FONDO PIZZOFALCONE

NAZIONALE
B. Prov.
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
475
NAPOLI

BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio IX
Palchetto 6
Num.° d' ordine 2 ff 2

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

II.

Digitized by Google

BRUXELLES.
A LA LIBRAIRIE PARISIENNE,
FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE,
RUE DE LA MADELEINE, N. 438.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,
RUE GARENCIÈRE, N° 5.

Digitized by Google

612024

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

SUR LE SIÈCLE DE LOUIS XIV ET LA RÉGENCE,

PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL ENTIÈREMENT ÉCRIT DE LA MAIN DE L'AUTEUR,

PAR M. LE MARQUIS DE SAINT-SIMON,

PAIR DE FRANCE, ETC., ETC.

TOME DEUXIÈME.

PARIS.

A. SAUTELET ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE DE RICHELIEU, N. 1 ;

ALEXANDRE MESNIER, PLACE DE LA BOURSE.

1829.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

CHAPITRE PREMIER.

Mort étrange de Charles XI, roi de Suède. — Sa tyrannie. — Son palais brûlé. — Les princes Sobieski s'en retournent sans recevoir le collier du Saint-Esprit. — Conduite désapprouvée de l'abbé de Polignac en Pologne. — L'abbé de Châteauneuf envoyé pour le rectifier. — Le prince de Conti montre peu d'empressement pour aller en Pologne. — Plénipotentiaires à Delft et à La Haye. — Distribution des armées. — M. de Chartres prince du sang et M. du Maine ne servent plus. — Ath pris par le maréchal Cattinat. — Siège et prise de Barcelonne par le duc de Vendôme, qui est fait vice-roi de Catalogne. — J'arrive à l'armée du maréchal de Choiseul, qui passe le Rhin. — Camp retranché. — Fourrageurs plus heureux que sages. — Belle retraite du maréchal de Choiseul. — Effet qu'elle produit dans l'armée ennemie. — Suite des opérations. — Inondations générales. — Projet du maréchal de Choiseul avorté par ordre de la cour, qui fait repasser le Rhin à l'armée.

Charles XI, roi de Suède, mourut à quarante-deux ans le 15 avril de cette année à Stockholm. Il était de la maison palatine, et son père le célèbre Charles-Gustave, en faveur duquel la reine Christine fut obligée d'abdiquer,

Digitized by Google

était fils de Catherine, sœur de ce grand Gustave-Adolphe, le conquérant de l'Allemagne, tous deux enfans de ce duc de Sudermanie qui usurpa la Suède sur Sigismond, roi de Pologne, fils de son frère Jacques III, roi de Suède. Charles XI succéda à son père en 1660, n'ayant que cinq ans, sous la tutèle d'Eléonore d'Holstein sa mère; et avant qu'il eût vingt-cinq ans, il gagna plusieurs batailles en personne, et d'autres grands avantages sur les Danois.

Il en sut profiter dès 1680 contre son pays. Il s'affranchit de tout ce qui bridait l'autorité royale, parvint au pouvoir arbitraire, et incontinent après qu'il l'eut affermi, le tourna en tyrannie. Il abolit les états-généraux et anéantit le sénat desquels il tenait toute son autorité nouvelle, et s'appliqua avec trop de succès à la destruction radicale de toute l'ancienne et grande noblesse, à laquelle il substitua des gens de rien. Il ruina tous les seigneurs et les maisons mêmes qui, sous les deux célèbres Gustave, son père et celui de Christine, avaient le plus grandement servi sa couronne de leurs conseils et de leurs bras, et qui dans le penchant de la Suède après la mort du grand Gustave-Adolphe l'avaient le plus fortement soutenue, et s'étaient acquis le plus de réputation en Europe. Il établit une chambre de révision qui fit rapporter non-seulement toutes les gratifications et les grâces reçues depuis l'avènement du grand Gustave-Adolphe à la couronne, mais les intérêts qu'elle en estima et tous les fruits, et qui confisqua tous les biens sans miséricorde. Les plus grands et les plus riches tombèrent dans la dernière misère; grand nombre emporta ce qu'il put dans les pays étrangers, et tout ce qu'il y avait eu Suède de noble et de considérable demeura écrasé.

Le genre obscur et cruel de la longue maladie dont

il mourut a fait douter entre la main vengeresse de Dieu et le poison. Jusqu'après sa mort, son corps ne fut pas à couvert de la punition en ce monde; le feu prit au palais où il était encore exposé en parade. Ce fut avec grande peine qu'on le sauva des flammes qui consumèrent tout le palais de Stockholm. Il mourut avec l'honneur d'avoir été accepté pour médiateur de la paix qui se traitait. Ce fut en sa faveur que le roi tint si ferme en celle de Nimègue en 1679, pour lui faire restituer les provinces qu'il avait perdues. Enfin c'est le père de Charles XII qui depuis a fait tant de bruit en Europe, et a achevé de ruiner la Suède. La mère de ce dernier était fille de Frédéric III, roi de Danemark, morte dès 1693, et la reine sa grand'mère fut encore une fois régente.

Les princes Alex. et Const. Sobieski se lassèrent d'un incognito qui ne leur donnait rien ici, et qui marquait seulement qu'ils n'y pouvaient obtenir les distinctions dont ils s'étaient flattés. Cette raison les fit renoncer à recevoir ici l'ordre du Saint-Esprit. On y était fort mécontent de la reine leur mère. Ils prirent le parti de s'en aller et de dire qu'ils voulaient arriver en Pologne avant l'élection : ils prirent ainsi congé du roi, et s'en allèrent vers la mi-avril.

Les nouvelles de ce pays commençaient à n'être plus si favorables. On apprit avec étonnement que l'abbé de Polignac s'était beaucoup trop avancé, et entre autres promesses, s'était engagé d'accorder que le prince de Conti prendrait à ses dépens Caminiec occupé par les Turcs, et qu'il ferait cette conquête avant son couronnement, sans quoi son élection demeurerait nulle. Un particulier, quelque grand et riche et appuyé qu'il fût, ne pouvait pas se flatter de suffire à cette dépense, et de faire dépendre la validité de l'élection du succès de cette entreprise : c'était exposer la fortune d'un prince du sang,

non-seulement à l'incertitude des hasards d'un grand siège, mais à toutes les trahisons de ceux qui se trouveraient intéressés à le faire échouer par leur engagement contre l'élection de ce prince. On en fut si choqué à la cour, qu'on envoya Ferval en Pologne pour voir plus clair à ces avances de l'abbé de Polignac, essayer de raccommoder ce qu'il avait gâté, et donner des nouvelles plus nettes et plus désintéressées de toute cette négociation. Peu après arriva un gentilhomme de la part du cardinal Radziewski, archevêque de Gnesen, qui était à la tête du parti du prince de Conti, et qui, comme primat de Pologne, était à la tête de la république pendant l'interrègne. Le compte qu'il rendit, et la commission dont il était chargé par le roi et pour le prince, donnèrent beaucoup d'espérances, mais peu d'opinion de la conduite de l'abbé de Polignac qui, parfaitement bien avec la reine de Pologne, s'était brouillé avec elle jusqu'aux éclats et à l'indécence, tellement qu'il fut jugé à propos d'envoyer l'abbé de Châteauneuf lui servir d'évangéliste, et qui porta à l'abbé de Polignac des ordres très précis de ne rien faire que de concert avec lui. Il était frère de notre ambassadeur à Constantinople. C'étaient deux Savoyards, gens de beaucoup d'esprit et de belles-lettres, et tous deux fort capables d'affaires, l'aîné avec plus de manège, l'autre avec encore plus de fond et de sens; et on prit le parti d'attendre qu'il se fût bien mis au fait de tout en Pologne, et d'en être informé par lui avant de s'embarquer plus avant.

M. le prince de Conti était fort éloigné de desirer le succès d'une élévation à laquelle il n'avait jamais pensé. Il allait jusqu'à la craindre. Il était prince du sang, et quoique mal voulu du roi, il jouissait de l'estime et de l'affection publique; il profitait encore de la compassion de sa situation délaissée et de son espèce de disgrâce,

du parallèle qu'on faisait entre lui si nu, et M. du Maine si comblé, de la préférence sur lui de M. de Vendôme pour le commandement de l'armée, et de l'indignation qui en naissait. Elevé avec Monseigneur, extrêmement bien avec lui et dans toute sa privance, il comptait sur le dédommagement le plus flatteur et le plus durable sous son règne; enfin il était passionnément amoureux de madame la Duchesse; elle était charmante, et son esprit autant que sa figure. Quoique M. le Duc fût fort étrange, et étrangement jaloux, M. le prince de Conti ne laissait pas d'être parfaitement heureux. Par ce recoin secret, il tenait de plus en plus à Monseigneur, qui commençait fort à s'amuser de madame la Duchesse, laquelle avait su lier sourdement avec mademoiselle Choin. C'en était trop pour que le brillant d'une couronne pût prévaloir sur les horreurs de s'expatrier pour jamais; aussi parut-il extrêmement froid dans toute cette affaire, très attentif à en faire peser toutes les difficultés, et si lent à la suivre, qu'on s'aperçut aisément de toute sa répugnance.

Après quelques difficultés et quelques délais sur les passeports des plénipotentiaires du roi pour la paix, ils arrivèrent, et incontinent après Harlay et Crécy qui étaient à Paris partirent; ils se brouillèrent dès Lille. Le Normand, fermier-général en ce département, y était, qui fournit de bons chevaux à Crécy, son ami, et ne donna que des colliers et des charrettes à l'autre qui, au lieu de ne s'en prendre qu'à la sottise du fermier général, s'emporta contre son collègue. Il écrivit à la cour des plaintes amères. Le Normand fut blâmé, Harlay encore plus, qui sur les réponses sèches qu'il reçut se hâta de se raccommoder avec Crécy. A Courtrai ils apprirent que les plénipotentiaires des alliés avaient le caractère d'ambassadeurs, et qu'ils se préparaient à leur faire beau-

coup de chicanes sur le cérémonial, parce qu'ils ne l'avaient point. Ils dépêchèrent donc un courrier là-dessus qu'ils attendirent à Courtrai, et qui leur apporta le caractère d'ambassadeurs; c'est ce qui fut cause qu'ils ne reçurent que des civilités, mais aucun honneur sur toute la frontière française, et que celle des ennemis leur en rendit de fort grands, ainsi que le dedans de leur pays. Ils arrivèrent à Delft, où ils trouvèrent Caillières. Ceux des alliés et de Suède étaient à La Haye, à quatre lieues d'eux; et à demi-lieue de Delft, le château de Ryswick au prince d'Orange où ils devaient tous se trouver pour traiter. On l'avait ouvert par divers côtés, afin que chacun pût entrer et sortir par le sien, et s'asseoir vis-à-vis de son entrée autour d'une table ronde pour éviter toute dispute de rang et de compétence. Force jeunes gens de robe et de Paris étaient allés à la suite des nôtres. Harlay y avait mené son fils qui avait beaucoup d'esprit, encore plus de débauche et de folie, et qui fit là toutes les extravagances les plus outrées et les plus continuelles, et dont plusieurs pouvaient avoir des suites fâcheuses et embarrassantes, même sans que le père parût y donner la plus légère attention.

La disposition des armées fut la même que l'année précédente, mais les princes ne servirent point. Le roi en était convenu avec Monsieur pour M. le duc de Chartres, et avec M. le Prince pour M. le Duc et M. le prince de Conti, qui se chargea de le leur dire. Le roi à la fin prit ce parti par le contraste de M. de Vendôme qui commandait une armée, et par ce qui s'était passé en Flandre de M. du Maine qui, ayant fait encore une campagne depuis, en fut dispensé pour toujours. M. le comte de Toulouse, qui n'avait pas en soi la même raison, commanda la cavalerie dans l'armée du maréchal de Boufflers, et chacun partit pour les frontières. Le maréchal Cattinat qui n'a-

vait plus d'occupation en Italie eut une armée en Flandre, avec laquelle il ouvrit la campagne par le siège d'Ath qui était mal pourvu, et se défendit mollement; la place se rendit le 7 juin, et le chevalier de Tessé en eut le gouvernement.

M. de Vendôme était parti pour la Catalogne avec l'ordre exprès de faire le siège de Barcelonne; le comte d'Estrées, vice-amiral en survivance de son père y amena la flotte au commencement de juin avec les galères que commandait sous lui le Bailly de Noailles, leur lieutenant-général, et avec ces forces navales ferma le port. Pimentel, qui avait défendu Charleroi, et qui l'avait rendu en 1693 au maréchal de Villeroy, commandait dans Barcelonne. Le marquis de la Corzana, mestre-de-camp-général de Catalogne, s'y était jeté, et le prince de Hesse-Darmstadt commandait au Montjoui qui en est comme la citadelle, quoiqu'un peu séparé de la ville. Ils avaient huit mille hommes d'infanterie de troupes réglées, quelque cavalerie et le reste *somettans*, qui sont des milices fort aguerries, et le tout ensemble faisait vingt-cinq mille hommes. Nous avions soixante pièces de batterie et vingt-huit mortiers. Dehors étaient don François Velasco, vice-roi de Catalogne et le marquis de Grigny, général de la cavalerie avec une petite armée et force miquelets. La place était plus qu'abondamment fournie de tout, et conserva une libre communication par un côté avec le vice-roi pour pouvoir être rafraîchie.

M. de Vendôme n'avait point assez de troupes pour l'investir entièrement, ni pour avoir assez de postes de proche en proche dans ses derrières pour contenir les miquelets; tellement qu'il ne put tirer ses subsistances que par le secours de la mer. Les troupes de l'armée navale mirent pied à terre et servirent au siège, les chefs d'escadre comme maréchaux-de-camp et le Bailly de

Noailles comme lieutenant-général. Le comte d'Estrées demeura sur la flotte. Outre ces difficultés ; les chaleurs étaient excessives. Il y eut beaucoup d'actions très vives et très belles; le prince de Birkenfeldt, à qui son père avait donné le régiment d'infanterie d'Alsace, à la tête duquel il était devenu lieutenant-général, s'y distingua extrêmement, et tellement de l'aveu de tout le monde, que le roi ne voulut pas attendre la fin du siège à le faire brigadier, et récompenser le temps qu'il avait perdu capitaine de cavalerie. Le duc de Lesdiguières y fit ses premières armes d'une manière fort brillante. Les comtes de Mailly et de Montendre, et le fils aîné du grand-prévôt s'y signalèrent fort aussi.

La contre-escarpe emportée, M. de Vendôme eut avis que la nuit du 15 au 16 juillet les assiégés devaient faire une grande sortie, et en même temps le vice-roi avec toutes ses troupes attaquer le camp. Là-dessus M. de Vendôme marcha au vice-roi la nuit du 14 au 15 dont il trouva l'armée partagée en deux camps ; il en attaqua un, et fit attaquer l'autre par Dusson. Aucun des deux ne résista presque; ils furent surpris, et tout prit la fuite, et le vice-roi même tout en chemise. Les deux camps furent pillés, et pendant ce pillage quelque cavalerie ennemie prit le temps de se former et de venir tomber sur les pillards, mais on avait prévu cet inconvénient, et cette cavalerie fut défaite ; on leur tua ou prit huit cents hommes et beaucoup d'officiers. Le secrétaire et la cassette du vice-roi furent pris avec ses papiers, et cinq mille pièces de quatre pistoles. Par cette action l'armée ennemie fut entièrement dissipée et hors d'état de rafraîchir la place ni de montrer des troupes nulle part. On ne songea plus qu'à presser le siège. Il y eut encore beaucoup d'actions fort vives. Enfin les mines ayant fait tout l'effet qu'on en avait espéré, et l'assaut prêt à donner,

M. de Vendôme envoya Barbesières leur parler. Pimentel s'approcha de lui. Il y eut des propositions sur l'état où la place se trouvait réduite qui produisirent quelques allées et venues. Enfin ils entrèrent le 5 août en capitulation, qui ne fut conclue que le 8. Elle fut telle que le méritaient de si braves gens qui, par leur belle défense, s'étaient montrés vrais Espagnols et dignes de l'être. On leur accorda trente pièces de canon, quatre mortiers, des chariots couverts tant qu'ils voulurent, et la plus honorable composition, et à la ville tous ses privilèges, excepté l'inquisition que M. de Vendôme ne voulut pas souffrir. Ils s'étaient fait un point d'honneur de ne battre point la chamade. Il périt beaucoup de monde de part et d'autre à ce siège, mais personne de marque. Le vice-roi, don François de Velasco, fut mandé à Madrid pour rendre compte de sa conduite, et la Corzana fut fait vice-roi. Le Montjoui se rendit par la même capitulation de la place, sans avoir été attaqué.

Chemerault arriva le 15 août à Versailles, où Barbésieux ne se trouva point, avec cette agréable nouvelle. Saint-Pouenge le mena au roi, et Laparat, qui, comme principal ingénieur avait conduit le siège où il avait été légèrement blessé, vint après rendre compte en détail de ce qui s'y était passé. Lui et Chemerault étaient brigadiers. Le roi donna 12,000 livres à Chemerault et les fit tous deux maréchaux-de-camp, et avec eux M. de Liancourt qui servait en Flandre, et ne s'attendait à rien moins. Ce fut une galanterie que le roi fit à M. de la Rochefoucauld. Il y eut suspension d'armes en Catalogne jusqu'au 1er septembre. Le Llobregat servit de barrière pour la séparation des Français et des Espagnols. Nous eûmes bien neuf mille hommes tués ou blessés, parmi lesquels six cents officiers ; les ennemis y perdirent six mille hommes. Coigny, lieutenant-général, et Nauclas

sous lui, furent mis pour commander dans Barcelonne. Pimentel, qui l'avait défendue, eut du roi d'Espagne un titre de Castille, et prit le nom de marquis de la Floride. M. de Vendôme, quelques jours après, y fut reçu vice-roi en grande cérémonie. Le présent en pareille occasion est de 50,000 écus.

J'arrivai à Landau sur la fin de mai, deux jours avant l'assemblée de l'armée. Ce fut à Lempsheim où le marquis de Chamilly demeura avec une partie de l'infanterie; le marquis d'Huxelles alla avec l'autre à Spire, et le maréchal de Choiseul, avec une brigade d'infanterie et toute la cavalerie, s'avança à Eppenheim pour la commodité des fourrages, où on fit la réjouissance de la prise d'Ath.

Pendant qu'on subsistait ainsi tranquillement, tantôt dans un camp, tantôt dans un autre, suivant l'abondance, le maréchal n'était pas sans inquiétude que le prince Louis de Bade n'en voulût à Fribourg. Ce soupçon et le remuement de leurs bateaux qui l'empêcha de s'avancer davantage dans le Palatinat, quoique fort court de fourrages, le fit songer à passer le Rhin. Il le proposa à la cour, et il en reçut la permission, en même temps que Locmaria le joignit avec neuf escadrons et dix bataillons du Luxembourg. Le maréchal tint son dessein secret, partit dans sa chaise, suivi du duc de la Ferté, du comte du Bourg, de Melue et de Praslain, d'une brigade de cavalerie et d'une de dragons, et s'en alla au fort Louis, où il arriva le dernier juin. Il y fut joint par la cavalerie la plus à portée, puis par toute son infanterie, le marquis d'Huxelles resté avec presque rien à Spire. Cependant il se hâta d'occuper le bois et les défilés de Stolthofen pour pouvoir déboucher par là. Le marquis de Renti, avec toute la cavalerie, arriva au fort Louis le 3 juillet, où il passa le Rhin, et le même jour

l'artillerie et les vivres joignirent aussi le maréchal de Choiseul assez près de la tête des chaussées. De toutes parts l'ordre et l'extrême diligence de l'exécution furent admirables. J'allai en arrivant voir le maréchal qui ne m'en avait dit qu'un mot léger à Ostoven, et qui m'en fit excuse sur ce qu'il n'avait confié son projet qu'à ceux-là uniquement dont il ne se pouvait passer pour l'exécution, dans la crainte que le prince de Bade ne portât quelques troupes dans la plaine de Stolthofen, ce qui était bien aisé, et ce qui aurait empêché le passage du Rhin.

Pour tromper mieux M. de Bade, le marquis d'Huxelles, qui n'avait à Spire que les troupes que Locmaria avait amenées, et qu'il y avait attendues absolument seul pendant vingt-quatre heures, fit passer le Rhin sur le pont de Philipsbourg à quelques troupes, et à force trompettes, cymbales et tambours, et persuada ainsi à l'ennemi que toute l'armée était là, ce qui le retint à trois lieues à Bruchsal où il était campé. Le maréchal alla le 4 mettre son centre et son quartier général à Niederbuhl, sa droite à Cupenheim, et sa gauche à Rastadt, la rivière de Murg coulant le long de la tête de son camp. Les bords de son côté en étaient hauts, et de l'autre ils étaient bas. On en rompit tous les gués, on retrancha bien la droite, on fit des redoutes, et de ces hauteurs on voyait toute la plaine au-delà de la Murg. On accommoda bien Rastadt, et on prit toutes les précautions nécessaires pour bien assurer le camp.

Le prince de Bade, enfin détrompé, vint le 7 se mettre à Muckensturm, à demi-lieue de notre quartier général; de là à la Murg. Au-delà d'elle il y avait une assez grande plaine, toute remplie de fourrages. On aurait pu l'enlever le 6; mais on aima mieux laisser reposer

l'armée, et le 7 l'arrivée du prince de Bade empêcha d'y plus penser; mais le 8 la débandade fut générale, quelque chose qu'on pût faire; tout courut fourrager cette plaine jusqu'entre les vedettes des ennemis, et à l'entière merci de leurs gardes et de leur camp. Ces débandés furent plus heureux que sages; leur extrême témérité fut leur salut. Les ennemis n'imaginèrent jamais que ce fût désobéissance et extravagance : ils la prirent pour un piège qu'on leur tendait; jamais pas un d'eux ne branla. Tout le fourrage revint en abondance; il n'y eut pas un cheval de perdu, ni un homme à dire ni blessé. Je ne pense pas que jamais folie ait été en même temps et si générale et si heureuse.

Après qu'on se fût bien accommodé dans ce camp, il se trouva que les convois qu'on tirait du fort Louis étaient incommodes et périlleux. On jeta donc à trois lieues du quartier général un pont de bateaux sur le Rhin, à l'endroit d'une île qui était séparée de notre bord par un bras étroit. Le chemin du pont au camp était couvert d'un marais; mais ce marais, cru impraticable, se le trouva si peu que nos convois suivirent toujours leur premier chemin, et que ce pont ne fut qu'une inquiétude de plus, que les ennemis ne vinssent le brûler de notre bord à l'île, ce qui en fit ôter les trois premiers bateaux toutes les nuits. Il servit seulement à l'abondance du camp par le commerce avec les paysans d'Alsace; et la Bretesche, lieutenant-général, fut chargé de tout ce côté-là. Chamilly fit un grand fourrage du côté de la montagne. Au retour il trouva force hussards soutenus par Vaubonne avec des troupes. Il y eut une petite action; Vaubonne fut chassé l'épée dans les reins jusqu'à un petit ruisseau, qui, avec les approches de la nuit, le délivra de la poursuite. Praslain s'y distingua fort; il y eut assez de gens des ennemis tués, et fort peu des nôtres.

M. le maréchal de Choiseul demeura seize jours dans ce camp ; les fourrages vinrent à manquer tout-à-fait, il fallut songer à en sortir. On défit le pont de bateaux, et tout aussitôt le bruit se répandit qu'on allait décamper. Pour l'apaiser, Saint-Frémont fut détaché le 18 avec presque tous les caissons de l'armée, sous prétexte d'aller quérir un grand convoi au fort Louis. En effet il revint le même jour avec beaucoup de ces mêmes caissons. Cela trompa et fit croire qu'on séjournerait encore quelque temps. Le maréchal m'avait confié son dessein. Notre camp était disposé de manière que les ennemis le voyaient en entier, excepté quelques endroits interrompus par des avances de haies et de bois, et les deux brigades de cavalerie qui fermaient la gauche de la seconde ligne de dix-neuf escadrons, Horn et Ligondéz dont j'étais, et deux régimens de dragons qui couvraient ce flanc; mais la gauche entière de la première ligne, qui était devant nous, était vue en plein. Le 19 juillet, sur les onze heures du matin, toute l'armée eut ordre de charger les gros bagages, une heure après les menus, avec défenses de détendre et de rien remuer : à deux heures après midi, nos deux brigades et les dragons nos voisins, que les ennemis ne voyaient pas, comme je viens de l'expliquer, reçurent ordre de détendre et de marcher sur-le-champ sans bruit. La Bretesche, lieutenant-général, et Montgommery, maréchal-de-camp, officiers-généraux de la seconde ligne de cette aile, vinrent la prendre et la menèrent au-delà des bois par lesquels nous étions arrivés, passer la nuit dans la plaine de Stolthofen, et cependant les gros et menus bagages, l'artillerie inutile et tous les caissons filèrent entre le Rhin et nous. La Bretesche avait défenses expresses de branler, quelque combat qu'il entendît. La raison en était qu'il restait assez de troupes pour combattre dans un lieu aussi étroit qu'était celui d'où on se re-

tirait; qu'il fallait une grosse escorte pour tous les bagages de l'armée; et qu'en cas de malheur, nos troupes se seraient trouvées toutes fraîches et en bon ordre dans la plaine, pour recevoir et soutenir tout ce qui débouchera ît les bois venant de notre camp.

Sur les six heures du soir, le maréchal monta sur cette hauteur retranchée de sa droite à laquelle il avait fait travailler exprès tout le jour, et disposa toute son affaire avec tant de justesse, qu'avec le signal d'un bâton levé en l'air avec du blanc au bout de distance en distance, ce ne fut qu'une même chose que détendre, charger, monter à cheval, marcher, et quoiqu'au petit pas, perdre les ennemis de vue. Comme il ne restait nulle sorte d'équipage au camp, et que tout était sellé et bridé, cette grande armée disparut en un moment, en plein jour, aux yeux des ennemis. L'armée marcha sur deux colonnes. Le régiment colonel-général de cavalerie fit l'arrière-garde de la gauche avec du canon, et le prince de Talmont ensuite avec les gardes ordinaires; enfin, un détachement de cavalerie, sous un lieutenant-colonel qui était commandé tous les jours à Rastadt. Le bonhomme Lafréselière, lieutenant-général, conduisait cette arrière-garde. Le maréchal fit celle de la droite avec la gendarmerie et quelques détachemens derrière elle, et Chamarande fit avec tous les grenadiers de l'armée l'arrière-garde de tout. Montgon, qui, par son poste devait être avec nous, obtint du maréchal de demeurer auprès de lui. Avant la nuit noire, presque toute l'armée avait débouché tous les bois et était entrée dans la plaine de Stolthofen. Ceux des généraux impériaux qui se trouvèrent à la promenade accoururent de toutes parts sur les bords de la Murg pour voir ce décampement, mais il fut si prompt qu'il ne leur donna pas le temps de faire la moindre contenance d'inquiéter cette retraite, l'une des plus belles qu'on ait vues.

Somières, capitaine de cavalerie au régiment de la Feuillade, avait été pris à ce fourrage du marquis de Chamilly dont j'ai parlé, et fut renvoyé quelques jours après cette retraite. Il rapporta au maréchal de Choiseul, en ma présence, que les impériaux, fondés sur le convoi de Saint-Frémont, ne crurent point que notre armée marchât de quelques jours; que le 19 juillet, jour de cette belle retraite, le prince Louis de Bade rentrait de la promenade avec le duc de Lorraine, et venait de mettre pied à terre, lorsqu'on le vint avertir à toutes jambes que nous décampions; qu'il répondit que cela n'était pas possible, fondé sur ce que lui-même venait de voir un instant auparavant travailler encore sur cette hauteur de notre droite; qu'en même temps il lui vint un second avis semblable qui le fit aussitôt remonter à cheval et courir aux bords de la Murg où ce capitaine prisonnier le suivit. Ils ne virent que l'arrière-garde se dérober à leurs yeux, ce qui remplit tellement le prince de Bade d'étonnement et d'admiration qu'il demanda à ceux qui l'accompagnaient s'ils avaient jamais rien vu de pareil, et il ajouta que pour lui il n'avait pas cru jusqu'alors qu'une armée si considérable et si nombreuse pût disparaître ainsi en un instant. Cette retraite en effet fut honorable et hardie, et en même temps sûre. Elle se fit en plein jour, mais si promptement que les ennemis n'en purent tirer aucun avantage; et, quoiqu'en plein jour, si proche de la nuit, que l'obscurité la favorisa presque autant que si on l'eût faite dans les ténèbres. Elle fut fière, belle, bien entendue, savante, et digne enfin d'un général qui avait si bien appris sous les plus grands maîtres.

Sa gloire en cette occasion eût été sans regret, sans un accident qui arriva. Blansac menait une colonne d'infanterie et fut surpris de la nuit dans les bois. Un petit

parti qu'il avait sur son aile entendit quelque cavalerie marcher fort près de soi. Ce peu de cavalerie était des impériaux égarés, qui, reconnaissant le péril où ils se trouvaient, au lieu de répondre au qui vive, se dirent entre eux, en allemand : sauvons-nous. Il n'en fallut pas davantage pour leur attirer une décharge du petit parti français, à laquelle ils répondirent à coup de pistolets. Ce bruit fit faire, sans le commandement de personne, une décharge de ce côté-là à toute la colonne d'infanterie, et Blansac, voulant s'avancer pour savoir ce que ce pouvait être, en essuya une seconde. Il eut le bonheur de n'en être point blessé, mais cinq pauvres capitaines furent tués et quelques subalternes blessés.

L'armée ne fut pourtant point troublée par cette escopetterie, et passa la nuit auprès de nos deux brigades dans la plaine de Stolthofen, comme chacun se trouva. Le lendemain 20, dès le matin, elle en passa le défilé, et campa la droite et le quartier général à Lichtenau, la gauche peu éloignée de Stolthofen, l'abbaye de Schwartzals vers le centre, un gros ruisseau à la tête du camp, et le Rhin à trois quarts de lieue derrière nous. Nous y demeurâmes dix ou douze jours pour voir ce que deviendrait le prince Louis de Bade, qui demeura dans son même camp de Muckensturm; de là nous prîmes celui de Lings, puis celui de Wilstedt, si proche du fort de Kelh qu'il rendit notre pont de bateaux inutile, et que par le pont de Strasbourg la communication était libre, sans escorte, et continuelle entre l'armée et cette place.

Le comte du Bourg fut chargé là d'un grand fourrage, ce qui, joint à quelques autres bagatelles, brouilla le marquis de Renti avec le maréchal de Choiseul, son beau-frère. Renti était un très galant homme, vaillant et homme de bien, mais avec cela épineux à l'excès. Le maréchal s'était fait une autre affaire avec Revel. C'était à

lui à être de jour celui de la retraite et par conséquent à faire celle des deux arrière-gardes où le maréchal n'était pas. Le bonhomme Lafréselière, que toute l'armée aimait et honorait, et qui le méritait, était lieutenant-général aussi, et son tour tombait immédiatement avant celui de Revel. Il était aussi lieutenant-général de l'artillerie, il la commandait, et par là il ne pouvait prendre jour de lieutenant-général dans l'armée, ni marcher à son tour qu'une fois dans la campagne. Il voulut prendre sa bisque d'être de jour à la retraite; le maréchal, qui l'aimait et qui comptait sur sa capacité, décida en sa faveur, et Revel fut outré. Du camp de Wilstedt nous allâmes prendre celui d'Offenbourg.

Cet été ne fut que pluies universelles, et débordemens partout qui interrompaient le commerce. Paris et les environs furent inondés, à ce qu'on nous mandait, et ce que nous éprouvions ne nous donnait pas de peine à le croire. Cela durait depuis deux mois, et notre général en gémissait dans l'impatience d'exécuter un projet qu'il avait fait approuver à la cour : c'était d'aller attaquer des retranchemens faits dès le commencement de la guerre pour garder les gorges qui sont à l'entrée de la Franconie, de la Souabe et de la Bavière. Schwartz et un comte de Furstemberg gardaient ces lignes, qui, par leur étendue, étaient difficiles à conserver. Le maréchal de Choiseul mourait d'envie de s'y faire un passage dans des pays abondans et qui depuis bien des années n'avaient point souffert de guerres, d'essayer à y prendre des quartiers d'hiver et de brûler un pont d'une structure particulière qui se jetait en peu d'heures sur le Rhin, et qui, étant toujours là tout prêt, inquiétait toutes les campagnes sitôt que notre armée descendait le Rhin.

Le marquis d'Huxelles était resté à Spire, d'où il n'avait bougé avec Locmaria et les troupes que ce dernier

avait amenées, depuis que l'armée avait passé le Rhin, et ce passage n'avait point été de son goût. Pendant que le maréchal méditait l'exécution de son projet, et que le temps commençait à lui faire espérer la possibilité de l'entreprendre, Huxelles fut averti par des paysans que les ennemis faisaient un pont à Guermersheim. C'est l'homme du monde qui aimait le moins les entreprises, et qui craignait le plus de se compromettre. Sans approfondir davantage, il se retira à Guermersheim, entre Philipsbourg et Landau, en donna avis au maréchal de Choiseul, et, ne se croyant pas encore là en sûreté, s'alla mettre à Lauterbourg. Ce ne fut pas tout. Il dépêcha un courrier à Barbésieux à qui il communiqua toute sa peur pour l'Alsace. Le maréchal reçut l'avis du marquis d'Huxelles avec dépit, parce qu'il jugea la terreur panique, ou que le passage pouvait être empêché par ce que d'Huxelles avait de troupes et qu'il venait d'être fortifié par un corps que Meluc lui avait mené; mais sa colère fut extrême lorsque toute sa disposition faite pour marcher aux retranchemens le lendemain, et jusqu'à la munition distribuée aux troupes, il lui arriva sur le midi un courrier de Barbésieux, avec ordre positif du roi de repasser le Rhin sur-le-champ, toutes choses, toutes raisons et toutes représentations cessantes, et sans délai d'un moment. Le maréchal qui m'avait confié son projet me fit les plaintes les plus amères, à moi et aux généraux qui étaient du secret. Il ne douta pas que cet ordre ne lui eût été attiré par le marquis d'Huxelles, sur lequel, tout sage et tout mesuré qu'il était, il s'échappa entre Lafréselière, du Bourg, Praslain et moi. Il se voyait arracher sa gloire et une exécution dont l'importance influait si fort sur la paix qui se traitait, ou si elle ne se concluait pas, sur toute la suite de la guerre; mais il fallut obéir, et sans que le prince Louis de Bade eût songé à passer le Rhin, il

nous fallut le repasser le lendemain sur le pont de Strasbourg à travers des eaux et des fanges inconcevables.

Je passai un jour entier dans la ville avec cinq ou six de mes amis, à nous reposer dans la maison de M. Rosen, qu'il me prêtait toutes les campagnes. Il y eut quelques petites escarmouches à l'arrière-garde, que Villars, qui n'était chargé de rien, fit tout ce qu'il put pour tourner en combat où il n'avait rien à perdre, et pouvait gagner de l'honneur, parce que rien ne roulait sur lui, et il fut enragé d'en être empêché par la Bretesche qui était de jour, et par Bartillac, lieutenant-général de l'aile, qui avaient les plus expresses défenses du maréchal de laisser rien engager. L'armée campa sous Strasbourg, sans entrer dans la ville, puis traversa l'Alsace par lignes et par brigades, le plus légèrement qu'il se put, et s'alla remettre en front de bandière à Musbach qui était le camp du prince Louis de Bade, l'année précédente, lorsque notre armée était dans le Spireback. Je l'y laisserai reposer, pour parler de l'affaire de Pologne et de M. le prince de Conti, dont nous apprîmes l'élection à Niederbiehl. Comme nous y étions tout proche de l'ennemi, le maréchal de Choiseul eut la politesse d'envoyer un trompette au prince Louis de Bade, pour l'en avertir et qu'il ne fût pas surpris de la réjouissance que l'armée en devait faire le soir.

CHAPITRE II.

Affaires de Pologne. — Faction qui proclame l'électeur de Saxe. Autre qui choisit le prince de Conti — Le roi déclare l'élection du prince de Conti, qui refuse modestement le rang de roi de Pologne. — Dépit de l'électrice de Brandebourg et ses suites. — Départ du prince de Conti. — Jean Bart chargé de le conduire par mer. — Sensations différentes que cette séparation produit à la cour. — Un premier accident en route. — On échappe à une croisière ennemie. — En quelles mains tombent les lettres adressées à M. de Polignac. — Salut au détroit du Sund. — L'électeur de Saxe met le temps à profit. — On le couronne à Cracovie. — Le prince de Conti arrive à la rade de Dantzick. — Quel accueil l'y attendait. — Mettra-t-il pied à terre? — Repas à l'abbaye d'Oliva. — Le prince de Conti reçoit autorisation de revenir. — Jean Bart capture quelques vaisseaux. — Le prince de Conti visite incognito à Copenhague le roi de Danemark. — Son retour à Paris. — Les abbés de Polignac et de Châteauneuf en disgrâce.

L'abbé de Châteauneuf, en arrivant en Pologne, trouva le prince Jacques réuni à la reine sa mère, et l'abbé de Polignac déclamant contre elle et contre tous les siens, sans aucun ménagement, qu'à bout d'espérance pour aucun de ses fils, elle s'était liée au parti de l'empereur, qui faute d'argent avait abandonné le duc de Lorraine, et portait ouvertement l'électeur de Saxe, qui était devenu le seul compétiteur du prince de Conti. Cet électeur avait fait abjuration entre les mains du duc de Saxe-Zeitz, évêque de Javarin, qui était passionné Autrichien; il promit 12,000,000, l'entretien de beaucoup de troupes, et surtout d'infanterie, dont le besoin était le

plus grand pour reprendre Caminiec; et il offrit de rejoindre la Silésie à la Pologne, et de se charger du consentement de l'empereur en le dédommageant par démembrement d'une partie de ses propres états. Il s'assura de l'appui des Moscovites et de n'être point troublé par les rois du nord : et avec cela, il gagna l'évêque de Cujavie, quelques autres évêques, Jablonowski, grand-général, le petit-général de la couronne et le petit-général de Lithuanie, avec quelques autres sénateurs et d'autres moindres seigneurs qui lui acquirent quatre palatinats. L'espérance du cardinalat lui dévoua Davia, nonce du pape, sous prétexte du grand intérêt de la religion à y réunir un puissant électeur, chef né des protestans d'Allemagne, et leur protecteur en titre : tout cela se fit le plus secrètement qu'il se put. Sa partie faite, il marcha avec ses troupes en Silésie, sous prétexte d'aller joindre l'armée impériale en Hongrie, et d'en prendre le commandement, et s'approcha fort près des frontières de la Pologne.

D'autre part, le cardinal Radziewski, chef de la république pendant l'interrègne, comme primat du royaume par son archevêché de Gnesen, le prince Sapiéha, grand-général de Lithuanie, Bielinski, maréchal de la diète de l'élection, étaient à la tête du parti du prince de Conti, avec presque tous les sénateurs, les officiers de la couronne, l'armée à la tête de laquelle s'était mis le grand-veneur de la couronne en l'absence des deux généraux, et vingt-huit palatinats.

L'élection commença le 27 juin, et s'acheva le même jour. L'évêque, le grand-général Jablonowski, le petit-général Potoski et leurs partisans, appuyés des palatinats de Cracovie, Cujavie, Siradie et Masovie, s'élevèrent contre, et l'évêque de Cracovie montra l'acte d'abjuration de l'électeur de Saxe, signé de l'évêque de Javarin dont le nonce Davia affirma être la véritable signature, élurent

ce prince contre toutes les formes, les lois et le droit du primat; l'évêque de Cujavie proclama l'électeur de Saxe roi de Pologne et grand-duc de Lithuanie dans le champ de l'élection; il y entonna le *Te Deum* que les siens chantèrent tout de suite. Le primat, de son côté, à la tête des siens et des vingt-huit autres palatinats, proclama le prince de Conti. Le prince de Radziwil, voyant ce désordre, crut pouvoir ramener le palatinat de Masovie, où il avait quantité de vassaux, et marcha droit à lui. On lui cria qu'on le tuerait s'il s'avançait davantage; mais au lieu de s'intimider, il se hâta, et, saisissant l'enseigne plantée à leur tête, leur cria qu'il fallait donc le tuer ou le suivre, et tous le suivirent. Il marcha donc avec cette foule de sénateurs et de nonces à Varsovie, avec le primat, qui entra dans la cathédrale de Saint-Jean (car Varsovie est du diocèse de Posnanie), chanta le *Te Deum*, et fit tirer le canon dans l'arsenal, suivant les règles, les lois et les formes.

Galleran, secrétaire de l'abbé de Polignac, arriva le jeudi 11 juillet de bonne heure à Marly, avec cette bonne nouvelle; le roi la tint secrète, et envoya à Monseigneur et à M. le prince de Conti, que le courrier du roi trouva revenant de Mendon à Marly. Après la promenade, où M. le prince de Conti l'alla trouver, et qui s'acheva sans parler de Pologne, le roi, rentré chez madame de Maintenon, y fit appeler Torey, et envoya chercher le prince de Conti, qui se jeta à ses genoux. Il y avait par le courrier de l'abbé de Polignac une lettre de lui et une de l'abbé de Châteauneuf, toutes deux fort courtes, qui le traitaient de roi, avec le dessus à sa majesté polonaise. Le roi, après avoir félicité le prince de Conti et reçu des remercîmens, voulut aussi le traiter en roi de Pologne; mais ce prince le supplia d'attendre que son élection fût plus certaine et hors de toute crainte de revers, pour n'être

point embarrassé de lui, si, contre toute espérance, il arrivait quelque révolution en faveur de l'électeur de Saxe. Cette modestie, qui venait de desir, fut fort louée; le roi y consentit, et ne laissa pas de vouloir rendre la nouvelle publique. Il sortit donc de la chambre de madame de Maintenon dans le grand cabinet, où il y avait beaucoup de dames de celles qui avaient la privance d'y entrer, à qui le roi dit en leur montrant le prince de Conti : « Je vous amène un roi ». Aussitôt la nouvelle se répandit partout; le prince de Conti fut étouffé de complimens, et il alla à Saint-Germain le dire au roi d'Angleterre et à la reine, à qui le roi le manda aussi par le duc de la Trémoille, et l'envoya en même temps dire aussi à Monsieur à Saint-Cloud.

L'électrice de Brandebourg, zélée protestante, ne sut des desseins et des démarches de l'électeur que ce qu'il ne put cacher. Elle l'y traversa dans tout ce qu'elle put en apprendre, et lorsqu'elle sut qu'il s'était fait catholique, le jour de la Trinité, elle en fut outrée au point qu'elle s'en blessa, et en accoucha. Elle dépêcha au marquis de Brandebourg-Culmach, son père, de venir en Saxe pour en prendre l'administration, ce qu'il eut la sagesse de ne pas faire. L'électeur l'avait donnée, en son absence, au mari de la princesse de Furstemberg, que nous avons ici, et qui est catholique. Il en prit donc le gouvernement; mais l'électrice ne voulut jamais souffrir qu'il fît célébrer la messe à Dresde. Pendant ce contraste domestique, l'électeur s'était avancé tout auprès de Cracovie avec cinq ou six mille hommes de ses troupes et force Polonais de son parti.

Malgré cela, celui du prince de Conti tenait bon ; il en arriva un courrier le 30 août, avec des nouvelles qui furent la matière des résolutions prises le même jour et le lendemain, et d'une longue audience que le roi donna

le surlendemain matin dimanche, 1er septembre, dans son cabinet à Versailles, à M. le prince de Conti, avant la messe. Il en sortit les larmes aux yeux, et on sut incontinent après qu'il s'en allait en Pologne. Il pria le roi de ne point traiter madame la princesse de Conti en reine jusqu'à ce qu'il eût nouvelle de son couronnement, pour éviter tout embarras en cas que l'affaire échouât et qu'il fût obligé de revenir. Le roi lui donna 2,000,000 comptant, et 400,000 livres à emporter avec lui, et 100,000 francs pour son équipage, outre toutes les remises faites en Pologne, que Samuel Bernard s'était chargé d'y faire payer, tant de l'argent du roi, que de celui de M. le prince de Conti. Ce prince passa le lundi, en partie à Paris, et le mardi, 3 septembre, en partit le soir, pour Dunkerque. Le célèbre Jean Bart répondit de le mener heureusement, malgré la flotte ennemie qui était devant ce port, et tint parole.

On vit des mouvemens bien différens dans cette grande séparation. Le roi, ravi de se voir glorieusement délivré d'un prince à qui il n'avait jamais pardonné le voyage de Hongrie, beaucoup moins l'éclat de son mérite et l'applaudissement général que jusque dans sa cour et sous ses yeux il n'avait pu émousser par l'empressement même de lui plaire et la terreur de s'attirer son indignation, ne pouvait cacher sa joie et son empressement de le voir éloigné pour toujours. On distinguait aisément ce sentiment particulier de celui du faible avantage d'avoir un prince du sang à la tête d'une nation qui figurait peu parmi les autres du nord, et qui laissait encore moins figurer son roi. Tout voulait le prince de Conti à la tête de nos armées. Cet évènement ôtait au roi l'importunité d'un desir et d'un jugement si universel, à son fils bien-aimé un si fâcheux contraste, et le délivrait du seul de sa maison, dont la pureté du sang ne fût point

flétrie par le mélange de la bâtardise, et qui en même temps était l'unique dont l'entière nudité excitait le murmure, pour n'en rien dire de plus, contre les immenses établissemens de ceux qui étaient nés dans l'obscurité légale, et de ceux encore qui, étant du sang de rois, n'étaient revêtus qu'à titre de leurs mariages avec les enfans naturels.

Madame la princesse de Conti, qui sentait le poids qui accablait un mari qu'elle aimait et dont elle partageait la fortune, parut transportée de joie de se voir sur le point de régner. M. le Prince, plus sensible encore à la gloire d'une couronne pour un gendre qu'il estimait et qu'il ne pouvait s'empêcher d'aimer, cachait sous cette couverture la joie du repos de sa famille, et M. le Duc nageait entre la rage de la jalousie d'un mérite si supérieur et récompensé comme tel par un choix si flatteur, et la satisfaction de se voir à l'abri du sentiment journalier des pointes de ce mérite, et d'autres encore plus sensibles à un mari de son humeur. Qui fut à plaindre? Ce fut madame la Duchesse. Elle aimait, elle était aimée, elle ne pouvait douter qu'elle ne le fût plus que l'éclat d'une couronne. Il fallait prendre part à une gloire si proche, à la joie du roi, à celle de sa famille qui l'observait dans tous les momens, qui voyait clair, mais qui ne put mordre sur les bienséances. Monseigneur fut un peu touché, mais au bout, aise de la joie d'autrui, son apathie ne fut point émue. M. du Maine, transporté au fond de l'âme d'une délivrance si grande et si peu espérée, prit le visage et la contenance qu'il voulut et qu'il jugea la plus convenable, et le public demeura partagé entre la douleur de la perte de ses délices, et la joie de les voir couronnées. Monsieur et M. son fils, furent assez aises. Madame de Maintenon triomphait dans ses réduits; et les armées, n'espérant plus le revoir à leur tête, s'affli-

gèrent moins qu'il fût tout-à-fait perdu pour elles, qu'elles ne prirent part au royal établissement où il était appelé. Pour lui, noyé dans la douleur la plus profonde, à bout d'obstacles, de difficultés, de délais, il faut avouer qu'il soutint mal un si brillant choix, et qu'il ne put cacher ni son desir ni son espérance qu'à la fin il ne réussirait pas.

Il était encore à Paris lorsque le roi reçut un courrier du primat, qui pressait son départ, dont Torcy lui alla porter les lettres qui le traitaient de roi. Enfin, il partit de Paris le mardi 3, à onze heures du soir; il répandit 2,000 louis par les chemins, d'une malle mal fermée, dont une partie fut rapportée à Paris, à l'hôtel de Conti. Il arriva le jeudi après-midi à Dunkerque, où tout l'argent qui lui était destiné l'attendait. Le vent contraire fit qu'il ne s'embarqua que le vendredi au soir, sur cinq frégates, avec cinquante personnes seulement pour sa suite. Le chevalier de Sillery, son premier écuyer, frère de Puysieux et de l'évêque de Soissons, le suivit, et avant de partir, épousa une demoiselle Bigot, riche et de beaucoup d'esprit, avec qui il vivait depuis fort long-temps.

M. le prince de Conti trouva neuf gros vaisseaux ennemis à l'embouchure de la Meuse qui l'attendaient au passage. Un vent forcé les empêcha de l'atteindre quoiqu'ils y fissent tous leurs efforts; cependant le roi reçut des nouvelles de plus en plus favorables de l'abbé de Polignac de l'assemblée de la noblesse à Varsovie. Cet ambassadeur attendait le prince de Conti avec une grande confiance; il avait été quarante-cinq jours sans recevoir aucune lettre d'ici. La reine de Pologne retirée à Dantzick et logée chez le maître de la poste, les interceptait toutes, et à la fin pour se moquer de l'abbé de Polignac, lui en envoya toutes les enveloppes. Le prince de Conti passa le Sund sans obstacle, le roi de Danemark ayant

voulu demeurer neutre. Il était avec la reine le 15 aux fenêtres du château de Cronenborg à le voir passer : Bart, qui savait que ce château ne rend point de salut, hésita s'il le ferait, et le donna pourtant de tout son canon; le château répondit de tout le sien, à cause du prince, qui fit redoubler un second salut, sur ce qu'il apprit de quelques bâtimens légers qui s'étaient approchés de sa frégate, que le roi et la reine de Danemarck le regardaient passer. Le 17, il se trouva à la rade de Copenhague, où le comte de Guldenlew qui avait été en France, et plusieurs seigneurs le vinrent saluer, que Bonrepos, ambassadeur de France en Danemark, lui présenta.

Pendant ce voyage, l'électeur de Saxe ne perdit pas son temps. Le primat lui avait écrit pour le supplier de ne point troubler leur liberté, et de vouloir bien se retirer de Pologne, puisque le prince de Conti était élu et proclamé suivant les lois. L'assemblée de la noblesse de Varsovie avait établi une garde auprès du corps du feu roi pour empêcher qu'on ne l'enlevât et qu'on ne le portât à Cracovie où il est d'usage que la pompe funèbre et le couronnement du successeur se fassent dans la même cérémonie. L'électeur jugea que tout dépendait de la force et de la promptitude; il reçut dans un château royal près de Cracovie, l'hommage des principaux de son parti qui lui firent jurer les *pacta conventa*, qu'ils avaient dressés, lui firent livrer le château de Cracovie, et l'y menèrent loger. Dans ce château sont gardés la couronne et tous les ornemens royaux dont il s'empara, après avoir fait enfoncer les portes du lieu où ils étaient. Ensuite, on dressa un catafalque dans l'église de Cracovie, comme si le corps du feu roi y eût été présent; on y fit les mêmes obsèques, et en même temps, l'évêque de Cujavie, assisté de quelques autres, couronna l'électeur de Saxe, en présence des principaux, et d'une multitude

de son parti. Le primat, contre les droits duquel l'évêque de Cujavie attentait en tant de façons, aussi bien que contre toutes les lois du royaume, publia un long manifeste contre lui et contre tous les partisans de Saxe, et en même temps des universaux pour convoquer les petites diètes préparatoires à la diète générale qui devait décider sur la double élection.

Incontinent après, c'est-à-dire le 25 septembre, le prince de Conti arriva à la rade de Dantzick, où l'abbé de Châteauneuf qui l'attendait alla le saluer. La ville s'était déclarée saxonne, et ne fit faire aucun compliment au prince de Conti. Peu de Polonais, et encore moins de marque, l'allèrent saluer à bord. Il y demeura à attendre l'ambassade dont on le flattait, à la tête de laquelle le prince Lubomerski devait être, et les troupes que le prince Sapiéha lui devait mener. Cependant ceux de Dantzick refusèrent des vivres à nos frégates, et n'en voulurent laisser aucune dans leur port. A la fin, l'ambassade de la république vint saluer le prince de Conti sur sa frégate, l'évêque de Plosko à la tête. Lubomerski était avec la partie de l'armée de la couronne qui tenait pour le prince de Conti, que force Polonais vinrent saluer, et parmi eux Primiski, échanson de la couronne, fort déclaré pour ce parti. L'évêque de Plosko donna un grand repas au prince de Conti, près de l'abbaye d'Oliva, avec tout ce qu'il y eut là de plus distingué des Polonais. Ils burent à la santé de leur roi, qui, n'acceptant pas encore ce titre, leur fit raison à la liberté de la république. Marége, qui était à M. le prince de Conti, gentilhomme gascon, et que son esprit et ses saillies avaient fort mêlé avec tout le monde, relevait à peine d'une grande maladie, lorsqu'il s'embarqua avec son maître. Il était à ce repas où on but à la polonaise. Il en fut fort pressé, et se défendait du mieux qu'il pouvait. M. le prince de

Conti vint à son secours, et l'excusa sur ce qu'il était malade, mais ces Polonais, qui, pour se faire entendre, parlaient tous latin, et fort mauvais latin, ne se payèrent point de cette excuse, et le forçant à boire, s'écrièrent en furie *bibat et moriatur*. Marége, qui était fort plaisant et aussi fort colère, n'en sortait point quand il le contait à son retour, et faisait beaucoup rire ceux qui lui en entendaient faire le récit.

Cependant les lettres de nos deux abbés faisaient tout espérer, et celles du prince de Conti tout craindre. Il trouvait que 10 millions ne l'acquitteraient pas des promesses que l'abbé de Polignac avait faites. C'était là-dessus que l'abbé comptait, et ceux qu'il avait engagés par là voulaient voir des espèces à bon escient, avant de se comporter de même : cela arrêta tout court le prince Sapiéha et l'armée de Lithuanie qui devait venir joindre le prince de Conti, qui demeurait toujours en rade et à bord, bien résolu de ne mettre pied à terre que lorsqu'il verrait des troupes à portée et prêtes à le recevoir; mais au lieu d'armée, qui ne fit pas une seule marche vers lui, il ne vit que des Polonais avides qui le pressaient d'acquitter les promesses immenses que l'abbé de Polignac leur avait faites. Le desir de réussir dans cette grande affaire, dont il espérait la pourpre, l'avait aveuglé, et tiré de lui des engagemens impossibles, de sorte que, trompé le premier en tout, il trompa le roi et le prince de Conti.

Quoique le primat tînt bon avec un parti et des troupes cantonnées dans son château de Lowitz, le manque de vivres, les glaces très prochaines sur ces mers, ni corps d'armée, ni corps de noblesse en aucun mouvement pour venir recevoir M. le prince de Conti, force déserteurs considérables, faute d'acquitter les promesses de l'abbé de Polignac : c'en était plus qu'il ne fallait pour persuader le retour à un candidat plus empressé que

n'était M. le prince de Conti, qui pour soi et pour la France faisait un triste et humiliant personnage, accueilli de personne, aboyé de tous, et n'osant mettre pied à terre dans un parage ennemi qui lui refusait des vivres, et ne voulait laisser approcher aucun de ses bâtimens. Il manda donc au roi sa résolution et ses raisons. Le roi les loua tout haut à M. le Prince, et envoya Torcy faire compliment de sa part à madame la princesse de Conti sur sa douleur de ce qu'elle ne serait point reine et sur le plaisir de revoir bientôt M. le prince de Conti. On a vu plus haut ce qu'il en fallait croire de cette joie du roi; et en même temps il envoya ordre aux abbés de Polignac et de Châteauneuf de revenir. Un détachement de trois mille chevaux saxons vint secrètement autour de l'abbaye d'Oliva pour enlever M. le prince de Conti, espérant qu'il aurait mis pied à terre. L'abbé de Polignac s'en sauva à grand'peine, et vendu par ceux de Dantzick y perdit tout son équipage.

Bart mit à la voile le 6 novembre et ne put sortir de la rade de Dantzick que le 8; il prit chemin faisant cinq vaisseaux de Dantzick. Celui de M. le prince de Conti ayant touché le 15 sur un banc près de Copenhague, il y passa sur une chaloupe, et y coucha chez M. Guldenlew. Il vit après le roi de Danemark incognito, sous le nom du comte d'Alais. Il se rembarqua le 19, laissant les cinq vaisseaux de Dantzick en dépôt au roi de Danemark. Il arriva le 10 décembre à Nieuport; il y débarqua parce que la paix était faite, pour achever son voyage par terre, et le jeudi au soir 12, il arriva à Paris, où il se trouva plus à son gré qu'il n'eût fait roi à Varsovie. Le lendemain matin, vendredi 13, il salua le roi qui le reçut à merveille, au fond bien fâché de le revoir. Il essuya un mauvais temps continuel en ce retour, et ne vit point le primat. Premiski dont il se louë le plus, lui dit sur son

vaisseau : que s'il avait su qu'il songeât à venir, il serait accouru en France pour l'en empêcher, tant il y avait peu d'apparence de succès.

Ce prince qui n'avait pu cacher sa douleur à son départ, ne put empêcher qu'on ne démêlât à son retour son contentement extrême. Il trouva que monseigneur le duc de Bourgogne venait d'épouser la princesse de Savoie. L'abbé de Polignac reçut en chemin ordre d'aller droit en son abbaye de Bonport, près du Pont-de-l'Arche en Normandie, sans approcher de la cour ni de Paris; et l'abbé de Châteauneuf reçut en même temps un pareil ordre d'exil. Le prince de Conti, tout mesuré qu'il est, se plaignit hautement de l'abbé de Polignac; il lui pardonna difficilement la peur qu'il lui a donnée. J'ai voulu achèver tout de suite tout ce qui regarde ce triste, mais illustre voyage; il faut maintenant revenir sur mes pas.

CHAPITRE III.

Expédition hardie de Pointis à Carthagène. — Situation du maréchal de Choiseul et du prince Louis de Bade, qui prend Ebernbourg. — Suspension d'armes sur le Rhin. — Je suis en peine pour employer mon temps. — Une équipée. — L'armée se sépare. — Je reviens à Paris. — Portland et ses conférences avec le maréchal de Boufflers à la tête des armées. — Paix signée à Ryswick. — Attention du roi pour le roi et la reine d'Angleterre. — Haine personnelle du roi et du prince d'Orange et sa cause.

Pointis, chef d'escadre, se rendit célèbre par son entreprise sur Carthagène. Il prit en passant des flibustiers à l'île de Saint-Domingue, dont du Casse, qui avait été long-temps avec eux, était devenu gouverneur à force de

mérite. Avec ce secours il alla attaquer Carthagène qui ne s'y attendait pas et se défendit fort mal. Il la pilla, et outre 9 millions en argent ou en barre, ce qui y fut pris en pierreries et en argenterie est inconcevable. Cette expédition qui a tout-à-fait l'air d'un roman, fut conduite avec un jugement, et dans l'exécution avec une présence d'esprit égale à la valeur; les flibustiers eurent grand débat avec Pointis pour leur part, de la plus grande partie de laquelle ils se prétendaient fraudés. Comme ils virent qu'il se moquait d'eux, ils retournèrent tout court à Carthagène, la pillèrent de nouveau, y firent un riche butin, et y trouvèrent encore beaucoup d'argent, puis envoyèrent ici Galifet, lieutenant de roi de Saint-Domingue, qui était à l'expédition, porter les plaintes de du Casse et les leurs. Pointis fut poursuivi par vingt-deux vaisseaux anglais à qui il échappa. Ils prirent quelques bâtimens flibustiers, sur lesquels il n'y avait presque rien, et le vaisseau de Pointis qui servait d'hôpital où il n'y avait que des malades et quelques pestiférés. Galifet arriva à Versailles le 20 août, et presque en même temps Pointis à Brest, malgré six vaisseaux anglais qui l'attendaient à l'entrée. Il salua le roi à Fontainebleau, le 27 septembre, de qui il fut très bien reçu et fort loué. Il sauva toute sa prise, et présenta au roi une émeraude grosse comme le poing, et se justifia fort contre du Casse et ses flibustiers. Peu de jours après il fut nommé lieutenant-général, et je pense qu'il s'est mis en état d'achever sa vie fort à son aise.

J'ai laissé le maréchal de Choiseul au camp de Musbach qui s'avança à Odernhein. Le prince Louis de Bade avait passé le Rhin à Mayence presque en même temps que nous à Strasbourg, et il était à Creutzsnach sur la Naw où il s'était retranché. La Naw est une rivière guéable partout, mais assez large, fort rapide avec de

l'eau jusqu'au poitrail des chevaux, et quelquefois plus dans son milieu; son lit plein de gros cailloux roulans et glissans, fort incommodes; les bords du côté du Hundsruch élevés et escarpés. Ceux du côté de l'Alsace sont plats. Creutzsnach est un peu élevé, il est des deux côtés avec un pont qui les joint et qui enfile directement la rivière. Le prince Louis avait bien fortifié le côté de Crentzsnach du côté de l'Alsace, tenait toute cette petite ville et son pont, et avait son armée le long de la Naw qui coulait à sa tête, et ses flancs couverts chacun d'un ruisseau. En cette posture, il fouettait de son camp tout ce qui pouvait s'approcher de la rivière, qui l'était elle-même du pont, et avec la hauteur de son côté voyait fort loin du nôtre. Il demeura ainsi tranquillement plusieurs jours, amassant quantité de fourrages du Hundsruck par ses derrières, et toutes les provisions et munitions de Mayence par un pont de bateaux qu'il jeta à trois ou quatre lieues de Bingen, où aussi il établit ses fours. Dès qu'il eut tout à souhait, il attaqua le château d'Ebernbourg par un détachement de son armée qui se relevait tous les jours. Ebernbourg est un pigeonnier sur une pointe de rochers, à demi-lieue de Creutzsnach dans la montagne. Sa situation ni celle du pays ne demandaient point d'investiture, ni plus d'une attaque, de manière que les Impériaux faisaient ce petit siège en pantoufles.

Le maréchal de Choiseul s'était approché d'eux, et le bruit de leur canon était une musique piquante à entendre. De secourir ce château rien ne le permettait; d'attaquer le prince Louis, posté comme je viens de le représenter, parut entièrement impossible; restait un troisième parti, c'était de s'aller placer sur une hauteur en-deçà de la Naw qui commandait leur attaque, et la faire cesser par nos batteries; mais en même temps il se trouva

qu'il n'y avait pas pour trois jours de fourrages, après quoi il faudrait se retirer. Ce dernier parti n'allait donc qu'à leur faire suspendre trois jours durant leur siège pour leur laisser après toute liberté, et par cela même il fut jugé ridicule. Ce que le maréchal de Choiseul fit de mieux, fut d'assembler tous les officiers-généraux, de leur exposer l'état des choses, et de les obliger tous à dire leur avis l'un après l'autre tout haut et devant tous. Par ce moyen il coupa court à tous les propos qui pourraient se tenir et s'écrire, parce que chacun parlant tout haut devant tant de témoins, il n'y aurait plus de porte de derrière, et c'était ce que le maréchal s'était proposé. Dans cette espèce de conseil de guerre, chacun se regarda, et fut bien étonné d'avoir à dire si publiquement qu'il ne pût se dédire ou déguiser ce qu'il aurait dit. Aucun ne fut d'avis d'attaquer le prince Louis, sans exception, aucun ne fut d'avis d'aller sur cette hauteur pour ne faire que suspendre l'attaque d'Ebernbourg et se retirer trois jours après, excepté Villars seul dont tous se moquèrent. Il fut donc résolu de se retirer lorsqu'il n'y aurait plus de fourrage; et cependant d'Arcy se rendit avec tous les honneurs de la guerre, excepté du canon, et fut traité par le prince Louis avec toute sorte de politesse et les louanges que méritaient sa valeur et sa belle défense. Il avait été capitaine dans Picardie : nous gagnâmes donc en deux marches le camp de Marcksheim, où, logé un peu à part avec quatre ou cinq de mes amis, je me délassai de la querelle des officiers-généraux, dont je n'avais cessé d'être fatigué, surtout depuis que le courrier du cabinet nous eut fait repasser le Rhin.

Ce fut en ce camp que nous reçûmes, par un courrier du cabinet, la nouvelle de la paix signée à Ryswick, excepté avec l'empereur et l'empire, et de la suspension d'armes avec eux. M. le maréchal de Choiseul envoya

aussitôt un trompette à M. le prince Louis de Bade, et lui manda l'ordre qu'il venait de recevoir. Le prince Louis caressa fort le trompette, et manda au maréchal qu'il avait le même avis de La Haye par M. Straatman, un des ambassadeurs de l'empereur, mais qu'il n'avait encore aucun ordre de Vienne, ce qui n'empêcherait pas d'observer la suspension en attendant. Il défendit aussitôt tous actes d'hostilités et rappela tous les hussards et tous les partis qui étaient dehors. J'eus grande envie de prendre cette occasion d'aller voir Mayence; plusieurs y furent, mais je n'en pus jamais obtenir la permission du maréchal. Il se tint toujours à dire que j'étais trop marqué, et que, tout général d'armée qu'il était, il n'y avait que le roi qui pût permettre à un duc et pair de sortir du royaume. Nous n'en fûmes pas long-temps à portée, mais ma curiosité n'en fut pas moins dépitée. La suspension était jusqu'au 1er novembre, et laissait à cette armée liberté de subsister en attendant en pays ennemi. Comme par la suspension il n'y avait rien à craindre, et que les fourrages manquaient absolument, l'armée alla cantonner dans le pays de la Sarre, et le maréchal prit son quartier général aux Deux-Ponts. Un comte de Nassau Hautveiller, voisin de là, y amena de fort bons chiens courans pour le lièvre, et cette honnêteté nous fit grand plaisir. L'ennui nous faisait faire des promenades à pied de trois ou quatre lieues, et nous gagna à tel point plusieurs que nous étions, qu'il nous persuada une vraie équipée.

Du Bourg, lors maréchal-de-camp et directeur de la cavalerie, faisait ses revues par les quartiers. Il nous conta plusieurs choses curieuses d'une femme possédée, qu'il avait apprises en passant à l'abbaye de Metloch, à deux lieues de Sarre-Louis, qu'on y exorcisait, et que pourtant il n'avait point vue. Sur cela nous partîmes sept

ou huit, moitié relais, moitié poste, pour faire dix-huit lieues. Au sortir de Sarre-Louis, nous trouvâmes des gens qui en venaient, et qui nous assurèrent que cette possédée n'était rien moins, mais une espèce de folle, ou une pauvre créature qui cherchait à se faire nourrir. La honte et le courrier qui portait les quartiers d'hiver, et l'ordre de la séparation de l'armée que nous avions rencontré à deux lieues de là, nous empêchèrent de pousser plus loin. Nous tournâmes bride, et revînmes tout de suite à Deux-Ponts, où je trouvai le courrier de cabinet couché dans le lit de mon valet de chambre. Dès le lendemain matin je pris congé de M. le maréchal de Choiseul, et je partis pour Paris.

Cette sottise me fait souvenir d'une histoire si extraordinaire et de telle nature, que je n'ai pu l'oublier; mais je ne la rapporterai pas ici, pour ne pas en allonger les Mémoires. J'avais lié une grande amitié dans les mousquetaires avec M. le marquis de Rochechouart-Faudoas, qui y était aussi, quoique de plusieurs années plus âgé que moi. C'était un homme de valeur, d'excellente compagnie, et de beaucoup d'esprit, de sens, de discernement et de savoir. Il était riche et paresseux; il ne trouva pas les portes ouvertes pour s'avancer dans le service aussi promptement qu'il l'eût voulu, il se dépita contre M. de Barbésieux, et quitta. Madame la duchesse de Mortemart et moi le voulûmes marier à une fille de M. le duc de Chevreuse qui épousa ensuite M. de Lévi. M. de Chevreuse en mourait d'envie, mais il ne finissait pas aisément une affaire. M. de Rochechouart s'en lassa, et il épousa une Chabanne, riche, fille du marquis de Curton. Il ne vécut pas longtemps avec elle, n'en eut point d'enfans, et mourut chez lui près de Toulouse fort brusquement. Sa femme en fut si touchée qu'elle se fit religieuse aux Bénédictines de

Montargis, où elle vécut très saintement. J'ai voulu expliquer quel était le marquis de Rochechouart ; parce qu'il a été témoin oculaire de l'histoire dont il s'agit, qu'il vint tout droit à Paris du lieu près de Toulouse où il en eut le spectacle, et me la conta en arrivant. C'était en carême 1696; je lui en fis tant de scrupule, qu'il alla au grand pénitencier. Par la dernière lettre que j'ai reçue de lui, de chez lui où il était retourné en automne la même année, il me mandait que la même histoire, interrompue à sa vue la première fois, recommençait dans le même lieu avec le savant et l'homme de Pampelune, et que dans peu de jours il m'en ferait savoir le succès définitif. C'est en ce point qu'il mourut, et je n'en ai pu apprendre de nouvelles, parce que, ayant promis le secret du nom de son ami et du lieu où cela se passait, il ne me voulut jamais nommer ni l'un ni l'autre. Ce marquis de Rochechouart fut une vraie perte, et je le regrette encore tous les jours.

La campagne se passa fort tranquillement en Flandre, après la prise d'Ath par le maréchal Cattinat. Il n'y fut partout question que de s'observer et de subsister. La paix cependant se traitait fort lentement à Ryswick, où il s'était perdu beaucoup de temps en cérémonial et en communications de pouvoirs. Les Hollandais, qui voulaient la paix, s'en lassaient et plus encore le prince d'Orange, qui avait beaucoup perdu en Angleterre, et qui ne tirait pas du parlement ce qu'il voulait. Son grand point était d'être reconnu roi d'Angleterre par la France, et, s'il pouvait, d'obliger le roi à faire sortir de son royaume le roi Jacques d'Angleterre et sa famille ; l'empereur, fort embarrassé de sa guerre de Hongrie, des révoltes de cette année, des avantages considérables que les Turcs y avaient remportés, ne voulait point de paix sur la mauvaise bouche. Il retenait l'Espagne par cette

raison, dans l'espérance d'évènemens qui le missent en meilleure posture et lui procurassent des conditions plus avantageuses. Tout cela arrêtait la paix. Le prince d'Orange, bien informé du desir extrême que le roi avait de la faire, jugea en devoir profiter pour tirer meilleur parti de l'opiniâtreté de la maison d'Autriche, et, sans avoir l'air de l'abandonner, après en avoir reçu une si utile protection contre les Stuarts et les catholiques pour son usurpation, faire une paix particulière, en stipulant pour cette maison, si elle voulait y entrer, sinon conclure pour l'Angleterre et la Hollande, et s'en sauver en alléguant que cette république dont il recevait ses principaux secours et de laquelle il était bien connu qu'il était maître plus que souverain, et l'Angleterre dont il ne l'était pas tant à beaucoup près, quoique roi, lui avaient forcé la main, et que tout ce qu'il avait pu, dans une presse si peu volontaire, avait été de prendre soin, autant que possible, de mettre à couvert les intérêts de l'empereur et de l'Espagne. Suivant cette idée, qu'il fit adopter secrètement aux Hollandais, Portland, par son ordre, fit demander tout à la fin de juin une conférence au maréchal de Boufflers, à la tête de leurs armées.

Portland était Hollandais, s'appelait Benting, avait été beau et parfaitement bien fait, et en conservait encore des restes; il avait été nourri page du prince d'Orange. Il s'était personnellement attaché à lui. Le prince d'Orange lui trouva de l'esprit, du sens, de l'entregent et propre à l'employer en beaucoup de choses. Il en fit son plus cher favori, et lui communiquait ses secrets, autant qu'un homme aussi profond et aussi caché que l'était le prince d'Orange en était capable. Benting discret, secret, poli aux autres, fidèle à son maître, adroit en affaires, le servit très utilement. Il eut la première confiance du projet et de l'exécution de la révolution

d'Angleterre; il y accompagna le prince d'Orange, l'y servit bien; il en fut fait comte de Portland, chevalier de la jarretière et fut comblé de biens; il servait de lieutenant-général dans son armée. Il avait eu commerce avec le maréchal de Boufflers, à sa sortie de Namur, et pendant qu'il fut arrêté.

Le prince d'Orange n'ignorait ni le caractère ni le degré de confiance et de faveur auprès du roi, des généraux de ses armées. Il aima mieux traiter avec un homme droit, franc et libéral, tel qu'était M. de Boufflers, qu'avec l'emphase, les grands airs et la vanité du maréchal de Villeroy. Il ne craignit pas plus l'esprit et les lumières de l'un que de l'autre, et il comprit que ce qui passerait par eux irait droit au roi et viendrait de même du roi à eux, mais que par Boufflers ce serait avec plus de précision et de sûreté, parce qu'il n'y ajouterait rien du sien, ni à informer le roi, ni à donner ses réponses. Boufflers répondit à un gentilhomme du pays chargé de cette proposition de Portland, qu'il en écrirait au roi par un courrier exprès, et ce courrier lui apporta fort promptement l'ordre d'accorder la conférence, et d'écouter ce qu'on lui voudrait dire. Elle se tint presqu'à la tête des gardes avancées de l'armée du maréchal de Boufflers. Il y mena peu de suite, Portland encore moins, qui ne s'approchèrent point, et demeurèrent à cheval chacune de son côté. Le maréchal de Boufflers et Portland s'avancèrent seuls avec quatre ou cinq personnes, et, après les premiers complimens, mirent pied à terre seuls et à distance de n'être point entendus. Ils conférèrent ainsi debout, en se promenant quelques pas. Il y en eut trois de la sorte dans le mois de juillet, après la première de la fin de juin. La dernière de ces quatre fut plus nombreuse en accompagnement, et les suites se mêlèrent et se parlèrent avec force civilités, comme ne doutant plus de la paix. Les ministres de l'empereur en

firent des plaintes à ceux d'Angleterre à La Haye qui furent froidement reçues. A chaque conférence le maréchal de Boufflers en rendait compte par un courrier. La cinquième se tint, le 1er août, au moulin de Zenich, entre les deux armées. Portland y fit présent de trois beaux chevaux anglais au maréchal de Boufflers, d'un au duc de Guiche, beau-frère du maréchal, et d'un autre à Pracomtal, lieutenant-général, gendre de Montchevreuil, et extrêmement bien avec le maréchal de Boufflers qu'ils avaient suivi à cette conférence. La sixième fut extrêmement longue, et la dernière se tint dans une maison de Notre-Dame-de-Hall que Portland avait fait meubler et où il avait fait porter de quoi écrire. Lui et le maréchal furent enfermés long-temps dans une chambre, pendant que leur suite, pied à terre, nombreuse de part et d'autre et mêlée ensemble, fit la conversation d'une manière polie et fort amiable, comme ne doutant plus de la paix.

En effet ces conférences la pressèrent. Les ministres des alliés eurent peur que le maréchal de Boufflers et Portland ne vinssent au point de conclusion pour l'Angleterre, et que la Hollande n'y fût entraînée; et la prise de Barcelonne fut un nouvel aiguillon qui rendit effectif et sérieux à Ryswick ce qui jusqu'alors n'avait été qu'un indécent pelotage. Je ne m'embarquerai pas ici dans le récit de cette paix. Elle aura vraisemblablement le sort de toutes les précédentes; des acteurs et des spectateurs curieux et instruits en écriront la forme et le fond; je me contenterai de dire que tout le monde convint après, que les alliés n'eurent Luxembourg que de la grâce de M. de Harlay, qui, malgré ses deux collègues, trancha du premier, quoique les deux autres aient beaucoup souffert de ses avis et de ses manières, et qu'ils aient eu la sagesse de n'en venir jamais à aucune brouillerie. J'ai ouï assurer ce fait souvent à Caillières qui ne s'en pouvait

consoler. L'empereur et l'empire à leur ordinaire ne voulaient pas signer avec les autres, mais autant valut, et leur paix se fit ensuite telle qu'elle avait été projetée à Ryswiek.

La première nouvelle qu'on eut de sa signature fut par un aide-de-camp du maréchal de Boufflers qui arriva le dimanche 22 septembre à Fontainebleau, dépêché par ce maréchal, sur ce que l'électeur de Bavière lui avait mandé que la paix avait été signée à Ryswiek le vendredi précédent à minuit. Le lendemain matin il arriva un autre courrier du même maréchal, accompagnant jusque-là celui que l'électeur envoyait porter la même nouvelle en Espagne, et à quatre heures après-midi du même lundi, un autre de don Bernard-François de Quiros, premier ambassadeur plénipotentiaire d'Espagne, pour y porter la même nouvelle. M. de Bavière eut la petitesse de faire écrire pour prier qu'on amusât ce courrier de l'ambassadeur, pour donner moyen au sien d'arriver avant lui à Madrid; et le plaisant est qu'on avait beau jeu à l'amuser, il n'avait pas un sou pour payer sa poste ni pour vivre, et le roi lui fit donner de l'argent. On sut par lui qu'il était six heures du matin du samedi quand la paix fut signée. Enfin, le jeudi, 26 septembre, Celi, fils de Harlay, arriva à cinq heures du matin à Fontainebleau, après s'être amusé en chemin avec une fille qu'il trouva à son gré et du vin qui lui parut bon. Il avait fait toutes les sottises et toutes les impertinences dont un jeune fou et fort débauché et parfaitement gâté par son père s'était pu aviser, dont plusieurs même avaient été fort loin et importantes, qu'il couronna par ce beau délai : ainsi il n'apprit rien de nouveau.

Le roi et la reine d'Angleterre étaient à Fontainebleau, à qui la reconnaissance du prince d'Orange fut bien amère; mais ils en connaissaient la nécessité pour

avoir la paix, et savaient bien aussi que cet article ne l'était guère moins au roi qu'à eux-mêmes, dont j'expliquerai tout présentement la raison. Ils se consolèrent comme ils purent, et parurent même fort obligés au roi, qui tint également ferme à ne vouloir pas souffrir qu'ils sortissent de France, ni qu'ils quittassent le séjour de Saint-Germain. Ces deux points avaient été vivement demandés; le dernier surtout dans l'impossibilité d'obtenir l'autre, tant à Ryswick que dans les conférences par Portland. Le roi eut l'attention de dire à Torcy, sur le point de la signature, que si le courrier qui en apporterait la nouvelle arrivait, un ou plusieurs, l'un après l'autre, il ne le lui vînt point dire, s'il était alors avec le roi et la reine d'Angleterre; et il défendit aux musiciens de chanter rien qui eût rapport à la paix, jusqu'au départ de la cour d'Angleterre.

On sut en même temps que le prince Eugène avait gagné un bataille considérable en Hongrie, qui y rétablit fort les affaires et la réputation de l'empereur, mais dont, faute d'argent, il ne put profiter, comme il eût été aisé de faire grandement. Pour achever de suite cette matière de la paix, les ratifications étant échangées, elle fut publiée le 22 octobre, à Paris, avec l'Angleterre et la Hollande, et huit jours après avec l'Espagne. Celi, qui était retourné, arriva à Versailles le 2 novembre portant la nouvelle de la signature de la paix avec l'empereur et presque tout l'empire; quelques protestans faisaient encore des difficultés de signer la paix, parce que le roi insistait que la religion catholique fût conservée dans les pays à eux rendus, et à la fin ils y passèrent. Celi, malgré sa conduite, eut 12,000 livres de gratification. On peut juger que les *Te Deum* et les harangues de tous les corps furent la suite de cette paix, dans lesquelles il fut bien répété que le roi avait bien voulu la donner à l'Eu-

rope. Retournons maintenant à beaucoup de choses laissées en arrière, pour n'avoir pas voulu interrompre le voyage de M. le prince de Conti, et la conclusion de la paix. Ajoutons-y, auparavant de finir la guerre, que pendant la campagne et vers le fort des conférences du maréchal de Boufflers, M. le comte de Toulouse fut fait seul lieutenant-général.

Je m'aperçois que j'oublie de tenir parole sur les raisons particulières qui rendaient au roi la reconnaissance du prince d'Orange pour roi d'Angleterre si amère; les voici : Le roi était bien éloigné, quand il eut des bâtards, des pensées qui, par degrés, crûrent toujours en lui pour leur élévation. La princesse de Conti, dont la naissance était la moins odieuse, était aussi la première; le roi la crut magnifiquement mariée au prince d'Orange, et la lui fit proposer, dans un temps où ses prospérités et son nom dans l'Europe lui persuadaient que cela serait reçu comme le plus grand honneur et le plus grand avantage. Il se trompa. Le prince d'Orange était fils d'une fille du roi d'Angleterre, Charles Ier, et sa grand'mère était fille de l'électeur de Brandebourg. Il s'en souvint avec tant de hauteur qu'il répondit nettement que les princes d'Orange étaient accoutumés à épouser des filles légitimes des grands rois, et non pas leurs bâtardes. Ce mot entra si profondément dans le cœur du roi qu'il ne l'oublia jamais, et qu'il prit à tâche, et souvent contre son plus palpable intérêt, de montrer combien l'indignation qu'il en avait conçue était entrée profondément dans son âme.

Il n'y eut rien d'omis de la part du prince d'Orange pour l'effacer : respects, soumissions, offices, patience dans les injures et les traverses personnelles, redoublement d'efforts, tout fut rejeté avec mépris. Les ministres du roi en Hollande eurent toujours un ordre exprès de traverser ce prince, non-seulement dans les affaires d'état,

mais dans toutes les particulières et personnelles; de soulever tout ce qu'ils pourraient de gens des villes contre lui, de répandre de l'argent pour faire élire aux magistratures les personnes qui lui étaient le plus opposées, de protéger ouvertement ceux qui étaient déclarés contre lui, de ne le point voir; en un mot, de lui faire tout le mal et toutes les malhonnêtetés dont ils se pourraient aviser. Jamais le prince, jusqu'à l'entrée de cette guerre, ne cessa, et publiquement, et par des voies les plus sourdes, d'apaiser cette colère; jamais le roi ne s'en relâcha. Enfin, désespérant d'obtenir de rentrer dans les bonnes grâces du roi, et dans l'espérance de sa prochaine invasion de l'Angleterre, et de l'effet de la formidable ligue qu'il avait formée contre la France, il dit tout haut qu'il avait toute sa vie inutilement travaillé à obtenir les bontés du roi, mais qu'il espérait du moins être plus heureux à mériter son estime. On peut juger ensuite quel triomphe ce fut pour lui que de forcer le roi à le reconnaître roi d'Angleterre, et tout ce que cette reconnaissance coûta au roi.

CHAPITRE IV.

M. d'Orléans cardinal. — Mort du célèbre Santeuil, — du baron de Beauvais, — de la Chaise, — de la duchesse de la Feuillade, — du duc de Duras. — Epoque où les ducs maréchaux de France portent le nom de maréchal. — Retraite volontaire de Pelletier, ministre d'état. — Sa fortune et sa famille. — Les postes à M. de Pomponne. — Maximes du roi contre un premier ministre et son opinion pour l'introduction des ecclésiastiques dans le conseil. — Emplois au-dehors. — Bonrepos et sa fortune. — Des Alleurs. — Du Héron. — Prince de Hesse-Darmstadt fait grand d'Espagne, et pourquoi.

Le roi était au conseil à Marly le mardi dernier juillet, lorsque le courrier du cardinal Jauson arriva appor-

tant la promotion des couronnes, et une heure après, celui du pape avec la calotte pour l'évêque d'Orléans, qui au sortir du conseil la lui présenta et la reçut baissé fort bas, de ses mains sur sa tête, avec beaucoup d'amitié. Pour achever de suite, le cardinal de Janson arriva le 8 septembre à Versailles, et avec lui l'abbé de Barrière, camerier du pape, avec la barette du cardinal de Coislin, à qui le roi la donna le lendemain à la messe. Quelques jours après, étant au lever du roi, il lui demanda si on le verrait à cette heure avec des habits d'invention : « Moi, sire, dit le nouveau cardinal, je me souviendrai toujours que je suis prêtre avant que d'être cardinal ». Il tint parole; il ne changea rien à la simplicité de sa maison et de sa table, et ne porta jamais que des soutanelles de drap ou d'étoffes légères, sans soie, et n'eut de rouge sur lui que sa calotte et le ruban de son chapeau. Le roi, qui s'en doutait bien, loua fort sa réponse, encore plus sa conduite qui le mit de plus en plus en vénération.

M. le Duc tint cette année les états de Bourgogne, en la place de M. le Prince, son père, qui n'y voulut pas aller. Il y donna un grand exemple de l'amitié des princes, et une bonne leçon à ceux qui la recherchent. Santeuil, chanoine régulier de Saint-Victor, a été trop connu dans la république des lettres et dans le monde, pour que je m'amuse à m'étendre sur lui. C'était le plus grand poète latin qui eût paru depuis plusieurs siècles; plein d'esprit, de feu, de caprices les plus plaisans, qui le rendaient d'excellente compagnie; bon convive surtout, aimant le vin et la bonne chère, mais sans débauche, quoique cela fût fort déplacé dans un homme de son état, et qui avec un esprit et des talens aussi peu propres au cloître, était pourtant au fond aussi bon religieux qu'avec un tel esprit il pouvait l'être. M. le Prince l'avait presque toujours à Chantilly quand il y allait; M. le Duc

le mettait de toutes ses parties; en un mot, princes et princesses, c'était de toute la maison de Condé à qui l'aimait le mieux, et des assauts contiuuels avec lui de pièces d'esprit en prose et en vers, et de toutes sortes d'amusemens, de badinages et de plaisanteries, et il y avait bien des années que cela durait. M. le Duc voulut l'emmener à Dijon; Santeuil s'en excusa, allégua tout ce qu'il put : il fallut obéir, et le voilà chez M. le Duc établi pour le temps des états. C'étaient tous les soirs des soupers que M. le Duc donnait ou recevait, toujours Santeuil à sa suite qui faisait tout le plaisir de sa table. Un soir que M. le Duc soupait chez lui, il se divertit à pousser Santeuil de vin de Champagne; et de gaîté en gaîté, il trouva plaisant de verser sa tabatière pleine de tabac d'Espagne dans un grand verre de vin, et de le faire boire à Santeuil pour voir ce qui en arriverait. Il ne fut pas longtemps à être éclairci. Les vomissemens et la fièvre le prirent, et en deux fois vingt-quatre heures, le malheureux mourut dans des douleurs de damné, mais dans les sentimens d'une grande pénitence, avec lesquels il reçut les sacremens et édifia autant qu'il fut regretté d'une compagnie peu portée à l'édification, mais qui détesta une si cruelle expérience.

D'autres morts suivirent de près. Le baron de Beauvais mourut d'apoplexie, duquel j'ai parlé ailleurs, et que le roi regretta.

La Chaise le suivit, capitaine de la Porte, et frère du père de la Chaise, qui d'écuyer de l'archevêque de Lyon dont il commandait l'équipage de chasse, lui fit cette fortune. Ils ne s'oublièrent ni l'un ni l'autre, tous deux firent toujours une profession ouverte de respect et d'attachement pour MM. de Villeroy, et la Chaise, n'évitait point de parler de l'archevêque de Lyon et de ses chasses. C'était un grand échalas, prodigieux en hauteur, et si mince,

qu'on croyait toujours qu'il allait rompre, très bon et honnête homme; il mourut en revenant de Bourbon, et son fils eut aussitôt sa charge, et deux jours après, le roi écrivit de sa main au père de la Chaise qu'il donnait à son neveu 100,000 écus de brevet de retenue, qui était aussi un fort honnête garçon.

La duchesse de la Feuillade mourut à Paris fort jeune, de la poitrine, et ce fut dommage de toutes façons, et il n'y eut que son mari qui ne s'en soucia guère. Il avait toujours très mal vécu avec elle, quoiqu'elle ne méritât rien moins, et avec un parfait mépris pour sa famille qui avait toujours fait merveilles pour lui. Il répondit une fois assez plaisamment à quelqu'un qui voulait parler à son beau-père, et qui lui demanda ce qu'il faisait, qu'il était à éplucher de la salade avec ses commis : en effet Châteauneuf n'avait aucun département que des provinces. Les huguenots étaient le département particulier de sa charge de secrétaire d'état, qui la rendait importante lorsqu'ils faisaient un corps armé avec lequel il fallait compter, mais depuis la révocation de l'édit de Nantes, cette charge de secrétaire d'état était à-peu-près nulle, et Châteauneuf de son génie et de sa personne existait encore moins s'il se pouvait. La Feuillade n'eut point d'enfans de ce mariage et n'avait guère cherché à en avoir.

Le duc de Duras mourut de la petite-vérole, et de beaucoup d'autres, en Flandre pendant la campagne. Il était brigadier de cavalerie avec distinction, et l'affaire de sa survivance de capitaine des gardes-du-corps était comme faite, ce qui augmenta fort la douleur de sa famille; sa mère, sœur du duc de Ventadour, ne s'en est jamais consolée; elle l'aimait uniquement. C'était un homme bien fait et d'une beauté singulière: le vin et les débauches l'avaient fort changé et rendu goutteux. C'é-

tait un fort honnête homme et fort aimé, brave, doux et voulant faire, mais sans aucun esprit. Son père l'avait assez étrangement marié de tous points; il lui céda sa dignité en le mariant, le fit appeler duc de Duras, et prit le nom de maréchal de Duras. Jusqu'alors on ne l'avait jamais appelé que le duc de Duras, et c'est le premier duc maréchal de France, qui, par le défaut de terres à porter divers noms, et pour la distinction de l'un et de l'autre, se soit fait appeler maréchal. Jamais on n'a dit que le duc de Navailles, le duc de Vivonne, etc. Depuis, cet exemple a été suivi par la même convenance, et peu-à-peu a quelquefois prévalu sans cette raison. Le duc de Duras ne laissa que deux filles; il n'avait qu'un frère beaucoup plus jeune que lui à qui le roi donna son régiment.

Le même jour de la nouvelle de cette mort, qui était un mercredi, le 18 septembre, à Versailles, veille du départ du roi pour Fontainebleau, M. Pelletier, ministre d'état, prit congé du roi à la fin du conseil, et, sans en avoir parlé à qui que ce fût qu'au roi, monta tout de suite en carrosse, et se retira en sa maison de Villeneuve-le-Roi. Il avait passé par les charges de conseiller au parlement et de président en la quatrième chambre des enquêtes, après il fut prévôt des marchands, et fit à Paris ce quai près de la Grève qui porte encore son nom. De là il devint conseiller d'état qui est le débouché ordinaire des prévôts des marchands. Il fut connu de M. le Tellier et de M. de Louvois qui le servirent pour les places, et entra tellement dans leur confiance qu'il devint l'arbitre des affaires de leur famille et des débats particuliers du père et du fils, qu'ils eurent toujours le bon esprit de cacher sous le dernier secret. A la mort de M. Colbert, MM. le Tellier et de Louvois, qui savaient ce que leur avait coûté un habile contrôleur général leur ennemi,

mirent tout leur crédit à faire donner cette place à Pelletier qui la craignit plus qu'il n'en eut de joie. Il y fut parfaitement reconnaissant pour ses bienfaiteurs. Après leur mort il continua d'être l'arbitre des affaires de leur famille à laquelle il demeura parfaitement attaché, et vécut toujours avec M. de Barbésieux dans une sorte de dépendance.

C'était un homme fort sage et fort modéré, fort doux et obligeant, très modeste et d'une conscience timorée; d'ailleurs fort pédant et fort court de génie. Il y a un mot du premier maréchal de Villeroy sur lui admirable. Il donnait un matin petite direction chez lui; tout ce qui la devait composer était arrivé, et on attendait M. Pelletier qui était contrôleur général. Enfin, las d'attendre, le maréchal envoya chez lui, et à Versailles où ils étaient, il n'y avait pas loin. On vint dire au maréchal de Villeroy qu'apparemment M. Pelletier avait oublié la petite direction, et qu'il était allé courre le lièvre. « Par.... répondit le maréchal en colère, avec son ton de fausset, nous avons vu M. Colbert qui n'en courait pas tant et qui en prenait davantage ». On rit et on commença la petite direction. Lorsque ce contrôleur général vit venir la la guerre de 1688, la confiance intime qui était entre M. de Louvois et lui lui en fit prévoir toutes les suites. C'était à lui à porter tout le poids par les fonds extraordinaires, et ce poids l'épouvanta tellement qu'il ne cessa d'importuner le roi jusqu'à ce qu'il lui permit de quitter sa place de contrôleur général. Outre que ce n'était pas le compte de M. de Louvois, qui avait repris alors le premier crédit, le roi y eut une grande peine. Il aimait et estimait Pelletier, il se souvenait toujours des embarras qu'il avait essuyés des divisions de MM. de Louvois et Colbert, il en était à l'abri entre Louvois et Pelletier, et à la veille d'une grande guerre ce lui était un grand soulagement.

N'ayant pu venir à bout de vaincre le contrôleur général après plusieurs mois de dispute, cette même convenance engagea le roi à lui proposer Pelletier de Sousi, son frère et intendant des finances, pour contrôleur général. Celui-ci avait bien plus de lumières et de monde, mais son frère ne crut pas devoir l'exposer aux tentations d'une place qu'il ne tient qu'à celui qui la remplit de rendre aussi lucrative qu'il veut, et il supplia le roi de n'y point penser. Le roi, plus plein d'estime encore par cette action pour Pelletier, mais plus embarrassé du choix, voulut qu'il le fît lui-même, et il proposa Pontchartrain dont j'aurai lieu de parler ailleurs, et qui fut contrôleur général. Pelletier demeura simple ministre d'état; et comme, hors de se trouver au conseil, il n'avait aucune fonction, il demeura peu compté par le courtisan qui l'appela le ministre Claude. Ils se souvenaient encore de celui de Charenton, et en effet Pelletier s'appelait Claude.

Il eut l'administration des postes à la mort de M. de Louvois, et le roi le traita toujours avec tant de confiance et d'amitié qu'à une maladie qu'avait eue le chancelier Boucherat, l'année précédente, il s'était laissé assez entendre à Pelletier pour que celui-ci pût compter d'être son successeur. Pelletier était droit et vraiment homme de bien. Il fit ses réflexions. Il avait toujours eu dessein de mettre un intervalle entre la vie et la mort, et il comprit qu'un chancelier ne pouvait plus se retirer. Boucherat, plus qu'octogénaire, tombait de jour en jour, cela fit peur à Pelletier; il voulut prévenir la vacance. L'affaire de la paix le retenait. Il ne trouvait pas séant de la laisser imparfaite, mais dès qu'il la vit assurée à-peu-près il demanda son congé. Ce fut un débat entre le roi et lui qui dura plus de deux mois; il ne l'arracha qu'à grand'peine. Au moins le roi exigea qu'il le viendrait voir tous les ans deux

ou trois fois dans son cabinet par les derrières, et qu'il conservât toutes ses pensions qui allaient à 80,000 livres de rente. Il capitula; il s'engagea à venir voir le roi comme il le desirait; mais il se débattit tant sur les pensions qu'il ne garda que 20,000 livres pour lui et 6,000 livres pour son fils à qui il avait remis, il y avait déjà long-temps, une charge de président à mortier, qu'il avait achetee étant contrôleur général. En entrant au conseil, d'où il partit pour sa retraite, il tira le duc de Beauvilliers dans une fenêtre et la lui confia. Il était fort son ami et de M. de Pomponne qui ne la sut que par l'évènement, et qui s'écria qu'il l'avait prévenu; mais Pomponne n'était pas en même situation. Il était chargé des affaires étrangères dont Torcy, son gendre, n'avait encore que le nom.

La famille de M. Pelletier fut également surprise et affligée, mais elle n'y perdit rien. Pelletier conserva tout son crédit, et fit plus pour elle de sa retraite qu'il n'avait fait jusqu'alors à la cour; il ne vit exactement personne à Villeneuve que sa plus étroite famille et quelques gens de bien. Il passa l'hiver à Paris avec son fils dans sa maison, et s'y élargit un peu davantage. Il était fort des amis de mon père, et il voulut bien me voir. J'en fus ravi, et j'admirai moins la sérénité douce et tranquille que je remarquai en lui, que son attention à rompre tous discours sur sa retraite et qui sentît l'encens. Il avait lors soixante-six ans et une santé parfaite de corps et d'esprit. Il passa toujours les hivers à Paris où je le voyais de temps en temps, et toujours avec plaisir et respect pour sa vertu, et tout le reste de l'année à Villeneuve, et soutint sa retraite avec une grande sagesse et une grande piété. Il avait épousé une Fleuriau, veuve d'un président de Fourcy, qu'il avait perdue il y avait long-temps. Madame de Châteauneuf, femme du secrétaire d'état, était

fille du premier mariage de sa femme, laquelle avait un frère d'âge fort disproportionné d'elle qui était M. d'Armenonville. M. Pelletier le fit travailler sous lui, et lui procura une charge d'intendant des finances. Il a été fort connu dans le monde, et j'aurai occasion d'en parler.

M. Pelletier, outre son fils aîné, en eut deux autres et deux filles mariées à M. d'Argouges et à M. Haligre, maîtres des requêtes tous deux. De sa retraite il fit le premier conseiller d'état, l'autre, président à mortier, tous deux fort jeunes, et un de ses fils évêque d'Angers, puis d'Orléans, quoique éborgné jeune d'une fusée à une fenêtre de l'hôtel de-ville au feu de la Saint-Jean. L'autre fut supérieur des séminaires de Saint-Sulpice. C'était un cafard qui en bannit la science et y mit tout en misérables minuties. Il usurpa du crédit à force de molinisme et eut souvent part aux grâces ecclésiastiques. Il était lourde dupe et dominait fort le clergé. C'était un animal si plat et si glorieux qu'il disait quelquefois à ses jeunes séminaristes qu'il malmenait pour des riens : « Mais vous autres, à qui donc croyez-vous avoir affaire? savez-vous que je suis fils d'un ministre d'état, et contrôleur général, et frère d'un évêque et d'un président à mortier? » et avec cela il croyait avoir tout dit.

Le roi ne remplit point la place de ministre et donna le soin des postes à M. de Pomponne. Peu de jours après, voyant au conseil des dépêches de Rome qui ne ressemblaient pas à celles qu'il avait accoutumé de recevoir du cardinal de Janson, qui après sept ans de séjour fort utile ne faisait qu'en arriver, le roi se mit sur ses louanges, et ajouta qu'il regardait comme un grand malheur de ne pouvoir pas le faire ministre. Torcy, qui avait porté les dépêches, mais sans s'asseoir ni opiner encore, crut faire sa cour de dire, entre haut et bas, qu'il n'y avait

personne plus propre que lui, et que dès qu'il avait le bonheur d'en être estimé capable par le roi, il ne voyait pas ce qui pouvait l'empêcher de l'être. Le roi, qui l'entendit, répondit que lorsqu'à la mort du cardinal Mazarin il avait pris le timon de ses affaires, il avait en grande connaissance de cause bien résolu de n'admettre jamais aucun ecclésiastique dans son conseil, et moins encore les cardinaux que les autres : qu'il s'en était bien trouvé, et qu'il ne changerait pas. Il ajouta qu'il était bieu vrai qu'outre la capacité, le cardinal de Janson n'aurait pas les inconvéniens des autres, mais que ce serait un exemple, qu'il ne le voulait pas faire, ce qui ne l'empêchait pas de regretter de ne l'y pouvoir faire entrer. Je l'ai su de Torcy même, et long-temps auparavant, de M. de Beauvilliers et de M. de Pontchartrain père.

Le comte de Portland fut destiné à l'ambassade de France, le comte de Tallard à celle d'Angleterre, et Bonrepos à celle de Hollande, qui fut relevé en Dannemark par le comte de Chamilly, neveu du lieutenant-général. Quelque temps après, Villars, commissaire géral de la cavalerie, fils du chevalier de l'ordre, fut choisi pour envoyé à Vienne; Phélypeaux, maréchal-de-camp à Cologne; des Alleurs à Berlin; du Héron, colonel de dragons, à Wolfenbuttel; d'Iberville à Mayence. Bonrepos se prétendait gentilhomme du pays de Foix : il avait passé sa vie dans les bureaux de la marine. M. de Seignelay s'en servait avec confiance, et quoique l'oncle et le neveu ne fussent pas toujours d'accord, M. de Croissy lui donna aussi la sienne. Un traité de marine et de commerce que, pendant la paix précédente, il alla faire en Angleterre où il réussit fort bien, le fit connaître à Croissy. Il y demeura long-temps à reprises, et en homme d'esprit et de sens, se procurait l'occasion de faire des voyages à la cour où il fit valoir son travail. Cet em-

ploi le décrassa. Il continua à travailler sous M. de Seignelay, puis sous M. de Pontchartrain, mais non plus sur le pied de premier commis; il obtint permission d'acheter une charge de lecteur du roi, pour en avoir les entrées et un logement à Versailles; il s'y était fait des amis de ceux de M. de Seignelay, et d'autres encore. Il était honnête homme et fort bien reçu dans les maisons les plus distinguées de la cour. Tout cela l'aida à prendre un plus grand vol, et il réussit toujours dans ses ambassades. C'était un très petit homme, gros, d'une figure assez ridicule, avec un accent désagréable, mais qui parlait bien, et avec qui il y avait à apprendre, et même à s'amuser. Quoiqu'il ne se fût pas donné pour un autre, il était sage et respectueux; il avait fort gagné chez M. de Seignelay pendant la prospérité de la marine; il était riche et entendu, fort honorable et toutefois ménageait très bien son fait. Il était frère de d'Usson, lieutenant-général qui n'était pas sans mérite à la guerre où il a passé toute sa vie, point mariés tous deux. Ils prirent soin d'un fils de leur frère aîné qui était demeuré dans son pays de Foix, et dont on n'a jamais ouï parler. Ce neveu s'appelait Bonac dont j'aurai occasion de parler.

Des Alleurs était un Normand de fort peu de chose, fait à peindre, et de grande mine, qui lui avait fort servi en sa jeunesse, et avait été long-temps capitaine aux gardes; il servit toute cette guerre de major-général à l'armée du Rhin, et il était excellent. A la longue, il devint lieutenant-général et grand'croix de Saint-Louis. C'était un matois doux, respectueux, affable à tout le monde, et qui le connaissait bien; il avait de la valeur et beaucoup d'esprit, du tour, de la finesse, avec un air toujours simple et aisé. Il s'amouracha à Strasbourg, où il était employé les hivers, de mademoiselle de Lutzbourg, belle, bien faite, et de fort bonne maison, la-

quelle avait eu plus d'un amant, et qui n'ayant rien vaillant que beaucoup d'esprit et d'adresse, voulut faire une fin comme les cochers, et fit si bien qu'elle l'épousa.

Du Héron était aussi Normand et peu de chose, fort bien fait aussi, mais d'une autre façon et bien plus jeune. C'était un très bon officier et un des plus excellens sujets qu'on pût choisir à tous égards pour les négociations, et avec cela doux, modeste et appliqué, et fort honnête homme. Iberville avait été dans les bureaux de M. de Croissy, d'où on le prit pour Mayence. C'était encore un Normand et fort délié, et très capable d'affaires. Des autres, j'aurai lieu d'en parler ailleurs, ainsi que de Puysieux, qui alla relever Amelot, conseiller d'état en Suisse, et d'Harcourt en Espagne.

Ces emplois étrangers me font souvenir d'une anecdote étrangère qui mérite bien de n'être pas oubliée. J'ai remarqué en parlant du siège et de la prise de Barcelonne par M. de Vendôme, que le prince de Darmstadt commandait dans le Montjouï, qui en est comme la citadelle, quoiqu'un peu séparé. Le fil de la narration m'a emporté ailleurs, il faut revenir à ce prince. C'était un homme fort bien fait, de la maison de Hesse, parent de la reine d'Espagne, de ces cadets qui n'ont rien, qui servent où ils peuvent pour vivre, et qui vont cherchant fortune. On prétend qu'à un premier voyage qu'il fit en Espagne, il ne déplut pas à la reine. Le reste de ce que je vais raconter, on le prétendit aussi, je n'en puis fournir d'autres garans, mais je l'ai ouï prétendre par des personnages qui n'étaient ni accusés ni en places de parler légèrement. On prétendit donc que le même conseil de Vienne qui, par raison d'état, ne se fit pas scrupule d'empoisonner la reine d'Espagne, fille de Monsieur, parce qu'elle n'avait point d'enfans, et parce qu'elle avait trop d'ascendant sur le cœur et sur l'esprit du roi son mari, et qui

fit exécuter ce crime par la comtesse de Soissons, réfugiée en Espagne, sous la direction du comte de Mansfeld, ambassadeur de l'empereur à Madrid, ne fut pas plus scrupuleux sur un autre point.

Il avait remarié le roi d'Espagne à la sœur de l'impératrice. C'était une princesse grande, majestueuse, très bien faite, qui n'était pas sans beauté et sans esprit, et qui, conduite par les ministres de l'empereur et par le parti qu'il s'était de longue main formé à Madrid, prit un grand crédit sur le roi d'Espagne. C'était bien une partie principale de ce que le conseil de l'empereur s'était proposé, mais le plus important manquait, c'était des enfans. Il en avait espéré de ce second mariage, parce qu'il s'était leurré que l'empêchement venait de la reine, dont le conseil s'était défait. Ne pouvant plus se dissimuler au bout de quelques années de ce second mariage que le roi d'Espagne ne pouvait avoir d'enfans, ce même conseil eut recours au prince de Darmstadt. Comme l'exécution n'était pas facile, et demandait des occasions qui ne pouvaient être amenées que par un long temps, ils l'engagèrent à s'attacher tout-à-fait au service d'Espagne, et l'empereur et ses partisans l'appuyèrent de toutes leurs forces, non-seulement pour lui faire trouver tous les avantages qui pouvaient l'y fixer, mais tous les moyens encore de pouvoir demeurer à la cour, qui était tout leur but; c'est ce qui le fit gouverneur des armes en Catalogne après la perte de Barcelonne, et la paix faite, c'est ce qui à la fin de cette année, le fit faire grand d'Espagne à vie, pour qu'il pût demeurer à la cour et s'y insinuer à loisir, pour venir à bout du dessein de faire un enfant à la reine.

Les princes étrangers effectifs, c'est-à-dire souverains ou de maison actuellement souveraine, beaucoup moins les prétendus et factices, ni ces seigneurs de franc-alleu

qu'ils appellent un état, n'ont aucun rang ni aucune sorte de distinction en Espagne. Les grands de toutes classes ne font pas même aucune sorte de comparaison avec eux; ils y sont comme la noblesse ordinaire; c'est pour cela que lorsque des princes veulent s'attacher à cette cour, et que cette cour veut elle-même les y attacher, elle les fait grands à vie, mais de première classe, au moyen de quoi ils peuvent être de tout, et aller partout, parce qu'à ce titre de grand, ils ont le premier rang partout, et un rang parmi les autres grands, qui ne peut embarrasser leur chimère s'ils en avaient quelqu'une, parce que ce rang est égal pour tous les grands de même classe, et les traitemens aussi, et tous très distingués partout, et très réglés et très établis sans dispute; et qu'entre les grands ils affectent de marcher comme ils se trouvent, et de n'avoir aucune ancienneté parmi eux. Je ne dirai pas si la reine fut inaccessible de fait ou de volonté, je ne dirai pas non plus si elle-même, comme on l'a assuré, mais je crois sans le bien savoir, avait un empêchement de devenir mère. Quoi qu'il en soit, M. de Darmstadt, grand d'Espagne, s'établit et se familiarisa à la cour de Madrid, fut des mieux avec le roi et la reine, arriva à des privances fort rares en ce pays-là, sans aucun fruit qui pût mettre la succession de la monarchie en sûreté contre les différentes prétentions, ni rassurer de ce côté le conseil de Vienne.

CHAPITRE V.

D'Aubigné, frère de madame de Maintenon. — Comment il parlait de sa sœur et du roi. — Sa femme. — Sa fille. — Singulière retraite qu'on lui impose. — Un Sulpicien. — Cour et vie particulière de la Princesse. — Tracasserie avec la duchesse du Lude. — Marque de faveur qu'obtient madame de Saint-Simon. — Préparatifs du mariage de monseigneur le duc de Bourgogne. — Goût du roi pour la magnificence de sa cour. — Actes de justice. — Mariage de monseigneur le duc de Bourgogne. — Le mari doit-il embrasser sa femme. — Gaillardise du petit duc de Berry. — Monseigneur battu et foulé. — Quelles personnes dansèrent. — Quelle mérita le mieux pour son ajustement l'approbation du roi. — Madame de Maintenon aux bals et où elle se plaçait.

Revenons maintenant en France voir un assez petit évènement, mais tout-à-fait singulier. Madame de Maintenon, dans ce prodige incroyable d'élévation où sa bassesse était si miraculeusement parvenue, ne laissait pas d'avoir ses peines; son frère n'était pas une des moindres par ses incartades continuelles. On le nommait le comte d'Aubigné : il n'avait jamais été que capitaine d'infanterie, et parlait toujours de ses vieilles guerres comme un homme qui méritait tout, et à qui on faisait le plus grand tort du monde de ne l'avoir pas fait maréchal de France il y a long-temps ; d'autres fois il disait assez plaisamment qu'il avait pris son bâton en argent. Il faisait à madame de Maintenon des sorties épouvantables de ce qu'elle ne le faisait pas duc et pair, et sur tout ce qui lui passait par la tête, et ne se trouvait avoir rien que

les gouvernemens de Belfort, puis d'Aigue-Mortes, après de Coignac qu'il garda avec celui de Berry pour lequel il rendit Aigue-Mortes, et d'être chevalier de l'ordre. Il courait les petites filles aux Tuileries et partout, en entretenait toujours quelques-unes, et vivait le plus ordinairement avec elles et leurs familles et des compagnies de leur portée où il mettait beaucoup d'argent.

C'était un panier percé, fou à enfermer, mais plaisant avec de l'esprit et des saillies et des réparties auxquelles on ne se pouvait attendre. Avec cela bonhomme et honnête homme, poli, et sans rien de ce que la vanité de la situation de sa sœur eût pu mêler d'impertinent ; mais d'ailleurs il était à merveille, et c'était un plaisir qu'on avait souvent avec lui de l'entendre sur les temps de Scarron, et de l'hôtel d'Albret, quelquefois sur des temps antérieurs, et surtout ne se pas contraindre sur les aventures et les galanteries de sa sœur, en faire le parallèle avec sa dévotion et sa situation présente, et s'émerveiller d'une si prodigieuse fortune. Avec le divertissant, il y avait beaucoup d'embarrassant d'écouter tous ces propos qu'on n'arrêtait pas où on voulait, et qu'il ne faisait pas entre deux ou trois amis, mais à table devant tout le monde, sur un banc des Tuileries, et fort librement encore dans la galerie de Versailles, où il ne se contraignait pas non plus qu'ailleurs de prendre un ton goguenard, et de dire très ordinairement le beau-frère, lorsqu'il voulait parler du roi. J'ai entendu tout cela plusieurs fois, surtout chez mon frère où il venait plus souvent qu'il ne desirait, et dîner aussi, et je riais souvent sous cape de l'embarras extrême de mon père et de ma mère, qui fort souvent ne savaient où se mettre.

Un homme de cette humeur, si peu capable de se refuser rien, et avec un esprit et une plaisanterie à asséner d'autant mieux les choses, qu'il n'en craignait pour soi ni le ridicule ni les suites sérieuses, était un

grand fardeau pour madame de Maintenon. Dans un autre genre elle n'était pas mieux en belle-sœur. C'était la fille d'un nommé Picère, petit médecin, qui s'était fait procureur du roi de la ville de Paris, qu'Aubigné avait épousée en 1678, que sa sœur était auprès des enfans de madame de Montespan, qui crut lui faire une fortune par ce mariage. C'était une créature obscure, plus, s'il se pouvait, que sa naissance, modeste, vertueuse, et qui, avec ce mari, avait grand besoin de l'être; sotte à merveille, de mine tout-à-fait basse, d'aucune sorte de mise, et qui embarrassait également madame de Maintenon à l'avoir avec elle et à ne l'avoir pas. Jamais elle ne put en rien faire, et elle se réduisit à ne la voir qu'en particulier. De gens du monde, cette femme n'en voyait point, et demeurait dans la crasse de quelques commères de son quartier. C'étaient des plaintes trop fondées et fréquentes à madame de Maintenon sur son mari, à qui cette reine, partout ailleurs si absolue, ne pouvait jamais faire entendre raison, et qui la malmenait très souvent elle-même.

Enfin, à bout sur un frère si extravagant, elle fit tant par Saint-Sulpice que, comme c'était un homme tout de sauts et de bonds, et qui avait toujours besoin d'argent, on lui persuada de quitter ses débauches, ses indécences et ses démêlés domestiques, de vivre à son aise, sa dépense entière payée tous les mois, et sa poche de plus garnie, et pour cela de se retirer dans une communauté qu'un M. Doyen avait sous le clocher de Saint-Sulpice pour des gentilshommes, ou soi-disant, qui vivaient là en commun dans une espèce de retraite et d'exercices de piété, sous la direction de quelques prêtres de Saint-Sulpice. Madame d'Aubigné, pour avoir la paix, et plus encore, parce que madame de Maintenon le voulut, se retira dans une communauté, et disait tout bas à ses

commères que cela était bien dur, et qu'elle s'en serait fort bien passée. M. d'Aubigné ne laissa ignorer à personne que sa sœur se moquait de lui de lui faire accroire qu'il était dévot, qu'on l'assiégeait de prêtres, et qu'on le ferait mourir chez ce M. Doyen. Il n'y tint pas long-temps sans retourner aux filles, aux Tuileries, et partout où il put; mais on le rattrapa, et on lui donna pour gardien un des plus plats prêtres de Saint-Sulpice, qui le suivait partout comme son ombre, et qui le désolait. Quelqu'un de meilleur aloi n'eût pas pris un si sot emploi. Mais ce Madot n'avait rien de meilleur à faire, et n'avait pas l'esprit de s'occuper ni même de s'ennuyer. Il remboursait force sottises, mais il était payé pour cela, et gagnait très bien son salaire par une assiduité dont il n'y avait peut-être que lui qui pût être capable. M. d'Aubigné n'avait qu'une fille unique dont madame de Maintenon avait toujours pris soin, qui ne quittait jamais son appartement partout, et qu'elle élevait sous ses yeux comme sa propre fille.

J'arrivai à Paris avec la plupart de ce qui avait servi en Flandre et en Allemagne, et j'allai tout aussitôt à Versailles où la cour ne faisait guère qu'arriver de Fontainebleau. Madame de Saint-Simon y avait été tout le voyage fort agréablement, et le roi me reçut avec toute sorte de bonté. Je trouvai une petite tracasserie domestique, que je ne dédaignerai pas de mettre ici, comme l'entrée à des choses plus considérables, dont on aime à se souvenir des échelons, et qui expliquera aussi la cour naissante de la Princesse sur qui tout le monde avait les yeux, parce qu'elle faisait déjà beaucoup l'amusement du roi et de madame de Maintenon. La cour ne la voyait que deux fois la semaine à sa toilette. Elle était donc renfermée avec ses dames, et le roi y en joignit quelques autres pour qu'elle ne vît pas toujours les mêmes visages,

et c'était une extrême faveur pour celles qui eurent cette privance. Les duègnes furent les duchesses de Chevreuse, de Beauvilliers et de Roquelaure, la princesse d'Harcourt et madame de Soubise; quatre entre deux âges, dont trois comme nièces de la duchesse du Lude, qui furent les duchesses d'Uzès, de Sully, et madame de Boufflers, et madame de Beringhem; deux autres duègnes qui, sans être mandées, avaient la liberté d'y aller tant qu'il leur plaisait, c'étaient aussi des favorites, mesdames de Montchévreuil et d'Heudicourt; les autres n'y venaient que mandées. Les jeunes étaient trois femmes de secrétaires d'état, mesdames de Maurepas, de Barbésieux et de Torcy, et trois filles qui ne paraissaient en nul autre lieu qu'en ce particulier et chez leurs mères, mademoiselle de Chevreuse, mademoiselle d'Ayen et mademoiselle d'Aubigné. Les vieilles étaient peu mandées, et s'excusaient souvent, et c'était plutôt une distinction qu'une compagnie; les autres étaient pour l'amusement et surtout pour les promenades. Le roi et madame de Maintenon n'y voulaient rien que du plus trayé dans leur goût, et le dessein était d'accoutumer ainsi la Princesse par un petit nombre de tous âges, et de la former par la conversation et les manières des vieilles, et de la divertir par la compagnie des jeunes. On en demeura à ce nombre. Plusieurs essayèrent d'être admises qui furent refusées, entre autres la duchesse de Villeroy et les deux filles de M. le Grand, dont la duchesse du Lude fut fort mortifiée.

La figure, la modestie, le maintien de madame de Saint-Simon avaient plu au roi à Fontainebleau; il s'en était expliqué plusieurs fois; cela donna lieu à la comtesse de Roucy, et ensuite à la maréchale de Rochefort, amie de madame la maréchale de Lorge, de proposer à la duchesse du Lude de faire initier madame de Saint-

Simon chez la Princesse. La duchesse du Lude, qui crut que la maréchale de Lorge les en avait priées, vint chez elle. Elle y apprit d'elle-même qu'elle n'y avait point pensé, et n'en avait jamais parlé à ces dames; sur quoi la duchesse du Lude lui conta le refus que je viens de dire, et l'assura qu'elle faisait sagement de n'avoir point d'empressement pour cela. Il arriva que la comtesse de Mailly, amie intime de madame la maréchale de Lorge, et moi ami de famille et parent des Mailly, et ami intime de l'abbé de Mailly, son beau-frère, qui devint peu après archevêque d'Arles, avait parlé de madame de Saint-Simon à madame de Maintenon sans que personne l'en eût priée, et que madame de Maintenon avait répondu que cela devrait déjà être fait, et que c'étaient des personnes comme madame de Saint-Simon qu'il fallait approcher de la Princesse, et lui ordonna de le dire de sa part à la duchesse du Lude : cela s'était passé la veille. La comtesse de Mailly n'en avait voulu rien dire que la duchesse du Lude ne le sût. Le hasard fit qu'elle la rencontra comme elle remontait de chez la maréchale de Lorge. La duchesse du Lude demeura fort étonnée de la chose, après les personnes de faveur qui avaient été refusées, et très piquée de la manière, parce qu'elle ne douta pas que la maréchale de Lorge, sûre de son fait, ne se fût moquée d'elle, et voilà comme les choses très apparentes se trouvent pourtant très fausses. Dès le lendemain madame de Saint-Simon fut mandée, et presque tous les jours le reste du voyage de Fontainebleau, et depuis très souvent, avec une jalousie de toutes les autres et de leurs familles qu'il fallut laisser tomber.

Le roi, qui de plus en plus mettait ses complaisances en la Princesse qui surpassait son âge sans mesure en art, en soins, en grâces pour les mériter, ne voulut pas perdre un jour au-delà des douze ans pour faire célébrer

son mariage, et l'avait fixé au 7 de septembre qui tombait à un samedi. Il s'était expliqué qu'il serait bien aise que la cour fût magnifique, et lui-même qui depuis longtemps ne portait plus que des habits fort simples en voulut des plus superbes. C'en fut assez pour qu'il ne fût plus question de consulter sa bourse ni presque son état pour tout ce qui n'était ni ecclésiastique ni de robe. Ce fut à qui se surpasserait en richesse et en invention. L'or et l'argent suffirent à peine. Les boutiques des marchands se vidèrent en très peu de jours; en un mot, le luxe le plus effréné domina la cour et la ville, car la fête eut une grande foule de spectateurs. Les choses allèrent à un point que le roi se repentit d'y avoir donné lieu, et dit qu'il ne comprenait pas comment il y avait des maris assez fous pour se laisser ruiner par les habits de leurs femmes; il pouvait ajouter, et par les leurs : mais la bride était lâchée, il n'était plus temps d'y remédier, et au fond, je ne sais si le roi en eût été fort aise, car il se plut fort pendant les fêtes à considérer tous les habits. On vit aisément combien cette profusion de matières et ces recherches d'industrie lui plaisaient, avec quelle satisfaction il loua les plus superbes et les mieux entendus, et que le petit mot lâché de politique, il n'en parla plus, et fut ravi qu'il n'eût pas pris.

Ce n'est pas la dernière fois que la même chose lui est arrivée. Il aimait passionnément toute sorte de somptuosité à sa cour, et surtout aux occasions marquées, et qui s'y serait tenu à ce qu'il avait dit lui eût très mal fait sa cour. Il n'y avait donc pas moyen d'être sage parmi tant de folie. Il fallut plusieurs habits; entre madame de Saint-Simon et moi, il nous en coûta 20,000 liv. Les ouvriers manquèrent pour mettre tant de richesses en œuvre. Madame la Duchesse s'avisa d'en envoyer enlever par des hoquetons de chez le duc de Rohan. Le

roi le sut, le trouva très mauvais, et fit sur-le-champ renvoyer ces ouvriers à l'hôtel de Rohan; et il faut remarquer que le duc de Rohan était un des hommes de France que le roi aimait le moins, et pour lequel il se contraignait le moins de le marquer. Il fit encore une autre chose bien honnête, et tout cela montrait bien le desir que tout le monde fût au plus magnifique : il choisit lui-même un dessin de broderie pour la Princesse. Le brodeur lui dit qu'il allait quitter tous ses ouvrages pour celui-là. Le roi ne le voulut pas. Il lui commanda bien précisément d'achever premièrement tout ce qu'il avait entrepris, et de ne travailler à celui qu'il choisissait qu'ensuite, et il ajouta que s'il n'était pas fait à temps, la Princesse s'en passerait.

On publia que les fêtes dureraient jusqu'à Noël, mais elles furent restreintes à deux bals, un opéra et un feu d'artifice, et de tout l'hiver après il n'y eut plus de bals. Le roi, pour éviter toutes disputes et toutes difficultés, supprima toutes cérémonies; il régla qu'il n'y aurait point de fiançailles dans son cabinet, mais qu'elles se feraient tout de suite avec le mariage à la chapelle pour éviter la queue qui ne serait point portée en cérémonie, mais par l'exempt des gardes-du-corps en service auprès de la Princesse, tout comme il la portait tous les jours, et que le poêle serait tenu par l'évêque nommé de Metz, premier aumônier en survivance de son oncle, et par l'aumônier du roi de quartier qui se trouverait de jour, et ce fut l'abbé Morel; que monseigneur le duc de Bourgogne donnerait seul la main à la Princesse, tant en allant qu'en revenant de la chapelle, et que, passé M. le Prince, aucun prince ne signerait sur le livre du curé. On jugea que ce dernier point fut décidé en faveur des bâtards, qui, étant du festin royal par une grâce nouvelle qui avait commencé au mariage de M. le duc de

Chartres, et point de droit, puisqu'ils n'étaient pas princes du sang, auraient eu un dégoût de ne signer pas aussi sur le registre, à quoi aussi les princes du sang se seraient opposés: ainsi M. le Duc ne signa point. M. le prince de Conti n'était pas encore arrivé. Le roi avait aussi précédemment réglé qu'il ne recevrait point le serment des officiers principaux de la maison de la Princesse, qu'ils n'en prêteraient point jusqu'après son mariage, et qu'alors elle les recevrait, ce qui fut exécuté ainsi. Madame de Verneuil fut mandée au mariage, et eut la dernière place au festin royal, comme cela s'était fait au mariage de M. le duc de Chartres et de M. du Maine, mais elle n'y fut que le jour du mariage, et aussitôt après, elle s'en retourna à Paris. Aucune dame assise ne se trouva pas à un de ces festins, non pas même la duchesse du Lude. La duchesse d'Angoulême, veuve du bâtard de Charles IX, n'y fut point mandée, comme elle ne l'avait point été aux mariages de M. le duc de Chartres et de M. du Maine, parce qu'elle n'avait pas le rang de princesse du sang.

Le samedi matin 7 de septembre, toute la cour alla de bonne heure chez monseigneur le duc de Bourgogne, qui alla ensuite chez la Princesse. Sa toilette finissait où il y avait peu de dames, la plupart étant allées à la tribune et sur les échafauds placés dans la chapelle pour voir la cérémonie. Toute la maison royale avait déjà été chez la Princesse, et attendait chez le roi où les mariés arrivèrent un peu avant midi. Ils trouvèrent le roi dans le salon qui, un moment après, se mit en chemin de la chapelle. La marche et tout le reste, se passa comme au mariage de M. le duc Chartres que j'ai décrit, excepté que le cardinal de Coislin, en l'absence du cardinal de Bouillon grand-aumônier, qui était à Rome, commença par les fiançailles, après lesquelles chacun fit à genoux

une médiocre pause pour l'intervalle entre les fiançailles et le mariage. Le cardinal dit une messe basse, après laquelle le roi et la maison royale retournèrent comme ils étaient venus, et se mirent tout de suite à table. La duchesse du Lude et les duchesses et princesses qui se trouvèrent en bas eurent leurs carreaux partout, et les ducs et princes en arrière du roi. La duchesse du Lude, mesdames de Mailly, Dangeau et Tessé, s'approchèrent de la Princesse, pendant la célébration des fiançailles et du mariage seulement, pendant laquelle Dangeau et Tessé soutenaient par en haut son bas de robe. Les dames du palais ne bougèrent de leurs places. Un courrier tout prêt à la porte de la chapelle partit pour Turin au moment que le mariage fut célébré. La journée se passa assez ennuyeusement. Sur les sept heures du soir le roi et la reine d'Angleterre arrivèrent, que le roi avait été convier quelques jours auparavant. Il tint le portique, et sur les huit heures ils vinrent dans le salon du bout de la galerie joignant l'appartement de madame la duchesse de Bourgogne, d'où, malgré la pluie, ils virent tirer un feu d'artifice sur la pièce des Suisses. On soupa ensuite comme on avait dîné, le roi et la reine d'Angleterre de plus, la reine entre les deux rois. En sortant de table on fut coucher la mariée, de chez laquelle le roi fit sortir absolument tous les hommes. Toutes les dames y demeurèrent, et la reine d'Angleterre donna la chemise que la duchesse du Lude lui présenta. Monseigneur le duc de Bourgogne se déshabilla dans l'antichambre au milieu de toute la cour, assis sur un pliant. Le roi y était avec tous les princes. Le roi d'Angleterre donna la chemise qui lui fut présentée par le duc de Beauvilliers.

Dès que madame la duchesse de Bourgogne fut au lit, monseigneur le duc Bourgogne entra, et se mit dans

le lit à sa droite en présence des rois et de toute la cour, et aussitôt après le roi et la reine d'Angleterre s'en allèrent; le roi s'alla coucher, et tout le monde sortit de la chambre nuptiale, excepté Monseigneur, les dames de la Princesse, et le duc de Beauvilliers qui demeura toujours au chevet du lit du côté de son pupille, et la duchesse du Lude de l'autre; Monseigneur y demeura avec eux un quart d'heure à causer, sans quoi ils eussent été assez empêchés de leurs personnes; ensuite il fit relever M. son fils, et auparavant lui fit embrasser la Princesse malgré l'opposition de la duchesse du Lude. Il se trouva qu'elle n'avait pas tort. Le roi le trouva mauvais, et dit qu'il ne voulait pas que son petit-fils baisât le bout du doigt à sa femme jusqu'à ce qu'ils fussent tout-à-fait ensemble. Il se réhabilla dans l'antichambre à cause du froid, et s'alla coucher chez lui à l'ordinaire. Le petit duc de Berry, gaillard et résolu, trouva bien mauvaise la docilité de M. son frère, et assura qu'il serait demeuré au lit.

Le dimanche il y eut cercle chez madame la duchesse de Bourgogne. Le roi, qui les avait vu tenir avec beaucoup de dignité à la reine sa mère, et les avait vus tomber sur la fin de madame la dauphine Bavière, voulut les rétablir. Ce premier fut magnifique par le prodigieux nombre de dames assises en cercle et d'autres debout derrière les tabourets et d'hommes derrière ces dames, et la beauté des habits. Il commença à six heures; le roi y vint à la fin, et mena toutes les dames dans le salon près de la chapelle, où elles trouvèrent une belle collation, puis à la musique, après quoi il tint le portique. A neuf heures il conduisit M. et madame la duchesse de Bourgogne chez cette princesse, et tout fut fini pour la journée; elle continua à vivre comme avant d'être mariée, mais monseigneur le duc de Bourgogne alla tous les

jours chez elle, où les dames eurent ordre de ne les laisser jamais seuls, et souvent ils soupaient tête à tête chez madame de Maintenon. Le mercredi 11 de septembre le roi vint, sur les six heures, chez madame la duchesse de Bourgogne où il y avait grosse cour. Il y attendit le roi et la reine d'Angleterre, puis entrèrent dans la galerie pleine d'échafauds et superbement ornée pour le bal. La tête y tourna au duc d'Aumont qui se mêla de toutes ces fêtes, à la place du duc de Beauvilliers qui était en année, mais qui ne les put ordonner à cause de ses fonctions auprès des enfans de France. Ce fut donc une foule et un désordre dont le roi même fut accablé. Monsieur fut battu et foulé dans la presse, on peut juger ce que devinrent les autres. Plus de place, tout de force et de nécessité; on se fourrait où on pouvait. Cela dépara toute la fête. Il y eut un branle, et juste ce qu'il fallut de princes et de princesses du sang, avec M. le comte de Toulouse, pour le mener. Voici ce qui dansa, outre ces princes et princesses, de dames; d'hommes beaucoup davantage.

Les duchesses de	Mesdames de
Sully.	Villequier.
Saint-Simon.	Châtillon, sa sœur.
Albret.	Tonnerre.
Luxembourg.	La Porte.
Villeroy.	Dangeau.
Lausun.	La Vieuville.
Roquelaure.	Goesbriant.
Mademoiselle d'Elbœuf.	Barbésieux.
Mademoiselle d'Armagnac.	Montgon.
La princesse d'Espinoy.	

Mesdemoiselles de	
Menetou,	fille de la duchesse de la Ferté.
Tourpes,	fille de la maréchale d'Estrées.
Furstemberg,	nièce du cardinal de Furstemberg.
Melun,	sœur du prince d'Espinoy.
Solre-Croy,	fille du cardinal de Solre, chevalier de l'ordre (le prince et la princesse d'Espinoy m'avaient prié de la mener.)
Trois filles d'honneur de Madame.	
Rebenac,	fille du frère de M. de Fenquières, depuis madame de Souvré.
Lussan,	fille de la dame d'honneur de madame la Princesse. M. de Lussan son père était chevalier de l'ordre, et premier gentilhomme de la chambre de M. le Prince.

Sur les neuf heures, on porta sur des tables à la main une grande collation devant la reine, les rois et tout autour du bal, et sur les dix heures et demie on alla souper. Les princes du sang n'y furent plus admis, il n'y eut que les princesses du sang avec la famille royale. Il n'y eut rien jusqu'au samedi 14 de septembre que fut le second bal. M. d'Aumont y eut sa revanche. Tout y fut dans le plus grand ordre du monde. A sept heures, le roi et la reine d'Angleterre, la famille royale, les princes du sang, les danseurs seulement en hommes, et toutes les dames vinrent chez madame la duchesse de Bourgogne, d'où ils entrèrent dans la galerie, et ce bal fut admirable et tout entier en habits qui n'avaient pas encore paru. Le roi trouva celui de madame de Saint-Simon si à son gré qu'il se tourna à M. le maréchal de Lorge en quartier de capitaine des gardes, derrière lui, et lui donna le prix sur tous les autres. Monseigneur le duc de Bourgogne se trouva libre à prendre à ce bal, après avoir rendu, ce qui ne s'était pas trouvé à l'autre, et prit

la duchesse de Sully. Il se trouva encore libre une seconde fois, et prit mademoiselle d'Armagnac. M. le prince de Conti venait d'arriver; il fut au bal, mais il ne voulut pas danser. On servit, comme l'autre fois, une grande collation, et, un peu après minuit, on alla faire *media noche*, où les princes du sang ne furent point encore, après lequel le roi et la reine d'Angleterre s'en allèrent. Madame de Maintenon ne parut à rien, sinon aux deux bals qu'elle vit commencer assise derrière la reine d'Angleterre, et ne fut qu'une demi-heure à chacun. Le mardi, 17 de septembre, toute la cour alla sur les quatre heures à Trianon où on joua jusqu'à l'arrivée du roi et de la reine d'Angleterre. Le roi les mena dans une tribune où on montait sur la salle de la comédie de chez madame de Maintenon qui y monta aussi avec Monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne, ses dames et celles de la reine. Monseigneur, Monsieur, Madame et tout le reste de la cour étaient en bas dans la salle. L'opéra d'Issé de Destouches fort beau y fut très bien joué; l'opéra fini, chacun s'en retourna, et par ce spectacle finirent toutes les fêtes du mariage.

CHAPITRE VI.

M. de Vendôme aux prises avec les chirurgiens. — Mariage des deux filles du comte de Tessé. — Fortune de la Varenne. — La pie accusatrice. — Vieux pécheur qu'elle rend pénitent. — Prince de Vaudemont et sa fortune. — Sa généalogie. — Un bigame de haut rang. — M. de Vaudemont à Rome et en Espagne. — De quelle nature était son rhumatisme goutteux. — Bon mot au sujet du mariage de M. de Lorraine. — Nomination aux bénéfices. — Le roi achève de nommer la maison de madame la duchesse de Bourgogne. — Abbé de Castries. — Madame Cantin. — La Vienne. — Quel reconfort le roi trouve chez lui. — Mauresse qui éveille la curiosité. — Conjectures à ce sujet.

M. de Vendôme, voyant la trève en Catalogne et la paix assurée, avait demandé et obtenu son congé de bonne heure, mais il n'avait fait que saluer le roi, et s'en était allé à Anet se mettre sans façon et sans mystère entre les mains des chirurgiens. Il en avait un pressant besoin, mais ils le manquèrent. Sa naissance devenue si à la mode et les succès de Catalogne lui avaient donné une audace qui ne fit depuis que croître. Il reparut à la cour le jour du dernier bal, et fut très bien reçu du roi et par conséquent de toute la cour.

Tessé avait marié l'année précédente sa fille aînée à la Varenne, moyennant la lieutenance-générale d'Anjou, qui était dans sa famille depuis Henri IV, qui la donna avec la Flèche à ce la Varenne si connu dans tous les mémoires de ce temps-là pour avoir eu l'esprit et l'adresse de devenir une espèce de personnage de marmiton, puis

de cuisinier, enfin de porte-manteau de Henri IV qu'il servait dans ses plaisirs, et qu'il servit depuis dans ses affaires. Ce fut lui qui eut la principale part au retour des jésuites en France, et à ce magnifique établissement qu'ils ont à la Flèche dont il partagea la seigneurie avec eux. Il s'y retira, à la mort de Henri IV, très riche et vieux et y vécut fort à son aise. C'était beaucoup la mode des oiseaux en ce temps-là, et il s'amusait fort à voler. Une pie s'étant relaissée un jour dans un arbre, on ne pouvait l'en faire sortir à coups de pierres et de bâtons; le vieux la Varenne et tous les chasseurs étaient autour de l'arbre à tâcher de l'en faire partir, lorsque la pie, importunée de tout ce bruit, se mit à crier de toute sa force *au maquereau*, et le répéta sans fin. La Varenne, qui devait toute sa fortune à ce métier, se mit tout d'un coup dans la tête que, par miracle, comme le reproche que fit l'âne de Balaam à ce faux prophète, la pie lui reprochait ses péchés. Il fut si troublé qu'il ne put s'empêcher de le montrer, puis, agité de plus en plus, de le dire à la compagnie; elle en rit d'abord, mais, voyant ce bonhomme changer beaucoup, puis se trouver mal, on tâcha de lui faire entendre que cette pie avait apparemment appris à parler dans quelque village voisin et à dire cette sottise, et qu'elle s'était échappée, et s'était trouvée là. Il n'y avait en effet pas autre chose à en croire, mais la Varenne ne put jamais en être persuadé. Il fallut du pied de l'arbre le ramener chez lui: il y arriva avec la fièvre et toujours frappé de cette folle persuasion; rien ne put le remettre, et il mourut en très peu de jours. C'est l'aïeul paternel de tous ces la Varenne. Tessé avait une autre fille fort jolie dont il fit le mariage avec Maulevrier qui avait quitté le petit collet, lorsque son frère fut tué dans Namur; il était fils de ce Maulevrier frère de M. Colbert et chevalier de l'ordre, qui

mourut de douleur de n'avoir pas été maréchal de France, comme je l'ai raconté. Celui-ci avait le régiment de Navarre, et me donnera lieu de parler de lui.

En même temps presque, le prince de Darmstadt s'établit en Espagne comme je l'ai expliqué : il fut fait vice-roi de Catalogne par l'intrigue des serviteurs de l'empereur, et l'appui de la reine d'Espagne, et par les mêmes chemins le prince de Vaudemont fut fait gouverneur général du Milanais. C'est un personnage sur lequel il faut s'arrêter, et dont je parlerai plus d'une fois dans les suites. Il était bâtard de Charles IV, duc de Lorraine, gendre du duc d'Elbœuf et beau-frère du comte de Lislebonne, frère du même duc d'Elbœuf. Il l'était aussi du duc de la Rochefoucauld. Détaillons tout ceci.

On connaît encore trop la vie et les diverses fortunes de Charles IV, duc de Lorraine, pour parler de son génie et des extrémités où il le jeta. Ami de tous les partis, fidèle à aucun, souvent dépouillé de ses états, et tantôt les abdiquant, puis les reprenant, tantôt en France avec les rebelles, puis à la cour, tantôt à la tête de ses troupes, sans feu ni lieu, qu'il faisait subsister aux dépens d'autrui, et y vivant lui-même, d'autres fois au service de la France, puis de l'empereur, après de l'Espagne, souvent à Bruxelles, enfin enlevé et conduit prisonnier en Espagne; toujours marié, et jamais avec la duchesse Nicole, héritière de Lorraine, sa cousine-germaine, fille aînée de Henri, duc de Lorraine, frère aîné de son père, qu'il avait épousée en 1621, dont il n'eut point d'enfans et qu'il perdit en janvier 1657, ni avec Marie, fille unique de Charles, comte d'Apremont, qu'il épousa en 1665, et dont il n'eut point d'enfans encore, et qu'il laissa veuve en septembre 1675 qu'il mourut.

Charles IV était frère aîné du prince François qui fut cardinal, et qui, voyant le duc son frère sans enfans,

quitta le chapeau pour épouser Claude-Françoise, seconde et dernière fille du duc Henri de Lorraine, frère aîné de son père, en sorte que les deux frères épousèrent les deux sœurs pour conserver par elles le duché de Lorraine qui, à défaut de Nicole, l'aîné sans enfans, tombait à sa sœur Claude-Françoise, épouse du prince François. Ces princes étaient frères de la seconde femme de Gaston, duc d'Orléans, dont Louis XIII ne voulut jamais reconnaître le mariage clandestin, laquelle fut mère de madame la grande duchesse, mère du grand-duc de Toscane et de madame de Guise mortes de nos jours.

Du mariage du prince François, qui avait été cardinal, vint ce grand capitaine qui n'a jamais joui du duché de Lorraine, qui épousa la reine douairière de Pologne, sœur de l'empereur, et qui acquit tant de réputation à la tête des armées de l'empereur et de l'empire. Il laissa un fils qui fut rétabli à la paix de Ryswick, à qui nous allons voir faire hommage au roi du duché de Bar et épouser Mademoiselle. Cette généalogie expliquée, rapprochons-nous de ce qui m'y a fait écarter.

Charles IV, marié depuis long-temps à la duchesse Nicole, était, à Bruxelles, amoureux de madame de Cantecroix. Il aposta un courrier qui lui apporta la nouvelle de la mort de la duchesse Nicole. Il en donna part dans Bruxelles, prit le grand deuil, et quatorze jours après épousa Béatrix de Cusance, veuve du comte de Cantecroix, dans Besançon aux Minimes, arrivant de Bruxelles, en avril 1637, et en donna aussi part à toute la ville. Bientôt après la fourbe fut découverte, et on apprit de tous côtés que la duchesse Nicole était pleine de vie et de santé et n'avait seulement pas été malade. Madame de Cantecroix qui n'en avait pas été la dupe fit tout comme si elle l'eût été, mais elle était grosse, elle s'apaisa : ils continuèrent de réputer la duchesse Nicole

pour morte, et de vivre ensemble à la face du monde comme étant effectivement mariés, sans qu'il eût jamais été question de dissoudre le mariage de la duchesse Nicole, ni devant ni après, laquelle se réfugia à Paris. Le duc Charles eut donc de ce beau mariage prétendu par lui tout seul une fille d'abord, puis un fils, parfaitement bâtards l'un et l'autre, et universellement regardés comme tels. Ces deux enfans tinrent tout de leur père. Il maria la fille en octobre 1660 au comte de Lislebonne, frère puîné du duc d'Elbœuf, dont elle n'a eu que quatre enfans qui aient vécu. Le prince de Commercy, qui servit toujours l'empereur et le prince Paul, tué à Neervinden, dont j'eus le régiment, comme je l'ai dit en son temps, tous deux point mariés, et deux filles, mademoiselle de Lislebonne qui ne l'a point été non plus, et mademoiselle de Commercy qui épousa en 1691 le prince d'Espinoy, qui sont deux personnes dont j'aurai souvent occasion de parler.

Le fils est M. de Vaudemont dont il s'agit. Charles IV l'éleva auprès de lui, et, comme il le prétendait toujours légitime, il le fit appeler le prince de Vaudemont, et le nom lui en est demeuré. La sœur et le frère sont pourtant nés du vivant de la duchesse Nicole, qui mourut à Paris long-temps après la naissance de l'un et de l'autre, en février 1657. M. de Vaudemont fut un des hommes des mieux faits de son temps. Un beau visage et grande mine, des yeux beaux et fort vifs, pleins de feu et d'esprit, aussi en avait-il infiniment, soutenu d'autant de fourbe, d'intrigue et de manège qu'en avait son père. Il le suivit partout dès sa jeunesse, dans toutes ses guerres, et en apprit bien le métier. Il le suivit aussi à Paris où sa galanterie fit du bruit à la cour. Il y lia amitié avec le marquis, depuis maréchal de Villeroy, et avec plusieurs seigneurs distingués et qui approchaient plus du roi, sur-

tout avec ceux de la maison de Lorraine dont il captait fort la bienveillance. Son père le maria à Bar, en avril 1669, à une fille du duc d'Elbœuf, frère aîné de M. de Lislebonne et de sa première femme qui était Lannoy, et mère en premières noces de la femme du duc de la Rochefoucauld qui toute sa vie fut si bien avec le roi.

La liaison du duc Charles avec les Espagnols, et ses séjours en Franche-Comté qui lors était à eux, et à Bruxelles, attacha M. de Vaudemont à leur service, et la catastrophe de son père ne put l'en séparer parce qu'il y espéra des emplois dont il ne pouvait se flatter ailleurs. Dix ans de guerre contre l'Espagne donnèrent occasion au prince de Vaudemont d'employer tous ses talens pour s'avancer, et il les employa utilement. La nouvelle liaison d'intérêt de l'Espagne avec la Hollande et le voisinage des Pays-Bas y forma des liaisons dont Vaudemont sut profiter. Il sut s'insinuer auprès du prince d'Orange, et peu-à-peu devint de ses amis jusqu'à être admis dans sa confidence. Il fit un voyage en Espagne chargé de diverses commissions secrètes. Il trouva cette cour au désespoir de ses pertes, fort animée contre la personne du roi. Le sang quoique illégitime qui coulait dans ses veines et la liaison intime à laquelle il était parvenu auprès du prince d'Orange ne lui avait pas appris à l'aimer. Il n'avait rien à en attendre: il se lâcha donc en courtisan à Madrid contre la personne du roi avec une hardiesse égale à l'indécence. Retournant en Flandre il voulut voir l'Italie, et il s'arrêta à Rome, où il s'insinua tant qu'il put parmi la faction espagnole, et pour lui plaire en usa sur le roi comme il avait fait à Madrid. Ce qui avait été méprisé et tenu pour ignoré d'abord ne put plus l'être sur un théâtre tel que Rome, qui est la patrie commune de toutes les nations catholiques. Les serviteurs du roi s'offensèrent d'une insolence si publique et si soutenue,

et en écrivirent, de façon que le roi fit prier le roi d'Espagne de mettre ordre à une conduite si éloignée du respect qui en tout temps est dû aux têtes couronnées, ou de n'être pas surpris s'il faisait traiter et chasser de Rome M. de Vaudemont comme il le méritait. Cette démarche finit la scène que M. de Vaudemont donnait avec tant de licence, et les mêmes partisans d'Autriche qui l'y soutenaient furent les plus ardens à le faire disparaître. Il regagna donc les Pays-Bas par le Tyrol et l'Allemagne, avec ce nouveau mérite envers l'Espagne et l'empereur, auquel le prince d'Orange ne fut pas le moins sensible, par cette haine personnelle du roi qu'il ne pouvait émousser, ni M. de Lorraine indifférent par la situation où le roi continuait à le tenir, bien qu'il ne se soit jamais échappé en la moindre chose à l'égard du roi. Il se faisait honneur au contraire de lui porter un profond respect, et de supporter avec silence et toujours avec sagesse l'état auquel sa puissance l'avait réduit; mais au fond de l'âme, les héros se sentent de l'humanité, et il ne voulut rien moins que du mal à M. de Vaudemont de cette conduite, quoique lui-même fût bien éloigné de la tenir. Vaudemont était son cousin-germain bâtard, et M. de Lorraine était lors dans l'apogée de sa gloire et de son autorité dans le conseil et dans la cour de l'empereur.

Tout concourut donc après ce départ précipité de Rome à faire marcher M. de Vaudemont à pas de géant. La toison d'or, grand d'Espagne, prince de l'empire, capitaine-général, tout lui fondit rapidement sur la tête, et bientôt après le grand emploi de maître-de-camp-général, et enfin de gouverneur des armes aux Pays-Bas. Elevé de la sorte et payé à proportion, il vécut avec splendeur, et comme il avait infiniment d'esprit et d'adresse, il vint à bout d'émousser l'envie, et de se faire

presque autant aimer que considérer par son crédit, et respecter par ses emplois. C'était un homme affable, prévenant, obligeant, attentif à plaire et à servir, et qui ambitionnait l'amour du bourgeois et de l'artisan à proportion autant que des personnes les plus distinguées. L'oisiveté de la paix lui fit recourir les bonnes fortunes où il ne fut pas heureux. Il le fut encore moins en habiles gens qui pensèrent le tuer dans le grand remède. Je lui ai ouï conter, non pas cela, mais qu'étant tombé dans l'état où en effet ce remède l'avait mis, qu'il disait être un rhumatisme goutteux universel qui le tint des années entières sans aucun usage de ses bras ni de ses jambes, un empirique, à qui à bout de remèdes il se livra, l'avait rétabli comme il était, et mis en état de monter à cheval. Il marchait peu et difficilement, s'asseyait et se levait avec peine, mais pourtant sans être nécessairement aidé en toutes ces actions, n'avait plus d'os aux doigts des mains qui étaient comme entortillés les uns sur les autres. Avec cela une très bonne santé, la tête parfaite, nul véritable régime de nécessité ni pour le manger ni pour veiller, la taille comme il l'avait toujours eue, c'est-à-dire la plus belle du monde et fort haute, les jambes seulement toute d'une venue, et le plus grand air et la plus grande mine du monde, douce, majestueuse, spirituelle au dernier point. Je me suis étendu sur ces bagatelles pour des raisons qui se verront dans la suite.

La guerre de 1688 arrivée, le prince, qui voulait être maître des troupes d'Espagne, mit tout son crédit à élever son ami au commandement des armées. Des emplois qu'il avait jusque-là, il n'y avait plus qu'un pas à faire. Le prince de Valdec qui les commandait était vieux, on fit en sorte qu'il se retira, et que M. de Vaudemont fut mis en sa place sous l'électeur de Bavière, et en chef en

son absence. La paix s'avançant, le prince d'Orange se fit une véritable affaire de procurer le gouvernement du Milanais à Vaudemont. Il y fit entrer l'empereur qui mit en mouvement tous ses serviteurs en Espagne et la reine, et M. de Vaudemont se trouva placé dans le plus grand et le plus brillant emploi de la monarchie d'Espagne par la protection du nouveau roi d'Angleterre et de l'empereur. Je le répète, tout ce détail est important à retenir pour ce qui se trouvera dans les suites.

Par la paix de Ryswick, M. de Lorraine fut rétabli avec les mêmes conditions que son père n'avait pas voulu admettre, et qui l'empêchèrent toute sa vie d'y rentrer, et en même temps son mariage fut arrêté avec Mademoiselle, sur quoi quelqu'un dit assez plaisamment de la feue reine d'Espagne, de madame de Savoie et de celle-ci, que de ses trois filles, Monsieur en avait marié une à la cour, une autre à la ville, et la dernière à la campagne. Couronges, qui avait été gouverneur de M. de Lorraine, qui était le principal de son conseil et grand-maître de sa maison, vint tout à la fin de cette année en faire la demande, premièrement au roi, puis à Monsieur. La duchesse de Lorraine sa mère venait de mourir. Elle était reine douairière de Pologne en premières noces sans enfans, et sœur de l'empereur; on l'appelait la reine-duchesse.

L'année finit par la nomination des bénéfices. L'abbé de Mailly, aumônier du roi, et qui était fort de mes amis, eut l'archevêché d'Arles. Sa mère l'avait fait prêtre à coups de bâtons, et l'avait laissé mourir de faim longues années à Saint-Victor. Elle en avait fait autant à un autre de ses fils, qui, plus docile, s'était fait religieux de Saint-Victor. C'était un homme de bien, à qui le mariage de son frère avec la nièce de madame de Maintenon valut l'évêché de Lavaur. Ce même mariage fit enfin

mon ami archevêque d'Arles, qui n'avait de sa vie eu d'autre vocation que celle de sa mère, qui ne s'était pas contraint pour l'étude, et d'ailleurs ce qu'il avait fallu pour ne se pas perdre. Arles lui plut fort par le voisinage de Rome. Le cardinalat est une maladie bien commune, et qui prend les gens de bonne heure.

Le roi acheva enfin de nommer la maison de madame la duchesse de Bourgogne, et l'abbé de Castries, neveu du cardinal Bonzi et beau-frère de la dame d'atour de madame la duchesse de Chartres, obtint la charge d'aumônier ordinaire. C'était un homme extrêmement aimable dans la société, que le roi s'était capricé de ne point faire évêque, dont aussi il n'avait pas trop pris le chemin. Il était fort honnête homme, et avait beaucoup d'amis. Intimement lié avec son frère et sa belle-sœur, et logeant avec eux, il voulut ne les point quitter, demeurer honnêtement à la cour, et avoir un logement.

Cela me fait souvenir que j'ai oublié une bagatelle qui ne l'est rien moins chez ces princesses. C'est de parler de la première femme de chambre de madame la duchesse de Bourgogne. Le roi choisit madame Cantin, bien faite, polie, fort à sa place, douce, obligeante, et sachant fort le monde. Elle était femme de Cantin et belle-sœur de la Vienne. Ce la Vienne, qui avait fait plus d'un métier, était devenu baigneur, et si à la mode, que le roi, du temps de ses amours, s'allait baigner et parfumer chez lui, car jamais homme n'aima tant les odeurs, et ne les craignit tant après, à force d'en avoir abusé. On prétendait que le roi, qui n'avait pas de quoi fournir à tout ce qu'il desirait, avait trouvé chez la Vienne des confortatifs qui l'avaient rendu plus content de lui-même, et que cela, joint à la protection de madame de Montespan, le fit enfin premier valet de chambre. Il conserva toute sa vie la confiance du roi. On

en a vu un trait sur l'aventure de M. du Maine en Flandre, et de la gazette de Hollande. La Vienne, qui avait passé sa vie avec les plus grands seigneurs, n'avait jamais pu apprendre le moins du monde à vivre. C'était un gros homme, noir, frais, de bonne mine, qui gardait encore sa moustache comme le vieux Villars, rustre, très volontiers brutal, pair et compagnon avec tout le monde, et ce qui est plaisant, parce qu'il n'en savait pas davantage, car il n'était pas un glorieux, et n'avait d'impertinent que l'écorce; honnête homme, ni méchant ni malfaisant, même bonhomme et serviable. Il avait poussé son frère Cantin qu'il avait fait barbier du roi, puis premier valet de garde-robe. Celui-ci était un bonhomme qui se tenait obscurément dans son état, et qu'on ne voyait jamais qu'en fonction auprès du roi.

A propos de confiance du roi et de ses domestiques intimes, il faut réparer un autre oubli. On fut étonné à Fontainebleau cette année qu'à peine la Princesse (car elle ne fut mariée qu'au retour) y fut arrivée, que madame de Maintenon la fit aller à un petit couvent borgne de Moret où le lieu ne pouvait l'amuser, ni aucune des religieuses dont il n'y en avait pas une de connue. Elle y retourna plusieurs fois pendant le voyage, et cela réveilla la curiosité et les bruits Madame de Maintenon y allait souvent de Fontainebleau, et à la fin on s'y était accoutumé. Dans ce couvent était professe une Mauresse inconnue à tout le monde, et qu'on ne montrait à personne. Bontems, premier valet de chambre et gouverneur de Versailles, dont j'ai parlé, par qui les choses du secret domestique du roi passaient de tout temps, l'y avait mise toute jeune, avait payé une dot qui ne se disait point, et de plus continuait une grosse pension tous les ans. Il prenait exactement soin qu'elle eût son nécessaire, et tout ce qui peut passer pour abon-

dance à une religieuse, et que tout ce qu'elle pouvait desirer de toute espèce de douceurs lui fût fourni. La feue reine y allait souvent de Fontainebleau, et prenait grand soin du bien-être du couvent, et madame de Maintenon après elle. Ni l'une ni l'autre ne prenaient pas un soin direct de cette Mauresse qui pût se remarquer, mais elles n'y étaient pas moins attentives. Elles ne la voyaient pas toutes les fois qu'elles y allaient, mais souvent pourtant, et avec une grande attention à sa santé, à sa conduite et à celle de la supérieure à son égard. Monseigneur y a été quelquefois, et les princes ses enfans une ou deux fois, et tous ont demandé et vu la Mauresse avec bonté. Elle était là avec plus de considération que la personne la plus connue et la plus distinguée, et se prévalait fort des soins qu'on prenait d'elle et du mystère qu'on en faisait; et quoiqu'elle vécût régulièrement, on s'apercevait bien que la vocation avait été aidée. Il lui échappa une fois, entendant Monseigneur chasser dans la forêt, de dire négligemment : « C'est mon frère qui chasse». On prétendait qu'elle était fille du roi et de la reine, que sa couleur l'avait fait cacher et disparaître, et publier que la reine avait fait une fausse couche, et beaucoup de gens de la cour en étaient persuadés. Quoi qu'il en soit, la chose est demeurée une énigme.

CHAPITRE VII.

Eclat et accommodement entre l'archevêque de Reims et les jésuites. — Deux lourdes sottises de Sainctot, introducteur des ambassadeurs. — Audience de cérémonie qui manque mettre l'Europe en combustion. — Un baiser cause un grand scandale. — Mensonge d'une tapisserie réformé par mes soins. — La révérence en manie cause un schisme entre les dames. — Dispute de rang entre mesdames d'Elbœuf et de Lislebonne. — Mort du père de Chevigny. — Mort de la duchesse de Berwick. — Plusieurs mariages. — Un baptême singulier. — Madame de Quintin et sa petite cour. — Un évêque refuse un archevêché. — Vaini chevalier de l'ordre. — Chevaliers du Saint-Esprit romain en 1675. — L'ordre renvoyé en 1688 par le duc de Bracciano. — Electeur de Saxe pleinement reconnu roi de Pologne. — Mort de M. d'Hanovre. — Obrecht va à Ratisbonne pour les affaires de Madame avec l'électeur palatin.

L'ANNÉE commença par l'accommodement que le premier président fit par ordre du roi des jésuites avec l'archevêque de Reims. Ce prélat, à l'occasion d'une ordonnance qu'il avait faite sur la fin de l'année dernière dans son diocèse, s'y était exprimé sur la doctrine et sur la morale d'une manière qui déplut aux jésuites. Ils essayèrent de faire en sorte que l'archevêque s'expliquât d'une manière publique qui les mît hors d'intérêt. C'est ce qu'il ne voulut point faire, tellement que ces pères, peu accoutumés à trouver de la résistance nulle part, et à dominer les prélats les plus considérables, tout au moins à en être ménagés avec beaucoup de circonspection, éclatèrent contre celui-ci par un écrit qui ne le ménageait pas,

mais qui, à tout hasard, les laissait libres, parce qu'il parut sans nom d'auteur. L'archevêque en porta ses plaintes au roi avec tant de menaces, que l'écrit fut supprimé autant qu'il le put être, et l'imprimeur sévèrement châtié. Cela ne contenta pas l'archevêque, ses menaces continuèrent. Les jésuites, déjà mortifiés de ce qui venait d'arriver, se servirent de la porte de derrière qu'ils s'étaient ménagée, et protestèrent qu'ils ignoraient l'auteur de l'écrit. Avec une humiliation pour eux si nouvelle, ils espérèrent tout de leur crédit auprès du roi, et que l'archevêque à son tour se trouverait heureux de leur désaveu; mais il se trouva qu'ils avaient affaire à un homme qui ne les aimait, ni ne les craignait, ni ne les ménageait; qui dans le fond avait raison; que son siège, ses richesses, son neveu, et sa doctrine rendaient considérable; qui était personnellement fort bien et dans la familiarité du roi; qui était soutenu par MM. de Paris, de Meaux, et même par M. de Chartres, les prélats alors le plus en faveur, et avec qui il s'était comme enrôlé contre M. de Cambrai. Les jésuites ne purent donc rien obtenir, sinon que le roi parlerait à M. de Reims pour qu'il ne les poussât point à bout par des écrits, et une interdiction dans son diocèse, mais qu'il voulait qu'il fût content, et qu'il chargerait le premier président de cette affaire.

Elle fut bientôt finie. L'archevêque n'osa pousser les choses à bout, et voulut faire sa cour, et les jésuites, au désespoir de s'être embourbés avec trop de confiance, ne cherchaient qu'à sortir de ce mauvais pas. Cela finit donc, de l'avis du premier président, par une visite à l'archevêque du provincial et des trois supérieurs des trois maisons de Paris, qui, sans lui parler plus de son ordonnance, ne lui demandèrent autre chose que de vouloir être persuadé de la sincérité de leurs respects, et de la protestation qu'ils lui faisaient qu'aucun des leurs n'é-

tait capable d'avoir fait l'écrit dont il avait lieu de se plaindre, qu'il avait paru sans qu'ils en eussent eu la moindre connaissance, et qu'ils l'improuvaient de tout leur cœur, en le suppliant de les honorer du retour de sa bienveillance. L'archevêque les reçut et leur répondit assez cavalièrement. Ils ne s'en aimèrent pas mieux, mais de part et d'autre, ils n'osèrent plus s'escarmoucher.

Sainctot, introducteur des ambassadeurs, fit faire une sottise à la duchesse du Lude, qui pensa devenir embarrassante. Ferreiro, chevalier de l'Annonciade, et ambassadeur de Savoie, allant à une audience de cérémonie chez madame la duchesse de Bourgogne, Sainctot dit à la duchesse du Lude qu'elle devait aller le recevoir dans l'antichambre avec toutes les dames du palais. Celles-ci, jalouses de n'être point sous la charge de la dame d'honneur, ne l'y voulurent point accompagner; la duchesse du Lude allégua qu'elle ne se souvenait point d'avoir vu les autres dames d'honneur de la reine, ni de madame la dauphine, aller recevoir les ambassadeurs. Sainctot lui maintint que cela se devait, et l'entraîna à le faire. Le roi le trouva mauvais, et lava la tête le jour même à Sainctot; mais l'embarras fut qu'aucun autre ambassadeur ne voulut prendre cette même audience sans recevoir le même honneur. On eut toutes les peines du monde à leur faire entendre raison sur une nouveauté faite par une ignorance qui ne pouvait tourner en usage et en règle, et ce ne fut qu'après une longue négociation et des courriers dépêchés à leurs maîtres et revenus plus d'une fois qu'ils se contentèrent chacun d'un écrit signé de Torcy, portant attestation que cela ne s'était jamais pratiqué pour aucun ambassadeur, que ce qui s'était passé à l'égard de Ferreiro était une ignorance, et que cette faute ne se commettrait plus. Avec cet écrit, ils prirent leur audience, la duchesse du Lude ne bougeant de sa place,

auprès et en arrière de madame la duchesse de Bourgogne.

A quelque temps de là, le même Sainctot en fit bien une autre. Heemskerke, ambassadeur de Hollande, avait amené sa femme et sa fille. Sa femme eut son audience publique de madame la duchesse de Bourgogne, assise au milieu du cercle, à la droite de la duchesse du Lude, chacune sur leur tabouret comme c'est l'usage. En arrivant, reçue en dedans de la porte par la dame d'honneur, elle la mena par la main à madame la duchesse de Bourgogne, à qui elle baisa le bas de la robe, et dont tout de suite elle fut baisée comme cela est de droit pour toutes les femmes titrées. En même temps, elle présenta sa fille qui l'avait suivie avec Sainctot, dont c'est la charge. La fille baisa le bas de la robe, et tout aussitôt se présenta pour être baisée. Madame la duchesse de Bourgogne étonnée hésite, la duchesse du Lude fait signe de la tête que non; Sainctot n'en fait pas à deux fois, et hardiment pousse la fille de la main, et dit à madame la duchesse de Bourgogne : « Baisez, madame, cela est dû». A cela, (et le tout fut fait en un tour de main), madame la duchesse de Bourgogne, jeune, toute neuve, embarrassée de faire un affront, eut plus tôt fait de déférer à Sainctot, et sur sa périlleuse parole la baisa. Tout le cercle en murmura tout haut, et femmes assises, et dames debout, et courtisans. Le roi qui survient toujours à ces sortes d'audiences, pour faire l'honneur à l'ambassadrice de la saluer, et ne la recevoir point chez lui, n'en sut rien dans cette foule. Au partir de là, l'ambassadrice alla chez Madame. Même cérémonie et même entreprise pour la fille. Madame, qui en avait reçu tant et plus dans sa vie, voyant la fille approcher son minois, se recula très brusquement. Sainctot lui dit que madame la duchesse de Bourgogne lui venait de faire l'honneur de la baiser. « Tant pis! répondit Madame, fort haut, c'est une

sottise que vous lui avez fait faire, et que je ne suivrai point ». Cela fit grand bruit ; le roi ne tarda pas à le savoir. Sur-le-champ, il envoya chercher Sainctot, et lui dit qu'il ne savait qui le tenait de ne le pas chasser et lui ôter sa charge; et de là lui lava la tête d'une manière plus fâcheuse qu'il ne lui était ordinaire quand il réprimandait. De ceci, les ambassadeurs ne s'en émurent point: leur caractère qui se communique à leurs femmes, parce que mari et femme ne sont qu'un, ne va pas jusqu'à leurs enfans, et ils ne prétendirent rien là-dessus. Ce Sainctot était un homme qui faisait ce qu'il voulait, et favorisait qui il lui plaisait, au hasard d'être grondé si le cas y écheyait, ce qui n'arrivait guère par l'ignorance et le peu de cas qui s'introduisit de faire des cérémonies.

Cela me fait souvenir d'une friponnerie insigne qu'il fit étant maitre-des-cérémonies, charge qu'il vendit pour acheter celle d'introducteur des ambassadeurs, et que je découvris par le plus grand hasard du monde. Je ne ferai point ici une digression de la célèbre affaire des Corses à Rome et du duc de Créquy, ambassadeur de France, et du traité de Pise qui la termina en 1664, qui sont choses connues de tout le monde. Par ce traité, entre autres articles, il fut réglé que la satisfaction convenue et mise par écrit serait faite au roi, et lue par le cardinal Chigi, neveu du pape et envoyé exprès légat *a latere*, en présence des grands du royaume. L'audience s'allant donner dans peu de jours, le roi envoya le grand-maître des cérémonies avertir de sa part tous les ducs de s'y trouver Les ducs demandèrent d'y être couverts. La reine-mère, qui de tout temps favorisait les princes étrangers, par amitié pour la comtesse d'Harcourt et la duchesse d'Épernon sa sœur qui en avaient le rang, et qui de tout temps avaient été ses favorites, crut faire beaucoup pour eux que faire décider que personne en cette audience ne se-

rait couvert que le légat seul. Cela ne faisait rien à Monsieur ni aux princes du sang, qui ne s'y trouvèrent pas, parce que le légat eut un fauteuil, dans lequel il fit sa lecture et son compliment, et que Monsieur même n'aurait pu avoir un tabouret. Les comtes de Soissons et d'Harcourt nommés pour mener le légat à l'audience, demandèrent à en être excusés puisqu'ils ne se couvriraient point. Ils furent refusés, ils le menèrent, demeurèrent tête nue à toute l'audience, et le ramenèrent. Ces faits n'ont jamais été contestés par les princes ni par personne.

Etant allé un matin faire ma cour au roi à Meudon, où il était libre aux courtisans d'aller, le hasard fit qu'après le lever du roi, j'allai m'asseoir dans une pièce par où le roi allait passer pour aller à la messe, qu'on appelait la chambre de Madame. Justement la tapisserie qui fut faite de cette audience avec les visages au naturel était tendue dans cette chambre. Je remarquai que les deux comtes de Soissons et d'Harcourt y étaient représentés couverts. Je me récriai sur cette faute. Chamlay, assis auprès de moi, répondit que MM. de Savoie et de Lorraine étaient couverts aux audiences. J'en convins, mais je lui appris la différence de celle-ci. Je sentis ou la ruse des princes de s'être dédommagés pour l'avenir par une tapisserie subsistante, ou la sottise de ceux qui l'avaient faite. J'en parlai aux ducs de Chaulnes, encore alors en pleine santé, de Chevreuse, de Coislin, qui avaient été à cette audience, et à d'autres encore. M. de Luxembourg, qui vivait et qui s'y était trouvé, et qui avec MM. de Chaulnes et de Coislin s'était le plus remué lors de cette audience, entra dans cette méprise. Ils parlèrent à Sainctot qui était lors maître des cérémonies. Il convint tout d'abord qu'il était vrai que les deux comtes étaient demeurés découverts, et à toute l'audience, et que le légat seul y fut couvert. Ces messieurs lui proposèrent de faire une

note sur son registre du mensonge de la tapisserie. Il renifla, et fit ce qu'il put pour leur persuader que cela n'était pas nécessaire, et on va voir pourquoi; mais comme il vit qu'ils s'échauffaient, et qu'ils parlaient de le demander au roi, il n'osa plus résister. Ils allèrent donc avec lui chez Desgranges, maître des cérémonies. Il montra le registre, mais il se trouva qu'il ne portait pas un mot qu'il y eût quelqu'un découvert ou non, d'où il résultait que les deux comtes l'avaient été, puisque, l'étant toujours, la différence de ne l'être pas cette fois-là valait bien la peine d'être exprimée. Ces messieurs ne purent s'empêcher de montrer à Sainctot qu'ils sentaient vivement son infidélité; lui aux excuses de la négligence et bien honteux. Il écrivit à la marge tout ce que ces messieurs lui dictèrent sur la tapisserie, et le signa; mais cela fit que ces messieurs ne s'en contentèrent pas, et qu'ils se firent donner chacun un certificat par Sainctot, et de la vérité du fait, et du mensonge de la tapisserie, et du silence du registre, et de ce qui y avait été mis en marge. Il les fournit dès le lendemain avec force complimens, et se tint heureux qu'on n'en fît pas plus de bruit. Et voilà comment les rangs sont entre les mains de gens de peu qui s'en croient les maîtres, et qui se croient en droit de faire plaisir à qui il leur plaît aux dépens de vérité et de justice. C'est une contagion qui a passé depuis aux grands-maîtres et aux maîtres des cérémonies, même à ceux du Saint-Esprit. Blainville, beau-frère de M. de Chevreuse, qui n'était pas duc en 1664, mais qui était à la cour, et fils du duc de Luynes, qui agit lors avec les autres, était grand-maître des cérémonies, charge qu'il avait eue de M. de Rhodes: ainsi il ne fut question que du registre de Sainctot.

La révérence en mante, que les dames de Lorraine vinrent faire au roi sur la mort de la reine-duchesse,

mère de M. de Lorraine, fit schisme entre elles. Madame de Lislebonne, par sa bâtardise cousine-germaine du père de M. de Lorraine, prétendit comme la plus proche marcher la première, et par conséquent, mademoiselle de Lislebonne et mademoiselle d'Espinoy ses filles immédiatement après elle. Madame d'Elbœuf, veuve de l'aîné de la maison de Lorraine en France, s'en moqua et l'emporta, de sorte que madame de Lislebonne ni ses filles n'y voulurent pas aller. Madame de Valentinois n'y fut point non plus. Je ne sais ce qu'on lui mit dans la tête.

Le père de Chevigny de l'Oratoire mourut en ce temps-ci. C'était un gentilhomme de bon lieu, qui avait servi long-temps avec réputation, et connu du roi. M. de Turenne l'aimait fort, et tous les généraux de ces temps-là l'estimaient. Cela l'avait fort mis dans le grand monde. Dieu le toucha et il se fit prêtre, se mit dans l'Oratoire, et le servit d'aussi bonne foi et d'aussi bon cœur qu'il avait servi le roi et le monde. Il conserva d'illustres amis dans sa retraite dont il ne sortait presque jamais. Il se trouva fort mêlé et lié avec tous les fameux jansénistes, et en bût à leurs persécuteurs. C'était un homme droit, franc, vrai, et d'une vertu simple, unie, militaire, mais grande, fidèle à Dieu, à ses amis et au parti qu'il croyait le meilleur. Cela embarrassa les pères de l'Oratoire. Il était ami intime de M. et de madame de Liancourt. Sans quitter l'Oratoire il se retira avec eux; et après leur mort, M. de la Rochefoucauld, tout ignorant et tout courtisan qu'il était, mais qui avait un extrême respect pour la mémoire de M. et de madame de Liancourt, le pria tant de demeurer à Liancourt qu'il s'y fixa. Quand il y venait compagnie avec M. de la Rochefoucauld, on ne le voyait point, excepté M. de la Rochefoucauld, M. le maréchal de Lorge et quelques amis très particuliers; et quand le roi y passait, il se tapissait dans un grenier. A un de

ces voyages du roi, je ne sais qui en parla. Le roi le voulut voir. Le père de Chevigny en fut surpris, car le jansénisme l'avait fort barbouillé auprès de lui. Il fallut pourtant obéir, et M. de la Rochefoucauld l'amena. Le roi lui fit toutes sortes d'honnêtetés, et causa long-temps avec lui de ses anciennes guerres, puis de sa retraite. Le père de Chevigny fut fort respectueux et mesuré, et point embarrassé. Ce fut à qui le verrait. Jamais il ne fut si aise qu'après que tout ce monde fut parti. Ce château, du temps de M. et de madame de Liancourt, était le rendez-vous et l'asile des principaux jansénistes. Il le fut bien encore après. M. de la Rochefoucauld, qui les y avait tous vus, les aima toujours. Ce qui en restait y allait voir le père de Chevigny. Il y mourut saintement comme il y avait vécu, sans cesse appliqué à la prière, à l'étude et à toutes sortes de bonnes œuvres, et toujours gaiment et avec liberté. M. de la Rochefoucauld, M. de Duras, M. le maréchal de Lorge en furent fort affligés, et grand nombre d'autres personnes.

Le duc de Berwick perdit en même temps une très aimable femme, qu'il avait épousée par amour, et qui avait très bien réussi à la cour et à Saint-Germain. Elle était fille de milord Lucan, tué à Neerwinden, lieutenant-général et capitaine des gardes du roi Jacques. Elle était à la première fleur de son âge, belle, touchante, faite à peindre, une nymphe. Elle mourut de consomption à Montpellier où son mari l'avait menée pour la guérir par ce changement d'air. Elle lui laissa un fils.

Deux mariages amusèrent la cour. Celui de mademoiselle de Chevreuse avec le marquis de Lévi, qui en eut la lieutenance-générale de Bourbonnais de son père où ils avaient leurs biens. C'était un jeune homme bien fait, tout militaire et fort débauché, qui n'avait jamais eu la plus légère teinture d'éducation, et

qui, avec cela, avait de l'esprit, de la valeur, de l'honneur et beaucoup d'envie de faire. Son père était un homme de beaucoup d'esprit, sans aucunes mœurs, retiré chez lui, et fort obscur à Paris quand il y venait. La mère était une joueuse sans fin et partout, avare à l'excès, faite et mise comme une porteuse d'eau. Tout cela cadrait mal avec les mœurs et le génie de M. et de madame de Chevreuse. La légèreté de la dot et une naissance susceptible de tout les déterminèrent, avec une place de dame du palais qui attendait mademoiselle de Chevreuse. Quand il fallut dresser le contrat de mariage, dont toutes les conditions étaient convenues, on fut arrêté sur le nom de baptême du marquis de Lévi. M. et madame de Charlus se le demandèrent l'un à l'autre. Il se trouva qu'il n'en avait point; de là on douta s'il avait été baptisé. Tous trois l'ignoraient. Ils s'avisèrent que sa nourrice vivait encore, et qu'elle était à Paris. Ce fut elle qu'ils consultèrent. Elle leur apprit que, portant leur enfant avec eux en Bourbonnais pour le faire tenir au vieux marquis de Lévi son grand-père, M. Colbert évêque d'Auxerre chez qui ils couchèrent, en peine du voyage d'un enfant si tendre sans baptême et n'ayant pu leur persuader de le laisser ondoyer, avait le matin avant qu'ils fussent éveillés, envoyé chercher la nourrice et l'enfant, et l'avait ondoyé dans sa chapelle, et les laissa partir après sans leur en avoir parlé; qu'arrivés en Bourbonnais, le baptême se remit à plusieurs fois par divers contre-temps; et que lorsqu'elle quitta la maison il n'avait pas été fait, dont elle ne s'était pas mise en peine parce qu'elle le savait ondoyé. Ce trait est si étrange que je le mets ici pour la curiosité, et parce qu'il sert plus que tout à caractériser des gens qui en sont capables. Il fallut donc en même jour faire au marquis de Lévi les cérémonies du baptême, lui faire faire sa première con-

fession et sa première communion, et le soir à minuit, le marier à Paris à l'hôtel de Luynes.

Deux jours après le comte d'Estrées épousa mademoiselle d'Ayen. Une vieille bourgeoise qui s'appelait mademoiselle de Juisy, riche et sans enfans, qui voyait bonne compagnie et fort au-dessus d'elle, amie du cardinal d'Estrées et fort ménagée par madame de Noailles, donna une grande partie de la médiocre dot, et le cardinal d'Estrées, qui voyait la faveur des Noailles, et qui en espérait tout, acheva de sa bourse d'aplanir l'affaire. Il les maria et dit la messe à minuit dans la chapelle de Versailles, madame la duchesse de Bourgogne et grand monde aux tribunes, et force conviés en bas, et la noce se fit chez M. de Noailles. Le lendemain la nouvelle marquise de Lévi et la nouvelle comtesse d'Estrées furent déclarées dames du palais.

Il s'en fit un troisième à Paris assez ridicule de Mortagne avec madame de Quintin. Elle et Montgommery inspecteur de cavalerie dont j'ai parlé, étaient enfans de deux frères. Elle avait épousé le comte de Quintin qui était un Goyon, de même maison que MM. de Mattignon, qui était fils du marquis de la Moussaye et d'une fille du maréchal de Bouillon, laquelle était sœur de la duchesse de la Trémoille, de mesdames de Roucy et de Duras, et des ducs de Bouillon et du maréchal de Turenne, tous huguenots. M. de la Moussaye avait acheté la belle terre de Quintin en Bretagne du duc de la Trémoille son beau-frère, dont son fils porta le nom, qui était frère aîné de M. de la Moussaye, lieutenant-général et attaché à M. le Prince, dans le parti duquel il mourut gouverneur de Stenay sans avoir été marié. Mademoiselle de Quintin avait été fort jolie, parfaitement bien faite, fort du monde, veuve de bonne heure sans enfans, riche de ses reprises et de 30,000 livres de rente que M. le ma-

réchal de Lorge lui faisait sa vie durant pour partie de l'acquisition de Quintin qu'il avait faite de son mari. En cet état et avec beaucoup d'esprit, elle vit la meilleure compagnie de la cour, et comme elle avait l'esprit galant et impérieux, elle devint une manière de fée qui dominait sur les soupirans sans se laisser toucher le bout du doigt qu'à bonnes enseignes, et de là, sur tout ce qui venait chez elle, toutefois avec jugement, et se fit une cour où on était en respect comme à la véritable, et aussi touché d'un regard et d'un mot qu'elle adressait. Elle avait un bon souper tous les soirs; les grandes dames la voyaient comme les grands seigneurs. Elle s'était mise sur le pied de ne sortir jamais de chez elle, et de se lever de sa chaise pour fort peu de gens. Monsieur y allait; elle était la reine de Saint-Cloud, où elle n'allait qu'en bateau, et encore par grâce, et n'y faisait que ce qui lui plaisait. Elle y avait apprivoisé jusqu'à Madame qui l'allait voir aussi. Madame de Bouillon, autre reine de Paris, elle l'avait subjuguée, l'avait souvent chez elle, ainsi que le duc et le cardinal de Bouillon.

Le comte d'Auvergne fut longues années son esclave; M. de la Feuillade y venait deux fois la semaine souper de Versailles, puis retournait au coucher du roi; et c'était une farce de la voir partager ses grâces entre lui et le comte d'Auvergne, qui rampait devant elle, malgré sa roguerie, et mourait à petit feu des airs et des préférences de l'autre. Le comte de Fiesque qui, avec beaucoup d'esprit, était une manière de cynique fort plaisant quelquefois, impatienté de cette fée, lui fit une chanson et mettre un matin sur sa porte en grosses lettres, comme les affiches d'indulgences aux églises : *Impertinence plénière*. Peu-à-peu la compagnie se mêla, le jeu prit un peu plus, l'avarice diminua la bonne chère. La Feuillade avait enfin expulsé le comte d'Auvergne, puis était mort.

Digitized by Google

Le tribunal existait encore, et la décision souveraine sur tout ce qui se passait, mais il ne florissait plus tant. Mortagne, qui depuis vingt ans en était amoureux, et qui s'était fait la justice de n'oser le montrer que par une assiduité pleine de respect, et surtout de silence, parmi une si brillante cour, espéra alors que le moment était venu de couronner sa patience. Il osa soupirer tout haut et déclarer sa persévérance. Il était riche et capitaine de gendarmerie; de l'honneur, de la valeur, de la politesse, avec un esprit doux et médiocre. La fée fut touchée d'un amour si respectueux, si fidèle, si constant. Elle était vieille et devenue infirme; elle couronna son amour et l'épousa. Mortagne n'était rien, son nom était Collin. Il était des Pays-Bas voisins de celui de Liège. Son père ou son grand-père était homme d'affaires de la maison de Mortagne qui était ruinée. Il s'y était enrichi, en avait acheté les terres, et celui-ci en portait le nom. Il n'était rien moins que beau ni jeune, bien fait cependant, mais un peu gras, engoncé et fort rouge. Pas un de ses valets ne l'avait vu sans perruque, ni s'habiller ou se déshabiller, d'où on jugeait qu'il avait sur lui quelque chose qu'il ne voulait pas montrer. Ce mariage surprit tout le monde qui trouva Mortagne encore plus fou qu'elle de l'avoir fait. Cela leur diminua à tous deux l'estime et la considération du monde. La maison de madame de Mortagne tomba fort; ils s'en consolèrent par l'abondance et par filer ensemble le parfait amour.

La mort de l'archevêque de Bordeaux de la maison d'Anglure, frère de Bourlemont, qui avait été auditeur de Rotte, fit donner cet archevêché à Bissy, évêque de Toul, qui, grand courtisan de Saint-Sulpice, avait tellement capté l'évêque de Chartres, qu'il l'avait fort prôné à madame de Maintenon et au roi. Bissy, qu'on verra dans la suite faire une si grande fortune, ne crut

pas le siège de Bordeaux propre à l'en approcher. Il en voulait un plus voisin de la cour, d'où il pût intriguer à son aise, et non pas se confiner à Bordeaux, et il se fit un honneur auprès de ses dupes de ne vouloir pas quitter sa première épouse pauvre et d'un gouvernement peu étendu, pour être archevêque d'un beau siège et dans une grande ville. Toul, en attendant mieux, convenait plus à ses vues, et il y demeura. Bordeaux fut donc donné à Besons, évêque d'Aire, qui le remplit fort dignement. Son frère aîné était intendant de la province, et venait d'être fait conseiller d'état. C'était un des intendans du royaume des plus accrédités.

Le cardinal de Bouillon donna en même temps la dernière marque de son crédit. Sa princerie était sa folie dominante. Il en avait usurpé à Rome tous les avantages qu'il avait pu. Il y prétendait l'*altesse éminentissime* qu'il se faisait donner partout par ses valets; personne autre à Rome ne voulut tâter de cette nouveauté. Il ne se rebuta point. Il trouva un gentilhomme romain fort à simple tonsure, qui, avec de l'argent, s'était fait faire prince par le pape; et ces princes de pape sont à Rome même fort peu de chose. De sa personne, il était encore moins, mais bien fait, voyant les dames et avec de l'ambition. Il s'était attaché au cardinal de Bouillon en ses précédens voyages; en celui-ci il s'y attacha de plus en plus. Le cardinal lui fit grande montre de son crédit, et lui laissa entrevoir l'ordre par sa protection; c'en fut assez pour en obtenir de lui l'*altesse éminentissime*, et tout aussitôt voilà toutes les dépêches du cardinal de Bouillon remplies de la convenance d'envoyer l'ordre à quelque baron romain, qui fît honneur à la France par son attachement, et qui servît bien ses ministres par ses avis et par son crédit, comme de temps en temps on en avait toujours honoré quelqu'un. Il vanta ensuite la

naissance, l'esprit, la considération et le crédit de Vaini à Rome, et les services qu'on en pouvait tirer, et fit tant enfin que le roi lui envoya l'ordre, c'est-à-dire le nomma à la Chandeleur, avec la permission, dès qu'il aurait fait ses preuves, de le porter, en attendant qu'il reçût le collier.

Si Vaini en fut transporté d'aise, le cardinal de Bouillon le fut encore plus; mais tout Rome en fut étrangement scandalisé. Cette cour l'avait supporté dans le duc Lanti par son alliance pontificale, et, parce qu'il était beau-frère du duc de Bracciano, le premier laïque de Rome sans dispute d'aucun, parce qu'il était plus vieux que le connétable Colonne, et qu'entre ces deux, incontestablement les premiers et avec de grandes distinctions très établies au-dessus de tous autres, ils ne se précèdent l'un l'autre que par l'âge. Le duc de Bracciano avait long-temps porté le collier de l'ordre du Saint-Esprit, et c'étaient des Ursins, des Colonne, des Sforce qui l'avaient eu, bien différens en tout de Vaini.

Je dis que le duc de Bracciano l'avait porté long-temps. M. de Nevers, par commission du roi, le lui avait donné à Rome, en septembre 1675, et le même jour au duc Sforce, veuf d'une Colonne, et lors gendre de madame de Thianges, sœur de madame de Montespan, (et sa femme est la duchesse Sforce qu'après sa mort nous avons tant vue à la cour,) et au prince de Sonnino qui était Colonne fils du connétable. Tout cela n'était point des Vaini. Lors de l'éclat entre Innocent XI et le roi pour les franchises du quartier des ambassadeurs à Rome, et que M. de Lavardin l'était en 1688, que le pape ne voulut jamais voir et qu'il excommunia, le duc de Bracciano renvoya au roi le collier de son ordre, quoique marié à une Française, depuis la célèbre princesse des Ursins, et prit la toison d'or du roi d'Espagne; c'est le premier depuis

l'institution de l'ordre du Saint-Esprit qui l'ait renvoyé.

Parlant des pays étrangers, il est temps de dire que l'électeur de Saxe, de plus en plus établi en Pologne, s'était réconcilié presque tous les grands qui s'étaient opposés à lui, et le primat même, qui enfin l'avait reconnu. Il était à Varsovie, et toutes les puissances de l'Europe l'avaient félicité comme roi de Pologne. Le nonce Davia l'avait fort utilement servi à Rome, mais tous ces exemples ne purent encore rien sur le roi qui ne pouvait voir le prince de Conti, sans un grand déplaisir de n'avoir pu s'en défaire honnêtement par une couronne. Madame, qui pleurait tous ses parens selon le degré de parenté, comme les autres en portent le deuil, fut très affligée de la mort du nouvel et premier électeur de Hanovre. Il avait épousé Sophie, fille d'une fille du malheureux roi d'Angleterre, Charles Ier, et de l'électeur palatin qui se fit roi de Bohême, et qui perdit ses états et mourut proscrit. Quoique Madame n'eût jamais guère vu cette tante, elle lui écrivait fidèlement des volumes deux et trois fois la semaine, depuis qu'elle était en France. Le roi l'alla voir sur cette mort.

Ses affaires ne finissaient point avec l'électeur palatin, qui avait à payer, et qui différait toujours sous toutes sortes de prétextes. Le roi voulut envoyer pour cela à Ratisbonne Crécy qui entendait bien les affaires d'Allemagne; mais celle-ci était une affaire de droit et un procès dont Crécy aima mieux se débarrasser sur un autre, et il proposa Obrecht qui y fut envoyé. C'était le préteur royal de Strasbourg, un génie fort au-dessus de son état, et l'homme d'Allemagne qui en possédait le mieux les lois et les coutumes. M. de Louvois le sut gagner, et lui sut mettre les troupes du roi dans Strasbourg en pleine paix, sans coup férir, qui nous est demeuré depuis.

CHAPITRE VIII.

Le czar et ses voyages. — Singulière salle de réception pour des ambassadeurs. — Le roi refuse honnêtement sa visite. — Une rébellion de ses sujets le rappelle. — Le duc de Saint-Albans envoyé, et Portland ambassadeur d'Angleterre, à Paris. — Trait de hardiesse de ce dernier ; et comment il est accueilli. — Marques extraordinaires de faveur qu'il reçoit du roi. — Il essuie un léger désagrément. — Noble conduite de M. de la Rochefoucauld. — Ce qu'un homme de cour gagne à s'absenter. — Princes de Parme et de Toscane incognito en France. — Distraction du cardinal d'Estrées. — Mesdemoiselles de Soissons enlevées et à Bruxelles. — Le comte de Soissons errant. — L'abbé de Caudelet fait et défait évêque de Poitiers. — L'abbé de la Châtre quelque peu licencieux.

Le czar avait déjà commencé ses voyages. Il a tant et si justement fait de bruit dans le monde, que je serai succinct sur un prince si grand et si connu, et qui le sera sans doute de la postérité la plus reculée, pour avoir rendu redoutable à toute l'Europe, et mêlé nécessairement à l'avenir dans les affaires de toute cette partie du monde, une cour qui n'en avait jamais été une, et une nation méprisée et entièrement ignorée par sa barbarie. Ce prince était en Hollande à apprendre lui-même et à pratiquer la construction des vaisseaux. Bien qu'incognito, suivant sa pointe, et ne voulant point s'incommoder de sa grandeur ni de personne, il se faisait pourtant tout rendre, mais à sa mode et à sa façon.

Il trouva sourdement mauvais que l'Angleterre ne se fût pas assez pressée de lui envoyer une ambassade dans

ce proche voisinage, d'autant que, sans se commettre, il avait fort envie de lier avec elle pour le commerce. Enfin l'ambassade arriva : il différa de lui donner audience, puis donna le jour et l'heure, mais à bord d'un gros vaisseau hollandais qu'il devait aller examiner. Il y avait deux ambassadeurs qui trouvèrent le lieu sauvage, mais il fallut bien y passer. Ce fut bien pis quand ils furent arrivés à bord. Le czar leur fit dire qu'il était à la hune, et que c'était là où il les verrait. Les ambassadeurs qui n'avaient pas le pied assez marin pour hasarder les échelles de corde, s'excusèrent d'y monter ; le czar insista, et voilà les ambassadeurs, fort troublés d'une proposition si étrange et si opiniâtre ; à la fin, à quelques réponses brusques aux derniers messages, ils sentirent bien qu'il fallait sauter ce fâcheux bâton, et ils montèrent. Dans ce terrain si serré et si fort au milieu des airs, le czar les reçut avec la même majesté que s'il eût été sur son trône ; il écouta la harangue, répondit obligeamment pour le roi et la nation, puis se moqua de la peur qui était peinte sur le visage des ambassadeurs, et leur fit sentir en riant que c'était la punition d'être arrivés auprès de lui trop tard.

Le roi Guillaume de son côté avait déjà compris les grandes qualités de ce prince, et fit de sa part tout ce qu'il put pour être bien avec lui. Tant fut procédé entre eux qu'enfin le czar, curieux de tout voir et de tout apprendre, passa en Angleterre toujours incognito, mais à sa façon. Il y fut reçu en monarque qu'on veut gagner, et, après avoir bien satisfait ses vues, repassa en Hollande. Il avait dessein d'aller à Venise et à Rome et dans toute l'Italie, surtout de voir le roi et la France. Il fit sonder le roi là-dessus, et le czar fut mortifié de ce que le roi déclina honnêtement sa visite, de laquelle il ne voulut point s'embarrasser. Peu après en avoir perdu

l'espérance, il se résolut de voyager en Allemagne, et d'aller jusqu'à Vienne. L'empereur le reçut à la Favorite, accompagné seulement de deux de ses grands officiers, et le czar du seul général le Fort, qui lui servait d'interprète et à la suite duquel il paraissait être comme de l'ambassadeur de Moscovie. Il monta par l'escalier secret, et trouva l'empereur à la porte de son antichambre la plus éloignée de la chambre. Après les premiers complimens l'empereur se couvrit. Le czar voulut demeurer découvert à cause de l'incognito, ce qui fit découvrir l'empereur. Au bout de trois semaines, le czar fut averti d'une grande conspiration en Moscovie, et partit précipitamment pour s'y rendre. En passant en Pologne il en vit le roi, et ce fut là que furent jetés les premiers fondemens de leur amitié et de leur alliance.

En arrivant chez lui, il trouva la conspiration fort étendue, et sa propre sœur à la tête. Il l'avait toujours fort aimée et bien traitée, mais il ne l'avait point mariée. La nation en gros était outrée de ce qu'il lui avait fait couper sa barbe, rogné ses habits longs, ôté force coutumes barbares, et de ce qu'il mettait des étrangers dans les premières places et dans sa confiance; et pour cela il s'était formé une grande conspiration qui était sur le point d'éclater par une révolution. Il pardonna à sa sœur qu'il mit en prison, et fit pendre aux grilles de ses fenêtres les principaux coupables, tant qu'il en put tenir par jour. J'ai écrit de suite ce qui le regarde pour cette année, pour ne pas sautiller sans cesse d'une matière à l'autre : c'est ce que je vais faire par même raison sur celle qui va suivre.

Le roi d'Angleterre était au comble de satisfaction de se voir enfin reconnu par le roi, et paisible sur ce trône; mais un usurpateur n'est jamais tranquille et content. Il était blessé du séjour du roi légitime et de sa famille

à Saint-Germain. C'était trop à portée du roi, et trop près d'Angleterre pour le laisser sans inquiétude. Il avait fait tous ses efforts, tant à Ryswick que dans les conférences de Portland et du maréchal de Boufflers, pour obtenir leur sortie du royaume, tout au moins leur éloignement de la cour. Il avait trouvé le roi inflexible; il voulut essayer tout, et voir si, n'en faisant plus une condition, puisqu'il avait passé carrière, et comblant le roi de prévenances et de respects, il ne pourrait pas obtenir ce fruit de ses souplesses. Dans cette vue il envoya le duc de Saint-Albans, chevalier de la jarretière, complimenter le roi sur le mariage de monseigneur le duc de Bourgogne. Il ne pouvait choisir un homme plus marqué pour une simple commission : on fut surpris même qu'il l'eût acceptée. Il était bâtard de Charles II, frère aîné du roi Jacques II, et c'était bien encore là une raison pour Saint-Albans de s'en excuser. Il voulut même prétendre quelques distinctions, mais on tint poliment ferme à ne le traiter que comme un simple envoyé d'Angleterre. Les ducs de ce pays-là n'ont aucun rang ici, non plus que ceux d'ici en Angleterre. Le roi avait fait la duchesse de Portsmouth et le duc de Richemont, son fils, duc et duchesse à brevet, et accordé un tabouret de grâce en passant à la duchesse de Cleveland, maîtresse de Charles II, son ami. La duchesse de la Force, retirée en Angleterre pour la religion, et, avant elle, la duchesse Mazarin, fugitive de son mari, et fixée en Angleterre, y avaient obtenu le rang des duchesses; mais ce sont des grâces particulières qui ne tirent point à conséquence pour le général.

Le duc de Saint-Albans fut le précurseur du comte de Portland, à l'arrivée duquel il prit congé. J'ai déjà assez parlé de ce favori pour n'avoir pas besoin d'y rien ajouter. Les mêmes raisons qui l'avaient fait choisir pour confé-

rer avec le maréchal de Boufflers le firent préférer à tout autre pour cette ambassade. On n'en pouvait nommer un plus distingué. Sa suite fut nombreuse et superbe, et sa dépense extrêmement magnifique en table, en chevaux, en livrées, en équipages, en meubles, en habits, en vaisselle et en tout, et avec une recherche et une délicatesse exquise. Tout arriva presque au même temps, parce que le comte vint de Calais dans son carrosse à journées, et reçut partout toutes sortes d'honneurs militaires et civils. Il était en chemin lorsque le feu prit à Withe-Hall le plus vaste et le plus vilain palais de l'Europe, qui fut presque entièrement brûlé, et qui n'a pas été rétabli depuis, de sorte que les rois se sont logés et assez mal au palais de Saint-James. Portland eut sa première audience particulière du roi, le 4 février, et fut quatre mois en France. Il arriva avant que Tallard fût parti, ni aucun autre de la part du roi, pour Londres. Portland parut avec un éclat personnel, une politesse, un air de monde et de cour, une galanterie et des grâces qui surprirent. Avec cela, beaucoup de dignité, même de hauteur, mais avec discernement, et un jugement prompt, sans rien de hasardé. Les Français qui courent à la nouveauté, au bon accueil, à la bonne chère, à la magnificence, en furent charmés. Il se les attira, mais avec choix, et en homme instruit de notre cour, et qui ne voulait que bonne compagnie et distinguée. Bientôt il devint à la mode de le voir, de lui donner des fêtes, et de recevoir de lui des festins. Ce qui est étonnant, c'est que le roi, qui au fond n'était que plus outré contre le roi Guillaume, y donna lieu lui-même, en faisant pour cet ambassadeur ce qui n'a jamais été fait pour aucun autre. Ainsi fit toute la cour pour lui à l'envi : peut-être le roi voulut-il compenser par là le chagrin qu'il eut en arrivant de voir, dès le premier jour, sa véritable mission échouée.

Dès la première fois qu'il vit Torcy avant d'aller à Versailles, il lui parla du renvoi, et tout au moins de l'éloignement du roi Jacques et de sa famille. Torcy sagement n'en fit point à deux fois, et lui barra tout aussitôt la veine. Il lui répondit que ce point, tant de fois proposé dans ses conférences avec le maréchal de Boufflers, et sous tant de diverses formes débattu à Ryswick, avait été constamment et nettement rejeté partout; que c'était une chose réglée et entièrement finie; qu'il savait que le roi, non-seulement ne se laisserait jamais entamer là-dessus le moins du monde, mais qu'il serait extrêmement blessé d'un ouïr parler davantage; qu'il pouvait l'assurer de la disposition du roi à correspondre en tout, avec toutes sortes de soins, à la liaison qui se formait entre lui et le roi d'Angleterre, et personnellement à le traiter lui avec toutes sortes de distinctions; qu'un mot dit par lui sur Saint-Germain serait capable de gâter de si utiles dispositions, et de rendre son ambassade triste et languissante; et que, s'il était capable de lui donner un conseil, c'était celui de ne rien gâter, et de ne pas dire un seul mot au roi, ni davantage à aucun de ses ministres, sur un point convenu, et sur lequel le roi avait pris son parti. Portland le crut, et s'en trouva bien; mais on verra bientôt que ce ne fut pas sans dépit, et le roi approuva extrêmement que Torcy lui eût dès l'abord fermé la bouche sur cet article. On prit un grand soin de faire en sorte qu'aucun Anglais de Saint-Germain ne se trouvât à Versailles ni à Paris, à aucune portée de ceux de l'ambassade, et cela fut très exactement exécuté.

Portland fit un trait au milieu de son séjour qui donna fort à penser, mais qu'il soutint avec audace sans faire semblant de s'apercevoir qu'on l'eût même remarqué. Vaudemont passait des Pays-Bas à Milan, sans approcher de la cour. Soit affaires, soit galanterie pour

l'ami intime de son maître qu'il voulut ménager, il partit de Paris, et s'en alla à Notre-Dame-de-Liesse, auprès de Laon, voir Vaudemont qui y passait. Le marquis de Bedmar passa bientôt après d'Espagne aux Pays-Bas, pour y remplir la place qu'y avait Vaudemont de gouverneur des armes. Il n'avait pas les mêmes exclusions personnelles que Vaudemont avait méritées.

Il vint à Paris et à la cour, où Monsieur à cause de la feue reine sa fille le présenta au roi, de qui il fut fort bien reçu. Portland suivit Monseigneur à la chasse. Deux fois il alla de Paris à Meudon pour courre le loup, et toutes les deux fois Monseigneur le retint à souper avec lui. Le roi lui donna un soir le bougeoir à son coucher, qui est une faveur qui ne se fait qu'aux gens les plus considérables et que le roi veut distinguer. Rarement les ambassadeurs se familiarisent à faire leur cour à ces heures, et s'il y en vient, il n'arrive presque jamais qu'ils reçoivent cet agrément. Celui-ci prit son audience de congé le 20 mai, comblé de tous les honneurs, de toutes les fêtes, de tous les empressemens possibles. Le maréchal de Villeroy eut ordre du roi de le mener voir Marly, et de lui en faire les honneurs. Il voulut voir tout ce qu'il y a de curieux et surtout Fontainebleau, dont il fut plus content que d'aucune autre maison royale. Quoiqu'il eût pris congé, il alla faire sa cour au roi qui prenait médecine. Le roi le fit entrer après l'avoir prise, ce qui était une distinction fort grande, et pour la combler, il le fit entrer dans le balustre de son lit, où jamais étranger, de quelque rang et de quelque caractère qu'il fût n'était entré, à l'exception de l'audience de cérémonie des ambassadeurs. Au sortir de là Portland alla trouver Monseigneur à la chasse qui le ramena pour la troisième fois souper avec lui à Meudon. Le grand-prieur s'y mit au-dessus de lui avec quelque affectation, dont l'autre,

quoique ayant pris congé, s'offensa fort, et le lendemain matin alla fièrement dire au roi que s'il avait donné le rang de princes du sang à MM. de Vendôme, il ne leur disputerait pas, mais que, s'ils ne l'avaient pas, il croyait que le grand-prieur devait avoir pour lui les honnêtetés qu'il n'avait pas eues. Le roi lui répondit qu'il n'avait pas donné ce rang à MM. de Vendôme, et qu'il manderait à Monseigneur qui était encore à Meudon de faire que cela n'arrivât plus. Monsieur lui voulut faire voir Saint-Cloud lui-même. Madame exprès n'y alla pas, et Monsieur lui donna un grand repas où Monseigneur se trouva et grande compagnie. Ce fut encore là un honneur fort distingué.

Mais parmi tant de fleurs, il ne laissa pas d'essuyer quelques épines, et de sentir la présence du légitime roi d'Angleterre en France. Il était allé une autre fois à Meudon pour suivre Monseigneur à la chasse. On allait partir et Portland se bottait, lorsque Monseigneur fut averti que le roi d'Angleterre se trouverait au rendez-vous. Il le manda à l'instant à Portland, et qu'il le priait de remettre à une autre fois. Il fallut se débotter et revenir tout de suite à Paris.

Il était grand chasseur. Soit envie de voir faire la meute du roi, soit surprise de ne recevoir aucune autre civilité du duc de la Rochefoucauld que la simple révérence lorsqu'ils se rencontraient, il dit et répéta souvent qu'il mourait d'envie de chasser avec les chiens du roi. Il le dit tant et devant tant de gens, qu'il jugea impossible que cela ne fût revenu à M. de la Rochefoucauld, et cependant sans aucune suite. Lassé de cette obscurité il la voulut percer, et au sortir d'un lever du roi aborda franchement le grand-veneur, et lui dit son desir. L'autre ne s'en embarrassa point. Il lui répondit assez sèchement qu'à la vérité il avait l'honneur d'être grand-veneur, mais

qu'il ne disposait point des chasses, que c'était le roi d'Angleterre dont il prenait les ordres, qu'il y venait très souvent, mais qu'il ne savait jamais qu'au moment de partir quand il ne venait pas au rendez-vous, et tout de suite la révérence, et laissa là Portland dans un grand dépit, et toutefois sans se pouvoir plaindre. M. de la Rochefoucauld fut le seul grand seigneur distingué de la cour qui n'approcha jamais Portland. Ce qu'il lui répondit était pure générosité pour le roi d'Angleterre. Ce prince, à la vérité, disposait quand il voulait de la meute du roi, mais il y avait bien des temps qu'il ne chassait point, et jamais à toutes les chasses. Il ne tenait donc qu'à M. de la Rochefoucauld d'en donner à Portland tant qu'il aurait voulu, à coup sûr, mais piqué de la prostitution publique à la vue de la cour de Saint-Germain, il ne put se refuser cette mortification au triomphant ambassadeur de l'usurpateur qui avait attaché à son char jusqu'à M. de Lausun, malgré ses engagemens et son attachement au roi et à la reine d'Angleterre, et sans y pouvoir gagner que de la honte, pour suivre la mode et croire faire sa cour au roi.

Enfin Portland, comblé en toutes les manières possibles, se résolut au départ. La faveur naissante du duc d'Albemarle l'inquiétait et le hâta. M. le Prince le pria de passer à Chantilly, et lui donna une fête magnifique avec ce goût exquis qui, en ce genre, est l'apanage particulier aux Condé. De là Portland continua son chemin par la Flandre; non-seulement il eut la permission du roi d'y voir toutes les places qu'il voudrait, mais il le fit accompagner par des ingénieurs avec ordre de les lui bien montrer. Il fut reçu partout avec les plus grands honneurs, et eut toujours un capitaine et cinquante hommes de garde. Le bout d'un si brillant voyage fut de trouver à sa cour un jeune et nou-

veau compétiteur qui prit bientôt le dessus, et qui ne lui laissa que les restes de l'ancienne confiance, et le regret d'une absence qui l'avait laissé établir. Sur son départ de Paris, il avait affecté de répandre que tant que le roi Jacques serait à Saint-Germain la reine d'Angleterre ne serait point payée du douaire qui lui avait été accordé à la paix, et il tint parole.

Avant de quitter les étrangers, je ferai une courte mention du voyage que vinrent faire en France, les premiers mois de cette année, le frère du duc de Parme qui y fut incognito, et quelque temps après le prince Gaston, second fils du grand-duc, par la singularité qu'ils furent tous deux les derniers ducs de Parme et de Toscane. Ce dernier garda aussi l'incognito, mais ce nonobstant le roi voulut le distinguer, et qu'il baisât madame la duchesse de Bourgogne ; il était fils de madame la grande-duchesse, cousine-germaine du roi, et la vit fort tant qu'il fut à Paris. Le roi prit même quelque soin de sa conduite. Il chargea Albergotti, à cause du pays, de se tenir presque toujours auprès de lui, et de prendre garde à lui faire voir bonne compagnie. Il demeura peu en ce pays-ci, d'où il passa en Allemagne chez la princesse de Saxe-Lowembourg, son épouse, avec laquelle il se brouilla depuis à ne se jamais revoir. Le frère du duc de Parme demeura presque toute l'année.

Je me souviens qu'à Fontainebleau, où on se donne plus qu'ailleurs de grands repas les uns aux autres, le cardinal d'Estrées, logé à la chancellerie, lui en voulut donner un où il pria beaucoup de gens distingués de la cour. Il me pria aussi, et j'y trouvai de plus ce qu'il avait lors de sa plus proche famille, pour lui aider à faire les honneurs au prince de Parme; mais il arriva que nous fîmes le festin sans lui. Le cardinal qui allant et venant avait prié depuis plusieurs jours les jeunes gens

qu'il voulut à mesure qu'il les avait rencontrés, n'avait oublié que le prince de Parme. Le matin du repas le souvenir lui en vint; il demanda quel de ses gens l'avait été inviter de sa part; il se trouva qu'il n'en avait chargé aucun. Il y envoya vitement, mais il arriva que le prince de Parme était engagé et pour plusieurs jours. On plaisanta beaucoup le cardinal pendant le repas de cette rare distraction. Il en avait souvent de pareilles.

Le roi, à la prière de M. de Savoie, envoya enlever mademoiselle de Carignan par un lieutenant de ses gardes du corps à l'hôtel de Soissons, qui la mena aux Filles-de-Sainte-Marie dans un carrosse de l'ambassadeur de Savoie. En même temps l'électeur de Bavière en fit autant à Bruxelles, où il fit conduire dans un couvent mademoiselle de Soissons de chez sa mère. Leur conduite était depuis long-temps tellement indécente, et leur débauche si prostituée que M. de Savoie ne put plus supporter ce qu'il en apprenait. Quelque temps après il envoya une dame de Savoie ici où mademoiselle de Soissons se devait rendre, pour les conduire toutes deux dans ses états où il comptait de les resserrer fort dans un couvent, mais à la fin elles obtinrent, l'une de retourner chez sa mère à Bruxelles, l'autre de l'y aller trouver d'ici. Pendant ce temps-là le comte de Soissons, leur frère aîné, qui était sorti d'ici depuis quelques années, quoique comblé des grâces et des bontés du roi, continuait à courir l'Europe pour chercher du service et du pain. On n'en avait voulu, ni en Angleterre, ni en Allemagne, ni à Venise. Il s'en alla chercher fortune en Espagne, qu'il n'y trouva non plus qu'ailleurs. Il eut peine à obtenir permission de passer à Turin, où M. de Savoie ne le voulait point voir. Sa femme y était dans un couvent fort pauvre et fort retirée.

L'évêque de Poitiers était mort au commencement de

cette année. Il avait été long-temps prêtre de l'oratoire sous le nom de père Saillans, et il était de ces Baglioni qui ont tant figuré dans les guerres d'Italie. Ses sermons l'avaient fait évêque de Tréguier, où il avait appris le bas-breton pour pouvoir entendre et prêcher les peuples de ce diocèse. De là il passa à Poitiers. C'était un excellent évêque, qui venait peu à Paris. Il ressemblait parfaitement à tous les portraits de saint François de Sales. J'en fus très fâché; il était ami intime de mon père et de ma mère. Son évêché fut donné à Pâques à l'abbé de Caudelet. C'était un bon gentilhomme de Bretagne, frère d'un capitaine aux gardes, fort estropié, et qui avait bien servi. Ils étaient parens de la maréchale de Créquy, et souvent chez elle. L'envie de lui voir un si bel évêché et la rage de n'en avoir point, firent aller au père de la Chaise les plus noires calomnies contre l'abbé de Caudelet qui avait toujours passé pour un fort honnête homme et de très bonnes mœurs, et qui l'était en effet, et entre autres impostures, qu'il avait passé au jeu tout le vendredi saint, veille du jour de sa nomination à Poitiers. La vérité était qu'ayant assisté à tous les offices de la journée, il alla sur le soir voir la maréchale de Créquy qui était seule et fatiguée des dévotions. Elle aimait à jouer, elle proposa à l'abbé de l'amuser une heure au piquet. Il le fit par complaisance, fit collation avec elle et puis se retira. Cela fut bien vérifié ensuite. Le père de la Chaise, épouvanté de ce qu'il recevait sur son compte, le dit au roi qui lui ôta sur-le-champ Poitiers. L'éclat fut grand: le pauvre abbé, accablé de l'affront, se cacha long-temps, puis fut trouvé dans la Chartreuse de Rouen, où, sans prendre l'habit, il vécut long-temps comme les chartreux. Au bout de quelques années il s'en alla en Bretagne, où il a passé le reste de sa vie dans la même solitude et dans la même piété, sans s'en être dérangé un

moment, ni jamais fait la moindre démarche pour avoir quoi que ce soit.

Son frère cependant éclaircit la scélératesse, et prouva si nettement la fausseté de tous les allégués, que le père de la Chaise, qui était bon et droit, fit tout ce qu'il put pour obtenir un gros évêché à l'abbé de Caudelet; mais le roi tint ferme, jusque-là qu'ils en eurent des prises lui et son confesseur, à qui il reprocha qu'il était trop bon, et l'autre, au roi, qu'il était trop dur et qu'il ne revenait jamais. Il ne se rebuta point, et tant qu'il a vécu il a souvent fait de nouveaux efforts, mais tous aussi inutiles.

On sut aussi qui était le faux délateur, et qui avait fait et envoyé ces calomnies atroces. C'était l'abbé de la Châtre, frère du gendre du marquis de Lavardin. Il était aumônier du roi depuis long-temps, et il enrageait de n'être point évêque, et contre tous ceux qui le devenaient. C'était un homme qui ne manquait pas d'esprit, mais pointu, désagréable, pointilleux, fort ignorant parce qu'il n'avait jamais voulu rien faire, et si perdu de mœurs que je lui vis dire la messe à la chapelle un mercredi des cendres, après avoir passé la nuit masqué au bal, faisant et disant les dernières ordures, à ce que vit et entendit M. de la Vrillière devant qui il se démasqua, et qui me le conta le lendemain matin une demi-heure avant que je le rencontrasse habillé allant à l'autel. D'autres aventures l'avaient déjà perdu auprès du roi pour être évêque. Il était fort connu et fort méprisé. Il ne porta pas loin le châtiment de son dernier crime, et la vengeance du pauvre abbé de Caudelet qui fut plaint de tout le monde.

CHAPITRE IX.

Mort du président Talon et sa dépouille. — Mort de madame de Sillery; ce que lui coûtaient ses manchettes. — Mort de Villars, chevalier de l'ordre, et pourquoi surnommé Orondat. — Casiries chevalier d'honneur de madame la duchesse de Chartres. — Mort de Brienne. — Mort du duc de Bracciano. — Duchesse de Bracciano. — Ses premières aventures. — Elle prend le nom de princesse des Ursins. — Tenture de deuil qui cause une rupture entre deux amis. — Etrange et hardie tentative du cardinal de Bouillon de faire l'abbé d'Auvergne cardinal. — Comment elle échoue. — Seissac et les cartes pipées au jeu du roi. — Plusieurs mariages, entre autres celui du comte d'Ayen avec mademoiselle d'Aubigné. — Mort de l'abbé de Marsillac. — Le roi prend le deuil d'un enfant de M. le prince de Conti et pourquoi. — Mort de Ferraques; sa dépouille et son testament. — Pourquoi il ne mangeait point la veille d'un combat.

Le président Talon alla aussi en l'autre monde voir s'il est permis de souffler le froid et le chaud comme M. de Luxembourg le lui avait fait faire. Lamoignon eut sa charge de président à mortier, et Portail eut la sienne d'avocat général où il brilla plus que lui, et s'y fit beaucoup de réputation d'éloquence et d'équité. Ce n'est pas qu'il ne fût, fils de notre rapporteur, plus que très favorable à M. de Luxembourg, mais il faut dire la vérité.

Madame de Sillery mourut à Liançourt, où elle était retirée depuis un grand nombre d'années. Elle était sœur du père de M. de la Rochefoucauld, qui avait tant figuré avec madame de Longueville dans le parti de M. le Prince, et qui eut tant d'esprit et d'amis. Sa sœur en avait

aussi beaucoup, mais rien vaillant, ce qui fit son mariage. Elle se trouva mal mariée, et ne parut point à la cour. M. de Sillery avait aussi beaucoup d'esprit, mais nulle conduite, et se ruina en fils de ministre sans guerre ni cour. Il ne laissait pas d'être fort dans le monde et desiré par la bonne compagnie. Il allait à pied partout faute d'équipage, et ne bougeait de l'hôtel de la Rochefoucauld ou de Liancourt avec sa femme qui s'y retira dans le désordre de ses affaires, long-temps avant la mort de son mari. Elle était fort considérée de ses neveux, et assistée de tout. Puysieux, qu'on vient de voir ambassadeur en Suisse, le chevalier de Sillery, écuyer de M. le prince de Conti, et l'évêque de Soissons étaient ses enfans. Sillery, leur père, était petit-fils du chancelier de Sillery et fils de Puysieux, secrétaire d'état, chassé avec le chancelier dès 1640, et mort en disgrâce, et de cette fameuse madame de Puysieux si bien avec la reine-mère, si comptée et si impérieuse avec le monde, et qui mangea à belles dents, pour s'amuser, pour 50,000 écus de points de Gênes à ses manchettes et à ses collets qui étaient lors la grande mode. Elle était Etampes, et commença la ruine de son fils.

Le vieux Villars mourut en même temps à Paris en deux jours, à plus de quatre-vingts ans. J'aurais assez parlé de lui lorsqu'il fut chevalier d'honneur de madame la duchesse de Chartres à son mariage, si je ne me souvenais à cette heure de l'origine de son nom d'Orondat, qu'on lui donnait toujours, et qui ne lui déplaisait pas. La voici. La comtesse de Fiesque, si intime de Mademoiselle, avait amené de Normandie avec elle mademoiselle d'Outrelaise, et la logeait chez elle. C'était une fille de beaucoup d'esprit, qui se fit beaucoup d'amis qui l'appelèrent la Divine, nom qu'elle communiqua depuis à madame de Frontenac, avec qui elle alla demeurer de-

puis à l'Arsenal, et avec qui elle passa inséparablement sa vie, autre personne d'esprit et d'empire, et de toutes les bonnes compagnies de son temps. On ne les appelait que les Divines. Pour en revenir donc à l'Orondat, madame de Choisy, autre personne du grand monde, alla voir la comtesse de Fiesque, et y trouva grande compagnie. L'envie de pisser la prit; elle dit qu'elle allait monter en haut chez la Divine, qui était mademoiselle d'Outrelaise. Elle monte brusquement, y trouve mademoiselle de Bellefonds, tante paternelle du maréchal, jeune et extrêmement jolie, et voit un homme qui se sauve et qu'elle ne put connaître. La figure de cet homme parfaitement bien fait la frappa tant que, de retour à la compagnie, et contant son aventure, elle dit que ce ne pouvait être qu'Orondat. La plupart de la compagnie savait que Villars était en haut, où il était allé voir mademoiselle de Bellefonds dont il était fort amoureux, qui n'avait rien, et qu'il épousa fort peu après. Ils rirent fort de l'aventure et de l'Orondat. Maintenant qu'on s'est heureusement défait de la lecture des romans, il faut dire qu'Orondat est un personnage du Cyrus, célèbre par sa taille et sa bonne mine, qui charmait toutes les héroïnes de ce roman alors fort à la mode. Madame la duchesse d'Orléans souhaita fort que M. de Castries, mari de sa dame d'atour, eût la place qu'avait Villars auprès d'elle; Monsieur, qui a toujours fort aimé madame de Montespan, y consentit, et M. du Maine acheva l'affaire auprès du roi.

Quelque temps après mourut M. de Brienne, l'homme de la plus grande espérance de son temps en son genre, le plus savant, et qui possédait à fond toutes les langues savantes et celles de l'Europe. Il eut de très bonne heure la survivance de son père, qui avait eu la charge de secrétaire d'état du département des affaires étrangères, lors-

que Chavigny fut chassé. Loménie qui voulait rendre son fils capable de la bien exercer, et qui n'avait que seize ou dix-sept ans, l'envoya voyager en Italie, en Allemagne, en Pologne, et par tout le nord jusqu'en Laponie. Il brilla fort, et profita encore plus dans tous ces pays, où il conversa avec les ministres et ce qu'il y trouva de gens plus considérables ; il en rapporta une excellente relation latine. Revenu à la cour, il y réussit admirablement, et dans son ministère, jusqu'en 1664 qu'il perdit sa femme, fille de ce même Chavigny, et sœur de M. de Troyes, de la retraite duquel j'ai parlé, et de la maréchale Clerembault, etc. Il l'avait épousée quatre ans après la mort de Chavigny. Il fut tellement affligé de cette perte, que rien ne put le retenir. Il se jeta dans les pères de l'Oratoire et s'y fit prêtre. Dans les suites il s'en repentit. Il écrivit des lettres, des élégies, des sonnets beaux et pleins d'esprit, et tenta tout ce qu'il put pour rentrer à la cour et en charge. Cela ne lui réussit pas; sa tête se troubla, il sortit de sa retraite et se remit à voyager. Il lui échappa beaucoup de méséances à son état passé et à celui qu'il avait embrassé depuis. On le fit revenir en France, où, bientôt après, on l'enferma dans l'abbaye de Château-Landon. Sa folie ne l'empêcha pas d'y écrire beaucoup de poésies latines et françaises, parfaitement belles et fort touchantes sur ses malheurs. Il laissa un fils qui est aussi mort renfermé, et deux filles. Sa sœur et sa fille aînée épousèrent MM. de Gamaches, père et fils; et l'autre fille, M. de Poigny-Angennes : ainsi ont fini les Loménie. M. de Lyonne eut la charge de M. de Brienne. Sa famille a encore moins duré, et n'a pas fini plus heureusement : tel est d'ordinaire le sort des ministres.

En même temps mourut à Rome le duc de Bracciano, à soixante-dix-huit ans, dont tout le mérite consista en

sa naissance et en ses grands biens. C'était, comme je l'ai dit, le premier laïque de Rome, grand d'Espagne, prince du Soglio du pape, et chef de la maison des Ursins. La sœur de son père était la fameuse duchesse de Montmorency, qui, après la mort tragique de son mari en 1632, se retira à Moulins, où elle se fit fille de Sainte-Marie. M. de Bracciano, veuf d'une Ludovisio sans enfans, épousa, en février 1675, Anne-Marie de la Trémoille, fille de M. de Noirmoustier, qui figura assez dans les troubles de la minorité de Louis XIV pour se faire duc à brevet.

Elle avait épousé Blaise de Talleyrand, qui se faisait appeler le prince de Chalais, et qui fut de ce fameux duel contre MM. de la Frette, où le frère aîné du duc de Beauvilliers fut tué, et qui fit sortir les autres du royaume. Madame de Chalais alla joindre son mari en Espagne, d'où ils passèrent en Italie. Elle alla toujours devant à Rome, où la mort empêcha son mari de l'aller trouver. Elle était jeune, belle, de beaucoup d'esprit avec beaucoup de monde, de grâces et de langage : elle eut recours à Rome aux cardinaux de Bouillon et d'Estrées, qui en prirent soin en faveur du nom et de la nation, et bientôt après pour des raisons plus touchantes. Le desir de la retenir à Rome où ils étaient pour du temps, leur fit naître celui de l'y établir. Elle n'avait point d'enfans, et presque point de bien. Ils écrivirent à la cour qu'un homme de la considération dont était à Rome le duc de Bracciano était bon à acquérir au roi, et que le moyen de le lui attacher était de lui faire épouser madame de Chalais. La pensée fut approuvée et suivie. M. de Bracciano, tonnelé par les deux cardinaux, se persuada qu'il était amoureux de madame de Chalais ; il n'avait point d'enfant, le mariage se fit, et la même année il fut fait chevalier de l'ordre. Madame de Bracciano étala

tout son esprit et tous ses charmes à Rome, et fit bientôt du palais des Ursins une espèce de cour où se rassemblait tout ce qu'il y avait de plus grand et de meilleure compagnie en hommes et en femmes: c'était la mode d'y aller, et être sur un pied de distinction d'y être reçu. Le mari cependant était compté pour peu de chose. Le ménage ne fut pas toujours concordant, mais sans brouillerie ouverte : ils furent quelquefois bien aises de se séparer. C'est ce qui donna lieu à la duchesse de Bracciano de faire deux voyages en France, au dernier desquels elle passa quatre ou cinq ans. C'est celui où je la connus, et où je puis dire que je fis avec elle une amitié particulière à l'occasion de celle qui était entre elle et ma mère, dès son précédent voyage. Elle deviendra bientôt un personnage si grandement singulier, que je me suis volontiers étendu sur elle.

Le cardinal de Bouillon, qui était alors à Rome en grande splendeur, lui rendit le service d'empêcher, par l'autorité du pape, que ses créanciers très nombreux ne fussent reçus à mettre le scellé. M. de Bracciano n'avait point d'enfans : sa femme, depuis son retour, l'avait tout-à-fait regagné. Il l'avait faite, comme il est permis à Rome, sa légataire universelle, et ses meubles, son argenterie, ses bijoux et ses pierreries étaient infinis. Il n'y eut donc que ses terres qui purent servir à payer les dettes. Don Livio Odescalchi, neveu d'Innocent XI, extraordinairement riche, acheta pour près de 2,000,000 le duché de Bracciano, mais avec la condition expresse que madame de Bracciano en quitterait le nom, et c'est ce qui lui fit prendre celui de princesse des Ursins, sous lequel elle est devenue fameuse.

Le cardinal de Bouillon, après ce service rendu pour le scellé, se brouilla avec elle, mais aux couteaux tirés, et ne se sont jamais revus. Madame de Bracciano, car elle

en portait encore le nom, prétendit tendre son palais de violet par un privilège particulier aux aînés de la maison Ursine. Le cardinal de Bouillon, lors sous-doyen du sacré collège, prit l'affirmative pour la faire tendre en noir, et avec tant d'aigreur et de hauteur, que c'en a été pour le reste de leur vie. Il en eut avec cela le dégoût tout entier; le pape le condamna et donna gain de cause à madame de Bracciano, qui ne tarda pas à le rendre au cardinal de Bouillon.

Il venait de faire, par le pape, son neveu, l'abbé d'Auvergue, grand-prévôt du chapitre de Strasbourg, et lui-même s'en fit faire chanoine. Il commençait, sans s'en apercevoir encore, à n'être plus si bien à la cour. L'affaire de M. de Cambrai s'examinait fort sérieusement à Rome. Il y avait ses agens, et ses antagonistes les leurs, avec le jeune abbé Bossuet, neveu de M. de Meaux, qui prit cette occasion de le former et de le faire connaître. Le cardinal de Bouillon était de la congrégation où cette affaire se jugeait; il se contint dans les commencemens, et se contenta de toutes les voies sourdes par lesquelles il put servir un ami auquel il avait de si puissans intérêts, comme je les ai expliqués en leur temps; mais peu-à-peu le pied lui glissa, et ses manèges que MM. de Paris, de Meaux et de Chartres avaient tant de raisons de ne pas cacher au roi, lui furent clairement démontrés. Le parti fut pris de n'en pas faire semblant pour en découvrir davantage, et le mettre après, à coup sûr, hors de combat pour la défense de son ami, et en user cependant avec lui du côté de la cour, avec toutes les apparences de la distinction et de la confiance ordinaire.

Il était dans cette disposition lorsqu'il imagina un trait qui commença et qui avança bien sa perte. L'empereur n'avait point de serviteur plus zélé ni plus attaché entre les princes de l'empire que le duc de Saxe-Zeitz, évêque de

Javarin, et travaillait à Rome depuis assez long-temps à le faire cardinal seul, et hors le temps de la promotion des couronnes. Par la même raison, le roi s'y opposait de toutes ses forces, et en avait fait mettre un article exprès dans les instructions du cardinal de Bouillon. Vint l'abjuration de l'électeur de Saxe entre les mains de l'évêque de Javarin pour se rendre éligible en Pologne. L'évêque passa pour l'avoir converti. L'empereur fit sonner le plus haut qu'il put à Rome le service d'avoir ramené à sa communion un électeur de l'empire, chef et protecteur né de tous les protestans d'Allemagne, et renouvela d'ardeur et d'instances à cette occasion pour la promotion de l'évêque. Cette conjoncture parut d'autant plus favorable au cardinal de Bouillon qu'il voyait le pape fort incliné à accorder à l'empereur sa demande, et que le pape traitait le cardinal de Bouillon avec beaucoup de ménagement; il crut donc qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour en profiter.

Il écrivit au roi tout ce qu'il put de plus exagéré sur les engagemens du pape à l'empereur, et sur la promotion de l'évêque de Javarin comme instante; que, dans cette extrémité, tout ce qu'il avait pu faire pour parer l'affront de voir donner un cardinalat seul et *motu proprio* aux instances de l'empereur malgré toutes celles du roi, avait été de trouver moyen que la France en eût un en même temps; qu'il avait eu toutes les peines imaginables à y réussir, mais à condition que ce Français serait choisi par le pape, et que, pour éviter qu'il n'en prît quelqu'un qui ne fût pas agréable au roi, il avait fait effort de tout son crédit auprès du pape pour lui en faire accepter un le plus attaché au roi, et qui pût être en âge de le servir long-temps; que c'était l'abbé d'Auvergne, excepté lequel, le pape lui avait déclaré qu'il n'en ferait aucun autre. Il joignit à cela tout ce qu'il crut capable de

faire avaler au roi, comme un service aussi adroit que signalé, un mensonge qui pouvait passer pour unique en son genre. En même temps, il dit au pape tout ce qu'il put pour lui persuader que, dans la presse et le desir où il était de contenter l'empereur, il croyait avoir obtenu de la bonté et de l'amitié dont le roi voulait bien l'honorer, le plus grand point qu'il eût pu se proposer pour tirer sa sainteté de la situation forcée où elle se trouvait, qui était de faire condescendre le roi à la promotion de l'évêque de Javarin, en faisant en même temps un Français, chose où, jusque-là, on n'avait pu parvenir à amener le roi, mais qu'en même temps sa majesté n'y voulait consentir que pour son neveu l'abbé d'Auvergne; que c'était tout ce qu'il avait pu tirer du roi, et qu'il croyait par là avoir rendu un grand service au roi et au pape, en le mettant en état de satisfaire l'empereur sans se brouiller avec le roi, en faisant à-la-fois l'évêque de Javarin et l'abbé d'Auvergne.

Il arriva, pour le malheur du cardinal de Bouillon, qu'un hameçon si adroitement préparé n'eut pas l'effet qu'il s'était promis de sa hardiesse. Le pape, qui, par les offices pressans qu'il recevait d'ailleurs que du cardinal de Bouillon de la part du roi contre M. de Cambrai, et qui était en même temps bien informé de la conduite de ce cardinal, tout en faveur du même prélat, quoique l'homme du roi à Rome, ne pouvait ajuster deux choses si contradictoires. Il soupçonna de la profondeur dans l'arrangement du discours et de la proposition du cardinal de Bouillon, et surtout dans l'empressement qui lui échappa de brusquer la promotion de l'évêque et de l'abbé, et cela lui fit prendre le parti d'attendre d'ailleurs des nouvelles de France. D'autre part, le roi fut surpris au dernier point de la dépêche du cardinal de Bouillon, et comme il n'avait eu que trop d'occasions en sa vie de le

connaître, il ne douta point qu'il n'eût suggéré au pape un expédient si flatteur à la vanité des Bouillon, mais si destructif de l'intérêt et des ordres du roi contre la promotion de l'évêque de Javarin. Il entra en colère, et en même temps en crainte que cette promotion ne se précipitât, et il fit dépêcher un courrier au cardinal de Bouillon, par lequel, sans entrer en aucun raisonnement, il réitéra ses ordres contre la promotion de l'évêque de Javarin, et ajouta en même temps que, si contre toute attente, et malgré toute représentation, le pape se déterminait à passer outre, il s'opposait à ce qu'aucun Français, et particulièrement l'abbé d'Auvergne, fût fait cardinal, à qui il défendait de l'accepter même s'il l'était fait, sous peine de désobéissance. Outre cette dépêche au cardinal de Bouillon, le courrier était chargé d'une autre portant mêmes ordres au principal agent des évêques opposés à M. de Cambrai, avec commandement de plus de l'aller tout sur-le-champ montrer au pape, ce qui fut exécuté. Le pape alors se sut bon gré des soupçons qui l'avaient fait différer, et le cardinal de Bouillon pensa mourir de honte, de dépit et de rage. Le pape qui, en effet, était pressé de faire l'évêque de Javarin, ne l'était pas au point où le cardinal de Bouillon l'avait mandé pour faire agréer l'expédient qu'il avançait, et qui, plus Français en son âme qu'Impérial, voyait l'extrême répugnance du roi pour cet évêque, temporisa si bien qu'il mourut sans le faire cardinal, et manifesta de plus en plus par cette conduite l'audacieux mensonge du cardinal de Bouillon, que ce pape avait fait mander aussi au roi.

Trois mariages se suivirent de près à la fin de février et au commencement de mars. Souvré, frère de Barbésieux et maître de la garde-robe du roi, épousa la fille unique du feu marquis de Rebenac, frère du marquis

de Feuquières, à condition d'en porter les armes, et de prendre le nom de Pas, dans les actes, qui est celui de MM. de Feuquières. Il en eut beaucoup de biens, et la lieutenance-générale de Béarn et Basse-Navarre. Rebenac était fort honnête homme, et fort employé et distingué dans les négociations.

Le vieux Seissac épousa la dernière sœur du second lit du duc de Chevreuse, jeune et jolie, qui, avec peu de bien, le voulut malgré la disproportion d'âge, dans l'espérance d'être bientôt veuve, et de jouir des grands avantages de son contrat de mariage. C'était un homme de grande qualité et de beaucoup d'esprit, que démentaient toutes les qualités de l'âme. Il avait eu la charge de maître de la garde-robe du roi de M. de Quitry, lorsque le roi fit pour lui la nouvelle charge de grand-maître de la garde-robe. Seissac était fort riche, fort gascon, gros joueur et beaucoup du grand monde, mais peu estimé, et on se défiait fort de son adresse au jeu.

Le roi, dans ces temps-là, jouait aussi fort gros jeu, et c'était le brelan qui était à la mode. Un soir que Seissac était de la partie du roi, M. de Louvois vint lui parler à l'oreille. Un moment après le roi donna son jeu à M. de Lorge, à qui il dit de le tenir, et de continuer pour lui jusqu'à ce qu'il fût revenu, et s'en alla dans son cabinet avec M. de Louvois; dans cet intervalle Seissac fit une tenue à M. de Lorge, et qu'il jugea contre toutes les règles du jeu, puis un va-tout qu'il gagna ne portant quasi rien. Le coup était fort gros. Le soir M. de Lorge se crut obligé d'avertir le roi de ce qui s'était passé. Le roi fit arrêter sans bruit le garçon bleu qui tenait le panier des cartes et le cartier. Les cartes se trouvèrent pipées; et le cartier, pour avoir grâce, avoua que c'était Seissac qui les lui avait fait faire, et l'avait mis de part avec lui.

Le lendemain Seissac eut ordre de se défaire de sa charge et de s'en aller chez lui. Au bout de quelques années il obtint la permission d'aller en Angleterre. Il y joua plusieurs années, et gagna extrêmement. A son retour il eut liberté de se tenir où il voudrait, hors de se présenter devant le roi. Il s'établit à Paris où il tint grand jeu chez lui. Après, Monsieur, à qui tout était bon pour le jeu, demanda permission au roi pour que Seissac pût jouer avec lui à Paris et à Saint-Cloud. Monseigneur, à la prière de Monsieur, obtint la même permission pour Meudon, et de l'un à l'autre ces deux princes se le firent accorder pour jouer à Versailles et de là à Marly, où, sur le pied de joueur, il était à la fin de presque tous les voyages. C'était un homme très singulier, qui comptait le mépris et les avanies pour rien, et qui avait encore la fantaisie de ne porter le deuil de personne. Il disait que cela l'attristait et n'était bon à rien, et le soutint ainsi de ses plus proches toute sa vie. Ils le lui rendirent; car lorsqu'il mourut, M. de Chevreuse ni pas un parent ne portèrent le deuil de lui. Son nom, maintenant éteint, était Castelnau, non pas des Castelnau du maréchal de France, mais il portait celui de Clermont-Lodève, d'une héritière de cette maison anciennement éteinte, qui en avait apporté les biens dans la sienne.

Le troisième mariage fut plus brillant et mieux assorti pour les âges. Ce fut celui du comte d'Ayen avec mademoiselle d'Aubigné. Le roi avait eu grande envie de la faire épouser au prince de Marsillac, petit-fils de M. de la Rochefoucauld. Lui et madame de Maintenon ne s'aimaient point, et ne s'étaient jamais aimés. Il avait été toujours fort bien avec madame de Montespan, et surtout avec madame de Thianges dont il aimait encore les enfans. Le roi s'en apercevait; il ne laissait pas de desirer que cela fût autrement entre eux. Comme

ils n'avaient jamais été brouillés, et qu'ils n'avaient aucun rapport ensemble, l'embarras était la façon de les mettre sur un autre pied, d'autant qu'il n'y avait rien à l'extérieur, et qu'ils en savaient trop tous deux pour s'attaquer, et n'avoir pas tous les ménagemens possibles. M. de la Rochefoucauld, à qui le roi en parla, n'y consentit que par respect et complaisance; madame de Maintenon, qui avait ses raisons pour un autre choix, répondit au roi froidement. Tant de glace des deux côtés rebutèrent le roi qui n'en parla plus que faiblement à madame de Maintenon, pour lui demander à qui elle pouvait donner la préférence sur un homme de la naissance, des biens et des charges qu'aurait le prince de Marsillac. Elle lui proposa le comte d'Ayen. A son tour le roi ne répondit pas comme madame de Maintenon l'eût desiré. Il n'aimait point madame de Noailles; elle avait trop d'esprit pour lui, et trop entrante et trop intrigante; c'était la mettre dans leur sanctuaire intime, et le roi avait peine à s'y résoudre. Madame de Maintenon qui se voulait entièrement attacher M. de Paris, et à l'appui de l'affaire de M. de Cambrai se frayer un chemin d'avoir part aux affaires de l'église et aux bénéfices surtout, qu'elle n'avait jamais pu entamer au père de la Chaise, tourna si bien le roi qui aimait M. de Noailles, et à le rassurer sur ce qu'elle écarterait madame de Noailles de leurs particuliers, que le mariage fut agréé et tout aussitôt conclu.

Madame de Maintenon assura 600,000 livres sur son bien après elle; elle en avait beaucoup plus, et point d'autre héritière. Le roi donna 300,000 livres comptant; 500,000 livres sur l'hôtel-de-ville; pour 100,000 liv. de pierreries; avec les survivances du gouvernement du Roussillon, Perpignan, etc. de M. de Noailles de 38,000 livres de rente au soleil; et de celui de Berry de M. d'Aubigné de 30,000 livres de rentes; et sur le tout

une place de dame du palais. La déclaration s'en fit le mardi 11 mars. Le lendemain madame de Maintenon se mit sur son lit au sortir de table, et les portes furent ouvertes aux complimens de toute la cour. Madame la duchesse de Bourgogne, tout habillée, y passa la journée tenant mademoiselle d'Aubigné auprès d'elle, et faisant les honneurs comme une particulière chez une autre. On peut juger si personne s'en dispensa, à commencer par Monseigneur. On y accourut de Paris, et Monsieur qui y était vint exprès. Le mardi, dernier mars, ils furent fiancés le soir à la chapelle, madame la duchesse de Bourgogne et toute la cour aux tribunes, et la noce en bas. Tout ce qui en était avait vu le roi chez madame de Maintenon avant son souper. Le lendemain tard dans la matinée, madame de Maintenon vint avec toute la noce à la paroisse, où M. de Paris dit la messe et les maria, d'où ils allèrent tous dîner chez M. de Noailles, dans l'appartement de M. le comte de Toulouse, qu'il lui avait prêté. L'après-dîner, madame de Maintenon, sur son lit, et la comtesse d'Ayen, sur un autre dans une autre pièce joignante, reçurent encore toute la cour. On s'y portait, tant la foule y était grande, mais la foule du plus distingué. Le soir on soupa chez madame de Maintenon avec elle et madame la duchesse de Bourgogne, et les hommes dans une autre chambre. Après souper, on coucha les mariés dans le même appartement. Le roi donna la chemise au comte d'Ayen, et madame la duchesse de Bourgogne à la mariée. Le roi les vit au lit avec toute la noce, il tira lui-même leur rideau, et leur dit pour bonsoir qu'il leur donnait à chacun 8,000 livres de pension. Le roi en même temps paya les dettes de M. de la Rochefoucauld, qui se montaient fort haut; ainsi il ne perdit pas tout au mariage de mademoiselle d'Aubigné, auquel j'ai oublié de remarquer

que M. et madame d'Aubigné se trouvèrent et furent à tout.

La joie de M. de la Rochefoucauld fut un peu troublée par la perte qu'il fit de son frère l'abbé de Marsillac : je dis un peu, parce que l'amitié n'était pas bien vive quoique bienséante. L'esprit, le bon sens, le goût de la bonne compagnie et la considération dégagée de celle de la naissance, de la faveur et des places, étaient devenus dans cette famille un apanage de cadets. Celui-ci et le feu chevalier de la Rochefoucauld son frère, qui étaient tendrement unis, avaient pleinement joui de ces avantages et de la douceur de beaucoup d'amis particuliers dont ils furent fort regrettés. Ils étaient fort goutteux, et on ne les voyait jamais à la cour. Ceux qui ont vu M. de la Rochefoucauld père, prétendaient que l'abbé de Marsillac en faisait fort souvenir dans ses manières et dans la conversation. Ce même apanage se maintint dans la deuxième génération; M. de Liancourt le recueillit tout entier, et il ne passa plus outre. Les abbayes de l'abbé de Marsillac furent sur-le-champ données à l'abbé de la Rochefoucauld, qui en avait déjà beaucoup. Il était oncle paternel de M. de la Rochefoucauld, et toutefois de son même âge. Il aimait tant la chasse, que le nom d'abbé Tayaut lui en était demeuré. M. de la Rochefoucauld, à qui dans leur temps de misère il avait donné tout le sien, l'aimait encore avec une extrême tendresse et une grande considération. Il le logeait et l'avait toujours partout avec lui à la cour. C'était le meilleur homme, mais le plus court et le plus simple qui fût sur terre, et la meilleure santé. Ni lui ni l'abbé de Marsillac n'étaient point dans les ordres.

M. le prince de Conti perdit son fils le prince de la Roche-Noyon qui n'avait que quatre ans. Le roi en prit le deuil en noir. Il ne portait point le deuil des enfans

au-dessous de sept ans, et ne l'avait pas porté de ceux de lui et de la reine, mais il avait voulu faire cet honneur-là à M. du Maine pour un des siens, et n'osa pas après cela ne le pas prendre de ceux des princes du sang. Il alla voir M. le prince et madame la princesse de Conti. Les princes du sang s'y trouvèrent, et le reconduisirent jusque chez madame de Maintenon.

Ferraques mourut en même temps, en revenant de Bourbon. C'était un vieux garçon, honnête homme, toujours galant, qui n'avait jamais été marié, et qui avait acheté, il y a long-temps, du grand prévôt, le gouvernement du Maine et du Perche qui vaut 14,000 livres de rente. Il était riche, quoique frère cadet de Bullion. Leur mère était sœur aînée de la maréchale de la Mothe, qui vint demander au roi le gouvernement pour Bullion, qui en offrait 200,000 liv. pour celui qu'il lui plairait gratifier. Sur-le-champ il l'accorda, donna à la maréchale 12,000 livres d'augmentation de pension, et fit mander à Rosen qui était à Paris qu'il lui donnait les 200,000 livres de Bullion. La paix lui avait fait perdre une assez bonne confiscation que le roi lui avait donnée.

Il se trouva un testament de Ferraques par lequel, entre autres legs, il donnait à la duchesse de Ventadour la jouissance, sa vie durant, d'une terre de 14,000 livres de rente, et malgré ces legs il revenait fort gros à Bullion. Il avait été conseiller au parlement de Metz, après avoir éprouvé à un siège qu'il n'était pas propre à la guerre, sans avoir pourtant rien fait de malhonnête. On s'aperçut à un repas à la tranchée qu'il ne mangeait point; on l'en pressa, il répondit plaisamment qu'il ne mangeait jamais qu'il ne fût sûr de la digestion. Il avoua franchement sa peur sans la témoigner autrement que par ses paroles. Il quitta à la fin de la campagne et n'en fut pas moins estimé.

Son père était fils de Bullion, surintendant des finances et président à mortier. Il fut président à mortier en survivance, et se laissa persuader d'en donner la démission pour une place de conseiller d'honneur et la charge de greffier de l'ordre. Son fils dont je parlais tout-à-l'heure ne prit une charge de conseiller au parlement de Metz qu'en passant. Il acheta la charge de prévôt de Paris, à l'ombre de laquelle il reprit l'épée, et parut ainsi dans le monde et à Versailles. Sa femme, qui était une Rouillé, sœur de la marquise de Noailles puis duchesse de Richelieu, enrageait de voir sa sœur femme de qualité. Elle et son mari, sous prétexte de rendre des devoirs à la maréchale de la Mothe et à la duchesse de Ventadour, sa fille, de chez qui ils ne bougeaient, se fourraient tant qu'ils pouvaient partout. Madame de Bullion était altière, glorieuse, impérieuse, et ne supportait qu'avec peine d'être à la cour, parce qu'elle y voulait aller, sans parvenir à être de la cour. De bien meilleures qu'elles ne songeaient pas à manger ni à entrer dans les carrosses. Enfin, après de longues douleurs, elle offrit si gros à madame de Ventadour, dame d'honneur de Madame, pour entrer dans son carrosse, que, tentée de la somme, elle le dit franchement à Monsieur et à Madame qui, par considération pour elle, y consentirent. Madame de Bullion entra donc ainsi dans le carrosse de Madame, et soupa une fois avec elle et Monsieur à Saint-Cloud, dont elle pensa mourir de joie; mais elle en demeura là; le roi ne voulut jamais en ouïr parler pour manger, ni pour les carrosses de madame la Dauphine. Un gouvernement de province, quelque petit qu'il fût, était donc bien peu de convenance à Bullion; et si son frère l'avait eu, au moins avait-il servi, été capitaine d'une des compagnies de gendarmerie de la reine, et n'avait jamais été de robe. Bullion et sa femme devaient donc tout à la maréchale de

la Mothe et à madame de Ventadour chez qui ils passaient leur vie. Malgré cela, madame de Bullion, aussi avare que riche et glorieuse, et c'est beaucoup dire, et qui traitait son mari comme un petit garçon, lui fit attaquer le testament de son frère, et faire un procès directement à madame de Ventadour sur l'usufruit que Ferraques lui avait laissé. Cette infamie, et faite le lendemain du gouvernement du Maine et du Perche, souleva contre elle et la cour et la ville à n'oser plus se montrer nulle part. Elle soutint la gageure, se brouilla avec ses protectrices, et perdit son procès avec toutes les sauces et avec une acclamation générale. Question fut après de se raccommoder, et de sortir par là de la sorte d'excommunication générale où elle était tombée avec tout le monde. Cela dura quelques mois. A force de soumissions qui lui coûtèrent bien cher, madame de Ventadour fut assez bonne pour lui pardonner, et peu-à-peu il n'y parut plus.

Le duc de Lesdiguières, qui était fort jeune et fort doux, et qui ne tarda pas à montrer qu'il était aussi fort brave, eut quelques paroles en sortant de la comédie avec Lambert, colonel d'infanterie, jeune homme très suffisant, qui voulut porter ses plaintes aux maréchaux de France, et qui ne savait apparemment pas que les ducs ne les reconnaissent point. Le roi le sut, et ordonna à M. de Duras, beau-père de M. de Lesdiguières, d'accommoder seul cette affaire qui n'alla pas plus loin.

Mr de Lorraine arriva à Strasbourg allant en Lorraine. Le marquis d'Huxelles, commandant d'Alsace, l'y reçut moins comme un duc de Lorraine qu'en neveu du roi qu'il allait être. M. d'Elbœuf se hâta de l'aller voir. Il tint en revenant des propos peu mesurés qui revinrent et déplurent fort à M. de Lorraine. Il en fut embarrassé, et essaya de s'en justifier auprès du roi, à qui cela ne

faisait pas grand'chose. Quelque temps après il voulut retourner en Lorraiue pour montrer qu'il était bien en ce pays-là, malgré ce qui s'en était débité. Il n'osa pourtant s'y hasarder sans en parler au roi, qui ne le lui conseilla pas. C'était un homme audacieux et qui ne voulait pas avoir le démenti d'un voyage qu'il avait annoncé; mais il l'eut tout du long. M. de Lorraine, qui en fut averti, en fit parler au roi qui au conseil fit succéder la défense, et M. d'Elbœuf demeura tout court. Bouzols, beau-frère de Torcy, fut complimenter de la part du roi M. de Lorraine à son arrivée.

Le roi désormais en pleine paix voulut étonner l'Europe par une montre de sa puissance qu'elle croyait avoir épuisée par une guerre aussi générale et aussi longue, et en même temps se donner, et plus encore à madame de Maintenon, un superbe spectacle sous le nom de monseigneur le duc de Bourgogne. Ce fut donc sous le prétexte de lui faire voir une image de la guerre, et de lui en donner les premières leçons, autant qu'un temps de paix le pouvait permettre, qu'il déclara un camp à Compiègne qui serait commandé par le maréchal de Boufflers sous ce jeune prince. Les troupes qui en grand nombre le devaient composer furent nommées, et les officiers-généraux choisis pour y servir. Le roi fixa aussi en même temps celui qu'il comptait d'aller à Compiègne, et fit entendre qu'il serait bien aise d'y avoir une fort grosse cour. Je remets au temps de ce voyage à en parler plus particulièrement.

Digitized by Google

CHAPITRE X.

Le père la Combe à la Bastille. — Orage contre les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers et les personnes qui défendent M. de Cambrai. — Sainte magnanimité du duc de Beauvilliers. — Admirable conduite de l'archevêque de Paris. — Quatre domestiques principaux des enfans de France chassés et le frère de M. de Cambrai cassé. — Effet que produit cette mesure sur les personnages composant la cabale. — Madame Guyon passe de Vincennes à la Bastille. — Distinction entre le cérémonial de Versailles et celui de Marly. — Ce que l'on pense à Rome au sujet de M. de Cambrai. — Le père la Trappe consulté par M. de Meaux. — Indiscrétion de ce dernier. — Comment la cabale en profite. — Duchesse de Béthune, principale amie de madame Guyon. — Complaisance des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers pour moi au sujet de M. de la Trappe. — Plaisante et singulière aventure entre le duc de Chartres et moi. — Caretti. — L'empirique devenu grand seigneur.

Cependant l'affaire de M. de Cambrai était à la cour dans une grande effervescence. Les écrits de part et d'autre se multipliaient; le père la Combe fut mis à la Bastille, duquel on publia qu'on découvrit d'étranges choses. Madame de Maintenon avait levé le masque, et conférait continuellement avec MM. de Paris, de Meaux et de Chartres. Ce dernier ne pouvait pardonner à M. de Cambrai le projet bien avéré de lui avoir voulu enlever madame de Maintenon jusque dans son retranchement de Saint-Cyr, et les Noailles, si nouvellement unis à elle par leur mariage, avaient auprès d'elle les grâces de la nouveauté auxquelles elle ne résistait jamais. Son dessein de porter M. de Paris dans la confiance de la distribution

des bénéfices, pour énerver le père de la Chaise qu'elle n'aimait ni sa société, et de s'introduire dans ce nouveau crédit à l'appui de celui de l'archevêque, lui faisait embrasser tout ce qui pouvait l'y porter, et par conséquent une cause dont il était une des parties principales, et la rendait ennemie de tout ce qui la pouvait contrebalancer auprès du roi. Les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, et leurs femmes, tenaient directement à lui par une faveur ancienne qui avait fait naître la confiance, et qui était fondée sur l'estime et sur une continuelle expérience de leur vertu. Cette habitude, qui jusqu'alors les avait rendus les plus florissans et les plus considérés de la cour, avait contenu l'envie.

Il était question d'un effort pour déprendre le roi d'eux. Madame de Maintenon, entraînée par M. de Chartres, et piquée de la conduite indépendante d'elle des deux ducs sur les *Maximes des Saints*, que l'un avait corrigées chez l'imprimeur, l'autre directement présentées au roi en particulier, consentait à leur perte, et le duc de Noailles, qui songeait à s'assurer la dépouille de M. de Beauvilliers, poussait incessamment à la roue. Il ne voulait pas moins que la charge de gouverneur des enfans de France, celle de chef du conseil des finances, et celle de ministre d'état. Il sentait que si le roi pouvait se laisser persuader, sous prétexte du danger de la doctrine et de la confiance, d'ôter ses petits-fils à Beauvilliers, il n'était plus possible qu'il pût demeurer à la cour, et que, par nécessité, les deux autres places seraient en même temps vacantes, et que toutes trois ne pouvaient guère que le regarder, dans l'heureuse et nouvelle position où il se trouvait. Les difficultés qui se rencontraient et qui se multipliaient à Rome sur la condamnation de M. de Cambrai, et la conduite qu'y tenait le cardinal de Bouillon, malgré des ordres si contraires, aigrissaient

la cabale au dernier point, et devinrent enfin le moyen qu'elle mit en œuvre pour culbuter les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers.

Madame de Maintenon en parla au roi comme d'un moyen auquel il était obligé en conscience, pour le succès de la bonne cause, et ôter à la mauvaise les appuis qu'elle faisait valoir à Rome, où on pensait que, s'il était aussi convaincu qu'il voulait qu'on le crût des opinions de MM. de Paris, de Meaux et de Chartres, contre celle de M. de Cambrai, il ne laisserait pas le plus grand protecteur et le plus déclaré de la dernière, dans les places de son conseil, beaucoup moins dans celle de gouverneur de ses petits-fils, avec un nombre de subalternes qu'il y avait mis, et qui étaient tous dans cette même doctrine; que cette apparence si plausible, soutenue des démarches du cardinal de Bouillon, donnait un poids à Rome, qui embarrassait le pape; qu'il en répondrait devant Dieu s'il laissait plus long-temps un si grand obstacle, et qu'il était temps de le renverser, et de montrer au pape par cet exemple qu'il n'avait aucune sorte de ménagement à garder.

Tout jeune que j'étais, je fus assez instruit pour tout craindre. Madame de Maintenon était pleine jusqu'à répandre. Il lui échappait des imprudences dans les particuliers : elle en lâchait à madame la duchesse de Bourgogne, et quelquefois devant des dames du palais. Elle savait que la comtesse de Roucy n'avait jamais pardonné à M. de Beauvilliers d'avoir été pour M. d'Ambres contre elle dans un procès où il y allait de tout pour sa mère et pour elle, et qu'elle gagna. L'orage grondait, les courtisans s'en aperçurent; les envieux osèrent pour la première fois lever la tête; madame de Roucy, âpre à la vengeance, et plus encore à faire bassement sa cour à madame de Maintenon, ne perdait point de momens parti-

culiers, et en remportait toujours quelque chose, et elle en triomphait assez pour avoir l'imprudence de me le confier, quoiqu'elle n'ignorât pas ma liaison intime, tant la haine a d'aveuglement. Je recueillais tout avec soin; je le conférais en moi-même avec d'autres connaissances; j'en raisonnais avec Louville à qui Pomponne, ami intime des deux ducs, se déplorait ouvertement, et apprenait tout ce qu'il découvrait. Louville, à ma prière, avait plus d'une fois parlé à M. de Beauvilliers; M. de Pomponne de son côté ne s'y était pas oublié, et tout avait été inutile. Il ignorait ce dernier et extrême danger; personne n'avait osé lui en montrer le détail; il ne le voyait qu'en gros. Je me résolus donc à le lui faire toucher, et à ne lui rien cacher de tout ce que j'avais découvert et que je viens d'écrire.

J'allai donc le trouver, j'exécutai mon dessein dans toute son étendue, et j'ajoutai, comme il était vrai, que le roi était fort ébranlé. Il m'écouta sans m'interrompre avec beaucoup d'attention. Après m'avoir remercié avec tendresse, il m'avoua que lui, son beau-frère et leurs femmes s'apercevaient depuis long-temps de l'entier changement de madame de Maintenon, de celui de la cour, et même de l'entraînement du roi. J'en pris occasion de le presser d'avoir moins d'attachement, au moins en apparence, pour ce qui l'exposait si fort, de montrer plus de complaisance, et de parler au roi. Il fut inébranlable: il me répondit sans la moindre émotion qu'à tout ce qui lui revenait de plusieurs côtés, il ne doutait point qu'il ne fût dans le péril que je venais de lui représenter; mais qu'il n'avait jamais souhaité aucune place, que Dieu l'avait mis en celles où il était; que quand il les lui voudrait ôter, il était tout prêt de les lui remettre; qu'il n'y avait d'attachement que pour le bien qu'il y pouvait faire; que, n'en pouvant plus procurer, il serait plus que content de n'avoir plus de compte à en rendre à Dieu, et de

n'avoir plus qu'à le prier dans la retraite où il n'aurait à penser qu'à son salut; que ses sentimens n'étaient point opiniâtreté, qu'il les croyait bons, et que les pensant tels, il n'avait qu'à attendre la volonté de Dieu, en paix et avec soumission, et se garder surtout de faire la moindre chose qui pût lui donner du scrupule en mourant. Il m'embrassa avec tendresse, et je m'en allai si pénétré de ces sentimens si chrétiens, si élevés et si rares, que je n'en ai jamais oublié les paroles, tant elles me frappèrent, et que si je les racontais à cent fois différentes, je crois que je les redirais toutes et dans le même arrangement que je les entendis.

Cependant l'orage arriva au point de maturité, et en même temps un autre prodige. Les Noailles se servaient bien de M. de Paris pour persuader au roi par conscience un éclat qui retentît jusqu'à Rome, et d'ôter d'auprès des princes tout mauvais levain; mais ni le mari ni la femme n'osèrent jamais lui confier leur but: il était trop homme de bien, ils le connaissaient, ils auraient craint de lui égarer la bouche, et Dieu permit qu'il en devînt l'arbitre. Le roi, poussé par les trois évêques sur le gros de l'affaire, et pressé en détail par madame de Maintenon qui, serrant la mesure, lui avait proposé le duc de Noailles pour toutes les places du duc de Beauvilliers, ne tenait plus à ce dernier que par un filet d'ancienne estime et d'habitude, qui cependant le retenait assez pour le peiner. Dans ce tiraillement, il ne put se décider lui-même, et voulut consulter un des trois prélats. Qu'il ne choisît pas l'évêque de Chartres, sa défiance sur son attachement personnel à madame de Maintenon qui le ferait penser tout comme elle, put aisément l'en détourner. Mais M. de Meaux n'avait pas le même inconvénient à craindre. Il était accoutumé à lui ouvrir son cœur sur ses pensées de conscience, et de son domestique

intérieur les plus secrètes. M. de Meaux avait conservé les entrées et la confiance que lui avait données sa place de précepteur de Monseigneur. Il avait été le seul témoin des différens combats, et à différentes reprises, qui avaient séparé le roi de madame de Montespan. M. de Meaux seul en avait eu le secret, et y avait porté tous les coups. Malgré tant d'avances, tant d'habitudes, tant d'estime on ne sait ce qui put l'exclure de la préférence de cette importante consultation, et ce qui la fit donner à celui des trois qui portait son exclusion naturelle par être frère de celui à qui, si M. de Beauvilliers était perdu, toute sa dépouille était dès-lors destinée. Néanmoins, quoique de connaissance plus nouvelle même que M. de Chartres, puisqu'il n'avait jamais approché du roi que depuis qu'il était archevêque de Paris, ce fut lui que le roi préféra. Il se trouva dans ces temps où l'impression de tout ce qui avait été dit au roi pour le faire archevêque de Paris, et tout ce qu'il en avait remarqué depuis, l'avait puissamment frappé d'une estime qui lui ouvrait le cœur pour tout ce qui regardait la conscience, qu'il ne répandait alors plus volontiers que dans son sein. Aucune réflexion sur ce qu'il était à M. de Noailles ne le retint. Il lui fit sa consultation si entière, qu'elle alla jusqu'à lui dire qu'en cas qu'il se défît de M. de Beauvilliers, c'était au duc de Noailles à qui il était déterminé de donner toutes ses places.

Si M. de Paris y eût consenti, dans l'instant même, la perte de l'un et l'élévation de l'autre étaient déclarées. Mais si la vertu et le détachement de M. de Beauvilliers m'avaient pénétré d'admiration et de surprise, celles de l'archevêque de Paris furent, s'il se peut, encore plus admirables, puisqu'il y a peut-être moins à faire pour s'abandonner humblement à la chute, et ne s'en vouloir garantir par rien de peur de s'opposer à la volonté de

Dieu, qu'il n'y a à prendre sur soi pour conserver dans les plus grandes places le protecteur de son adversaire, et d'une cause qu'on a si solennellement entrepris de faire condamner, et devenir sciemment l'obstacle de la plus grande fortuue d'un frère avec qui on est parfaitement uni, et des établissemens de sa maison les plus éclatans et les plus solides. C'est là pourtant ce que sans balancer fit l'archevêque de Paris. Il s'écria sur la pensée du roi comme passant le but, lui représenta avec force la vertu, la candeur, la droiture de M. de Beauvilliers, la sécurité où le roi devait être à son égard pour ses petits-fils, le tort extrême que cette chute ferait à sa réputation, et qu'elle attirerait dans Rome un dangereux blâme à la bonne cause, par celui qu'y encourraient ceux qui seraient si naturellement soupçonnés de l'avoir opérée. Il conclut à ôter d'auprès des princes quelques subalternes dont on n'était pas si sûr et dont la disgrâce ferait voir à Rome la partialité et les soins du roi, sans faire un éclat aussi préjudiciable et aussi scandaleux que serait celui d'ôter M. de Beauvilliers.

Ce fut ce qui le sauva, et le roi en fut fort aise. Le fond d'estime et la force de l'habitude n'avaient pu être arrachés par tous les soins que madame de Maintenon avait pris d'en venir à bout, et par elle-même, et par tout ce qu'elle avait pu y employer d'ailleurs. Il en fut de même à divers degrés du duc de Chevreuse que la chute de M. de Beauvilliers eût entraîné, et que sa conservation raffermit; et le roi rassuré sur le point de la conscience par un homme en qui sur ce point il avait mis sa confiance, et qui de plus s'y trouvait aussi puissamment intéressé, respira et devint inaccessible aux coups qu'à l'appui de cette affaire on voulut leur porter désormais. Mais l'orage tomba sur les autres sans que M. de Beauvilliers trop suspect à leur égard les pût sauver.

Ce fut pourtant avec lui-même que le roi décida leur disgrâce. Il fut long-temps seul avec lui le matin du lundi 2 juin avant le conseil, et l'après-dînée on sut que l'abbé de Beaumont, sous-précepteur; l'abbé de Langeron, lecteur; Dupuis et l'Echelle, gentilshommes de la manche de monseigneur le duc de Bourgogne, étaient chassés sans aucune conservation pécuniaire, et Fénelon, exempt des gardes-du-corps, cassé, sans autre faute que le malheur d'être frère de M. de Cambrai. On apprit tout de suite que M. de Beauvilliers avait ordre de présenter au roi un mémoire des sujets qu'il croirait propres à remplir les quatre places auprès des princes.

Rien ne marqua plus la rage de la cabale que Fénelon cassé, qui, par son emploi, n'approchait point des princes, et dont la doctrine assurément était nulle. Aussi madame de Maintenon fut outrée de s'être vue toucher au but, pour n'avoir plus d'espérance contre des gens qui, échappés de ce naufrage, ne pouvaient plus être attaqués, ni donner sur eux aucune prise. Aussi ne leur pardonna-t-elle jamais; mais, en habile femme, elle sut prendre son parti, plier sous le joug du roi, et vivre peu-à-peu à l'extérieur au moins honnêtement avec d'anciens amis, puisqu'elle n'avait pu les perdre. M. de Noailles fut encore plus outré qu'elle et fut long-temps en grand froid avec son frère. Madame de Noailles n'en était pas moins affligée, mais elle en savait trop pour ne pas sentir les conséquences de cette brouillerie domestique. Elle mit donc tous ses soins d'abord pour empêcher le plus qu'elle put qu'on ne s'en aperçût, ensuite pour les raccommoder, à quoi il fallut bien que son mari en vînt. Le maréchal de Villeroy, M. de la Rochefoucauld, un gros d'envieux qui, chacun à sa façon, avaient poussé à la roue, et qui, ravis de la chute des deux beaux-frères, auraient encore été plus piqués d'en voir profiter M. de Noailles,

Digitized by Google

furent désolés d'un si grand coup manqué, et par leur jalousie, et par leur espérance sur la dépouille. Madame la duchesse de Bourgogne qui, à force de n'être occupée qu'à plaire au roi et à madame de Maintenon, prenait, en jeune personne, toutes les impressions que lui donnait cette tante si factice, et qui ne cachait pas toujours celles qu'elle avait prises, parut avoir depuis cette époque un grand éloignement pour MM. et mesdames de Chevreuse et de Beauvilliers, à travers tous les ménagemens que le goût du roi lui imposait, et plus encore l'amitié tendre et toute l'intime confiance de monseigneur le duc de Bourgogne pour eux.

Ce qui acheva d'ôter toute espérance à la cabale qui les avait voulu perdre fut de voir deux jours après les quatre places vacantes chez les princes remplies de quatre hommes proposés par M. de Beauvilliers, les abbés le Fèvre et Vittement, Puységur et Montriel. Vittement dut ce choix à son mérite, et à la beauté de la harangue qu'il avait faite au roi sur la paix, à la tête de l'université dont il était alors recteur, et qui fut universellement admirée. Louville conseilla au duc de Beauvilliers les deux gentilshommes de la manche. Il avait été avec eux dans le régiment d'infanterie du roi, capitaine. Puységur en était lieutenant-colonel, et par là fort connu du roi. Il l'était extrêmement de tout le monde parce qu'il avait été l'âme de toutes les campagnes de M. de Luxembourg toute la dernière guerre. Outre ses fonctions de maréchal-des-logis de l'armée qu'il faisait avec grande étendue et grande supériorité, il soulageait M. de Luxembourg pour tous les autres ordres de l'armée, il avait la principale part à ses projets de campagne et à leur exécution, et la confiance en lui était telle que M. de Luxembourg ne se cachait pas de ne rien penser et de ne rien faire pour la guerre sans lui. Montriel, ancien capitaine au même

régiment, était fort attaché à Puységur, et tous deux fort amis de Louville et très propres à cet emploi auprès d'un prince dont l'âge demandait désormais plus d'application pour les choses du monde, et surtout de la guerre, que pour celles de l'étude.

En même temps que ces amis de M. de Cambrai furent chassés, madame Guyon fut transférée de Vincennes, où était le père la Combe à la Bastille, et sur ce qu'on lui mit auprès d'elle deux femmes pour la servir, peut-être pour l'espionner, on crut qu'elle était là pour sa vie. Cet éclat ne laissa pas de porter fortement sur les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, et sur leurs épouses. A Versailles, où ils vivaient fort peu avec le monde, cela ne parut guère; mais le jeudi suivant, octave de la Fête-Dieu, c'est-à-dire le quatrième jour après l'éclat, le roi alla à Marly; ils essuyèrent une désertion presque générale; M. de Beauvilliers qui était en année servait jusqu'au dîner inclus, et le marquis de Gesvres achevait toujours les journées.

Tout était local. A Versailles, le service était précis et réglé, et ces grandes entrées attendaient dans les cabinets quand ils avaient à attendre. A Marly, où le roi n'en avait que deux, et encore à peine, nulle grande entrée n'y mettait le pied. Il fallait attendre dans la chambre du roi, ou dans les salons, mêlé avec tout le courtisan, et cette attente prenait une grande partie de la matinée, lorsqu'il n'y avait pas conseil qui y était bien moins fréquent qu'à Versailles. Pour les dames, les plus retirées partout ailleurs ne le pouvaient guère être à Marly. Elles s'assemblaient pour le dîner, presque jusqu'au souper elles demeuraient dans le salon, et par ci, par là, les distinguées dans la première pièce de l'appartement de madame de Maintenon, où ni elle ni le roi ne se tenaient pas, mais où elles le voyaient passer plus à leur aise, et mieux remarquées.

Digitized by Google

Mesdames de Chevreuse et de Beauvilliers, accoutumées à voir l'élite des dames se ramasser autour d'elles partout, se trouvèrent tout ce voyage-là et quelques autres ensuite fort esseulées. Personne ne les approcha celui-ci, et si le hasard, ou quelque soin, en amenait auprès d'elles, c'était sur des épines, et elles ne cherchaient qu'à se dissiper, ce qui arrivait bientôt après. Cela parut bien nouveau et assez amer aux deux sœurs; mais, semblables à leurs maris en vertus et en bienséances, elles ne coururent après personne, se tinrent tranquilles, virent sans dédain ce flux de la cour, mais sans paraître embarrassées, reçurent bien le peu et le rare qui leur vint, mais sans empressement, et à leur façon ordinaire, et surtout sans rien chercher, et ne laissèrent pas de bien remarquer et distinguer les différentes allures, et tous les degrés de crainte, de politique ou d'éloignement. Leurs maris aussi courtisés, et encore plus environnés qu'elles, éprouvèrent encore plus d'abandon, et ne s'en émurent pas davantage. Tout cela eut un temps, et peu-à-peu, on se rapprocha d'eux et d'elles, parce qu'on vit le roi les traiter avec la même distinction, et que la même politique qui avait éloigné d'eux le gros du monde l'en rapprocha dans les suites, et que l'envie, lasse de bouder inutilement, fit enfin comme les autres.

Pendant ces dégoûts, la Reynie interrogea plusieurs fois madame Guyon et le père la Combe. Il se répandit que ce Barnabite disait beaucoup, mais que madame Guyon se défendait avec beaucoup d'esprit et de réserve. Les écrits continuaient. Le roi loua publiquement l'histoire de toute cette affaire, que M. de Meaux lui avait présentée, et dit qu'il n'y avait pas avancé un mot qui ne fût vrai. M. de Meaux était ce voyage-là fort brillant à Marly, et le roi avait chargé le nonce d'envoyer ce livre au pape. Rome fut agitée de tout cet éclat. L'affaire

qui dormait un peu à la congrégation du Saint-Office, où elle avait été renvoyée, reprit couleur, et couleur qui commença à devenir fort louche pour M. de Cambrai.

Dans ces entrefaites, il arriva une chose qui ne laissa pas que de m'importuner. M. de Meaux était anciennement ami de M. de la Trappe; il l'était allé voir quelquefois, et ils s'écrivaient de temps en temps; ils s'aimaient et ils s'estimaient encore davantage. M. de Meaux, dans les premières crises de la dispute, lui envoya ses premiers écrits, ceux que M. de Cambrai publia d'abord, et en même temps les *Maximes des Saints;* il le pria d'examiner ces différens ouvrages, et, sans en faire un lui-même dont il n'avait ni le temps ni la santé, de lui mander franchement, et en amitié, ce qu'il en pensait. M. de la Trappe lut attentivement tout ce que M. de Meaux lui avait envoyé. Tout savant et grand théologien qu'il fût, le livre des *Maximes des Saints* l'étonna et le scandalisa beaucoup. Plus il l'étudia, et plus ces mêmes sentimens le pénétrèrent. Il fallut enfin répondre après avoir bien examiné. Il crut répondre en particulier et à son ami, il compta qu'il n'écrivait qu'à lui, et que sa lettre ne serait vue de personne. Il ne la mesura donc pas comme on fait un jugement, et il manda tout net à M. de Meaux, après une dissertation fort courte, que, si M. de Cambrai avait raison, il fallait brûler l'Evangile, et se plaindre de Jésus-Christ, qui n'était venu au monde que pour nous tromper. La force terrible de cette expression était si effrayante, que M. de Meaux la crut digne d'être montrée à madame de Maintenon, et madame de Maintenon, qui ne cherchait qu'à accabler M. de Cambrai de toutes les autorités possibles, voulut absolument qu'on imprimât cette réponse de M. de la Trappe à M. de Meaux.

On peut imaginer quel triomphe d'une part, et quels

cris perçans de l'autre. M. de Cambrai et ses amis n'eurent pas assez de voix ni de plumes pour se plaindre, et pour tomber sur M. de la Trappe, qui de son désert osait anathématiser un évêque, et juger de son autorité, et de la manière la plus violente et la plus cruelle, une question qui était déférée au pape, et qui était actuellement sous son examen. Ils en firent même faire des reproches amers à M. de la Trappe, et de là, éclatèrent contre lui.

M. de la Trappe fut très affligé de l'impression de sa lettre, et de se voir sur la scène, au moment qu'il s'en était le moins défié. Il prit le parti d'écrire une seconde lettre à M. de Meaux, et en même temps de la publier. Il lui faisait des reproches, mais comme un ami, d'avoir communiqué sa réponse sur sa dispute avec M. de Cambrai, qu'il lui avait écrite avec ouverture de cœur, dans sa confiance accoutumée de leur commerce de lettres, que celle-ci serait brûlée aussitôt qu'elle aurait été lue; qu'il était affligé avec amertume de la peine qu'il apprenait de toutes parts qu'elle causait à des personnes dont il avait toujours particulièrement honoré les vertus, les places et les personnes, qu'il l'était encore davantage du bruit qu'il lui revenait que faisait sa réponse, lui qui depuis tant d'années ne cherchait qu'à être oublié, qui dans aucun temps n'était entré dans aucune affaire de l'église, et qui, en les évitant toutes, ne s'était vu forcé, qu'avec un très grand déplaisir, à se défendre sur des questions monastiques de son état qui l'avaient conduit plus loin qu'il n'aurait voulu, mais qu'il n'avait pu abandonner en conscience; qu'il était vrai que ce qu'il lui avait mandé sur M. de Cambrai, il l'avait pensé, et qu'il le penserait toujours; mais que, sans penser autrement ni chercher le moins du monde à se déguiser, surtout sur des points de doctrine, où il se serait tu s'il

avait pu craindre de se voir imprimer, parce que son partage était la retraite et le silence, ou, s'il avait été forcé à s'expliquer, il l'aurait fait au moins dans des termes mesurés, convenables à être publiés, et propres à répondre à sa vénération pour l'épiscopat, et en particulier au respect qu'il avait pour la personne, la vertu et le savoir de M. de Cambrai, et que l'entière différence de sentiment où il était de lui ne devait pas altérer pour sa dignité dans l'église, ni pour sa personne. C'était là dire, ce semble, tout ce qu'il était possible de plus satisfaisant, et c'était à M. de Meaux, et plus encore à madame de Maintenon, qu'il s'en fallait prendre, qui avaient commis une si grande infidélité pour exciter tout ce fracas. Mais M. de Cambrai et ses amis à bout de colère contre leur persécutrice, et d'écrits faits et à faire au fonds contre M. de Meaux, ne se contentèrent de rien, et ne le pardonnèrent de leur vie à M. de la Trappe.

Il arrive quelquefois aux plus gens de bien de diviniser certaines passions, et telle est la faiblesse de l'homme. J'étais passionnément attaché à M. de la Trappe; je l'étais intimement à M. de Beauvilliers, et fort à M. de Chevreuse; ils ne se cachaient de rien devant moi, et quelquefois il leur échappait des amertumes sur M. de la Trappe, que j'aurais voulu ne pas entendre. Je me souviens qu'ayant dîné en particulier chez M. de Beauvilliers, il nous proposa à M. de Chevreuse, au duc de Béthune et à moi une promenade en carrosse autour du canal de Fontainebleau. La duchesse de Béthune était la grande âme du petit troupeau, l'amie de tous les temps de madame Guyon, et celle devant qui M. de Cambrai était en respect et en admiration, et tous ses amis en vénération profonde. Le petit troupeau avait donc réuni dans une liaison intime la fille de M. Fouquet et les

filles de M. Colbert; et le duc de Béthune, qui n'allait pas en ce genre à la cheville du pied de sa femme, était, à cause d'elle, fort accueilli des deux ducs et des deux duchesses. A peine fûmes-nous vers le canal, que le bonhomme Béthune mit la conversation sur M. de la Trappe à propos de M. de Cambrai dont on parlait; les deux autres suivirent, et tous trois se lâchèrent tant et si bien, qu'après avoir un peu répondu, puis gardé le silence pour ne les pas exciter encore davantage, je sentis que je ne pouvais plus supporter leurs propos. Je leur dis donc naïvement que je sentais bien que ce n'était pas à moi, à mon âge, à exiger qu'ils se tussent, mais qu'à tout âge on pouvait sortir d'un carrosse, que je les assurais que je ne les en aimerais et ne les en verrais pas moins, en ajoutant que c'était pour moi la dernière épreuve où mon attachement pût être mis, mais que je leur demandais l'amitié d'avoir aussi égard à ma faiblesse s'ils voulaient l'appeler ainsi, et de me mettre pied à terre, après quoi ils diraient tout ce qu'ils voudraient en pleine liberté. MM. de Chevreuse et de Beauvilliers sourirent. «Eh bien! dirent-ils, nous avons raison, mais nous n'en parlerons plus», et firent taire le duc de Béthune qui voulait toujours bavarder. J'insistai, et sans fâcherie, à sortir, pour les laisser à leur aise. Jamais ils ne le voulurent souffrir, et ils eurent cette amitié pour moi que jamais depuis je ne leur en ai ouï dire un mot. Pour le bonhomme Béthune il n'était pas si maître de lui, mais comme aussi je ne m'en contraignais pas comme pour les deux autres, je lui répondais de façon que c'en était pour longtemps.

Encore ce mot pour sa singularité. Le duc de Charost, son fils, ne bougeait de chez moi, et était intimement de mes amis; il était aussi un des premiers tenans du petit troupeau, et comme tel, protégé des ducs de Chevreuse

et de Beauvilliers, qui nous avaient liés ensemble, mais qui ne lui parlaient jamais de quoi que ce soit, que des affaires de leur communion. Par même raison Charost était infatué à l'excès de M. de Cambrai, et fort aliéné de M. de la Trappe. Nous badinions et plaisantions fort ordinairement ensemble, et de temps en temps il se licenciait avec moi sur M. de la Trappe. Je l'avertis plusieurs fois de laisser ce chapitre, que tout autre je l'abandonnais à tout ce qu'il voudrait dire, et en badinerais avec lui, mais que celui-là était plus fort que moi, et que je le conjurais d'épargner ma patience et les sorties que je ne pourrais retenir. Malgré ces avis très souvent réitérés, il se mit sur ce chapitre à Marly dans la chambre de madame de Saint-Simon où nous avions dîné et où il n'était resté que mesdames du Chastelet et de Nogaret avec nous. Je parai d'abord, je le fis souvenir après de ce que je lui avais tant de fois répété; il poussa toujours sa pointe, et de propos en propos de plaisanterie fort aigre, et où il ne se retenait plus, il me lâcha avec un air de mépris pour M. de la Trappe que c'était mon patriarche devant qui tout autre n'était rien. Ce mot enfin combla la mesure. « Il est vrai, répondis-je d'un air animé, que ce l'est, mais vous et moi avons chacun le nôtre, et la différence qu'il y a entre les deux, c'est que le mien n'a jamais été repris de justice». Il y avait déjà long-temps que M. de Cambrai avait été condamné à Rome. A ce mot, voilà Charost qui chancelle (nous étions debout), qui veut répondre, et qui balbutie; la gorge s'enfle, les yeux lui sortent de la tête, et la langue de la bouche; madame de Nogaret s'écrie, madame du Chastelet saute à sa cravate qu'elle lui défait et le col de sa chemise, madame de Saint-Simon court à un pot d'eau, lui en jette et tâche de l'asseoir et de lui en faire avaler. Moi, immobile, je considérais le changement si subit qu'opère un

excès de colère et un comble d'infatuation, sans toutefois pouvoir être mécontent de ma réponse. Il fut plus de trois ou quatre paters à se remettre, puis sa première parole fut que ce n'était rien, qu'il était bien, et de remercier les dames. Alors je lui fis mes excuses, et le fis souvenir que je le lui avais bien dit. Il voulut répondre, les dames interrompirent. On parla de toute autre chose, et Charost se raccoutra, et s'en alla peu après. Nous n'en fûmes pas un instant moins bien ni moins librement ensemble, et dès la même journée; mais ce que j'y gagnai, c'est qu'il ne se commit jamais plus à quoi que ce soit sur M. de la Trappe. Quand il fut sorti, les dames me grondèrent, et se mirent toutes trois sur moi : je ne fis qu'en rire; pour elles, elles ne pouvaient revenir de l'étonnement et de l'effroi de ce qu'elles avaient vu, et nous convînmes, pour la chose et pour l'amour de Charost, de n'en parler à personne; et en effet, qui que ce soit ne l'a su.

Un évènement singulier, que le grand-duc manda à Monsieur, surprit extrêmement tout ce qui à la cour et à Paris avait connu Caretti. C'était un Italien qui s'y était arrêté long-temps, et qui gagnait de l'argent en faisant l'empirique. Ses remèdes eurent quelque succès. Les médecins, jaloux à leur ordinaire, lui firent toutes sortes de querelles, puis de tours, pour le faire échouer, et s'avantagèrent tant qu'ils purent des mauvais succès qui lui arrivaient. Les meilleurs remèdes et les plus habiles échouent à bien des maladies : à plus forte raison ces sortes de gens qui donnent le même remède, tout au plus déguisé, à toutes sortes de maux, et qui, à tout hasard, entreprennent les plus désespérés, et des gens à l'agonie à qui les médecins ne peuvent plus rien faire, dans l'espérance que, si ces malades viennent à réchapper, on criera au miracle du remède, et qu'on courra après eux,

et que, s'ils ne réussissent pas, ils auront une excuse bien légitime par l'extrémité que ces malades ont attendue avant de les appeler. Caretti vécut ainsi assez long-temps, et n'avait d'autre subsistance que son industrie. Il avait de l'esprit, du langage, de la conduite; il réussit assez pour se mettre en quelque réputation. Cadrousse alors fort du monde, et depuis long-temps désespéré de la poitrine, se mit entre ses mains, et guérit parfaitement. Cela le mit sur un grand pied qui fut soutenu par d'autres fort belles cures.

La plus singulière fut celle de M. de la Feuillade, abandonné solennellement des médecins qui le siguèrent, et que Caretti ne voulut pas entreprendre sans cette formalité. Il se mourait d'avoir depuis quelque temps quitté une canule, qu'il portait depuis une grande blessure qu'il avait eue autrefois au travers du corps. Caretti le guérit parfaitement et en peu de temps. Il était fort cher pour ces sortes d'entreprises, et faisait consigner gros.

Enrichi et en honneur, en dépit des médecins, et avec des amis considérables, il se mit à faire l'homme de qualité, et à se dire de la maison Caretti, héritier de la maison Savoli; que d'autres héritiers plus puissans que son père lui avaient enlevé cette riche succession et son propre bien, et l'avaient réduit à la misère et au métier qu'il faisait pour vivre. On se moqua de lui et ses protecteurs même; personne n'en voulut rien croire; il le maintint toujours, et se trouvant enfin assez à son aise, il dit qu'il s'en allait tâcher de faire voir qu'il avait raison, et il obtint de Monsieur une recommandation de sa personne et de ses intérêts pour le grand-duc. Il fit après quelques voyages à Bruxelles et quelques cures aux Pays-Bas, et repassa ici allant effectivement en Italie. Au bout de quatre ou cinq ans, il gagna son procès

à Florence, et le grand-duc manda à Monsieur que sa naissance et son droit avaient été reconnus, qu'il lui avait été adjugé 100,000 livres de rente dans l'état ecclésiastique, et qu'il croyait que le pape l'en allait faire mettre en possession. En effet, cet empirique vécut encore long-temps grand seigneur.

La beauté de madame de Soubise avait achevé ce que les intrigues de la Fronde et la faveur de la fameuse duchesse de Chevreuse et de sa belle-sœur la belle madame de Montbazon, avaient commencé. Je l'expliquerai le plus courtement qu'il me sera possible.

CHAPITRE XI.

Maison de Rohan. — Ses prétentions à la princerie. — Son origine. — Ses alliances. — Branche de Gyé. — Branche de Guéméné. — Mademoiselle de la Garnache. — Son aventure avec M. de Nemours. — Elle va élever son poupon dans l'obscurité. — Elle reparaît à la cour en 1576 avec le titre de duchesse de Londun. — C'est la première époque d'un rang dans la maison de Rohan. — Henri de Rohan fait duc et pair en 1603, par Henri IV. — Son mariage avec la fille de M. de Sully. — Son frère Benjamin de Rohan, seigneur de Soubise, créé duc à brevet en 1626. — Tabouret de grâce accordé par Henri IV aux deux demoiselles de Rohan non mariées. — Dispute de préséance, aux fiançailles de M. Gaston avec mademoiselle de Montpensier, entre les duchesses d'Halluyn et de Rohan. — Poussades, égratignures de ces dames au milieu de la cérémonie. — La contestation jugée sur-le-champ est décidée en faveur de madame d'Halluyn. — Louis VI de Rohan Guéméné fait ériger sa seigneurie de Montbazon en comté, et celle de Guéméné en principauté. — Ces érections n'entraînent ni rang ni honneur. — Ses fils Louis et Hercule Rohan créés ducs et pairs de Montbazon, le premier par Henri III en 1588, le second par Henri IV en 1595. — Anne de Rohan épouse son cousin le prince de Guéméné. — Son intimité avec madame de Chevreuse. — Leur beauté. — Leur galanterie. — Le prince de Guéméné est des confidences. — Utilité de la beauté des femmes pour la grandeur d'une maison.

Jamais aucun de la maison de Rohan n'avait imaginé d'être prince; jamais de souveraineté chez eux, jamais en Bretagne ni en France: depuis qu'ils y furent venus sous Louis XI, aucune autre distinction que celles des établissemens que méritaient leurs grandes possessions de terre, leurs hautes alliances et une naissance qui, sans avoir d'autre origine que celle de la noblesse, ni avoir jamais été dis-

tinguée de ce corps, était pourtant fort au-dessus de la noblesse ordinaire, et se pouvait dire de la plus haute qualité. Ils avaient par leur baronnie le second rang en Bretagne, et puis ils l'alternèrent avec les barons de Vitré, mais cela n'influait point sur leurs cadets, quoique sortis de plus d'une sœur des ducs de Bretagne. Il ne purent obtenir aucune préférence sur les autres puînés nobles de Bretagne; et Alain VI, vicomte de Rohan, fut obligé vers 1300 par Jean II, duc de Bretagne, de reconnaître que, selon la coutume de cette province, tous les Juveigneurs de Rohan devaient être hommes-liges du duc de Bretagne, et qu'il avait droit de retirer de leurs terres tous les émolumens et profits de fief qu'il pouvait retirer de celles de ses autres sujets libres. C'est ce duc de Bretagne qui fut écrasé par la chute d'une muraille à Lyon à l'entrée du pape Clément V, où il accompagnait Philippe-le-Bel qui l'avait fait duc et pair en 1297, et il mourut à Lyon le 18 novembre 1305, quatre jours après la chute de ce mur. Cela n'a point varié depuis. Ainsi pour les cadets, nulle préférence sur ceux des autres maisons nobles de Bretagne. Voici maintenant pour les aînés.

Alain IX, vicomte de Rohan, est sans doute celui qui par ses grands biens, ses hautes alliances et celles de ses enfans, a fait le plus d'honneur à la maison, dont il était le chef. Sa mère était fille du connétable de Clisson; sa première femme, dont il ne vint point de postérité masculine, était fille de Jean V, duc de Bretagne, et de Jeanne fille de Charles-le-Mauvais, roi de Navarre. La seconde femme du même Alain, qui était Lorraine Vaudemont, continua la postérité à laquelle je reviendrai. Du premier lit il maria sa seconde fille à Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, deuxième fils du duc d'Orléans, frère de Charles VI, assassiné par ordre du duc de Bourgogne, et cette Rohan fut mère de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême,

père du roi François Ier. Certainement voilà de la grandeur, et qui fut soutenue par les emplois et la figure que cet Alain IX, vicomte de Rohan, fit toute sa vie. Néanmoins Pierre, duc de Bretagne, fils de Jean VI, duc de Bretagne, frère de la femme défunte alors de ce même vicomte de Rohan, ordonna le 25 mai 1451, en pleins états, à Vannes, que le dit Alain IX, vicomte de Rohan, aurait séance le premier jour, à la première place au côté gauche, après les seigneurs de son sang; que le second jour cette place serait occupée par Guy, comte de Laval, et ainsi à l'alternative jusqu'à ce que ce dernier ou ses successeurs fussent propriétaires du lieu de Vitré.

Cela fut exécuté de la sorte, et c'est-à-dire que la possession levait l'alternative, et que le vicomte de Rohan n'en pouvait pas prétendre avec le baron de Vitré qui le devait toujours précéder. Il faut remarquer que ce comte de Laval dont il s'agit ici était de la maison de Montfort en Bretagne depuis long-temps éteinte, et fondue par une héritière dans celle de la Trémoille qui en a eu Vitré et Laval, que ces Montfort avaient eu de même par une héritière de la branche aînée de Laval-Montmorency.

Voilà donc l'aîné de la maison de Rohan et vicomte de Rohan, et au plus haut point de toute sorte de splendeur, en alternative décidée et subie avec le comte de Laval lequel, devenant propriétaire du lieu de Vitré, le devait toujours précéder, et les Juveigneurs ou cadets de la maison de Rohan, semblables en tout et par tout aux Juveigneurs de toutes les autres maisons nobles de Bretagne, et cela par les deux décisions que je viens de rapporter qui ont toujours depuis été exécutées.

Jean II, fils d'Alain IX que je viens d'expliquer et d'Ant. de Lorraine-Vaudemont, sa seconde femme, épousa en 1461 Marie, fille de François Ier, duc de Bre-

Digitized by Google

tagne, et d'Isabelle Stuart, fille de Jacques Ier, roi d'Écosse. Cette vicomtesse de Rohan n'eut point de frère, mais une sœur qui fut première femme sans enfans de François II dernier duc de Bretagne, qui, d'une Grailly Foix, dont la mère était Éléonore de Navarre, eut Anne, duchesse héritière de Bretagne, deux fois reine de France, et par qui la Bretagne a été réunie à la couronne, c'est-à-dire depuis sa mort. Ce vicomte de Rohan n'eut point de mâles qui aient eu postérité, et deux filles qui se marièrent dans leur maison, l'aînée au fils du maréchal de Gyé, la cadette au seigneur de Guéméné.

Ainsi nuls mâles sortis des filles de Bretagne, et jusqu'ici rien qui sente les princes. Retournons sur nos pas.

Jean Ier vicomte de Rohan, grand-père d'Alain IX vicomte de Rohan, duquel j'ai parlé d'abord, était fils d'une Rostrenan, et figura fort dans le parti de Charles de Blois, c'est-à-dire de Châtillon, contre celui de Montfort, c'est-à-dire des cadets de la maison de Bretagne compétiteurs pour ce duché que le dernier emporta. Ce vicomte de Rohan épousa l'héritière de Léon dont il eut Alain VIII, père d'Alain IX, vicomtes de Rohan, puis en secondes noces, en 1377, Jeanne la jeune, dernière fille de Philippe III, comte d'Évreux, fils d'un fils puîné du roi Philippe III le Hardi et devenu roi de Navarre par son mariage avec l'héritière de Navarre, fille du roi Louis X le Hutin. Ainsi cette vicomtesse de Rohan était sœur de Charles-le-Mauvais roi de Navarre, de Blanche seconde femme du roi Philippe de Valois, de Marie première femme de Pierre IV roi d'Arragon, et d'Agnès femme de Gaston Phœbus comte de Foix, si célèbre dans Froissart. Aussi faut-il remarquer que Philippe III, roi de Navarre, était mort en 1343, Jeanne de France, sa femme, en 1349.

Charles-le-Mauvais ne mourut qu'en 1385 (mais en

quel état et depuis combien d'années!) Philippe de Valois, était mort en 1350; Blanche de Navarre, sa seconde femme, ne mourut qu'en 1398, et n'eut qu'une fille qui ne fut point mariée. La reine d'Arragon mourut en 1346, et la comtesse de Foix ne laissa point d'enfans. Il se voit donc par ces dates que le père, la mère, les sœurs, hors une veuve sans enfans et retirée, les beaux-frères, hors le comte de Foix, tout était mort avant le mariage de cette vicomtesse de Rohan; et si on y regarde, il ne se trouvera point de postérité, si ce n'est de Charles-le-Mauvais qui survécut ce mariage, qui toutefois fut extrêmement grand; il n'en vint qu'un fils dont le fils fut père de Louis de Rohan, seigneur de Guéméné, qui épousa la fille aînée du dernier vicomte de Rohan, et le maréchal de Gyé dont le second fils épousa l'autre fille du dernier vicomte de Rohan, comme je l'ai dit.

Quoique la branche des Guéméné soit l'aînée par l'extinction de celle des vicomtes directs, et par le mariage de la fille aînée du dernier vicomte, parlons d'abord de celle de Gyé quoique cadette, parce qu'il s'y trouvera plutôt matière que dans l'autre, et parce qu'elle est éteinte.

Le maréchal de Gyé a trop figuré pour avoir rien à en dire; mais parmi tous ses emplois et ses alliances, et de son fils aîné à deux filles d'Armagnac qui leur apportèrent le comté de Guise, il y eut si peu de princerie en son fait, que le parlement, ayant eu ordre d'assister aux obsèques de l'archevêque de Lyon son fils, mort à Paris en 1536, pendant une assemblée que François Ier y avait convoquée, le parlement répondit que la cour, en considération des mérites du feu maréchal de Gyé et de son fils, lui rendrait volontiers l'honneur qu'elle avait coutume de rendre aux princes et aux grands du royaume. Or, si ce prélat avait été de rang à recevoir cet honneur, le parlement le lui aurait rendu tout de suite sans répondre; et

on voit qu'il ne répondit que pour montrer que c'était, non par rang, mais en considération des mérites du père et du fils qu'il irait à ses obsèques.

Outre cet archevêque qui fit fort parler de lui dans le clergé, le maréchal de Gyé eut deux autres fils : la branche de l'aîné finit sur son petit-fils, à tous lesquels il n'y a rien à remarquer. Les sœurs de ce dernier épousèrent, l'aînée un Beauvilliers, dont le duc de Beauvilliers est descendu ; la cadette, le marquis de Rothelin, frère et oncle des ducs de Longueville ; et de ce mariage vint Léonor, duc de Longueville, d'où sont sortis tous les autres depuis, et que sa mère et sa femme firent tant valoir : c'est de ce marquis de Rothelin que les Rothelin d'aujourd'hui sont bâtards.

Le second fils du maréchal de Gyé, gendre cadet du dernier vicomte de Rohan, n'eut qu'un fils qui fit un grand mariage. Il épousa Isabelle, fille de Jean, sire d'Albret, et de Catherine de Grailly, dite de Foix, reine de Navarre. C'est ce qu'il faut expliquer.

Elle était fille de Gaston, prince de Viane et de Madeleine de France, sœur puînée de Louis XI ; et le prince de Viane était Grailly dit de Foix, dont l'héritière était tombée dans sa maison avec les comtés de Foix, de Bigorre et de Béarn qu'ils possédaient, et fils de Gaston IV, comte de Foix, etc., que Charles VII fit comte et pair de France en 1458, et d'Eléonore, fille de Jean II, roi d'Arragon, et de sa seconde femme Blanche, reine héritière de Navarre. Eléonore en hérita, survécut Gaston son fils, et mourut quarante-deux jours après son couronnement à Pampelune.

Gaston son fils, prince de Viane, n'avait laissé qu'un fils et une fille : le fils fut couronné à Pampelune, et mourut, trois mois après à Pau en 1482, empoisonné tout jeune et sans alliance. Catherine, sa sœur unique,

lui succéda, et fut aussi couronnée à Pampelune avec Jean d'Albret son mari, en 1404. Ils se brouillèrent et furent chassés de leur royaume en 1512, par Ferdinand-le-Catholique, roi d'Arragon, qui s'en empara, et depuis la Navarre est demeurée à l'Espagne. Ils en moururent tous deux de douleur, lui en 1516, elle en 1517, et ne laissèrent d'enfans qui parurent que H. d'Albret roi de Navarre, une comtesse d'Astarac-Grailly-Foix, morte sans enfans, et Isabelle, mariée en 1534 à René I de Rohan, fils du second fils du maréchal de Gyé, tellement que par l'évènement René I de Rohan épousa la sœur du père de Jeanne d'Albret, mère de notre roi Henri IV.

Avec ce détail, je pense au moins qu'on ne m'accusera pas d'avoir dissimulé rien des grandeurs de la maison de Rohan.

De ce mariage de René I de Rohan et d'Isabelle d'Albret sortirent des fils qui ne parurent point, et une fille qui ne parut que trop; mais par cela même il fut fatal en bonheur, suivi de branche en branche et de génération en génération à la maison de Rohan, et lui donna la première distinction qui ait été accordée à cette maison.

M. de Nemours, dont l'esprit, la gentillesse et la galanterie ont été si célébrées, fit un enfant à cette fille de Rohan, qu'on appelait mademoiselle de la Garnache, sous promesse de mariage : en même temps il était bien avec madame de Guise. Toutes ces aventures-là me mèneraient trop loin; c'était Anne d'Est, dont la mère était seconde fille de Louis XII. M. de Guise fut tué par Poltrot; madame de Guise, après avoir gardé les bienséances, voulut épouser M. de Nemours. Lui ne demandait pas mieux, et cependant amusait la demoiselle de la Garnache. Enfin, l'amusement fut si long qu'elle s'en impatienta, et qu'elle en découvrit la cause. La voilà aux hauts cris, et madame de Guise sur le haut ton que

lui faisaient prendre la splendeur de sa mère, et la puissance de la maison de Guise dont elle disposait, et qui, pour ses grandes vues, trouvait son compte dans ce second mariage. Il n'en fallait pas tant pour émouvoir la reine Jeanne d'Albret et tout ce qui tenait à son parti et aux princes de Bourbon contre les Guise.

La reine de Navarre protesta avec tout cet appui qu'elle ne souffrirait pas que M. de Nemours fît cet affront à une fille qui avait l'honneur d'être sa nièce, et le pauvre M. de Nemours était bien embarrassé. Personne des intéressés ne faisait là un beau personnage. Madame de Guise voulait enlever M. de Nemours à sa parole de haute lutte. M. de Nemours convenait de l'avoir donnée; il n'osait y manquer, et pourtant ne la voulait point tenir. La bonne la Garnache demeurait abusée, et en attendant ce qui arriverait de son mariage, faisait de sa turpitude la principale pièce de son sac, et toute la force des cris de ceux qui la protégeaient.

La fin de tout cela fut qu'elle en fut pour sa honte, et ses protecteurs pour leurs cris, et que M. de Nemours épousa madame de Guise en 1566. Mademoiselle de la Garnache disparut et alla élever son poupon dans l'obscurité où il vécut et mourut. Après plusieurs années, comme la suite infatigable et le talent de savoir se retourner est encore un apanage spécial de la maison de Rohan, mademoiselle de la Garnache se remontra à demi, essaya de faire pitié à madame de Nemours, et d'obtenir quelque dédommagement par elle. Elle la toucha enfin, et madame de Nemours obtint personnellement pour elle, et sans aucune suite après elle, l'érection de la seigneurie de Loudun en duché sans pairie, en 1576.

Mademoiselle de la Garnache alors reparut tout-à-fait sous le nom de duchesse de Loudun, et jouit du rang de

duchesse, qui fut éteint avec ce duché par sa mort. Telle est la première époque d'un rang dans la maison, et non à la maison de Rohan, qui, avec toutes ces alliances si grandes et si immédiates, n'en avait jamais eu, et n'y avait jamais prétendu.

René II de Rohan, frère de la duchesse de Loudun, et fils comme elle d'Isabelle de Navarre, ne figura point non plus que ses autres frères, mais ils n'eurent point de postérité, et il en eut. Ses deux fils et ses deux filles firent tous parler d'eux, et comme leur père qui s'était fait huguenot, et encore plus comme leur mère qui fut une héroïne de ce parti, ils l'embrassèrent. Elle était veuve de Charles de Quellenet, baron du Pont, qui périt à la Saint-Barthélemy, et fille et héritière de Jean l'archevêque, seigneur de Soubise, et d'une Bouchard Aubeterre. Elle et ses deux filles se sont rendues fameuses dans La Rochelle, où elles soutinrent les dernières extrémités, jusqu'à manger les cuirs de leurs carrosses, pendant le siège que Louis XIII y mit.

Sa fille aînée, plus opiniâtre s'il se pouvait qu'elle, mourut de regret de sa prise fort peu après au château du Parc en Poitou, où elles avaient été reléguées en sortant de La Rochelle. La mère y mourut deux ans après en 1631, et l'autre fille les survécut jusqu'en 1646, toutes les deux point mariées. Elles avaient une autre sœur entre elles deux, qui fut la première femme d'un prince palatin des Deux Ponts, en 1604, et qui mourut en 1607.

Leurs deux frères furent Henri et Benjamin de Rohan, seigneur de Soubise. Henri fut le dernier chef des huguenots en France. Le duc de Sully, surintendant des finances, et si bien avec Henri IV, et huguenot aussi, le favorisa fort auprès d'Henri IV dans la haine du maréchal de Bouillon. Henri IV le fit duc et pair en 1603, et moins de deux ans après, M. de Sully lui donna sa fille en mariage.

C'est ce grand homme qui se signala tant à la tête d'un parti abattu, et qui, réconcilié avec la cour, s'illustra encore davantage par les négociations dont il fut chargé en Suisse, et par ses belles actions à la tête de l'armée du roi en Valteline, où il mourut de ses blessures en 1638, avec la réputation d'un grand capitaine et d'un grand homme de cabinet. Il ne laissa qu'une fille, unique héritière, qui porta tous ses grands biens en mariage en 1645, malgré sa mère, à Henri Chabot, à condition de porter lui et leur postérité le nom et les armes de Rohan. Ce dernier fut fait duc et pair, comme on sait, par lettres nouvelles avec rang du jour de sa réception au parlement. La mère qui était huguenote ne voulait point ce mariage, et sa fille qui était catholique, soutenue de M. Gaston et de M. le Prince, se moqua d'elle.

De ce mariage vint le duc de Rohan, la seconde femme de M. de Soubise, la seconde femme du prince d'Espinoy, et madame de Coesquen, que nous avons tous vues.

M. de Soubise, frère de ce grand-duc de Rohan, ne fit parler de lui que par l'audace et l'opiniâtreté de ses continuelles défections, quoiqu'à la paix que le roi donna en 1626 aux huguenots il l'eût fait duc à brevet. On n'en ouït plus parler en France, depuis la prise de La Rochelle, et il mourut en Angleterre, sans considération, où il s'était retiré sans avoir été marié, vers 1641.

Voilà donc une duchesse à vie, un duc et pair et un duc à brevet dans la maison de Rohan. Mais cette génération commence à montrer autre chose. M. de Sully, en faisant le mariage de sa fille, représenta si bien à Henri IV l'honneur que cette branche de Rohan avait de lui appartenir de fort près, et d'être même l'héritière de la Navarre, s'il n'avait point d'enfans, par Isabelle de Navarre,

sa grande tante et leur grand'mère, qu'il obtint un tabouret de grâce aux deux sœurs de son gendre, l'autre étant déjà mariée, mais en leur déclarant bien que ce n'était que par cette unique considération de la proche parenté de Navarre, que cette distinction ne regardait point la maison de Rohan, et ne passerait pas même au-delà de ces deux filles. C'est la première époque de rang, ou plutôt d'honneurs sans dignité dans la maison de Rohan, et non à cette maison.

Aux fiançailles et mariage de M. Gaston avec mademoiselle de Montpensier, princes ni grands n'eurent point de rang, marchèrent entre eux en confusion, et se placèrent comme ils purent. Les dames ne furent pas d'avis de faire de même, et voulurent marcher en rang. C'était à Nantes, et le cardinal de Richelieu faisait la cérémonie. La duchesse de Rohan qui suivait la duchesse d'Halluyn, qu'on a aussi quelquefois appelé la maréchale de Schomberg, voulut la précéder. L'autre s'en défendit, la contestation s'échauffa; des paroles, elles en vinrent aux poussades et aux égratignures. Le scandale ne fut pas long, et sur-le-champ, la dispute fut jugée et décidée en faveur de madame d'Halluyn, comme l'ancienne de madame de Rohan, qui subit le jugement.

Voilà la première époque de prétention, et la prétention fut malheureuse : encore n'est-il rien moins que clair qu'elle roulât sur la maison de Rohan, qui jusqu'alors et bien long-temps depuis, n'en avait aucune; mais bien sur l'ancienneté entre duchesses, car on voit que madame de Rohan ne disputa pas à une autre. Madame d'Halluyn était fille de M. de Pienne, tué du vivant de son père par ordre du duc de Mayenne, dans La Fère, dont il était gouverneur en 1592, et son père avait été fait duc et pair au commencement de 1588. Il avait marié M. de Pienne son fils, à une fille du maréchal de Retz, qui n'en

eut qu'un fils, mort tout jeune, en 1598, et madame d'Halluyn, dont il s'agit ici. Elle épousa le fils aîné du duc d'Epernon, et en faveur de ce mariage, le duché-pairie d'Halluyn fut de nouveau érigé pour eux, mais avec l'ancien rang du grand-père de la mariée. Ils se brouillèrent, se démarièrent, et n'eurent point d'enfans.

En 1620, madame d'Halluyn épousa M. de Schomberg avec des lettres en continuation de pairie. Tellement, que madame de Rohan, dont l'érection était antérieure aux deux continuations de pairie qu'avait obtenues madame d'Halluyn à tous ses deux mariages, pouvait bien n'avoir pas grand tort d'être fâchée de la voir remonter à la première érection de son grand-père, antérieure à celle de Rohan. On ne voit pas d'ailleurs que cette duchesse de Rohan, qui était la fille de M. de Sully, et mère de l'héritière qui épousa le Chabot, ait jamais rien prétendu ni disputé, excepté cette ridicule aventure que j'ai voulu expliquer afin de ne rien omettre; passons maintenant à la branche de Guéméné.

Louis de Rohan, seigneur de Guéméné, frère aîné du maréchal de Gyé, dont je viens d'épuiser la branche, ne fournit rien à remarquer, non plus que ses trois générations suivantes. Le quatrième fut Louis VI de Rohan, qui fit ériger la seigneurie de Montbazon en comté et celle de Guéméné en principauté en 1547 et 1549.

Il y a nombre de ces principautés d'érection en France, dont pas une n'a jamais donné et ne donne encore aucune espèce de distinction à la terre, que le nom, ni à celui qui en a obtenu l'érection non plus, ni à ses successeurs. Aussi, ce Louis de Rohan a-t-il vécu, et est-il mort sans aucun rang ni honneurs, non plus que ses pères, et sans la moindre prétention. Mais désormais il faut prendre garde à tout ce qui sortira de lui. Il épousa

la fille aînée du dernier Rohan de la branche de Gyé, qui était frère de mesdames de Beauvilliers et de Rothelin Longueville, comme je l'ai dit ci-dessus, et qui fut ambassadeur à Rome en 1548, lequel en secondes noces épousa la sœur de son gendre, dont il n'eut point d'enfans.

De ce Louis VI de Rohan et de Léonor Gyé, quatre fils et cinq filles, qui comme les précédentes de leur maison, et plusieurs veuves de seigneurs de Rohan, épousèrent des seigneurs, et même des gentilshommes particuliers.

Les quatre fils furent Louis, en faveur de qui Henri III érigea le duché de Montbazon en duché-pairie, en 1588. Il mourut un an après sans enfans. Pierre, prince de Guéméné, qui d'une Lenoncourt, ne laissa qu'une fille, Anne de Rohan, qui épousa le fils de son frère qui va suivre, et d'elle son cousin-germain. Hercule, duc et pair de Montbazon par une érection nouvelle par Henri IV, en 1595, avec rang de cette nouvelle érection, et Alexandre, marquis de Marigny, et qui mourut sans enfans, ayant pris le nom de comte de Rochefort, duquel il se faut souvenir.

Hercule susdit, duc de Montbazon, fut grand-veneur, gouverneur de Paris et de l'Ile-de-France, chevalier du Saint-Esprit en son rang de duc, en 1597; homme de tête et d'esprit, qui figura fort, et sa femme et leurs enfans encore davantage. Lassé de leurs intrigues, qui suivant l'étoile de la maison de Rohan, étaient utiles à cette maison, mais qui lui faisaient peu d'honneur, il les laissa faire et se retira en Touraine, où il demeura longues années, et y mourut à quatre-vingt-six ans, en 1654, sans s'être démis de son duché. Il avait épousé en 1628, en secondes noces, Marie fille de Claude d'Avaugour, et de Catherine Fouquet de la Varenne. Le trisaïeul de père en fils de ce Claude d'Avaugour était le bâtard du der-

nier duc de Bretagne, et le grand-père paternel du comte de Vertus d'aujourd'hui.

Du premier lit, M. de Montbazon, Louis, prince de Guéméné, depuis duc de Montbazon, et la connétable de Luynes, mère du duc de Luynes, qui épousa en secondes noces, en 1622, le duc de Chevreuse, dernier fils du duc de Guise, tué à Blois, laquelle devint si fameuse, sous ce dernier nom.

Du second lit, M. de Soubise, que nous avons tous vu, père du prince et du cardinal de Rohan, et Anne de Rohan, qui a été la seconde femme du duc de Luynes, fils de sa sœur, dont elle a eu le comte d'Albert, le chevalier de Luynes et plusieurs filles, toutes mariées.

Le prince de Guéméné était un homme de beaucoup d'esprit, et encore plus Anne de Rohan sa femme, fille de Pierre, prince de Guéméné, frère aîné de son père. Lui, elle et madame de Chevreuse, toute leur vie, ne furent qu'un, et avec eux, en quatrième, leur belle-mère, seconde femme de leur père, qui avait autant d'esprit et d'intrigue qu'eux, et, ce qui peut passer pour un miracle, toutes trois parfaitement belles et fort galantes, sans que leur beauté ni leur galanterie ait jamais formé le moindre nuage de brouilleries entre elles.

Le prince de Guéméné, non-seulement voyait trop clair pour ignorer ce qui se passait dans sa maison, mais il y trouvait son compte, et dès là, non-seulement il le trouvait fort bon, mais il était des confidences sans en faire semblant au-dehors. Leçon utile à la grandeur d'une maison, quand il y a des beautés qui savent faire usage de leurs charmes, heureusement fatale à la maison de Rohan, pour le répéter encore, et que M. de Soubise a si exactement et si utilement suivie.

CHAPITRE XII.

Le connétable de Luynes obtient du roi de faire asseoir mademoiselle de Montbazon la veille de leurs noces. — Le roi lui accorde à la promotion de 1619 une dispense d'âge pour le comte de Rochefort, depuis prince de Guéméné, son beau-frère. — Artifices de M. de Chevreuse pour obtenir de la reine un tabouret pour la princesse de Guéméné. — Autres tabourets de grâce accordés en même temps. — Assemblée de la noblesse pour faire supprimer les tabourets. — Ils sont tous ôtés, puis rendus. — M. de Soubise. — Sa fortune. — Il épouse en secondes noces la fille aînée de madame de Chevreuse. — On la fait dame du palais. — Le roi en est épris. — La demoiselle de Rochefort est la confidente. — Rendez-vous embarrassant. — On se défait de la compagnie. — Chuchottemens à ce sujet. — Le secret pénétré court d'oreille en oreille. — M. de Soubise prend sagement le parti de la retraite. — Sa femme toute-puissante à la cour. — De quelle manière le roi la traitait en public. — Elle fait son mari prince par degrés. — M. de Soubise et le comte d'Auvergne s'excluent de la promotion de 1688. — Colère du roi. — M. de Soubise fait écrire par Châteauneuf une fausseté insigne sur les registres de l'ordre. — Les princes en Sorbonne. — Ils argumentent le bonnet sur la tête. — Ils sont traités d'altesse sérénissime. — Ces distinctions créées pour le cardinal de Bouillon. — M. de Turenne fait maréchal-général des camps et armées de France. — Il pousse son neveu dans l'église. — Le roi lui offre de faire son neveu cardinal. — L'abbé de Soubise par ordre exprès du roi reçoit en Sorbonne les mêmes instructions que le cardinal de Bouillon. — Fiançailles du prince de Montbazon et de la fille du duc de Bouillon dans le cabinet du roi. — Histoire de M. de Montbazon et de l'abbé de Rancé, depuis le célèbre abbé de la Trappe. — Ce dernier se retire en Touraine. — Commencement de sa pénitence.

Le connétable de Luynes, qui ne l'était pas encore, mais que je nomme ainsi pour le distinguer de son fils, voulut entrer agréablement dans la maison du duc de

Montbazon, en épousant sa fille, en septembre 1617, et faire en même temps éclater sa faveur par une distinction extraordinaire. Il obtint que mademoiselle de Montbazon serait assise dès la veille de son mariage avec lui, grâce qui se terminait là, sans influer sur le reste de la famille. C'était en un mot un tabouret de grâce, et pour une seule fois, pour faire briller la faveur du favori, et témoigner à M. de Montbazon combien ce mariage était agréable au roi.

A la promotion de 1619, M. de Luynes obtint une dispense d'âge pour le frère de sa femme, qui n'avait que vingt-un ans, et qu'on appelait alors le comte de Rochefort, qui prit après le nom de prince de Guéméné, jusqu'à la mort de son père. M. de Luynes obtint encore pour lui qu'il marcherait le premier des gentilshommes de cette promotion, c'est-à-dire immédiatement après lui-même, qui en était le dernier duc. Mais cela n'empêcha pas, que, jusqu'à ce qu'il le fût devenu lui-même par la mort de son père, trente-cinq ans après, il n'ait toujours été précédé par tous les gentilshommes, tous plus anciens chevaliers de l'ordre que lui, sans difficulté aucune, ni réclamation de sa part.

Le marquis de Marigny, frère de son père, qui pour combler la famille de la femme du favori fut aussi de cette même promotion, y marcha le cinquante-cinquième parmi les gentilshommes, et n'en eut que quatre de toute la promotion après lui. Ainsi, avec toute la faveur de M. de Luynes, qui se déploya tout entière sur la maison de sa femme, avec un emploi aussi important qu'était pour lors le gouvernement de Paris et de l'Ile-de-France, avec une charge aussi favorable que celle de grand-veneur auprès d'un jeune roi passionné pour la chasse, au point qu'était Louis XIII, et dont le fils avait la survivance du père, avec l'exemple des tabourets de grâce des deux

sœurs du célèbre duc de Rohan, et l'avancement d'un jour de celui de madame de Luynes, on voit que MM. de Rohan n'avaient pas encore imaginé devoir avoir des honneurs et des distinctions au-dessus des gens de qualité non titrés, beaucoup moins à être princes.

Mais voici le commencement. Madame de Chevreuse avait été de tout temps dans la plus intime confidence de la reine. Elle en fut chassée plus d'une fois par Louis XIII, et de l'aventure du Val-de-Grâce, où la reine fut fouillée et visitée jusque dans son sein, par le chancelier Séguier, qui pourtant en acquit ses bonnes grâces pour le reste de sa vie par la manière dont il s'y conduisit, mesdames de Chevreuse et Beringhem se sauvèrent hors du royaume, et plusieurs autres furent chassées et perdues, que la reine fit revenir et récompensa, tout aussitôt qu'elle fut régente.

Madame de Chevreuse était encore alors en Flandre, et quoiqu'elle se trouvât trompée à son retour dans l'opinion qu'elle avait conçue d'être absolument maîtresse de l'esprit de la reine et du gouvernement, elle ne laissa pas de conserver toute sa faveur, malgré le cardinal Mazarin. Les histoires et les mémoires de ces temps-là sont pleins de tout ce que fit la Fronde, qui domina la cour et l'état, et à qui M. le Prince dut sa prison, puis sa délivrance, et le cardinal Mazarin, son apparente ruine, par deux fois.

Ces mêmes histoires dépeignent l'hôtel de Chevreuse et l'hôtel de Guéméné, comme le centre de tous les conseils de la Fronde, où M. de Beaufort et le coadjuteur, depuis cardinal de Retz, étaient en adoration, et disposaient du parlement de Paris et de tout le parti. Madame de Chevreuse, qui dans des intérêts souvent si opposés à ceux du cardinal Mazarin conservait toujours sa place dans le cœur de la reine, et son ascendant sur son esprit timide, défiant, incertain et variable, avait introduit dans

son amitié la princesse de Guéméné sa belle-sœur, et la duchesse de Montbazon leur belle-mère, mais surtout madame de Guéméné avait plu infiniment à la reine par le liant, les grâces et l'artifice caché de son esprit. Cela fut cultivé d'une part et protégé de l'autre avec tant de soin par madame de Chevreuse, que madame de Guéméné fut de tous les particuliers, et la reine l'approchait d'autant plus d'elle, qu'elle en apprenait tout ce que l'autre voulait bien à la vérité lui dire d'une cabale où elle était de tout, et dont elle ne disait à la reine que ce qui était utile à leurs desseins.

Dans ces conversations ou seule avec la reine, ou en tiers avec elle et madame de Chevreuse, la reine la faisait asseoir. C'était une commodité pour causer plus long-temps, qu'elle accordait bien seule ainsi à d'autres, et même au commandeur de Jars, qui sans façon se mettait dans un fauteuil. La reine allait souvent au Val-de-Grâce, madame de Guéméné l'y allait voir. D'autres dames y étaient quelquefois reçues, et y trouvaient madame de Guéméné assise, qui se levait, puis se rasseyait sans façon, tellement que le Val-de-Grâce devenant peu-à-peu plus étendu, elle accoutuma imperceptiblement et poliment ces demi-particuliers à son tabouret. A la fin, la belle-mère et les belles-sœurs crurent qu'il était temps d'aller plus loin. Madame de Guéméné n'alla plus au Palais-Royal que de loin à loin, et à mesure que la reine se plaignait de son absence, puis elle la laissa demander pourquoi elle ne la voyait point, et cessa enfin tout-à-fait d'y aller. La reine en parlait souvent à madame de Montbazon et à madame de Chevreuse. Les excuses s'épuisèrent, et madame de Chevreuse prit son temps de dire franchement à la reine à quoi il tenait. La reine surprise voulut se défendre d'accorder ce qui n'avait eu lieu que comme bonté, et familiarité ignorée et sans conséquence.

Madame de Chevreuse répondit que tout le monde savait qu'elle était assise, et l'y voyait au Val-de-Grâce, qui ne pouvait plus s'appeler un particulier, au nombre de gens où ce particulier s'était étendu; qu'elle ne voyait point de différence entre le Val-de-Grâce et le Palais-Royal, ni pourquoi sa belle-sœur, assise devant toute la cour de la reine en un lieu, elle serait debout dans un autre; et moitié figue, moitié raisin avec la fraude en croupe, elle arracha le tabouret en plein partout, pour la princesse de Guéméné. Ce tabouret ne passa pas plus avant pour lors dans la maison de Rohan, et n'y produisit point d'autres distinctions.

En même temps la reine fit la même grâce à la marquise de Seneccy, sa dame d'honneur, chassée pour elle, et à qui, en arrivant à la régence, elle avait rendu sa charge qui lui avait été ôtée, et récompensé de la survivance à la comtesse de Fleix, sa fille, toutes deux veuves, qui ont aussi le tabouret.

Elles en jouirent quelques années, jusqu'à ce que plusieurs personnes de qualité, excitées par M. Gaston et M. le Prince, s'assemblèrent en grand nombre, invitèrent les ducs de se joindre à eux, et sous le nom de la noblesse, demandèrent la suppression de ces tabourets, et des honneurs accordés à MM. de Bouillon par l'échange de Sedan, que le parlement n'avait pas voulu enregistrer avec ces articles et quelques autres qui ne le sont pas encore aujourd'hui.

Ces assemblées, dont les princes voulaient effrayer la cour pour d'autres vues, durèrent assez de semaines pour l'inquiéter par des demandes plus embarrassantes, qui l'engagèrent à s'accommoder avec Monsieur et M. le Prince. Les tabourets furent supprimés, et quelques autres légères demandes accordées, avec quoi ces assemblées finirent absolument.

Assez long-temps après, la cour prit tout-à-fait le dessus pour toujours, et blessée alors des suppressions extorquées, elle rendit les tabourets.

M. de Soubise né, comme il le disait lui-même, mais bien bas à ses amis particuliers, en riant et s'applaudissant de sa bonne fortune et de sa sage politique, né gentilhomme avec 4,000 livres de rente, et devenu prince à sa fin avec 400,000 livres de rente, avait épousé une petite veuve qui n'était rien d'elle ni de son premier mari dont elle n'avait point d'enfans, qui lui donna tout son bien par le contrat de mariage. Elle ne fut point assise, et M. de Soubise ni pas un des siens n'imagina de le prétendre. Cette femme mourut en 1660. Avec ce bien demeuré à M. de Soubise, on songea dans sa famille à le remarier et à en tirer parti.

Madame de Chevreuse, toujours la mieux avec la reine, et d'autant plus que les troubles étaient bien disparus, et que le cardinal Mazarin était mort en 1661, qui eût été obstacle aux vues élevées de madame de Chevreuse, imagina d'unir son crédit à celui de madame de Rohan, qui sans faveur comme elle, était fort considérée, pour faire le mariage de sa fille aînée en lui faisant donner le tabouret. C'était en 1663. M. de Louvois était encore trop petit garçon, et son père trop fin et trop politique pour oser branler devant M. de Turenne, comme il s'y éleva long-temps depuis.

Ce grand capitaine était dans l'apogée de sa faveur et de sa considération personnelle, avec un crédit que rien ne balançait; il était lors fort huguenot, madame de Rohan encore davantage. Cet intérêt et la figure qu'ils faisaient dans leur religion, les avaient intimement unis, il ne bougeait de chez elle; et quand ses filles allaient au bal ou en quelque autre partie où la bienséance de ce temps-là voulait que des hommes de nom les accompa-

gnassent, madame de Rohan, à cause de M. de Turenne, ne les confiait jamais qu'à MM. de Duras ou de Lorge ses neveux, qui étaient chez elle comme les enfans de la maison, et j'ai vu cette intimité de mon beau-père avec ces trois dames exister la même depuis un si grand nombre d'années.

M. de Turenne entra donc dans cette affaire comme dans la sienne propre; madame de Rohan la poursuivit comme une grâce qu'elle demandait instamment; madame de Chevreuse y mit tout son crédit et toutes ses anciennes liaisons avec la reine, et ils l'emportèrent. Ils obtinrent presque en même temps de faire madame de Soubise dame du palais, et une fois à la cour, sa beauté fit le reste. Le roi ne fut pas long-temps sans en être épris. Tout s'use : l'humeur de madame de Montespan le fatiguait; au plus fort de sa faveur il avait eu des passades ailleurs, et lui avait même donné des rivales. Celle-ci sut bien se conduire : Bontems porta les paroles; le secret extrême fut exigé, et la frayeur de M. de Soubise fort exagérée. La maréchale de Rochefort, accoutumée au métier, fut choisie pour confidente. Elle donnait les rendez-vous chez elle où Bontems les venait avertir; et toutes deux, bien seules et bien affublées, se rendaient par les derrières chez le roi.

La maréchale de Rochefort m'a conté qu'elle avait pensé mourir une fois d'embarras : il y eut du mécompte. Bontems arriva mal-à-propos; il fallut, sous divers prétextes, se défaire de la compagnie qu'on avait laissée entrer, parce qu'on ne comptait sur rien ce jour-là, et toutefois garder madame de Soubise pour la conduire après où elle était attendue, et ne pas faire perdre du temps à un amant dont toutes les heures étaient compassées. Au bout d'un temps assez considérable, le pénétrant courtisan s'aperçut, mais ne se le dit qu'à l'oreille, et d'oreille en oreille personne n'en douta plus.

M. de Soubise, instruit à l'école de son père et d'un frère aîné, infiniment plus âgé que lui, ne prit pas le parti le plus honnête, mais le plus utile. Il se tint toute sa vie rarement à la cour, se renferma dans le gouvernement de ses affaires domestiques, ne fit jamais semblant de se douter de rien, et sa femme évita avec grand soin tout ce qui pouvait trop marquer; mais assidue à la cour, imposant à tout ce qui la composait, dominant les ministres, et ayant tant qu'elle voulait des audiences du roi dans son cabinet, quand il s'agissait de grâces ou de choses qui devaient avoir des suites, afin qu'il ne parût pas qu'elle les eût obtenues dans des moments plus secrets. Elle se mettait tout habillée aux heures publiques de cour, à la porte du cabinet. Dès que le roi l'y voyait, il allait toujours à elle avec un air plus qu'ouvert, mais en quelque sorte respectueux. Si ce qu'elle voulait dire était court, l'audience se passait ainsi à l'oreille devant tout le monde; s'il y en avait pour plus long-temps, elle demandait d'entrer. Le roi la menait dans le fond du premier cabinet, joignant la pièce où était tout le monde, les battans de la porte du cabinet demeuraient ouverts jusqu'à ce qu'elle sortît de ce même côté, et de celui des autres cabinets, et cela s'est toujours passé de la sorte.

Mais le plaisant, c'est que ces portes ne demeuraient ouvertes que pour elle, et se fermaient toujours quand le roi donnait audience à d'autres dames. Depuis qu'il n'y eut plus rien entre eux, l'amitié et la même considération subsistaient, et les mêmes précautions de bienséance. Elle écrivait très souvent au roi et de Versailles à Versailles. Le roi lui répondait toujours de sa main, et c'étaient Bontems ou Bloin qui les rendaient au roi et faisaient passer ses réponses. C'est de la sorte qu'elle fit M. de Soubise prince par degrés et par occasions, et que peu-à-peu elle en obtint tout le rang.

Ce fut pourtant Monsieur dont ils se servirent pour faire asseoir la Beautru, veuve de M. de Rannes, que le prince de Montauban, frère du prince de Guéméné, épousa en 1681. Elle jouait fort chez Monsieur. Monsieur de Montauban n'avait point de rang, quoique sa belle-sœur fût assise, leur père vivant et point démis par le crédit de madame de Soubise, sur le même exemple de la belle-sœur de madame de Chevreuse. Le roi disait toujours que Monsieur lui avait escroqué ce tabouret, et du tabouret, les deux frères devinrent princes comme M. de Soubise. M. de Guéméné se maria la première fois en 1678, puis en 1679; M. de Montauban, son frère, en 1682, et n'a point laissé d'enfans.

Il est pourtant vrai que madame de Soubise, qui jamais ne fut refusée de rien, ne put cependant venir à bout d'une seule chose. A la promotion de 1688, le duc de Montbazon, fou depuis long-temps, était enfermé à Liège. Il était fils du frère aîné de M. de Soubise, ce prince de Guéméné, chevalier de l'ordre en 1619, dont j'ai parlé ci-dessus. Il ne s'était point démis de son duché; il était interdit, et par conséquent hors d'état de s'en démettre comme de faire tout autre acte. M. de Bouillon était exilé.

Cette promotion fut la première où le roi fit passer les ducs à brevet, les maréchaux de France et les grands-officiers de sa maison avant les gentilshommes de cette même promotion; mais les gentilshommes dès-lors chevaliers de l'ordre continuant à les précéder. Le comte d'Auvergne et M. de Soubise furent mis sur la liste du roi. Ils demandèrent de précéder les ducs à brevet et les maréchaux de France de cette même promotion, et madame de Soubise, demanda que le prince de Guéméné qui n'en était pas en fût mis, et y tînt le rang de duc de Montbazon.

Elle en savait trop pour l'espérer, mais elle comptait

d'obtenir l'autre demande en compensation du refus de celle-ci. Pour cette fois elle se trompa; non-seulement le roi tint ferme, mais il se fâcha jusqu'à ordonner à Châteauneuf, greffier de l'ordre, en plein chapitre, de mettre sur son registre que MM. de Soubise et comte d'Auvergne s'excusaient d'être de la promotion pour ne vouloir pas prendre l'ordre dans le rang où leurs pères et leurs prédécesseurs s'étaient tenus honorés de le recevoir.

Cela fit grand bruit, et la mortification fut cuisante. Mais madame de Soubise y sut pourvoir; elle amadoua et intimida si bien Châteauneuf qui était de ses amis et un fort pauvre homme, qu'elle lui fit écrire sur ses registres que ces messieurs n'avaient pas pris l'ordre pour n'avoir pas voulu céder à des cadets de la maison de Lorraine.

Ils n'avaient jamais osé parler d'eux ni des ducs; il ne s'était agi que de passer après le dernier duc et devant le premier des ducs à brevet, et des maréchaux de France qui n'avaient jamais été mis les premiers des gentilshommes d'une promotion, et qui encore alors et depuis n'avaient aucun rang dans l'ordre que de leur ancienneté de promotion, et dans celle où ils étaient reçus, celui où avec les gentilshommes ils se trouvaient écrits dans la liste du roi, qui dans celle-ci les avait écrits les premiers.

Ainsi l'adresse, pour ne rien dire de plus, substitua à une vérité fâchense à leurs idées, une fausseté à devenir preuve d'une prétention de préséance qu'ils n'avaient jamais imaginée : cela ne fut su que bien des années après, et le rare est qu'il n'en a été autre chose. Pour MM. de Bouillon, aucun d'eux jusque-là n'avait été à portée de l'ordre dans aucune promotion jusqu'à celle-ci.

Le père du maréchal de Bouillon était, comme tous les siens, sans prétention, et il mourut de ses blessures

en 1557, qu'il avait reçues auprès de Saint-Quentin, long-temps avant l'institution de l'ordre. Le maréchal de Bouillon vécut et mourut huguenot en 1623. Le duc de Bouillon ne se fit catholique qu'en 1637, et mourut en 1652 sans promotion entre deux, et M. de Turenne son frère ne se convertit qu'en 1668 et fut tué en 1675, aussi sans promotion entre deux. Ce n'était que depuis la possession des biens de l'héritière de Sedan que le maréchal de Bouillon, et ses enfans encore plus que lui, avaient commencé à hasarder quelques prétentions, et le frère puîné du père de cette héritière, et qui, par transaction toujours exécutée, précéda toute sa vie en tous actes, lieux et occasions le maréchal de Bouillon, fut le vingt-quatrième parmi les gentilshommes dans la première promotion, et son fils le cinquante-et-unième dans celle de 1619, la même où le marquis de Marigny dont j'ai parlé fut le cinquante-cinquième.

Voilà une longue parenthèse avant de venir au fait qui l'a engagée, mais dont la curiosité pourra dédommager. Il faut pourtant en essuyer une autre dont on ne peut passer le récit pour bien entendre le fait dont il s'agit cette année.

Je ne sais où s'est prise l'origine du traitement si distingué que reçoivent en Sorbonne les princes et ceux qui en ont le rang pendant leur licence. Ce ne peut être de la maison de Lorraine. Sa puissance a bien pu dominer cette célèbre école au point de lui faire commettre l'attentat de dégrader Henri III, et de le déclarer, sans droit ni autorité quelconque, déchu de la couronne après l'exécution de Blois de la fin de 1588, et après sa mort, Henri IV exclu de la couronne. Cette même puissance aurait donc bien pu imaginer ces honneurs et se les faire rendre; mais elle-même ne les prétendait pas alors, au moins le principal, et qui emporte les autres distinctions

qui ne sont que locales. Elles consistent en celles-ci.

Le prince, ou celui qui en a le rang, qui soutient une thèse, a des gants dans ses mains, et son bonnet sur la tête pendant toute l'action, et il est traité de *sérénissime prince* tant par ceux qui argumentent contre lui, que par celui qui préside à la thèse. Il l'est aussi d'*altesse sérénissime*, et le proviseur de Sorbonne la lui donne dans ses lettres de doctorat. Quelque grands et puissans qu'aient été ceux de la maison de Lorraine en France, depuis qu'ils s'y vinrent établir sous François Ier jusqu'à la destruction de la Ligue sous Henri IV, aucun d'eux n'a été traité d'altesse que le duc de Lorraine souverain, et l'aîné ou le chef de leur maison.

De ceux qui ont pour ainsi dire régné en France parmi les troubles qu'ils y formèrent, nul n'a été plus respecté ni plus grandement traité que le duc de Mayenne, qui, pendant sa gestion de lieutenant-général de l'état et de couronne de France, n'omit aucune de celles qui sont réservées à la personne et à l'autorité de nos rois. Il fit, en son propre nom, des déclarations et des édits qui furent enregistrés au parlement; il fit des maréchaux de France qui en exercèrent les offices, et dont quelques-uns les conservèrent en faisant leur traité avec Henri IV; il punit de mort et d'exil, et donna grâce de la vie; il disposa en roi des charges, des bénéfices, des emplois de toutes les sortes, et grand nombre de ses pourvus gardèrent leurs places à la paix.

On ne peut donc pas croire qu'au temps de l'exercice de l'autorité et de la puissance royale qu'il exerça en plein dans son parti qui était presque toute la France et Paris surtout, personne de ce parti lui eût osé ni voulu même refuser aucun des honneurs et des distinctions, même nouvelles, qu'il eût voulu s'arroger. Les histoires et les mémoires de ces malheureux temps rapportent une

infinité d'actes de M. de Mayenne, et de lettres de toutes sortes de personnes à lui écrites. Dans pas une de ces pièces il ne se trouve d'*altesse*. C'est *vous* partout, et jusqu'à son propre secrétaire ne lui écrit jamais autrement. Il est donc vrai qu'il n'imaginait pas de prétendre ce traitement, comme alors ni le duc de Lorraine ni aucun autre souverain qui se faisaient donner l'*altesse*, n'imaginaient pas le *sérénissime*.

Ce superlatif ne leur est venu dans la tête et dans l'usage que long-temps depuis, lorsque leurs cadets se sont fait traiter d'*altesse*, pour se distinguer d'eux, et cette distinction a été de courte durée. Les mêmes qui s'étaient fait donner l'*altesse* comme les souverains, ont pris aussi le *sérénissime* presque aussitôt qu'ils l'ont vu inventer, et de là est venu de nos jours l'*altesse royale* qui n'était que pour les enfans de nos rois, descendue au leur, et à cause de cela Monsieur et Madame la quitter, et M. de Savoie, M. le grand-duc de Toscane, et long-temps après M. de Lorraine, la prendre sous prétexte d'avoir épousé des petites-filles de France qui en étaient traitées, tandis que les ducs de Lorraine et de Savoie, gendres de nos rois et leurs beaux-frères, s'étaient contentés de la simple *altesse*.

Depuis M. de Mayenne, aucun de sa maison n'a été sur les bancs de Sorbonne jusqu'à un fils de M. le Grand, et long-temps après, un autre, tous deux de nos jours, et qui trouvèrent ces distinctions établies en Sorbonne pour beaucoup moins qu'eux, et qui les ont eues.

Le cardinal de Guise, archevêque de Reims, mort à la suite de Louis XIII, pendant le siège de Saint-Jean-d'Angely, n'a jamais été que sous-diacre, et n'avait jamais songé à entrer en licence, beaucoup moins M. de Guise de Naples, archevêque de Reims, aussi dans son enfance, et qui ne l'a jamais été que com-

mandataire. D'autres maisons souveraines, aucun n'a été prélat en France, ni été en Sorbonne, et toutes ces choses sont des faits certains.

Il faut donc dire que le cardinal de Bouillon est celui en faveur duquel ils ont été inventés. Il était né en août 1643, et fut cardinal en août 1669. Il avait donc vingt-six ans quand il le fut, et c'est dans cet intervalle qu'il obtint ces honneurs en Sorbonne. La façon dont il fut cardinal montrera toute seule comment ces distinctions lui furent déférées en Sorbonne.

M. de Turenne fut fait maréchal-général des camps et armées de France, le 7 avril 1660, la cour étant à Montpellier. Son neveu avait alors dix-sept ans. Cette chose marque donc bien en quelle situation était M. de Turenne. Elle ne déchut pas depuis, et personne n'ignore le degré de faveur, de crédit, d'autorité, où a toujours été ce grand homme, depuis qu'après tant d'écarts il se fut sincèrement attaché au roi et au gouvernement la dernière fois. Il serait aussi difficile de ne savoir pas l'attachement extrême qu'il eut pour la grandeur et les distinctions de sa maison, qui toute sa vie le conduisit et fut sa passion dominante, et tous les avantages qu'il sut lui procurer par toutes sortes d'occasions et de moyens.

Il regarda son neveu comme y pouvant beaucoup contribuer en le poussant dans l'église; et M. de Péréfixe, archevêque de Paris, dans la confiance et le crédit où il était à la cour, comme un instrument très propre à l'avancer. Il était son ami, et ce prélat s'en faisait un grand honneur. Il lui recommada fort son neveu, qui eut l'esprit de lui faire une cour assidue, et de le gagner aussi personnellement. Il arriva que M. de Louvois, déjà considérable par soi aussi bien que par son père, et qui n'avait ni sa modestie ni sa retenue, imagina de capter si bien l'évêque de Langres, qu'il fit l'abbé le Tellier,

son frère, son coadjuteur. Ce prélat était ce fameux abbé de la Rivière, qui avait si long-temps gouverné M. Gaston, qui par là avait tant figuré pendant les troubles de la minorité du roi, qui était devenu ministre, qui avait tant fait compter tous les partis avec lui, qui avait eu la nomination au cardinalat, et qui tout homme de rien qu'il était, et enfin perdu, eut en dédommagement de ce qu'il avait été et prétendu cet évêché, duché-pairie et force bénéfices. Il savait par expérience active et passive ce que peuvent les ministres. Il fut ravi de s'acquérir M. de Louvois et son père, et alla avec les deux frères dire sa résolution à M. le Tellier. Celui-ci fut épouvanté d'un siège de cette dignité; mais l'affaire était faite, il ne put s'empêcher de se joindre à eux pour la faire agréer au roi.

Le bruit qu'elle fit réveilla le cardinal Antoine Barberin, archevêque, duc de Reims; sa puissance et sa chute à Rome, la protection que le cardinal Mazarin lui avait accordée et à sa famille fugitive en France, ne lui avait pas donné moins d'expérience et d'instruction qu'à la Rivière, touchant les ministres. Il accourut le lendemain chez le Tellier, où il envoya chercher ses fils, leur fit de grands reproches de s'être adressés à M. de Langres plutôt qu'à lui, et de ce pas alla demander au roi la coadjutorerie de Reims pour l'abbé le Tellier, et l'obtint sur-le-champ.

Une si prodigieuse fortune pour un homme de l'état et de l'âge de l'abbé le Tellier, qui n'avait pas encore vingt-sept ans entièrement accomplis, fit un grand bruit dans le monde, et surprit jusqu'à sa famille et jusqu'à lui-même. M. de Turenne qui n'aimait pas M. de Louvois, ni guère mieux M. le Tellier, en fut piqué au dernier point. C'était de plus un morceau unique qu'il convoitait pour son neveu, qui déjà plein d'ambition

Google

fut enragé de se le voir ôter, et par l'abbé le Tellier. Ils imaginèrent la coadjutorerie de Paris, et avec les avances d'amitié intime qu'ils avaient avec M. de Péréfixe, ils le lui persuadèrent si bien et sitôt, qu'il ne le desira pas moins passionnément qu'eux. Il la demanda au roi, et fut bien étonné d'y trouver de la résistance.

Il ne se rebuta point; M. de Turenne vint au secours, qui s'y mit tout entier comme pour un coup de partie. Le roi dans l'embarras du refus à M. de Péréfixe qu'il aimait et qu'il considérait fort, et encore plus à M. de Turenne dans la posture où il était, et qui était pourtant résolu de ne hasarder pas de faire un second coadjuteur de Retz, en sortit par proposer à M. de Turenne sa nomination au cardinalat au lieu de la coadjutorerie, et se trouva heureux et obligé à M. de Turenne de ce qu'il voulut bien l'accepter. La promotion des couronnes était instante, ainsi ils n'attendirent pas, et se piquèrent ainsi de la coadjutorerie de l'abbé le Tellier.

M. de Péréfixe était proviseur de Sorbonne, et en était d'autant plus le maître, qu'il s'était plus que prêté à toutes les volontés de la cour, contre M. Arnaud et ses amis, et qu'il avait fait main basse sur la Sorbonne, et répandu grand nombre de lettres de cachet. D'autre part, le jeune abbé s'était dévoué aux jésuites, auxquels il a été toute sa vie abandonné, et dont il a tiré de grands services. Avec ces secours, M. de Turenne put prétendre pour lui toutes les nouveautés qu'il voulut; elles s'exécutèrent plutôt que personne ne s'en fût avisé, et une fois faites et sans disputes ni plaintes, la cour n'en dit rien aussi, et ne voulut pas courir après, et donner ce dégoût amer à M. de Turenne.

N'est-ce point là voler un peu sur les grands chemins? Si on examine bien tout ce rang de prince étranger,

même dans ceux qui le sont par naissance, on le trouvera tout composé de pareils brigandages.

Sur cet exemple, l'abbé de Soubise prétendit les mêmes distinctions. Il y trouva de la résistance. Madame de Soubise n'eut pas peine à la vaincre. Le roi a toujours regardé celui-ci avec d'autres yeux que les autres enfans de madame de Soubise, lui et un plus jeune qu'on appelait le prince Maximilien; car depuis elle, tout fut et se nomma prince dans cette maison. Mais ce prince Maximilien fut tué de fort bonne heure, et n'eut pas le temps comme l'abbé de profiter de l'affection particulière du roi. Il commanda au proviseur et à la Sorbonne, et l'abbé de Soubise fut traité comme l'avait été le cardinal de Bouillon.

La suite naturelle était que tout finît de même. Il avait été prieur de Sorbonne pour briller et capter cette école irritée des ordres du roi à son égard. Il en fallut venir à des lettres de doctorat, et c'est le point qui a causé toute cette digression pour l'entendre. M. de Reims n'y voulut point mettre d'*altesse sérénissime*. Il était proviseur de Sorbonne, et alléguait que M. de Péréfixe qui les avait données avec ce traitement à M. de Bouillon, depuis cardinal, n'était pas duc et pair. Madame de Soubise en vint à bout aussi aisément que du reste. Le roi l'ordonna à l'archevêque de Reims, et lui dit pour toute raison qu'il ne donnait pas ces lettres comme archevêque de Reims, mais comme proviseur de Sorbonne, et qu'il le voulait ainsi : on peut juger qu'il fut bientôt obéi.

Presque aussitôt après, le prince de Montbazon, second fils du prince de Guéméné (car l'aîné était enfermé dans une abbaye) épousa une fille du duc de Bouillon. Madame de Soubise obtint que les fiançailles se feraient dans le cabinet du roi.

Avant de quitter cette maison, il faut dire que le prince de Guéméné, mort duc de Montbazon, en février 1667, et frère de M. de Soubise, avait trente-et-un ans plus que lui, et madame de Chevreuse morte en 1679, leur sœur, suivait le siècle. La princesse de Guéméné morte duchesse de Montbazon en 1657, mère de M. de Soubise, était cette belle madame de Montbazon dont on a fait ce conte qui a trouvé croyance, que l'abbé de Rancé, depuis ce célèbre abbé de la Trappe, en était fort amoureux et bien traité; qu'il la quitta à Paris, se portant fort bien, pour aller faire un tour à la campagne; que bientôt après, ayant appris qu'elle était tombée malade, il était accouru, et qu'étant entré brusquement dans son appartement, le premier objet qui y était tombé sous ses yeux avait été sa tête, que les chirurgiens, en l'ouvrant, avaient séparée; qu'il n'avait appris sa mort que par là; et que la surprise et l'horreur de ce spectacle joints à la douleur d'un homme passionné et heureux, l'avaient converti, jeté dans la retraite, et de là dans l'ordre de Saint-Bernard et dans sa réforme. Il n'y a rien de vrai en cela, mais seulement des choses qui ont donné cours à cette fiction. Je l'ai demandé franchement à M. de la Trappe, non pas grossièrement l'amour et beaucoup moins le bonheur, mais le fait, et voici ce que j'en ai appris.

Il était intimement de ses amis, ne bougeait de l'hôtel de Montbazon, et ami de tous les personnages de la Fronde, de M. de Châteauneuf, de madame de Chevreuse, de M. de Montrésor et de ce qui s'appelait alors les importans, mais plus particulièrement de M. de Beaufort avec qui il faisait très souvent des parties de chasse, et dans la dernière intimité avec le cardinal de Retz et qui a duré jusqu'à sa mort.

Madame de Montbazon mourut de la rougeole en fort

peu de jours. M. de Rancé était auprès d'elle, ne la quitta point, lui fit recevoir les sacremens, et fut présent à sa mort. La vérité est que, déjà touché et tiraillé entre Dieu et le monde, méditant déjà depuis quelque temps une retraite, les réflexions que cette mort si prompte firent faire à son cœur et à son esprit achevèrent de le déterminer, et peu après il s'en alla en sa maison de Véret en Touraine, qui fut le commencement de sa séparation du monde.

La princesse de Guéméné, si initiée auprès de la reine-mère par madame de Chevreuse, sœur de son mari et de M. de Soubise, et qui attrapa le tabouret par les bricoles des particuliers et du Val-de-Grâce, mourut duchesse de Montbazon en 1685 à quatre-vingt-un ans. Elle était mère du duc de Montbazon, mort fou en 1699, enfermé depuis longues années à Liège et du chevalier de Rohan, décapité pour crime de lèse-majesté, 17 novembre 1674, quelque temps après avoir vendu à M. de Soyecourt sa charge de grand-veneur, qu'il avait eue en survivance de son père et que M. de la Rochefoucauld eut à la mort de Soyecourt.

CHAPITRE XIII.

Plusieurs mariages à la cour. — La Vallière épouse une fille du duc de Mailly. — Monseigneur assiste à la noce. — Monsieur fait le mariage d'un gentilhomme de sa maison avec une demoiselle de la Ferté. — Le duc de la Ferté et toute la famille s'opposent à cette union. — Monsieur apaise tout avec de l'argent. — Le roi paie les dettes de M. de la Rochefoucauld. — Il donne 40,000 écus à M. le Grand, et 20,000 à M. de Lorraine. — Charnacé arrêté en province. — Il est accusé de fausse monnaie. — Il change de place la maison d'un paysan qui bornait son avenue. — Le pauvre homme passe une nuit entière à chercher sa maison. — Son étonnement en la retrouvant le lendemain à une assez grande distance du lieu où il l'avait laissée. — Il veut faire un procès à Charnacé; on ne fait qu'en rire. — Rang des carrosses à l'entrée des ambassadeurs. — Portland fait exclure celui de la duchesse de Verneuil. — Querelle au jeu, chez Monseigneur à Meudon, entre le prince de Conti et le grand-prieur. — M. de Vendôme jette les cartes et met l'épée à la main. — Monseigneur arrive en robe de chambre. — Le grand-prieur, est mis à la Bastille. — Il demande pardon au prince de Conti. — L'électeur de Saxe est reconnu roi de Pologue à la cour. — Naissance de mon fils aîné le vidame de Chartres. — Goût qu'on a pour les noms singuliers. — Ce qu'étaient les vidames. — Peu d'entre eux sont connus. — Mon père achète le vidamé de Chartres et m'en fait porter le nom. — Eclat au sujet d'un testament entre le duc de Bouillon et le duc d'Albret son fils. — Privilèges des huissiers à la chaine. — Le roi se déclare pour M. de Bouillon. — Curé de Scurre, ami de madame Guyon, brûlé par arrêt du parlement de Dijon. — Réponse de M. de Cambrai à M. de Meaux. — Mort de la duchesse de Richelieu. — Sa maladie singulière. — La princesse d'Espinoy meurt subitement chez Barhésieux. — Ses enfans. — Mademoiselle de Rohan ne cède pas sa place à une duchesse. — Le roi furieux se lève pour lui faire un affront. — Monsieur le retient. — Mort du duc

d'Estrées et du duc de Chaulnes. — La duchesse de Choiseul, sœur de la Vallière, fort belle et fort galante, meurt pulmonique. — Elle était tombée jusque dans le mépris de ses amans. — Son mari refuse de la voir au lit de mort.

Plusieurs mariages suivirent de près celui de M. de Montbazon. M. de la Force maria son fils aîné à mademoiselle de Bosmelet, fille unique, extrêmement riche, d'un président à mortier du parlement de Rouen, et d'une fille de Chavigny, secrétaire d'état, sœur de la maréchale de Clerembault, de l'ancien évêque de Troyes, etc.

La Vallière épousa une fille du duc de Noailles. Madame la princesse de Conti, cousine-germaine de la Vallière et qui l'aimait fort, parla libéralement dans le contrat, et fit la noce en sa belle maison dans l'avenue de Versailles. Ce fut une espèce de fête où Monseigneur se trouva.

Il s'en fit un autre assez bizarre. La Carte, gentilhomme de Poitou, fort mince et fort pauvre, s'attacha à Monsieur qui prit pour lui un goût, que sa figure des plus communes ne méritait pas de celui de ce prince qui s'en entêta extraordinairement, et qui de charge en charge chez lui, le fit rapidement monter à celle de premier gentilhomme de sa chambre, et lui fit beaucoup de grâces pécuniaires. A la fin il le voulut marier. La duchesse de la Ferté avait encore une fille qui avait un peu rôti le balai, et qui commençait à monter en graine. Elle était fort bien avec Monsieur qui lui proposa ce mariage : elle se fit prier; elle voulut que la Carte prît les livrées et les armes de sa fille et le nom de marquis de la Ferté. Cela l'honorait trop pour n'y pas consentir avec joie. Mais le duc de la Ferté, en tout temps brouillé avec sa femme, et non sans cause, séparé d'elle et qui ne la

voyait point, se fit tenir à quatre; et les Saint-Nectaire encore plus, qui s'opposèrent en forme à la prostitution de leur nom et de leurs armes. Après bien du vacarme et des propos fâcheux, Monsieur apaisa tout avec de l'argent; tous consentirent, et la duchesse de la Ferté donna une fête à Monsieur en faisant la noce.

Sassenage, autre premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, épousa la veuve de Morstein, fille du duc de Chevreuse. C'était une âme d'élite du petit troupeau de madame Guyon et de M. de Cambrai, qui avec toute la profondeur de cette dévotion voulut se remarier. Ce gendre n'était pas plus fait pour cette famille que M. de Lévi, et beaucoup moins pour une femme si mystique: il a pourtant très bien vécu avec eux tous.

Le roi qui venait de payer les dettes de M. de la Rochefoucauld, et qui aimait fort aussi M. le Grand, ne voulut apparemment pas faire de jalousie entre ces deux émules au cas que son présent fût éventé; il en fit un de 40,000 écus à M. le Grand et un autre de 20,000 écus au chevalier de Lorraine.

Il fit arrêter Charnacé en province où, déjà fort mécontent de sa conduite en Anjou où il était retiré chez lui, il l'avait relégué ailleurs, et de là conduire à Montauban, fort accusé de beaucoup de méchantes choses et surtout de fausse monnaie. C'était un garçon d'esprit qui avait été page du roi et officier dans ses gardes-du-corps, fort du monde, et puis retiré chez lui où il avait souvent fait bien des fredaines, mais il avait toujours trouvé bonté et protection dans le roi. Il en fit une entre autre pleine d'esprit et dont on ne peut que rire.

Il avait une très longue et parfaitement belle avenue devant sa maison en Anjou, dans laquelle était placée une maison de paysan et son petit jardin qui s'y était apparemment trouvée lorsqu'elle fut plantée, et jamais

Charnacé ni son père n'avaient pu réduire ce paysan à la vendre, quelque avantage qu'ils lui en eussent offert, et c'est une opiniâtreté dont quantité de petits propriétaires se piquent, pour faire enrager des gens à la convenance et quelquefois à la nécessité desquels ils sont. Charnacé ne sachant plus qu'y faire avait laissé cela depuis fort long-temps sans en plus parler. Enfin, fatigué de cette chaumine qui lui bouchait tout l'agrément de son avenue, il imagina un tour de passe-passe. Le paysan qui y demeurait, et à qui elle appartenait était tailleur de son métier quand il trouvait à l'exercer, et il était tout seul, sans femme ni enfans. Charnacé l'envoie chercher, lui dit qu'il est mandé à la cour pour un emploi de conséquence, qu'il est pressé de s'y rendre, mais qu'il lui faut une livrée. Ils font marché comptant; mais Charnacé stipule qu'il ne veut point se fier à ses délais, et que, moyennant quelque chose de plus, il ne veut point qu'il sorte de chez lui que sa livrée ne soit faite, et qu'il le couchera, le nourrira et le payera avant de le renvoyer. Le tailleur s'y accorde et se met à travailler. Pendant qu'il y est occupé, Charnacé fait prendre avec la dernière exactitude le plan et les dimensions de sa maison et de son jardin, des pièces de l'intérieur et jusque de la position des ustensiles et du petit meuble, fait démonter la maison et emporter tout ce qui y était, remonte la maison telle qu'elle était au juste dedans et dehors, à quatre portées de mousquet, à côté de son avenue, replace tous les meubles et ustensiles dans la même position en laquelle on les avait trouvés, et rétablit le petit jardin de même, en même temps fait aplanir et nettoyer l'endroit de l'avenue où elle était, de sorte qu'il n'y parut pas.

Tout cela fut exécuté encore plus tôt que la livrée faite, et cependant le tailleur doucement gardé à vue de peur

de quelque indiscrétion. Enfin la besogne achevée de part et d'autre, Charnacé amuse son homme jusqu'à la nuit bien noire, le paie et le renvoie content. Le voilà qui enfile l'avenue. Bientôt il la trouve longue, après il va aux arbres et n'en trouve plus. Il s'aperçoit qu'il a passé le bout et revient à tâtons chercher les arbres. Il les suit à l'estime, puis croise et ne trouve point sa maison. Il ne comprend point cette aventure. La nuit se passe dans cet exercice, le jour arrive et devient bientôt assez clair pour aviser sa maison. Il ne voit rien, il se frotte les yeux, il cherche d'autres objets pour découvrir si c'est la faute de sa vue. Enfin il croit que le diable s'en mêle, et qu'il a emporté sa maison. A force d'aller, de venir, et de porter sa vue de tous côtés, il aperçoit, à une assez grande distance de l'avenue, une maison qui ressemble à la sienne comme deux gouttes d'eau. Il ne peut croire que cela soit; mais la curiosité le fait aller où elle est, et où il n'a jamais vu de maison. Plus il approche, plus il reconnaît que c'est la sienne. Pour s'assurer mieux de ce qui lui tourne la tête, il présente sa clef, elle ouvre, il entre, il retrouve tout ce qu'il y avait laissé, et précisément dans la même place. Il est prêt à en pâmer, et il demeure convaincu que c'est un tour de sorcier. La journée ne fut pas bien avancée, que la risée du château et du village l'instruisit de la vérité du sortilège, et le mit en furie. Il veut plaider, il veut demander justice à l'intendant, et partout on s'en moque. Le roi le sut qui en rit aussi, et Charnacé eut son avenue libre. S'il n'avait jamais fait pis il aurait conservé sa réputation et sa liberté.

Comme presque tout ce que j'ai écrit depuis que j'ai parlé de la brillante ambassade de milord Portland s'est passé pendant qu'il était ici, je ne ferai point difficulté d'ajouter en cet endroit un oubli que j'ai fait sur son entrée, dont je n'ai rien dit, parce qu'à la magnificence

près, elle se passa comme toutes les autres; mais il y eut une difficulté. Depuis que madame de Verneuil fut, à la grande surprise d'elle-même, devenue princesse du sang, elle avait envoyé son carrosse aux entrées des ambassadeurs qui n'y avaient pas pris garde. Portland attentif à tout en fut averti, et déclara qu'il ne souffrirait pas que ce carrosse passât devant le sien; que si d'autres ambassadeurs l'avaient souffert, c'était leur affaire; mais qu'il ne ferait point d'entrée bien résolument, plutôt qu'endurer une nouveauté sans exemple avec des ambassadeurs d'Angleterre, ou qu'il en écrirait si on voulait, et en attendrait les ordres là-dessus, qui était tout ce qu'il pouvait faire. Il se fit des allées et des venues qui n'ébranlèrent point la fermeté de Portland, sur quoi on aima mieux que le carrosse de madame de Verneuil ne se présentât point, que d'insister davantage ou de se commettre à la réponse d'un pays où les bâtards des rois sont ce qu'ils ont été partout, et ce qu'ils devraient toujours être, c'est-à-dire des néans sans état et sans nom, si ce n'est par les charges et les dignités qui les en tirent, et qui les mettent au rang exact de celles dont ils sont revêtus. Heemskerke, réveillé pour son entrée par cette aventure, forma la même difficulté que Portland, et eut le même succès.

Il arriva à Meudon une scène fort étrange. On jouait après souper, et Monseigneur s'alla coucher; assez de courtisans demeurèrent à jouer ou à voir jouer : M. le prince de Conti et le grand-prieur étaient des acteurs. Il y eut un coup qui fit une dispute. On a déjà vu en plus d'un endroit que ce prince et M. de Vendôme ne s'aimaient pas, et d'une manière assez déclarée. La faveur de M. de Vendôme qui ne l'était pas moins, sa préférence sur les princes du sang pour le commandement des armées, ses rangs et ses distinctions, crûs à

pas de géant, touchant presque le niveau du prince du sang, avaient tellement augmenté l'audace du grand-prieur qu'il lui échappa dans la dispute une aigreur et des propos qui eussent été trop forts dans un égal, et qui lui attirèrent une cruelle répartie, où le prince de Conti tançait à bout portant et sa fidélité au jeu, et son courage à la guerre, l'un et l'autre à la vérité fort peu nets. Là-dessus le grand-prieur s'emporte, jette les cartes, et lui demande satisfaction, l'épée à la main, de cette insulte. Le prince de Conti, d'un sourire de mépris, l'avertit qu'il lui manquait de respect, mais qu'en même temps il était facile à rencontrer, parce qu'il allait partout et tout seul. L'arrivée de Monseigneur tout nu en robe de chambre, que quelqu'un alla avertir, imposa à tous deux. Il ordonna au marquis de Gesvres qui s'y trouva d'aller rendre compte au roi de ce qui venait d'arriver, et chacun s'en alla coucher. Le marquis de Gesvres, au réveil du roi, s'acquitta de sa commission, sur quoi le roi manda à Monseigneur d'envoyer, par l'exempt des gardes servant auprès de lui, le grand-prieur à la Bastille. Celui-ci était déjà venu de Meudon pour parler au roi de son affaire, et fit demander audience par Lavienne. Le roi lui manda qu'il lui défendait de se présenter devant lui, et lui ordonna de s'en aller sur-le-champ à la Bastille, où il trouverait ordre de le recevoir. Il fallut obéir. Un moment après arriva M. le prince de Conti qui entretint le roi en particulier dans son cabinet.

Le lendemain 30 juillet, M. de Vendôme arriva d'Anet, eut audience du roi, et de là alla chez M. le prince de Conti. Ce fut un grand émoi à la cour. Les princes du sang prirent l'affaire fort haut, et les bâtards furent si embarrassés, que le 2 août, M. du Maine et M. le comte de Toulouse allèrent voir M. le prince de Conti. Enfin l'affaire s'accommoda à Marly, le 6 août le matin; Monseigneur

pria le roi de vouloir bien pardonner au grand-prieur et le faire sortir de la Bastille, et l'assura que M. le prince de Conti lui pardonnait aussi. Là-dessus le roi envoya chercher M. de Vendôme. Il lui dit qu'il allait faire expédier l'ordre pour faire sortir son frère de la Bastille; qu'il pourrait le lendemain l'amener à Marly, où d'abord il voulait qu'il allât demander pardon à M. le prince de Conti, après à Monseigneur; qu'il le verrait ensuite, et que de là il s'en retournerait à Paris. Il ajouta qu'au retour à Versailles, le grand-prieur pourrait y venir. La chose fut exécutée de point en point de la sorte le lendemain jeudi 7 août, les deux pardons demandés et en propres termes, et M. de Vendôme présent avec son frère. Ce ne fut pas sans que nature pâtît cruellement en tous les deux; mais il fallut avaler le calice, et calmer les princes du sang, qui étaient extrêmement animés.

Pendant les jours de cette querelle, un envoyé de l'électeur de Saxe qui venait d'arriver à Paris eut audience du roi, et son maître fut publiquement reconnu roi de Pologne.

Presque en même temps, c'est-à-dire le 29 mai dans la matinée, madame de Saint-Simon était accouchée fort heureusement, et Dieu nous avait fait la grâce de nous donner un fils. Il porta comme j'avais fait le nom de vidame de Chartres.

Je ne sais pourquoi on a la fantaisie des noms singuliers; mais ils séduisent en toutes nations, et ceux même qui en sentent le faible les imitent. Il est vrai que les titres de comte et de marquis sont tombés dans la poussière par la quantité de gens de rien et même sans terre qui les usurpent, et par là tombés dans le néant, si bien même que les gens de qualité qui sont marquis ou comtes (qu'ils me permettent de le dire) ont le ridicule d'être blessés qu'on leur donne ces titres en parlant à eux. Il reste pourtant vrai que ces titres émanent d'une érection

de terre et d'une grâce du roi; et, quoique cela n'ait plus de distinction, ces titres dans leur origine, et bien longtemps depuis ont eu des fonctions, et leurs distinctions ont duré bien au-delà de ces fonctions. Les vidames au contraire ne sont que les premiers officiers de la maison de certains évêques par un fief inféodé d'eux, et à titre de leurs premiers vassaux conduisaient tous leurs autres vassaux à la guerre, du temps qu'elle se faisait ainsi entre les seigneurs les uns contre les autres, ou dans les armées que nos rois assemblaient contre leurs ennemis, avant qu'ils eussent établi leur milice sur le pied que peu-à-peu elle a été mise, et que peu-à-peu ils eussent anéanti le service, avec le besoin des vassaux, et toute la puissance et l'autorité des seigneurs. Il n'y eût donc jamais de comparaison entre le titre de vidame, qui ne marque que le vassal et l'officier d'un évêque, et les titres qui par fief émanent des rois. Mais comme on n'a guère connu de vidames que ceux de Laon, d'Amiens, du Mans et de Chartres, et seulement entre ceux-là un Montoire, dont la maison avait le nom de Vendôme pour en avoir épousé l'héritière dont les Montoire relevaient; parce que, dis-je, ce Vendôme s'illustra par sa gentillesse, ses galanteries, ses grands biens, sa magnificence et la splendeur du tournoi qu'il donna, et par les intrigues et les grandes affaires où il n'eut que trop de part, puisqu'elles le firent périr dans la Bastille; ce nom de vidame de Chartres a paru beau, et ce fief ayant toujours appartenu aux mêmes qui avaient la terre de la Ferté-Arnaud, qui de ce Vendôme tomba par sa sœur aux Ferrières, et de ceux-ci encore par une sœur aux la Fin, Louis XIII l'ayant fait acheter à mon père, parce qu'il n'y a que vingt lieues de là à Versailles, il acheta en même temps ce fief dans Chartres qui en est le vidamé, et m'en fit porter le nom, que j'ai fait après porter à mon fils.

Un peu devant le voyage de Compiègne, M. de Bouillon et le duc d'Albret, son fils aîné, se brouillèrent avec éclat; il y avait quelque temps que, de l'agrément du père, le fils avait fait un voyage à Turenne, pour en rapporter le présent qui se faisait aux fils aînés du seigneur de Turenne, la première fois qu'il y allait. Le duc d'Albret y avait mené des gens d'affaires qui y trouvèrent un testament du maréchal de Bouillon, portant, à ce qu'ils prétendaient, une substitution dûment faite et insinuée partout où il appartenait, qui assurait tout d'aîné en aîné, et qui par conséquent liait les mains à M. de Bouillon sur tout avantage à ses cadets, et le mettait de plus hors d'état de payer ses créanciers personnels, que sur les revenus pendant sa vie. Au retour de M. d'Albret, ce feu couva sous la cendre. On tourna M. de Bouillon, on n'osait tout dire; à la fin on vint au fait, et M. d'Albret porta le testament au lieutenant civil. A quelques semaines de là, M. de Bouillon étant allé à Evreux, son fils y envoya lui signifier un exploit par un huissier à la chaîne, qui sont ceux qui peuvent exploiter indifféremment partout et que chacun qui veut emploie, quand on veut faire une signification délicate et forte, parce que ceux-là sont toujours respectés et instrumentent avec une grosse chaîne d'or au cou, d'où pend une médaille du roi. Ils sont en même temps huissiers du conseil, et y servent avec cette chaîne. Cette démarche causa un grand vacarme : M. de Bouillon jeta les hauts cris, fit ses plaintes au roi, et lui en dit, dans sa colère, tout ce qu'il put de pis, et il exigea de sa plus proche famille et de ses amis de ne point voir le duc d'Albret. Le roi s'expliqua assez partialement en faveur de M. de Bouillon pour mettre toute la cour de son côté, et ce procédé du fils y mit presque tout le monde, indépendamment de l'esprit courtisan. M. d'Albret, assez gauche et assez empêtré de son na-

turel, n'osa presque plus se montrer, quoique fort soutenu de M. de la Trémoille, son beau-père, et cette affaire le renferma fort dans l'obscurité et dans la mauvaise compagnie, quoiqu'il eût beaucoup d'esprit, et même fort orné, mais avec cela peu agréable.

Un arrêt du parlement de Dijon fit en même temps un grand bruit. Il fit brûler le curé de Seurre, convaincu de beaucoup d'abominations, en suite des erreurs de Molinos et fort des amis de madame Guyon. Cela vint fort mal-à-propos en cadence avec la réponse de M. de Cambrai aux états d'Oraison de M. de Meaux, qui n'eut rien moins que le succès et l'applaudissement qu'avait eus ce livre, et qu'il conserva toujours. M. de Paris avait, quelque temps auparavant, fait une visite aux ducs de Chevreuse et de Beauvilliers. Ils avaient su la belle action qu'il avait faite à l'égard du dernier, ce qui portait sur tous les deux. Ils se séparèrent donc fort contens de part et d'autre, et ils firent depuis, dans toutes les suites de cette affaire, une grande différence de lui aux deux autres prélats.

La duchesse de Richelieu mourut d'une longue, cruelle et bien étrange maladie. On lui trouva tous les os de la tête cariés jusqu'au cou, et tout le reste parfaitement sain. Elle était Acigné, de très bonne maison de Bretagne, et fort proche parente de ma mère, qui était issue de germaine de sa mère, et fort de ses amies. C'est la seule dont M. de Richelieu ait eu des enfans.

La princesse d'Espinoy la mère mourut la veille ou le même jour plus tristement encore. Elle était du voyage de Compiègne, et voulait être de celui de Marly qui le précédait immédiatement. Allant à Versailles pour se présenter le soir même pour Marly, elle vint à six chevaux chez madame de Saint-Simon dont la porte était encore fermée de sa couche, mais qui lui fut ouverte par l'amitié

intime d'elle et de ses sœurs avec MM. de Duras et de Lorge dont j'ai parlé. Quoiqu'elle mît beaucoup de rouge, elle la parut tant partout où on n'en met point, et les veines si grosses, que madame de Saint-Simon ne put s'empêcher de lui dire qu'elle ferait mieux de se faire saigner que d'aller à Versailles. Madame d'Espinoy répondit qu'elle en avait été fort tentée par le grand besoin qu'elle s'en sentait, mais qu'elle n'en avait pas eu le temps à tout ce qu'elle avait eu à faire avant Compiègne; qu'il fallait qu'elle allât à Marly, et que là elle se ferait saigner. Du logis elle alla débarquer tout droit chez M. de Barbésieux, à Versailles; elle entra chez lui en bonne santé; l'instant d'après elle se trouva mal, on ne fit que la jeter sur le lit de Barbésieux; elle était morte. On lui trouva la tête noyée de sang. Ce fut une vraie perte pour sa famille et pour ses amis, et elle en avait beaucoup. C'était une femme d'esprit et de grand sens, bonne et aussi vraie et sûre que sa sœur de Soubise était fausse; noble, généreuse, bonne et utile amie, accorte, qui aimait passionnément ses enfans et qui, excepté ses amis, ne faisait guère de choses sans vues. Le prince d'Espinoy, qui l'avait épousée en secondes noces, avait obtenu un tabouret de grâce par son premier mariage avec une fille du vieux Charost, dont une seule fille, première femme du petit-fils de ce bonhomme.

Madame d'Espinoy était demeurée veuve avec deux fils et deux filles. M. d'Espinoy avait été chevalier de l'ordre de la promotion de 1661, et y avait marché le vingt-neuvième, c'est-à-dire le dix-huitième des gentilshommes, entre le comte de Tonnerre et le maréchal d'Albret, et n'imaginait pas être prince quoique de grande, ancienne et illustre maison. Il était mort en 1679, et n'avait jamais fait aucune figure. Madame d'Espinoy, fort laide, était sœur du duc de Rohan Chabot et de deux beautés;

madame de Soubise de qui j'ai parlé il n'y a pas longtemps, et assez pour n'en plus rien dire, et madame de Coesquen, célèbre par le secret du siège de Gand, que M. de Turenne amoureux d'elle ne lui put cacher, et qui transpira par elle, en sorte que le roi qui ne l'avait dit qu'à M. de Louvois et à lui leur en parla à tous deux, et que M. de Turenne eut la bonne foi d'avouer sa faute. Entre une déesse et une nymphe, cette troisième sœur n'était qu'une mortelle qui vivait avec madame de Soubise dans l'accortise et la subordination de sa beauté et de sa faveur, et dans l'amertume de lui avoir vu faire pièce à pièce MM. de Rohan princes, tandis qu'elle ne savait pas même si elle obtiendrait la continuation du tabouret de grâce pour son fils. Tous les biens de ses enfans étaient en Flandre, cela l'avait engagée à y faire de longs séjours. M. Pelletier de Sousi y était intendant; lui et son frère, le contrôleur général, étaient créatures de M. de Louvois, par conséquent il était le maître en Flandre. Le besoin que madame d'Espinoy en eut, et les services qu'il lui rendit, les lièrent d'une amitié si intime qu'elle dura toute leur vie, et passa réciproquement à leurs enfans, quoiqu'ils eussent fait tout ce qu'il fallait pour l'éteindre; car M. Pelletier ayant perdu sa femme, madame d'Espinoy l'épousa, et quoique ce mariage n'ait jamais été déclaré, il ne fut pourtant ignoré de personne.

C'est cette première liaison avec Pelletier qui forma la sienne avec M. de Louvois qui devint son intime ami. Il la trouva propre au monde et à la cour. Il lui conseilla de s'y mettre, elle le crut, elle s'y introduisit par le gros jeu et par Monsieur, et, soutenue par Louvois, elle fut bientôt de tout; ce fut par lui qu'elle obtint le tabouret de grâce pour son fils qui n'était pas encore dans le monde; l'autre fils mourut en y entrant. Le desir de rendre ce tabouret plus solide lui fit briguer le mariage

de mademoiselle de Commercy, dès-lors dans toute la confiance déclarée de Monseigneur, ainsi que madame et mademoiselle de Lislebonne, sa mère et sa sœur aînée. Cette raison, et dans une fille de la maison de Lorraine, fort belle et fort bien faite, la fit passer sur plusieurs années plus que n'avait son fils, et sur la médiocrité du bien qui était nul, et qui alors ne paraissait pas pouvoir augmenter. Le mariage se fit, et la belle-mère et la belle-fille vécurent toujours dans la plus étroite amitié. Avec ce surcroît de princes vrais et faux dont son fils était environné de si près, bien leur fâchait de ne l'être pas aussi. Elle était intrigante, et le fut assez pour introduire ses filles à la cour, et en même temps faire en sorte qu'elles ne se trouvassent presque jamais dans les temps où on s'asseyait, quoiqu'il n'y en eût guère d'autres de faire sa cour à Versailles, où pourtant j'ai été au souper du roi derrière toutes les deux (mais cela était extrêmement rare) et bientôt après qu'elles eurent gagné Marly, où le salon et le manger avec le roi mettaient à l'aise sur les tabourets, elles ne s'y trouvèrent plus, mais avec un entregent, une politesse à tout le monde qu'on voyait toute tendue à obtenir tolérance et silence. L'aînée paraissait peu, la cadette était de tout; elle se fourra chez madame la princesse de Conti, encore plus chez madame la Duchesse, et tant qu'elle le pouvait par elle et par le jeu, dans les parties de Monseigneur. Sa mère qui savait se conduire la tenait souple et mesurée, et fort en arrière avec tout le monde. Quand elle l'eut perdue elle hasarda. A une musique où le roi était, à Versailles, mademoiselle de Melun, qui s'accoutumait à n'être plus si polie, se trouva la première après la dernière duchesse. Bientôt après il en arriva une autre qui alla pour se placer, et à qui tout fit place, en se baissant comme cela se faisait toujours. Mademoiselle de Melun ne branla pas, et ne fit

que se lever et se rasseoir. C'était la première fois que femme ou fille non titrée, même maréchale de France, n'eût pas donné sa place en ces lieux-là aux duchesses et aux princesses étrangères ou en ayant rang. Le roi qui le vit rougit, la montra à Monsieur, et comme il se tournait de l'autre côté où était mademoiselle de Melun en levant la voix, Monsieur l'interrompit, et le prenant par le genou, se leva et lui demanda tout effrayé ce qu'il allait faire. « La faire ôter de là », dit le roi en colère. Monsieur redoubla d'instances pour éviter l'affront, et se donna pour caution que cela n'arriverait jamais. Le roi eut peine à se contenir le reste de la musique. Tout ce qui y était voyait bien de quoi il était question, et la fille entre deux duchesses se pâmait de honte et de frayeur jusqu'à perdre toute contenance. Au sortir de là Monsieur lui lava bien la tête et la rendit sage pour l'avenir. C'était l'hiver avant la mort de Monsieur; mais j'ai voulu l'ajouter ici tout de suite.

J'anticiperai aussi Compiègne pour parler de deux morts arrivées pendant que le roi y était, de M. de Chaulnes et du duc d'Estrées. Ce dernier périt avant cinquante ans de l'opération de la taille. Il avait refusé l'ambassade de Rome que son père exerçait quand il mourut, et qui y avait tellement gâté ses affaires, que son fils ne voulut pas continuer la même ruine, dont le roi fut un peu fâché; et laissa un fils fort mal à son aise, de sa première femme, fille du fameux Lyonne, ministre et secrétaire d'état, et n'eut point d'enfans de sa seconde femme qui était Beautru, sœur de l'abbé de Vaubrun. Le cardinal d'Estrées obtint du roi le gouvernement de l'Ile-de-France, etc. pour son petit-neveu, et de Monsieur, qui s'en fit honneur, la capitainerie de Villers-Cotterets que MM. d'Estrées avaient toujours eue par la bienséance de leur petit gouvernement de Soissons.

M. de Chaulnes mourut enfin de douleur de l'échange forcé de son gouvernement de Bretagne, où il était adoré, et qui lui donna jusqu'au bout, et corps et particuliers, les marques les plus continuelles de sa vénération, de son attachement et de ses regrets. On eut grande peine à obtenir de lui la démission du gouvernement de Guyenne, dont on lui avait d'abord expédié les provisions pour l'échange. Cette démission était nécessaire pour expédier les mêmes provisions au duc de Chevreuse, et en même temps la survivance au duc de Chaulnes, mais avec le commandement et les appointemens privativement au duc de Chevreuse. C'est ainsi que depuis que le roi s'était fait une règle de ne plus accorder de survivances, il les donnait en effet, mais sous une autre forme, et comme à l'envers, mais fort rarement. Ce ne fut qu'environ deux mois avant la mort de M. de Chaulnes qu'il y consentit enfin, mais sans un vrai retour, ni de lui ni de la duchesse de Chaulnes, pour monsieur ni madame de Chevreuse, et sans avoir jamais voulu ouïr parler de Guyenne, ni de quoi que ce fût qui eût rapport à ce gouvernement.

J'ai assez parlé de ce seigneur pour n'avoir rien à y ajouter, si ce n'est que ce fut une grande perte pour ses amis, et il en avait beaucoup. Il fut regretté de tout le monde, et, en Bretagne, ce fut un deuil général. Il ne laissa point d'enfans, mais force dettes. Tous deux étaient fort magnifiques, et ne s'étaient jamais souciés de laisser grand'chose au duc de Chevreuse, leur héritier substitué, ou plutôt à son second fils par son mariage. Les profits immenses du droit d'amirauté de Bretagne, attachés au gouvernement de cette province, et qui pendant les guerres avaient été fort hauts, avaient fait croire qu'il laisserait beaucoup de richesses. Il se trouva qu'il avait tout dépensé, et qu'il avait disposé par un testament

en legs pieux et de domestiques, et en 40,000 livres à son ami intime le chancelier, de tout ce qui lui restait à donner. M. de Chevreuse en eut 110,000 livres de rente du gouvernement, et son second fils, beaucoup de meubles précieux et d'argenterie avec Chaulnes et Picquigny en payant les dettes.

La duchesse de Choiseul, sœur de la Valière, mourut aussi en même temps, pulmonique, belle et faite au tour, avec un esprit charmant, et à la plus belle fleur de son âge, mais d'une conduite si déplorable, qu'elle en était tombée jusque dans le mépris de ses amans. J'en ai suffisamment parlé ailleurs. Son mari, amoureux et crédule, jusqu'à en avoir quitté le bâton de maréchal de France, comme je l'ai raconté, brouillé et séparé après coup, ne voulut pas même la voir à sa mort.

CHAPITRE XIV.

Camp de Compiègne. — On y rassemble soixante mille hommes. — Dépenses excessives de tous les officiers. — Le maréchal de Boufflers y étale une magnificence inouïe. — Des tables sans nombre et servies avec profusion sont ouvertes à toute heure et aux visiteurs de tous états. — L'ordre le plus parfait règle tous les services. — Les dames s'entassent dans les carrosses des princesses pour être du voyage. — Les ducs pour la première fois logés deux ensemble à Compiègne. — Je partage mon logement avec M. de Rohan, et cède ma place par honnêteté à M. de Bouillon. — Les ambassadeurs conviés d'aller à Compiègne, prétendent *le pour*. — Les introducteurs leur opposent la nouveauté de cette prétention. — Ils tiennent bon et ne vont pas au camp. — Le roi extrêmement piqué. — *Le pour* n'est qu'une sottise. — Ce que c'est. — On l'accorde aux princes du sang, aux cardinaux et aux princes étrangers. — Logemens à la suite du roi. — A l'armée, son quartier général est partagé en côté

de la cour et côté militaire. — Départ de la cour pour Compiègne. — Le roi s'amuse à faire voir tous les mouvemens des troupes aux dames. — Il envoie dîner le roi d'Angleterre chez le maréchal de Boufflers. — Grande revue. — Plaisante aventure du comte de Tessé. — Son chapeau gris et le lever du roi. — Malice du duc de Lausun. — Siège simulé de Compiègne. — Le roi et toute la cour placés sur le rempart ponr voir l'assaut. — Madame de Maintenon dans sa chaise à porteurs. — Le roi, debout à la face de droite et presque toujours découvert, se baisse à chaque instant pour lui tout expliquer. — Contenance des courtisans. — Canillac vient prendre les ordres du roi. — Il est stupéfait et ne sait que dire. — Madame de Maintenon demande à se retirer. — Le roi appelle ses porteurs. — Chuchottemens. — Les soldats se demandent quelle est cette chaise. — Discours des troupes et des étrangers. — La chaise fait du bruit dans toutes les cours. — Bataille simulée entre la première et la seconde ligne de l'armée. — Rose qui commandait les vaincus refuse de plier. — Le roi en rit et finit par lui ordonner lui-même la retraite. — Retour de Compiègne. — Joie des dames. — La fatigue leur a paru plus grande que le plaisir. — Gratifications accordées aux officiers. — Tous les régimens sont ruinés.

Il n'était question que de Compiègne, où soixante mille hommes venaient former un camp. Il en fut en ce genre comme du mariage de monseigneur le duc de Bourgogne au sien. Le roi témoigna qu'il comptait que les troupes seraient belles, et que chacun s'y piquerait d'émulation ; c'en fut assez pour exciter une telle émulation qu'on eut après tout lieu de s'en repentir. Non-seulement il n'y eut rien de si parfaitement beau que toutes les troupes, et toutes à tel point, qu'on ne sut à quels corps en donner le prix, mais leurs commandans ajoutèrent à la beauté majestueuse et guerrière des hommes, des armes, des chevaux, les parures et la magnificence de la cour, et les officiers s'épuisèrent encore par des uniformes qui auraient pu orner des fêtes.

Les colonels et beaucoup de simples capitaines eurent

des tables abondantes et délicates, six lieutenans-généraux et quatorze maréchaux-de-camp employés s'y distinguèrent par une grande dépense, mais le maréchal de Boufflers étonna par sa dépense et par l'ordre surprenant d'une abondance et d'une recherche de goût, de magnificence et de politesse, qui dans l'ordinaire de la durée de tout le camp, et à toutes les heures de la nuit et du jour, put apprendre au roi même ce que c'était que donner une fête vraiment magnifique et superbe, et à M. le Prince, dont l'art et le goût y surpassait tout le monde, ce que c'était que l'élégance, le nouveau et l'exquis. Jamais spectacle si éclatant, si éblouissant, il le faut dire, si effrayant, et en même temps rien de si tranquille que lui et toute sa maison dans ce traitement universel, de si sourd que tous ces préparatifs, de si coulant de source que le prodige de l'exécution, de si simple, de si modeste, de si dégagé de tout soin, que ce général qui néanmoins avait tout ordonné et ordonnait sans cesse, tandis qu'il ne paraissait occupé que des soins du commandement de cette armée. Les tables sans nombre, et toujours neuves, et à tous les momens servies à mesure qu'il se présentait ou officiers, ou courtisans, ou spectateurs; jusqu'aux bâilleurs les plus inconnus, tout était retenu, invité et comme forcé par l'attention, la civilité et la promptitude du nombre infini de ses officiers, et pareillement toutes sortes de liqueurs chaudes et froides, et tout ce qui peut être le plus vastement et le plus splendidement compris dans le genre des rafraîchissemens; les vins français, étrangers, ceux de liqueur les plus rares, y étaient abandonnés à profusion, et les mesures y étaient si bien prises que l'abondance de gibier et de venaison arrivait de tous côtés, et que les mers de Normandie, de Hollande, d'Angleterre, de Bretagne, et jusqu'à la Méditerranée, fournissaient tout ce qu'elles

avaient de plus monstrueux et de plus exquis à jour et point nommés, avec un ordre inimitable, et un nombre de courriers et de petites voitures de poste prodigieux. Enfin jusqu'à l'eau, qui fut soupçonnée de se troubler et de s'épuiser par le grand nombre de bouches, arrivait de Sainte-Reine, de la Seine et des sources les plus estimées, et il n'est pas possible d'imaginer rien en aucun genre qui ne fût là sous la main, et pour le dernier survenant de paille comme pour l'homme le plus principal et le plus attendu. Des maisons de bois meublées comme les maisons de Paris les plus superbes, et tout en neuf et fait exprès, avec un goût et une galanterie singulière, et des tentes immenses, magnifiques, et dont le nombre pouvait seul former un camp. Les cuisines, les divers lieux, et les divers officiers pour cette suite sans interruption de tables et pour tous leurs différens services, les sommelleries, les offices, tout cela formait un spectacle dont l'ordre, le silence, l'exactitude, la diligence et la parfaite propreté ravissaient de surprise et d'admiration.

Ce voyage fut le premier où les dames traitèrent d'ancienne délicatesse ce qu'on n'eût osé leur proposer; il y en eut tant qui s'empressèrent d'être du voyage, que le roi lâcha la main, et permit à celles qui voudraient de venir à Compiègne. Mais ce n'était pas où elles tendaient: elles voulaient toutes être nommées, et la nécessité, non la liberté du voyage, et c'est ce qui leur fit sauter le bâton de s'entasser dans les carrosses des princesses. Jusqu'alors, dans tous les voyages que le roi avait faits, il avait nommé des dames pour suivre la reine ou madame la Dauphine dans les carrosses de ces premières princesses. Ce qu'on appela les princesses, qui étaient les bâtardes du roi, avaient leurs amies et leur compagnie pour elles, qu'elles faisaient agréer au roi, et qui allaient dans leurs carrosses à chacune, mais qui le trouvaient bon et qui

marchaient sur ce pied-là. En ce voyage-ci tout fut bon pourvu qu'on allât. Il n'y en eut aucune dans le carrosse du roi que la duchesse du Lude avec les princesses. Monsieur et Madame demeurèrent à Saint-Cloud et à Paris.

La cour en hommes fut extrêmement nombreuse, et tellement que pour la première fois, à Compiègne, les ducs furent couplés. J'échus avec le duc de Rohan dans une belle et grande maison du sieur Chambaudon, où nous fûmes nous et nos gens fort à notre aise. J'allai avec le duc de la Trémoille et le duc d'Albret, qui me reprochèrent un peu que j'en avais fait une honnêteté à M. de Bouillon, qui en fut fort touché. Mais je crus la devoir à ce qu'il était, et plus encore à l'amitié intime qui était entre lui et M. le maréchal de Lorge, et qui en outre étaient cousins-germains.

Les ambassadeurs furent conviés d'aller à Compiègne. Le vieux Ferreiro, qui l'était de Savoie, leur mit dans la tête de prétendre *le pour*. Il assura qu'il l'avait eu autrefois en sa première ambassade en France. Celui de Portugal allégua que Monsieur, le menant à Montargis, le lui avait fait donner par ses maréchaux-de-logis, ce qui, disait-il, ne s'était fait que sur l'exemple de ceux du roi; et le nonce maintint que le nonce Cavallerini l'avait eu avant d'être cardinal. Pomponne, Torcy, les introducteurs des ambassadeurs, Cavoye protestèrent tous que cela ne pouvait être, et que jamais ambassadeur ne l'avait prétendu, et il n'y en avait pas un mot sur les registres; mais on a vu quelle foi les registres peuvent porter. Le fait était que les ambassadeurs sentirent l'envie que le roi avait de leur étaler la magnificence de ce camp, et qu'ils crurent pouvoir en profiter pour obtenir une chose nouvelle. Le roi tint ferme; les allées et venues se poussèrent jusque dans les commencemens du voyage, et ils finirent par n'y point aller. Le roi en fut si piqué que lui, si modéré

et si silencieux, je l'entendis dire à son souper, à Compiègne, que s'il faisait bien il les réduirait à ne venir à la cour que par audience, comme il se pratiquait partout ailleurs.

Le pour est une distinction dont j'ignore l'origine, mais qui en effet n'est qu'une sottise : elle consiste à écrire en craie sur les logis *pour* M. un tel, ou simplement écrire M. un tel. Les maréchaux-des-logis qui marquent ainsi tous les logemens dans les voyages mettent ce *pour* aux princes du sang, aux cardinaux et aux princes étrangers. M. de la Trémoille l'a aussi obtenu, et la duchesse de Bracciano, depuis princesse des Ursins. Ce qui me fait appeler cette distinction une sottise, c'est qu'elle n'emporte ni primauté ni préférence de logement : les cardinaux, les princes étrangers et les ducs sont logés également entre eux sans distinction quelconque qui est toute renfermée dans ce mot *pour*, et n'opère d'ailleurs quoi que ce soit. Ainsi ducs, princes, étrangers, cardinaux sont logés sans autre différence entre eux après les charges du service nécessaire, après eux les maréchaux de France, ensuite les charges considérables, et puis le reste des courtisans. Cela est de même dans les places; mais quand le roi est à l'armée, son quartier est partagé, et la cour est d'un côté et le militaire de l'autre, sans avoir rien de commun; et s'il se trouve à la suite du roi des maréchaux de France sans commandement dans l'armée, ils ne laissent pas d'être logés du côté militaire et d'y avoir les premiers logemens.

Le jeudi 28 août, la cour partit pour Compiègne, le roi passa à Saint-Cloud, coucha à Chantilly, y demeura un jour, et arriva le samedi à Compiègne. Le quartier général était au village de Condun, où le maréchal de Boufflers avait des maisons outre ses tentes. Le roi y mena monseigneur le duc le Bourgogne et madame la duchesse de Bourgogne, etc., qui y firent une colla-

tion magnifique, et qui y virent les ordonnances, dont j'ai parlé ci-dessus, avec tant de surprise, qu'au retour à Compiègne, le roi dit à Livry, qui par son ordre avait préparé des tables au camp pour monseigneur le duc de Bourgogne, qu'il ne fallait point que ce prince en tînt, que, quoi qu'il pût faire, ce ne serait rien en comparaison de ce qu'il venait de voir, et que, quand son petit-fils irait à l'avenir au camp, il dînerait chez le maréchal de Boufflers. Le roi s'amusa fort à voir et à faire voir les troupes aux dames, leur arrivée, leur campement, leurs distributions, en un mot, tous les détails d'un camp, des détachemens, des marches, des fourrages, des exercices, de petits combats, des convois. Madame la duchesse de Berry, les princesses, Monseigneur, firent souvent collation chez le maréchal, où la maréchale de Boufflers leur faisait les honneurs. Monseigneur y dîna quelquefois, et le roi y mena dîner le roi d'Angleterre, qui vint passer trois ou quatre jours au camp. Il y avait longues années que le roi n'avait fait cet honneur à personne, et la singularité de traiter deux rois ensemble fut grande. Monseigneur et les trois princesses enfans y dînèrent aussi, et dix ou douze hommes des principaux de la cour et de l'armée. Le roi pressa fort le maréchal de se mettre à table, il ne voulut jamais, il servit le roi et le roi d'Angleterre, et le duc de Grammont, son beau-père, servit Monseigneur. Ils avaient vu, en y allant, les troupes à pied, à la tête de leurs camps; en revenant, ils virent faire l'exercice à toute l'infanterie, les deux lignes face à face l'une de l'autre. La veille, le roi avait mené le roi d'Angleterre à la revue de l'armée. Madame la duchesse de Bourgogne la vit dans son carrosse. Elle y avait madame la Duchesse, madame la princesse de Conti et toutes les dames titrées. Deux autres de ses carrosses la suivirent, remplis de toutes les autres dames.

Il arriva sur cette revue une plaisante aventure au comte de Tessé. Il était colonel-général des dragons. M. de Lausun lui demanda deux jours auparavant, avec cet air de bonté, de douceur et de simplicité qu'il prenait presque toujours, s'il avait songé à ce qu'il lui fallait pour saluer le roi à la tête des dragons, et là-dessus, entrèrent en récit du cheval, de l'habit et de l'équipage. Après les louanges, « mais le chapeau, lui dit bonnement Lausun, je ne vous en entends point parler? — Mais non, répondit l'autre, je compte d'avoir un bonnet. — Un bonnet! reprit Lausun, mais y pensez-vous! un bonnet! cela est bon pour tous les autres, mais le colonel-général avoir un bonnet! monsieur le comte vous n'y pensez pas. — Comment donc? lui dit Tessé, qu'aurai-je donc »? Lausun le fit damner, et se fit prier long-temps, et lui faisant accroire qu'il savait mieux qu'il ne disait; enfin, vaincu par ses prières, il lui dit qu'il ne lui voulait pas laisser commettre une si lourde faute, que cette charge ayant été créée pour lui, il en savait bien toutes les distinctions dont une des principales était, lorsque le roi voyait les dragons, d'avoir un chapeau gris. Tessé surpris avoua son ignorance, et, dans l'effroi, de la sottise où il serait sans un avis si à propos, se répand en actions de grâces, et s'en va vite chez lui dépêcher un de ses gens à Paris pour lui rapporter un chapeau gris. Le duc de Lausun avait bien pris garde à tirer adroitement Tessé à part pour lui donner cette instruction, et qu'elle ne fût entendue de personne; il se doutait bien que Tessé dans la honte de son ignorance ne s'en vanterait à personne, et lui aussi se garda bien d'en parler.

Le matin de la revue, j'allai au lever du roi, et contre sa coutume, j'y vis M. de Lausun y demeurer, qui avec ses grandes entrées s'en allait toujours quand les courtisans entraient. J'y vis aussi Tessé avec un chapeau gris,

une plume noire et une grosse cocarde, qui piaffait et se pavanait de son chapeau. Cela qui me parut extraordinaire et la couleur du chapeau que le roi avait en aversion, et dont personne ne portait plus depuis bien des années, me frappa et me le fit regarder, car il était presque vis-à-vis de moi, et M. de Lausun assez près de lui, un peu en arrière. Le roi, après s'être chaussé et avoir parlé à quelques-uns, avise enfin ce chapeau. Dans la surprise où il en fut, il demanda à Tessé où il l'avait pris. L'autre, s'applaudissant, répondit qu'il lui était arrivé de Paris. « Et pourquoi faire? dit le roi. — Sire, répondit l'autre, c'est que votre majesté nous fait l'honneur de nous voir aujourd'hui. — Eh bien! reprit le roi de plus en plus surpris, que fait cela pour un chapeau gris? — Sire, dit Tessé que cette réponse commençait à embarrasser, c'est que le privilège du colonel est d'avoir ce jour-là un chapeau gris. — Un chapeau gris! reprit le roi, où diable avez-vous pris cela? — C'est M. de Lausun, sire, pour qui vous avez créé la charge, qui me l'a dit »; et à l'instant, le bon duc à pouffer de rire et à s'éclipser. « Lausun s'est moqué de vous, répondit le roi un peu vivement, et croyez-moi, envoyez tout-à-l'heure ce chapeau au général des Prémontrés ». Jamais je ne vis homme plus confondu que Tessé. Il demeura les yeux baissés en regardant ce chapeau avec une tristesse et une honte qui rendirent la scène parfaite. Aucun des spectateurs ne se contraignit de rire, ni des plus familiers avec le roi d'en dire son mot. Enfin Tessé reprit assez de sens pour s'en aller, mais toute la cour lui en dit sa pensée et lui demanda s'il ne connaissait point encore M. de Lausun, qui en riait sous cape, quand on lui en parlait. Avec tout cela, Tessé n'osa s'en fâcher, et la chose, quoique un peu forte, demeura en plaisanterie, dont Tessé fut long-temps tourmenté et bien honteux.

Presque tous les jours, les enfans de France dînaient chez le maréchal Boufflers; quelquefois madame la duchesse de Bourgogne, les princesses et les dames, mais très souvent des collations. La beauté et la profusion de la vaisselle pour fournir à tout, et toute marquée aux armes du maréchal, fut immense et incroyable; ce qui ne le fut pas moins, ce fut l'exactitude des heures et des momens de tout service partout. Rien d'attendu, rien de languissant, pas plus pour les bâilleurs du peuple, et jusqu'à des laquais, que pour les premiers seigneurs, à toutes heures et à tous venans. A quatre lieues autour de Compiègne, les villages et les fermes étaient remplis de monde, Français et étrangers, à ne pouvoir plus contenir personne, et cependant tout se passa sans désordre. Ce qu'il y avait de gentilshommes et de valets de chambre chez le maréchal était un monde, tous plus polis et plus attentifs les uns que les autres à leurs fonctions de retenir tout ce qui paraissait, à les faire servir depuis cinq heures du matin jusqu'à dix et onze heures du soir, sans cesse et à mesure, et à faire les honneurs, et une livrée prodigieuse avec grand nombre de pages. J'y reviens malgré moi, parce que quiconque l'a vu ne l'a pu oublier ni cesser d'en être dans l'admiration et l'étonnement de l'abondance, de la somptuosité, et de l'ordre qui ne se démentit jamais d'un seul moment ni d'un seul point.

Le roi voulut montrer des images de tout ce qui se fait en guerre; on fit donc le siège de Compiègne dans les formes, mais fort abrégées : lignes, tranchées, batteries, sapes, etc., Crenan défendait la place. Un ancien rempart tournait du côté de la campagne autour du château; il était de plain-pied à l'appartement du roi, et par conséquent élevé, et dominait toute la campagne. Il y avait au pied une vieille muraille et un moulin à vent, un peu au-delà de l'appartement du roi, sur le rempart

qui n'avait ni banquette ni mur d'appui. Le samedi 13 septembre fut destiné à l'assaut; le roi, suivi de toutes les dames, et par le plus beau temps du monde, alla sur ce rempart; force courtisans, et tout ce qu'il y avait d'étrangers considérables. De là, on découvrait toute la plaine et la disposition de toutes les troupes. J'étais dans le demi-cercle, fort près du roi, à trois pas au plus, et personne devant moi. C'était le plus beau coup-d'œil qu'on pût imaginer que toute cette armée, et ce nombre prodigieux de curieux de toutes conditions, à cheval et à pied, à distance des troupes pour ne les point embarrasser, et ce jeu des attaquans et des défendans à découvert, parce que, n'y ayant rien de sérieux que la montre, il n'y avait de précautions à prendre pour les uns et les autres que la justesse des mouvemens. Mais un spectacle d'une autre sorte, et que je peindrais dans quarante ans comme aujourd'hui, tant il me frappa, fut celui que, du haut de ce rempart, le roi donna à toute son armée, et à cette innombrable foule d'assistans de tous états, tant dans la plaine que sur le rempart même.

Madame de Maintenon y était en face de la plaine et des troupes, dans sa chaise à porteurs, entre ses trois glaces, et ses porteurs retirés. Sur le bâton de devant, à gauche, était assise madame la duchesse de Bourgogne; du même côté, en arrière et en demi-cercle, debout, madame la Duchesse, madame la princesse de Conti, et toutes les dames, et derrière elles des hommes. A la glace droite de la chaise, le roi, debout, et un peu en arrière un demi-cercle de ce qu'il y avait en hommes de plus distingué. Le roi était presque toujours découvert, et à tous momens se baissait pour parler à madame de Maintenon, pour lui expliquer tout ce qu'elle voyait et les raisons de chaque chose. A chaque fois, elle avait l'honnêteté d'ouvrir sa glace de quatre ou cinq doigts, jamais de

la moitié, car j'y pris garde, et j'avoue que je fus plus attentif à ce spectacle qu'à celui des troupes. Quelquefois elle ouvrait pour quelques questions au roi, mais presque toujours c'était lui qui, sans attendre qu'elle lui parlât, se baissait tout-à-fait pour l'instruire, et quelquefois qu'elle n'y prenait pas garde, il frappait contre la glace pour la faire ouvrir. Jamais il ne parla qu'à elle, hors pour donner des ordres en peu de mots et rarement, et quelques réponses à madame la duchesse de Bourgogne qui tâchait de se faire parler, et à qui madame de Maintenon montrait et parlait par signes de temps en temps, sans ouvrir la glace de devant, à travers laquelle la jeune princesse lui criait quelques mots. J'examinais fort les contenances : toutes marquaient une surprise honteuse, timide, dérobée; et tout ce qui était derrière la chaise et les demi-cercles avait plus les yeux sur elle que sur l'armée, et tous, dans un respect de crainte et d'embarras. Le roi mit souvent son chapeau sur le haut de la chaise, pour parler dedans, et cet exercice si continuel lui devait fort lasser les reins. Monseigneur était à cheval dans la plaine, avec les princes ses cadets; et monseigneur le duc de Bourgogne, comme à tous les autres mouvemens de l'armée, avec le maréchal de Boufflers, en fonctions de général. C'était sur les cinq heures de l'après-dînée, par le plus beau temps du monde, et le plus à souhait.

Il y avait, vis-à-vis la chaise à porteurs, un sentier taillé en marches roides, qu'on ne voyait point d'en haut, et une ouverture au bout, qu'on avait faite dans cette vieille muraille pour pouvoir aller prendre les ordres du roi d'en bas, s'il en était besoin. Le cas arriva : Crenan envoya Canillac, colonel de Rouerguc, qui était un des régimens qui défendaient, pour prendre l'ordre du roi sur je ne sais quoi. Canillac se met à monter, et dépasse jusqu'un peu plus que les épaules. Je le vois d'ici aussi

distinctement qu'alors. A mesure que la tête dépassait, il avisait cette chaise, le roi et toute cette assistance qu'il n'avait point vue ni imaginée, parce que son poste était en bas, au pied du rempart, d'où on ne pouvait découvrir ce qui était dessus. Ce spectacle le frappa d'un tel étonnement qu'il demeura court à regarder la bouche ouverte, les yeux fixes et le visage sur lequel était peint le plus grand étonnement. Il n'y eut personne qui ne le remarquât, et le roi vit si bien, qu'il lui dit avec émotion : « Eh bien! Canillac, Montez donc ». Canillac demeurait, le roi reprit : « Montez donc; qu'est-ce qu'il y a »? Il acheva donc de monter; et vint au roi, à pas lents, tremblant et passant les yeux à droite et à gauche, avec un air éperdu. Je l'ai déjà dit : j'étais à trois pas du roi, Canillac passa devant moi, et balbutia fort bas quelque chose. « Comment dites-vous? dit le roi; mais parlez donc ». Jamais il ne put se remettre; il tira de soi ce qu'il put. Le roi, qui n'y comprit pas grand'chose, vit bien qu'il n'en tirerait rien de mieux, répondit aussi ce qu'il put, et ajouta d'un air chagrin : « Allez, monsieur ». Canillac ne se le fit pas dire deux fois, et regagna son escalier et disparut. A peine était-il dedans, que le roi, regardant autour de lui : « Je ne sais pas ce qu'a Canillac, dit-il, mais il a perdu la tramontane, et n'a plus su ce qu'il me voulait dire ». Personne ne répondit.

Vers le moment de la capitulation, madame de Maintenon apparemment demanda permission de s'en aller, le roi cria : « Les porteurs de madame »! Ils vinrent et l'emportèrent; moins d'un quart d'heure après, le roi se retira, suivi de madame la duchesse de Bourgogne et de presque tout ce qui était là. Plusieurs se parlèrent des yeux et du coude en se retirant, et puis à l'oreille bien bas. On ne pouvait revenir de ce qu'on venait de voir. Ce fut le même effet parmi tout ce qui était dans la

plaine. Jusqu'aux soldats demandaient ce que c'était que cette chaise à porteurs, et le roi à tout moment baissé dedans; il fallut doucement faire taire les officiers et les questions des troupes. On peut juger de ce qu'en dirent les étrangers, et de l'effet que fit sur eux un tel spectacle. Il fit du bruit par toute l'Europe, et y fut aussi répandu que le camp même de Compiègne avec toute sa pompe et sa prodigieuse splendeur. Du reste, madame de Maintenon se produisit fort peu au camp, toujours dans son carrosse avec trois ou quatre familières, et alla voir une fois ou deux le maréchal de Boufflers et les merveilles du prodige de sa magnificence.

Le dernier grand acte de cette scène fut l'image d'une bataille entre la première et la seconde ligne entières, l'une contre l'autre. M. Rose, le premier des lieutenans-généraux du camp, la commanda ce jour-là contre le maréchal de Boufflers, auprès duquel était monseigneur le duc de Bourgogne comme général. Le roi, madame la duchesse de Bourgogne, les princes, les dames, toute la cour et un monde de curieux assistèrent à ce spectacle, le roi et tous ses hommes à cheval, les dames en carrosse. L'exécution en fut parfaite en toutes ses parties et dura longtemps. Mais quand ce fut à la seconde ligne à ployer et à faire retraite, Rose ne s'y pouvait résoudre, et c'est ce qui allongea fort l'action. M. de Boufflers lui manda plusieurs fois de la part de monseigneur le duc de Bourgogne qu'il était temps. Rose en entrait en colère et n'obéissait point. Le roi en rit fort qui avait tout réglé, et qui voyant aller et venir les aides-de-camp et les longueurs de ce manège, dit : « Rose n'aime point à faire le personnage de battu». A la fin il lui manda lui-même de finir et de se retirer. Rose obéit, mais fort mal volontiers, et brusqua un peu le porteur d'ordre. Ce fut la conversation du retour et de tout ce soir.

Enfin après des attaques de retranchemens et toutes sortes d'images de ce qui se fait à la guerre et des revues infinies, le roi partit de Compiègne le lundi 22 septembre, et s'en alla avec sa même carrossée à Chantilly, y demeura le mardi, et arriva le mercredi à Versailles, avec autant de joie de toutes les dames qu'elles avaient eu d'empressement à être du voyage. Elles ne mangèrent point avec le roi à Compiègne, et y virent madame la duchesse de Bourgogne aussi peu qu'à Versailles. Il fallait aller au camp tous les jours, et la fatigue leur parut plus grande que le plaisir, et encore plus que la distinction qu'elles s'en étaient proposée. Le roi extrêmement content de la beauté des troupes, qui toutes avaient été habillées, et avec tous les ornemens que leurs chefs avaient pu imaginer, fit donner en partant 600 livres de gratification à chaque capitaine de cavalerie et de dragons, et 300 livres à chaque capitaine d'infanterie. Il en fit donner autant aux majors de tous les régimens, et distribua quelques grâces dans sa maison. Il fit au maréchal de Boufflers un présent de 100,000 livres. Tout cela ensemble coûta beaucoup; mais pour chacun ce fut une goutte d'eau. Il n'y eut point de régiment qui n'en fut ruiné pour bien des années, corps et officiers, et pour le maréchal de Boufflers, je laisse à penser ce que ce fût que 100,000 livres à la magnificence incroyable, à qui l'a vue, dont il épouvanta toute l'Europe par les relations des étrangers qui en furent témoins, et qui tous les jours n'en pouvaient croire leurs yeux.

CHAPITRE XV.

La belle-fille de M. de Pontchartrain. — Son esprit. — Sa liaison avec madame de Saint-Simon. — Pontchartrain me demande mon amitié. — Mon étonnement. — Ma franchise. — Notre liaison intime depuis cette époque. — Autre amitié singulière à mon âge. — Ma liaison avec du Charmel. — Il plaisait fort aux dames. — Il se retire dans une maison religieuse. — Ses adieux au roi. — Il va passer le carnaval à la Trappe. — M. de la Trappe et D. François Gervaise son abbé. — Ingratitude de ce dernier. — Il renverse l'ordre de la maison. — Patience angélique de M. de la Trappe. — Je suis instruit de tout par deux militaires retirés dans la maison. — D. Gervaise pris sur le fait. — Il se cache. — On l'amène à M. de la Trappe. — Il donne sa démission. — Lettres du père de la Chaise à D. Gervaise. — Sa démission refusée. — Je fais connaître tous les détails de cette affaire au père de la Chaise. — Sa surprise. — D. Gervaise à Fontainebleau. — Le père de la Chaise changé envers moi. — J'ai recours à M. de Chartres. — Dispute du roi et du père de la Chaise. — On entend leur voix de la pièce voisine. — Valet de chambre du père de la Chaise envoyé à la Trappe. — Choix d'un nouvel abbé. — Lettre de D. Gervaise interceptée. — C'est la seule que j'aie jamais ouverte. — Elle est écrite en chiffres. — M. de Pontchartrain la fait déchiffrer. — D. Gervaise l'envoyait avec une boîte pleine de petits présens à une religieuse dont il était amoureux. — Nature de cet amour. — La lettre remplie de sales mignardises de moine raffolé. — Je la fais dicter à M. du Charmel pour en garder le double. — Ses signes de croix à chaque infamie qu'il lisait. — Nous découvrons quelle est la religieuse. — Madame de Saint-Simon la connaissait beaucoup. — D. Gervaise apprend le sort de son paquet. — Son impudence à la Trappe avec moi. — Il me dit qu'il va dans sa solitude travailler sur l'histoire sainte. — Il porte le désordre dans toutes les maisons où on le met successivement. — J'obtiens une lettre de cachet qui lui défend d'approcher de la Trappe. — L'ordre rétabli dans cette maison.

Digitized by Google

L'INTERVALLE est si court entre le retour du roi le 24 septembre de Compiègne, et son départ le 2 octobre pour Fontainebleau, que je placerai ici une chose qui fut entamée avant le premier de ces deux voyages, et qui ne fut consommée qu'au retour du second. Elle semblera peu intéressante parmi tout ce qui l'a précédée et la suivra, mais j'y pris trop de part pour l'omettre, et je ne la puis bien expliquer sans rappeler ma situation avec quelques personnes. La première me fait trop d'honneur pour n'être pas embarrassé à la rapporter; mais, outre que la vérité doit l'emporter sur tout autre considération, c'est qu'elle a influé depuis sur tant de choses importantes qu'il n'est pas possible de l'omettre.

On a vu en son temps le mariage du fils unique de M. de Pontchartrain avec une sœur du comte de Rouey, cousine-germaine de madame de Saint-Simon. Ils ne l'avaient desirée que pour l'alliance, et par la façon dont ils en usèrent pour tous ses proches, toutefois en trayant, ils firent tout ce qu'il fallait pour en profiter. Il n'y en eut point qu'ils recherchassent autant que madame de Saint-Simon, et qu'ils desirassent tant lier avec leur belle-fille. Elle se trouva très heureusement née, avec beaucoup de vertu, de douceur et d'esprit, toute Rouey qu'elle était, beaucoup de sens et de crainte de se méprendre et de mal faire, ce qui lui donnait une timidité bienséante à son âge. Avec cela, pour peu qu'elle fût en quelque liberté, toutes les grâces, tout le sel, et tout ce qui peut rendre une femme aimable et charmante, et avec le temps une conduite, une connaissance des gens et des choses, un discernement fort au-dessus d'une personne nourrie dans une abbaye à Soissons, et tombée dans une maison où dans les commencemens elle fut gardée à vue, ce qu'elle eut le bon esprit d'aimer, et de s'attacher de cœur à tout ce à quoi elle le devait être.

La sympathie de vertu, de goût, d'esprit, forma bientôt entre elle et madame de Saint-Simon une amitié qui devint enfin la plus intime, et la confiance la plus sans réserve qui pût être entre deux sœurs. M. et madame de Pontchartrain en étaient ravis. Je ne sais si cette raison détermina M. de Pontchartrain; mais sur la fin de l'hiver de cette année, l'étant allé voir dans son cabinet, comme depuis ce mariage j'y allais quelquefois, mais pas fort souvent à ces heures-là de solitude, après un entretien fort court et fort ordinaire, il me dit qu'il avait une grâce à me demander, mais qui lui tenait au cœur de façon à n'en vouloir pas être refusé. Je répondis comme je devais à un ministre, alors dans le premier crédit et dans les premières places de son état. Il redoubla, avec cette vivacité et cette grâce pleine d'esprit et de feu qu'il mettait à tout quand il voulait, que tout ce que je lui répondais était des complimens, que ce n'était point cela qu'il lui fallait, mais bien parler franchement, et nettement lui accorder ce qu'il desirait avec passion et qu'il me demandait avec instance; et tout de suite il ajouta : « l'honneur de votre amitié, et que j'y puisse compter, comme je vous prie de compter sur la mienne, car vous êtes très vrai, et si vous me l'accordez, je sais que j'en puis être assuré ». Ma surprise fut extrême à mon âge, et je me rabattis sur l'honneur et la disproportion d'âge et d'emplois. Il m'interrompit, et me serrant de plus en plus près, il me dit que je voyais avec quelle franchise il me parlait, que c'était tout de bon et de tout son cœur qu'il desirait et me demandait mon amitié, et qu'il exigeait réponse précise. Je supprime les choses honnêtes dont cela fut accompagné. Je sentis en effet qu'il me parlait fort sérieusement, et que c'était un engagement que nous allions prendre ensemble; je pris mon parti et après un mot de reconnaissance, d'honneur, de desir, je lui dis que

pour lui répondre nettement il fallait lui avouer que j'avais une amitié qui passerait toujours devant toute autre, que c'était celle qui me liait intimement à M. de Beauvilliers, dont je savais qu'il n'était pas ami; mais que s'il voulait encore de mon amitié à cette condition, je serais ravi de la lui donner, et comblé d'avoir la sienne. Dans l'instant il m'embrassa, me dit que c'était là parler de bonne foi, qu'il m'en estimait davantage, qu'il n'en desirait que plus ardemment mon amitié, et nous nous la promîmes l'un à l'autre. Nous nous sommes réciproquement tenu parole plenièrement. Elle a réciproquement duré jusqu'à sa mort dans la plus grande intimité et dans la confiance la plus entière. Au sortir de chez lui, ému encore d'une chose qui m'avait autant surpris, j'allai le dire à M. de Beauvilliers qui m'embrassa tendrement, et qui m'assura qu'il n'était pas surpris du desir de M. Pontchartrain, et beaucoup moins de ma conduite sur lui-même. Le rare est que Pontchartrain n'en dit rien à son fils ni à sa belle-fille, ni moi non plus, et personne à la cour ne se douta d'une chose si singulière qu'à la longue, c'est-à-dire de l'amitié intime entre deux hommes si inégaux en tout.

J'avais encore un autre ami fort singulier à mon âge. C'était l'évêque de Chartres. Il était mon diocésain à la Ferté. Cela avait fait qu'il était venu chez moi, d'abord avec un vieil ami de mon père qui s'appelait l'abbé Bailly. Peu-à-peu l'amitié se mit entre nous, et la confiance. Dans la situation où il était avec madame de Maintenon, jamais je ne l'employai à rien qu'une seule fois, et bien légère, qui se trouvera en son temps. Je le voyais souvent chez lui et chez moi à Paris, et j'étais avec lui à portée de tout.

Un autre encore avec qui je liai amitié fut du Charmel que j'avais vu plusieurs fois à la Trappe. C'était un

gentilhomme tout simple de Champagne, qui s'était introduit à la cour par le jeu, qui y gagna beaucoup et longtemps, sans jamais avoir été soupçonné le plus légèrement du monde. Il prêtait volontiers, mais avec choix, et il se fit beaucoup d'amis considérables. M. de Créquy le prit tout-à-fait sous sa protection. Il lui fit acheter du maréchal d'Humières une des deux compagnies des cent gentilshommes de la maison du roi au bec de corbin. Cela n'avait plus que le nom. M. de Créquy, fort bien avec le roi alors, et avec un air d'autorité à la cour, était premier gentilhomme de la chambre, et lui fit avoir des entrées sous ce prétexte de sa charge; le roi le traitait bien et lui parlait souvent; il était de tous ses voyages, et au milieu de la meilleure compagnie de la cour. Tout lui riait : l'âge, la santé, le bien, la fortune, la cour, les amis, même les dames, et des plus importantes, qui l'avaient trouvé à leur gré. Dieu le toucha par la lecture d'Abbadie : TRAITÉ *de la religion chrétienne*; il ne balança ni ne disputa, et se retira dans une maison joignant l'institution de l'Oratoire. Le roi eut peine à le laisser aller. « Quoi, lui dit-il, Charmel, vous ne me verrez jamais ! — Non sire, répondit-il, je n'y pourrais résister, je retournerais en arrière, il faut faire le sacrifice entier et s'enfuir ». Il passait sa vie dans toutes sortes de bonnes œuvres, dans une pénitence dure jusqu'à l'indiscrétion, et allait le carnaval tous les ans à la Trappe; il y demeurait jusqu'à Pâques, où, excepté le travail des mains, il menait en tout la même vie que les religieux.

C'était un homme d'une grande dureté pour soi, d'un esprit au-dessous du médiocre, qui s'entêtait aisément et qui ne revenait pas de même, de beaucoup de zèle qui n'était pas toujours réglé, mais d'une grande fidélité à sa pénitence, à ses œuvres, et qui se jetait la tête la première

dans tout ce qu'il croyait de meilleur. Avant sa retraite fort honnête homme et fort sûr, très capable d'amitié, doux et bon homme. On le connaîtra encore mieux en ajoutant qu'il avait une sœur mariée en Lorraine à un Beauvau, avec qui il était fort uni, et que son neveu, fils de ce mariage, épousa une nièce de Couronges, que nous allons voir venir conclure le mariage de M. de Lorraine avec la dernière fille de Monsieur. C'est cette nièce, qui sous le nom de madame de Craon que portait son mari, fut dame d'honneur de madame la duchesse de Lorraine, et fit, par le crédit qu'elle prit auprès de M. de Lorraine, une si riche maison et son mari grand d'Espagne, puis prince de l'empire, qui a eu depuis l'administration de la Toscane et la toison de l'empereur, que j'ai fort connu par rapport à son oncle et qui est demeuré depuis de mes amis.

Tout cela dit, venons à ce qui m'a engagé à l'écrire. On a vu en son temps que M. de la Trappe avait obtenu du roi un abbé régulier de sa maison et de son choix, auquel il s'était démis pour ne plus penser qu'à son propre salut après avoir si long-temps contribué à celui de tant d'autres. On a vu aussi que cet abbé mourut fort promptement après, et que le roi agréa celui qui lui fut proposé par M. de la Trappe pour en remplir la place. Mais pour saints, pour éclairés et pour sages que soient les hommes, ils ne sont pas infaillibles. Un carme déchaussé s'était jeté à la Trappe depuis peu d'années. Il avait de l'esprit, de la science, de l'éloquence. Il avait prêché avec réputation. Il savait fort le monde, et il paraissait exceller en régularité dans tous les pénibles exercices de la vie de la Trappe. Il s'appelait D. François Gervaise, et il avait un frère trésorier de Saint-Martin de Tours, qui était homme de mérite, et qui se consacra depuis aux missions, et fut tué en Afrique évêque *in par-*

tibus. Ce carme était connu de M. de Meaux, dans le diocèse duquel il avait prêché. M. de la Trappe, son ami, le consulta; M. de Meaux l'assura qu'il ne pouvait faire un meilleur choix.

C'était un homme de quarante ans et d'une santé à faire espérer une longue vie et un long exemple; ses talens, sa piété, sa modestie, son amour de la pénitence séduisirent M. de la Trappe, et le témoignage de M. de Meaux acheva de le déterminer. Ce fut donc lui qui, à la prière de M. de la Trappe, fut nommé par le roi pour succéder à celui qu'il venait de perdre. Ce nouvel abbé ne tarda pas à se faire mieux connaître après qu'il eut eu ses bulles; il se crut un personnage, chercha à se faire un nom, à paraître et à n'être pas inférieur au grand homme à qui il devait sa place et à qui il succédait. Au lieu de le consulter il en devint jaloux, chercha à lui ôter la confiance des religieux, et n'en pouvant venir à bout, à l'en tenir séparé. Il fit l'abbé avec lui plus qu'avec nul autre; il le tint dans la dépendance, et peu-à-peu se mit à le traiter avec une hauteur et une dureté extraordinaires, et à maltraiter ouvertement ceux de la maison qu'il lui crut les plus attachés. Il changea autant qu'il le put tout ce que M. de la Trappe avait établi, et sans réflexion que les choses ne subsistent que par le même esprit qui les a établies, surtout celles de ce genre si particulier et si sublime. Il allait à la sape avec application, et il suffisait qu'une chose eût été introduite par M. de la Trappe pour y en substituer une tout opposée. Prélat plus que religieux, ne se prêtant qu'à ce qui pouvait paraître; et devant les amis de M. de la Trappe, (quand ils étaient gens à être ménagés) dans les adorations pour lui, tout aussitôt après il savait se dédommager par les procédés avec lui les plus étranges.

Outre ce qu'il en coûtait à l'esprit et au cœur de M. de

la Trappe, cette conduite n'allait pas à moins qu'à un prompt renversement de toute régularité, et à la chute d'un si saint et si merveilleux édifice. M. de la Trappe le voyait et le sentait mieux que personne et par sa lumière et par son expérience, lui qui l'avait construit et soutenu de fond en comble. Il en répandait une abondance de larmes devant son crucifix. Il savait que d'un mot il renverserait cet insensé, il était peiné pour sa maison de ne le pas faire, et déchiré de la voir périr; mais il était lui-même si indignement traité tous les jours et à tous les momens de sa vie, que la crainte extrême de trouver, même involontairement, quelque satisfaction personnelle à se défaire de cet ennemi et de ce persécuteur le retenait tellement là-dessus, qu'à moi-même il me dissimulait ses peines et me persuadait tant qu'il pouvait que cet abbé faisait très bien en tout, et qu'il en était parfaitement content. Il ne mentait pas assurément, il se plaisait trop dans cette nouvelle épreuve, qui se peut dire la plus forte de toutes celles par lesquelles il a été épuré, et il ne craignait rien tant que de sortir de cette fournaise. Il excusait donc tout ce qu'il ne pouvait nier, et avalait à longs traits l'amertume de ce calice. Si M. Maisne et un ou deux anciens religieux le pressaient sur la ruine de sa maison, à qui il ne pouvait dissimuler ce qu'ils voyaient et sentaient eux-mêmes, il répondait que c'était l'œuvre de Dieu, non des hommes, et qu'il avait ses desseins et qu'il fallait le laisser faire.

M. Maisne était un séculier qui avait beaucoup de lettres, infiniment d'esprit, de douceur, de candeur, et l'esprit le plus gai et le plus aimable, qui depuis plus de trente ans vivait là comme un religieux, et qui avait écrit, sous M. de la Trappe, la plupart de ses lettres et de ses ouvrages qu'il lui dictait. Je savais donc par lui et par ces autres religieux tous les détails de ce qui se

passait dans cet intérieur. J'en savais encore par M. de Saint-Louis : c'était un gentilhomme qui avait passé une grande partie de sa vie à la guerre, jusqu'à être brigadier de cavalerie, avec un beau et bon régiment. Il était fort connu et fort estimé du roi, sous qui il avait servi plusieurs campagnes avec beaucoup de distinction. Les généraux en faisaient tous beaucoup de cas, et M. de Turenne l'aimait plus qu'aucun autre. La trève de vingt ans lui fit peur en 1684; il n'était pas loin de la Trappe; il y avait vu M. de la Trappe au commencement qu'il s'y retira; il vint s'y retirer auprès de lui dans la maison qu'il avait bâtie au-dehors pour les abbés commandataires, afin qu'ils ne troublassent point la régularité du dedans; et il y a vécu dans une éminente piété. C'était un de ces preux militaires, pleins d'honneur et de courage et de droiture, qui la mettent à tout sans s'en écarter jamais, avec une fidélité jamais démentie, et à qui le cœur et le bon sens servent d'esprit et de lumière, avec plus de succès que l'esprit et la lumière n'en donnent à beaucoup de gens.

Le temps s'écoulait de la sorte sans qu'il fût possible de persuader M. de la Trappe contre l'amour de ses propres souffrances, ni d'espérer rien que de pis en pis de celui qui était en sa place. Enfin il arriva ce qu'on n'aurait jamais pu imaginer. D. Gervaise tomba dans la punition de ces philosophes superbes dont parle l'Ecriture, par une autre merveille ses précautions furent mal prises, et par une autre plus grande encore, le pur hasard, ou pour mieux dire la Providence, le fit prendre sur le fait. On alla avertir M. de la Trappe, et, pour qu'il ne pût pas en douter, celui dont il s'agissait lui fut mené. M. de la Trappe épouvanté, tant qu'on peut l'être, fut tout aussitôt occupé de ce que pourrait être devenu D. Gervaise. Il le fit chercher partout, et il fut longtemps dans la crainte qu'il ne se fût allé jeter dans les

étangs dont la Trappe est environné. A la fin on le trouva caché sur les voûtes de l'église, prosterné et baigné de larmes. Il se laissa amener devant M. de la Trappe, à qui il avoua ce qu'il ne pouvait lui cacher. M. de la Trappe, qui vit sa douleur et sa honte, ne songea qu'à le consoler avec une charité infinie, en lui laissant pourtant sentir combien il avait besoin de pénitence et de séparation. Gervaise entendit à demi-mot, et dans l'état où il se trouvait, il offrit sa démission. Elle fut acceptée. On manda un notaire à Mortagne, qui vint le lendemain, et l'affaire fut consommée. M. du Charmel, qui était fort bien avec M. de Paris, reçut par un exprès cette démission, avec une lettre de D. Gervaise à ce prélat, qu'il priait de présenter sa démission au roi.

Il était arrivé deux choses depuis fort peu qui causèrent un étrange contre-temps : l'une, que la conduite de D. Gervaise à l'égard de M. de la Trappe et de sa maison, qui commençait à percer, lui avait attiré une lettre forte du père de la Chaise de la part du roi; l'autre, qu'il avait étourdiment accepté le prieuré de l'Estrée auprès de Dreux, pour y mettre des religieux de la Trappe sans la participation du roi, ce qui d'ailleurs ne pouvait qu'être nuisible par beaucoup de raisons; mais la vanité veut toujours s'étendre et faire parler de soi. Le roi l'avait trouvé très mauvais, et lui avait fait mander par le père de la Chaise de retirer ses religieux, qui y avait ajouté la mercuriale que ce trait méritait. A la première, il répondit par une lettre, qu'il tira de l'amour de M. de la Trappe pour la continuation de ses souffrances, telle que lui-même la lui voulut dicter; à la seconde, par une soumission prompte et par beaucoup de pardons. Ce fut donc en cadence de ces deux lettres, et fort promptement après, qu'arriva la démission que le roi remit au père de la Chaise. Lui qui était bon homme ne douta point

qu'elle ne fût le fruit des deux lettres que coup sur coup il lui avait écrites, tellement que, séduit par la lettre dictée par D. Gervaise qu'il avait reçue de M. de la Trappe, il persuada aisément au roi de ne recevoir point la démission, et il le manda à D. Gervaise.

Pendant tout cela, nous allâmes à Compiègne. Je crus à propos de suivre la démission de près. J'allai au père de la Chaise, qui me conta ce que je viens d'écrire. Je lui dis que pensant bien faire il avait très mal fait, et j'entrai avec lui fort au long en matière. Le père de la Chaise demeura fort surpris et encore plus indigné de la conduite de D. Gervaise à l'égard de M. de la Trappe, et tout de suite il me proposa d'écrire à M. de la Trappe pour savoir au vrai son sentiment à égard de la démission. Il m'envoya la lettre pour la faire remettre sûrement, dans un lieu où D. Gervaise les ouvrait toutes. Je l'envoyai donc à mon concierge de la Ferté pour la porter lui-même à M. de Saint-Louis, qui la remit en main propre, et ce fut ainsi qu'il en fallut user tant que cette affaire dura. La lettre du père de la Chaise était telle, que M. de la Trappe ne put éluder. Il lui manda qu'il croyait que D. Gervaise devait quitter, et que pour obéir à l'autre partie de sa lettre, qui était de proposer un sujet au cas qu'il fût d'avis de changer d'abbé, il lui en nommait un. C'était un ancien et excellent religieux qu'on appelait D. Malachie, et fort éprouvé dans les emplois de la maison. Je portai cette réponse au père de la Chaise à notre retour à Versailles. Il la reçut très bien. Il m'apprit qu'il lui était venu une requête signée de tous les religieux de la Trappe qui demandaient D. Gervaise, et il m'assura en même temps qu'il n'y aurait nul égard, parce qu'il savait bien qu'il n'y avait point de religieux qui osât refuser sa signature à ces sortes de pièces. Là-dessus nous voilà allés à Fontainebleau.

D. Gervaise avait mis un prieur à la Trappe de meilleures mœurs que lui, mais d'ailleurs de la même humeur, et tout à lui. Ce prieur était à l'Estrée à retirer les religieux de la Trappe lors de l'aventure d la démission. Il comprit que celle de l'abbé serait la sienne, et il se trouvait bien d'être prieur sous lui. Il lui remit donc le courage. C'est ce qui produisit la requête et toute l'adresse qui suivit. Un soir à Fontainebleau, que nous attendions le coucher du roi, M. de Troyes m'apprit avec grande surprise que D. Gervaise y était; qu'il avait vu le matin même le père de la Chaise, et dit la messe à la chapelle, et que ce voyage lui paraissait fort extraordinaire et fort suspect. En effet, il avait su tirer de M. de la Trappe un certificat tel qu'il l'avait voulu, et accompagné d'un religieux qui lui servait de secrétaire, était venu le présenter au père de la Chaise, et plaider lui-même contre sa démission. Il était reparti aussitôt après, et avait changé le père de la Chaise du blanc au noir. Je ne trouvai plus le même homme : plus de franchise, plus de liberté à parler, en garde sur tout. Je ne pouvais en deviner la cause. Enfin, j'appris par une lettre de du Charmel, et lui par la vanterie de D. Gervaise, qu'il avait persuadé, que l'esprit de M. de la Trappe était tout-à-fait affaibli; qu'on en abusait d'autant plus hardiment, qu'ayant la main droite tout ulcérée, il ne pouvait écrire ni signer; qu'il avait auprès de lui un séculier, son secrétaire, entièrement janséniste, qui, de concert avec du Charmel, voulait faire de la Trappe un petit Port-Royal; et que pour y parvenir il fallait le chasser, parce qu'il était entièrement opposé à ce parti; et que de là, venaient toutes les intrigues de sa démission. Quelque grossier que fût un tel panneau, qui ne pouvait couvrir une démission signée et envoyée par lui-même, le père de la Chaise y donna en plein, et devint tellement contraire, qu'il fut

impossible de le ramener, ni même de se servir utilement de M. de Paris qu'il avait rendu suspect au roi dans cette affaire. Mais la Providence y sut encore pourvoir : il s'était passé depuis dix-huit mois quelque chose d'intime et d'entièrement secret entre M. de la Trappe et moi, et cette chose était telle, que j'étais certain de faire tomber tout l'artifice et la calomnie de D. Gervaise, en la disant à M. de Chartres.

Je passai le reste du voyage de Fontainebleau dans l'angoisse de laisser périr la Trappe et consumer M. de la Trappe dans cette fournaise ardente où D. Gervaise le tenait, ou de manquer au secret. Je ne pouvais m'en consulter à qui que ce fût, et je souffris infiniment avant que de pouvoir me déterminer. Enfin, la pensée me vint que ce secret n'était peut-être que pour le salut de la Trappe, et je pris mon parti. J'étais sûr de celui de M. de Chartres, et le roi était en ce genre l'homme de son royaume le plus fidèle. Madame de Maintenon et M. de Cambrai ne laissaient pas M. de Chartres long-temps de suite à Chartres; il vint à Saint-Cyr au retour de la cour à Versailles. A Saint-Cyr, personne ne le voyait; je lui envoyai demander à l'entretenir, il me donna le lendemain. Je lui racontai toute l'histoire de la Trappe, mais sans parler du motif véritable qui avait fait donner la démission, qu'en cette extrémité même nous n'avions pas voulu dire au père de la Chaise; ensuite je lui dis le secret. Il m'embrassa à plusieurs reprises, il écrivit sur-le-champ à madame de Maintenon, et dès qu'il eut sa réponse, une heure après, il s'en alla chez elle trouver le roi à qui il parla : c'était un jeudi. Le fruit de cette conversation fut que le lendemain, qui était le jour d'audience du père de la Chaise, où je savais qu'il s'était proposé de se faire ordonner de renvoyer la démission, il eut là-dessus une dispute si forte avec le roi, qu'on en-

tendit leur voix de la pièce voisine. Le résultat fut que le père de la Chaise eut ordre d'écrire à M. de la Trappe, comme il avait déjà fait avant la course de D. Gervaise à Fontainebleau, que le roi voulait savoir son véritable sentiment par lui-même, si la démission devait avoir lieu ou être renvoyée, et au premier cas, de proposer un sujet pour être abbé; et, pour être certain de l'état et de l'avis de M. de la Trappe, le valet de chambre du père de la Chaise en fut le porteur.

Un donné de la Trappe, d'un esprit fort supérieur à son état, qu'on appelait frère Chauvier, conduisit ce valet de chambre. Ils arrivèrent exprès fort tard, pour trouver tout fermé. Ils couchèrent chez M. de Saint-Louis, et le lendemain, à quatre heures du matin, le valet de chambre fut introduit avec sa lettre. Il demeura quelque temps auprès de M. de la Trappe à l'entretenir, pour s'assurer par lui-même de l'état de son esprit; il le trouva dans son entier, et il n'est pas étrange que ce domestique en sortit charmé. Une heure après, il fut rappelé, et comme M. de la Trappe était instruit des soupçons qui avaient surpris le père de la Chaise, et que ce domestique était un homme de sa confiance, il lui lut lui-même sa réponse, et la fit après cacheter en sa présence tout de suite, et la lui remit, tellement que ce valet de chambre partit sans que personne à la Trappe se fût douté qu'il y fût venu. La réponse était la même que la précédente : M. de la Trappe était d'avis que la démission subsistât, et que le même D. Malachie fût nommé abbé en sa place. Il n'en fallut pas davantage, et D. Gervaise demeura exclus. Mais il avait si bien rendu suspect ce D. Malachie, que le père de la Chaise, quoique revenu de très bonne foi de son erreur, ne voulut jamais, sous prétexte qu'il était Savoyard, et qu'il ne convenait pas à l'honneur de la France qu'un étranger fût

abbé de la Trappe. M. de la Trappe eut donc ordre de proposer trois sujets. Au lieu de trois il en mit quatre, et toujours ce D. Malachie le premier. On choisit celui qui se trouva le premier après lui sur la liste. C'était un D. Jacques la Court, qui avait été long-temps maître des novices, et en d'autres emplois dans la maison. On tint cette nomination secrète, jusqu'à ce que ce même donné de la Trappe dont j'ai parlé eût fait expédier les bulles. Il fut à Rome avec une lettre de crédit la plus indéfinie pour tous les lieux où il avait à passer, que lui donna M. de Pontchartrain en son nom. Il aimait fort la Trappe, et particulièrement ce frère, à qui il trouvait beaucoup de sens et d'esprit. Le cardinal de Bouillon, qui se piquait d'amitié pour M. de la Trappe, logea ce frère, le mena au pape, qui l'entretint plusieurs fois, et qui le renvoya avec les bulles, entièrement gratis, et la lettre du monde la plus pleine d'estime et d'amitié pour M. de la Trappe, en considération duquel il s'expliqua qu'il accordait le gratis encore plus qu'en celle du roi. Au retour le grand-duc voulut voir ce frère, et le renvoya avec des lettres et des présens pour M. de la Trappe, de sa fonderie, qui étaient des remèdes précieux.

Dirais-je un prodige qui ne peut que confondre. Tandis qu'on attendait les bulles, D. Gervaise demeura abbé en plein et incertain de son sort. Ce même donné, avant de partir pour Rome, trouva par hasard un homme chargé d'un paquet et d'une boîte à une adresse singulière et venant de la Trappe. Il crut que rencontrant ce donné à l'abbaye il saurait mieux trouver celui à qui cela s'adressait, et le frère Chauvier s'en chargea fort volontiers et l'apporta chez M. du Charmel. La boîte était pleine de misères en petits présens; la lettre, nous l'ouvrîmes, et je puis dire que c'est la seule que j'aie jamais ouverte. Comme cet imprudent avait dit au frère Chau-

vier que l'une et l'autre étaient de D. Gervaise, nous avions espéré de trouver là toutes ses intrigues qui duraient encore pour le maintenir, et nous fûmes fort attrapés à la boîte. La lettre nous consola; elle était toute en chiffres, et de près de quatre grandes pages toutes remplies. Nous ne doutâmes pas alors de trouver là tout ce que nous cherchions. Je portai la lettre à M. de Pontchartrain qui la fit déchiffrer. Le lendemain quand je retournai chez lui, il se mit à rire : « Vous avez, me dit-il, trouvé la pie au nid; tenez, vous en allez voir des plus belles »; puis ajouta d'un air sérieux : « En vérité au lieu de rire il faudrait pleurer de voir de quoi les hommes sont capables, et dans de si saintes professions! »

Cette lettre entière, qui était de D. Gervaise à une religieuse avec qui il avait été en commerce, et qu'il aimait toujours et dont aussi il était toujours passionnément aimé, était un tissu de tout ce qui se peut imaginer d'ordures, et les plus grossières, par leur nom, avec de basses mignardises de moine raffolé, et débordé à faire trembler les plus abandonnés. Leurs plaisirs, leurs regrets, leurs desirs, leurs espérances, tout y était au naturel et au plus effréné. Je ne crois pas qu'il se dise tant d'abominations en plusieurs jours dans les plus mauvais lieux. Cela et l'aventure qui causa la démission auraient suffi, ensemble et séparément, pour faire jeter ce malheureux Gervaise dans un cachot pour le reste de ses jours, à qui l'aurait voulu abondonner à la justice intérieure de son ordre. Nous nous en promîmes tous le secret les quatre qui le savions, et ceux à qui il fallut le dire; mais M. de Pontchartrain crut comme nous qu'il fallait déposer le chiffre et le déchiffrement à M. de Paris, pour s'en pouvoir servir si l'aveuglement de cet abandonné et ses intrigues ôtaient toute autre ressource. Je portai donc l'un et l'autre chez M. du Charmel, à qui j'eus la

malice de la faire dicter pour en garder un double pour nous. Ce fut une assez plaisante chose à voir que son effroi, ses signes de croix, ses imprécations contre l'auteur à chaque infamie qu'il lisait, et il y en avait autant que de mots. Il se chargea de déposer les deux pièces à M. de Paris, et je gardai l'autre copie. Heureusement nous n'en eûmes pas besoin. Cela nous mit à la piste de plusieurs choses, par lesquelles nous découvrîmes quelle était la religieuse et d'une maison que madame de Saint-Simon connaissait entièrement et elle beaucoup aussi. Cet amour était ancien et heureux. Il fut découvert et prouvé, et D. Gervaise sur le point d'être juridiquement mis *in pace* par les carmes déchaussés, comme il sortait de prêcher dans le diocèse de Meaux, et en même temps la religieuse tomba malade à la mort, et ne voulut jamais ouïr parler des sacremens qu'elle n'eût vu D. Gervaise. Elle ne les reçut ni ne le vit, et ne mourut point. Dans ce péril, il se vit perdu sans ressource, et n'en trouva que de se jeter à la Trappe. A ce prix, ses moines délivrés de lui étouffèrent l'affaire, et en venant à la Trappe y prendre l'habit il passa chez la religieuse, entra dans la maison et la transporta de joie. Depuis qu'il fut abbé il continua son commerce de lettres, ne pouvant mieux, et ce fut une de celles-là que nous attrapâmes; il en fut fort en peine n'ayant point de nouvelles de son paquet; il fit du bruit, il menaça. Pour le faire taire on lui en apprit le sort tout entier. Cela le contint si bien qu'il n'osa plus en parler, ni guère plus combiner ses intrigues; de honte ni d'embarras il en montra peu, mais beaucoup de chagrin.

Les bulles arrivées, j'allai à la Trappe et je ne demandai point à le voir. Cela le fâcha, il en fit ses plaintes à M. de la Trappe qui, par bonté pour un homme qui en méritait si peu, exigea que je le visse. Je pris un temps

qui ne pouvait être que court. En vérité j'étais plus honteux et plus embarrassé que lui, qui pourtant savait que j'étais pleinement instruit de ses deux abominations, et qui n'ignorait pas la part que j'avais eue au maintien de sa démission. Il ne laissa pas d'être empêtré, et toujours hypocrite, fort affecté; il soutint presque toujours seul la conversation, me voulut persuader de sa joie d'être déchargé du fardeau d'abbé, et m'assura qu'il s'allait occuper dans sa solitude à travailler sur l'écriture sainte. Avec ces beaux propos, ce n'était pas plus son compte que celui de la Trappe d'y demeurer. Il en sortit bientôt après. Il porta la combustion cinq ou six ans durant dans toutes les maisons où on le mit successivement, et enfin les supérieurs trouvèrent plus court de le laisser dans un bénéfice de son frère vivre comme il lui plairait. Il ne cessa de vouloir retourner à la Trappe, essayer d'y troubler et d'y redevenir abbé, ce qui m'engagea à la fin d'obtenir une lettre de cachet qui lui défendit d'en approcher plus près de trente lieues, et de Paris, plus de vingt.

Si ce scandale dans un homme de cette profession est extrême, le saint et prodigieux usage que M. de la Trappe fit de tout ce qu'il en souffrit, est encore plus surprenant, et qu'à la Trappe la surface même n'en fut pas agitée pendant un si long temps. Tout, hors quatre ou cinq personnes, y fut dans l'entière ignorance, et y est demeuré depuis, et la paix n'y fut non plus altérée que le silence et toute la régularité. Ce contraste si effrayant et si complet m'a paru quelque chose de si rare, que j'ai succombé à l'écrire. Après tant de solitude, rentrons maintenant dans le monde.

CHAPITRE XVI.

Mademoiselle épouse le duc de Lorraine. — Sa dot. — Couronges lui présente de la part de M. de Lorraine pour 400,000 livres de pierreries. — Ses larmes au moment de partir. — Elle est consolée dès la première couchée. — La cour va à Fontainebleau. — Mort d'un enfant de M. du Maine. — Le roi veut que la cour prenne le deuil. — Monsieur obtient qu'on le quitte pour le mariage. — Dépit des princesses. — M. de Lorraine tente d'obtenir la préséance sur M. de Chartres. — Intrigues pour exclure ce dernier de la cérémonie. — Colère de Mademoiselle. — Ce qu'elle dit contre les bâtards. — Fiançailles dans le cabinet du roi. — M. d'Elbœuf épouse Mademoiselle par procuration. — La messe du lendemain. — Madame de Chartres à la tribune. — Murmures de toute la cour. — Explications de Monsieur à ce sujet. — Madame de Lorraine à Paris. — La ville vient la saluer au Palais-Royal. — Son voyage à Vitry. — M. de Lorraine vient la voir souper incognito. — Madame de Lislebonne le présente à son épouse. — Ils sont ramenés à Bar. — Abbés déguisés en évêques. — Tracasseries de rangs à la cour de Lorraine. — Sièges à dos devant une petite-fille de France. — Départ pour Nancy. — Portrait de M. de Lorraine présenté à Torcy. — Il se fait donner *l'altesse royale* par ses sujets. — Sa couronne. — On rit de ses prétentions. — Ambassadeurs de Venise traités à l'égal de ceux des têtes couronnées. — Le maréchal de Villeroy court le cerf à Fontainebleau. — Sa galanterie et ses deux descentes. — On lui fait l'opération. — Plusieurs morts. — L'abbé d'Effiat aveugle prétend y voir clair. — Mort d'un fils du prince-royal de Dannemark. — Le roi refuse de porter le deuil. — Le baron de Breteuil introducteur des ambassadeurs. — Ses prétentions au savoir. — Madame de Pontchartrain lui demande à table qui a fait *le pater*. — Son embarras. — Son étrange réponse en prenant le café. — Le marquis de Gesvres fait le connaisseur de tableaux. — Lourde bêtise qu'il dit dans le cabinet du roi. — Commencemens de l'abbé de Fleury. — Le roi ne voulait point

lui donner d'évêché. — Sa figure. — Son caractère. — Il est reçu dans les meilleures compagnies, mais sans conséquence. — Il y supplée souvent aux sonnettes. — M. de Paris arrache de force au roi pour lui l'évêché de Fréjus. — Le prince de Conti gagne son procès contre madame de Nemours. — Le roi fait construire la chapelle de Versailles, l'église des Invalides et l'autel de Notre-Dame de Paris. — Barbésieux jaloux de sa femme. — Il veut passer absolument pour ce qu'il n'est pas. — Les preuves qu'il en apporte. — Sa séparation. — Madame Barbésieux malade. — Son mari veut la mettre dans un couvent. — Le roi décide qu'elle ira chez ses parens en Auvergne. — Ce qu'on pense de cet éclat.

Aussitot après la paix et la restitution convenue de M. de Lorraine dans ses états, son mariage fut résolu avec Mademoiselle. Sa dot fut réglée à 900,000 livres du roi comptant en six mois ; et 400,000 livres, moitié de Monsieur, moitié de Madame, payables après leur mort ; et 300,000 livres de pierreries, moyennant quoi renonciation à tout, de quelque côté que ce fût, en faveur de M. le duc de Chartres et de ses enfans mâles. Couronges vint tout régler pour M. de Lorraine, puis fit la demande au roi, ensuite à Monsieur et à Madame, et dans la suite présenta à Mademoiselle, de la part de son maître, pour 400,000 livres de pierreries. Je ne sais si elle avait su qu'elle aurait épousé le fils aîné de l'empereur sans l'impératrice qui avait un grand crédit sur son esprit, qui haïssait extrêmement la France, et qui déclara qu'elle ne souffrirait point que son fils, déjà couronné et de plus destiné à l'empire, devînt beau-frère d'une double bâtarde. Elle ne fut pas si difficile sur le second degré ; car ce même prince, en épousant la princesse d'Hanovre, devint cousin-germain de madame la Duchesse. Quoi qu'il en soit, Mademoiselle, accoutumée aux Lorrains par Monsieur et même par Madame, car il faut du singulier partout, fut fort aise de ce mariage, et très peu

sensible à sa disproportion de ses sœurs du premier lit. Ce n'est pas que, mettant l'Espagne à part, je prétende que M. de Savoie soit de meilleure maison que M. de Lorraine; mais un état à part, indépendant, sans sujétion, séparé par les Alpes, et toujours en état d'être puissamment soutenu par des voisins contigus, avec le traitement par toute l'Europe de tête couronnée, est bien différent d'un pays isolé, enclavé, et toutes les fois que la France le veut envahi sans autre peine que d'y porter des troupes, un pays ouvert, sans places, sans liberté d'en avoir, sujet à tous les passages des troupes françaises, un pays croisé par des grands chemins marqués, dont la souveraineté est cédée, un pays enfin qui ne peut subsister que sous le bon plaisir de la France, et même des officiers de guerre ou de plume qu'elle commet dans ses provinces qui l'avoisinent. Mademoiselle n'alla point jusque-là : elle fut ravie de se voir délivrée de la dure férule de Madame mariée, à un prince dont toute sa vie elle avait ouï vanter la maison, et établie à soixante-dix lieues de Paris, au milieu de la domination française. Les derniers jours avant son départ, elle pleura de la séparation de tout ce qu'elle connaissait ; mais on sut après qu'elle s'était parfaitement consolée dès la première couchée, et que du reste du voyage il ne fut plus question de tristesse.

La cour partit pour Fontainebleau, et six jours après le roi et la reine d'Angleterre y arrivèrent, et on ne songea plus qu'au mariage de Mademoiselle. Quatre jours avant le départ pour Fontainebleau, M. du Maine avait perdu son fils unique. Le roi l'était allé voir à Clagny où il se retira d'abord, et y pleura fort avec lui. Monseigneur et Monsieur, l'un et l'autre fort peu touchés, y trouvèrent le roi, et attendirent long-temps pour voir M. du Maine que le roi sortît d'avec lui. Quoique fort au-dessous de sept ans, le roi voulut qu'on en prît le deuil;

Monsieur desira qu'on le quittât pour le mariage, et le roi y consentit. Madame la Duchesse et madame la princesse de Conti crurent apparemment au-dessous d'elles de rendre ce respect à Monsieur, et prétendirent hautement ne le point faire. Monsieur se fâcha ; le roi leur dit de le quitter ; elles poussèrent l'affaire jusqu'à dire qu'elles n'avaient point apporté d'autres habits. Le roi se fâcha aussi, et leur ordonna d'en envoyer chercher sur-le-champ. Il fallut obéir et se montrer vaincues, ce ne fut pas sans un grand dépit.

M. d'Elbœuf avait tant fait qu'il s'était raccommodé avec M. de Lorraine. Il était après lui et messieurs ses frères l'aîné de la maison de Lorraine, et comme tel il fut chargé de la procuration pour épouser Mademoiselle. Cette cérémonie enfanta un étrange prodige qui fut d'abord su de peu de personnes, mais qui perça à la fin. Il entra dans la tête des Lorrains de rendre équivoque la supériorité de rang de M. le duc de Chartres sur M. le duc de Lorraine, et ces obliquités leur ont si souvent réussi, et frayé le chemin aux plus étranges entreprises, qu'il leur est tourné en maxime de les hasarder toujours. L'occasion était faite exprès pour leur donner beau jeu : il ne s'agissait que d'exclure M. et madame de Chartres de la cérémonie. Mademoiselle, fille ou mariée, conservait son même rang de petite-fille de France, et sans aucune difficulté précédait, après son mariage comme devant, les filles de Gaston de même rang qu'elle, et les princesses du sang toutes d'un rang inférieur au sien. Le chevalier de Lorraine, accoutumé à dominer Monsieur, osa le lui proposer, et Monsieur, le plus glorieux prince du monde, et qui savait le mieux et avec le plus de jalousie tout ce qui concernait les rangs et les cérémonies, partialité à part pour les Lorrains, Monsieur y consentit. Il en parla à M. son fils, qui

lui en témoigna sa surprise, et qui fort respectueusement lui déclara qu'il ne s'abstiendrait point de la cérémonie et qu'il y garderait son rang au-dessus de madame sa sœur. Monsieur, qui eut peur du roi si l'affaire se tournait en aigreur, fila doux et tâcha d'obtenir de l'amitié et de la complaisance ce qu'il n'osait imposer par voie d'autorité. Tout fut inutile, encore que Madame favorisât la proposition de Monsieur, parce qu'elle était en faveur d'un prince qu'elle regardait comme Allemand, et ils se tournèrent sourdement à la ruse. Pendant toutes ces menées domestiques, M. de Couronges se désolait de la fermeté qu'il rencontrait sur beaucoup de points qui tenaient M. de Lorraine fort en brassière dans son état, principalement celui de l'exacte démolition des fondemens même des fortifications de Nancy. Dans le désespoir de rien obtenir par lui-même, il s'adressa à Mademoiselle, qui lui promit qu'elle y ferait de son mieux. Elle tint parole, mais elle ne fut pas plus écoutée que l'avait été Couronges. Elle en conçut un tel dépit contre le roi, qu'avec la même légèreté qui lui avait fait embrasser cette affaire, elle s'emporta avec Couronges jusqu'à le prier de se hâter de la tirer d'une cour où on ne se souciait que des bâtards, sans réflexion aucune que toutes vérités quoique exactes ne sont pas bonnes à dire. D'autre part il se trouva des gens bons et officieux qui lui dirent toutes sortes de sottises de M. de Lorraine, et lui en firent une peur épouvantable qui lui coûta plus de larmes que les regrets de son départ, mais qui, grâce à sa légèreté, se séchèrent, comme je l'ai déjà dit, dès la première journée.

Enfin, le dimanche 12 octobre, sur les six heures du soir, les fiançailles se firent dans le cabinet du roi, en présence de toute la cour, et du roi et de la reine d'Angleterre, par le cardinal de Coislin, premier aumônier, le

cardinal de Bouillon, grand-aumônier, étant à Rome. Madame la grande-duchesse porta la queue de Mademoiselle. M. d'Elbœuf en pourpoint et en manteau lui donnait la main, et signa le dernier de tous le contrat de mariage. Le roi et madame la duchesse de Bourgogne séparément avaient été voir Mademoiselle avant les fiançailles, et il y eut beaucoup de larmes répandues. Les rois et toute la cour entendirent le soir une musique, le souper ne fut qu'à l'ordinaire de tous les jours. Mademoiselle ne parut plus de tout le reste du jour après la cérémonie, et le passa à pleurer chez elle au grand scandale des Lorrains. Le lendemain sur le midi toute la cour s'assembla chez la reine d'Angleterre, dans l'appartement de la reine-mère, comme cela se faisait tous les jours, tant qu'elle était à Fontainebleau tous les voyages. Les premiers n'y osaient manquer, Monseigneur et toute la famille royale pareillement, et madame de Maintenon elle-même et tout habillée en grand habit. On y attendait le roi qui y venait tous les jours prendre la reine d'Angleterre pour la messe, et qui lui donnait la main tout le chemin en allant et revenant, et faisant toujours passer le roi d'Angleterre devant lui. Ce ne fut donc ce jour-là que le train de vie ordinaire, si ce n'est que Mademoiselle y fut amenée par le duc d'Elbœuf, vêtu comme la veille. Un moment après qu'elle y fut arrivée, on alla à la chapelle en bas, où M. le duc de Chartres alla et demeura; mais ce fut inutilement pour son rang. Mademoiselle n'y pouvait être dans le sien. Elle était entre le prie-dieu du roi et l'autel, sur un fort gros carreau, à la droite duquel il y en avait un fort petit pour M. d'Elbœuf, représentant M. de Lorraine. Le cardinal de Coislin dit la messe et les maria, aussitôt après on se mit en marche, dans laquelle les princes allaient, comme tous les jours, devant le roi et les princesses derrière. A la porte de la cha-

pelle, le roi, le roi et la reine d'Angleterre et les princesses du sang embrassèrent madame de Lorraine et l'y laissèrent. M. d'Elbœuf la ramena chez elle se déshabiller, et tout fut fini en ce moment. Madame la duchesse de Chartres demeura à la tribune quoique tout habillée. C'était elle dont le rang eût été marqué, en revenant le long de la chapelle, au-dessus de madame de Lorraine, ce qui fut évité par là. Toute la cour en parla fort haut; mais à ce qu'était madame de Chartres, et à la façon dont elle avait été mariée, que pouvait-elle faire contre la volonté de Monsieur et Madame? C'était à M. le duc de Chartres à soutenir cet assaut et à la faire venir en bas. La fin répondit mal au commencement que j'ai raconté, et le roi toujours embarrassé, avec Monsieur et Madame, sur sa fille, n'osa user de son autorité. Mais ce qui fut évité en public ne le fut pas en particulier. J'appelle ainsi un lieu public, mais où la cour n'était pas. Madame de Lorraine dîna chez Monsieur avec Madame, et M. et madame la duchesse de Chartres, qui tous deux prirent toujours partout le pas et la place à table sur elle; et Monsieur apparemment embarrassé du grand murmure qui s'était fait de madame de Chartres à la tribune, et qui avait duré toute la cérémonie, s'expliqua tout haut à son dîner, qu'il ne savait pas ce qu'on avait voulu imaginer, que M. de Lorraine n'avait jamais prétendu disputer rien à M. de Chartres, et que lui-même ne l'aurait pas souffert. Après dîner, Monsieur monta dans un carrosse du roi avec sa fille, madame de Lislebonne et les siennes et madame de Maré gouvernante de Mademoiselle, Madame dans son carrosse avec ses dames, et M. le duc de Chartres dans le sien avec des dames de la cour de Monsieur, et s'en allèrent à Paris. Madame la duchesse de Chartres, sous prétexte d'incommodité, demeura à Fontainebleau.

Cette cérémonie fit un schisme parmi les Lorraines. Madame de Lislebonne prétendit les précéder toutes, comme fille du duc Charles IV de Lorraine; madame d'Elbœuf, la douairière, et cela soit dit une fois pour toutes, parce que la femme du duc d'Elbœuf ne paraissait jamais, madame d'Elbœuf, dis-je, se moqua d'elle; et, comme veuve de l'aîné de la maison en France, et du frère aîné de M. de Lislebonne, se rit de sa belle-sœur, et l'emporta, malgré les pousseries et les colères dont madame de Lislebonne, quoique fort inutilement, ne se contraignit pas. Il y avait eu sur cela force pourparlers où la duchesse du Lude s'était assez mal-à-propos mêlée, qui n'aboutirent qu'à aigrir et renouveler les propos sur la bâtardise de madame de Lislebonne, qui se voulait toujours porter pour légitime et qui en fut mortellement offensée. Je ne sais ce qui arriva à madame d'Armagnac sur tout cela, mais elle demeura à la tribune avec ses filles et sa belle-fille.

La ville, mais sans le gouverneur, alla saluer madame de Lorraine au Palais-Royal. Elle en partit le jeudi 16 octobre, dans un carrosse du roi, dans lequel montèrent avec elle madame de Lislebonne, chargée de la conduire, ses deux filles, mesdames de Maré, de Couronges et de Rotzenhausen, une Allemande favorite de Madame, et mère d'une de ses filles d'honneur. Desgranges, maître des cérémonies, l'accompagna jusqu'à la frontière, et elle fut servie par les officiers du roi. A Vitry, où elle coucha, M. de Lorraine vint, inconnu, voir souper madame la duchesse de Lorraine; puis alla chez madame de Lislebonne qui le présenta à madame son épouse. Ils furent quelque temps tous trois ensemble, puis il s'en retourna.

En arrivant à Bar ils furent remariés par des abbés déguisés en évêques, au refus du diocésain qui voulut un fauteuil chez M. de Lorraine. M. le Grand, le prince

Camille, un de ses fils, le chevalier de Lorraine et M. de Marsan y étaient déjà. L'évêque d'Osnabruck, frère de M. de Lorraine, s'y trouva aussi, et mangea seul avec eux. Ce fut une autre difficulté : comme souverain par son évêché, M. de Lorraine voulait bien lui donner un fauteuil, mais comme à son cadet, il ne lui donnait pas la main. Comme frère, nos Lorrains lui auraient déféré bien des choses, mais cette distinction du fauteuil les blessa extrêmement. Cela fit bien de la tracasserie, et finit enfin par les mettre à l'unissou. M. d'Osnabruck se contenta d'un siège à dos, et les quatre autres en eurent de pareils, moyennant quoi, ils mangèrent avec M. et madame de Lorraine. Ce siège à dos fut étrange devant une petite-fille de France; les princes du sang n'en ont pas d'autres devant elle; mais il passa, et de là vint que les ducs en prétendirent, lorsqu'ils passèrent depuis par cette petite cour, ce qui fut rare; et que M. de Lorraine en laissa prendre et en prit devant madame sa femme, d'autant plus volontiers, et manger sa noblesse avec elle, que cette confusion ôtait l'égalité marquée avec lui, sans laquelle aucun duc n'eût pu le voir. Je dis égalité, parce qu'il était raisonnable que ceux de sa maison lui déférassent la main et ce qu'il voulait, ce qui ne pouvait pas régler les autres. Aucun duc de Guise, jusqu'au gendre de Gaston inclus, n'a jamais fait difficulté de toute égalité avec les ducs, et en même temps, n'a jamais donné la main chez lui à aucun de la maison de Lorraine. C'est un fait singulier que je tiens et de ducs et de gens de qualité qui l'ont vu. Ces tracasseries firent que M. le Grand et les trois autres qui avaient compté accompagner M. et madame de Lorraine jusqu'à Nancy, prirent congé d'eux à leur départ de Bar, et s'en revinrent. Madame de Lislebonne et ses filles allèrent avec eux, et y passèrent l'hiver. Le roi ne laissa pas de trouver ce dossier

fort mauvais devant sa nièce; et M. d'Elbœuf, qui alla à Nancy quelque temps après que M. et madame de Lorraine y furent établis, en sut bien faire sa cour, et dire au roi qu'il se garderait bien, devant madame de Lorraine, de prendre un autre siège qu'un pliant, qui est ce que les petites-filles de France donnent ici aux ducs et aux princes étrangers. M. le Grand en fut fort piqué.

Le jour du mariage, Couronges présenta, de la part de M. de Lorraine, son portrait enrichi de diamans à Torcy, qui avait dressé le contrat de mariage. On fut surpris de la couronne qui surmontait ce portrait; elle était ducale, mais fermée par quatre Bar, ce qui, aux fleurs de lis près, ne ressemblait pas mal à celle que le roi avait fait prendre à Monseigneur. Ce fut une invention toute nouvelle que ses pères n'avaient pas imaginée, et qu'il mit partout sur ses armes. Il se fit donner en même temps l'*altesse royale* par ses sujets, que nul autre ne lui voulut accorder, qui fut une autre nouvelle entreprise, et Meuse qu'il envoya remercier le roi de sa part, après son mariage, n'osa jamais lui en donner ici. Je ne sais s'il voulut chercher à s'égaler à M. de Savoie, et sa chimère de Jérusalem à celle de Chypre, mais M. de Savoie en avait au moins quelque réalité par le traitement d'ambassadeur de tête couronnée déféré aux siens à Rome, à Vienne, en France, en Espagne, et partout où jamais on n'avait ouï parler de simples ambassadeurs de Lorraine. Cette clôture de couronne, pour être ingénieuse et de forme agréable pour un orfèvre, était mal imaginée. M. de Lorraine, comme duc de Lorraine, était un très médiocre souverain, mais souverain pourtant sans dépendance; comme duc de Bar, il l'était aussi, mais mouvant et dépendant de la couronne, et toutes ses justices à lui (à plus forte raison celle de tous les Barrois), soumises au parlement de Paris,

et ce fut des armes de Bar qu'il fit la fermeture de sa couronne. Ce ridicule sauta aux yeux. Ses pères ont eu l'honneur d'être gendres de rois et d'empereurs : un, du roi de Danemark; un autre, de notre Henri II; et le père de M. de Lorraine était gendre et beau-frère d'empereurs, et mari d'une reine douairière de Pologne. C'était, de plus, un des premiers capitaines de son siècle, un des plus capables du conseil de l'empereur son beau-frère, et qui avait le plus sa confiance, et d'autorité et de crédit à sa cour, et dans tout l'empire duquel, ainsi que de l'empereur, il était feld-maréchal ou généralissime, avec une réputation bien acquise en tout genre et singulièrement grande. Jamais il ne s'était avisé non plus que ses pères, ni de couronne, autre que la ducale, ni de l'*altesse royale*. Moi, et un million d'autres hommes, avons vu sur les portes de Nancy les armes des ducs de Lorraine, en pierre, avec la couronne purement ducale et le manteau ducal, apparemment comme ducs de Bar, car en Allemagne, dont la Lorraine tient fort sans en être, les manteaux de ducs ne sont pas usités autour des armes. Ce duc-ci le quitta aux siennes. Je ne sais ce que sont devenues ces armes sur les portes de Nancy ou je n'ai pas été depuis ce mariage. Ces entreprises furent trouvées ridicules; on s'en moqua, mais elles subsistèrent et tournèrent en droit. C'est ainsi que s'est formé et accru en France le rang des princes étrangers, par entreprises, par conjonctures, pièce à pièce, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer. Cette couronne était surmontée d'une couronne d'épines, d'où sortait une croix de Jérusalem. C'était pour ne rien oublier enter le faux sur le trop faible.

Ce faible, qui était les Bar, fut tôt ressenti par le duc. Sa justice principale à Bar s'avisa, dans l'ivresse de ses grandeurs nouvellement imaginées, de nommer le roi

dans quelques sentences *le roi très chrétien*. L'avocat-général Daguesseau représenta au parlement la nécessité de réprimer cette audace, ce furent ses propres termes, et d'apprendre aux Barrois que leur plus grand honneur consistait en leur mouvance de la couronne. Sur quoi, arrêt du parlement qui enjoint à ce tribunal de Bar diverses choses, entre autres de ne jamais nommer le roi que *le roi* seulement, et ce à peine de suspension, interdiction et même privation d'offices, à quoi il fallût obéir. M. de Lorraine en fit excuse et cassa celui qui l'avait fait.

Avant de quitter les étrangers il faut dire que la jalousie de Venise contre la Savoie sur le traitement de leurs ambassadeurs, par la prétention réciproque de la couronne de Chypre, ne cessa de faire instance d'avoir les mêmes avantages sur le traitement entier de tête couronnée qu'on venait d'accorder à l'ambassadeur de Savoie depuis le mariage de madame la duchesse de Bourgogne, et ils l'obtinrent en ce temps-ci.

Le maréchal de Villeroy, si galant encore à son âge, si paré, d'un si grand air, si adroit aux exercices et qui se piquait tant d'être bien à cheval et d'y fatiguer plus que personne, courut si bien le cerf à Fontainebleau, sans nécessité, qu'il manifesta au monde deux grosses descentes, une de chaque côté, dont personne ne s'était jamais douté, tant il les avait soigneusement cachées. Un accident terrible le surprit à la chasse. On eût peine à le rapporter à bras. Il voulut dérober à la cour le spectacle de cette sorte de honte pour un homme si bien fait encore, et si fort homme à bonnes fortunes. Il se fit emporter dès le lendemain sur un brancard à Villeroy, puis gagner la Seine et à Paris en bateau. Maréchal, fameux chirurgien, lui fit la double opération avec un succès qui surprit les connaisseurs en cet art, et le rappela à la vie qu'il fut sur le point de perdre plus d'une fois. Le roi

parut s'y intéresser beaucoup. Il y gagna la guérison radicale de ses deux descentes.

Pendant qu'on était à Fontainebleau on apprit la mort de Boisselot, dans une terre où il s'était retiré lieutenant-général. Il avait été capitaine aux gardes, il s'était acquis une grande réputation en Irlande par l'admirable et longue défense de Limerick, assiégé par le prince d'Orange en personne, par laquelle il retarda si long-temps la conquête de toute cette île.

La femme du comte d'Auvergne mourut aussi chez elle à Berg-op-Zoom ; elle était fille unique et héritière d'un prince de Hohen-Zollern et de l'héritière de Berg-op-Zoom. C'était une femme de bonne mine, qui imposait, d'un esprit doux et poli, au-dessous du médiocre, mais d'une vertu, d'un mérite et d'une conduite rare dont elle ne se démentit jamais, et dont elle eut bon besoin toute sa vie.

L'abbé d'Effiat mourut en même temps dans un beau logement à l'Arsenal, que lui avait donné le maréchal de la Melleraye, grand-maître de l'artillerie, son beau-frère. Il était fils du maréchal d'Effiat et d'une Fourcy, frère de Cinq-Mars, grand-écuyer de France, décapité à Lyon avec M. de Thou, 12 septembre 1642, sans avoir été marié, et du père du marquis d'Effiat, premier écuyer de Monsieur et chevalier de l'ordre, qui à quelques legs près eut tout ce riche héritage. L'abbé d'Effiat avait soixante-dix ans, et toute sa vie avait été fort galant et fort du grand monde. Tout vieux et tout aveugle qu'il était devenu, il en était encore tant qu'il pouvait, et avait la manie, quoique depuis plus de vingt ans aveugle, de ne le vouloir pas paraître. Il était averti, et retenait fort bien les gens et les meubles qui étaient dans une chambre, les plats qu'on devait servir chez lui et leur arrangement, et se gouvernait en conséquence comme s'il eût vu clair.

On avait pitié de cette faiblesse et on ne faisait pas semblant de s'en apercevoir. Il avait de l'esprit, la conversation agréable, savait mille choses et était un fort bon homme.

La duchesse Lanti mourut aussi à Paris, d'un cancer qu'elle y avait apporté de Rome, dans l'espérance d'y trouver sa guérison. On a vu ailleurs qui était son mari, et qu'elle était sœur de la duchesse de Bracciano qui fit son mariage. Elle n'avait rien, et Lanti se trouva fort honoré d'épouser une la Trémoille, sœur d'une femme qui à tous égards tenait le premier rang dans Rome, et qui lui procura l'ordre du Saint-Esprit. Elle laissa des enfans, et le roi fit donner à sa fille qu'elle avait amenée de quoi s'en retourner à Rome.

La chancelière le Tellier mourut enfin à plus de quatre-vingt-dix ans, ayant conservé sa tête et sa santé jusqu'à la fin, et grande autorité dans sa famille, à qui elle laissa trois millions de biens.

M. de Pomponne perdit l'abbé Arnaud son frère. C'était un homme fort retiré et grand homme de bien, qui n'avait jamais fait parler de lui dans les affaires du fameux Arnaud son oncle. Il vivait dans un bénéfice qu'il avait.

Le prince royal de Danemark perdit son fils. Cette cour fit tout ce qu'elle put pour engager la nôtre à porter le deuil, mais le roi ne voulut point avoir cette complaisance. Il ne portait le deuil que des têtes couronnées ou des princes qui étaient ses parens, et il n'avait point de parenté avec la maison d'Oldenbourg qui est celle des rois de Danemark.

Bonnœil, introducteur des ambassadeurs, était mort il y avait cinq ou six mois. C'était un fort honnête homme, différent de Sainctot à qui son père, seul introducteur, avait vendu la moitié de sa charge. Le

père et le fils entendaient fort bien leur métier. Breteuil, qui, pour être né à Montpellier pendant l'intendance de son père, se faisait appeler le baron de Breteuil, eut cette charge d'introducteur au retour de Fontainebleau. C'était un homme qui ne manquait pas d'esprit mais qui avait la rage de la cour, des ministres, des gens en place ou à la mode, et surtout de gagner de l'argent dans les partis en promettant sa protection. On le souffrait et on s'en moquait. Il avait été lecteur du roi, et il était frère de Breteuil, conseiller d'état et intendant des finances. Il se fourrait fort chez M. de Pontchartrain, où Caumartin, son ami et son parent, l'avait introduit. Il faisait volontiers le capable quoique respectueux, et on se plaisait à le tourmenter. Un jour, à dîner chez M. de Pontchartrain, où il y avait toujours grand monde, il se mit à parler et à décider fort hasardeusement. Madame de Pontchartrain le disputa, et pour fin lui dit qu'avec tout son savoir elle parlait qu'il ne savait pas qui avait fait le *Pater*. Voilà Breteuil à rire et à plaisanter, madame de Pontchartrain à pousser sa pointe, et toujours à le défier et à le ramener au fait. Il se défendit toujours comme il put, et gagna ainsi la sortie de table. Caumartin, qui vit son embarras, le suit en rentrant dans la chambre, et avec bonté lui souffle «Moïse». Le baron qui ne savait plus où il en était se trouva bien fort, et au café remet le *Pater* sur le tapis, et triomphe. Madame de Pontchartrain alors n'eut plus de peine à le pousser à bout, et Breteuil après beaucoup de reproches du doute qu'elle affectait, et de la honte qu'il avait d'être obligé à dire une chose si triviale, prononça magistralement que personne n'ignorait que c'était Moïse qui avait fait le *Pater*. L'éclat de rire fut universel. Le pauvre baron confondu ne trouvait plus la porte pour sortir. Chacun lui dit son mot sur sa rare suffisance. Il en fut brouillé long-temps avec Caumartin,

et ce *Pater* lui fut long-temps reproché. Son ami le marquis de Gesvres, qui quelquefois faisait le lecteur et retenait quelques mots qu'il plaçait comme il pouvait, causant un jour dans les cabinets du roi, et admirant en connaisseur les excellens tableaux qui y étaient, entre autres plusieurs crucifiemens de N. S., de plusieurs grands maîtres, trouva que le même en avait fait beaucoup, et tous ceux qui étaient là. On se moqua de lui, et on lui nomma les peintres différens qui se reconnaissaient à leur manière. « Point du tout, s'écria le marquis, ce peintre s'appelait INRI, voyez-vous pas son nom sur tous ces tableaux? » On peut imaginer ce qui suivit une si lourde bêtise, et ce que put devenir un si profond ignorant.

On a vu en son temps la disgrâce, puis la mort de d'Aquin, premier médecin du roi. Il avait un frère évêque de Fréjus, qui était un homme fort extraordinaire. Il demanda à se défaire de son évêché en faveur de son neveu. Tout fut bon au roi pourvu qu'il se démît, et l'abbé d'Aquin d'ailleurs avait plu au roi dans l'exercice de son agence du clergé. L'oncle ne fut pas long-temps d'accord avec lui-même, et il vexa tellement et si mal-à-propos son neveu qu'il abdiqua Fréjus pour n'avoir point à lutter contre son oncle. Le roi approuva fort ce procédé, et trouva celui du vieil évêque extrêmement mauvais. Séez vint à vaquer fort à propos, et fut donné au neveu, et en même temps l'oncle eut ordre de désemparer de Fréjus et de laisser les lieux libres. Voilà donc Fréjus tout-à-fait vacant.

L'abbé Fleury languissait après un évêché depuis longues années, le roi s'était butté à ne lui en point donner. Il n'estimait pas sa conduite, et disait qu'il était trop dissipé, trop dans les bonnes compagnies, et que trop de gens lui parlaient pour lui. Il l'avait souvent refusé. Le père de la Chaise y avait échoué, et le roi

s'était expliqué qu'il ne voulait plus que personne lui en parlât davantage. Il y avait quatre ou cinq ans qu'après une longue espérance le pauvre abbé était tombé dans cette espèce d'excommunication, et il la comptait d'autant plus sans ressource qu'il avait essayé la faveur naissante de M. de Paris qui n'avait pas mieux réussi que les autres, en sorte que le pauvre garçon ne savait que devenir. Il était sans bien et presque sans bénéfices, il était trop petit compagnon pour quitter sa charge par dépit; et la garder aussi sans espérance, c'était le dernier mépris. Son père était receveur des décimes du diocèse de Lodève. Il s'était fourré parmi les valets du cardinal Bonsi, dont il avait obtenu la protection du temps de sa faveur à la cour et qu'il pouvait tout en Languedoc. L'abbé Fleury était fort beau et fort bien fait dans sa première jeunesse, et en a conservé les restes toute sa vie. Il plut fort au bon cardinal; il voulut en prendre soin, il le fit chanoine de l'église de Montpellier où il fut ordonné prêtre en 1674 après avoir fait à Paris des études telles quelles dans un grenier de ces petits collèges à bon marché. Le cardinal Bonsi, qui était grand aumônier de la reine, se fit une affaire de lui en faire avoir une charge d'aumônier, ce qui parut assez étrange. Sa figure adoucit les esprits; il se trouva discret, doux, liant; il se fit des amies et des amis, et se fourra dans le monde sous la protection du cardinal Bonsi. La reine mourut, le cardinal obtint pour lui une charge d'aumônier du roi. On en cria beaucoup, mais on s'accoutume à tout. Fleury respectueux et d'un esprit et d'une humeur qui avait su plaire, d'une figure qui plaisait peut-être encore plus, d'une modestie, d'une circonspection, d'une profession qui rassurait, gagna toujours du terrein; il eut la fortune et l'entregent d'être d'abord souffert, puis admis, dans les meilleures compagnies de la cour, et de se faire des protecteurs et des

amis illustres des personnages principaux en hommes et en femmes dans le ministère et dans les premières places ou dans le premier crédit. Il était reçu chez M. de Seignelay ; il ne bougeait de chez M. de Croissy, puis de chez M. de Pomponne et M. de Torcy, où, à la vérité, il était comme ailleurs sans conséquence, et suppléait souvent aux sonnettes avant qu'on en eût l'invention. Le maréchal et la maréchale de Villeroy l'avaient très souvent, les Noailles extrêmement, et il eut le bon esprit de se lier étroitement avec ce qu'il y avait de meilleur et de plus distingué parmi les aumôniers du roi, comme les abbés de Beuvron et de Saint-Luc, et avec d'autres de son métier qui lui faisaient honneur. Le maréchal de Bellefonds, le vieux Villars, madame de Saint-Géran, M. et madame de Castries, il ne sortait point de chez eux, et passait ainsi une vie très agréable et très honorable pour lui ; mais le roi n'avait pas tort de n'y trouver rien d'ecclésiastique, et quoiqu'il se conduisit fort sagement, il était difficile que tout en fût ignoré. Il en était là et sans moyen quelconque d'avancer ni de reculer, fort plaint du gros du monde, mais sans secours pour sortir de ce bourbier, lorsque Fréjus vaqua.

M. de Paris qui l'en vit touché jusqu'aux larmes en prit si généreusement pitié que, malgré les défenses du roi, il se hasarda de faire encore une tentative. Elle fut mal reçue, et de façon à fermer la bouche à tout autre ; mais le prélat fit effort de crédit et de bien dire pour représenter au roi que c'était déshonorer et désespérer un homme et sans une cause éclatante à quoi on s'en pût prendre, et insista si fortement et si long-temps, que le roi d'impatience lui mit la main sur l'épaule, et le serrant et le remuant : « Ho bien ! monsieur, lui dit-il, vous le voulez donc que je fasse l'abbé de Fleury évêque de Fréjus, et malgré toutes les raisons que je vous ai dites

et redites, vous insistez sur ce que c'est un diocèse au bout du royaume et en pays perdu; il faut donc vous céder pour n'en être plus importuné, mais je le fais à regret, et souvenez-vous bien, et je vous le prédis, que vous vous en repentirez ». Ce fut de la sorte qu'il eut Fréjus, arraché par M. de Paris à la sueur de son front et de toute la force de ses bras. L'abbé Fleury fut comblé de joie et de reconnaissance pour un service si peu attendu, et qui le tirait de l'état du monde le plus cruel et le plus violent, auquel il ne voyait point d'issue; mais le roi fut prophète, et bien plus qu'il ne pensait, mais d'une toute autre sorte. Le nouvel évêque se pressa le moins qu'il put de se confiner à Fréjus. Il fallut pourtant bien y aller. Ce qu'il y fit pendant quinze ou seize ans n'est pas de mon sujet; ce qu'il a fait depuis, cardinal et plutôt roi absolu que premier ministre, c'est ce que tous les historiens ne laisseront point ignorer à la postérité.

M. le prince de Conti, plus heureux et peut-être plus actif au parlement qu'en Pologne, gagna enfin définitivement son grand procès contre madame de Nemours, pour les biens de Longueville, dans le milieu de décembre, et de vingt-trois juges eut vingt voix. Outre 13 ou 1,400,000 livres qui lui furent adjugées, ses prétentions sur Neufchâtel devinrent bien plus considérables.

Le roi dans cette fin d'année résolut d'entreprendre trois grands ouvrages qui auraient dû même être faits depuis long-temps: la chapelle de Versailles, l'église des Invalides et l'autel de Notre-Dame de Paris. Ce dernier était un vœu de Louis XIII, fait lorsqu'il n'avait plus le temps de l'accomplir, et dont il avait chargé son successeur qui avait été plus de cinquante ans sans y songer.

Il permit aussi à madame de Blansac de reparaître à la

cour, et de voir madame la duchesse de Chartres qui en eut une grande joie. Celle de la maréchale de Rochefort fut tôt après troublée par l'apoplexie de son fils dont il eut attaques sur attaques. C'était fort peu de chose à la valeur près, et un jeune homme excessivement débauché.

M. de Barbésieux finit l'année par un éclat dont il se serait pu passer. Il avait comme on l'a vu épousé mademoiselle d'Alègre. Il la traitait comme un enfant, et ne se contraignait pas de ses galanteries et de sa vie accoutumée. M. d'Elbœuf, comme on l'a vu encore, en fit l'amoureux à grand bruit pour insulter Barbésieux. La jeune femme, piquée de la conduite de son mari à son égard, crut de mauvais conseils et rendit son mari jaloux. Il s'abandonna à cette passion, tout lui grossit, il crut voir ce qu'il ne voyait point, et il lui arriva ce qui n'est jamais arrivé à personne, de se déclarer publiquement cocu, d'en vouloir donner les preuves, de ne le pouvoir, et de n'en être cru de qui que ce soit. On n'a jamais vu homme si enragé que celui-là, de ne pouvoir passer pour cocu. Tout ce qui se trouva ne fut qu'imprudence et folie d'une jeune innocente sottement conseillée, qui veut ramener par où on les égare, et ce fut tout. Mais Barbésieux furieux ne fut plus capable de raison. Il pria d'Alègre par un courrier qu'il lui dépêcha en Auvergne de revenir sur-le-champ, et la lettre fut si bien tournée, qu'Alègre qui n'était pas un habile homme, ne douta pas que ce ne fût pour quelque grand avancement que son gendre lui procurait. Il fut donc étrangement surpris en arrivant, quand il apprit de quoi il s'agissait. Les séparer, il le fallait bien dans la crise où l'affaire était tombée. Madame de Barbésieux était prisonnière chez son mari et malade. Le mari prétendait qu'elle la faisait, et voulait la mettre dans un

couvent; le père et la mère la voulaient garder chez eux. Enfin, après un grand vacarme pour fort peu de chose, le roi fort importuné du beau-père et du gendre, décida que madame de Barbésieux irait chez son père et sa mère jusqu'à entière guérison, après laquelle ils la meneraient dans un couvent en Auvergne. Pour le bien, Barbésieux le remit tout entier, et s'en rapporta à d'Alègre, de ce qu'il conviendrait pour l'éducation et l'entretien de ses deux filles. On plaignit fort d'Alègre, et sa fille encore plus, et on tomba rudement sur Barbésieux. Ce qu'il fit encore de plus mal, ce furent les niches de toutes les sortes qu'il s'appliqua depuis à faire à d'Alègre, et d'y employer l'autorité et le crédit de sa charge.

CHAPITRE XVII.

Année 1699. — M. le duc de Berry chevalier de l'ordre. — Mort du duc de Brissac, mon beau-frère. — Ses débauches. — Sa figure de plat apothicaire. — Il n'a pas de pain. — Intrigues pour empêcher Cossé de succéder à la dignité de duc et pair de Brissac. — Mon opinion sur ce point. — Part que je prends à cette affaire — Mon entretien avec M. de Rohan. — Schisme parmi les ducs. — Le roi met fin à notre conversation. — Le lendemain MM. de Rohan et de Grammont n'osent plus parler d'exclure Cossé. — Mon peu d'affection pour la famille du duc de Brissac. — Cossé passait sa vie à boire du vin. — Quelle était sa compagnie. — L'intérêt général me détermine. — Cossé vient me remercier. — Il m'offre de me mettre hors d'intérêt dans mon procès contre M. de Brissac. — Je refuse et pour quelle raison. — Charges de la succession. — La maréchale de Villeroy est la vraie héritière. — Sa renonciation — Transmission de la pairie de mâle en mâle. — Enregistrement au parlement. — Entreprises des princesses lorraines. — Leurs disputes de préséance. — Madame la duchesse de Bourgogne donne audience à milord

Jersey. — La princesse d'Harcourt fait faire la pirouette à la duchesse de Rohan et se met à sa place. — Madame de Saint-Simon se trouve mal dans la salle d'audience.— Elle est adossée à madame d'Armagnac.—Eau de la reine de Hongrie.—Mensonge des Lorrains au roi sur madame de Saint-Simon. — Ma colère. — Mon récit au roi. — Sa réponse gracieuse. — Curiosité des courtisans. — Ma conversation avec le roi court partout. — Je vais la rapporter au duc de Rohan. — Le lendemain il demande justice au roi de l'insulte faite à sa femme par la princesse d'Harcourt. — Colère du roi. — Madame de Maintenon lave la tête à la princesse d'Harcourt. — Elle fait des excuses en public à madame de Rohan. — Comment elle est reçue. — Son audace et ses basses soumissions. — Ma conduite avec les Lorrains. — Le roi leur donne une nouvelle mortification. — Les princesses du sang se mettent sur la même ligne que madame la duchesse de Bourgogne. — Le roi le leur défend.

M. le duc de Berry fut nommé chevalier de l'ordre le premier jour de cette année, et fut reçu à la Chandeleur.

Le duc de Brissac mourut à Brissac le premier ou le second jour de cette année. Il était frère unique de la maréchale de Villeroy, et mon beau-frère, sans enfans de ma sœur avec qui il avait très mal vécu comme je l'ai dit au commencement de ces Mémoires. Il n'en eut point non plus de la sœur de Vertamont, premier président du grand conseil, qu'il épousa pour son grand bien, qu'il mangea si parfaitement que, n'y ayant pas même de douaire ni de reprises pour elle, elle continua à vivre comme elle faisait depuis long-temps chez son frère, qui lui donnait jusqu'à des souliers et des chemises. Elle était bossue avec un visage assez agréable, et beaucoup d'esprit et fort orné qui l'était encore plus, et beaucoup de douceur et de vertu. M. de Brissac savait beaucoup, et avait infiniment d'esprit et du plus agréable, avec une figure de plat apothicaire, grosset,

basset, et fort enluminé. C'était de ces hommes nés pour faire mépriser l'esprit, et pour être le fléau de leur maison. Une vie obscure, honteuse, de la dernière et de la plus vilaine débauche, à quoi il se ruina radicalement à n'avoir pas de pain long-temps avant de mourir, sans table, sans équipage, sans rien jamais qui eut paru, sans cour, sans guerre, et sans avoir jamais vu homme ni femme qu'on pût nommer. Cossé était fils du frère cadet de son père, mort chevalier de l'ordre. Il avait épousé depuis plusieurs années une fille de Bechameil, qui était surintendant de Monsieur, sœur de la femme de Desmarets, neveu de M. Colbert, chassé et long-temps exilé à sa mort, et de Nointel que Monsieur fit faire intendant en Bretagne, puis conseiller d'état.

J'appris cette mort à Versailles où j'étais presque toujours. Je compris aussitôt que Cossé trouverait des difficultés à être duc de Brissac par le fond de la chose même, et par la sottise de bien des ducs. Je sentis en même temps combien il importait à la durée des duchés qu'il le fût, et je me hâtai dès le lendemain matin d'en parler à M. de la Trémoille, à M. de la Rochefoucauld, et à quelques autres, que je persuadai si bien qu'il me promirent d'appuyer Cossé taut qu'ils pourraient, et de prendre même fait et cause pour lui si cela devenait nécessaire. Je ne m'étais pas trompé à ne pas perdre de temps. Le soir même comme on attendait le coucher du roi, le duc de Rohan parut dans le salon, devenu depuis la chambre du roi, il vint à moi, et me dit que plusieurs ducs l'avaient vu à Paris sur la prétention de Cossé, on ne doutait pas qu'ils ne fussent fort résolus à s'y opposer, et qu'ils l'avaient prié de m'en parler de leur part. Le duc de Grammont s'était aussi chargé de m'en parler, et à plusieurs autres. Il s'étendit sur l'avantage de gagner un rang d'ancienneté, et de diminuer le nombre

des ducs. Je lui répondis que j'étais surpris que lui, qui était plus instruit que ceux dont il me parlait, eût pu se laisser prendre à leurs raisons; qu'il était à la vérité fort à desirer que les rangs d'ancienneté parmi les ducs ne fussent pas troublés par des chimères et des prétentions qui n'avaient que du crédit, comme celle de M. de Luxembourg et plusieurs autres; et qu'il plût au roi de ne plus prodiguer si facilement cette dignité. Mais j'ajoutai que, chercher à l'éteindre sur un issu de mâle en mâle d'un duc, c'était l'éteindre sur nous-mêmes, puisqu'il n'y avait aucun de nous à qui cela ne pût arriver dans la maison en plusieurs façons; que je croyais au contraire qu'il était d'un intérêt très principal de conserver le plus longuement qu'il était possible les duchés dans les maisons où elles étaient, et pour l'honneur de la dignité et pour l'intérêt des maisons, quand c'était une succession de mâle en mâle, et non pas des extensions chimériques, par des femelles ou par des parentés masculines qui ne sortaient point de celui en faveur duquel le duché était érigé; que le cas de Cossé était simple, que son père était fils puîné et frère puîné des ducs de Brissac, et lui cousin-germain de celui qui venait de mourir, par conséquent en tout droit et raison de l'être, et nous en tout intérêt de l'y aider; qu'à l'égard du rang, je ne pouvais m'empêcher de lui dire que c'était une raison misérable, et que, autant il était insupportable de céder à des chimères, ou à des entreprises, ou à des nouveautés, autant était-il agréable de suivre une règle honorable entre nous de précéder ses cadets, et de n'avoir aucune peine à avoir des anciens et à leur céder partout. M. de Rohan n'était pas à un mot, ni aisé à persuader. Après avoir écouté ses répliques, et qu'il eut vu que je ne me rendais point, il me dit d'un ton plus haut, que lui et ces messieurs auraient beaucoup de déplaisir

si je ne voulais pas être des leurs; mais que leur résolution était prise d'intervenir contre Cossé, et de demander que le duché-pairie de Brissac fût déclaré éteint. A ce mot je le pris par le bras, et lui répondis que, si lui et ces messieurs tenaient bon, nous verrions donc un schisme, parce que j'avais parole de MM. de la Trémoille, de Chevreuse, de la Rochefoucauld, de Beauvilliers et de plusieurs autres, de prendre, si le cas y échéait, fait et cause pour Cossé; et qu'on verrait alors qui aurait plus de raison et meilleure grâce, de ceux qui soutiendraient la conservation de sa dignité au descendant si proche et de mâle en mâle de celui pour qui elle avait été érigée, ou de ceux qui en voudraient porter l'éteignoir sur lui, et en donner l'exemple pour leur postérité à eux-mêmes. M. de Rohan fut bien étonné à ce propos; j'en profitai, et lui proposai d'en parler à ceux que je lui venais de nommer qui étaient à Versailles, et qu'il trouverait si aisément sous sa main. Le roi vint se déshabiller et finit notre conversation. Elle fut efficace.

Je la rendis le lendemain à ceux que j'avais gagnés, qui me promirent de nouveau de prendre fait et cause. Ils s'en expliquèrent à d'autres fortement, tellement que les ducs de Rohan, de Grammont, et les autres qui avaient pris la résolution de s'opposer à Cossé, n'osèrent pousser leur pointe, ni même en parler davantage. Je pouvais, quoique fort jeune, avoir quelque poids dans cette affaire, après ce qui s'était passé en celle de M. de Luxembourg. Le duc de Brissac est plus ancien que moi, et je n'avais aucune habitude avec Cossé, qui était un bavard fort borné et peu compté, qui avalait du vin avec force mauvaise compagnie, et n'en voyait pas fort ordinairement de bonne. Son cousin avait trop étrangement vécu avec ma sœur et avec mon père, pour que je pusse m'intéresser à sa maison par rapport à elle, et j'étais

depuis plusieurs années en procès avec M. de Brissac et ses créanciers pour la restitution de la dot de ma sœur. C'étaient là des raisons de meilleur aloi que celles que le duc de Rohan m'avait alléguées, et qui ne pouvaient être contrebalancées par la maréchale de Villeroy, dont je fus depuis ami intime, mais avec qui alors je n'étais guère encore qu'en connaissance, et en aucune avec son mari. Mais l'intérêt général me détermina et me toucha assez pour hasarder ma dette. Cossé, qui sut l'obligation qu'il m'avait, accourut me remercier et m'offrir de me mettre hors d'intérêt sur ce procès, que j'avais déjà gagné une fois et qu'on avait renouvelé par des chicanes. Il m'en pressa même, mais je ne le voulus pas, parce que tous les créanciers de son cousin lui auraient pu faire la même loi sur cet exemple, comme beaucoup même firent sans cela; il n'aurait pu y suffire, ni atteindre à la propriété de Brissac essentielle pour en recueillir la dignité. Je sentais bien ce que je hasardais avec une succession ruinée, ventilée, en proie aux frais et aux chicanes, et avec Cossé lui-même à qui il resterait peu ou point de bien, après s'être épuisé pour une acquisition si essentielle, où chaque intéressé le rançonnerait; mais la même considération générale de la conservation des duchés dans les maisons me fit aussi courir volontairement le hasard de ce qui pourrait arriver de ce procès.

Cossé avait bien des difficultés à surmonter: il fallait être propriétaire du duché de Brissac par succession, non par acquisition, et pour cela avoir la renonciation de la maréchale de Villeroy et de ses enfans, qu'ils donnèrent aussitôt; et ce qui fut le plus long et le plus difficile, s'accommoder avec un monde de créanciers du feu duc de Brissac, et à leur perte, parce que les biens ne suffisaient pas. Outre ces embarras domestiques, la chose en soi emportait avec elle. Il n'était point le vrai héritier, et il

ne le devenait que par la renonciation de la maréchale de Villeroy et de ses enfans. Il était donc par cette raison très équivoque que le duché ne fût pas éteint, parce que la règle des grands fiefs est que le mort saisit le vif sans intervalles, et ce vif n'était point lui, mais la maréchale de Villeroy et ses enfans après elle, incapable comme femelle de recueillir ni transmettre une dignité purement masculine, ce qui en opérait l'extinction; par conséquent la renonciation de cette femelle pouvait fort bien n'avoir pas plus d'effet en faveur de Cossé, que la succession qu'elle abandonnait n'en avait sur elle : c'est-à-dire la tradition de la terre sans la dignité, puisqu'elle ne pouvait pas donner ou abandonner autre chose que ce qu'en acceptant la succession elle recevait, qui était la terre, non la dignité, dont son sexe la rendait incapable et conséquemment l'éteignait en sa personne, la succession passant nécessairement par elle, soit qu'elle l'acceptât ou qu'elle y renonçât. A ces raisons on pouvait encore ajouter que ces successions de dignité en collatéral étaient de droit étroit, et qu'il ne pouvait dépendre d'une volonté de particulière de faire un homme duc ou de l'empêcher de l'être, ce qui arrivait pourtant en ce cas par l'acceptation ou par la renonciation de la maréchale de Villeroy. On ne peut nier la force de ces argumens; mais la réponse se trouvait écrite dans les lettres d'érection de Brissac, qui étaient pour le maréchal de Brissac et pour tous ses hoirs sortis de son corps, et de degré en degré, en légitime mariage et successeurs mâles. Ainsi, son second fils, père de Cossé, et sa postérité masculine, étaient appelé au défaut de la postérité masculine aînée. Le cas arrivait, et il était clair que l'intention du roi concesseur était : que tout mâle sorti par mâle du maréchal de Brissac recueillît à son rang d'aînesse la dignité de duc et pair. Il est vrai que par *successeur* la nécessité était imposée

d'avoir la terre; mais puisqu'on ne pouvait nier la volonté du roi concesseur être telle qu'elle vient d'être expliquée, la conséquence suit évidemment en faveur de la renonciation. Mais ce n'était pas là tout : l'érection appelait bien les collatéraux, mais l'enregistrement du parlement les avait exclus, et c'était au parlement à qui on avait affaire, non pas contentieusement avec des parties, mais pour recevoir Cossé en qualité de duc de Brissac et de pair de France, après que les affaires liquidées avec les créanciers l'auraient mis en état de s'y présenter.

Je n'avais eu garde de laisser sentir au duc de Rohan aucune de ces difficultés. Celle des créanciers, qui était publique, l'avait occupé lui et les ducs qui s'étaient voulu opposer, et ils n'avaient envisagé qu'en gros, et à travers un brouillard, celle de la nécessité de la renonciation de la maréchale de Villeroy. Je fus le conseil de Cossé, non sur les discussions des créanciers, mais sur ce qui regardait intrinséquement la succession à la dignité. Il venait presque tous les jours chez moi, ou y envoyait, tant que l'affaire dura, qui ne fut pas sans épines fréquentes et fortes, et qui passa la révolution de cette année.

A la suite de ce récit de pairie, j'en ferai un autre, à-peu-près de la même matière, sur ce qui arriva le 6 janvier chez madame la duchesse de Bourgogne, à l'audience de M. le comte de Jersey, ambassadeur d'Angleterre. Je serais trop long, et sortirais du dessein de ces Mémoires, si j'entreprenais d'expliquer l'origine, les entreprises, et les progrès du rang et les prétentions de la maison de Lorraine en France, et à son exemple de celui des princes étrangers. Pour me rabattre au fait dont il s'agit, il suffira de savoir qu'aux cérémonies de la cour, entrées, mariages des rois, baptêmes, obsèques, il y a eu souvent des disputes entre les duchesses et les princesses étrangè-

rés pour la préséance, que les rois ont cru de leur intérêt de laisser subsister sans les décider, pour entretenir une division qu'ils se sont cru utile, à quoi ce n'est pas ici le lieu de répondre.

Dans l'ordinaire de la vie, comme cercles, audiences, comédies, en un mot, tous les lieux journaliers et de cour, et de commerce du monde, jamais il n'y en avait, et entre elles, elles se plaçaient indifféremment comme elles se rencontraient. La reine avait des dames du palais, duchesses et princesses : mesdames de Chevreuse, de Beauvilliers, de Noailles, et plusieurs autres duchesses; la princesse de Bade, sœur du comte de Soissons, tante paternelle de l'autre et du prince Eugène devenu depuis si fameux, fille de madame de Carignan, princesse du sang, vivant et à Paris et à la cour, mère du prince Louis de Bade qui s'est illustré à la tête des armées de l'empereur et de l'empire, et dont la fille a épousé M. le duc d'Orléans petit-fils de Monsieur longues années depuis; madame d'Armagnac, la même dont il va être ici question, mademoiselle d'Elbœuf et d'autres encore. Jamais de dispute, et jamais entre elles elles n'ont pris garde à rien, et cela avait toujours duré ainsi jusque vers la fin de la vie de madame la dauphine Bavière, que la princesse d'Harcourt commença la première à devenir hargneuse, et madame d'Armagnac aussi. La première avait gagné peu-à-peu toute la protection de madame de Maintenon, avec qui Brancas son père avait été long-temps plus que bien, et il fallait à madame de Maintenon une raison aussi forte pour pouvoir prendre en faveur une personne qui en était aussi peu digne. Comme toutes celles de peu qui ne savent rien que ce que le hasard leur a appris, et qui ont long-temps langui dans l'obscurité avant que d'être parvenues, madame de Maintenon était éblouie de la principauté, même fausse, et ne

croyait pas que rien le pût disputer à la véritable.

La maison de Lorraine n'ignorait pas cette disposition. M. le Grand balançait qui que ce fût dans l'esprit du roi; et le chevalier de Lorraine qui avait infiniment d'esprit, et tout celui des Guise, avait Monsieur en croupe, à qui le roi, qui ignorait beaucoup de choses, se rapportait fort ordinairement sur tout ce qui fait partie du cérémonial. Ce fut donc par l'avis du chevalier de Lorraine, que sa belle-sœur et la princesse d'Harcourt commencèrent à entreprendre. Il compta avec raison avoir affaire aux personnes du monde les moins unies, les moins concertées, les moins attentives, qui ne s'apercevraient de rien qu'après coup, qui ne sauraient par ces défauts comment se défendre, sur quoi le passé lui répondait de l'avenir; car c'est ainsi de conjonctures, d'entreprises, et pièce à pièce, que le rang des Lorrains s'est formé et maintenu, et qu'il prétendait l'étendre et l'agrandir. Il comptait encore, ou que de guerre lasse on les laisserait faire, ou qu'à force de disputes, avec les appuis que je viens d'expliquer et la prédilection constante de la reine-mère pour les princes, dont il était resté quelque chose au roi, ils tireraient toujours avantage de ces disputes en partie, et peut-être en tout par l'importunité. Ils avaient la princesse de Conti auprès de Monseigneur à leur disposition, par madame de Lislebonne et ses filles, les mêmes qui eurent enfin immédiatement toute sa confiance. Avec tout cela, ils ne firent, pour ainsi dire, que ballotter dans ces commencemens. L'état de madame la Dauphine, toujours mourante, retranchait beaucoup d'occasions, et il y en eut encore beaucoup moins depuis sa mort, jusqu'à ce que madame la duchesse de Bourgogne commençât à tenir une cour. Ils ne voulaient pas se hasarder sous les yeux du roi, qu'ils n'eussent essayé ailleurs, et qu'ils ne l'eussent accoutumé à

leurs entreprises, mais elles se produisirent hautement dès le lendemain de son mariage, au premier cercle qu'elle tint. Les princesses ne se mirent plus au-dessous des duchesses: après, elles prétendirent la droite, et l'eurent souvent par leur concert et leur diligence. Ils avaient affaire à une dame d'honneur qui craignait tout, qui voulait être l'amie de tout le monde, qui n'ignorait pas la prédilection de madame de Maintenon, qui tremblait devant elle, et qui, basse et de fort peu d'esprit, se trouvait toujours embarrassée, et n'y savait d'issue qu'en souffrant tout et laissant tout entreprendre, et l'âge de madame la duchesse de Bourgogne ne lui permettait ni de savoir ce qui devait être, ni d'imposer.

Tel était l'état des choses à cet égard, quand les Lorrains, lassés de leurs faibles avantages de diligence et de ruse où ils se trouvaient quelquefois prévenus, résolurent d'en usurper de plus réels et se crurent en état de les emporter. Soit hasard ou de dessein prémédité, le leur éclata à la première audience que milord Jersey eut de madame la duchesse de Bourgogne, le mardi 6 janvier de cette année. De part et d'autre, les dames arrivèrent avant qu'on pût entrer. Les duchesses, qui s'étaient trouvées les plus diligentes, se trouvèrent les premières à la porte et entrèrent les premières. La princesse d'Harcourt et d'autres Lorraines suivirent. La duchesse de Rohan se mit la première à droite. Un moment après, avant qu'on fût assis, et comme les dernières arrivaient encore, titrées et non titrées (et il y avait grand nombre de dames), la princesse d'Harcourt se glisse derrière la duchesse de Rohan, et lui dit de passer à gauche. La duchesse de Rohan répond qu'elle se trouvait bien là, avec grande surprise de la proposition, sur quoi la princesse d'Harcourt n'en fait pas à deux fois, et grande et puissante comme elle était, avec ses deux bras lui fait faire la

pirouette, et se met en sa place. Madame de Rohan ne sait ce qui lui arrive, si c'est un songe ou vérité, et, voyant qu'il s'agissait de faire tout de bon le coup de poing, fait la révérence à madame la duchesse de Bourgogne et passe de l'autre côté, ne sachant pas trop encore ce qu'elle faisait ni ce qui lui arrivait, dont toutes les dames furent étrangement étonnées et scandalisées. La duchesse du Lude n'osa dire mot, et madame la duchesse de Bourgogne à son âge encore moins, mais elle sentit l'insolence et le manque de respect. Madame d'Armagnac, avec ses fille et belle-fille, qui voulait aussi la droite à l'audience de l'ambassadeur, qui se donnait dans la pièce qui précédait celle du lit où on était, contente de l'expédition qu'elle venait de voir, se tint vers la porte de ces deux pièces, qui était le côté gauche de celle du lit, y fit asseoir ses fille et belle-fille, quoique après les duchesses, dit qu'il y avait trop de monde, s'en alla dans la pièce de l'audience garder la droite, et se mit dans le cercle qui était arrangé tout prêt vers le bas bout de la droite. La toilette finie, on passa dans la pièce de l'audience. Madame de Saint-Simon était grosse de six semaines ou deux mois. Elle était venue tard et des dernières du côté gauche, tellement que lorsqu'on se leva elle n'eut qu'un pas à faire pour gagner la pièce de l'audience. Ce brouhaha d'y passer était toujours assez long; elle se trouvait mal et ne pouvait se tenir debout. Elle alla donc s'asseoir, en attendant qu'on vînt, sur le premier tabouret qu'elle y trouva du cercle même tout arrangé; et comme le côté droit de ce cercle était le plus près de la porte des deux pièces, elle se trouva à deux sièges au-dessus de madame d'Armagnac, mais celle-ci tournée en cercle et en dedans, et madame de Saint-Simon en dehors tournée le visage à la muraille, de manière qu'elles étaient toutes deux comme adossées. Madame d'Armagnac, qui vit qu'elle se trou-

vait un peu mal, lui offrit de l'eau de la reine de Hongrie. Comme on se mit à passer un peu après, elle lui dit qu'étant la première arrivée, elle ne croyait pas qu'elle voulût se mettre au-dessus d'elle. Madame de Saint-Simon, qui ne s'était mise là qu'en attendant, ne répondit point, et dans le même moment s'alla mettre de l'autre côté, où elle s'assit même avant qu'on fût rangé; et fit mettre une duchesse devant elle pour la cacher jusqu'à ce qu'on fût placé.

J'appris ce qui s'était passé à la toilette, et je sus par des dames du palais que madame la duchesse de Bourgogne était fort bien disposée, et qu'elle comptait d'en parler au roi et à madame de Maintenon. Je crus qu'il était important de ne pas souffrir un affront, et à propos d'en tirer parti. Nous conférâmes quelques-uns ensemble. Le maréchal de Boufflers alla parler à M. de Noailles, et moi à M. de la Rochefoucauld, au retour du roi, qui était allé tirer. L'avis fut que M. de Rohan devait le lendemain matin demander justice au roi, sans être accompagné, parce que le roi craignait et haïssait tout ce qui sentait un corps. J'allai aussi voir M. de la Trémoille qui allait souper chez le duc de Rohan, à la ville, qui n'avait point de logement; M. de la Trémoille me promit de le disposer à ce que nous desirions.

Comme j'étais au souper du roi, madame de Saint-Simon m'envoya dire de venir sur-le-champ lui parler dans la grande cour, où elle m'attendait dans son carrosse; j'y allai. Elle me dit qu'elle venait d'être avertie par madame de Noailles, sortant de chez la duchesse du Lude, qui l'avait trouvée sortant de chez M. de Duras, qui était l'appartement joignant, que les trois frères Lorrains avaient été au tirer du roi; qu'ils s'y étaient toujours tenus tous trois tout seuls, séparés de tout ce qui y était, et peu de gens avaient la liberté de suivre le roi et aucun de l'appro-

cher, excepté le capitaine des gardes en quartier, qui était le duc de Noailles; qu'ils avaient paru disputer entre eux, et M. de Marsan le plus agité; qu'enfin après un long débat, M. le Grand les avait quittés, s'était avancé au roi, lui avait parlé assez long-temps; que M. de Noailles avait entendu que c'était une plainte qu'il faisait de ce qu'à l'audience du matin madame de Saint-Simon avait pris la place de madame d'Armagnac, et s'était mise au-dessus d'elle, à quoi le roi n'avait pas distinctement répondu, et fort en un mot; après quoi M. le Grand était allé rejoindre ses frères, et était toujours demeuré en particulier avec eux. Madame de Saint-Simon, bien étonnée de l'étrange usage qu'ils faisaient de la chose du monde la plus simple et la plus innocente, et du mensonge qu'ils y ajoutaient conta ce qui lui était arrivé à madame de Noailles, qui fut d'avis que j'en fisse parler au roi le soir même. Ces messieurs, fort embarrassés de soutenir ce que la princesse d'Harcourt avait fait à la duchesse de Rohan, en quelque disgrâce qu'eussent toujours vécu le duc de Rohan et elle, et qui craignaient des plaintes au roi, saisirent ce qui était arrivé à madame de Saint-Simon pour se plaindre les premiers et tâcher de compenser l'un par l'autre. Voilà un échantillon de l'artifice de ces messieurs, et d'un mensonge public et dont toute l'audience était témoin. Cet artifice, tout mal inventé qu'il fût, me mit en colère. J'allai trouver M. de la Rochefoucauld, qui voulut absolument que je parlasse au roi à son coucher. « Je le connais bien, me dit-il, parlez-lui hardiment, mais respectueusement; ne touchez que votre affaire, n'entamez point celle des ducs, et laissez faire M. de Rohan demain, c'est la sienne. Croyez-moi, ajouta-t-il, des gens comme vous doivent parler eux-mêmes; votre liberté et votre modestie plairont au roi, il l'aimera cent fois mieux ». J'insistai; lui aussi. Je

voulus voir si le conseil partait du cœur ou de l'esprit, et je lui proposai de monter vite chez M. le maréchal de Lorge, et que je l'engagerais à parler. « Non, encore un coup, non, reprit le duc, cela ne vaut rien, parlez vous-même. Si au petit coucher j'en puis trouver le moyen, je parlerai à mon tour ». Cela me détermina.

Je remontai chez le roi, et voulus m'avancer au duc de Noailles, qui sortait de prendre l'ordre. Il ne jugea pas devoir paraître avec moi, et me dit en passant de parler au coucher. Boufflers, à qui Noailles avait conté l'affaire, m'en dit autant, et qu'il ne s'avancerait point pour prendre l'ordre que je n'eusse parlé. Je m'approchai de la cheminée du salon, et quand le roi vint, je me contentai de le voir aller se déshabiller. Comme il eut donné le bon soir, et qu'à son ordinaire il se fut retiré le dos au coin de la cheminée pour donner l'ordre, tandis que tout ce qui n'avait pas les entrées sortait, je m'avançai à lui, et lui aussitôt se baissa pour m'écouter en me regardant fixement. Je lui dis que je venais d'apprendre tout-à-l'heure la plainte que M. le Grand lui avait faite de madame de Saint-Simon; que rien au monde ne me touchait tant que l'honneur de son estime et de son approbation, et que je le suppliais de me permettre de lui conter le fait, et tout de suite j'enfile ma narration telle que je l'ai faite ci-dessus, et sans en oublier une seule circonstance. Je m'en tins là, suivant le conseil de M. de la Rochefoucauld. Je n'ajoutai aucune plainte ni des Lorrains ni de M. le Grand, et je me contentai de lui avoir donné, par le simple et véritable exposé du fait, un parfait démenti. Le roi ne m'interrompit jamais d'un seul mot depuis que j'eus ouvert la bouche. Quand j'eus fini, il me répondit d'un air très gracieux et content : « Cela est bien, monsieur, il n'y a rien à cela », en souriant avec un signe de tête comme je me retirais. Après quel-

ques pas faits, je me rapprochai du roi avec vivacité, je l'assurai de nouveau que tout ce que je lui avais avancé était vrai de point en point, et je reçus la même réponse.

L'heure de parler au roi était tellement indue, les spectateurs avaient trouvé le discours si long et si actif de ma part, et si bien reçu à l'air du roi, que leur curiosité était extrême de savoir ce qui m'avait pu engager à une démarche si peu usitée, quoique la plupart se doutassent bien en gros qu'il s'agissait de l'affaire du matin. Beaucoup de courtisans attendaient dans les antichambres. Le maréchal de Boufflers prit l'ordre, et me trouva avec le duc d'Humières. Je leur rendis ma conversation, je fis ensuite quelques tours par rapport à madame la duchesse de Bourgogne, et je m'en allai après chez le duc de Rohan, comme je l'avais promis. Ma conversation avec le roi avait déjà couru partout à cause de l'heure indue où je l'avais eue. Ils ne m'attendaient plus, et avaient envoyé chez moi le fils du duc de Rohan pour tâcher d'en apprendre quelque chose. Ils me pressèrent là-dessus. La présence du duc d'Albret me retint, et celle encore de la comtesse d'Egmont. Enfin après bien des assurances et des instances, il fallut les satisfaire, et je m'y portai pour donner courage au duc de Rohan. Ce qu'il fallut essuyer de disparates de sa part ne se peut imaginer, avec une déraison surnageante à désoler. A la fin pourtant il promit de parler au roi le lendemain, comme nous le voulions, et je les quittai là-dessus à trois heures après minuit.

Le lendemain de bonne heure je retournai voir le maréchal de Boufflers pour qu'il instruisît M. de Noailles, et je fus rendre compte de ma soirée à M. le maréchal de Lorge qui n'en savait pas un mot, et à qui jusque-là je n'avais pas eu le temps d'en parler. Il alla aussi dire au

roi ce dont je venais de le prier, et cependant je me montrai fort chez le roi, où je vis le maréchal de Villeroy très animé, tout ami intime qu'il fût des trois frères et beau-frère de l'aîné. J'envoyai cependant messager sur messager au duc de Rohan pour l'avertir des momens et le presser de venir. Enfin il arriva comme le roi allait sortir de la messe. Il se mit à la porte du cabinet et quelques ducs avec lui. Comme le roi approcha, il s'avança. Le roi le fit entrer et le mena à la fenêtre de son cabinet, et la porte se ferma aussitôt, en sorte qu'il demeura seul avec le roi. Les maréchaux de Villeroy, Noailles, Boufflers et quelques autres ducs se tinrent à la porte. Je crus en avoir assez fait, et je regardais de la cheminée du salon, toute cette pièce entre eux et moi, mais dans la même. Cela dura près d'un petit quart d'heure. Le duc de Rohan sortit fort animé, le duc de Noailles ne fit qu'entrer et sortir pour prendre l'ordre, et tous vinrent à moi à la cheminée, puis nous sortîmes dans la chambre du roi où nous nous mîmes en tas à la cheminée. Là le duc de Rohan nous rendit sa conversation où rien ne fut oublié. Il demanda justice sur sa femme de la princesse d'Harcourt, s'étendit sur les entreprises des Lorrains et l'impossibilité d'éviter des querelles continuelles; il fit valoir le respect violé à madame la duchesse de Bourgogne par la princesse d'Harcourt, et gardé par la duchesse de Rohan, expliqua bien le fait de madame de Saint-Simon et de madame d'Armagnac, et le noir et audacieux artifice des Lorrains pour se tirer d'affaire par ce faux change; en un mot, parla avec beaucoup de force, d'esprit et de dignité. Le roi lui répondit qu'il l'avait laissé dire pour en être encore mieux informé par lui; qu'il l'était dès la veille par madame la duchesse de Bourgogne et par la duchesse du Lude qui lui avaient dit les mêmes choses; qu'il l'avait été le soir par moi, et ce matin

encore par M. le maréchal de Lorge, et qu'il nous en avait parfaitement crus l'un et l'autre; qu'il louait fort le respect et la modération de madame de Rohan, et trouvait la princesse d'Harcourt fort impertinente. Il s'expliqua en termes durs sur les Lorrains, et par deux fois l'assura qu'il y mettrait ordre et qu'il serait content. Je sus ensuite par mes amies du palais que madame de Saint-Simon avait été servie à souhait par madame la duchesse de Bourgogne, et qu'il y avait eu une dispute assez forte entre le roi et madame de Maintenon, qui obtint à toute peine que la princesse d'Harcourt qui allait toujours à Marly n'en fût pas exclue le lendemain. Madame d'Armagnac et ses fille et belle-fille qui s'étaient présentées, pas une n'y fut.

Toute cette journée se passa encore en mesures. Le lendemain le roi alla à Marly. Madame la duchesse de Bourgogne n'y couchait pas encore, mais elle y allait tous les jours. Nous demeurâmes tard à Versailles pour la bien instruire par ce qui l'environnait. Elle fit merveilles le lendemain. La princesse d'Harcourt essuya du roi une rude sortie, et madame de Maintenon lui lava fort la tête, en sorte que tout le voyage ce fut autre nature, la douceur et la politesse même, mais avec la douleur et l'embarras peints sur toute sa personne. Ce ne fut pas tout. Elle eut ordre de demander pardon en propres termes à la duchesse de Rohan, et ce fut encore à madame de Maintenon à qui elle dut que ce ne fût pas chez la duchesse, et qui fit régler que, n'ayant point de logement, la chose se passerait en plénière compagnie chez madame de Pontchartrain. En même temps la duchesse du Lude eut ordre du roi de déclarer à la maison de Lorraine : que le mariage de M. de Lorraine ne leur donnait rien de plus et ne leur faisait pas d'un fétu, ce fut l'expression. Elle s'en acquitta, et deux jours après le retour

de Marly, la duchesse de Rohan se rendit à heure prise chez madame la chancelière, où il y avait beaucoup de dames et de gens de la cour à dîner. La princesse d'Harcourt y vint qui lui fit des excuses, l'assura qu'elle l'avait toujours particulièrement honorée, et qu'en un mot elle lui demandait pardon de ce qui s'était passé. Madame de Rohan reçut tout cela fort gravement, et répondit fort froidement. La princesse d'Harcourt redoubla de complimens, lui dit qu'elle savait bien que ce devrait être chez elle qu'elle aurait dû lui témoigner son déplaisir, qu'elle comptait bien aussi d'y aller s'acquitter de ce devoir, et lui demander l'honneur de son amitié, à quoi si elle pouvait réussir elle s'estimerait la plus heureuse du monde. C'était là tomber d'une grande audace à bien de la bassesse. Dire poliment ce que le roi avait prescrit aurait suffi. Mais elle était si battue de l'oiseau qu'elle crut n'en pouvoir trop dire pour en faire sa cour, et voilà comme sont les personnes qui en sont enivrées! elles se croient tout permis, et quand cela bâte mal, elles se croient perdues, et se roulent dans les dernières soumissions pour plaire et pour se raccrocher. Telle fut la fin de cette étrange histoire qui nous donna enfin repos.

Pendant le voyage de Marly, j'appris que M. le Grand, outré de ce que leur entreprise leur était retombée à sus en plein, se plaignait de ce que, parlant au roi et au monde, je lui avais donné un démenti. Dès le même jour que le roi retourna à Versailles, j'y allai; j'affectai de me montrer partout, et de me donner licence parfaite en propos sur le grand-écuyer et sur sa famille. Je m'attendais à quelque sortie brusque de sa part ou de la leur, en me rencontrant, et ma réponse aussi était toute prête, et ma résolution prise de leur parler si haut que ce fût à eux à courir; mais tout brutal et tout furieux qu'il était, et toute piquée qu'était sa famille, aucun d'eux ne s'y com-

mit; je fus même surpris que, l'ayant tôt après rencontré, il me salua le premier, mais de cette époque nous sûmes de part et d'autre à quoi nous en tenir. Sept ou huit jours après, la comtesse de Jersey eut sa première audience de madame la duchesse de Bourgogne. Les duchesses y eurent la droite, et les Lorraines la gauche, et mêlées entre elles. Elles s'étaient avisées depuis quelque temps de se déplacer par aînesse, comme font les princesses du sang; le roi le leur avait défendu, elles y étaient encore revenues, et le roi l'avait trouvé très mauvais. Il vint à cette audience pour saluer l'ambassadrice, comme cela se fait toujours à pareilles audiences. Après l'avoir saluée, il demeura au milieu du cercle, auprès d'elle, regarda et considéra le cercle de tous les côtés, puis dit tout haut que ce cercle était fort bien arrangé comme cela. Ce fut une nouvelle mortification aux Lorrains.

En ce même cercle, madame la Princesse était à la tête des duchesses, en retour comme elles, et coude à coude de la première. Madame la Duchesse était de même, à gauche, à la tête des Lorraines. Les princesses du sang avaient essayé de se mettre en face du cercle à lieux arrangés, à distance de madame la duchesse de Bourgogne, mais sur la même ligne qu'elle; le roi l'avait trouvé fort mauvais et défendu. Il n'y a que les fils et filles de France qui se placent de la sorte, même le roi et la reine y étant, et les petits-fils et les petites-filles de France, dans les deux coins, à demi tournés, ni en face de tout, ni entièrement de côté; le roi voulut que cela fût de même pour madame la duchesse de Bourgogne, et cela avait toujours été ainsi avec madame la dauphine Bavière.

CHAPITRE XVIII.

Mort de la duchesse de Chaulnes. — Villacerf volé par son commis. — Il se défait des bâtimens. — Mansart nommé à sa place. — M. de Noailles et les jésuites. — Livre contre l'archevêque de Paris brûlé par arrêt du parlement. — Il était écrit par un janséniste. — L'auteur logé à l'archevêché. — M. de Noailles se venge en lui donnant un canonicat. — M. le prince de Conti va à Neufchâtel. — Paix de Carlowitz. — Testament du roi d'Espagne. — Il choisit pour son héritier l'électeur de Bavière, âgé de sept ans. — Comment cette nouvelle fut reçue à Versailles et à Vienne. — Mort subite de ce jeune prince. — A qui on l'attribue. — Electorat du duc d'Hanovre reconnu. — Mort du chevalier Temple. — M. de Chevreuse et l'heure du dîner. — Le roi fait inutilement chercher un trésor dans la maison du feu chancelier le Tellier. — Mort du chevalier de Coislin. — Ses brusqueries. — Ce qu'il fit chez une bourgeoise pendant un voyage du roi. — M. de Monaco ambassadeur à Rome. — Ses prétentions. — Style des secrétaires d'état écrivant aux ducs changé par M. de Louvois. — L'abbé de Cîteaux et le fauteuil aux états de Bourgogne. — Le comte d'Auvergne amoureux de mademoiselle de Wassenaër hollandaise et protestante. — Le roi et madame de Maintenon lui permettent de l'épouser. — Ambassadeur de Maroc à Paris. — Sa réception à la cour. — Sa brouille subite avec Torcy et Pontchartrain. — Comment Torcy devient ministre d'état. — Bizarrerie des sermens prêtés au roi. — Suites funestes du jeu. — Reineville disparaît tout-à-coup — Permillac se tue d'un coup de pistolet.

La duchesse de Chaulnes mourut dans tous les premiers jours de cette année, n'ayant pu survivre son mari plus de quelques mois. Ils avaient passé leur vie dans la plus intime union. C'était, pour la figure extérieure, un soldat aux gardes, et même un peu suisse habillé en

femme; elle en avait le ton et la voix, et des mots du bas peuple; beaucoup de dignité, beaucoup d'amis, une politesse choisie, un sens et un désir d'obliger qui tenaient lieu d'esprit, sans jamais rien de déplacé, une grande vertu, une libéralité naturelle, et noble avec beaucoup de magnificence, et tout le maintien, les façons, l'état et la réalité d'une fort grande dame, en quelque lieu qu'elle se trouvât, comme M. de Chaulnes l'avait de même d'un fort grand seigneur. Elle était, comme lui, adorée en Bretagne, et fut pour le moins aussi sensible que lui à l'échange forcé de ce gouvernement. On a vu ailleurs qui elle était, et de qui veuve en premières noces et sans enfans de ses deux maris. Elle ne fit que languir et s'affliger depuis la mort de M. de Chaulnes, et ne voulut presque voir personne dans le peu qu'elle vécut depuis.

Le bonhomme Chamarande la suivit de fort près, universellement estimé, considéré et regretté. J'en ai suffisamment parlé ailleurs pour n'avoir rien à y ajouter ici; il avait une assez bonne abbaye, chose avec raison devenue dès-lors si rare aux laïques.

Villacerf essuya un grand dégoût par le désordre qui se trouva dans les fonds des bâtimens. Un nommé Mesmin, son principal commis, en qui il se fiait de tout, abusa long-temps de sa confiance. Les plaintes des ouvriers et des fournisseurs, long-temps retenues par l'amitié et par la crainte, éclatèrent enfin; il fallut répondre et voir clair. Villacerf, dont la probité était hors de tout soupçon, et qui s'en pouvait rendre le témoignage à lui-même, parla fort haut; mais, quand ce fut à l'examen, Mesmin s'enfuit, et il se trouva force friponneries. Villacerf en conçut un si grand déplaisir, qu'il se défit des bâtimens. Le roi qui l'aimait, mais qui jugeait que sa tête n'était plus la même, lui donna 12,000 livres de pension, outre ce qu'il en avait déjà, et accepta sa démission; et à peu de jours de

là, donna les bâtimens à Mansart, son premier architecte, qui était neveu du fameux architecte Mansart, mais d'une autre famille. Il s'appelait Hardouin, et pour s'illustrer dans son métier, où il n'était pas habile, il prit le nom de son oncle, et fut meilleur et plus habile et heureux courtisan que le vieux Mansart n'avait été architecte.

Il parut un livre intitulé *Problème*, sans nom d'auteur, qui fit un grand vacarme : l'auteur consultait, par toutes les plus malignes raisons pour et contre, savoir lequel on devait croire sur des questions théologiques de M. de Noailles, évêque de Châlons, ou du même M. de Noailles, archevêque de Paris. Il prétendait que ce prélat était devenu contraire à lui-même, et avait dit blanc et noir sur les mêmes questions, favorablement aux jansénistes étant à Châlons, et défavorablement étant à Paris. Ce fut le premier coup qui lui fut porté. Il ne douta pas qu'il ne lui vînt des jésuites ; sa doctrine était fort différente de la leur, et jamais il n'avait été bien avec eux. Il était devenu archevêque de Paris sans eux ; toutes ses liaisons de prélats et d'ecclésiastiques étaient contraires aux leurs. l'affaire de M. de Cambrai était une nouvelle matière de division entre eux, d'autant plus sensible aux jésuites qu'ils n'osaient toucher cette corde-là, qui les avait pensé perdre. C'en était plus qu'il n'en fallait pour persuader M. de Paris que ce livre si injurieux était sorti de leur boutique. Ils eurent beau protester d'injure en public et en particulier, et aller lui témoigner leur désaveu et leur peine qu'il prît cette opinion d'eux, ils furent froidement écoutés, et comme des gens qui ne persuadaient pas, mais qu'on voulait bien faire semblant de croire. Le livre fut condamné et exécuté au feu, par arrêt du parlement, et les jésuites, contre qui tout se souleva, en burent toute la honte, et ne le pardonnèreut jamais à M. de Paris.

Au bout d'assez long-temps, le pur hasard lui fit

trouver le véritable auteur du *Problème*, et avec de telles preuves que l'auteur même demeura convaincu jusqu'à ne pouvoir le désavouer. Il n'était pas loin puisqu'il logeait dans l'archevêché. C'était un docteur de beaucoup d'esprit, d'une grande érudition, et qui avait toujours vécu en très homme de bien. Il s'appelait Boileau, différent de l'ami de Bontems qui a souvent prêché devant le roi, et différent encore du célèbre poète et de l'auteur des *Flagellans*. M. de Paris, qui cherchait à s'attacher des gens de bien les plus éclairés pour l'aider dans la grande place qu'on le força de remplir, avait pris ce M. Boileau chez lui, le traitait avec tous les égards et toute la confiance qu'il aurait pu témoigner à son propre frère, et le tenait à ses dépens. Boileau était un homme sauvage qui se barricadait dans sa chambre, et qui n'ouvrait qu'à ceux qui avaient le signal de lui de frapper un certain nombre de coups, et encore à certaines heures. Il ne sortait de ce repaire que pour aller à l'église ou chez M. l'archevêque, travaillait obscurement, vivait en pénitent fort solitaire, avait une plume belle, forte, éloquente, et beaucoup de suite et de justesse. Qui eût cru que le *Problème* fût sorti de celle-là. M. de Paris en fut touché extrêmement. On peut juger que ce docteur délogea à l'heure même, et qu'il n'eût pas été difficile à M. de Paris de le faire enfermer pour le reste de ses jours. Il prit un parti bien contraire, et bien digne d'un grand évêque. Il vaqua à peu de jours de là un canonicat de Saint-Honoré, qui sont fort bons. Il le lui donna. Boileau, qui n'avait pas de quoi vivre, l'accepta, et acheva de se déshonorer. Il n'était pas content de ce que M. de Paris ne levait pas bouclier pour les jansénistes, et qu'il ne mît pas tout son crédit à faire tout ce qu'ils auraient voulu. C'est ce qui lui fit faire ce livre dont les jésuites surent bien triompher.

M. le prince de Conti, ayant gagné son procès contre madame de Nemours, songea à en tirer la meilleure pièce qui était Neufchâtel. Pour abréger matière, il engagea le roi à envoyer M. de Torcy de sa part à madame de Nemours lui faire diverses propositions, qui toutes aboutissaient à ne point plaider devant MM. de Neufchâtel, à l'en laisser jouir sa vie durant, et à faire avec sûreté qu'après elle cette principauté revînt à M. le prince de Conti. Madame de Nemours qui avait beaucoup d'esprit et de fermeté, et qui se sentait la plus forte à Neufchâtel, vint dès le lendemain parler au roi, refusa toutes les propositions, et moyennant qu'elle promit au roi de n'employer aucune voie de fait, elle lui fit trouver bon qu'elle allât à Neufchâtel soutenir son droit. M. le prince de Conti l'y suivit, Mattignon y alla aussi, et enfin les ducs de Lesdiguières et de Villeroy, qui tous y prétendaient droit après madame de Nemours. Ces trois derniers descendaient des deux sœurs de M. de Longueville, grand-père de madame de Nemours : les deux ducs de l'aînée, mariée au fils aîné du maréchal de Retz, et M. de Villeroy n'y prétendait que du même droit et après M. de Lesdiguières; la cadette mariée au fils du maréchal de Mattignon. Le vieux Mailly et d'autres gens se firent ensuite un honneur d'y prétendre par des généalogies tirées aux cheveux. Il y a eu sur cette grande affaire des factums curieux de tous ces prétendans. Le public désintéressé jugea en faveur de M. de Lesdiguières. On les peut voir avec satisfaction. Je ne m'embarquerai pas dans le détail de cette célèbre et inutile dispute, où un tiers sans droit mangea l'huitre et donna les écailles aux prétendans.

Je ne m'engagerai pas non plus dans la discussion des affaires des Impériaux et des Turcs, je me contenterai de dire que l'empereur qui avait grand besoin de

la paix, l'eut avec eux au commencement de cette année, par le traité de Carlowitz, où la Pologne et la république de Venise furent comprises, assez avantageux pour l'état présent des affaires, mais où Venise se plaignit amèrement de l'empereur, et après quelques mois ne pouvant mieux le signa.

Il y avait cinq ou six mois que le roi d'Espagne, hors de toute espérance d'avoir des enfans, et dans une infirmité de toute sa vie qui s'augmentait à vue d'œil, avait voulu fixer la succession de sa vaste monarchie, indigné qu'il était de tous les projets de la partager après lui qui lui revenaient sans cesse. La reine sa femme avait beaucoup de crédit sur son esprit, et elle-même était entièrement gouvernée par une Allemande qu'elle avait amenée avec elle, qu'on appelait la comtesse de Berlips, et qui amassait pour elle et pour les siens des trésors à toutes mains. Cette reine était sœur de l'impératrice, mais en même temps elle l'était comme elle de l'électeur palatin, par conséquent parente, et de même maison que l'électeur de Bavière. Malgré la haine des deux branches électorales, depuis l'affaire de Bohême, on crut que l'amour de la maison l'avait emporté sur celui des proches, et que la reine menée par la Berlips avait eu grande part à la disposition du roi d'Espagne.

Il fit un testament par lequel il appela à la succession entière de toutes ses couronnes et états le prince électoral de Bavière, qui avait sept ans. Sa mère, qui était morte, était fille unique du premier lit de l'empereur Léopold, et de Marguerite-Thérèse, sœur du roi d'Espagne, tous deux seuls du second lit de Philippe IV et de la fille de l'empereur Ferdinand III; je dis seuls, parce que tous les autres sont morts sans alliance. La reine épouse de notre roi était par cette raison seule du premier lit du même Philippe IV, et d'une fille de notre roi Henri IV et sœur aînée du père du roi

d'Espagne et de l'impératrice, mère de l'électrice de Bavière, dont le fils, en faveur duquel ce testament se fit, était en effet le véritable héritier de la monarchie d'Espagne, si on a égard aux renonciations du mariage du roi et de la paix des Pyrénées. Dès que ce testament fut fait, le cardinal Porto Carrero le dit en grand secret au marquis d'Harcourt, qui dépêcha d'Igulville au roi avec cette nouvelle. Le roi, ni lors, ni depuis qu'elle fut devenue publique, n'en parut pas avoir le plus léger mécontentement. L'empereur n'en dit rien aussi. Il espérait bien cette vaste succession, et réunir dans sa branche tous les états de sa maison. Mais son conseil avait ses ressources accoutumées. Il n'y avait pas long-temps qu'il s'en était servi pour se défaire de la reine d'Espagne, fille de Monsieur, qui n'avait point d'enfans, et qui prenait à son gré trop de crédit sur le roi son mari. Le prince électoral de Bavière mourut fort brusquement les premiers jours de février, et personne ne douta que ce ne fût par l'influence du conseil de Vienne. Ce coup remit l'empereur dans ses premières espérances, et plongea l'Europe dans la douleur et dans le trouble des mesures à prendre sur l'ouverture de cette prodigieuse succession, que chacun regardait avec raison comme ne pouvant pas être éloignée.

Presque en même temps le neuvième électorat érigé en faveur du duc d'Hanovre, qui avait causé tant de mouvemens dans l'empire, et qui était entré dans la guerre et dans la paix, fut reconnu par une partie de l'Allemagne et de l'Europe.

L'Angleterre presque en même temps perdit, dans un simple particulier, un de ses principaux ornemens, je veux dire le chevalier Temple, qui a également figuré avec la première réputation dans les lettres et dans les sciences, et dans celle de la politique et du gouvernement, et qui s'est fait un grand nom dans les plus grandes

ambassades et les premières médiations de paix générale. C'était avec beaucoup d'esprit, d'insinuation, de fermeté et d'adresse, un homme simple d'ailleurs, qui ne cherchait point à paraître, et qui aimait à se réjouir, et à vivre libre en vrai Anglais, sans aucun souci d'élévation, de biens ni de fortune. Il avait partout beaucoup d'amis, et des amis illustres qui s'honoraient de son commerce. Dans un voyage qu'il fit en France pour son plaisir, le duc de Chevreuse, qui le connaissait par ses ouvrages, le vit fort. Ils se rencontrèrent un matin dans la galerie de Versailles, et les voilà à raisonner machines et mécaniques. M. de Chevreuse, qui ne connaissait point d'heure quand il raisonnait, le tint si long-temps que deux heures sonnèrent. A ce coup d'horloge, M. Temple interrompit M. de Chevreuse, et le prenant par le bras: « Je vous assure, monsieur, lui dit-il, que de toutes les sortes de machines, je n'en connais aucune qui soit si belle, à l'heure qu'il est, qu'un tourne-broche, et je m'en vais tout courant en éprouver l'effet ». Là-dessus il lui tourna le dos et le laissa fort étonné qu'il pût songer à dîner.

Des ministres aussi désintéressés que celui-là sont bien rares. Les nôtres n'en avaient pas le bruit. Il vint des avis au roi et fort réitérés qu'il y avait huit millions enterrés dans la cour de la maison du feu chancelier le Tellier. Le roi, qui n'en voulut rien croire, fut pourtant bien aise que cela revînt à l'archevêque de Reims, à qui était la maison, et qui y logeait, et se rendit aisément à la prière qu'il lui fit de faire fouiller partout en présence de Chamillart, intendant des finances. On bouleversa tous les endroits que la donneuse d'avis indiqua, on ne trouva rien, on eut la honte de l'avoir crue, et elle eut la prison pour salaire de ses avis.

Les honnêtes gens de la cour regrettèrent un cynique, qui vécut seul et mourut tel au milieu de la cour et du

monde, et qui n'en voyait que ce qui lui en plaisait; ce fut le chevalier de Coislin, frère du duc et du cardinal de ce nom, et frère de mère comme eux de la maréchale de Rochefort. C'était un très honnête homme de tous points, et brave, pauvre, mais à qui son frère le cardinal n'avait jamais laissé manquer de rien, et un homme fort extraordinaire, fort atrabilaire et fort incommode. Il ne sortait presque jamais de Versailles, sans jamais voir le roi, et avec tant d'affectation que je l'ai vu, moi et bien d'autres, se trouver par hasard sur le passage du roi, et gagner au pied d'un autre côté. Il avait quitté le service maltraité par M. de Louvois, ainsi que son frère, à cause de M. de Turenne, à qui il s'était attaché, et qui l'aimait. Il ne l'avait de sa vie pardonné au ministre ni au maître, qui souffrait cette folie par considération pour ses frères. Il logeait au château dans l'appartement du cardinal, et mangeait chez lui où il y avait toujours fort bonne compagnie. Si quelqu'un lui déplaisait, il se faisait porter un morceau dans sa chambre, et si étant à table il survenait quelqu'un qu'il n'aimait point, il jetait sa serviette et s'en allait bouder ou achever de dîner tout seul. On n'était pas toujours à l'abri de ses sorties, et la maison de son frère fut bien plus librement fréquentée après sa mort, quoique presque tout ce qui y allait fût fait à ses manières, qui mettaient souvent ses frères au désespoir, surtout le cardinal, qu'il tyrannisait.

Un trait de lui le peindra tout d'un coup. Il était embarqué avec ses frères, et je ne sais plus quel quatrième, à un voyage du roi, car il le suivait toujours sans le voir, pour être avec ses frères et ses amis. Le duc de Coislin était d'une politesse outrée, et tellement quelquefois qu'on en était désolé. Il complimentait donc sans fin les gens chez qui il se trouvait logé dans le voyage, et le chevalier de Coislin ne sortait point d'impa-

tience contre lui. Il se trouva une bourgeoise d'esprit, de bon maintien et jolie, chez qui on les marqua. Grandes civilités le soir, et le matin encore davantage. M. d'Orléans, qui n'était pas lors cardinal, pressait son frère de partir, le chevalier tempêtait, le duc de Coislin complimentait toujours. Le chevalier de Coislin qui connaissait son frère, et qui comptait que ce ne serait pas sitôt fait, voulut se dépiquer et se vengea bien. Quand ils eurent fait trois ou quatre lieues, le voilà à parler de la belle hôtesse et de tous les complimens, puis se prenant à rire il dit à la carrossée que, malgré toutes les civilités sans fin de son frère, il avait lieu de croire qu'elle n'aurait pas été long-temps fort contente de lui. Voilà le duc de Coislin en inquiétude qui ne peut imaginer pourquoi, et qui questionne son frère : « Le voulez-vous savoir? lui dit brusquement le chevalier de Coislin, c'est que, poussé à bout de vos complimens, je suis monté dans la chambre où vous avez couché, j'y ai poussé une grosse selle tout au beau milieu sur le plancher, et la belle hôtesse ne doute point à l'heure qu'il est que ce présent ne lui ait été laissé par vous avec toutes vos belles politesses ». Voilà les deux autres à rire de bon cœur, et le duc de Coislin en furie qui veut prendre le cheval d'un de ses gens, retourner à la couchée déceler le vilain, et se distiller en honte et en excuses. Il pleuvait fort, et ils eurent toutes les peines du monde à l'en empêcher, et bien plus encore à les raccommoder. Ils le contèrent le soir à leurs amis, et ce fut une des bonnes aventures du voyage. A qui les a connus, il n'y a peut-être rien de si plaisant.

Le bonhomme la Feuillée, lieutenant-général, grand'croix de Saint-Louis et gouverneur de Dôle, etc., qu'on a vu ci-devant le Mentor de Monseigneur en Flandre, mourut bientôt après dans une grande estime de probité, de valeur et de capacité à la guerre.

Digitized by Google

M. de Monaco partit dans ces temps-ci pour Rome. Il avait accepté l'ambassade étant à Monaco, d'où il était venu recevoir ses ordres et ses instructions. On a vu ci-devant qu'il avait obtenu le rang de prince étranger au mariage de son fils, en 1688, avec une fille de M. le Grand, chose à quoi ses pères n'avaient jamais pensé, et qu'il fut le dernier jour de la même année chevalier de l'ordre en son rang d'ancienneté parmi les ducs. Il prétendit que M. de Torcy, avec qui il allait avoir un commerce de lettres nécessaire et continuel, lui écrivît *monseigneur* comme les secrétaires d'état l'écrivent aux Lorrains et aux Bouillon, et il l'obtint tout de suite. Quand le roi en parla à Torcy, il fut bien étonné et se récria fort. Il s'appuya principalement sur ce que MM. de Rohan, dont le rang de prince étranger est antérieur à celui de Monaco, n'avaient point ce traitement des secrétaires d'état, et frappa si bien le roi par cette distinction, qu'il la constamment refusée à madame de Soubise, qu'il l'emporta. A son tour, M. de Monaco fut bien surpris lorsque le roi lui dit que M. de Torcy lui avait allégué des raisons si fortes, qu'il n'avait pu s'empêcher de s'y rendre. M. de Monaco insista sur le dégoût et de la chose et du changement, mais le roi tint ferme et le pria de n'y plus songer. M. de Monaco outré partit brouillé avec Torcy, et l'effet de cette brouillerie se répandit sur toute son ambassade, au détriment des affaires qui en souffrirent beaucoup.

Arrivé à Rome, il se mit à prétendre l'*altesse*, ce qu'aucun de ses pères n'avait imaginé. On a vu, à propos du cordon bleu donné à Vaini, que le cardinal de Bouillon y eut la même prétention, et ne put jamais la faire réussir. Il traversa celle de M. de Monaco et n'y eut pas grande peine. Personne ne voulut tâter de cette nouveauté, et lui qui n'en voulut pas démordre passa le reste de sa vie

dans une grande solitude à Rome, ce qui gâta encore beaucoup les affaires dont il était chargé, et brouillé de plus avec le cardinal de Bouillon; et voilà le fruit des chimères et de leurs concessions!

Pour venir au fond de la prétention sur les secrétaires d'état, il n'est pas douteux qu'ils écrivaient *monseigneur* à tous les ducs. J'ai encore, par le plus grand hasard du monde, trois lettres à mon père, lors à Blaye, de M. Colbert. Par la matière, quoique peu importante, et mieux encore par les dates, on voit qu'il écrivit la première n'étant encore que contrôleur général, mais en chef, après la disgrâce de M. Fouquet, et que, lorsqu'il écrivit les deux autres, il était contrôleur général, secrétaire d'état ayant le département de la marine et ministre d'état. Je ne sais comment elles se sont conservées, mais toutes trois et dedans et dessus traitent mon père de *monseigneur*. M. de Louvois est celui qui changea ce style, et qui persuada au roi qu'il y était intéressé, parce que ses secrétaires d'état parlaient en son nom et donnaient ses ordres. Il parlait sans contradicteur à un roi jaloux de son autorité, qui n'aimait de grandeur que la sienne, et qui ne se donnait pas le temps, ni moins encore la peine de la réflexion sur ce sophisme. M. de Louvois était craint, chacun avait besoin de lui, les ducs n'ont jamais eu coutume de se soutenir. Il écrivit *monseigneur* à un, puis à un autre, après à un troisième; on le souffrit, après, cela fit exemple, et le *monseigneur* fut perdu. M. Colbert ensuite l'imita. Il n'y avait pas plus de raison de s'offenser de l'un que de l'autre. On avait aussi souvent besoin de lui que de M. de Louvois, et cela s'établit. La même raison combattit pour les deux autres secrétaires d'état qui, bien que moins accrédités, étaient secrétaires d'état comme les deux premiers, et soutenus d'eux en ce style, et la chose fut finie. M. de Turenne alors en grande

splendeur, et brouillé avec M. de Louvois, mit tout son crédit à se faire conserver le *monseigneur* que les secrétaires d'état lui avaient donné, et à son frère, depuis leur rang de prince étranger, obtenu par l'échange de Sedan et par la faveur du cardinal Mazarin qui se jeta entre leurs bras. Cette continuation du même style à un homme aussi principal dans l'état devint une grande distinction pour sa maison, qu'il eut grand soin d'y faire comprendre. Cette planche fit à plus forte raison le plain-pied de la maison de Lorraine. Celle de Rohan n'était alors qu'au passage, et n'osa par conséquent ni se paragonner aux deux autres, ni se mettre à dos des ministres aussi accrédités, et depuis n'a pu les réduire à changer de style avec elle. La facilité avec laquelle M. de Louvois fit ce grand pas lui ouvrit une plus vaste carrière. Bientôt après il exigea tant qu'il put d'être traité de *monseigneur* par ceux qui lui écrivaient. Le subalterne subit aisément ce joug nouveau. Quand il y eut accoutumé le commun, il haussa peu-à-peu, et à la fin il le prétendit de tout ce qui n'était point titré. Une entreprise si nouvelle et si étrange causa une grande rumeur; il l'avait prévu, et y avait préparé le roi par la même adresse qui lui avait réussi à l'égard des ducs. Il se contenta d'abord de mortifier ceux qui résistèrent, et bientôt après il fit ordonner par le roi que toute personne non titrée ne lui écrivît plus que *monseigneur*. Quantité de gens distingués en quittèrent le service, et ont été poursuivis dans tout ce qu'ils ont pu avoir d'affaires jusqu'à leur mort. La même chose qui était arrivée sur le *monseigneur* aux ducs des autres secrétaires d'état leur réussit de même à tous quatre pour se le faire donner comme M. de Louvois; et le rare est que ni lui ni les trois autres ne l'ont jamais prétendu ni en de pas un homme de robe. Ils poussèrent après jusqu'à l'inégalité de la suscription avec tout ce

qui n'est point titré, et même avec les évêques, archevêques, excepté les pairs ecclésiastiques, et tout leur a fait joug.

Une autre dispute fit en même temps quelque bruit. M. d'Autun, président né des états de Bourgogne, disputait depuis quelque temps à l'abbé de Cîteaux d'avoir un fauteuil dans cette assemblée. Cet honneur selon lui n'était dû dans le clergé qu'aux évêques et non pas à un moine, quoique chef d'un grand ordre. M. de Cîteaux, à qui cela s'adressait, alléguait la dignité de son abbaye, dont l'autorité s'étendait dans tout le monde catholique, et son ancienne possession, que M. d'Autun traitait de vicil abus. Il y eut sur cela force factums de part et d'autre. L'abbé de Cîteaux se trouvait lors une fort bonne tête et fort apparenté dans la robe; il s'appelait M. Larcher, et qui n'oublia pas de faire souvenir le chancelier Boncherat qu'il comptait deux grands oncles paternels parmi ses prédécesseurs, chose bien qu'élective qui le flattait d'autant plus que sa famille toute nouvelle n'avait rien de mieux à se vanter. Le roi à la fin voulut juger l'affaire au conseil des dépêches. M. le Prince, gouverneur de Bourgogne, et Ferrand, intendant de la province, furent consultés; leur avis fut favorable à M. de Cîteaux, qui gagna son procès.

Le retour de madame de Blansac à la cour, que M. de la Rochefoucauld avait obtenu tout à la fin de l'année dernière, fut d'un bon augure à une autre exilée. Madame de Saint-Géran, en femme d'esprit, comme on l'a vu ici en son temps, n'avait point voulu profiter de la liberté qui lui avait été laissée dans son éloignement de la cour. Elle s'était retirée à Rouen dans le couvent de Bellefonds, ainsi nommé des biens que la famille du maréchal de Bellefonds y a fait, et du nombre de ses sœurs et de ses parentes qui y ont été supérieures et religieuses.

Madame de Saint-Géran avait passé sa jeunesse chez le maréchal de Bellefonds et chez la vieille Villars sa tante; ce fut la retraite qu'elle choisit, et d'où elle ne sortit pas une seule fois. Elle avait beaucoup d'amis à la cour, qui firent si bien valoir sa conduite, qu'elle fut rappelée, accueillie comme en triomphe, et incontinent après logée au château, et de tout mieux qu'auparavant, mais de sa part avec plus de précaution et de sagesse.

Le comte d'Auvergne, qui n'était ni d'âge ni de figure à être amoureux, l'avait été toute sa vie et l'était éperdûment de mademoiselle de Wassenaër lorsque sa femme mourut. Il vint aussitôt après demander au roi permission de l'épouser et de l'amener en France. La grâce était singulière, pour ne rien dire de la bienséance si fort blessée dans cette précipitation. Mademoiselle de Wassenaër était Hollandaise, d'une maison ancienne, chose rare en ce pays-là, et fort distinguée parmi le peu de noblesse qui y est demeurée, par conséquent calviniste. Il était donc contre tous les édits et déclarations du roi, depuis la révocation de l'édit de Nantes et l'expulsion des huguenots, d'en épouser une, et contre toutes les règles que le roi s'était prescrites et qu'il avait exactement tenues, d'en souffrir la demeure en France. Le roi avait passé sa vie à être amoureux, madame de Maintenon aussi. Le comte d'Auvergne les toucha par la similitude, et intéressa leur dévotion par l'espérance de gagner une âme à Dieu, en procurant la conversion de cette fille, ce qui ne se pouvait que par ce mariage. Il obtint donc tout ce qu'il demanda, et s'en retourna au plus vite l'épouser et la ramener en France. Elle parut à Paris et à la cour mériter l'amour d'un plus jeune cavalier, et sa vertu, sa douceur, sa conduite charmèrent encore plus que sa figure et le public et la famille même du comte d'Auvergne, jusqu'à ses enfans, avec qui elle accommoda leurs

affaires et mit la paix entre eux. On verra bientôt qu'elle ne tarda pas à se convertir, mais de la meilleure foi du monde, et après s'être donnée tout le temps et tout le soin d'être bien instruite et pleinement convaincue.

Une ambassade du roi de Maroc, que Saint-Olon, envoyé du roi en ce pays-là, en ramena, amusa tout Paris à aller voir ces Africains. C'était un homme de bonne mine et de beaucoup d'esprit à ce qu'on dit, que cet ambassadeur. Le roi fut flatté de cette démarche d'un barbare, et le reçut comme il est usité pour ces ambassadeurs non européens, turcs ou moscovites, jusqu'au Czar Pierre Ier. Torcy et Pontchartrain, qui furent ses commissaires, crurent en être venus à bout lorsqu'il dédit et Saint-Olon et l'interprète, et qu'il ne voulut plus de commerce avec eux, prétendant qu'ils l'avaient engagé sans qu'il leur eût rien dit qui les y pût conduire. Cela fit un assez étrange contraste, le jour même d'une conférence à Versailles, où il était venu avec eux de Paris, et ne voulut jamais les remmener. Il déclara qu'il ne ferait point la paix, et on fut long-temps à le ramener et à finir avec lui un traité.

Torcy entrait dans tout sous Pomponne son beau père, qui lui facilitait souvent de porter lui-même les dépêches au conseil. A force d'y entrer de la sorte pour des momens, le roi, content de sa conduite, lui dit enfin de s'asseoir et de demeurer. Cet instant le constitua ministre d'état. Il est impossible que le secrétaire d'état des affaires étrangères ne le soit, à moins d'être doublé par un père ou un beau-père. Toute sa fonction consiste aux dépêches étrangères et aux audiences qu'il donne aux ambassadeurs et autres ministres étrangers. Il faut donc qu'il rapporte les affaires et les dépêches au conseil, et dans ce conseil il n'entre que des ministres. Torcy avait entre trente-quatre et trente-cinq ans alors; il avait voyagé

et fort utilement dans toutes les cours de l'Europe. Il était sage, instruit, extrêmement mesuré; tout applaudit à cette grâce. Il est plaisant que les plus petites charges aient toutes un serment, et que les ministres d'état n'en prêtent point qui sur tous autres y devraient être obligés. C'est une de ces singularités dont on ne voit point de raison, puisque ceux qui ont le plus de charges sur leur tête, dont ils ont prêté serment de chacune, en prêtent encore un nouveau s'ils obtiennent une nouvelle charge. En petit, les intendans des provinces qui en sont despotiquement les maîtres n'en prêtent point non plus, tandis que les plus petits lieutenans de roi de province, inconnus dans leurs provinces où souvent ils n'ont jamais mis le pied, souvent encore aussi peu connus partout ailleurs, et qui en toute leur vie n'ont pas la plus légère fonction, prêtent tous serment et entre les mains du roi.

On vit en ce temps, à six semaines ou deux mois de distance, deux cruels effets du jeu. Reineville, lieutenant des gardes-du-corps, officier-général distingué à la guerre, fort bien traité du roi, et fort estimé des capitaines des gardes, disparut tout d'un coup sans avoir pu être trouvé nulle part, quelque soin qu'on prît à le chercher; c'était un homme d'esprit qui avait un maintien de sagesse qui imposait. Il aimait le jeu; il avait perdu ce qu'il ne pouvait payer; il était homme d'honneur, il ne put soutenir son infortune. Douze ou quinze ans après il fut reconnu par hasard dans les troupes de Bavière, où il était allé se jeter pour avoir du pain et vivre inconnu. Permillac fit bien pis, car il se tua un matin dans son lit, d'un coup de pistolet dans la tête, pour avoir perdu tout ce qu'il n'avait pas ni ne pouvait avoir, ayant été gros et fidèle joueur toute sa vie. C'était un homme de beaucoup d'esprit et jusque-là de sens, que ses talens et sa distinction avaient avancé à la guerre; bien gentilhomme d'ailleurs,

et fort au gré de tous les généraux, ayant toujours eu la confiance du général de l'armée, où il faisait supérieurement le détail de la cavalerie, et toujours avec la meilleure compagnie de l'armée. Il servait toujours sur le Rhin. Il avait pris de l'amitié pour moi et moi pour lui. Tout le monde le plaignit, et je le regrettai fort.

CHAPITRE XIX.

Suites de l'affaire de M. de Cambrai.—Ce prélat, M. de Meaux et M. de Chartres se traitent fort mal. — Le roi presse le jugement à Rome. — Il défend à M. de Cambrai de prendre la qualité de précepteur des enfans de France. — Le cardinal de Bouillon agit ouvertement à Rome contre les ordres du roi. — Mot du pape sur lui. — Condamnation du livre des *Maximes des Saints*. — Joie du roi. — Ce que lui répondit le duc de Beauvilliers.— Rétractation publique de M. de Cambrai. — Madame de Maintenon triomphante. — Difficultés pour faire enregistrer la bulle au parlement. — Assemblées des évêques pour examiner la bulle. — Soumission de M. de Cambrai. — Nouveaux dégoûts que veut lui donner son suffragant Valbelle, évêque de Saint-Omer. — Raisons que M. de Cambrai oppose à ce brouillon.— Valbelle honni de tout le monde. — Mort du comte de Mailly. — Madame de Maintenon va chercher sa veuve à Paris. — Le comte de Frontenac meurt à Québec. — Sa femme et son amie mademoiselle d'Outrelaise fort recherchées. — On les nommait les Divines. — Mort de Racine. — Il n'avait rien du poète dans son commerce. — *Esther* et *Athalie* jouées chez madame de Maintenon devant le roi. — Toute la cour admise plusieurs fois, mais avec choix, aux représentations de Saint-Cyr. — Racine et Despréaux chargés d'écrire l'histoire du roi. — Le roi et madame de Maintenon faisaient souvent venir Racine le soir pour les amuser. — Ses distractions. — Conversation sur la comédie. — Ce qu'il dit des pièces de Scarron. — Rougeur de madame de Maintenon. — Embarras du roi. — Silence de quelques mo-

mens. — Le roi renvoie Racine. — Sa disgrâce. — Il en meurt. — Valincourt créature de madame de Montespan, nommé à sa place, pour écrire l'histoire du roi. — Le duc de Choiseul épouse madame Brûlart. — Motifs de ce mariage.

L'AFFAIRE de M. de Cambrai touchait à son terme et faisait plus de bruit que jamais. Ce prélat faisait tous les jours quelque nouvel ouvrage pour éclaircir et soutenir ses *Maximes des Saints*, et y mettait tout l'esprit imaginable. Ses trois antagonistes y répondaient chacun à part; l'amertume à la fin surnagea de part et d'autre, et, à l'exception de M. de Paris qui les contint toujours dans une grande modération, M. de Cambrai et MM. de Meaux et de Chartres se traitèrent fort mal. Le roi pressait le jugement à Rome, où, fort mécontent de la conduite du cardinal de Bouillon à cet égard, il crut hâter l'affaire en donnant à madame de Lorge le logement de M. de Cambrai à Versailles, et défendant à ce prélat de plus prendre la qualité de précepteur des enfans de France dont il lui avait déjà ôté les appointemens, et le fit dire au pape et à la congrégation établie pour juger. En effet, le cardinal de Bouillon, lié comme on l'a vu ci-dessus avec M. de Cambrai, ses principaux amis, et les jésuites, quoique chargé des affaires du roi à Rome, et recevant ordres sur ordres de presser le jugement de la condamnation de M. de Cambrai, mettait tout son crédit à le différer et à éviter qu'il fût condamné. Il en reçut des reproches du roi fort durs qui ne lui firent pas changer de conduite au fond, mais qui lui firent chercher des excuses et des couleurs. Quand il vit enfin qu'il n'y avait plus à reculer, il ne rougit point d'être solliciteur et juge en même temps et de solliciter contre les ordres du roi, directement contraires, en faveur de M. de Cambrai, pour qui l'ambassadeur d'Espagne sollicitait aussi au nom du roi son maître. Ce ne fut pas tout : le jour du jugement il

ne se contenta pas d'opiner pour M. de Cambrai de toute sa force, mais il essaya d'intimider les consulteurs. Il interrompit les cardinaux de la congrégation, il s'emporta, il cria, il en vint aux invectives, de manière que le pape, instruit de cet étrange procédé et scandalisé à l'excès, ne put s'empêcher de dire de lui : « *è un porco ferito*, c'est un sanglier blessé ». Il s'enferma chez lui à jeter feu et flammes, et ne put même se contenir quand il fut obligé de reparaître. Le pape prononça la condamnation qui fut dressée en forme de constitution, et où la cour de Rome, sûre de l'impatience du roi de la recevoir, inséra des termes de son style que la France n'admet point. Le nonce qui la reçut par un courrier la porta aussitôt au roi qui en témoigna publiquement sa joie. Le nonce parla au roi entre son lever et la messe. C'était un dimanche 22 mars. Le roi revenant de la messe trouva M. de Beauvilliers dans son cabinet pour le conseil qui allait se tenir. Dès qu'il l'aperçut il fut à lui, et lui dit : « Eh bien! M. de Beauvilliers, qu'en direz-vous présentement. voilà M. de Cambrai condamné dans toutes les formes? — Sire, répondit le duc d'un ton respectueux, mais néanmoins élevé, j'ai été ami particulier de M. de Cambrai, et je le serai toujours, mais s'il ne se soumet pas au pape, je n'aurai jamais de commerce avec lui ». Le roi demeura muet, et les spectateurs en admiration d'une générosité si ferme d'une part et d'une déclaration si nette de l'autre, mais dont la soumission ne portait que sur l'église.

Rome, à même de faire pis, montra par la condamnation même qu'elle était plus donnée au roi qu'appesantie sur M. de Cambrai. Vingt-trois propositions du livre des *Maximes des Saints* y furent qualifiées téméraires, dangereuses, erronées, mais *in globo*, et le pape excommunie ceux qui le liront et le garderont chez eux.

Monsieur, qui était venu de Paris dîner avec le roi, en sut la nouvelle en arrivant. Le roi lui en parla pendant le dîner avec une satisfaction qui s'épanchait, et encore à M. de la Rochefoucauld en allant au sermon, qui répondit fort honnêtement sur M. de Cambrai, comme ne doutant pas qu'il ne se soumît: c'était un personnage bon à faire à l'égard de gens dans cette situation dont il n'avait jamais été ami.

M. de Cambrai apprit presqu'en même temps son sort, dans un moment qui eût accablé un homme qui aurait eu en soi moins de ressources. Il allait monter en chaire; il ne se troubla point; il laissa le sermon qu'il avait préparé, et, sans différer un moment de prêcher, il prit son thème sur la soumission due à l'église; il traita cette matière d'une manière forte et touchante, annonça la condamnation de son livre, rétracta son opinion qu'il y avait exposée, et conclut son sermon par un acquiescement et une soumission parfaite au jugement que le pape venait de prononcer. Deux jours après il publia un mandement fort court, par lequel il se rétracta, condamna son livre, en défendit la lecture, acquiesça et se soumit de nouveau à sa condamnation, et par les termes les plus concis, les plus nets, les plus forts s'ôta tous les moyens d'en pouvoir revenir. Une soumission si prompte, si claire, si publique, fut généralement admirée. Il ne laissa pas de se trouver des censeurs qui auraient voulu qu'il eût comme copié la constitution, et qui se firent moquer d'eux. M. de Meaux qui était à la cour reçut les complimens de tout le monde qui courut chez lui en foule. M. de Chartres était à Chartres où il demeura, et M. de Paris montra une grande modération. Madame de Maintenon parut au comble de la joie.

La difficulté fut après sur l'enregistrement au parle-

ment à cause de la forme de cette bulle et des termes qui s'y trouvaient contraires aux libertés de l'église gallicane, libertés qui ne sont ni des nouveautés ni des concessions ou des privilèges, mais un usage constant d'attachement à l'ancienne discipline de l'église, qui n'a point fléchi aux usurpations de la cour de Rome, et qui ne l'a point laissé empiéter comme elle a fait sur les églises des autres nations. On prit donc un expédient pour mettre tout à couvert sans trop de retardement; ce fut une lettre du roi à tous les métropolitains de son royaume, par laquelle il leur mandait d'assembler chacun ses suffragans pour prononcer sur la condamnation que le pape venait de faire du livre des *Maximes des Saints* de M. de Cambrai, de la constitution duquel il leur envoya en même temps un exemplaire. L'obéissance fut d'autant plus prompte que cette sorte d'assemblée par provinces ecclésiastiques sentait fort les conciles provinciaux, quoique limitée à une matière, et que l'interruption de ces sortes de conciles, dont les évêques avaient abusé en y mêlant pour leur autorité force affaires temporelles, était un de leurs plus grands regrets. Par ce tour nos évêques furent censés examiner le livre et la censure, et n'adhérer au jugement du pape que comme juges eux-mêmes de la doctrine, et jugeant avec lui. Ils en firent des procès-verbaux qu'ils envoyèrent à la cour, et de cette manière il n'y eut plus de difficulté, et le parlement enregistra la condamnation de M. de Cambrai, en conséquence de l'adhésion des évêques de France en forme de jugement.

M de Cambrai subit ce dernier dégoût avec la même grandeur d'âme qu'il avait reçu et adhéré à sa condamnation. Il assembla ses suffragans comme les autres métropolitains, et y trouva de quoi illustrer sa patience comme il avait illustré sa soumission. Valbelle, évêque de Saint-

Omer, Provençal ardent à la fortune, n'eut pas honte, comptant plaire, d'ajouter douleur à la douleur. Il proposa dans l'assemblée qu'il n'y suffisait pas de condamner le livre des *Maximes des Saints*, si on n'y condamnait pas en même temps tous les ouvrages que M. de Cambrai avait faits pour le soutenir. L'archevêque répondit modestement qu'il adhérait de tout son cœur à la condamnation de son livre des *Maximes des Saints*, et qu'il n'avait pas attendu, comme on le savait, cette assemblée pour donner des marques publiques de son entière soumission au jugement qui avait été rendu, mais qu'il croyait aussi qu'il ne devait pas l'étendre à ce qui n'était point jugé; que le pape était demeuré dans le silence sur tous les écrits faits pour soutenir le livre condamné; qu'il croyait devoir se conformer entièrement au jugement du pape en condamnant comme lui le livre qu'il avait condamné, et demeurant comme lui dans le silence sur tous les autres écrits à l'égard desquels il y était demeuré. Il n'y avait rien de si sage, de si modéré, ni de plus conforme à la raison, à la justice et à la vérité que cette réponse. Elle ne satisfit point M. de Saint-Omer qui voulait se distinguer et faire parler de lui. Il prit feu, et insista par de longs et violens raisonnemens que M. de Cambrai écouta paisiblement sans rien dire. Quand le Provençal fut épuisé, M. de Cambrai dit qu'il n'avait rien à ajouter à la première réponse qu'il avait faite à la proposition de M. de Saint-Omer, ainsi que c'était aux deux autres prélats à décider, à l'avis desquels il déclarait par avance qu'il s'en rapporterait sans répliquer. MM. d'Arras et de Tournai se hâtèrent d'opiner pour l'avis de M. de Cambrai, et imposèrent avec indignation à M. de Saint-Omer, qui ne cessa de murmurer et de menacer entre ses dents. Il se trouva fort loin de son compte. Le gros du monde s'éleva contre lui; la cour

même le blâma, et quand il y reparut il n'y trouva que de la froideur parmi ceux mêmes qu'il regardait comme ses amis, et qui ne l'étaient ni de M. de Cambrai ni des siens.

Il mourut en même temps un des hommes de la cour qui avait le nez le plus tourné à une grande fortune, ce fut le comte de Mailly. Il était fils du vieux Mailly et de la Bécasse, qu'on appelait ainsi à cause de son long nez, qui était devenue seule héritière de la riche branche de Montcarrel de la maison de Montchi, dont les Hocquincourt faisaient une autre branche. Le père et la mère, quoique gens de qualité et de beaucoup d'esprit tous deux, n'ont guère été connus que par le nombre de procès qu'ils ont su gagner, la belle maison vis-à-vis le Pont-Royal qu'ils ont bâtie, et les grands biens qu'ils ont amassés et acquis, étant nés l'un et l'autre fort pauvres. Le maréchal de Nesle, leur aîné, était mort maréchal-de-camp de ses blessures au siège de Philipsbourg, en 1688, et n'avait laissé qu'un fils et une fille de la dernière de l'illustre maison de Coligny, belle comme le jour, qu'il avait épousée malgré père et mère, et le comte de Mailly dont il s'agit ici, leur quatrième fils. On a vu comme madame de Maintenon en fit le mariage avec mademoiselle de Saint-Hermine, fille d'un de ses cousins-germains, lorsque j'ai parlé du mariage de madame la duchesse de Chartres dont elle fut dame d'atour, et ensuite de madame la duchesse de Bourgogne. Mailly était un homme bien fait, d'un visage agréable mais audacieux, comme était son esprit et sa conduite. Il avait été élevé auprès de Monseigneur, et c'était celui pour qui ce prince avait témoigné et depuis conservé la plus constante affection, et la plus marquée. C'était même à qui l'aurait de son côté de M. le prince de Conti et de M. de Vendôme. Beaucoup d'esprit, de grâces, un grand air du

monde, de la valeur, une ambition démesurée qui l'aurait mené bien loin, et à laquelle il aurait tout sacrifié. Il avait trouvé le moyen à son âge de plaire au roi, et madame de Maintenon le regardait comme son véritable neveu. Rien moins avec tout cela que bas avec personne; les ministres et les généraux d'armée le comptaient. Mais pour ne s'y pas méprendre il fallait s'attendre qu'il tournerait toujours à la faveur et à tout ce qui pouvait le conduire. Il avait été de fort bonne heure menin de Monseigneur, et mestre-de-camp général des dragons, qu'il vendit au duc de Guiche dès qu'il fut maréchal-de-camp. Il avait 9,000 livres de pension personnelle, et sa femme 12,000 outre leurs emplois. Il était frère de l'archevêque d'Arles et de l'évêque de Lavaur. Nous avions diné chez M. le maréchal de Lorge à un grand repas qu'il donnait à milord Jersey, parce que l'intérêt de milord Feversham, son frère, lui faisait cultiver les ambassadeurs d'Angleterre.

Mailly était extrêmement de mes amis; après dîner, nous retournâmes ensemble à Versailles. Mon carrosse rompit entre Sèvres et Chaville, à ne pouvoir être raccommodé de long-temps; nous prîmes le parti d'achever le voyage à pied, mais il lui prit une subite fantaisie de retourner à Paris, quoi que je pusse faire pour l'en détourner. Il prit par les bois de Meudon pour n'être point vu, et pour arriver dans le quartier des Incurables, où logeait une créature qu'il entretenait; moi, je gagnai Versailles par Montreuil, pour n'être pas aussi rencontré. Je ne sais si cette traite à pied lui aigrit l'humeur de la goutte qu'il avait quelquefois, mais dans la nuit, il fut pris auprès de sa demoiselle, si vivement et si subitement, par la gorge, qu'elle crut qu'il allait étouffer. Il ne dura que deux fois vingt-quatre heures sans avoir pu être transporté; sa femme y était accourue. Madame de Maintenon,

dès qu'elle la sut veuve, alla elle-même à Paris la chercher, et la ramena dans son carrosse extrêmement affligée. Elle eut pour ses enfans les 9,000 livres de pension qu'avait son mari, et sur l'exemple de madame de Béthune, dame d'atour de la reine, elle servit au bout de ses six semaines. Il fut peu regretté de la cour, et même dans le monde, mais la perte fut grande pour sa maison.

Thury, frère cadet de M. de Beuvron, mourut aussi. On le voyait assez souvent à la cour; c'était un homme fort appliqué à ses affaires; ni lui ni son frère n'avaient guère servi. Il était resté un vieux conte d'eux, du temps qu'ils étaient à l'armée. Ils se promenaient à la tête du camp, il tomba une pluie assez douce après une grande sècheresse. «Mon frère, s'écria l'un, que de foin! — Mon frère, que d'avoine»! répondit l'autre. On le leur a souvent reproché.

On eut nouvelles de la mort du comte de Frontenac à Québec, où il était, pour la seconde fois, gouverneur-général, depuis près de dix ans. Il avait tellement gagné la confiance des sauvages, la première fois qu'il eut cet emploi, qu'on fut obligé de le prier d'y retourner. Il y fit toujours fort bien, et ce fut une perte. Le frère de Caillières commandait sous lui, et lui succéda. M. de Frontenac s'appelait Buade; son grand-père avait été gouverneur de Saint-Germain, premier maître-d'hôtel du roi, et chevalier de l'ordre en 1619. Celui-ci était fils d'une Phélypeaux, nièce et fille de deux secrétaires d'état, et il était frère de madame de Saint-Luc, dont le mari était chevalier de l'ordre et lieutenant-général de Guyenne, fils du maréchal de Saint-Luc, et père du dernier Saint-Luc, mari d'une Pompadour, sœur de madame d'Hautefort. C'était un homme de beaucoup d'esprit, fort du monde, et parfaitement ruiné. Sa femme, qui n'était rien, et dont le père s'appelait Lagrange-Trianon, avait été belle et ga-

lante, extrêmement du grand monde, et du plus recherché. Elle et son amie, mademoiselle d'Outrelaise, qui ont passé leur vie logées ensemble à l'Arsenal, étaient des personnes dont il fallait avoir l'approbation; on les appelait les Divines. J'en ai dit quelque chose à propos du nom d'Orondat du vieux Villars. Un si aimable homme et une femme si merveilleuse ne duraient pas aisément ensemble; ainsi, le mari n'eut pas de peine à se résoudre d'aller vivre et mourir à Québec, plutôt que mourir de faim ici, en mortel auprès d'une Divine.

Presqu'en même temps, on perdit le célèbre Racine, si connu par ses belles pièces de théâtre. Personne n'avait plus de fonds d'esprit, ni plus agréablement tourné; rien du poète dans son commerce, et tout de l'honnête homme, de l'homme modeste, et sur la fin, de l'homme de bien. Il avait les amis les plus illustres à la cour, aussi bien que parmi les gens de lettres: c'est à eux à qui je laisse d'en parler mieux que je ne pourrais faire. Il fit, pour l'amusement du roi et de madame de Maintenon, et pour exercer les demoiselles de Saint-Cyr, deux chefs-d'œuvre en pièces de théâtre: *Esther* et *Athalie*, d'autant plus difficiles qu'il n'y a point d'amour, et que ce sont des tragédies saintes, où la vérité de l'histoire est d'autant plus conservée que le respect dû à l'écriture sainte n'y pourrait souffrir d'altération. La comtesse d'Ayen et madame de Quailus sur toutes excellèrent à les jouer, devant le roi et le triage le plus étroit et le plus privilégié chez madame de Maintenon. A Saint-Cyr, toute la cour y fut plusieurs fois admise, mais avec choix. Racine fut chargé de l'histoire du roi, conjointement avec Despréaux, son ami. Cet emploi, ces pièces, dont je viens de parler, ses amis lui acquirent des privances. Il arrivait même quelquefois que le roi n'avait point de ministres chez madame de Maintenon, comme les vendredis, surtout

quand le mauvais temps de l'hiver y rendait les séances fort longues; ils envoyaient chercher Racine pour les amuser. Malheureusement pour lui, il était sujet à des distractions fort grandes.

Il arriva qu'un soir qu'il était entre le roi et madame de Maintenon chez elle, la conversation tomba sur les théâtres de Paris. Après avoir épuisé l'opéra, on tomba sur la comédie. Le roi s'informa des pièces et des acteurs, et demanda à Racine pourquoi, à ce qu'il entendait dire, la comédie était si fort tombée de ce qu'il l'avait vue autrefois. Racine lui en donna plusieurs raisons, et conclut par celle qui à son avis y avait le plus de part, qui était que, faute d'auteurs et de bonnes pièces nouvelles, les comédiens en donnaient d'anciennes, et entre autres ces pièces de Scarron, qui ne valaient rien et qui rebutaient tout le monde. A ce mot, la pauvre veuve rougit, non pas de la réputation du cul-de-jatte attaquée, mais d'entendre prononcer son nom, et devant le successeur. Le roi s'embarrassa, le silence qui se fit tout d'un coup réveilla le malheureux Racine, qui sentit le puits dans lequel sa funeste distraction le venait de précipiter. Il demeura le plus confondu des trois, sans plus oser lever les yeux ni ouvrir la bouche. Ce silence ne laissa pas de durer plus que quelques momens, tant la surprise fut dure et profonde. La fin fut que le roi renvoya Racine, disant qu'il allait travailler. Il sortit éperdu et gagna comme il put la chambre de Cavoye. C'était son ami, il lui conta sa sottise. Elle fut telle, qu'il n'y avait point à la pouvoir raccommoder. Oncques depuis, le roi ni madame de Maintenon ne parlèrent à Racine, ni même le regardèrent. Il en conçut un si profond chagrin, qu'il en tomba en langueur, et ne vécut pas deux ans depuis. Il les mit bien à profit pour son salut. Il se fit enterrer à Port-Royal-des-Champs, avec les illustres ha-

bitans duquel il avait eu des liaisons dès sa jeunesse, que sa vie poétique avait même peu interrompues, quoiqu'elle fût bien éloignée de leur approbation. Le chevalier de Coislin s'y était fait porter aussi, auprès de son célèbre oncle, M. de Pontchâteau. On ne saurait croire combien le roi fut piqué de ces deux sépultures.

Le duc de la Force, qui mourut dans ce même temps, ne fit pas tant de vide et de regrets, nonobstant sa naissance et sa dignité. C'était un très bon et honnête homme, et rien de plus, qui à force d'exils, de prisons, d'enlèvemens de ses enfans, et de tous les tourmens dont on s'était pu aviser, s'était fait catholique. Le roi eut soin de le bien faire assister, pour qu'il mourût tel. Sa femme, enfin, avait eu permission de se retirer en Angleterre, et d'y jouir de son bien. Elle y fut en estime, et en considération, et y eut le rang de duchesse.

Peu après la mort de Racine, Valincourt fut choisi pour travailler à l'histoire du roi en sa place, avec Despréaux. Je ne sais quelle connaissance il avait eue auprès de madame de Montespan. Ce fut par elle qu'il fut mis auprès de M. le comte de Toulouse, dès sa première jeunesse reconnue, et bientôt après fut secrétaire général de la marine. C'était un homme d'infiniment d'esprit, et qui savait extraordinairement; d'ailleurs un répertoire d'anecdotes de cour où il avait passé sa vie dans l'intrinsèque, et parmi la compagnie la plus illustre et la plus choisie, solidement vertueux et modeste, toujours dans sa place, et jamais gâté par les confiances les plus importantes et les plus flatteuses. D'ailleurs très difficile à se montrer, hors avec ses amis particuliers, et peu-à-peu, devenu grand homme de bien. C'était un homme doux, gai, salé, sans vouloir l'être, et qui répandait naturellement les grâces dans la conversation, très sûr et extrêmement aimable, qui avait su conserver la confiance du roi, être consi-

déré de madame de Maintenon, et ne lui être point suspect, en demeurant publiquement attaché à madame de Montespan jusqu'à sa mort, et à tous les siens après elle. M. le comte de Toulouse avait aussi toute confiance en lui, quoique parfaitement brouillé avec M. d'O et sans nul commerce ensemble. On ne l'en estimait pas moins, quoique lui-même estimât fort peu ce gouverneur de la personne et de la maison de son maître.

Un saint et savant évêque finit aussi ses jours, Barillon, évêque de Luçon, frère de Barillon, long-temps ambassadeur en Angleterre, et de Morangis, tous deux conseillers d'état. C'était un homme qui ne sortait presque jamais de son diocèse. Il menait une vie tout à-fait apostolique. Il était fort estimé et dans la première considération dans le monde et parmi ses confrères, ami intime de M. de la Trappe, et ami aussi de mon père, ainsi que ses frères. Il vint trop tard à Paris se faire tailler, et en mourut de la manière la plus sainte, la plus édifiante, et qui répondit le mieux à toute sa vie.

Le duc de Choiseul, las de sa misère, épousa une sœur de l'ancien évêque de Troyes, et de la maréchale de Clerembault, fille de Chavigny, secretaire d'état. Elle était veuve de Brûlart, premier président du parlement de Dijon, et fort riche, dont elle n'avait qu'une fille. Quoique vieille, elle voulut tâter de la cour et du tabouret; elle en trouva un à acheter, et le prit.

CHAPITRE XX.

Mariage du roi des Romains et de la fille de la duchesse d'Hanovre. — L'empereur n'en fait part au roi que trois mois après la célébration. — Motifs de ce retard. — Comment s'écrivent entre eux l'empereur et le roi de France. — Villars envoyé à Vienne. — Excuses que lui fait le prince de Lichtenstein. — Naissance du prince de Piémont. — Madame la duchesse de Bourgogne en pleure de joie. — Le roi paie les dettes de madame la Duchesse, et celles de Monseigneur. — La pension de ce dernier portée à 50,000 écus par mois. — M. de la Rochefoucauld toujours nécessiteux. — L'évêque de Chartres dans la confidence du mariage du roi et de madame de Maintenon. — Il demande une abbaye et obtient une pension secrète. — Affaires de M. de Vendôme fort dérangées. — Le roi lui en dit son avis. — Il fait prier l'abbé de Chaulieu de cesser d'en prendre soin. — Ce qu'était l'abbé de Chaulieu. — Maladies de M. de Vendôme. — Il va passer trois mois à Clichy pour sa guérison. — Il revient avec la moitié de son nez et les dents tombées. — Savary assassiné dans sa maison. — Ce coup attribué à un très vilain petit homme dont on n'ose pas prononcer le nom à cause de sa qualité. — Accident qui occasione la mort de l'abbé de la Châtre. — Le prince de Conti et tous les prétendans rappelés de Neufchâtel par le roi. — On vole à Versailles toutes les housses et les caparaçons dans la grande écurie. — Autre vol encore plus étrange. — Lourd paquet de franges volées qui tombe sur la table du roi pendant son souper. — Billet attaché à ce paquet. — On n'a jamais pu découvrir les voleurs. — Vaini et son cordon bleu. — Fériol ambassadeur à Constantinople. — Portland jaloux de la faveur du comte d'Albemarle. — La comtesse de Grammont à Port-Royal. — Sa courte disgrâce. — Manège des amis de M. de Cambrai pour lui faire avoir la pourpre. — Naissance de mon second fils. — Voyage à la cour d'un maréchal de Salon en Provence. — Il veut parler au roi en particulier. — Histoire singulière. — Sa vision. — Ce

qu'en dit le roi. — Le maréchal de retour dans son pays. — Madame de Maintenon amie intime d'une sorcière. — Tour de passe-passe pour se faire déclarer reine.

Malgré la paix, l'empereur gardait peu de bienséances : il fut plus de trois mois sans donner part au roi du mariage du roi des Romains, son fils, avec la seconde fille de la duchesse d'Hanovre qui avait été ici longtemps, et que j'ai rapporté ci-dessus en être sortie de dépit de son aventure avec madame de Bouillon. Elles étaient à Modène, où l'aînée avait épousé le duc de Modène qui avait quitté le chapeau qu'il avait porté longtemps, pour succéder à son frère, mort sans enfans, et se marier. Le prince de Salm, grand-maître de la maison du roi des Romains, dont il avait été gouverneur, et en grand crédit auprès de lui et dans la cour de l'empereur, fit ce mariage. Il était veuf de la sœur de madame la princesse et de la duchesse d'Hanovre, et compta avec raison faire un grand coup pour lui que de faire sa nièce reine des Romains. L'empereur les fit venir de Modène, et fit célébrer ce mariage dans le mois de janvier. Ce fut par un simple courrier qu'il en donna enfin part, chargé d'une lettre en italien de sa main pour le roi. Il n'avait aucun ministre ici. La morgue impériale est telle qu'elle refuse encore la *majesté* au roi, dans les lettres qu'on appelle de chancellerie, c'est-à-dire qui commencent par les titres *très haut*, etc., et sont contresignées. La morgue française n'en veut point recevoir sans majesté, de sorte que ces sortes de lettres sont bannies entre eux, et qu'ils s'écrivent toujours l'un à l'autre de leur main, avec la *majesté* réciproque, et une égalité en tout parfaite. Le roi y avait Villars, avec caractère d'envoyé. La préséance de la France sur l'Espagne ne permettait pas d'avoir un ambassadeur à Vienne, que cette cour eût fait précéder

tant qu'elle aurait pu par celui d'Espagne, pour la dignité de la maison d'Autriche.

Villars avait reçu une incivilité très forte dans l'appartement de l'empereur, du prince de Litchtenstein, sur ce qu'il ne voyait point l'archiduc, que les ministres du roi ne visitaient point, à cause de quelque embarras de cérémonial. Villars prétendit une réparation authentique, se retira de la cour, et dépêcha un courrier. Le nonce de Vienne et les autres ministres étrangers s'en mêlèrent inutilement; Villars eut ordre de s'en revenir sans prendre congé, si la réparation ne lui était point faite. On la différa tant, que Villars résolut de partir : sur le point qu'il allait monter en voiture, on le pria de rester, et on l'assura de la satisfaction, et en effet, deux jours après, elle fut achevée d'être concertée, et sur-le-champ exécutée par les excuses que le prince de Lichtenstein lui alla faire chez lui. Ce fut apparemment ce petit démêlé qui retarda tant la part du mariage du roi des Romains, car l'un et l'autre se firent tout de suite, et fort peu après l'embarras du cérémonial chez l'archiduc, à la satisfaction du roi qui ordonna à Villars d'allez chez lui. L'empereur donna une grande distinction au grand-duc; ce fut le traitement d'ambassadeurs de tête couronnée aux siens qui ne l'avaient dans aucune cour. M. de Savoie fut outré de cette égalité avec lui; je ne sais si ce fut pour le mortifier, ou pour l'argent de Florence. La naissance d'un prince de Piémont l'en consola bientôt après : dans le moment, un lieutenant des gardes partit pour en porter la nouvelle à Monsieur. Dès qu'il fut arrivé, l'ambassadeur de Savoie le vint dire au roi, et entra dans son cabinet, où il était enfermé en attendant le marquis de Rover, que M. de Savoie avait envoyé exprès au roi qui reçut fort bien l'ambassadeur, et l'envoya à Saint-Cyr trouver madame la duchesse de Bourgogne qui y était. Elle

fut si sensible à cette nouvelle, qu'elle en pleura de joie.

Le roi, qui venait de payer les dettes de madame la Duchesse, qui étaient fortes du jeu, et aux marchands, paya aussi celles de Monseigneur, qui allaient à 50,000 livres, se chargea de payer ses bâtimens de Meudon, et au lieu de 1,500 pistoles qu'il avait par mois, le mit à 50,000 écus. Pontchartrain, en habile homme, fit sa cour de cette affaire-là à ce prince à qui il en porta la nouvelle, sans qu'il eût rien demandé ni parlé au contrôleur général, lequel s'acquit par là Monseigneur pour toujours. Il avait toujours eu grand soin d'aller au-devant de tout ce qui pouvait lui plaire, et il combla par ce présent un fils accoutumé à trembler devant son père, et que le père n'avait pas envie d'en désaccoutumer. M. de la Rochefoucauld, toujours nécessiteux et piteux, au milieu des richesses et en proie à ses valets, obtint, sa vie durant seulement, 42,000 livres de rente d'augmentation d'appointemens sur sa charge de grand-veneur, quoiqu'on ait vu, il n'y a pas long-temps, ici, que le roi lui avait payé ses dettes. Il donna aussi, mais avec un grand secret, et qui a toujours duré, 20,000 livres de pension à M. de Chartres. Ses voyages et ses ouvrages lui dépensaient beaucoup; il craignit de n'y pouvoir suffire et de laisser des dettes qui ne se pourraient payer; il demanda une abbaye. Il tenait par la confiance du mariage du roi, dont le roi avait trouvé bon que madame de Maintenon lui fît la confidence, et il était sur le pied de leur en parler et de leur en écrire à l'un et à l'autre. Le roi ne voulut point lui donner d'abbaye; il en avait déjà une, il trouva que cela ferait un contraste désagréable avec M. de Cambrai qui avait rendu la sienne lorsqu'il fut archevêque; et pour éviter le qu'en-dira-t-on, au lieu d'abbaye, il lui fit cette pension qui lui était payée par mois.

M. de Vendôme songea aussi enfin à ses affaires et à sa santé. Il était extrêmement riche et n'avait jamais un écu pour quoi qu'il voulût faire. Le grand-prieur son frère s'était emparé de sa confiance avec un abbé de Chaulieu, homme de fort peu, mais de beaucoup d'esprit, de quelques lettres, et de force audace, qui l'avait introduit dans le monde sous l'ombre de MM. de Vendôme, des parties desquels il s'ennoblissait. On avait souvent et inutilement parlé à M. de Vendôme sur le misérable état où sa confiance le réduisait. Le roi lui en avait dit son avis, et l'avait pressé de penser à sa santé que ses débauches avaient mise en fort mauvais état. A la fin il en profita, il pria Chemerault qui lui était fort attaché de dire au grand-prieur de sa part qu'il le priait de ne se plus mêler de ses affaires, et à l'abbé de Chaulieu de cesser d'en prendre soin. Ce fut un compliment amer au grand-prieur qui faisait siens les revenus de son frère, et en donnait quelque chose à l'abbé de Chaulieu. Jamais il ne le pardonna sincèrement à son frère, et ce fut l'époque, quoique sourde, de la cessation de leur identité, car leur réunion se pouvait appeler telle. L'abbé de Chaulieu eut une pension de 6,000 livres de M. de Vendôme, et eut la misère de les recevoir. Crosat, un des plus riches hommes de Paris, à toutes sortes de métiers, se mit à la tête des affaires de M. de Vendôme, après quoi il prit publiquement congé du roi, de Monseigneur, des princesses et de tout le monde, pour s'en aller se mettre entre les mains des chirurgiens qui l'avaient déjà manqué une fois. C'est le premier et unique exemple d'une impudence pareille. Ce fut aussi l'époque qui lui fit perdre terre. Le roi lui dit qu'il était ravi qu'il eût enfin pourvu à ses affaires, et qu'il eût pris le parti de pourvoir aussi à sa santé, et qu'il souhaitait que ce fût avec un tel succès qu'on le pût embrasser au retour en sûreté. Il

est vrai qu'une race de bâtards pouvait en ce genre là prétendre quelque privilège, mais d'aller en triomphe où jamais on ne fut qu'en cachant sa honte sous les replis les plus mystérieux, épouvanta et indigna tout à-la-fois, et montra tout ce que pouvait une naissance illégitime sous un roi si dévot, si sérieux et en tout genre si esclave de toutes les bienséances. Au lieu d'Anet il fut à Clichy chez Crosat pour être plus à portée de tous les secours de Paris. Il fut près de trois mois entre les mains des plus habiles qui y échouèrent. Il revint à la cour avec la moitié de son nez ordinaire, ses dents tombées et une physionomie entièrement changée, et qui tirait sur le niais; le roi en fut si frappé qu'il recommanda aux courtisans de n'en pas faire semblant de peur d'affliger M. de Vendôme. C'était assurément y prendre un grand intérêt. Comme il était parti pour cette expédition médicale en triomphe, il en revint aussi triomphant par la réception du roi dont l'exemple gagna toute la cour. Cela et le grand remède qui lui avait affaibli la tête la lui tourna tout-à-fait, et depuis cette époque ce ne fut plus le même homme. Le miroir cependant ne le contentait pas, il ne parut que quelques jours et s'en alla à Anet voir si le nez et les dents lui reviendraient avec les cheveux.

Deux aventures étranges effrayèrent et firent faire bien des réflexions. Savary fut trouvé assassiné dans sa maison à Paris. Il n'avait qu'un valet et une servante qui furent trouvés en même temps assassinés, tous trois tout habillés et en différens endroits de la maison, sans la moindre chose volée. L'apparence fut que ce crime fut commis de jour, et que ce fut une vengeance par des écrits qui se sont trouvés chez lui. C'était un bourgeois de Paris dont le frère venait de mourir évêque de Séez, à qui d'Aquin succéda. Il était à son aise, bien nippé,

sans emploi, et vivait en épicurien. Il avait beaucoup d'amis, et quelques-uns de la plus haute volée. Il recevait chez lui des parties de toute espèce de plaisirs, mais choisies et resserrées, et la politique n'en était pas bannie quand on en voulait traiter. On n'a jamais su la cause de cet assassinat, mais on en trouva assez pour n'oser approfondir, et l'affaire en demeura là. On ne douta guère qu'un très vilain petit homme ne l'eût fait faire, mais d'un sang si supérieur et respecté, que toute formalité tomba dans la frayeur de le trouver au bout, et qu'après le premier bruit tout le monde cessa d'oser parler de cette tragique histoire.

L'autre aventure n'imposa aucun silence. On a vu ci-devant celle de l'abbé de Caudelet sur l'évêché de Poitiers, et que l'abbé de la Châtre demeura convaincu d'être l'auteur de la calomnie, et de l'avoir fait réussir. Allant de Saint-Léger à Pontchartrain avec Garsault qui avait le haras du roi à Saint-Léger, la calèche légère et découverte dans laquelle ils étaient tous deux fut emportée par les chevaux. La frayeur les fit jeter dehors, l'abbé se brisa contre des pierres, et les roues lui passèrent sur le corps. Il vécut encore vingt-quatre heures, et mourut sans avoir eu un instant de connaissance. Garsault extrêmement blessé recouvra la sienne pour en faire un bon usage pendant deux mois qu'il fut en proie aux chirurgiens, au bout desquels il mourut aussi.

L'affaire de M. le prince de Conti allait mal à Neufchâtel, où il était logé dans la ville sans aucune considération. Les ducs de Lesdiguières et de Villeroy y logeaient de même. Madame de Nemours était dans le château avec toute la splendeur de souveraine reconnue, et toute l'autorité dont elle faisait sentir l'éclat et le poids à un Bourbon avec toute la volupté du dépit et de la vengeance. Le canton de Berne avait voulu lui prêter

main-forte comme allié de Neufchâtel, et Puysieux, ambassadeur en Suisse, n'avait pu en arrêter de fortes démonstrations. Le roi sentit toute l'indécence du séjour du prince de Conti en un lieu si éloigné des moindres égards pour lui. Il lui fit donc mander de revenir, et il donna le même ordre aux ducs de Lesdiguières et de Villeroy, à Mattignon et à madame de Nemours elle-même, qui se fit un peu tirer l'oreille pour obéir. Elle en fit des plaintes amères à MM. de Neufchâtel et aux Suisses, qui ne s'en unirent que plus fortement à elle, et s'en aliénèrent de plus en plus des intérêts de M. le prince de Conti Il arriva à Paris et les autres prétendans long-temps devant elle. Elle fit allant et revenant tout ce grand voyage dans sa chaise à porteurs, avec force carrosses et grands équipages, et un chariot derrière elle rempli de seize porteurs pour en relayer. Il y avait en cette voiture plus d'air de singularité et de grandeur, que de raison d'âge ou d'incommodité. Elle allait de même de Paris à Versailles, et ses officiers lui donnaient à dîner à Sèvres. Le roi qui craignait la force de sa part la reçut honnêtement, et l'assura toujours qu'il ne prendrait point de parti entre ses sujets, et dans la vérité il ne fit rien dans tout le cours de cette affaire en faveur de M. le prince de Conti que ce qu'il ne put éviter par pure bienséance. L'acquisition de Neufchâtel ne l'éloignait pas de France pour toujours comme la couronne de Pologne, aussi en eut-il bien plus d'envie, et le roi infiniment moins.

On lui fit à la grande écurie, à Versailles, un vol bien hardi la nuit du 3 au 4 juin. Le roi étant à Versailles, toutes les housses et les caparaçons furent emportés; il y en eut pour plus de 50,000 écus; les mesures furent si bien prises que qui que ce soit ne s'en aperçut dans une maison si habitée, et que dans une nuit si courte tout

fut emporté sans que jamais on ait pu en avoir de nouvelles. M. le Grand entra en furie et tous ses subalternes aussi. On dépêcha sur tous les chemins, on fouilla Paris et Versailles, et le tout inutilement. Cela me fait souvenir d'un autre vol qui eut quelque chose de bien plus étrange, et qui arriva fort peu avant la date du commencement de ces Mémoires. Le grand appartement, c'est-à-dire, depuis la galerie jusqu'à la tribune, était meublé de velours cramoisi avec des crespines et des franges d'or. Un beau matin elles se trouvèrent toutes coupées. Cela parut un prodige dans un lieu si passant tout le jour, si fermé la nuit et si gardé à toutes heures. Bontems, au désespoir, fit et fit faire toutes les perquisitions qu'il put, et toutes sans aucun succès. Cinq ou six jours après, j'étais au souper du roi, il n'y avait que d'Aquin, premier médecin du roi, entre le roi et moi, et personne entre moi et la table. Vers l'entremets, j'aperçus je ne sais quoi de fort gros et comme noir en l'air sur la table, que je n'eus le temps de discerner ni de montrer par la rapidité dont ce gros tomba sur le bout de la table, devant l'endroit du couvert de Monsieur et de Madame qui étaient à Paris, et qui se mettaient toujours au bout de la table à la gauche du roi, le dos aux fenêtres qui donnent sur la grande cour. Le bruit que cela fit en tombant, et la pesanteur de la chose pensa l'enfoncer, et fit bondir les plats, mais sans en renverser aucun, et de hasard cela tomba sur la nappe et point dans des plats. Le roi, au coup que cela fit, tourna la tête à demi, et sans s'émouvoir en aucune sorte : « Je pense, dit-il, que ce sont mes franges ». C'en était en effet un paquet plus large qu'un chapeau de prêtre avec ses bords tout plats, et haut en manière de pyramide mal faite d'environ deux pieds. Cela était parti de loin derrière moi vers la porte mitoyenne des deux antichambres, et un frangeon déta-

Digitized by Google

ché en l'air était tombé sur le haut de la perruque du roi, que Livry qui était à sa gauche aperçut et ôta. Il s'approcha du bout de la table, et vit en effet que c'étaient les franges tortillées en paquet, et tout le monde les vit comme lui. Cela fit un moment de murmure. Livry voulant ôter ce paquet y trouva un billet attaché; il le prit et laissa le paquet. Le roi tendit la main et dit : « Voyons ». Livry avec raison ne voulut pas; et, se retirant en arrière, le lut tout bas, et par-derrière le roi le donna à d'Aquin avec qui je le lus entre ses mains. Il y avait dedans d'une écriture contrefaite et longue comme de femme, en propres mots : « Reprends tes franges, Bontems, la peine en passe le plaisir, mes baise-mains au roi ». Il était roulé et point fermé; le roi le voulut encore prendre des mains de d'Aquin qui se recula, le sentit, le frotta, tourna et retourna, puis le montra au roi sans le lui laisser toucher. Le roi lui dit de le lire tout haut quoique lui-même le lût en même temps. « Voilà, dit le roi, qui est bien insolent »; mais d'un ton tout uni et comme historique. Il dit après qu'on ôtât ce paquet. Livry le trouva si pesant qu'à peine le put-il lever de dessus la table, et le donna à un garçon bleu qui vint se présenter. De ce moment le roi n'en parla plus, et personne n'osa plus en rien dire, au moins tout haut. Le reste du souper se passa tout comme chose non avenue.

Outre l'excès de l'impudence et de l'insolence, c'est un excès de péril qui ne se peut comprendre. Comment lancer de si loin un paquet de cette pesanteur et de ce volume, sans être environné de complices, et au milieu d'une foule telle qu'elle était toujours au souper du roi, où à peine pouvait-on passer dans ces derrières? Comment, malgré ce cercle de complices, le grand mouvement des bras pour une vibration aussi forte put-il échapper à tant d'yeux? Le duc de Gesvres était en année. Ni

lui ni personne ne s'avisa de faire fermer les portes, que du temps après que le roi fut sorti de table. On peut juger si les coupables étaient demeurés là, ayant eu plus de trois quarts d'heure toutes les issues libres pour se retirer. Les portes fermées il ne se trouva qu'un seul homme que personne ne connut et qu'on arrêta. Il se dit gentilhomme de Saintonge, et connu du duc d'Uzès, gouverneur de la province. Il était à Versailles, on l'envoya prier de venir. Il allait se coucher. Il vint aussitôt, reconnut ce gentilhomme, en répondit, et sur ce témoignage on le laissa avec des excuses. Jamais depuis on n'a pu rien découvrir de ce vol, ni de la singulière hardiesse de sa restitution.

Vaini, qui avec la permission du roi s'était paré du cordon bleu à Rome, vint le recevoir de sa main le jour de la Pentecôte. Il fut fort bien reçu. Après le lui avoir donné, le roi ne voulut pas avoir l'air du repentir. Les courtisans qui aiment la nouveauté, et les amis surtout du cardinal de Bouillon qui le leur avait fort recommandé, lui firent beaucoup d'accueil. Il fut toujours en bonne compagnie. Il passa trois mois à la cour ou à Paris. Le roi lui fit présent lui-même d'une belle croix de diamans, et l'avertit de prendre garde qu'on ne la lui coupât. Il s'en retourna en Italie, charmé de tout ce qu'il avait vu, et de la bonne réception qu'il avait reçue. En ce même temps, Fériol s'en alla relever Châteauneuf, notre ambassadeur à Constantinople, en la même qualité.

On sut que Portland n'avait pas eu tort à Paris d'être en peine de la faveur naissante de Keppel, Hollandais comme lui, mais jeune, hardi et bien fait, que le roi d'Angleterre avait fait comte d'Albemarle. La jalousie éclata à son retour, et la froideur se mit entre lui et son maître. Il remit toutes ses charges et ses emplois,

passa en Hollande, et dit au roi d'Angleterre que ce serait en ce pays-là qu'il se réservait de lui faire sa cour. Peu après le roi d'Angleterre y passa aussi comme il faisait toutes les années. Il s'y rapprocha de son ancien favori, le ramena avec lui en Angleterre, où il continua d'être chargé comme devant des principales affaires. Mais il ne reprit point ses charges ni sa faveur première, et Albemarle demeura affermi dans la sienne.

Le roi qui passait toujours à Versailles l'octave du Saint-Sacrement, à cause des deux processions et des saluts, allait aussi toujours à Marly après le salut de l'octave. Il découvrit cette année que la comtesse de Grammont avait été passer quelques jours de cette octave à Port-Royal-des-Champs, où elle avait été élevée, et pour lequel elle avait conservé beaucoup d'attachement. C'était un crime qui pour tout autre aurait été irrémissible; mais le roi avait personnellement pour elle une vraie considération, et une amitié qui déplaisait fort à madame de Maintenon, mais qu'elle n'avait jamais pu rompre, et qu'elle souffrait parce qu'elle ne pouvait faire autrement. Elle ne laissait pas de lui montrer souvent sa jalousie par des traits d'humeur quoique mesurés, et la comtesse qui était fort haute, et en avait tout l'air et le maintien avec une grande mine, des restes de beauté, et plus d'esprit et de grâce qu'aucune femme de la cour, ne se donnait pas la peine de les ramasser, et montrait de son côté à madame de Maintenon, par son peu d'empressement pour elle, qu'elle ne lui rendait le peu qu'elle faisait que par respect pour le goût du roi. Ce voyage donc que madame de Maintenon tâcha de mettre à profit ne mit la comtesse qu'en pénitence, non en disgrâce. Elle qui était toujours de tous les voyages de Marly, et partout où le roi allait, n'en fut point celui-ci. Ce fut une nouvelle. Elle en rit tout bas

avec ses amis. Mais d'ailleurs elle garda le silence et s'en alla à Paris. Deux jours après elle écrivit au roi par son mari qui avait la liberté d'aller à Marly, mais elle n'écrivit ni ne fit rien dire à madame de Maintenon. Le roi dit au comte de Grammont qui cherchait à justifier sa femme, qu'elle n'avait pu ignorer ce qu'il pensait d'une maison toute janséniste qui est une secte qu'il avait en horreur. Fort peu après le retour à Versailles, la comtesse de Grammont y arriva, et vit le roi en particulier chez madame de Maintenon. Il la gronda, elle promit qu'elle n'irait plus à Port-Royal sans toutefois l'abjurer le moins du monde; ils se raccommodèrent, et au grand déplaisir de madame de Maintenon, il n'y parut plus.

Les amis de M. de Cambrai s'étaient flattés que le pape, charmé d'une soumission si prompte et si entière, et qui avait témoigné plus de déférence pour le roi que tout autre sentiment dans le jugement qu'il avait rendu, le récompenserait de la pourpre; et en effet il y eut des manèges qui tendaient là. Ils prétendent encore que le pape en avait envie, mais qu'il n'osa jamais voyant que, depuis cette soumission, sa disgrâce n'était en rien adoucie. Le duc de Béthune, qui venait toutes les semaines à Versailles, y dînait assez souvent chez moi, et ne pouvait avec nous s'empêcher de parler de M. de Cambrai : il savait qu'il y était en sûreté, et outre cela mon intimité avec M. de Beauvilliers. Cette espérance du cardinalat perdue; il se lâcha un jour chez moi jusqu'à dire qu'il avait toujours cru le pape infaillible; qu'il en avait souvent disputé avec la comtesse de Grammont, mais qu'il avouait qu'il ne le croyait plus depuis la condamnation de M. de Cambrai. Il ajouta qu'on savait bien que ç'avait été une affaire de cabale ici et de politique à Rome, mais que les temps changeraient, et qu'il espérait bien que ce jugement changerait aussi et serait rétracté, et qu'il y avait

de bons moyens pour cela. Nous nous mîmes à rire, et à lui dire que c'était toujours beaucoup que ce jugement l'eût fait revenir de l'erreur de l'infaillibilité des papes, et que l'intérêt qu'il prenait en l'affaire de M. de Cambrai eût été plus puissant à lui dessiller les yeux, que la créance de tous les siècles et tant et tant de puissantes raisons qui détruisaient ce nouvel et dangereux effet de l'orgueil et de l'ambition romaine, et de l'intérêt de ceux qui le soutenaient jusqu'à en vouloir faire un pernicieux dogme.

Parlant des amis de M. de Cambrai, cela me fait souvenir de réparer ici, quoiqu'en matière fort différente, un oubli que j'ai fait d'une chose qui se passa au dernier voyage de Fontainebleau. La petite direction se tient toujours chez le chef du conseil des finances qui y préside, et la grande direction dans la salle du conseil des parties : le chancelier y préside, et lorsque étant absent, et qu'il y a eu un garde-des-sceaux, il y a présidé de sa place, et a toujours laissé vide celle du chancelier. Il faut comprendre quand il n'est pas exilé, au moins à ce que je pense, parce qu'alors il fait partout ses fonctions, et prend même au parlement la place que le chancelier y tient. En ce voyage de Fontainebleau où le chancelier malade n'alla point, M. de Beauvilliers prit sa place à la grande direction : il y avait présidé d'autres fois en l'absence du chancelier, sans prendre sa place, et l'avait laissée vide. Le roi le sut, et dit qu'étant duc et pair et présidant à la grande direction par l'absence du chancelier, il devait prendre sa place et ne la plus laisser vide. Cela fut ainsi exécuté depuis, et fort souvent encore après à Versailles, par les infirmités de M. le chancelier.

Le 12 août, madame de Saint-Simon accoucha fort heureusement, et Dieu nous fit la grâce de nous donner un second fils, qui porta le nom de marquis de Ruffec,

belle terre en Angoumois que ma mère avait achetée de la sienne.

Un évènement singulier fit beaucoup raisonner tout le monde. Il arriva en ce temps-ci tout droit à Versailles un maréchal de la petite ville de Salon en Provence, qui s'adressa à Brissac, major des gardes-du-corps, pour être conduit au roi à qui il voulait parler en particulier. Il ne se rebuta point des rebuffades qu'il en reçut; il fit tant que le roi en fut informé, et lui fit dire qu'il ne parlait pas ainsi à tout le monde. Le maréchal insista, et dit que, s'il voyait le roi, il lui dirait des choses si secrètes et tellement connues à lui seul, qu'il verrait bien qu'il avait mission pour lui parler et pour lui dire des choses importantes; qu'en attendant au moins, il demandait à être renvoyé à un de ses ministres d'état. Là-dessus le roi lui fit dire d'aller trouver Barbésieux à qui il avait donné ordre de l'entendre. Ce qui surprit beaucoup, c'est que ce maréchal qui ne faisait que d'arriver, et qui n'était jamais sorti de son lieu ni de son métier, ne voulut point de Barbésieux, et répondit tout de suite qu'il avait demandé d'être renvoyé à un ministre d'état, que Barbésieux ne l'était point, et qu'il ne parlerait point qu'à un ministre. Sur cela le roi nomma Pomponne, et le maréchal, sans faire ni difficulté ni réponse, l'alla trouver; ce qu'on sut de son histoire est fort court: le voici. Cet homme revenant tard de dehors se trouva investi d'une grande lumière auprès d'un arbre assez près de Salon. Une personne vêtue de blanc, et par-dessus à la royale, belle, blonde et fort éclatante, l'appela par son nom, lui dit de la bien écouter, lui parla plus d'une demi-heure, lui dit qu'elle était la reine qui avait été l'épouse du roi, lui ordonna de l'aller trouver et de lui dire les choses qu'elle lui avait communiquées, que Dieu l'aiderait dans tout son voyage, et qu'à une chose secrète qu'il dirait au roi,

et que le roi seul au monde savait, et qui ne pouvait être sue que de lui, il reconnaîtrait la vérité de tout ce qu'il avait à lui apprendre. Que si d'abord il ne pouvait parler au roi, qu'il demandât à parler à un de ses ministres d'état, et que surtout il ne communiquât rien à autres quels qu'ils fussent, et qu'il réservât certaines choses au roi tout seul. Qu'il partît promptement, et qu'il exécutât ce qui lui était ordonné hardiment et diligemment, et qu'il s'assurât qu'il serait puni de mort s'il négligeait de s'acquitter de sa commission. Le maréchal promit tout, et aussitôt la reine disparut, et il se trouva dans l'obscurité auprès de son arbre. Il s'y coucha au pied ne sachant s'il rêvait ou s'il était éveillé, et s'en alla après chez lui, persuadé que c'était une illusion et une folie dont il ne se vanta à personne. A deux jours de là, passant au même endroit, la même vision lui arriva encore, et les mêmes propos lui furent tenus. Il y eut de plus des reproches de son doute et des menaces réitérées, et pour fin, ordre d'aller dire à l'intendant de la province ce qu'il avait vu, et l'ordre qu'il avait reçu d'aller à Versailles, et que sûrement il lui fournirait de quoi faire le voyage. A cette fois, le maréchal demeura convaincu. Mais flottant entre la crainte des menaces et les difficultés de l'exécution, il ne sut à quoi se résoudre, gardant toujours le silence de ce qui lui était arrivé.

Il demeura huit jours en cette perplexité, et enfin comme résolu à ne point faire le voyage, lorsque, repassant encore par le même endroit, il vit et entendit encore la même chose, et des menaces si effrayantes qu'il ne songea plus qu'à partir. A deux jours de là, il fut trouver à Aix l'intendant de la province, qui sans balancer l'exhorta à poursuivre son voyage, et lui donna de quoi le faire dans une voiture publique. On n'en a jamais su davantage. Il entretint trois fois M. de Pomponne, et fut

chaque fois plus de deux heures avec lui. M. de Pomponne en rendit compte au roi en particulier, qui voulut que Pomponne en parlât plus amplement à un conseil d'état où Monseigneur n'était point, et où il n'y avait que les ministres, qui lors, outre lui, étaient le duc de Beauvilliers, Pontchartrain et Torcy, et nuls autres. Ce conseil fut long, peut-être aussi y parla-t-on d'autre chose après. Ce qui arriva ensuite fut que le roi voulut entretenir le maréchal; il ne s'en cacha point; il le vit dans ses cabinets, et le fit monter par le petit degré qui en descend sur la cour de marbre par où il passe pour aller à la chasse, ou se promener. Quelques jours après, il le vit encore de même, et à chaque fois fut près d'une heure seul avec lui, et prit garde que personne ne fût à portée d'eux. Le lendemain de la première fois qu'il l'eut entretenu, comme il descendait par le même petit escalier pour aller à la chasse, M. de Duras, qui avait le bâton et qui était sur le pied d'une considération et d'une liberté de dire au roi tout ce qu'il lui plaisait, se mit à parler de ce maréchal avec mépris, et à dire le mauvais proverbe, que cet homme-là était un fou ou que le roi n'était pas noble. A ce mot, le roi s'arrêta, et se tournant au maréchal de Duras, ce qu'il ne faisait presque jamais en marchant: « Si cela est, lui dit-il, je ne suis pas noble, car je l'ai entretenu très long-temps; il m'a parlé de fort bon sens, et je vous assure qu'il est fort loin d'être fou ». Ces derniers mots furent prononcés avec une gravité appuyée qui surprit fort l'assistance, qui en grand silence ouvrit fort les yeux et les oreilles. Après le second entretien, le roi convint que cet homme lui avait dit une chose qui lui était arrivée il y avait plus de vingt ans, et que lui seul savait, parce qu'il ne l'avait jamais dite à personne, et il ajouta que c'était un fantôme qu'il avait vu dans la forêt de Saint-Germain, et dont il était

sûr de n'avoir jamais parlé. Il s'expliqua encore plusieurs fois très favorablement sur ce maréchal, qui était défrayé de tout par ses ordres, qui fut renvoyé aux dépens du roi, qui lui fit donner assez d'argent outre sa dépense, et qui fit écrire à l'intendant de Provence de le protéger particulièrement, et d'avoir soin que, sans le tirer de son état et de son métier, il ne manquât de rien le reste de sa vie. Ce qu'il y a eu de plus marqué, c'est qu'aucun des ministres d'alors n'a jamais voulu parler là-dessus. Leurs amis les plus intimes les ont poussés et tournés là-dessus, et à plusieurs reprises, sans avoir pu en arracher un mot, et tous d'un même langage, leur ont donné le change, se sont mis à rire et à plaisanter sans jamais sortir de ce cercle, ni enfoncer cette surface d'une ligne. Cela m'est arrivé avec M. de Beauvilliers et M. de Pontchartrain, et je sais par leurs plus intimes et leurs plus familiers qu'il n'en ont rien tiré davantage, et pareillement de ceux de Pomponne et de Torcy.

Ce maréchal, qui était un homme d'environ cinquante ans, qui avait famille et bien famé dans son pays, montra beaucoup de bon sens dans sa simplicité, de désintéressement et de modestie. Il trouvait toujours qu'on lui donnait trop, ne parut avoir aucune curiosité, et dès qu'il eut achevé de voir le roi et M. de Pomponne, ne voulut rien voir ni se montrer, parut empressé de s'en retourner, et dit que, content d'avoir accompli sa mission, il n'avait plus rien à faire que s'en aller chez lui. Ceux qui en avaient soin firent tout ce qu'ils purent pour en tirer quelque chose; il ne répondait rien, on disait : « Il m'est défendu de parler », et coupait court sans se laisser émouvoir par rien. Revenu chez lui, il ne parut différent en rien de ce qu'il était auparavant, ne parlait ni de Paris ni de la cour, répondait en deux mots à ceux qui l'interrogeaient, et montrait qu'il n'aimait pas à l'être,

et sur ce qu'il avait été faire pas un mot de plus que ce que je viens de rapporter. Surtout nulle vanterie; il ne se laissait point entamer sur les audiences qu'il avait eues, et se contentait de se louer du roi qu'il avait vu, mais en deux mots et sans laisser entendre s'il l'avait vu en curieux ou d'une autre manière, et ne voulant jamais s'en expliquer. Sur M. de Pomponne, quand on lui en parlait, il répondait qu'il avait vu un ministre, sans expliquer ni comment ni combien, qu'il ne le connaissait pas, et puis se taisait sans qu'on pût lui en faire dire davantage. Il reprit son métier, et a vécu depuis à son ordinaire. C'est ce que les premiers de la province en ont rapporté, et ce que m'en a dit l'archevêque d'Arles, qui passait du temps tous les ans à Salon, qui est la maison de campagne des archevêques d'Arles, aussi bien que le lieu de la naissance et de la sépulture du fameux Nostradamus. Il n'en faut pas tant pour beaucoup faire raisonner le monde. On raisonna donc beaucoup sans avoir rien pu trouver, ni qu'aucune suite de ce singulier voyage ait pu ouvrir les yeux sur rien. Des fureteurs ont voulu se persuader, et persuader aux autres, que ce ne fut qu'un tissu de hardie friponnerie dont la simplicité de ce bonhomme fut la première dupe.

Il y avait à Marseille une madame Arnoul, dont la vie est un roman, et qui, laide comme le péché, et vieille, pauvre et veuve, après avoir fait les plus grandes passions et gouverné les plus considérables des lieux où elle s'était trouvée, s'était fait épouser par M. Arnoul, intendant de marine à Marseille, avec les circonstances les plus singulières. A force d'esprit et de manège, elle se fit aimer et redouter partout où elle vécut, au point que la plupart la croyaient sorcière. Elle avait été amie intime de madame de Maintenon, étant madame Scarron; un commerce secret avait toujours subsisté entre elles

jusqu'alors. Ces deux choses sont vraies; la troisième, que je me garderai bien d'assurer, est que la vision et que la commission de venir parler au roi fut un tour de passe-passe de cette femme, et que ce dont le maréchal de Salon était chargé par cette triple apparition qu'il avait eue, n'était que pour obliger le roi à déclarer madame de Maintenon reine. Ce maréchal ne la nomma jamais, et ne la vit point. De tout cela jamais on n'en a su davantage.

CHAPITRE XXI.

Le roi se déclare ouvertement pour M. de Bouillon dans son procès contre son fils. — Mort de divers personnages. — La duchesse de Mazarin meurt en Angleterre. — Elle n'est regrettée que de Saint-Evremont. — Mort de la reine de Portugal. — Nouveaux honneurs accordés aux bâtards. — Inauguration de la statue du roi à la place Vendôme. — Audience refusée au comte de Zinzendorff, envoyé de l'empereur, et pourquoi. — Etiquette usitée entre le roi de Danemark et le roi de France. — Mort du chancelier Boucherat. — Son élévation. — Candidats pour les sceaux. — Harlay a deux fois la promesse du roi. — Il enrage de n'être pas nommé. — Il quitte sa place de premier président et tombe dans le mépris. — Courtin doyen du conseil. — Daguesseau, son esprit et son caractère. — Pomereu. — La Reynie. — Caumartin. — Voysin. — Pelletier de Sousi. — Pontchartrain. — Son origine. — Comment il fut nommé premier président au parlement de Rennes. — Sa conduite en Bretagne. — M. Pelletier lui fait avoir sa charge de contrôleur général des finances. — Pontchartrain lui en veut du mal. — Sa figure et son esprit. — Caractère de sa femme. — Leur union. — Madame de Maintenon ravie de se défaire honnêtement de Pontchartrain. — Opinions de ce dernier sur les prétentions de la cour de Rome. — Ses dissidences sur ces matières avec le duc

de Beauvilliers dans le conseil. — La Capitation et le Dixième inventés par Basville, intendant du Languedoc. — Pontchartrain a horreur de ces deux impôts. — Il est contraint d'accepter le premier, mais il empêche qu'on délibère sur le second. — Le roi le nomme chancelier. — Comment on reçut cette nouvelle.

L'AFFAIRE de M. de Bouillon avec son fils faisait grand bruit. Elle était portée pour des incidens au conseil des parties. Le roi fit en cette occasion ce qu'il n'avait jamais fait auparavant ni ne fit depuis. Il prit parti pour M. de Bouillon, fit mander de sa part par Pontchartrain à Maboul, maître des requêtes, de rapporter sans délai, et dit lui-même au duc d'Albret qu'il ne voulait que justice entre lui et son père, mais qu'il voulait couper court aux procédures et aux procédés, et protéger son père, qui était un de ses plus anciens domestiques, et qui l'avait toujours bien servi. On peut imaginer si après ces déclarations M. de Bouillon fut lui-même bien servi par ses juges, et quel tour prit son affaire dans le monde, où le duc d'Albret n'osa presque se montrer de fort long-temps.

Le gros Saint-Vallier qui avait été long-temps capitaine de la porte, et qui après avoir vendu au frère du père de la Chaise, s'était retiré en son pays de Dauphiné, mourut à Grenoble. Sa femme, belle, spirituelle et galante, y régnait sur les cœurs et sur les esprits. Elle avait été fort du monde, et en était devenue le centre dans cette province, d'où on ne la revit presque plus à Paris, où elle avait conservé des amis, ainsi qu'à la cour.

Le duc de Montbazon mourut aussi dans les faubourgs de Liège, où il était enfermé depuis bien des années dans une abbaye. Le prince de Guéméné son fils devint par sa mort duc de Montbazon, et se fit recevoir au parlement. Il fut le premier qui, devenant duc, n'en prit

pas le nom et conserva le sien. Ce fut un raffinement de princerie. On en rit et on le laissa faire.

Le marquis de Mirepoix mourut en ce même temps. Il était dans les mousquetaires noirs, médiocre emploi pour un homme de sa naissance, mais il était fort mal à son aise, et ne laissa point d'enfans de la fille aînée de la duchesse de la Ferté. Il était de mes amis. C'était un homme d'honneur et de valeur. J'avais été presque élevé avec son frère, beaucoup plus jeune que lui. La maréchale de Duras, sœur du duc de Ventadour, l'avait pris chez elle comme son fils, et l'avait élevé avec son fils aîné. Nous nous voyions tous les jours, je les perdis depuis de vue; le duc de Duras entra dans le monde et me laissa fort derrière. Il avait bien des années plus que moi. L'autre s'amouracha de la fille d'un cabaret en Alsace, et s'enterra si bien avec elle qu'on ne l'a pas vu depuis. Le fils de ce mariage est le marquis de Mirepoix d'aujourd'hui.

La duchesse Mazarin finit aussi son étrange carrière en Angleterre, où elle était depuis plus de vingt-cinq ans. Sa vie a fait tant de bruit dans le monde que je ne m'arrêterai pas à en parler. Malheureusement pour elle, sa fin y répondit pleinement, et ne laissa de regrets qu'à Saint-Evremont, dont la vie, la cause de la fuite, et les ouvrages sont si connus. Madame de Bouillon, et ce que madame Mazarin avait ici de plus proches, partirent pour l'aller trouver, la trouvèrent morte en arrivant à Douvres et revinrent tout court. M. de Mazarin, depuis si long-temps séparé d'elle et sans aucun commerce, fit rapporter son corps, et le promena près d'un an avec lui de terre en terre. Il le déposa un temps à Notre-Dame-de-Liesse, où les bonnes gens la priaient comme une sainte et y faisaient toucher leurs chapelets. A la fin, il l'envoya enterrer avec son fameux oncle, en l'église du collège des Quatre-Nations à Paris.

MM. de Mattignon perdirent en même temps une sœur très aimable, veuve sans enfans de M. de Nevet en Bretagne où elle était allée pour des affaires : elle logait avec eux à Paris. Ils étaient tous fort des amis de mon père et de ma mère.

La reine de Portugal, sœur de l'impératrice, de la reine d'Espagne et de l'électeur palatin, mourut aussi, et laissa plusieurs enfans. Elle était seconde femme du roi D. Pedro, qui avait de concert avec la reine sa belle-sœur détrôné son frère comme fou et imbécille, qu'il tint enfermé aux Ferrières en 1669, puis à Cintra à sept lieues de Lisboune, jusqu'à sa mort en 1683. Il épousa en même temps cette même reine, sœur de la duchesse douairière de Savoie, grand'mère de madame la duchesse de Bourgogne, qui prétendit que ce premier mari ne l'avait jamais été. Elles étaient filles du duc de Nemours tué en duel à Paris, pendant les guerres civiles, par le duc de Beaufort, frère de sa femme; et ce duc de Nemours était frère aîné du duc de Nemours mari de la Longueville, qu'on a vue perdre ce grand procès contre M. le prince de Conti, et faire ensuite le voyage de Neufchâtel. De ce mariage, D. Pedro, qui ne prit que le titre de régent du vivant du roi son frère, n'eut qu'une seule fille qui mourut prête à être mariée; sa mère mourut trois mois après son premier mari.

Le roi donna encore des distinctions à ses bâtards dont il ne perdait point d'occasions. M. du Maine, grand-maître de l'artillerie et comme ordonnateur en cette partie, avait été reçu à la chambre des comptes, et sa place devait être au-dessus du doyen comme l'avaient eue les autres grands-maîtres de l'artillerie. Le roi voulut qu'il la prît entre le premier et le second président, et cela fut exécuté ainsi. Il accorda aussi à madame la princesse de Conti que ses deux filles d'honneur mangeassent avec la

duchesse de Bourgogne. Jamais dame d'honneur de princesse du sang n'était entrée dans les carrosses, ni n'avait mangé. Le roi donna cette distinction à celles de ses bâtardes, et la refusa toujours à celles des autres princesses du sang. Pour les filles d'honneur de madame la princesse de Conti (et madame la Duchesse n'en avait plus depuis long-temps), elles obtinrent d'abord d'aller à Marly, puis de manger à table quand Madame n'y était pas, avant le mariage de madame la duchesse de Bourgogne, à la fin de manger avec elles.

En accordant de nouveaux honneurs, privativement à tous autres, à ce qui sortait de sa personne, elle-même semblait aussi en mériter de nouveaux. Mais tout était épuisé en ce genre : on ne fit donc que recommencer ce qui s'était fait à sa statue de la place des Victoires, en découvrant, le 13 août, après-midi, celle qu'on avait placée dans la place Vendôme. Le duc de Gesvres, gouverneur de Paris, à cheval, à la tête du corps de ville, y fit les tours, les révérences, et les autres cérémonies tirées et imitées de la consécration de celles des empereurs romains. Il n'y eut à la vérité ni encens ni victimes ; il fallut bien donner quelque chose au titre de roi très chrétien. Il y eut un beau feu le soir sur la rivière, que Monsieur et Madame allèrent voir du Louvre. Monseigneur en pompe, la seule fois de sa vie, avait été spectateur de la dédicace de la statue de la place des Victoires, de chez le maréchal de la Feuillade qui en avait été l'inventeur. Son fils, mal avec le roi, se lassa en ce temps-ci de la dépense dont il était chargé par le testament de son père, de faire allumer tous les soirs les falots des quatre coins de cette place. Le roi voulut bien l'en décharger.

Il refusa presqu'en même temps audience au comte de Zinzendorff, envoyé de l'empereur, nouvellement arrivé ; parce qu'il prétendit n'en point prendre des fils de

France puînés, à cause que les envoyés du roi à Vienne ne voient pas l'archiduc, et le roi veut qu'il prenne toutes ces audiences en sortant de la sienne. Villars, comme on a vu, eut ordre de voir l'archiduc, chez lequel on ajusta le cérémonial qui en empêchait, après qu'il eut reçu chez lui la satisfaction du prince de Lichtenstein : ainsi la difficulté de Zinzendorff tomba d'elle-même.

Une autre difficulté suivit celle-là de près. Le roi de Danemark mourut. Le prince royal devenu roi en donna part au roi, et n'en voulut pas recevoir la réponse sans le traitement de *majesté*, que jamais ceux de Danemark n'ont eu des nôtres, et se sont toujours contentés de la *sérénité*; le roi à son tour refusa de prendre le deuil qu'il a toujours porté des têtes couronnées, même sans parenté, comme il n'y en a point avec le roi de Danemark. Cela dura quelques mois de la sorte; à la fin, le roi de Danemark céda, et reçut la lettre du roi en réponse dans le style accoutumé, et le roi prit le deuil, comme s'il n'eût pas été passé depuis long-temps.

La vieille duchesse de Modène de la maison Barberine, mourut aussi, mère du duc de Modène, et seconde femme de son père, qui de son premier mariage avec la Martinoni, sœur de la mère du prince de Conti, et toutes deux filles de la sœur aînée du cardinal Mazarin, avait eu la reine d'Angleterre qui est à Saint-Germain.

M. Boucherat, chancelier et garde-des-sceaux de France, mourut à Paris le mercredi 2 septembre l'après-dînée, et sur les huit heures du soir. MM. d'Harlay et de Fourcy, ses gendres, rapportèrent les sceaux au roi qui partit le lendemain jeudi, et alla coucher à Fontainebleau, où il emporta les sceaux. Le père et le grand-père de M. Boucherat étaient auditeurs des comptes à Paris, et son bisaïeul avocat au parlement. Il ne faut pas aller plus loin. Il avait un frère conseiller au parle-

ment, fort épais, qui lui ressemblait beaucoup et qu'il fit conseiller d'honneur. Lui fut d'abord correcteur à la chambre des comptes, puis conseiller aux requêtes du palais, et en 1643 maître des requêtes. Il fut en cette charge connu de M. de Turenne qui prit confiance en lui et le chargea de ses affaires, qui, dans l'éclat et le crédit où il était, n'étaient pas difficiles à gérer. Cet attachement fit sa fortune. M. de Turenne lui procura des intendances, des commissions extraordinaires en plusieurs grandes provinces où il le soutint fort, une place de conseiller d'état en 1662, et une de conseiller d'honneur au parlement en 1671. Il n'est pas de l'étendue de ces Mémoires d'expliquer comment il fut fait chancelier à Fontainebleau, le jour de la Toussaint 1685, par la mort de M. le Tellier. A celle de M. de Louvois, il eut le rapé de chancelier de l'ordre, dont M. de Barbésieux eut la charge. Il avait alors soixante-neuf ans, et il touchait au décanat du conseil. Qui eût voulu faire exprès un chancelier de cire l'eût pris sur M. Boucherat. Jamais figure n'a été si faite exprès; la vérité est qu'il n'y fallait pas trop chercher autre chose, et il est difficile de comprendre comment M. de Turenne s'en coiffa, et comment ce magistrat soutint les emplois, quoique fort ordinaires, par lesquels il passa. Il ne fut point ministre, et MM. de Louvois et Colbert, qui étaient lors les principaux, contribuèrent fort à son élévation pour n'avoir aucun ombrage à craindre. De sa première femme Fr. Marchand, il eut mesdames de Fourcy et de Morangis; de la seconde qui était une Loménie, veuve d'un Nesmond, avec trois filles, il n'en eut que madame d'Harlay. Ses trois gendres furent conseillers d'état, et le dernier, ambassadeur plénipotentiaire à la paix de Ryswick, comme il a été dit en son temps. Le chancelier avait quatre-vingt-quatre ans quand il mourut. Il y

avait long-temps qu'il était infirme, et que M. et madame d'Harlay qui logeaient avec lui, ses secrétaires, et surtout Boucher, qui était le premier et qui ne s'y est pas oublié, faisaient tout et lui faisaient tout faire.

M. de Pontchartrain, le premier président, MM. Courtin, Daguesseau, Pomereu, la Reynie conseillers d'état, et les deux premiers au conseil royal des finances, furent ceux dont on parla le plus. Quelques-uns parlèrent aussi de MM. de Caumartin et Voysin.

Le premier président, comme on l'a déjà vu, avait eu deux fois parole du roi d'être chancelier; la première, étant procureur général lorsqu'il donna l'invention du chausse-pied de la légitimation du chevalier de Longueville, sans nommer la mère, pour faire passer celle des enfans de madame de Montespan; la dernière, étant premier président, lorsqu'il inventa pour eux ce rang au-dessus des pairs, si approchant quoique inférieur à celui des princes du sang; mais l'affaire de M. de Luxembourg sur la préséance, qui le brouilla sans ménagement avec les ducs, et qui outra M. de la Rochefoucauld contre lui; les rendit inutiles. M. de la Rochefoucauld, qui n'ignorait ni ces paroles ni leur cause, se fit une application continuelle de le perdre là-dessus dans l'esprit du roi, et lui donna tant de coups d'estramaçon, dont il ne se cachait pas, qu'il vint à bout de ce qu'il desirait. Aucun de nous ne se cacha de lui nuire en tout ce qu'il put, et tous se piquèrent de faire éclater leur joie quand ils le virent frustré de cette grande espérance. Le dépit qu'il en conçut fut public et si extrême qu'il en devint encore plus absolument intraitable, et qu'il s'écriait souvent, dans une amertume qu'il ne pouvait contenir, qu'on le laisserait mourir dans la poussière du palais. Sa faiblesse fut telle qu'il ne put s'empêcher six semaines après de s'en plaindre au roi à Fontainebleau, où il fit le bon

valet avec sa souplesse et sa fausseté accoutumées. Le roi le paya de propos et de la commission de travailler à la diminution du blé dans la ville et banlieue de Paris où il était devenu cher, et d'ordonner au prévôt des marchands et au lieutenant de police de n'y rien faire que de concert avec lui. Il fit semblant d'être content des discours et de cette coriandre, et n'en vécut pas moins enragé. Sa santé et sa tête à la fin en furent attaquées jusqu'à le forcer à quitter sa place, d'où il tomba dans le mépris après avoir aiguisé force haines.

M. Courtin, doyen du conseil, illustre par sa probité et par sa capacité, par la douceur et l'agrément de son commerce, et par ses belles et importantes ambassades, avait allégué au roi, lorsqu'il refusa celle de Ryswick, et depuis, la place du conseil royal des finances, que son âge, sa santé et l'état de ses yeux qu'il était prêt à perdre ne lui permettaient plus de penser qu'à finir.

M. Daguesseau avait beaucoup d'esprit mais encore plus réglé et plus sage. Il avait excellé dans les premières intendances, et il écrivait d'affaires de façon qu'on n'avait jamais pu faire d'extraits de ses lettres. Sa capacité était profonde et vaste; son amour du bien ardent, mais prudent; sa modestie en tout retraçait les premiers et les plus anciens magistrats; sa douceur extrême; ses opinions justes et concises quand il s'était une fois décidé, à quoi la crainte de l'injustice et la défiance de soi-même le rendaient souvent trop incertain et trop lent; assez capable d'amitié et tout-à-fait incapable de haine; grand et aisé travailleur; exact à tout et ne perdant jamais un instant; d'une piété solide, unie et de toute sa vie; éclairé en tout, et si appliqué à ses devoirs qu'il n'avait jamais connu qu'eux et ne s'était eu aucun temps mêlé avec le monde. Tant de vertus et de talens lui avaient acquis l'amour et la vénération publique, et une grande

estime du roi; mais il avait eu une fille dans les *filles de l'Enfance*, cette institution de madame de Mondonville que les jésuites avaient si étrangement su détruire. Lui et sa femme, aussi vertueuse que lui et de plus d'esprit encore, mais dont l'extérieur n'était pas aimable comme le sien, étaient soupçonnés de jansénisme. Avec cette tare c'était merveille comme ses vertus et ses talens l'avaient porté sans autre secours où il était arrivé, mais c'eût été un vrai miracle si elles l'eussent conduit plus loin.

Pomereu était un aigle qui brillait d'esprit et de capacité, qui avait été le premier intendant de Bretagne, qui avait eu de grandes et importantes commissions, et qui avait recueilli partout une grande réputation. Mais il était fantasque, il avait même quelque temps courts dans l'année où sa tête n'était pas bien libre et où on ne le voyait point. D'ailleurs c'était un homme ferme, transcendant, qui avait et qui méritait des amis. Il l'était fort de mon père et il était demeuré le mien.

La Reynie, usé d'âge et de travail, est celui qui a mis la place de lieutenant de police dans la considération et l'importance où on l'a vue depuis, et où elle serait desirable s'il avait pu l'exercer toujours; mais noyé dans les détails d'une inquisition naissante et qui a été portée de plus en plus loin après lui, il n'était plus en âge ni en état de venir au grand et de travailler d'une manière supérieure. Du reste, esprit, capacité, sagesse, lumières, probité, tout fit regretter qu'il eût pour ainsi dire dépassé la première place de son état.

Caumartin, cousin-germain et ami confident de Pontchartrain, tel que je l'ai représenté en parlant de l'affaire de son frère avec M. de Noyon, avait beaucoup d'amis et du haut parage; mais l'insolence de son extérieur, qui pourtant n'en avait que l'écorce, lui aliénait le gros du monde. Un amas de blé dont il fut fort accusé dans un temps

de cherté, et diverses autres choses dont il se justifia très bien, avaient laissé un nuage dans l'esprit du roi dont il ne put jamais revenir pour aucune place. C'était fort la mode à Fontainebleau, tous les voyages, d'aller chez lui à Saint-Ange, qui en est à quatre lieues et qu'il avait fort bien ajusté. Le roi, tout maître qu'il fût toujours de soi-même, ne pouvait s'empêcher de marquer par quelque mot que cela ne lui était pas agréable.

Voysin ainsi que sa femme, dans la faveur de madame de Maintenon, depuis qu'elle avait logé chez eux, aux voyages du roi en Flandre dont il était intendant, n'était pas encore mûr à beaucoup près.

Pelletier de Sousi, conseiller d'état, et tiercelet de ministre, par un travail réglé avec le roi une fois par semaine, par Marly où ce même travail lui procurait de coucher, et par la distinction de paraître comme eux la canne à la main sans manteau, avait reçu une entorse de la probité de son frère, lorsqu'il quitta la place de contrôleur général et que le roi, pour l'obliger, lui proposa de la donner à Sousi, ce qui le fixa pour toujours où il était. Son fils avait eu sa place d'intendant des finances. Le roi le trouva bien établi avec raison et ne songea pas un moment à lui.

D'autres à portée des sceaux, il n'y en avait point. Le premier président, seul véritable antagoniste, étant exclus, le choix du roi fut bientôt fait. L'habitude y contribua et madame de Maintenon acheva d'y déterminer son goût, qui lui fut toujours favorable dans les temps même de nuages et de brouillard.

M. de Pontchartrain était petit-fils du premier Phélypeaux, qui fut secrétaire d'état à la place de Forget, successeur de Fresne, trois semaines avant la mort funeste d'Henri IV, par le crédit de la reine sa femme dont il était secrétaire des commandemens. Il mourut en 1621,

Digitized by Google

pendant le siège de Montauban. Son fils eut sa charge; mais, comme il n'avait que huit ans, d'Herbault, frère aîné de son père, l'exerça par commission et se la fit donner après en titre, en dépouillant son neveu. La Vrillière, son fils, l'eut après lui, et de père en fils elle leur est demeurée. Le neveu dépouillé fut conseiller au parlement, puis président de la chambre des comptes à Paris, et mourut dans cette charge en 1685. Il fut un des juges de M. Fouquet, que l'on tira tous des diverses cours supérieures du royaume. Sa probité fut inflexible aux caresses et aux menaces de MM. Colbert, le Tellier et de Louvois, réunis pour la perte du surintendant. Il ne put trouver matière à sa condamnation, et par cette grande action se perdit sans ressource. Il était pauvre; tout son desir et celui de son fils, dont il s'agit ici, était de faire tomber sa charge sur sa tête en s'en démettant. La vengeance des ministres fut inflexible à son tour, il n'en put jamais avoir l'agrément; tellement que ce fils demeura dix-huit ans conseiller aux requêtes du palais, sans espérance d'aucune autre fortune. Je le lui ai ouï dire souvent, et combien il était affligé d'être exclus d'avoir la charge de son père. Il logeait chez lui avec sa femme, fille de Maupeou, président aux enquêtes, ils n'avaient qu'un carrosse pour eux deux, et lui un cabinet pour travailler, où on entrait du haut du degré sans rien entre-deux, et couchaient au second étage. Sa mère, qui était morte en 1653, était fille du célèbre Talon, avocat général au parlement, puis conseiller d'état, qui a laissé des Mémoires si curieux et si rares des troubles de la minorité, en forme presque de journal.

Mon père était ami des Talon et des Phélypeaux, et lui et ma mère ont vu cent fois MM. de Pontchartrain, père et fils, vivant comme je le remarque. Le fils avait un frère et deux sœurs. Le frère fut conseiller au

grand conseil, puis maître des requêtes, bonhomme et fort homme d'honneur, mais qui serait demeuré toute sa vie maître des requêtes, sans la fortune de son aîné qui le fit conseiller d'état et intendant de Paris. Les sœurs épousèrent : l'aînée, M. Bignon, avocat général au parlement, après son célèbre père, puis conseiller d'état, celui qui par amitié et sans parenté voulut bien être mon tuteur lorsqu'à la mort de ma sœur je fus son légataire universel. L'autre sœur épousa M. Hubert de Montmort, conseiller au parlement, fils de celui qui fut un des premiers membres de l'Académie française lorsque le cardinal de Richelieu la forma. Celle-ci mourut sans enfans, dès 1661. L'autre mourut en 1690, et ne vit point la fortune de son frère, qui l'aimait si tendrement qu'il a toujours traité ses enfans comme les siens, et en a fait deux conseillers d'état, et un autre conseiller d'état d'église, et vécut intimement et avec déférence dans sa fortune avec M. Bignon, son beau-frère, jusqu'à sa mort. Tel était l'état de cette famille si mal aisée et si reculée, que lorsque le père mourut en 1685 ils n'en furent guère plus à leur aise.

Quoique simple conseiller aux requêtes du palais, et ne vivant point en amitié avec la Vrillière ni Châteauneuf, son fils, de qui seuls il pouvait tirer quelque lustre, parce qu'il ne leur pouvait pardonner la charge de secrétaire d'état, Pontchartrain, né galant, et avec un feu et une grâce dans l'esprit que je n'ai point vus dans aucun autre si ce n'est en M. de la Trappe, se distinguait dans les ruelles et les sociétés de sa portée, et plus encore par sa capacité, sa grande facilité et son assiduité au palais. Je lui ai ouï dire bien des fois que son château en Espagne était d'arriver, avec l'âge, à une place de conseiller d'honneur au parlement, et d'avoir une maison dans le cloître de Notre-Dame. Il vécut ainsi jusqu'en 1677 que la place

de premier président au parlement de Rennes vaqua, et que les affaires de la province la rendirent assez longtemps vacante par la difficulté de la remplir. M. Colbert qui par sa place avait grand desir que celle-ci fût bien remplie, à cause des états où le premier président de Bretagne est toujours second commissaire du roi, et pour avoir un homme de qui il pût tirer conseil sur ce qui se passait dans le commerce de cette province si maritime, en raisonnait souvent dans son cabinet avec ses plus familiers. De ce nombre était Hotman, qu'il avait fait intendant des finances et intendant de Paris, en la capacité duquel il avait beaucoup de confiance. Hotman avait épousé une Colbert, cousine-germaine de Villacerf et de Saint-Pouenge, mais qui, n'étant pas comme eux fille d'une sœur de M. le Tellier, était demeurée avec son mari fort attachée à M. Colbert dont elle était comme eux issue de germaine. Hotman était un homme qui ne craignait point de dire son avis, et qui, malgré l'aversion qu'il connaissait en M. Colbert pour Pontchartrain et pour toute sa famille, lui en proposa le fils comme celui qu'il jugeait le plus propre à être premier président de Rennes. Il en dit tant de bien sur ce qu'il en savait qu'il persuada M. Colbert. Ce fut donc ainsi que l'ennemi de Pontchartrain débourba son fils par une sorte de nécessité. La surprise qu'ils en eurent fut grande, et augmenta quand ils apprirent que c'était à Hotman à qui ils devaient cette fortune, avec qui ils n'avaient aucune liaison. Ils avaient si peu pensé à cet emploi que la difficulté pécuniaire de le remplir les mit sur le point du refus. Leurs amis les pouillèrent et les encouragèrent; et voilà Pontchartrain en Bretagne. Hotman, qui mourut sans enfans en 1683, eut le loisir de s'applaudir du choix qu'il avait proposé; Pontchartrain y mit le parlement et la justice sur un pied tout différent qu'il n'avait été, fit

toutes les fonctions d'intendant dans une province qui n'en souffrait point encore, mit tout en bon ordre et se fit aimer partout. Il y eut de grands démêlés d'affaires avec le duc de Chaulnes qui était adoré en Bretagne, et qui n'était pas accoutumé qu'autre que lui, et les états dont il était le maître, se mêlât de rien dans le pays.

On a vu en son lieu que M. Pelletier, contrôleur général des finances, le tira de là en 1687 pour le faire intendant des finances qu'il fit toutes sous lui tant qu'il les garda, et comment il les lui fit donner, en 1689, quand il voulut quitter ce pénible emploi. Pontchartrain eut toutes les peines du monde à l'accepter, et au lieu de la reconnaissance qu'il devait à Pelletier de lui avoir fait faire un si grand pas, il en lui voulut mal, le lui déclara, et ne put jamais le lui pardonner : bien estimable de craindre des fonctions si friandes pour tant d'autres, et qui portent avec elles les richesses, l'autorité et la faveur; fort blâmable, je ne puis m'empêcher de l'avouer, de n'avoir pas senti plus que le dégoût des finances de quel accul de fortune il l'avait tiré, et en quelle place, et en quelle passe son amitié et sa probité le mettaient, et aux dépens de son propre frère. Un an après, la mort de Seignelay combla ses vœux, quand il se vit revêtu de sa charge de secrétaire d'état avec le département de la marine et celui de la maison du roi. Il fit alors instances pour être déchargé des finances. Il ne faisait que d'y entrer en chef; la guerre aussi ne faisait que de commencer. En homme d'esprit il avait bien pris avec M. de Louvois qui n'en voulait point d'autre aux finances, et madame de Maintenon, à qui sa femme et lui avaient également plu, était encore plus éloignée d'un changement. Le contrôleur général était de tous les ministres celui qu'elle courtisait le plus. Elle y avait un intérêt principal pour mille affaires qu'elle pro-

tégeait, et pour faire auprès du roi tout ce qui allait à éloigner ou à approcher à son gré les gens et les choses, parce que c'était lui d'ordinaire qui y avait la principale influence. Personne n'était si propre à cette sorte de manège que Pontchartrain. C'était un très petit homme, maigre, bien pris dans sa petite taille, avec une physionomie d'où sortaient sans cesse des étincelles de feu et d'esprit, et qui tenait encore beaucoup plus qu'elle ne promettait. Jamais tant de promptitude à comprendre, tant de légèreté et d'agrément dans la conversation, tant de justesse et de promptitude dans les réparties, tant de facilité et de solidité dans le travail, tant d'expédition, tant de subite connaissance des hommes ni plus de tour à les prendre. Avec ces qualités une simplicité éclairée, et une sage gaîté surnageaient à tout, et le rendaient charmant et en riens et en affaires. Sa propreté était singulière et s'étendait à tout, et à travers toute sa galanterie qui subsista dans l'esprit jusqu'à la fin, beaucoup de piété, de bonté et j'ajouterai d'équité avant et depuis les finances, et dans cette gestion même autant qu'elle en pouvait comporter. Il en avouait lui-même la difficulté, et c'est ce qui les lui rendait si pénibles, et il s'en expliquait même souvent avec amertume aux parties qui la lui remontraient. Aussi voulut-il souvent les quitter, et ce ne fut que par ruses que sa femme les lui fit garder en lui demandant, tantôt deux, tantôt quatre, tantôt huit jours de délai.

C'était une femme d'un grand sens, sage, solide, d'une conduite éclairée, égale, suivie, unie, qui n'eut rien de bourgeois que sa figure; libérale, galante en ses présens, et en l'art d'imaginer et d'exécuter des fêtes; noble, magnifique au dernier point, et avec cela, ménagère et d'un ordre admirable. Personne, et cela est surprenant, ne connaissait mieux la cour ni les gens qu'elle,

et n'avait, comme son mari, plus de tours et de grâces dans l'esprit. Elle lui fut d'un grand usage pour le conseil et la conduite, et il eut le bon esprit de le connaître et d'en profiter; leur union fut toujours intime. Sa piété fut toujours un grand fonds de vertu qui augmenta sans cesse, qui l'appliqua aux lectures et à la prière, qui lui fit, quand elle put, embrasser toutes sortes de bonnes œuvres, et qui la rendit la mère des pauvres; avec cela, gaie, et de fort bonne compagnie, où tous deux mettaient beaucoup dans la conversation, et fort loin de bavarderie, et tous deux fort capables d'amitié, et lui de servir et de nuire. Ce qu'ils ont donné aux pauvres est incroyable : madame de Pontchartrain avait toujours les yeux et les mains ouverts à leurs besoins, toujours en quête de pauvres honteux, de gentilshommes et de demoiselles dans le besoin, de filles dans le danger, pour les tirer de péril et de peine, en mariant ou en plaçant les unes, donnant des pensions aux autres, et tout cela, dans le dernier secret. Outre de grandes sommes réglées aux pauvres de leur paroisse, en tous lieux ils étaient ingénieux à assister; et ce tour, et cette galanterie qu'elle avait dans l'esprit, elle l'employait à secourir des personnes qui cachaient leurs besoins, qu'elle faisait semblant d'ignorer elle-même. C'était une grosse femme, très laide, et d'une laideur ignoble et grossière, qui ne laissait pas d'avoir de l'humeur qu'elle domptait autant qu'il lui était possible. Jamais il n'y eut de meilleurs parens, ni de meilleurs amis que ce couple, ni de gens plus polis, on pourrait ajouter quelquefois plus respectueux, et qui se souvenaient le mieux de ce qu'ils étaient et de ce qu'étaient les autres, quoiqu'à travers ce levain que mêlent en tout la faveur, l'autorité et les places.

Ils furent long-temps parfaitement bien avec madame de Maintenon; mais peu-à-peu, il y eut des froideurs en-

tre elle et Pontchartrain qu'elle ne maniait pas avec la facilité qu'elle voulait. Sa femme, qu'elle goûta toujours, et dans tous les temps, tâchait de rendre Pontchartrain plus complaisant, et pour l'amour d'elle, madame de Maintenon en souffrit des roideurs qu'elle n'eût jamais passées à un autre; mais la pelotte grossit tant qu'elle fut ravie de s'en défaire honnêtement par les sceaux. Il fut ministre d'état fort peu après avoir été secrétaire d'état; il avait lu assez pour être instruit de bien des choses, à travers son application et son assiduité à ses fonctions et son goût pour le monde et la bonne compagnie. Il était élevé dans le parlement, et dans ses maximes, duquel il n'était rien moins qu'esclave; mais il en avait pris le bon sur les maximes de France à l'égard de Rome. Ces matières, qui se présentaient souvent au conseil sous divers aspects, ne lui échappaient sous aucun. L'extrême facilité de son appréhension, et l'agilité ferme et forte de son élocution, blessaient souvent le duc de Beauvilliers là-dessus, dont l'esprit et la conscience ne pouvaient être d'accord sur ces matières, et qui, en gros, était toujours pour les maximes de France, mais dans le détail, s'en échappait toujours en faveur de Rome. Cela les avait aigris l'un contre l'autre, et quelquefois jusqu'à l'indécence de la part de Pontchartrain qui, ayant plus de fonds que le duc, ne le ménageait pas en ces occasions, et les rendit ennemis autant que des gens de bien peuvent l'être. Le nombre immense de créations d'offices et d'affaires extraordinaires, auxquelles la nécessité de la guerre engagea, ne laissa pas de tomber en partie sur Pontchartrain, et c'était ce qui lui faisait desirer de quitter les finances. Il fut pressé d'établir la Capitation et le Dixième, inventés l'un et l'autre par le puissant Basville, le maître du Languedoc sous le nom d'intendant, et qui les proposait sans cesse pour en faire sa cour. Pontchartrain eut

horreur de deux impôts que leur facilité à imposer et à augmenter rendrait continuels et d'une pesanteur extrême. Il rejeta le dernier, sans souffrir qu'on le mît en délibération, et ne put éviter l'autre.

Le jour même que Boucherat mourut, l'après-dînée, qui, comme je l'ai remarqué, était un mercredi, veille du départ du roi pour Fontainebleau, personne, dès le matin, ne crut qu'il passât la journée. Le roi, au sortir du conseil, dit à Pontchartrain qui en sortit le dernier : « Seriez-vous bien-aised'être chancelier de France? — Sire, répondit-il, si je vous ai demandé instamment plus d'une fois de me décharger des finances pour demeurer simple ministre, secrétaire d'état, vous pouvez imaginer si je les quitterais de bon cœur pour la première place où je puisse arriver. — Eh bien! dit le roi, n'en parlez à personne sans exception; mais si le chancelier meurt, comme il est peut-être mort à cette heure, je vous fais chancelier, et votre fils sera secrétaire d'état en titre, et exercera tout-à-fait. Vous continuerez, pour ce voyage, à loger dans votre appartement ordinaire, parce que j'ai donné les logemens de la chancellerie où j'ai bien vu que le chancelier ne viendrait pas, et que cela m'embarrasserait de reloger ceux que j'y ai mis». Pontchartrain embrassa les genoux du roi, saisit l'occasion de demander et d'obtenir de conserver son logement de Versailles au château, et se retira dans la plus grande joie qu'il ait jamais sentie, moins d'être chancelier, quoiqu'il en fût comblé, à ce que je lui ai ouï dire, que d'être délivré du fardeau des finances, qui lui devenait, malgré la paix, plus insupportable tous les jours. Cela alla du mercredi au samedi que Pontchartrain devait arriver à Fontainebleau. Ce soir-là, le roi entrant chez madame de Maintenon, il dit au maréchal de Villeroy, capitaine des gardes en quartier, de faire avertir chez Pontchar-

train qu'il vînt lui parler dès qu'il serait arrivé. Il y fut d'abord, et il en sortit chancelier de France. On était à la comédie, un officier des gardes y vint dire au maréchal de Villeroy que le roi avait fait apporter les sceaux chez madame de Maintenon, et qu'on avait vu M. de Pontchartrain les emporter de là chez lui. On s'y attendait plus qu'à aucun autre. Toute l'attention se tourna à qui serait contrôleur général ; on n'attendit pas longtemps.

CHAPITRE XXII.

Chamillart nommé contrôleur général des finances. — Son adresse au billard fait sa fortune. — Le roi qui aimait beaucoup ce jeu l'admet dans sa partie. — Il le présente à madame de Maintenon. — Chamillart excellent joueur de billard à Versailles, et bon rapporteur de procès à Paris. — Son assiduité au parlement. — Ses manières affables avec ses confrères. — Le roi le nomme intendant à Rouen. — Brelan à Marly. — Chamillart intendant des finances. — Madame de Maintenon lui donne l'administration des revenus de Saint-Cyr. — Ses amis à la cour. — Sa femme est la meilleure et la plus sotte femme du monde. — Ses frères encore plus sots. — Rebours son cousin est l'original du marquis de Mascarille. — Enfant de Chamillart fiancé avant sa fortune à la fille de Dreux, son ami intime. — Leur union plus tard. — Premier exemple de deux noms de bourgeois précédés des titres de marquis et de comtes. — Chamillart rapporteur et le plaideur qui a perdu son procès. — Sa belle action. — Princesse de Montbéliard-Eltz à Fontainebleau. — Son deuil à faire peur. — Sa réponse ridicule. — Toute la cour s'amuse à la lui faire répéter. — La chancelière et son tabouret. — Le roi lui lave la tête. — Anecdote sur le cardinal de Richelieu. — Mesdames d'Argenson et Chauvelin assises. — Pontchartrain comtifié. — Mort de Villa-

cerf. — Sa plaisante saillie en jouant avec le roi. — Mort de la comtesse de Fiesque. — Sa frivolité. — Mariage étrange qu'elle propose à son fils.

Le soir même, au sortir du souper, le roi dit dans son cabinet à Monseigneur et à Monsieur qu'il avait écrit un billet de sa main à Chamillart par un des gens de madame de Maintenon, par lequel il lui mandait qu'il lui donnait la place de contrôleur général. Cela se répandit au coucher, et de là par toute la cour. Le courrier ne l'avait pas trouvé à Paris et le fut chercher à Mont-Fermeil qui en est à quatre lieues, vers Chelles et Livry, et arriva le lendemain dimanche après midi.

C'était un grand homme, qui marchait en dandinant, et dont la physionomie ouverte ne disait mot que de la douceur et de la bonté, et tenait parfaitement parole. Son père, maître des requêtes, mourut en 1675 intendant à Caen, où il avait été près de dix ans. L'année suivante, le fils fut conseiller au parlement. Il était sage, appliqué, peu éclairé, et il aima toujours la bonne compagnie. Il était de bon commerce et fort honnête homme. Il aimait le jeu, mais un jeu de commerce, et jouait bien tous les jeux. Cela l'initia un peu hors de sa robe; mais sa fortune fut d'exceller au billard. Le roi, qui s'amusait fort de ce jeu dont le goût lui dura fort long-temps, y faisait presque tous les soirs d'hiver des parties avec M. de Vendôme et M. le Grand, et tantôt le maréchal de Villeroy, tantôt le duc de Grammont. Ils surent que Chamillart y jouait fort bien, ils voulurent en essayer à Paris. Ils en furent si contens, qu'ils en parlèrent au roi, et le vantèrent tant, qu'il dit à M. le Grand de l'amener la première fois qu'il irait à Paris. Il vint donc, et le roi trouva qu'on ne lui en avait rien dit de trop. M. de Vendôme et M. le Grand l'avaient pris en amitié et en pro-

tection encore plus que les deux autres, et firent en sorte qu'il fut admis une fois pour toutes dans la partie du roi où il était le plus fort de tous. Il s'y comporta si modestement et si bien, qu'il plut au roi et au courtisan dont il se trouva protégé à l'envi au lieu d'en être moqué, comme il arrive à un nouveau-venu inconnu et de la ville. Le roi le goûta le plus, et il en parla tant à madame de Maintenon qu'elle le voulut voir. Il s'en tira si bien avec elle, que, peut-être pour flatter le goût du roi, elle lui dit de la venir voir quelquefois, et à la fin elle le goûta autant pour le moins que le roi. Malgré ces voyages continuels à Versailles où il ne couchait point, il fut assidu les matins au palais, et continua d'y rapporter. Cela lui acquit l'affection de ses confrères, qui lui surent gré de faire son métier comme l'un d'eux, et de vivre avec eux à l'ordinaire, sans donner dans l'impertinence qui suit souvent les distinctions en beaucoup de gens, et cela lui fit un mérite à la cour et auprès du roi. Peu-à-peu il se fit des amis, et le roi voulut qu'il fût maître des requêtes, pour être plus libre et plus en état d'être avancé. Alors, il lui donna un logement au château, chose fort extraordinaire pour un homme comme lui, et même unique. C'était en 1686. Trois ans après il fut nommé intendant de Rouen. Il pria le roi avec qui déjà il était très librement de vouloir bien ne le pas éloigner de lui; mais le roi lui dit que c'était pour cela même qu'il l'envoyait à Rouen qui est si proche, et il lui permit de venir de temps en temps passer six semaines à Versailles. Il le mena à Marly et le mit de son jeu au brelan et à d'autres. Il prit des croupiers parce que le jeu était gros : il y fut heureux.

Au bout de trois ans d'intendance où il ne se méconnut pas plus qu'il avait fait au parlement, il vaqua une charge d'intendant des finances que le roi lui donna de

son mouvement en 1689, où, comme on voit, il demeura dix ans, et toujours sur le même pied avec le roi, quoique le billard ne fût plus de mode. Il cultiva si bien madame de Maintenon depuis qu'il fut devenu sédentaire à Paris et à la cour, qu'elle le choisit pour administrer les revenus et toutes les affaires temporelles de Saint-Cyr, ce qui lui donna un rapport continuel avec elle. Il se fit beaucoup d'amis à la cour : M. de Chevreuse dont les terres venaient presque jusqu'à Versailles par le duché de Chevreuse et par celui de Montfort, avait fait et refait divers échanges avec la maison de Saint-Cyr, dans lesquels le roi et madame de Maintenon étaient entrés, et avait beaucoup de terres limitrophes et même enclavées avec les leurs. Cela donna lieu à Chamillart de travailler souvent avec lui, et occasion d'acquérir véritablement son amitié et celle du duc de Beauvilliers, qui a duré autant que leur vie. Avec tant de véhicules, celui de Saint-Cyr surtout et la protection de madame de Maintenon qui se faisait un si grand intérêt d'avoir un contrôleur général tout-à-fait à elle, ce choix ne fut pas un instant balancé, et le roi s'en applaudit publiquement.

Il vécut dans cet emploi avec une douceur, une patience, une affabilité qui y étaient inconnues, et qui lui gagnèrent tout ce qui avait affaire à lui. Il ne se rebutait point des propositions les plus ineptes ou des demandes les plus absurdes et les plus réitérées ; son tempérament y contribuait par un flegme qui ne se démentait jamais, mais qui n'avait rien de rebutant : sa manière de refuser persuadait du déplaisir qu'il en ressentait, et celle d'accorder ajoutait à la grâce. Il était en effet extrêmement porté à obliger et à servir, et fâché et éloigné de faire la moindre peine. Il se fit aimer passionnément des intendans des finances, dont ses manières émoussèrent le

dépit de voir leur cadet devenir leur maitre, et adorer de ses ennemis et des financiers. Toute la cour l'aima de même par la facilité de son accès, par sa politesse et par une infinité de services, et le roi lui marqua continuellement une affection qui se peut dire d'ami, et qui augmenta tous les jours. Sa femme et lui étaient enfans des deux sœurs. Elle était vertueuse et fort polie; mais elle ne savait que jouer, sans aimer le jeu, faute de savoir faire autre chose ni que dire, après avoir demandé à chacun comment il se portait : la cour ne put la former, et, à dire vrai, c'était la meilleure et la plus sotte femme du monde, et la plus inutile à son mari.

Hors son fils alors enfant, Chamillart fut malheureux en famille, malheur grand pour chacun, mais extrême pour un ministre qui n'a le temps de rien, et qui a un besoin principal pour se soutenir et pour faire, d'avoir autour de soi un groupe qui rassemble et qui concilie le monde, qui soit instruit à tout moment des intrigues de ce qui se passe, et de l'histoire du jour, qui sache raisonner et combiner, et qui soit capable de le mettre en deux mots au fait de tout tous les jours. Il avait deux frères plus sots encore que sa femme, et le second y joignait la suprême impertinence à la sublime bêtise, et tous deux, malgré la faveur, se faisaient moquer d'eux sans cesse et ouvertement. L'un était évêque de Dôle, qu'il fit évêque de Senlis, et à qui il ne manquait qu'un béguin et des manches pendantes : bon homme et bon prêtre d'ailleurs, qu'il fallait envoyer à Mende ou à quelque évêché comme cela riche et au bout du royaume. L'autre qui était dans la marine, il le passa à terre, et le maria à la fille de Guyet, bien faite, sage et raisonnable, mais dont le père, qui fut intendant des finances, était un sot et un impertinent pommé, et sa femme un esprit aigre, qui se croyait une merveille. Ce gendre,

dont la cervelle de plus était mal timbrée, vécut fort mal avec eux. Rebours, cousin-germain de Chamillart et de sa femme, travailla sous lui d'abord, puis devint intendant des finances. C'était, je pense, le véritable original du marquis de Mascarille, et fort impertinent au fond. L'abbé de la Proustière, aussi leur cousin-germain, suppléait pour le ménage, les affaires et l'arrangement domestique à l'incapacité de madame Chamillart : c'était le meilleur homme et le plus en sa place, et le plus respectueux du monde, mais grand bavard, et savait fort rarement ce qu'il disait ni même ce qu'il voulait dire. Avec de tels entours, il fallait toute l'amitié du roi et de madame de Maintenon pour soutenir Chamillart, dont les talens ne suppléaient pas aux appuis domestiques. Il éprouva encore un autre malheur fort singulier.

Dreux et lui étaient conseillers en la même chambre et intimes amis ; Dreux fort riche, et Chamillart fort peu accommodé. Leurs femmes accouchèrent en même temps d'un fils et d'une fille. Dreux, par amitié, demanda à Chamillart d'en faire le mariage. Chamillart en âge d'avoir d'autres enfans le représenta à son ami, et qu'en attendant que ces enfans qui venaient de naître fussent en état de se marier, il trouverait avec ses biens des partis bien plus convenables que sa fille. Dreux, homme droit, franc, et qui aimait Chamillart, persévéra si bien qu'ils s'en donnèrent réciproquement parole. Avec les années, la chance avait tourné. Dreux était demeuré conseiller au parlement, et Chamillart devenu ce que nous venons de voir, mais toujours amis intimes. Sept ou huit mois avant que Chamillart devînt contrôleur général, il alla trouver Dreux, et avec amitié lui dit que leurs enfans étaient en âge de se marier et de les acquitter de leur parole. Dreux, très touché d'une propo-

sition qui, par la fortune, était si disproportionnée de la sienne, et qui faisait celle de son fils, fit tout ce qu'un homme d'honneur peut faire pour le détourner d'une affaire qui n'était plus dans les termes ordinaires, et qui dans les suites ferait l'embarras de sa famille, lui rendit sa parole, refusa et dit que c'était lui-même qui lui en manquait, parce qu'il voulait lui en manquer. Ce combat d'amitié et de probité dura plusieurs jours de part et d'autre. A la fin Chamillart bien résolu à partager sa fortune avec son ami l'emporta, et le mariage se fit. Il obtint pour son gendre l'agrément du régiment d'infanterie de Bourgogne, et tôt après sa fortune, de la charge de grand-maître des cérémonies que Blainville lui vendit, et le roi prit prétexte de cette charge pour faire entrer madame Dreux dans les carrosses, et manger avec madame la duchesse de Bourgogne. C'est le premier exemple de deux noms de bourgeois se décorer d'eux-mêmes, et sans prétexte de terre, du nom de marquis et de comte; car tout aussitôt M. Dreux devint M. le marquis de Dreux, et Chamillart le frère M. le comte de Chamillart, tant la faveur enchérit toujours sur les plus folles nouveautés que la bassesse du monde crée et adopte. Ce nouveau marquis se montra un fort brave homme, mais bête, obscur, brutal, et avec le temps, audacieux, insolent, et quelque chose de pis encore, et sans se défaire des bassesses de son état et de son éducation. Sa femme ne fut heureuse ni par lui ni avec lui, et méritait infiniment de l'être: une grande douceur, beaucoup de vertu et de sagesse, bien de l'esprit et avec le temps, de connaissance du monde et des gens, du manège mais sans rien de mauvais, et si fort en tout temps en sa place, qu'elle se fit aimer de tout le monde, même des ennemis de son père, et fit tant de pitié, qu'elle fut toujours et dans tous les temps accueillie

partout, et traitée avec une distinction personnelle très bien marquée.

Je ne puis quitter Chamillart sans en rapporter une action qui, pour n'être pas ici en sa place et avoir dû être racontée plus haut, mérite de n'être pas oubliée. Ce fut du temps qu'il était conseiller au parlement, et qu'il jouait au billard avec le roi trois fois la semaine sans coucher à Versailles. Cela lui rompait fort les jours et les heures sans le détourner, comme je l'ai dit, de son assiduité au palais. Il y rapporta dans ce temps-là un procès. Celui qui le perdit lui vint crier miséricorde. Chamillart le laissa s'exhaler avec ce don de tranquillité et de patience qu'il avait. Dans le discours du complaignant, il insista fort sur une pièce qui faisait le gain de son procès, et avec laquelle il ne comprenait pas encore qu'il l'eût perdu. Il rabattit tant cette pièce que Chamillart se souvint qu'il ne l'avait pas vue, et lui dit qu'il ne l'avait pas produite. L'autre à crier plus fort et qu'elle y était. Chamillart insistant et l'autre aussi, il prit les sacs qui se trouvèrent là, parce que l'arrêt ne faisait qu'être signé; il les visitèrent, et la pièce s'y trouva produite. Voilà l'homme à se désoler, et cependant Chamillart à lire la pièce et à le prier de lui donner un peu de patience. Quand il l'eut bien lue et relue : « Vous avez raison, lui dit Chamillart, elle m'était inconnue, et je ne comprends pas comment elle m'a pu échapper : elle décide en votre faveur. Vous demandiez 20,000 livres, vous en êtes débouté par ma faute, c'est à moi à vous les payer. Revenez après-demain ». Cet homme fut si surpris qu'il fallut lui répéter ce qu'il venait d'entendre; il revint le surlendemain. Chamillart cependant avait battu monnaie de tout ce qu'il avait, et emprunté le reste. Il lui compta les 20,000 livres, lui demanda le secret et le congédia; mais il comprit de cette

aventure que les examens et les rapports de procès ne pouvaient compatir avec ce billard de trois fois la semaine. Il n'en fut pas moins assidu au palais, ni attentif à bien juger, mais il ne voulut plus être rapporteur d'aucune affaire, et remit au greffe celles dont il se trouvait chargé, et pria le président d'y commettre. Cela s'appelle une belle, prompte et grande action dans un juge, et plus encore dans un juge aussi étroitement dans ses affaires qu'il y était alors.

Monseigneur logeait à Fontainebleau dans un appartement enclavé qui ne lui plaisait point. Il eut envie de ceux de MM. du Maine et de Toulouse contigus, en bas dans la cour en ovale; mais le roi ne les voulut point déloger. Il fit espérer pour l'année suivante un autre logement à Monseigneur, qui fut obligé de demeurer en attendant dans le sien. Celui de la reine-mère lui aurait mieux convenu qu'aucun, mais il était occupé tout le milieu de chaque voyage, et celui-ci encore par le roi et la reine d'Angleterre, et demeurait vide le reste du temps.

Il vint à Fontainebleau du fond de la Silésie une fille de la maison de Wirtemberg, d'une arrière-branche de Montbéliard-Eltz, et c'est cette principauté d'Eltz qui est en Silésie. Elle avait perdu son père il y avait six mois, et sans savoir que M. de Chaulnes avec l'héritière de Picquigny sa mère avaient tout donné au second fils de M. de Chevreuse, si M. de Chaulnes mourait sans enfans, elle venait recueillir la succession d'Ailly dont elle avait eu une mère; elle était dans un deuil à faire peur, et ne marchait que dans un carrosse drapé comme en ont les veuves et sans armes, et ses chevaux caparaçonnés et croisés de blanc jusqu'à terre, ses gens des manteaux longs et des crêpes traînans : on lui demanda de qui un si grand deuil? « Hélas! dit-elle en sanglotant ou faisant semblant, c'est de monseigneur mon papa ». Cela parut si plaisant que

chacun lui fit la même question pour donner lieu à la réponse, et voilà comme sont les Français. Ce qui leur parut si ridicule, et qui l'était en effet à nos oreilles, ne l'était en soi qu'à demi. Personne de quelque distinction même fort éloignée de celles des maisons souveraines d'Allemagne, en parlant de ses parens en allemand, ne dit jamais autrement que M. mon père, madame ma mère, mademoiselle ma sœur, M. mon frère, M. mon oncle, madame ma tante, M. mon cousin, et supprimer le monsieur ou le madame serait une grossièreté pareille à tutoyer parmi nous. De monseigneur il n'y en a point en allemand, de papa voilà le ridicule, surtout entre cinquante et soixante ans qu'avait cette bonne Allemande; mais cela, joint aux sanglots, à l'équipage d'enterrement, fit le ridicule complet. Elle vit le roi le matin un moment, puis madame la duchesse de Bourgogne, à qui le roi avait mandé de la baiser et la faire asseoir la dernière de toutes les duchesses; et Sainctot, introducteur des ambassadeurs, la mena partout par ordre du roi. Ce fut la duchesse du Lude qui la présenta; elle demeura deux jours à Fontainebleau et une quinzaine à Paris, puis s'en retourna comme elle était venue.

Madame la chancelière prit son tabouret à la toilette de madame la duchesse de Bourgogne le samedi 19 septembre, après laquelle elle suivit dans le cabinet où il y eut audience d'un abbé Rinini en cercle. La duchesse du Lude son amie et encore plus des places et de la faveur, avait arrangé cela tout doucement pour étendre ce tabouret. Le roi qui le sut lui lava la tête et avertit le chancelier que sa femme avait fait une sottise, qu'il ne trouverait pas bon qu'elle recommençât; aussi s'en garda-t-elle bien depuis. Cela fit grand bruit à la cour. Pour entendre ce fait, il faut remonter bien haut, et savoir qu'aucun office

de la couronne ne donne le tabouret à la femme de l'officier, non pas même celui de connétable.

Le chancelier Séguier avait donné sa fille aînée, très riche, à un parti très pauvre, et qui d'ailleurs n'y aurait pas prétendu. C'était au père des duc et cardinal de Coislin, pour faire sa cour au cardinal de Richelieu, le meilleur parent qui fût au monde, et qui était cousin-germain de M. de Coislin qu'il fit chevalier de l'ordre et colonel-général des Suisses, et dont il maria les sœurs au comte d'Harcourt, l'une étant veuve de Puylaurens, et l'autre au dernier duc d'Epernon, fils et successeur des charges de ce célèbre duc d'Épernon. Séguier était dans la plus intime faveur du cardinal; il était ambitieux, il trouva sa belle auprès de lui, il lui demanda le tabouret pour sa femme; le cardinal lui fit beaucoup de difficultés et céda enfin à force de persévérance. Quand ce fut à attacher le grelot, avec toute sa puissance et tout son crédit, il demeura court, et n'osa. Il connaissait Louis XIII dont le goût ni la politique n'était ni le désordre dans sa cour, ni la confusion des états. Le chancelier pressait le cardinal; il s'était engagé à lui, et en effet il avait grande envie de lui faire obtenir cette grâce; dans son embarras, il alla chez mon père, ce qui lui arrivait souvent en ces temps-là, comme je l'ai remarqué en parlant de mon père, et lui exposa son desir, et l'extrême plaisir qu'il lui ferait s'il voulait bien tâcher à le faire réussir, en lui avouant franchement que lui-même n'osait en rompre la glace. Mon père eut la bonté, il ne m'appartient pas de dire la simplicité, de s'en charger; le roi trouva la proposition fort étrange, et pour abréger ce qui se passa dans des temps et des mœurs si éloignées des nôtres, il accorda quoique à regret que la chancelière aurait le tabouret à la toilette sans le pouvoir prétendre, ni s'y présenter en aucun autre temps, parce qu'en ce temps-là, comme je l'ai remarqué sur

madame de Guéméné, la toilette n'était point une heure de cour, mais particulière, à porte fermée, qui n'était ouverte qu'à cinq ou six dames des plus familières. Quand après la toilette devint temps et lieu public de cour, la chancelière y conserva son tabouret; mais jamais elle ne s'y est présentée à aucune audience, cercle, dîner, etc. La duchesse du Lude qui était sa petite-fille aurait bien voulu faire accroire que ce tabouret s'étendait à toute la matinée jusqu'au dîner exclusivement pour y comprendre les audiences, et gagner ainsi le terrein pied à pied. Mais le roi y mit si bon ordre, et la chose tellement au net, que cela demeura barré pour toujours. Pour le roi, la chancelière ne le voyait jamais qu'à la porte de son cabinet où elle se tenait debout tout habillée pour lui faire sa cour lorsqu'il rentrait de la messe, et il s'arrêtait toujours à elle pour lui dire un mot, et cela arrivait deux fois l'année, et aux occasions s'il s'en présentait. Chez les filles de France elle n'était assise non plus qu'à la toilette, mais ce tabouret tout infirme qu'il fût, soutenu de l'exemple de la même chancelière Séguier, qui fut enfin assise tout-à-fait quand le cardinal Mazarin fit duc à brevet son mari avec tant d'autres (dont il disait qu'il en ferait tant qu'il serait honteux de l'être et honteux de ne l'être pas) fut cause que les chancelières sans avoir pu étendre ce tabouret ni oser prendre les distinctions des duchesses comme la housse, etc., n'ont pas laissé pourtant d'obtenir insensiblement des princesses du sang le fauteuil, et je pense aussi la reconduite des duchesses, mais cédant à toutes partout, même à brevet, jusqu'à aujourd'hui, et sans tortillage ni difficulté. Il n'avait jamais été question des femmes des gardes-des-sceaux, et aucune n'a eu le tabouret ni prétendu. Mais M. d'Argenson étant devenu garde-des-sceaux, et en même temps le seul et vrai maître des finances pendant la régence de M. le duc d'Orléans,

la facilité de ce prince qui faisait litière d'honneurs, et qui n'en haïssait pas les mélanges et les désordres, fit asseoir la femme du garde-des-sceaux à la toilette de madame sa fille, et de madame sa mère, les seules filles de France alors, et cet exemple a fait asseoir madame Chauvelin à la toilette de la reine, lorsque son mari eut les sceaux avec toute la faveur et toute la confiance du cardinal Fleury plus roi que premier ministre.

Avant de quitter la matière du chancelier, il faut dire que, lui et sa femme n'étant plus nommés que du nom unique de leur office, leur fils prit le nom de Pontchartrain, et se comtifia, son père, ayant extrêmement augmenté cette terre qu'il avait fait ériger en comté. Il ouvrit la porte de sa cour aux évêques, aux gens d'une qualité un peu distinguée, sans être titrés, et pour toute la robe au seul premier président du parlement de Paris. On le souffrit, et on trouva même qu'il en avait beaucoup rabattu de son prédécesseur, et il était vrai. Reste à savoir si Boucherat qui, le premier, avait imaginé d'égaler sa cour à celle du roi, pouvait avoir raison.

En ce voyage de Fontainebleau, le roi donna 300,000 livres au maréchal de Villeroy, à prendre en trois ans sur Lyon, des riches revenus duquel lui, et le prévôt des marchands qu'il nommait, étaient les seuls dispensateurs sans rendre compte. Peu après, le roi donna 100,000 livres de pension au duc d'Enghien, encore enfant; M. le Duc, son père, n'en avait que 90,000.

L'abbé de Charost mourut en ce temps-ci à Paris, chez son père, où il vivait fort pieusement et fort retiré. Il était fils aîné du duc de Béthune, et frère aîné du duc de Charost; il était fort bossu, avait renoncé à tout pour une pension médiocre, et s'était fait prêtre. Il n'avait qu'une abbaye, et jamais il n'avait été question de lui pour l'épiscopat. J'ai ouï dire qu'il en aurait été fort digne.

Le bonhomme Villacerf ne put survivre plus longtemps au malheur qui lui était arrivé de l'infidélité de son principal commis des bâtimens, dont j'ai parlé au commencement de l'année. Il ne porta pas santé depuis, ne remit pas le pied à la cour après s'être démis des bâtimens, et acheva enfin de mourir. C'était un bon et honnête homme, qui était déjà vieux, et qui ne put s'accoutumer à avoir été trompé et à n'être plus rien. Il avait passé une longue vie, toujours extrêmement bien avec le roi, et si familier avec lui, qu'étant d'une de ses parties de paume autrefois, où il jouait fort bien, il arriva une dispute sur sa balle, et il était contre le roi, qui dit qu'il n'y avait qu'à demander à la reine qui les voyait jouer de la galerie : « Par....! sire, répondit Villacerf, cela n'est pas mauvais; s'il ne tient qu'à faire juger nos femmes, je vais envoyer quérir la mienne ». Le roi et tout ce qui était là rirent beaucoup de la saillie. Il était cousin-germain, et dans la plus intime et totale confiance de M. de Louvois, qui, du su du roi, l'avait fait entrer en beaucoup de choses secrètes, et le roi avait toujours conservé pour lui beaucoup d'estime, d'amitié et de distinction. C'était un homme brusque, mais franc, vrai, droit, serviable et très bon ami; il en avait beaucoup, et fut généralement plaint et regretté.

La comtesse de Fiesque, cousine-germaine paternelle de la feue duchesse d'Arpajon, de feu Thury et du marquis de Beuvron, mourut pendant Fontainebleau, extrêmement âgée. Elle avait passé sa vie dans le plus frivole du grand monde; deux traits entre deux mille la caractériseront. Elle n'avait presque rien, parce qu'elle avait tout fricassé ou laissé piller à ses gens d'affaires; tout au commencement de ces magnifiques glaces, alors fort rares et fort chères, elle en acheta un parfaitement beau miroir. « Hé, comtesse, lui dirent ses amis, où avez-vous pris cela ? — J'a-

vais, dit-elle, une méchante terre, et qui ne me rapportait que du blé, je l'ai vendue, et j'en ai eu ce miroir. Est-ce que je n'ai pas fait merveilles? du blé ou ce beau miroir»! Une autre fois, elle harangua son fils, qui n'avait presque rien, pour l'engager à se marier, et à se remplumer par un riche mariage, et la voilà à moraliser sur l'orgueil qui meurt de faim plutôt que faire une mésalliance. Son fils, qui n'avait aucune envie de se marier, la laissa dire, puis, voulant voir où cela irait, fit semblant de se rendre à ses raisons. La voilà ravie! Elle lui étale le parti, les richesses, l'aisance, une fille unique, les meilleures gens du monde, et qui seraient ravis, auprès de qui elle avait des amis qui feraient immanquablement réussir l'affaire, une jolie figure, bien élevée et d'un âge à souhait. Après une description si détaillée, le comte de Fiesque la pressa de nommer cette personne en qui tant de choses réparaient la naissance; la comtesse lui dit que c'était la fille de Jacquier, qui était un homme connu de tout le monde, et qui s'était acquis l'estime et l'affection de M. de Turenne, les armées duquel il avait toujours fournies de vivres, et s'était enrichi. Voilà le comte de Fiesque à rire de tout son cœur, et la comtesse à lui demander, en colère, de quoi il riait, et s'il trouvait ce parti si ridicule. Le fait était que Jacquier n'eut jamais d'enfans. La comtesse, bien surprise, pense un moment, avoue qu'il a raison, et ajoute en même temps que c'est le plus grand dommage du monde, parce que rien ne lui eût tant convenu. Elle était pleine de semblables disparates qu'elle soutenait avec colère, puis en riait la première. On disait d'elle qu'elle n'avait jamais eu que dix-huit ans. Elle était veuve, dès 1640, de M. de Piennes-Brouilly, tué à Arras, dont elle n'eut qu'une fille, mère de Guerchy. Les mémoires de Mademoiselle, avec qui elle passa sa vie, souvent en de vraies

querelles pour des riens, et sans toutefois pouvoir se passer l'une de l'autre, la font très bien connaître. Elle n'eut ni frères ni sœurs, et son père était aîné de celui de Beuvron.

CHAPITRE XXIII.

M. de Pomponne. — Sa famille. — Il est fils du célèbre Arnaud d'Andilly. — Ses négociations en Italie. — Ses ambassades en Suède et en Hollande. — Le roi le choisit pour successeur de M. de Lyonne aux affaires étrangères. — Son caractère. — Ses qualités en opposition avec celles de Colbert et de Louvois. — Ces deux ministres s'unissent pour le perdre. — Ils l'accusent de jansénisme. — Répugnance du roi à le sacrifier. — Voyage malencontreux. — Dépêches en retard. — Premier commis à l'Opéra. — Disgrâce de Pomponne. — Louvois joué par Colbert. — Ce que lui dit le vieux le Tellier son père. — Le roi regrette Pomponne. — Il le rappelle au conseil. — Sa conduite en y rentrant. — Il meurt d'une indigestion. — Ses enfans. — Monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne réunis pour vivre ensemble. — Le roi veut aller les surprendre se mettant au lit. — Il arrive trop tard. — Menins de monseigneur le duc de Bourgogne. — Gamaches. — D'O. — Cheverny. — Saumery. — Ce dernier tremble devant sa femme. — Quelle était cette créature. — Cheverny ambassadeur à Vienne. — Il prend l'empereur pour un valet de chambre. — Gravité imperturbable de Léopold. — Cheverny contant cette histoire.

Une autre mort fit plus de bruit, et laissa un grand vide pour le conseil et pour les honnêtes gens, ce fut celle de Pomponne, fils du célèbre Arnaud d'Andilly, et neveu du fameux M. Arnaud. Cette famille illustre en science, en piété et par beaucoup d'autres endroits, n'a pas besoin d'être expliquée ici; elle l'est par tant de beaux

ouvrages que je m'en tiendrai ici à M. de Pomponne. M. d'Andilly, par ses emplois et par l'amitié dont la reine-mère l'honorait avant et même depuis sa retraite à Port-Royal-des-Champs, malgré les tempêtes du jansénisme, fit employer son fils dès sa première jeunesse en plusieurs affaires importantes en Italie, où il fit des traités et conclut des ligues avec plusieurs princes. Son père, extrêmement aimé et estimé, lui donna beaucoup de protecteurs, dont M. de Turenne fut un des principaux. Pomponne passa par l'intendance des armées à Naples et en Catalogne, et partout avec tant de sagesse, de modération et de succès, que sa capacité, soutenue des amis de son père et de ceux que lui-même s'était procurés, le fit choisir en 1665 pour l'ambassade de Suède. Il y demeura trois ans, et passa après à celle de Hollande; il réussit si bien en toutes deux qu'il fut renvoyé en Suède, où, combattu par tout l'art de la maison d'Autriche, il vint à bout de conclure cette fameuse ligue du Nord, si utile à la France en 1671. Le roi en fut si content qu'ayant perdu peu de mois après M. de Lyonne, ministre et secrétaire d'état des affaires étrangères, il ne crut pouvoir mieux remplacer un si grand ministre que par Pomponne. Toutefois il en garda le secret, et ne le manda qu'à lui par un billet de sa main, avec ordre d'achever en Suède, le plus tôt qu'il pourrait, ce qui demandait nécessairement à l'être de la même main, et de revenir incontinent après. Il arriva au bout de deux mois, dans la même année 1671, et fut déclaré aussitôt. Son père, retiré dès 1644, eut la joie de voir son fils arrivé par son mérite dans une place si importante, et mourut trois ans après à quatre-vingt-cinq ans. Pomponne parut encore plus digne de cette charge, par la manière dont il l'exerça, qu'avant d'en avoir été revêtu. C'était un homme qui excellait surtout par un sens droit, juste, exquis, qui pesait tout et fai-

sait tout avec maturité, mais sans lenteur; d'une modestie, d'une modération, d'une simplicité de mœurs admirables, et de la plus solide et la plus éclairée piété. Ses yeux montraient de la douceur et de l'esprit; toute sa physionomie, de la sagesse et de la candeur; un art, une dextérité, un talent singulier à prendre ses avantages en traitant; une finesse, une souplesse sans ruse qui savait parvenir à ses fins sans irriter; une douceur et une patience qui charmaient dans les affaires; et avec cela une fermeté, et, quand il le fallait, une hauteur à soutenir l'intérêt de l'état et la grandeur de la conronne que rien ne pouvait entamer. Avec ces qualités il se fit aimer de tous les ministres étrangers comme il l'avait été dans les divers pays où il avait négocié. Il en était également estimé et il en avait su gagner la confiance. Poli, obligeant, et jamais ministre qu'en traitant, il se fit adorer à la cour, où il mena une vie également unie, et toujours éloignée du luxe et de l'épargne, et ne connaissant de délassement de son grand travail qu'avec sa famille, ses amis et ses livres. La douceur et le sel de son commerce étaient charmans, et ses conversations, sans qu'il le voulût, infiniment instructives. Tout se faisait chez lui et par lui avec ordre, et rien ne demeurait en arrière sans jamais altérer sa tranquillité.

Ces qualités étaient en trop grand contraste avec celles de Colbert et de Louvois pour en pouvoir être souffertes avec patience. Tous deux en avaient sans doute de très grandes, mais, si elles paraissaient quelquefois plus brillantes, elles n'étaient pas si aimables; et s'ils avaient des amis, Pomponne avait aussi les siens particuliers, et quoique moins puissans, peut-être en plus grand nombre, et de plus qu'eux était généralement aimé. Chacun des deux autres tendait toujours à embler la besogne d'autrui, et c'est ce qui les avait rendus ennemis l'un de l'autre; tous deux

voulaient, sous divers prétextes, manier les affaires étrangères, et tous deux s'en trouvaient également, sagement, mais doucement repoussés. Non-seulement ils n'y purent jamais surprendre la moindre prise, mais la grande connaissance qu'avait Pomponne des affaires générales de l'Europe, et en particulier celle que son application, ses voyages, ses négociations lui avaient acquise des maisons, des ministres, des cours étrangères, de leurs intérêts et de leurs ressorts, lui donnaient un tel avantage sur ces matières, que sans sortir de sa modération et de sa douceur, ils n'osaient le contredire au conseil ou devant le roi; il les avait souvent mis sans réparties lorsqu'ils l'avaient hasardé. Hors de toute espérance d'embler rien sur un homme si instruit et si sage, et qui se contentait de son ministère sans leur donner jamais prise par vouloir empiéter sur le leur, ils furent long-temps à chercher comment pouvoir entamer un homme si difficile à prendre, et si insupportable à leur ambition vis-à-vis d'eux. Ce desir de s'en délivrer, pour mettre en sa place quelqu'un qui ne pût pas si bien se défendre, réunit pour un temps ces deux ennemis. Il se concertèrent; le jansénisme fut leur ressource. C'était en effet le miracle du mérite de Pomponne que, fils, frère, neveu, cousin-germain et parent le plus proche, ou lié des nœuds les plus intimes avec tout ce qu'on avait rendu le plus odieux au roi et en gros et personnellement, il pût conserver ce ministre dans un poste de la première confiance. Les deux autres allant toujours l'un après l'autre à la sape, et s'aidant d'ailleurs de tout ce qui pouvait concourir à leur dessein, s'aperçurent de leurs progrès sur l'esprit du roi. Ils le poussèrent et vinrent enfin à bout de se faire faire un sacrifice sous le prétexte de la religion. Ce ne fut pourtant pas sans une extrême répugnance. Le roi, si parfaitement content de la gestion de Pomponne, ne voyait en

lui que mesure et sagesse sur tout ce qui regardait le jansénisme. Il avait peine à se défier de lui, même sur ce point, et le danger et le scandale de se servir du neveu de M. Arnaud dans ses affaires les plus secrètes et les plus importantes ne lui paraissait point en comparaison du danger et de la peine de s'en priver. A force d'attaques continuelles il céda à la fin, et, comme la dernière goutte d'eau est celle qui fait répandre le vase, un rien perdit M. de Pomponne après tant d'assidues préparations. Ce fut en 1679.

On traitait le mariage de madame la Dauphine, et on attendait le courrier qui devait en apporter la conclusion. Dans ces momens critiques Pomponne supputa, et crut qu'il aurait le temps d'aller passer quelques jours à Pomponne. Madame de Soubise était bien au fait de tout, c'était le temps florissant de sa beauté et de sa faveur. Elle était amie de Pomponne, mais elle n'osait s'expliquer; elle se contenta de le conjurer de remettre ce petit voyage, et de l'avertir qu'elle voyait des nuages qui ne devaient pas lui permettre de s'absenter; elle le pressa autant qu'il lui fut possible. Les gens les plus parfaits ne sont pas sans défauts; il ne put comprendre tout ce que madame de Soubise voulait qu'il entendît, ni avoir la complaisance de sacrifier ce petit voyage à son conseil et à son amitié. Pomponne est à six lieues de Paris. Pendant son absence, arriva le courrier de Bavière, et en même temps une lettre à M. de Louvois qui avait ses gens partout : c'était la conclusion avec le détail de tous les articles du traité et du mariage. Louvois va tout aussitôt porter sa lettre au roi, qui s'étonne de n'avoir point de nouvelles par ailleurs. Les dépêches de Pomponne étaient en chiffres, et celui qui déchiffrait se trouva à l'Opéra, où il s'était allé divertir en l'absence de son maître. Tandis que le temps se passe à l'Opéra, puis à

déchiffrer, et cependant à aller et venir de Pomponne, Colbert et Louvois ne perdirent pas de temps. Ils mirent le roi en impatience et en colère, et s'en surent si bien servir que Pomponne en arrivant à Paris trouva un ordre du roi de lui envoyer les dépêches et sa démission, et de s'en retourner à Pomponne.

Le grand coup frappé, Louvois, dont Colbert qui avait ses raisons avait exigé de ne pas dire un mot de toute cette menée à son père, se hâta de lui aller conter la menée et le succès : « Mais, lui répondit froidement l'habile le Tellier, avez-vous un homme tout prêt pour mettre en cette place? — Non, lui répondit son fils, on n'a songé qu'à se défaire de celui qui y était, et maintenant la place vide ne manquera pas, et il faut voir de qui la remplir. — Vous n'êtes qu'un sot, mon fils, avec tout votre esprit et vos vues, lui répliqua le Tellier. M. Colbert en sait plus que vous, et vous verrez qu'à l'heure qu'il est, il sait le successeur, et il l'a proposé; vous serez pis qu'avec l'homme que vous avez chassé, qui avec toutes ses bonnes parties n'était pas au moins plus à M. Colbert qu'à vous. Je vous le répète, vous vous en repentirez ». En effet, Colbert s'était assuré de la place pour son frère Croissy lors à Aix-la-Chapelle, comme je l'ai dit en rapportant sa mort, et ce fut un coup de foudre pour le Tellier et pour Louvois qui les brouilla plus que jamais avec Colbert, et par une suite nécessaire avec ce frère. Pomponne sentit sa chute et son vide, mais il le supporta en homme de bien et de courage avec tranquillité. Il eut peu après liberté de venir et de demeurer à Paris. Aucun de ses amis ne le délaissa, tout le monde prit part à sa disgrâce. Les étrangers en regrettant sa personne qu'ils aimaient, et en lui continuant toujours des marques de considération dans les occasions qui s'en pouvaient présenter, furent bien aises d'être soulagés de sa capacité.

Le roi après quelque temps voulut voir Pomponne par derrière dans ses cabinets. Il le traita en prince qui le regrettait, et lui parla même de ses affaires, de temps en temps, mais rarement cela se répétait, et toujours sur le même pied de la part du roi. A la fin en une de ces audiences, le roi lui témoigna la peine qu'il avait ressentie en l'éloignant, et qu'il ressentait encore, et Pomponne y ayant répondu avec le respect et l'affection qu'il devait, le roi continua à lui parler avec beaucoup d'estime et d'amitié. Il lui dit qu'il avait toujours envie de le rapprocher de lui, qu'il ne le pouvait encore, mais qu'il lui demandait sa parole de ne point s'excuser, et de revenir dans son conseil dès qu'il le manderait, et en attendant de lui garder le secret de ce qu'il lui disait. Pomponne le lui promit, et le roi l'embrassa. L'évènement a fait voir ce que le roi pensait alors. C'était de se défaire de M. de Louvois en l'envoyant à la Bastille. La parenthèse en serait déplacée ici, je pourrai avoir lieu ailleurs de raconter un fait si curieux. Dans le moment que ce ministre fut mort, le roi écrivit de sa propre main à Pomponne de revenir sur-le-champ prendre sa place dans ses conseils. Un gentilhomme ordinaire du roi fut chargé en secret de ce message par le roi même. Il trouva cet illustre disgracié à Pomponne qui s'allait mettre au lit. Le lendemain matin il vint à Versailles, et débarqua chez Bontems qui le mena par les derrières chez le roi. On peut juger des grâces de cette audience. Le roi ne dédaigna pas de lui faire des excuses de l'avoir éloigné et de l'avoir rapproché si tard; il ajouta qu'il craignait qu'il n'eût peine à voir Croissy faire les fonctions qu'il avait si dignement remplies. Pomponne toujours modeste, doux, homme de bien, répondit au roi, que puisqu'il le voulait rattacher à son service, et qu'il s'était engagé à lui d'y rentrer, il ne songeait qu'à le bien servir, et que

pour bien commencer, et ôter, en tant qu'en lui était, toutes les occasions de jalousie, il s'en allait de ce pas chez Croissy lui apprendre les bontés du roi, et lui demander son amitié. Le roi touché au dernier point d'une action si peu attendue, l'embrassa et le congédia. La surprise de Croissy fut sans pareille quand il s'entendit annoncer M. de Pomponne. On peut juger qu'elle ne diminua pas quand il apprit ce qui l'amenait. Celle de la cour qui n'avait pas songé à un retour après douze années de disgrâce, et qui n'en avait pas eu le moindre vent fut grande aussi, mais mêlée de beaucoup de joie; il entra au premier conseil qui se tint, et M. de Beauvilliers en même temps.

Pomponne, dès le même jour, eut un logement au château assez grand, et vécut avec toutes sortes de mesures et de prévenances avec Croissy, qui y répondit de son côté, et qui avait bien compris qu'il fallait le faire. Leur alliance que le roi voulut, je l'ai racontée en son temps. Pomponne et son gendre vécurent ensemble en vrai père et en véritable fils. Il y trouva tout ce qu'il pouvait desirer pour devenir un bon et sage ministre. Il y ajouta du sien toutes les lumières et toute l'instruction qu'il put dont Torcy sut bien profiter. M. de Pomponne lia une amitié avec M. de Beauvilliers. La confiance était intime entre eux et avec le duc de Chevreuse. Il fut aussi fort uni avec Pelletier, et honnêtement avec les autres ministres ou secrétaires d'état. Il mourut le 26 septembre de cette année à Fontainebleau, à quatre-vingt-un ans, dans le desir depuis long-temps de la retraite que l'état de sa famille ne lui avait pas encore permis. Sa tête et sa santé étaient entières. Il n'avait jamais été malade; il mangea un soir du veau froid et force pêches; il en eut une indigestion qui l'emporta en quatre jours. Il reçut les sacremens avec une grande piété, et fit

une fin aussi édifiante que sa vie. Torcy, son gendre eut les postes, et sa veuve 12,000 livres de pension. C'était une femme avare et obscure qu'on ne voyait guère. Elle avait une sœur charmante par son esprit, par ses grâces, par sa beauté, par sa vertu, femme de M. de Vins qui était lieutenant-général, et qui eut les mousquetaires noirs. Ils avaient un fils unique, beau, aimable, spirituel comme la mère, avec qui j'avais été élevé. M. de Pomponne était ami particulier de mon père, et ils logeaient chez lui. Ce jeune homme fut tué à Steinkerke à sa première campagne. Le père et surtout la mère ne s'en sont jamais consolés; elle n'a presque plus voulu voir personne depuis, absorbée dans la douleur et dans la piété tout le reste de sa longue vie. Je regrettai extrêmement son fils. M. de Pomponne ne fut pas heureux dans ceux qui se destinèrent au monde. Le cadet qui promettait fut tué de bonne heure à la tête d'un régiment de dragons. L'aîné épais, extraordinaire, avare, obscur, quitta le service, devint apoplectique, et fut toute sa vie compté pour rien jusque dans sa famille. L'abbé de Pomponne fut aumônier du roi. Il se retrouvera occasion d'en parler.

Le roi revint de Fontainebleau et nomma Briord ambassadeur à la Haye en la place de Bonrepos qui demanda à revenir; et Phélypeaux, lieutenant-général, qui était à Cologne, ambassadeur à Turin; Bonac, neveu de Bonrepos, alla à Cologne.

En arrivant de Fontainebleau le jour même, Monseiseigneur et madame la duchesse de Bourgogne furent mis ensemble. Le roi les voulut aller surprendre comme ils se mettraient au lit; il s'y prit un peu tard, il arriva, les portes fermées, et ne voulut pas les faire ouvrir. Peu de jours après, il nomma quatre hommes qui étaient souvent à la cour pour se tenir assidus auprès de monseigneur le duc de Bourgogne, qui dans la vérité ne pouvaient guère être

plus mal choisis, Cheverny, Saumery, Gamaches et d'O. Des deux derniers j'en ai parlé assez pour n'avoir rien à y ajouter. Le bon Gamaches était un bavard qui n'avait jamais su ce qu'il disait ni ce qu'il faisait, et dont M. de Chartres et ses amis de plaisir s'étaient moqués tant que le roi l'avait tenu auprès de lui. Il ne savait rien, pas même la cour ni le monde où il avait fort peu été, ni la guerre non plus quoiqu'il eût toujours servi et avec beaucoup d'honneur et de valeur; du reste un fort honnête homme. D'O était ce mentor de M. le comte de Toulouse, qui de son appartement de Versailles devint lieutenant-général des armées navales. Son assiduité chez son premier maître était difficile à accorder avec cet emploi, mais il savait accorder toutes choses, témoin sa dévotion importante et le galant métier de sa femme pour faire fortune par l'un des deux, et peut-être par tous les deux ensemble.

Cheverny était Clermont Gallerande; son père avait été maître de la garde-robe et chevalier de l'ordre en 1661, dont on a d'excellens mémoires en formes d'annales, sous le nom de Monglat qu'il portait. Sa femme, fille du fils du chancelier de Cheverny, était une femme extrêmement du grand monde, qui avait été gouvernante des filles de Gaston, et sur le pied de laquelle il ne faisait pas bon marcher. L'un et l'autre fort riches s'étaient parfaitement ruinés, et avaient marié leur fils à la sœur de Saumery. C'était un homme qui présentait plus d'esprit, de morale, de sens et de sentimens qu'il n'en avait en effet; beaucoup de lecture, peu ou point de service, une conversation agréable et fournie, beaucoup de politique, d'envie de plaire et de crainte de déplaire, un extérieur vilain et même dégoûtant, toute l'encolure d'un maître à écrire, et toujours mis comme s'il l'eût été, en tout un air souffreteux, et une soif de cour et des agrémens de cour

qui allaient à la bassesse ; avec tout cela ce tuf se cachait sous d'autres apparences, et j'en ai été la dupe fort longtemps ; d'ailleurs un honnête homme.

Saumery était petit-fils d'un valet d'Henri IV, qui l'avait suivi du Béarn, et qui, comme beaucoup de ce peuple, s'appelait Johanne. Il fut jardinier de Chambord, et sur la fin de sa vie concierge, non pas de ces concierges gouverneurs et capitaines comme il y en a toujours eu à Fontainebleau et à Compiègne, mais concierge effectif, comme nous en avons tous dans nos maisons. Il gagna du bien ; il mit son fils dans les troupes, qui était fort bien fait, et trouva à le marier à une bourgeoise de Blois à sa portée. M. Colbert, encore *in minoribus*, épousa l'autre sœur. Sa fortune avança ses beaux-frères. L'un s'enrichit, acheta Menars, devint intendant de Paris, et est mort président à mortier ; il était frère de madame Colbert. Saumery devint gouverneur de Chambord, en eut la capitainerie des chasses et celle de Blois : c'était un fort honnête homme et qui ne s'en faisait point du tout accroire ; il se tenait à Chambord, où il mourut fort vieux, et paraissait rarement à la cour, où on en faisait cas pour sa valeur et sa probité. Je l'ai vu, il était fort grand, avec ses cheveux blancs et l'air tout-à-fait vénérable. Son fils aîné, qui est celui dont il s'agit, servit quelque temps subalterne, et se retira de bonne heure avec un coup de mousquet dans le genou, et se fit maître des eaux et forêts de l'Orléanais, etc. Il était dans cet obscur emploi et inconnu à tout le monde, lorsque M. de Beauvilliers l'en tira pour le faire un des sous-gouverneurs des enfans de France. Jamais homme si intrigant, si valet, si bas, si orgueilleux, si ambitieux, si dévoué à la fortune, et tout cela sans fonds aucun, sans voile, sans pudeur ; on en verra d'étranges traits. Jamais homme aussi ne tira tant parti d'une blessure. Je di-

sais de lui qu'il boitait audacieusement, et il était vrai. Il parlait des personnages les plus distingués, dont à peine il avait jamais vu les antichambres, comme de ses égaux et de ses amis particuliers. Il racontait des traits qu'il avait ouï dire, et n'avait pas honte de dire devant des gens qui avaient au moins le sens commun : « le pauvre mons Turenne me disait », qui, à son âge et à son petit emploi, n'a peut-être jamais su qu'il fût au monde, et le monsieur tout du long, il n'en honorait personne. C'était mons de Beauvilliers, mons de Chevreuse, et ainsi de ceux dont il ne disait pas le nom tout court, et il le disait de presque tout le monde jusqu'aux princes du sang. Je lui ai ouï dire bien des fois la princesse de Conti en parlant de la fille du roi, et le prince de Conti en parlant de monsieur son beau-frère. Pour les premiers seigneurs de la cour, il était rare quand il leur donnait le monsieur ou le mons. C'était: le maréchal d'Humières, et ainsi des autres; et des gens de la première qualité, très ordinairement par leur nom sans qualité devant. La fatuité et l'insolence étaient complètes; et si, à force de monter cent escaliers par jour, de dire des riens à l'oreille, de faire l'important et le gros dos, il imposait à une partie de la cour, et, par ses valetages et ses blâmes de complaisance bien en confidence, il s'était acquis je ne sais combien de gens.

Sa femme, fille de Besmaux, gouverneur de la Bastille, était une grande créature aussi impertinente que lui, qui portait les chausses, et devant qui il n'osait pas souffler. Son effronterie ne rougissait de rien, et après force galanteries, elle s'était accrochée à M. de Duras qu'elle gouvernait, et chez qui elle était absolument et publiquement la maîtresse, et vivait à ses dépens. Elle en acquit le nom de madame la connétable, parce que M. de Duras était doyen des maréchaux de France. On ne l'ap-

pelait pas autrement : elle-même était la première à en rire. Enfans, complaisans, domestiques, tout était en respect et en dépendance devant elle, et madame de Duras aussi dans le peu et le rare qu'elle venait de sa campagne; l'âge du maréchal faisait qu'on s'en scandalisait moins. Voilà les gens que le roi mit autour de monseigneur le duc de Bourgogne qui chassait fort souvent ; et de ces quatre il n'y avait que Gamaches qui pût monter à cheval, ou qui en voulût prendre la peine. Le rare fut qu'ils n'eurent ni nom d'emploi, ni brevet, ni appointemens, mais de beaux propos en les y mettant, et l'agrément d'être sans demander de tous les voyages de Marly, et cela seul tournait les têtes.

Cheverny était menin de Monseigneur : il avait été envoyé à Vienne, et ambassadeur après en Danemark, où lui et sa femme avaient gagné le scorbut et laissé leur santé et leurs dents. La femme, avec plus d'esprit et de mesure, ne tenait pas mal de son frère. A Vienne il arriva à Cheverny une aventure singulière. Il devait avoir un soir d'hiver sa première audience de l'empereur. Il alla au palais ; un chambellan l'y reçut, le conduisit deux ou trois pièces, ouvrit la dernière, l'y fit entrer, se retira de la porte même et la ferma. Entré là, il se trouve dans une pièce plus longue que large, mal meublée, avec une table tout au bout, sur laquelle, pour toute lumière dans la chambre, il y avait deux bougies jaunes, et un homme vêtu de noir, le dos appuyé contre la table. Cheverny assez mal édifié du lieu, se croit dans une pièce destinée à attendre d'être introduit plus loin, et se met à regarder à droite et à gauche, et à se promener d'un bout à l'autre. Ce passe-temps dura près d'une demi-heure. A la fin, comme un des tours de sa promenade l'approchait assez de cette table, et de cet homme noir qui y était appuyé, et qu'à son air et à son habit il

prit pour un valet de chambre qui était là de garde, cet homme qui jusque alors l'avait laissé en toute liberté sans remuer ni dire un mot, se prit à lui demander civilement ce qu'il faisait là. Cheverny lui répondit qu'il devait avoir audience de l'empereur, qu'on l'avait fait entrer, et qu'il attendait là d'être introduit pour avoir l'honneur de lui faire la révérence. « C'est moi, lui répliqua cet homme, qui suis l'empereur ». Cheverny à ce mot pensa tomber à la renverse, et fut plusieurs momens à se remettre à ce que je lui ai ouï conter. Il se jeta aux pardons, à l'obscurité, et à tout ce qu'il put trouver d'excuses. Je pense après que son compliment fut mal arrangé. Un autre que l'empereur en eût ri, mais Léopold, incapable de perdre sa gravité, demeura dans le même sang-froid qui acheva de démonter le pauvre Cheverny. Il contait bien, et cette histoire était excellente à entendre de lui.

CHAPITRE XXIV.

Mort de madame de Montchevreuil. — Le roi fait entrer monseigneur le duc de Bourgogne au conseil des dépêches. — Castel-dos-Rios ambassadeur d'Espagne. — Ce qu'il demande au roi dans son audience. — D'Arrouy meurt à la Bastille. — M. le duc de Lorraine vient à Paris avec madame la Duchesse rendre son hommage lige au roi pour le duché de Bar, et ses autres terres mouvantes de la couronne.—Anciens ducs de Lorraine à la cour. — Le prince de Condé et Charles-Emmanuel de Savoie à la porte du cabinet d'Henri IV à Lyon. — Mort du roi. — Prétentions des Lorrains. — De quel subterfuge on s'avise pour y mettre le comble. — Incognito ridicule de M. le duc de Lorraine. — Monsieur l'amène à Versailles. — Comment il fut reçu

du roi. — Madame la duchesse de Lorraine malade de la petite-vérole. — Hommage lige rendu au roi pour le duché de Bar. — Seigneurs présens à la cérémonie. — Cérémonial de la prestation de la foi et hommage lige. — Le roi assis et couvert. — M. de Lorraine à genoux. — Son chapeau, ses gants, son épée tenus par Nyert, premier valet de chambre du roi. — Le chancelier lit la formule de l'hommage et du serment. — Ecrit qui contient tous les détails de la cérémonie signé par M. de Lorraine. — Il va à Marly. — Le roi lui montre les jardins. — — Il prend congé. — Monsieur le ramène à Paris. — M. de Lorraine prend congé à l'Opéra de monseigneur et de madame la duchesse de Bourgogne. — Il part en poste. — Madame de Lorraine à Versailles. — Elle va dîner à Marly avec le roi. — Elle prend congé. — Son impatience de partir. — Elle retourne en Lorraine.

Madame de Montchevreuil revenant de Fontainebleau le même jour que le roi, 22 octobre, avec madame de Maintenon, dans le carrosse et en compagnie de laquelle elle allait toujours, se trouva si mal au Plessis qu'il y fallut arrêter long-temps. Ont eut toutes les peines du monde à l'amener à Versailles où elle mourut le quatrième jour. Madame de Maintenon en fut fort affligée, beaucoup de gens tâchèrent de persuader qu'ils l'étaient, mais dans le fond chacun s'en trouva soulagé comme d'une délivrance. J'ai suffisamment parlé de M. et madame de Montchevreuil à propos du mariage de M. du Maine, pour n'avoir rien à y ajouter. Quelques jours après, le roi vit le bonhomme Montchevreuil dans son cabinet par les derrières par où comme gouverneur autrefois de M. du Maine il continuait d'entrer. Le roi le traita comme un ami intime aurait fait son ami. A la situation où il était avec lui, cela n'était pas surprenant.

Ce même jour de la mort de madame de Montchevreuil, 25 octobre, le roi dit le soir à monseigneur le duc de Bourgogne qu'il le ferait entrer au premier con-

seil de dépêches; et ajouta que pour les premiers, il voulait qu'il ne fît qu'écouter pour apprendre et se former, pour se mettre en état de bien opiner ensuite. Ce fut une grande joie pour ce prince; Monseigneur n'y était pas entré si jeune. Monsieur en était, mais il en était resté là.

Castel-dos-Rios, gentilhomme catalan, fort pauvre, était arrivé à Paris au commencement du voyage de Fontainebleau, avec caractère d'ambassadeur d'Espagne; il avait été nommé pour aller en la même qualité en Portugal, mais il arriva que celui qui devait venir en France étant plus distingué et beaucoup plus accrédité à la cour d'Espagne, il fit changer la destination, et alla en Portugal comme à une ambassade de faveur, et fit envoyer l'autre à celle d'exil. C'est ainsi qu'elle était regardée. Il voulut venir à Fontainebleau trouver la cour et en fut refusé; il s'en plaignit fort, on lui répondit qu'on avait bien fait attendre M. d'Harcourt trois mois à Madrid avant de lui permettre de voir le roi d'Espagne; qu'ainsi il pouvait bien avoir patience six semaines avant de voir le roi. Au retour il eut audience. Ce qu'il avait à y traiter était en effet d'une importance à ne pas souffrir volontiers des délais; il pressa le roi de deux choses de la part du roi son maître : l'une d'employer son autorité pour faire révoquer à la Sorbonne la condamnation qu'elle avait faite des livres d'une béate espagnole qui s'appelait Marie Dagreda. Le temps était mal pris; ces livres étaient tout-à-fait dans les sentimens de M. de Cambrai, que le roi venait de faire condamner à Rome. L'autre chose était de faire établir en dogme, partout son royaume, l'immaculée conception de la Sainte-Vierge, et par conséquent faire plus que l'église qui a été plus retenue là-dessus; aussi se moqua-t-on de l'ambassadeur et de son maître avec les plus belles paroles du monde. Ce fut là toute la matière de son audience. Qui aurait cru que

cette ambassade, eût tourné quatorze mois après comme elle fit, et que cette espèce d'exil eût fait à l'ambassadeur la fortune la plus complète.

Le pauvre d'Arrouy mourut en ce temps-ci à la Bastille où il était depuis dix ou douze ans; il avait été longtemps trésorier des états de Bretagne. C'était le meilleur homme du monde et le plus obligeant; il ne savait que prêter de l'argent et point presser pour se faire payer; avec cette conduite il s'obéra si bien, que, quand il fallut compter, il ne put jamais se tirer d'affaire. La confiance de la province et de tout le monde était si grande en lui, qu'on l'avait laissé plusieurs années sans compter : ce fut sa ruine. Beaucoup de gens y perdirent gros. La Bretagne y demeura pour beaucoup, et il demeura entièrement ruiné. C'est, je crois, l'unique exemple d'un comptable de deniers publics avec qui ses maîtres et tout le public perdent, sans que sa probité en ait reçu le plus léger soupçon. Les perdans mêmes le plaignirent, tout le monde s'affligea de son malheur; c'est ce qui fit que le roi se contenta d'une prison perpétuelle. Il la souffrit sans se plaindre, et la passa dans une grande piété, fort visité de beaucoup d'amis et secouru de plusieurs. Cela n'empêcha pas son fils de devenir maître des requêtes et intendant de province, avec réputation d'esprit et de probité. Il se fit aimer et estimer, et il aurait été plus loin, si la piété tant de lui que de sa femme dont il n'avait point d'enfans, ne les avait engagés à tout quitter pour ne penser qu'à leur salut. J'ai fort vu cette madame d'Arrouy à Pontchartrain, qui avait beaucoup d'esprit, et un esprit très aimable et orné, extrêmement dans les meilleures œuvres, et extrêmement janséniste. Je me suis souvent fort diverti à disputer avec elle. J'étais ravi quand je l'y trouvais.

On attendait au retour de Fontainebleau M. de Lorraine pour rendre au roi son hommage lige du duché

de Bar et de ses autres terres mouvantes de la couronne. Madame la Duchesse devait venir avec lui, et Monsieur les défraya à Paris et leur donna, au Palais-Royal, l'appartement de M. et de madame la duchesse de Chartres. Nul embarras pour madame de Lorraine, qui conservait son rang de petite-fille de France. Il n'y en devait pas avoir non plus pour M. le duc de Lorraine. Ses pères, ducs de Lorraine comme lui, ont été bien des fois à la cour de France sans difficulté.

Charles Ier, duc de Lorraine, fut fait connétable de France après la mort ou plutôt le massacre du connétable d'Armagnac, le 12 juin 1418, dans Paris, par le parti de Bourgogne. Il est vrai qu'il n'en jouit pas longtemps, pour avoir été institué par cette terrible Isabeau de Bavière, femme de Charles VI, qui, à son tour dans un intervalle de sa triste maladie, le destitua à Bourges en avril 1423, et donna l'épée de connétable à J. Stuart, comte de Douglas, qui fut tué le 17 août suivant à la bataille de Verneuil au Perche contre les Anglais. Le comte de Richemont fut fait connétable en sa place; il était fils, frère et oncle des ducs de Bretagne, et le fut lui-même après eux en 1457, et voulut conserver l'épée de connétable avec laquelle il avait acquis tant de gloire, et mourut duc de Bretagne et connétable de France en décembre 1458 dans son château de Nantes, portant lors le nom d'Artus III. René II, duc de Lorraine, fut fait grand-chambellan, 7 août 1486, par Charles VIII, qui avait alors seize ans, à la place du comte de Longueville, fils du célèbre bâtard d'Orléans, destitué et ses terres confisquées pour avoir pris le parti du duc d'Orléans, depuis roi Louis XII, contre madame de Beaujeu, sœur du roi, sa tutrice et gouvernante du royaume. Le duc de Lorraine ne demeura pas long-temps grand-chambellan de France. Il se ligua avec le même

duc d'Orléans contre le roi, et Philippe de Bade, marquis d'Hochberg et comte de Neufchâtel, fut pourvu en sa place de cet office de la couronne en 1491.

Sans aller si loin, Louis XIII et le roi son fils ont vu Charles IV, duc de Lorraine, plus d'une fois en leur cour et y faire des séjours, et la duchesse Nicole a passé à Paris ses dernières années. La planche était donc faite, et il n'y avait qu'à la suivre. On y peut ajouter que le frère du duc de Lorraine a été aussi à Paris et à la cour; mais il s'y arrêta peu, quoique assez pour continuer les exemples et régler celui-ci. Mais cela même était ce qui incommodait les cadets de sa maison établis en France, qui, tirant leurs prétentions de leur naissance, avaient grand intérêt de relever leur aîné, et grande facilité par Monsieur, entièrement abandonné au chevalier de Lorraine, jusqu'au point où je l'ai remarqué au mariage de madame de Lorraine. Des gens qui avaient osé vouloir élever leur aîné jusqu'en compétence de M. le duc de Chartres, n'étaient pas pour s'accommoder de celle des princes du sang, et ceux-ci encore moins pour la souffrir. Jamais aucun duc de Lorraine ne leur avait disputé, pas même le père de celui-ci, beau-frère de l'empereur et à la tête de son armée, aux deux princes de Conti, volontaires dans la même armée, auquel l'électeur de Bavière qui y servait ne disputait pas. Le second de ces princes était vivant et existant à la cour, et cet électeur était frère de madame la Dauphine alors vivante et gendre de l'empereur. On n'avait pas oublié comment le fameux Charles-Emmanuel, duc de Savoie, gendre de Philippe II, roi d'Espagne, et qui fit tant de figure en Europe, avait vécu avec les princes du sang, ni le célèbre mot d'Henri IV là-dessus. Charles-Emmanuel l'était venu trouver à Lyon pour arrêter ses armes, après avoir séjourné long-temps à sa cour à Paris, dans l'espérance

de le tromper sur la restitution du marquisat de Saluces. Il se trouva qu'un matin, venant au lever d'Henri IV, le prince de Condé et lui qui venaient par différens côtés, se rencontrèrent en même temps à la porte de la chambre où le roi s'habillait. Ils s'arrêtèrent l'un pour l'autre : Henri IV, qui les vit, éleva la voix et dit au prince de Condé : « Passez, passez, mon neveu, M. de Savoie sait trop ce qu'il vous doit ». Le prince de Condé passa, et M. de Savoie tout de suite et sans difficulté après lui.

Ces considérations firent proposer un biais qui comblait les vues et les prétentions des Lorrains contre les princes du sang, et ce biais fut l'incognito parfait de M. de Lorraine, qui aplanissait et voilait tout en même temps. Mais cet incognito était aussi parfaitement ridicule; incognito tandis que madame la duchese de Lorraine n'y pouvait être; incognito, et être publiquement logé, traité et défrayé par Monsieur dans le Palais-Royal aux yeux de toute la France; incognito, venant exprès pour un acte dans lequel il fallait qu'il fût publiquement connu et à découvert; incognito enfin, sans cause ni prétexte, puisque ses pères avaient été publiquement à la cour et à Paris, et son père même : aussi prirent-ils un habile détour pour le faire passer. Monsieur, en le proposant au roi, ne manqua pas de bien faire les honneurs de son gendre, de l'assurer qu'il était bien éloigné de disputer rien aux princes du sang; que, venu pour son hommage et ayant son pays enclavé et comme sous la domination du roi, il ne pouvait songer qu'à lui plaire et à obéir sans réserve à tout ce qu'il lui plairait de lui commander; mais que lui, Monsieur, croyait lui devoir faire faire la réflexion qu'ayant donné le rang de princes du sang à ses enfans naturels, il ne voudrait peut-être pas exiger pour eux les mêmes déférences de M. de Lorraine que pour les princes du sang; qu'il répugnerait à sa générosité, en étant le

maître de l'y obliger, et que ne l'y obligeant pas, cela mettrait une différence entre eux qui ne leur serait pas avantageuse. Ce propos humble et flatteur, qui dans le fond n'avait que la superficie, éblouit le roi et le toucha si bien qu'il consentit à l'incognito, moyennant lequel nulles visites actives ni passives pour M. de Lorraine, et nuls honneurs dus ou prétendus. Tout allait à la petite-fille de France, son épouse, et se confondait sous son nom; après quoi ils demeuraient sur leurs pieds, avec cet incognito, en liberté de l'expliquer avec tous les avantages qu'ils s'en étaient bien proposés. Ce grand point gagné, tout le reste leur fut facile.

Le vendredi 20 novembre Monsieur et Madame allèrent à Bondi au devant de M. et madame de Lorraine, qui tous deux se mirent sur le devant de son carrosse. On remarqua avec scandale que M. le duc de Chartres était à la portière. On débita que le devant lui faisait mal. Cela aurait pu s'éviter, mais ce n'était pas le compte de la maison de Lorraine, qui fit en sorte que madame la duchesse de Chartres demeurât à Versailles, avec laquelle il n'eût pas été si aisé de bricoler. Ils furent à l'Opéra dans la loge de Monsieur qui retint à souper toutes les princesses de la maison de Lorraine, avec d'autres dames. Le lendemain samedi, Monsieur amena M. de Lorraine à Versailles. Ils arrivèrent un moment avant midi dans le salon. Nyert, valet de chambre en quartier, avertit le roi qui était au conseil et qui avait la goutte. Il se fit aussitôt rouler par lui dans sa chaise. Il n'y avait dans le salon qu'eux trois, et la porte du cabinet était demeurée ouverte, d'où les ministres les voyaient. M. de Lorraine embrassa les genoux du roi baissé fort bas, et fut reçu fort gracieusement, mais sans être embrassé. La conversation dura un bon quart d'heure, pendant laquelle Monsieur alla causer une fois ou deux à la porte du cabinet avec les

ministres, pour laisser M. de Lorraine seul avec le roi. Monsieur lui demanda ensuite permission que le lord Carlingford, et un ou deux hommes principaux de M. de Lorraine, pussent entrer et lui faire la révérence. Alors le duc de Gesvres, premier gentilhomme de la chambre en année, M. le maréchal de Lorge, capitaine des gardes en quartier, et quelques principaux courtisans, entrèrent avec les gens de M. de Lorraine, mais aucun de sa maison, et je n'ai pu en découvrir la raison. Monsieur demanda ensuite au roi s'il trouvait bon qu'il fît voir son petit appartement à M. de Lorraine, à qui il nomma les ministres en passant dans le cabinet du conseil. Du petit appartement ils entrèrent dans la grande galerie, où ils furent assez long-temps, et où M. de Lorraine vit madame la duchesse de Bourgogne qui revenait de la messe, mais sans l'approcher. De là Monsieur le mena dîner à Saint-Cloud, où madame de Lorraine ne put se trouver, parce que la fièvre l'avait prise. Seignelay, maître de la garde-robe, alla le lendemain matin savoir de ses nouvelles de la part du roi, qui rapporta que ce n'était rien, et qu'elle viendrait à Versailles le mardi suivant. Madame la duchesse de Chartres l'avait été voir de Versailles le jour de son arrivée, et MM. les ducs d'Anjou et de Berry l'allèrent voir le dimanche après dîner. Elle leur donna des fauteuils où ils s'assirent, et elle prit un tabouret comme de raison. Monseigneur le duc de Bourgogne ni Monseigneur n'y furent point; on laissa aller les cadets comme par galanterie. Le père et le fils étaient ce jour-là à Meudon, ce que je remarque pour la courte distance de Paris, d'où leur visite eût été plus aisée s'ils l'avaient voulu faire. Le mardi, madame de Lorraine devait venir à Versailles dîner chez madame la duchesse de Chartres, puis aller chez le roi, etc., et madame la duchesse de Bourgogne après l'avoir vue, c'est-à-dire

reçue, aller à l'Opéra à Paris. Mais la petite-vérole qui parut rompit les voyages. M. le duc de Chartres le vint dire au roi. Monsieur, ni M. de Lorraine, ni personne ne la vit que Madame, qui s'enferma presque seule avec elle, et madame de Lenoncourt, dame d'atour de madame de Lorraine, seule dame qu'elle eût amenée, qui gagna la petite-vérole, et qui en fut fort mal.

J'achèverai de suite pour ne point interrompre la narration du voyage de M. de Lorraine, quoique ce fût ici le lieu de le faire pour raconter ce qui m'arriva, ce que je ferai après. Le mercredi 25 novembre, jour marqué pour l'hommage, Monsieur amena M. de Lorraine à Versailles, qui en mettant pied à terre s'en fut attendre chez M. le Grand, et Monsieur monta tout droit chez le roi. M. le duc de Chartres ne vint point avec eux. Monsieur avait eu soin de l'éviter pour plaire au chevalier de Lorraine. Un peu après que Monsieur fut chez le roi, Monsieur envoya dire à M. de Lorraine d'y venir : c'était vers les trois heures après midi. Il fut suivi de tous ceux de ses sujets qui l'avaient accompagné dans son voyage, et passa toujours entre une double haie de voyeux et de curieux de bas étage. Il traversa les salles des gardes sans qu'ils fissent aucun mouvement, non plus que pour le dernier particulier. Le roi l'attendait dans le salon, qui était lors entre sa chambre et le cabinet du conseil, et qui depuis est devenu sa chambre. Il était dans son fauteuil le chapeau sur la tête, M. le maréchal de Lorge derrière lui, au milieu de M. le chancelier et du duc de Gesvres, en l'absence de M. de Bouillon, grand-chambellan, qui était à Evreux; monseigneur le duc de Bourgogne debout et découvert, un peu en avant de M. le chancelier, mais sans le couvrir; M. le duc d'Anjou de même, de l'autre côté, sans couvrir le duc de Gesvres, qui avait derrière lui Nyert, premier valet de chambre du roi. M. le

duc de Berry, Monsieur, M. le duc de Chartres, les princes du sang et les deux bâtards étaient tous en rang, faisant le demi-cercle; avec force courtisans derrière eux, et après eux. Aucun duc que les deux que je viens de nommer, parce qu'ils étaient en fonction de leurs charges et nécessaires, ni aucun prince étranger. Les secrétaires d'état étaient derrière M. le chancelier et les princes du même côté. Monseigneur ne se soucia pas de voir la cérémonie.

M. de Lorraine trouva fermée la porte de la chambre du roi qui entre dans le salon, et l'huissier en dedans. Un de la suite de M. de Lorraine gratta, l'huissier demanda : « Qui est-ce »? Le gratteur répondit : « C'est M. le duc de Lorraine », et la porte demeura fermée. Quelques instans après même cérémonie. La troisième fois le gratteur répondit : « C'est M. le duc de Bar »; alors l'huissier ouvrit un seul battant de la porte. M. de Lorraine entra, et de la porte, puis du milieu de la chambre, enfin assez près du roi, il fit de très profondes révérences. Le roi ne branla point, et demeura couvert sans faire aucune sorte de mouvement. Le duc de Gesvres alors suivi de Nyert, mais ayant son chapeau sous le bras, s'avança deux ou trois pas, et prit le chapeau, les gants et l'épée de M. de Lorraine qu'il lui remit, et le duc de Gesvres tout de suite à Nyert qui demeura en place, mais fort en arrière de M. de Lorraine, et le duc de Gesvres se remit en la place où il était auparavant. M. de Lorraine se mit à deux genoux sur un carreau de velours rouge bordé d'un petit galon d'or qui était aux pieds du roi qui lui prit les mains jointes entre les deux siennes. Alors M. le chancelier lut fort haut et fort distinctement la formule de l'hommage lige et du serment, auxquels M. de Lorraine acquiesça, et dit et répéta ce qui était de forme, puis se leva, signa le serment avec la plume que Torcy lui présenta un peu à côté du roi, où Nyert lui présenta

son épée qu'il remit, puis lui rendit son chapeau dans lequel étaient ses gants et se retira. Pendant ce moment le roi s'était levé et découvert, et tous les princes du sang et les deux bâtards demeurèrent en leurs places. M. de Lorraine retourné vers le roi sa majesté se couvrit, le fit couvrir ensuite, et en même temps les princes du sang et les deux bâtards se couvrirent aussi. Après être demeurés quelque peu de temps en conversation ainsi debout et rangés, le roi se déeouvrit et passa dans son cabinet, où après moins d'un demi-quart d'heure il fit appeler M. de Lorraine. Monsieur demeura dans le salon; et M. de Lorraine demeura seul avec le roi une bonne demi-heure. Il trouva Monsieur qui l'attendait dans le salon, qui tout de suite le ramena à Paris, où le lendemain Torcy alla lui faire signer un écrit de tout le détail de la cérémonie, et de sa prestation de foi et hommage lige; et lui en délivra une copie signée de lui et de Pontchartrain.

Le jeudi, lendemain de l'hommage, Monsieur mena M. de Lorraine à Meudon : ils y arrivèrent au sortir de table. Monseigneur les promena fort par sa maison, après quoi ils s'en retournèrent à Paris sur les quatre heures. Le samedi suivant M. de Lorraine alla seul dîner à Versailles chez M. le Grand, puis voir la grande écurie d'où le comte de Brionne lui fit les honneurs, et revint de là à Paris. Le lundi d'après, Monsieur mena M. de Lorraine à Marly, où le roi venait d'arriver au sortir de la table, qui lui fit voir la maison et les jardins. Monsieur qui était enrhumé demeura dans le salon. Le roi rentra des jardins dans son cabinet avec M. de Lorraine, où il fut quelque temps seul avec lui, qui sur la fin prit congé. En sortant de son cabinet le roi parla quelque temps à milord Carlingford, connu à Vienne sous le nom de général Taff, et qui avait été gouverneur de M. de Lorraine; puis reçut les révérences de ceux qui la lui avaient faite en arrivant, et retourna

se promener, puis revint à Versailles, et Monsieur ramena M. de Lorraine à Paris, à qui le roi envoya une tenture de tapisserie de l'histoire d'Alexandre, de 25,000 écus. Monsieur avait prié le roi, qui lui voulait faire un présent, de lui donner une tapisserie plutôt que toute autre chose. Le mardi, 1er décembre, Monseigneur qui était à Meudon y donna à dîner à monseigneur et à madame la duchesse de Bourgogne et à leur suite. Madame la princesse de Conti y dîna aussi, et il les mena tous à l'Opéra. Monsieur y était dans sa loge en haut avec M. de Lorraine. Il l'amena en celle de Monseigneur, où il ne fut qu'un moment, pour prendre congé de lui et de monseigneur et de madame la duchesse de Bourgogne chez qui pourtant il n'avait point été, ce qui parut assez bizarre, et s'en alla aussitôt après avec Monsieur. Il partit la nuit suivante en poste avec sa suite pour s'en retourner en Lorraine. On fit doubler les chevaux partout, et ce qu'il y eut encore de rare fut que le roi en paya toute la dépense, et malgré lui, par complaisance pour Monsieur. Quelque abandonné qu'il fût au chevalier de Lorraine, M. de Lorraine commençait à lui peser beaucoup pour la dépense et pour la liberté. Il s'en aperçut ou on l'en fit apercevoir, et c'est ce qui hâta son départ. Il ne laissa pas de se trouver importuné de l'assiduité de tous ceux de sa maison auprès de lui, d'aucun desquels il ne parut faire cas, que de M. le Grand et du chevalier de Lorraine; il lui échappa plus d'une fois de dire, qu'il ne savait à qui en voulaient tous ces petits princes de l'obséder continuellement.

Le dimanche, 20 décembre, comme le roi sortait du sermon, il rencontra Monsieur qui allait au-devant de lui, et qui l'accompagna chez lui. Ils y trouvèrent Madame et madame de Lorraine. Ils furent assez long-temps tous quatre, seuls dans le cabinet du roi. Monsieur, Ma-

dame et madame de Lorraine, allèrent de là chez madame la duchesse de Chartres, et Monsieur mena après madame de Lorraine chez M. le Grand, qui avait la goutte, et ensuite à Paris. Le roi n'a pas voulu qu'elle vît Monseigneur, ni messeigneurs ses petits-fils ni madame la duchesse de Bourgogne; ni même qu'elle les rencontrât, à cause de la petite-vérole, qu'ils n'avaient point eue. Le samedi, le roi seul alla dîner à Marly, où Monsieur, Madame, et madame de Lorraine vinrent de Paris dîner avec lui. Il fut remarqué que Monsieur ni madame de Chartres n'y étaient point. On évita tant qu'on put que les belles-sœurs se trouvassent ensemble. Monsieur, pour faire sa cour au chevalier de Lorraine, Madame, parce qu'elle regardait son gendre comme un prince allemand, et qui par conséquent pouvait tout prétendre. On se contenta qu'avant partir, M. de Lorraine allât chez M. le duc de Chartres, et lui fit force protestations qu'il ne lui était jamais entré dans la pensée de lui disputer rien. C'était donc à dire, que cela se pouvait imaginer. C'était aux princes du sang à y faire le commentaire. En tout cas, la petite-vérole de madame de Lorraine ne vint pas mal-à-propos, et les Lorrains eurent grand sujet d'être contens de Monsieur et de Madame, et de s'applaudir de leur tour d'adresse d'avoir mis les bâtards en jeu, pour esquiver nettement les princes du sang, et parer tout par l'incognito. Madame de Lorraine prit congé du roi après-dîner, qui retourna à Versailles, et Monsieur, Madame, et madame de Lorraine à Paris, qui en partit le lendemain lundi, pour retourner en Lorraine. Elle en marqua une impatience, qui alla jusqu'à l'indécence. Apparemment qu'elle voulut profiter de la petite-vérole, et ne pas demeurer ici assez long-temps pour se trouver en état de remplir des devoirs qui l'auraient embarrassée.

CHAPITRE XXV.

Ce que faillit me coûter le voyage de M. le duc de Lorraine. — Comment le duc de Gesvres agit à mon égard. — Son amitié avec mon père. — Celle qu'il feignait pour moi. — Je lui conseille de laisser exercer par son fils ses fonctions de premier gentilhomme, à l'hommage du duc de Lorraine. — Sa réponse. — Il connaissait bien le roi. — M. de Chevreuse parle au roi sur le même objet. — Le roi consent. — Bassesse et friponnerie du duc de Gesvres. — Il exerce lui-même les fonctions. — Récit burlesque qu'il fait au roi sur mon compte. — Sa perfidie. — Grande rumeur contre moi au Palais-Royal. — La comtesse de Beuvron m'apprend tout. — Monsieur et Madame satisfaits de ma justification. — Je redoute les impressions du roi. — Danger d'avoir trop souvent raison. — Le roi me traite comme à l'ordinaire. — Le vieux Gesvres mari cruel et père dénaturé. — Dépense folle de sa maison. — Il veut ruiner ses enfans. — Trait cruel qu'il lance au maréchal de Villeroy au petit couvert. — Il s'immole lui-même pour le sacrifier. — Leurs aïeux vendeurs de marée et porte-balle. — Confusion et dépit du maréchal. — Malignité des courtisans. — M. de Bouillon absent lors de l'hommage de M. de Lorraine. — Anciennement tout le monde couvert devant nos rois. — Usurpations de M. de Guise pendant la Ligue. — Les ambassadeurs conduits à leur première audience par ceux des maisons de Lorraine et de Savoie. — La promenade d'Henri IV et de l'ambassadeur d'Espagne. — Bonne fortune des seigneurs qui l'accompagnent. — Les princes étrangers couverts à l'audience des ambassadeurs. — *Le chapeau* à la cour et son origine. — Mort de madame de Marsan. — Le nonce Delphini nommé cardinal. — Son mot au roi sur l'Opéra. — Le roi met le holà entre les bénédictins et les jésuites. — Madame Ticquet, femme d'un conseiller au parlement, fait assassiner son mari. — Son exécution à la Grève. — Mort de Barin, premier maître-d'hôtel de Monsieur.

Je viens maintenant à ce qui m'arriva de ce voyage. Il était certain que le grand-chambellan, et en son absence

le premier gentilhomme de la chambre du roi en année, devait prendre l'épée, le chapeau et les gants de M. de Lorraine allant rendre son hommage. Les prendre en ce cas-là c'est dépouiller le vassal des marques de dignité en présence de son seigneur et non pas le servir, et ce qui le montre c'est que le premier gentilhomme de la chambre ne les garde ni ne les rend. Toute sa fonction n'est que de dépouiller le vassal, et c'est le premier valet de chambre qui les reçoit du premier gentilhomme de la chambre dans l'instant qu'il les a ôtés au vassal, et c'est ce même premier valet de chambre qui le rend au vassal après son hommage. Cela se passa ainsi en 1661 à l'hommage du duc de Lorraine, Charles IV, grand-oncle de celui-ci, et il se trouva même que le connétable de Richemont de la race royale, et qui mourut duc de Bretagne, prit l'épée, les gants et le chapeau du duc de Bretagne, son neveu, s'étant trouvé présent à son hommage. Cela ne peut s'entendre autrement, et fut en effet entendu de la sorte sans nuage ni détour. Néanmoins à l'adresse avec laquelle la maison de Lorraine a su tirer des avantages de tout, et des choses les plus fortuites et les plus indifférentes en faire des distinctions, des prétentions, des prérogatives, je voulus éviter jusqu'aux riens les plus décidés, pour ne leur laisser aucune prise et profiter de la conjoncture du monde la plus naturelle.

Le duc de Gesvres qui était en année ne servait plus les soirs quand le marquis de Gesvres son fils et son survivancier l'en pouvait soulager. Il se portait bien, il était à Versailles, il était donc tout simple de lui laisser la fonction. Le duc de Gesvres avait fait toute sa vie profession d'être ami particulier de mon père, et le venait voir fort souvent jusqu'à sa mort. Depuis il m'accabla d'amitiés, et toutes ses années me procurait toutes les sortes d'entrées dont le premier gentilhomme de la chambre

peut favoriser. Il me venait voir, à quatre-vingts ans qu'il avait, avec une politesse et les manières les plus propres à donner de la confiance. J'y avais toujours répondu avec tous les soins, les égards et le respect dus à son âge et à ses avances, et, au peu d'accès qu'il donnait auprès de lui, la tendresse qu'il me témoigna toujours était tout-à-fait singulière.

Je crus donc pouvoir en user avec lui avec toute confiance, et lui faire remarquer l'avantage que les Bouillon pourraient vouloir prendre de l'absence affectée de M. de Bouillon, et qu'un duc-pair eût fait la fonction. J'ajoutai, qu'aucun duc sans fonction absolument nécessaire, comme le premier gentilhomme de la chambre et le capitaine des gardes en quartier, qui était mon beau-père, ni pas un prince étranger ne devant se trouver à l'hommage, parce qu'aussitôt après M. de Lorraine se couvrirait et qu'eux demeureraient découverts, c'était une autre raison de laisser la fonction à M. de Gesvres. J'assaisonnai cela de toutes les excuses et de tous les respects bienséans à mon âge. Il m'en parut satisfait et goûter ce que je lui proposais. Il en raisonna avec moi, et il convint que le roi ne trouvant pas mauvais l'absence de M. de Bouillon, qui n'avait point de survivancier, c'était une raison de ne pas trouver mauvaise non plus la sienne, ayant un survivancier accoutumé à le remplacer tous les soirs. Il me témoigna qu'il sentait bien toutes les raisons que je lui venais de dire, qu'il tâcherait de laisser la fonction à son fils, mais qu'il fallait qu'il en parlât au roi. Il ajouta : « Voyez-vous, avec l'homme avec qui j'ai affaire (c'était le roi) il faut que je me mette bas, bas, bas comme cela (montrant de la main) pour m'élever haut après ». En cela il n'avait pas tort et le connaissait bien. Je me retirai louant sa prudence et flattant bien mon vieillard, content de tout, pourvu que son fils fît la fonction.

Je vis là-dessus madame de Noailles et le duc de Béthune, ancien ami du duc de Gesvres, qui lui avait parlé depuis moi et qui n'en avait pas été content. Je commençai à soupçonner l'humeur fantasque de ce vieillard, à laquelle le servile surnageait toujours. Plusieurs mesures me manquèrent. Je crus que le pis qu'il pouvait m'arriver de lui parler encore serait de ne pas réussir, et dans cette confiance je monte chez lui, et je le trouve s'habillant. Je fais sortir ses valets, je lui parle, il me répond froidement que le roi lui a dit que c'était sa fonction et qu'il la devait faire; qu'il n'avait pu répliquer parce qu'à l'instant sa chaise avait roulé, le menant au degré pour aller se promener à Marly; cela ne m'étonna point. Je lui répondis que, la fonction étant pour l'après-dîner, il aurait encore le temps au lever du roi où il s'en allait, ou ailleurs, de parler, et finalement, après quelques disputes toujours très mesurées et respectueuses de ma part, froides mais polies de la sienne, comme s'il semblait desirer ce que je souhaitais, je conclus par lui dire qu'il n'y avait donc de parti à prendre que de s'en aller à Paris au sortir du lever comme pour quelque affaire pressée, ou de faire le malade, et que puisque le roi trouvait bon que M. de Bouillon se tînt à Evreux sans l'être ni le faire, le roi ne trouverait pas plus mauvais qu'il le fît s'il ne croyait pas qu'il le fût. Tout fut inutile, son parti était pris. Je descendis chez le duc de Béthune; je ne trouvai que son fils, à qui je contai ce que je venais de faire et de voir. Il me rassura sur ce que M. de Chevreuse en devait parler au roi à l'issue de son lever. En effet il réussit, et le roi dit publiquement tout haut au marquis de Gesvres, dans son cabinet, allant donner l'ordre, que ce serait lui qui servirait à l'hommage au lieu de son père. Tout le monde l'entendit et le débita sur-le-champ. Le duc de Gesvres, qui l'avait ouï comme les autres, laissa sortir tout

le monde, puis harangua si bien le roi qu'il consentit qu'il fît la fonction. Voilà bien de la bassesse et de la friponnerie gratuites, mais ce n'est encore rien.

Deux jours après je fus averti par la comtesse de Roucy qu'il y avait grande rumeur contre moi au Palais-Royal; que Madame avait parlé fort aigrement de moi à la comtesse de Beuvron; et que la chose était à un point que j'y devais mettre ordre. J'allai trouver la comtesse de Beuvron, qui me conta que le duc de Gesvres, non content de faire la fonction de l'hommage, avait fait sa cour au roi à mes dépens, et lui avait raconté d'une manière burlesque tous les pas que j'avais faits auprès de lui pour l'en empêcher, jusqu'à lui vouloir faire jouer une apoplexie, de quoi il s'était très bien gardé, à son âge et de sa taille, de peur que l'apoplexie ne se vengeât, et de mourir comme Molière; qu'il avait ajouté à cela, sur son compte, toutes les prostitutions qui se peuvent proférer, et qu'il n'avait surtout rien oublié pour me sacrifier d'une manière complète; qu'au partir de là il était allé trouver madame d'Armagnac, quoique sans liaison avec elle ni avec M. le Grand, qu'il lui avait fait la même histoire, et qu'il l'avait ensuite répétée à tout ce qu'il avait rencontré; que cela était revenu à Monsieur, à qui on avait ajouté que j'avais tenu quantité de propos sur la petitesse de la souveraineté et du rang de M. de Lorraine; que Monsieur était dans une colère horrible et en parlait à mille gens; que Madame, pour être plus retenue, n'en était pas moins dangereuse, et que je ferais bien d'apaiser des gens avec qui on ne peut avoir raison.

Une si énorme perfidie me fut un coup de foudre, et je n'imaginais personne assez gratuitement méchant pour vouloir perdre dans l'esprit du roi le fils de son ancien ami, qu'il avait toujours accablé d'amitiés et de caresses

qui y avait toujours répondu par toutes sortes de soins et de respects, qui, dans ce dont il s'agissait, ne lui avait rien dit qui pût lui déplaire, et qu'il n'eût pas même montré de goûter, et qui par l'entière disproportion d'âge, de figure, d'établissement, ne pouvait en mille ans être en son chemin, ni d'aucun des siens. Quand je fus revenu du premier étourdissement d'une si infâme scélératesse, je remerciai la comtesse de Beuvron, et je la priai de rendre compte à Madame de la véritable raison qui m'avait fait agir, qui était l'absence de M. de Bouillon; que je ne pouvais trouver indécente dans un duc et pair une fonction qu'avait faite un connétable, prince du sang, et mort depuis duc de Bretagne; et que, pour les propos qu'on m'attribuait, je la suppliais de ne pas ajouter foi à ce que des gens, ou ennemis, ou curieux de faire leur cour, pouvaient lui avoir rapporté. J'ajoutai que j'irais lui dire moi-même les mêmes choses, si elle l'avait agréable, et qu'elle trouvât bon que ce fût en particulier, dans son cabinet. Ensuite, j'allai chez madame de Maré; elle était ma parente, amie de tout temps de mon père et de ma mère, et la mienne, de plus, dès ma première jeunesse. Elle avait été gouvernante des enfans de Monsieur, avec et après la maréchale de Grancey, sa mère; elle l'était de ceux de M. le duc de Chartres, et de tous temps intimement bien avec Monsieur. Elle me faisait chercher partout; elle me dit les mêmes choses que la comtesse de Beuvron m'avait apprises, et plus de noirceurs encore du duc de Gesvres. Je lui contai toute l'histoire, à laquelle elle n'eut rien à répondre que de me quereller d'amitié de m'être fié à un fou et à un méchant homme, pour mon ami que je le crusse. Elle se chargea volontiers, pour Monsieur, des mêmes choses dont la comtesse de Beuvron s'était chargée pour Madame, mais je ne lui demandai rien pour madame de Lorraine,

qu'elle me dit être furieuse : ce n'était qu'un oiseau de passage, et rien du tout d'ailleurs. Monsieur et Madame, qui s'étaient déchaînés à leur aise, parurent satisfaits de ce qui leur fut dit de ma part, et n'en desirèrent rien davantage. Restait le roi, de bien loin le plus important sur les impressions qu'il pouvait prendre. Le procès de M. de Luxembourg, l'excuse de la princesse d'Harcourt à la duchesse de Rohan, mon affaire avec M. le Grand, tout cela que j'avais si vivement mené me faisait craindre d'avoir trop souvent raison. M. de Beauvilliers ne fut pas d'avis que je fisse sur celle-ci aucune démarche auprès du roi, de peur de tourner en sérieux ce que le roi pouvait n'avoir pris qu'en bouffonnerie, mais me conseilla d'être attentif à la manière plus froide ou ordinaire avec laquelle le roi me traiterait, et de différer à prendre mes mesures là-dessus. Le conseil en effet fut très bon : le roi me traita à l'ordinaire, et je demeurai en repos.

Ce vieux Gesvres était le mari le plus cruel d'une femme de beaucoup d'esprit, de vertu et de biens, qui se sépara de lui, et le père le plus dénaturé d'enfans très honnêtes gens qui fut jamais. L'abbé de Gesvres était depuis quelques années camerier d'honneur d'Innocent XI, et tellement à son gré, qu'il l'allait faire cardinal lorsque l'éclat entre lui et le roi fit rappeler tous les Français sur le démêlé des franchises. L'abbé de Gesvres y perdit tout, mais revint de bonne grâce. Le roi, qui en fut touché, lui donna en arrivant de plein saut l'archevêché de Bourges, qui venait de vaquer par la mort du frère de M. de Châteauneuf, secrétaire d'état. Le duc de Gesvres, en furie, alla trouver le roi, lui dit rage de son fils, et fit tout ce ce qui lui fut possible pour empêcher cette grâce. Le marquis de Gesvres, il l'a traité, lui et sa femme, comme des nègres, toute sa vie, au point que le roi y est souvent entré par bonté. Ses équipages

étaient superbes en chevaux, en harnois, en voitures, en livrées qui se renouvelaient sans cesse, et ses écuries pleines des plus rares chevaux de monture, sans en avoir jamais monté un depuis plus de trente ans; son domestique prodigieux; ses habits magnifiques et ridicules pour son âge. Quand on lui parlait de ses grands revenus, du mauvais état de ses affaires malgré sa richesse, du désordre de sa maison, et de l'inutilité et de la folie de ses dépenses, il se mettait à rire, et répondait qu'il ne les faisait que pour ruiner ses enfans. Il disait vrai, et il y réussit complètement; mais ce n'était pas seulement sa famille qu'il persécutait gratuitement.

Il fit, cette même année, un tour au maréchal de Villeroy à le tuer. Tous deux étaient venus de secrétaires d'état, et tous deux avaient eu des pères qui avaient fait une grande et extraordinaire fortune. Un jour que le petit couvert était servi, et que le roi était encore chez madame de Maintenon, où il allait souvent les matins, les jours qu'il n'avait point de conseil, comme les jeudis et les vendredis (et qu'elle n'avait point là de Saint-Cyr à aller dès le matin, comme à Versailles) les courtisans étaient autour de la table du roi, à l'attendre, et M. de Gesvres, pour le servir. Le maréchal de Villeroy arriva avec ce bruit et ces airs qu'il avait pris de tous temps, et que sa faveur et ses emplois rendaient plus superbes; je ne sais si cela impatienta ce vieux Gesvres plus qu'à l'ordinaire, mais dès qu'il le vit arriver, derrière un coin du fauteuil du roi où il se mettait toujours : « M. le maréchal, se prit-il à lui dire tout d'un coup, la table et le fauteuil entre-deux, il faut avouer que vous et moi sommes bien heureux »: Le maréchal, étonné d'un propos que rien n'amenait, en convint avec un air modeste, et secouant sa tête et sa perruque voulut le rompre en parlant à quelqu'un; mais l'autre, qui n'avait pas si bien

commencé pour rien, continue, l'apostrophe pour se faire écouter, admire la fortune de Villeroy qui épouse une Créquy, et de son père qui épouse une Luxembourg, et de là, des charges, des gouvernemens, des dignités, des biens sans nombre; et les pères de ces gens-là des secrétaires d'état : «Arrêtons-nous là, monsieur le maréchal, s'écria-t-il, n'allons pas plus loin; car, qui étaient leurs pères, à ces deux secrétaires d'état? de petits commis, et commis eux-mêmes; et de qui venaient-ils? le vôtre, d'un vendeur de marée aux halles, et le mien, d'un porte-balle et peut-être de pis. Messieurs, s'adressant à la compagnie tout de suite; est-ce que je n'ai pas raison de trouver notre fortune prodigieuse, à M. le maréchal et à moi? N'est-il pas vrai, donc, monsieur le maréchal, que nous sommes bien heureux »? Puis à regarder, à se pavaner et à rire. Le maréchal eût voulu être mort, beaucoup mieux encore l'étrangler, mais que faire à un homme qui, pour vous dire une cruauté, s'en dit à lui-même le premier? Tout le monde se tut et baissa la vue; il y en eut plus d'un qui ne fut pas fâché de regarder le maréchal du coin de l'œil, et de voir ses grandes manières si plaisamment humiliées. Le roi vint et finit le spectacle et l'embarras, mais il ne fit que suspendre. Ce fut la matière de la conversation de plusieurs jours, et le divertissement de la malignité et de l'envie si ordinaires à la cour.

Cette aventure quelle qu'elle fût ne pouvait me servir de leçon de ne me pas fier à un si méchant homme. Il pouvait avoir cru se parer de sa modestie par un discours qui au fond n'apprenait rien que tout le monde ne sût, et la jalousie de la faveur et de l'éclat du maréchal de Villeroy pouvait l'avoir excité à lui dire à brûle-pourpoint des vérités si fâcheuses à entendre. J'étais à mille lieues de tout ce que ce pernicieux vieillard pouvait de-

sirer ou envier, et je ne crois pas qu'un autre en ma place eût pu se défier d'une scélératesse aussi gratuite et aussi complète. Mais il faut achever ce qui regarde l'absence affectée de M. de Bouillon.

Ce n'était point le service de l'hommage qui en éloigna M. de Bouillon; je l'ai expliqué. Mais accoutumé à se couvrir aux audiences des ambassadeurs, depuis que les félonies héréditaires de ses pères, après que la faveur d'Henri IV leur eut valu Sedan, avaient acquis le rang de prince à son père au lieu de lui coûter la tête, il ne voulut pas se trouver à une cérémonie où les princes du sang, les bâtards et M. de Lorraine se couvriraient, et où il demeurerait découvert, et c'est ce qui empêcha la maison de Lorraine de s'y trouver, et tous les autres qui ont cet avantage. Mais pour entendre cette différence aux mêmes personnes de se couvrir aux audiences des ambassadeurs, et de ne se couvrir jamais en aucune autre occasion, il faut remonter à l'origine de cette distinction.

Anciennement tout le monde était couvert devant nos rois à l'ordinaire de la vie, et dans les cérémonies par conséquent, et quand autour du roi quelqu'un avalait son chaperon, les plus près du roi lui faisaient place, parce que c'était une marque qu'il voulait parler au roi. Le changement des chaperons en bonnets, puis en toques, altéra peu-à-peu cet usage et l'abolit à la fin, tellement que personne ne se couvrit plus devant le roi à l'ordinaire de la vie, ni dans les cérémonies hors celles où cela fut ou réservé ou marqué, comme au sacre, aux pompes funèbres, aux cérémonies de l'ordre, et alors il ne s'agissait point d'être prince, mais seulement d'avoir l'office qui faisait qu'on était couvert, comme les pairs et les officiers de la couronne au sacre et au lit de justice, tout le monde aux convois des pompes funèbres, et tous les che-

valiers au chapitre et au festin de l'ordre. Les ambassadeurs étaient reçus et accompagnés par des chambellans du roi à leur entrée et à leur audience, et cela a duré jusqu'à la puissance des Guise et à leurs projets. M. de Guise fut le premier qui fit ajouter à la formule de son serment de pair ces paroles à la suite des autres si différentes : *Et comme un bon conseiller de cour souveraine*, pour flatter le parlement et la magistrature, ce qui a été ôté long-temps depuis; comme il fut le premier homme non-seulement de sa dignité et de son état, mais de quelque distinction qui ait été marguillier d'honneur de sa paroisse pour s'attirer la bourgeoisie, au-delà de laquelle cette marguillerie n'avait jamais passé; aussi dans ces mêmes desseins voulut-il gagner les puissances étrangères et s'en attacher les ambassadeurs. Comme il pouvait des choses assurément plus importantes, il mit en usage de conduire à l'audience de cérémonie ceux des premières têtes couronnées, c'est-à-dire, du pape, de l'empereur et des rois d'Espagne et d'Angleterre, sous prétexte de sa charge de grand-chambellan, et de les présenter au roi. Eux se trouvèrent bien plus honorés d'être menés par lui que par des chambellans, et cette conduite leur donnait occasion de civilités qui introduisaient visites, commerce et affaires. De M. de Guise l'usage par ces mêmes raisons s'en étendit peu-à-peu à ses enfans, à ses frères, puis à ses cousins, d'abord pour le suppléer, dans la suite comme une distinction qu'ils avaient acquise par l'usage, et comme un honneur dont les ambassadeurs ne voulurent plus se départir. De l'un à l'autre MM. de Nemours, si unis aux Guise leurs frères utérins, voulurent partager cet avantage. Ils n'y trouvèrent point de difficulté de leur part, puis M. de Longueville et les ambassadeurs, accoutumés à être menés par des princes de la maison de Lorraine, se le trou-

vèrent également bien par ceux de la maison de Savoie et par une autre maison bien inférieure, mais qui ne cédait rien à ces deux-là en avantages. C'est ce qui a fait que longues années après MM. de Bouillon et de Rohan, ayant obtenu les mêmes distinctions que MM. de Lorraine avaient usurpées pendant la Ligue, et qu'ils ont bien su se conserver depuis, et qui ont été étendues à MM. de Savoie, etc, n'ont pu néanmoins atteindre à celle de mener les ambassadeurs à l'audience, qui ont fort bien su dire que le rang qui leur avait été donné ne les rendait pas princes, et qu'ils ne se départiraient point d'en avoir de véritables et non de factices pour conducteurs. Quand la chose fut bien établie, et que la maison de Lorraine se vit en état de tout entreprendre, arrivée qu'elle fut par les dignités et les offices de l'état qu'elle sut si bien faire valoir contre les princes du sang, et que, pièce à pièce, et de conjonctures en conjonctures, et d'occasion en occasion, elle fut venue à bout de se former un rang par naissance, et des distinctions différentes de celles des rangs de l'état, elle imagina de faire accompagner les ambassadeurs à leur entrée par des maréchaux de France, pour marquer par là leur supériorité sur les officiers de la couronne. Il y avait alors très peu de ducs qui ne fussent pas princes du sang ou de maison souveraine, et on n'avait point encore vu de maréchaux de France ducs. Il n'y en a eu que depuis que cette conduite aux entrées a été établie. Long-temps encore depuis, les maréchaux de France qui étaient ducs n'y étaient pas employés. A la fin ils l'ont été aussi comme à une fonction attachée à leur office de maréchal, comme tels et non comme ducs, et insensiblement cela a été un nouveau degré de distinction pour les princes à qui la conduite à l'audience est demeurée. Mais par cet avantage ils n'avaient pas celui de se couvrir; l'ambassadeur

seul jouissait de cet honneur, et le prince qui le menait à l'audience y assistait découvert. Quelque entreprenans que se soient montrés les Guise, jamais ils n'ont imaginé de se couvrir devant les rois qu'ils maîtrisaient, et dont ils étaient sur le point d'usurper la couronne. Cet usage ne s'introduisit que sous Henri IV, et en voici l'occasion.

Après l'entière chute de la Ligue et la paix de Vervins, il vint un ambassadeur d'Espagne en France, qui était grand d'Espagne. Il alla trouver le roi à Monceaux où il était avec peu de monde, et il l'accompagna dans les jardins qu'il avait fait faire, et qu'il se plut à lui montrer. Dans les commencemens de la promenade, le roi se couvrit. L'ambassadeur, accoutumé à se couvrir en même temps que le roi d'Espagne se couvrait, se couvrit aussi. Henri IV le trouva fort mauvais. Il ne voulut pourtant rien marquer à l'ambassadeur, mais jetant les yeux autour de soi, il commanda à M. le Prince, à M. de Mayenne et à M. d'Epernon de se couvrir, qui étaient les seuls grands qui de hasard se trouvaient à cette promenade. De là M. de Mayenne obtint de se couvrir aux audiences des ambassadeurs; à plus forte raison M. le Prince et l'heureux duc d'Epernon aussi par la fortune de s'être trouvé là en troisième avec eux. Avec M. de Mayenne, ceux de sa maison qui conduisaient les ambassadeurs à l'audience se couvrirent, et une fois couverts, s'y couvraient toujours menant ou non les ambassadeurs. Sur cet exemple, les enfans de M. d'Epernon se couvrirent de même, parce que cet honneur vint pour eux tous de la même origine à Monceaux. Les princes des maisons de Savoie et de Longueville, égalés en tout aux Lorrains, se couvrirent de même, et par conséquent les cardinaux supérieurs à tous en rang, et les princes du sang, quand il y en eut en âge, autres que M. le Prince. Telle est l'origine de ce qui s'appelle le *chapeau;* et

ce chapeau, de si grand hasard pour M. d'Epernon, lui valut, et à ses fils et à son petit-fils le rang et les honneurs des princes étrangers, quelque peu bien qu'il fût dans le goût et les bonnes grâces d'Henri IV. Mais ce roi et ses successeurs à qui ce chapeau était échappé, comme je viens de l'expliquer, ont été continuellement jaloux de ne pas le laisser étendre au-delà des audiences de cérémonie des ambassadeurs, et jamais en aucune autre occasion ils n'ont permis aux princes étrangers de se couvrir, et c'est pour cela aussi qu'aucun d'eux ne se trouve aux audiences publiques des souverains que le roi fait couvrir, ni en aucune, où autre que lui puisse être couvert, ni les cardinaux non plus qu'eux. Ils ont essayé plus d'une fois d'obtenir cette extension d'honneur. Les ducs aussi ne se trouvent jamais nulle part où d'autres se couvrent, excepté le premier gentilhomme de la chambre en année, et le capitaine des gardes en quartier, par le service nécessaire de leurs charges. On a vu que quand ils sont mandés par le roi à une audience, comme il arriva à celle du cardinal Chigi, légat *à latere*, que les princes étrangers ne s'y couvrent point; ainsi on n'en répétera rien. Mais voilà assez d'explication sur cette matière, il est temps de reprendre les évènemens qui ont fini cette année.

Madame de Marsan mourut avant le départ de Paris de madame la duchesse de Lorraine. C'était une nièce paternelle de MM. de Mattignon, et de plus sœur de madame de Mattignon, femme altière, impérieuse, de peu d'esprit, et parfaitement gâtée par la place, la splendeur, l'autorité et l'étrange hauteur de Seignelay, son premier mari, et par le rang et la naissance du second. Elle était en couche de son second fils. La nourrice fit je ne sais quoi qui lui déplut; la colère la transporta, la couche s'arrêta, il n'y eut jamais moyen de la sauver:

elle mourut et ne fut regrettée de personne, ni des siens que, par crédit, et après par rang, elle avait toujours traités avec beaucoup d'humeur et de hauteur, ni de son mari qu'elle tenait de court, et qui demeurait riche usufruitier d'une partie de ses biens.

Le nonce Delphini fut fait cardinal dans une promotion de nonces et d'Italiens. Le courrier de M. de Monaco devança celui du pape. Le roi crut avoir ses raisons pour lui faire une faveur singulière ; il lui écrivit un billet de sa main pour le lui apprendre et s'en réjouir avec lui. Dès qu'il l'eut reçu, il s'en vint à Versailles remercier lui-même, et débarqua chez Torcy. Comme le cas était extraordinaire, Torcy le mena chez madame de Maintenon où le roi était déjà, et le fit avertir. Le roi les fit entrer. Madame la duchesse de Bourgogne qui s'y trouva, et madame de Maintenon lui firent là leur compliment; le tout dura fort peu. Le courrier du pape arriva enfin le soir, et lui apporta sa calotte. Il sut assez vivre pour la mettre dans sa poche, et demeurer ainsi depuis le dimanche qu'à son retour d'avoir remercié le roi, il trouva le courrier arrivé, jusqu'au mercredi matin, jour de l'hommage, qu'il eut audience particulière du roi dans son cabinet, auquel il présenta sa calotte pour la recevoir de sa main. Le roi la lui rendit à la différence de ses sujets à qui il la met sur la tête. Ce nonce avait beaucoup d'esprit, et en avait bien aussi la physionomie. Je n'ai jamais vu deux si petits yeux, ni qui dissent tant. Il était galant, et peut-être quelque chose de plus ; il aimait à se divertir, et allait fort souvent à l'Opéra. Le roi, qui était alors plus austère qu'il ne l'a été depuis dans sa dévotion, en fut scandalisé, et lui fit insinuer avec adresse que ce n'était pas l'usage ici que les évêques ni les prêtres allassent aux spectacles ; il fut sourd et ne fit pas semblant de comprendre. Enfin le roi

le lui fit dire de sa part. Le bon Delphini, glissant sur la conscience, et passant à côté de l'usage, se confondit en remercîmens de la bonté avec laquelle le roi avait soin de sa fortune, et répondit qu'il n'avait jamais compté d'en faire aucune en France, mais bien en Italie, où l'opéra et les spectacles n'étaient obstacle à rien, et y retourna tout de plus belle. Le roi, le voyant arrivé en effet au but malgré l'opéra, voulut peut-être effacer la petite amertume de l'avis par l'agrément du billet, et ne pas renvoyer à Rome un cardinal mécontent.

Coigny, mestre-de-camp du Royal-Etranger, qui longtemps depuis a fait une si belle fortune, épousa en ce temps-ci mademoiselle du Bordage, du nom de Montboucher, fille de qualité de Bretagne, très jolie, et encore plus vertueuse et plus sainte toute sa vie. Toute sa famille était huguenote. On les rattrapa comme ils étaient à la frontière pour se retirer en Hollande. Son père se convertit comme il put, et fut tué devant Philipsbourg. Le roi mit le fils au collège, et la fille chez madame de Miramion, où ils abjurèrent. Le fils eut un régiment que le roi lui donna pour rien de bonne heure. Il était bien fait, avec bien de l'esprit, aimant la bonne compagnie et encore plus la liberté et le jeu par-dessus tout, où il a passé sa vie sans se marier, a peu servi et peu paru à la cour. Leur mère était Goyon-Mattignon, fille du marquis de la Moussaye, et d'une sœur de MM. de Bouillon et de Turenne et de mesdames de la Trémoille, de Duras et de Roye. Mademoiselle du Bordage était ainsi nièce maternelle de M. de Quintin, mari sans enfans de la Montgommery qui se remaria à Mortagne, de laquelle j'ai parlé à cette occasion.

L'année finit par le holà que le roi mit entre les jésuites qui en eurent apparemment besoin, puisqu'ils le firent parler, et les bénédictins. Ces derniers avaient

donné depuis peu une belle édition de Saint-Augustin, dont la morale n'est pas celle des jésuites. Pour l'étouffer ils employèrent leur égide ordinaire qui les a toujours si bien servis. Le livre, selon eux, était tout janséniste ; ils l'attaquèrent. Les bénédictins répondirent, ils s'échauffèrent fort de part et d'autre. Les jésuites, à bout de preuves et de raisons, mais non d'injures et d'assertions plus que hardies, ne purent venir à bout de ternir cette édition, ni de la faire supprimer. A ce défaut qui leur fut amer, ils eurent au moins le crédit de faire cesser le combat quand ils se virent les plus faibles, par une défense de la part du roi aux uns et aux autres de ne plus écrire ni parler en aucune sorte sur cette édition. Ce fut Pontchartrain qui l'écrivit aux uns et aux autres. Les jésuites eurent bientôt après le déplaisir de voir cette édition solennellement approuvée à Rome.

Il faut réparer les oublis quand on s'en aperçoit ; d'autres matières m'ont emporté. Les premiers jours d'avril, Ticquet, conseiller au parlement, et même de la grand'-chambre, fut assassiné chez lui, et s'il n'en mourut pas ; ce ne fut pas la faute du soldat aux gardes et de son portier qui s'étaient chargés de l'exécution et qui le laissèrent, le croyant mort, sur du bruit qu'ils entendirent. Ce conseiller, qui en tout était un fort pauvre homme, s'était allé plaindre l'année précédente au roi à Fontainebleau, de la conduite de sa femme avec Montgeorges, capitaine aux gardes fort estimé, à qui le roi défendit de la plus voir. Cela donna du soupçon contre lui et contre la femme qui était belle, galante, hardie, et qui prit sur le haut ton ce qu'on en voulut dire. Une femme fort de mes amies et des siennes lui conseilla de prendre le large, et lui offrit de quoi le faire, prétendant qu'en pareil cas on se défend mieux de loin que de près. L'effrontée s'en offensa contre elle et contre

plusieurs autres amis, qui avec les mêmes offres lui donnèrent même conseil. En peu de jours la trace fut trouvée, le portier et le soldat reconnus par Ticquet arrêtés et mis à la question, auparavant laquelle madame Ticquet fut assez folle pour s'être laissé arrêter, et n'être pas déjà en pays de sauveté. Elle eut beau nier, elle eut aussi la question, et avoua tout. Montgeorges avait des amis qui le servirent si bien qu'il ne fut fait aucune mention juridique de lui. La femme condamnée à perdre la tête et ses complices à être roués, Ticquet vint avec sa famille pour se jeter aux pieds du roi et demander sa grâce. Le roi lui fit dire de ne pas se présenter devant lui, et l'exécution fut faite à la Grève le mercredi 17 juin après-midi. Toutes les fenêtres de l'Hôtel-de-Ville, toutes celles de la place, et des rues qui y conduisent depuis la conciergerie du palais où elle était, furent remplies de spectateurs hommes et femmes, et de beaucoup de nom, et de plusieurs de distinction. Il y eut même des amis et des amies de cette malheureuse qui n'eurent pas honte et horreur d'y aller. Dans les rues la foule était à ne pouvoir passer; en général on en avait pitié et on souhaitait sa grâce, et c'était avec cela à qui l'irait voir mourir. Et voilà le monde si peu raisonnable et si peu d'accord avec soi-même!

Tout à la fin de l'année, Guiscard perdit son fils unique, de la petite-vérole, à Vienne. Il l'avait envoyé voyager en ce temps de paix, ce qui rendit sa sœur une riche héritière.

Barin mourut aussi. Il était premier maître-d'hôtel de Monsieur. C'était, je pense, un homme d'assez peu, mais de très bonne mine, et fort grand et bien fait; quoique déjà vieux, ce qui lui avait fort servi auprès des dames. Il avait de l'esprit, du sens, de l'adresse, de l'intrigue, de la conduite, de l'honneur, et un grand attachement,

une grande fidélité pour ses amis. Il avait été fort avant dans les affaires de Mademoiselle, de M. de Lausun et de madame de Montespan, et j'en ai vu quantité de lettres fort curieuses à M. de Lausun sur tout cela vers la fin de sa prison. Les ministres d'alors en faisaient cas, et il a toujours été dans le monde sur un bien meilleur pied que son état. Il n'était point marié, et mourut fort peu riche, rangé et tout-à-fait désintéressé, et long-temps avant sa mort assez retiré, et fort homme de bien.

CHAPITRE XXVI.

L'année 1700 commence par une réforme. — Madame de Nemours exilée.—Joie du cardinal de Bouillon qui ouvre la porte du grand jubilé. — Dispute des ambassadeurs et des secrétaires d'état. — Le cardinal Delphini refuse de visiter les bâtards. — — Il part sans audience.— L'archevêque de Paris et sa croix. — La princerie de M. de Monaco.— On lui refuse l'*altesse*. — Gualterio vice-légat d'Avignon, nonce en France. — Nonces choisis par les grandes couronnes. —Mort de madame de Tambonneau. — Mort de madame de Navailles.—Sa mère, madame de Neuillan, reçoit dans sa maison à La Rochelle madame de Maintenon à son retour d'Amérique. — Elle la charge de mesurer le foin à ses chevaux pour lui faire gagner son pain.— Elle la marie à Scarron pour s'en défaire. — Sa fille aînée mariée à M. de Navailles. — Fortune de son mari. — Son caractère. — Madame de Navailles dame d'honneur de la reine. — Le roi jeune et galant aimait à s'amuser. — Porte percée dans la chambre des filles d'honneur. — Le roi y montait la nuit. — Madame de Navailles fait murer la porte. — Colère du roi. — Il la renvoie elle et son mari en Guyenne. — La reine-mère en mourant demande au roi le pardon de M. et de madame de Navailles. — Mort de M. l'Avocat. — Ses amours ridicules. —

M. et madame d'Armagnac raccommodés avec le maréchal et la maréchale de Villeroy. — Mort de M. d'Hauterive. — Son mariage. — Sa galanterie. — Il est mal avec sa femme. — On le croit empoisonné par une paire de gants. — Cossé duc de Brissac. — Mort du cardinal Casanata. — M. d'Elbœuf obtient 80,000 livres du roi.

L'ANNÉE 1700 commença par une réforme. Le roi déclara qu'il ne ferait plus la dépense des changemens que les courtisans feraient dans leurs logemens. Il en avait coûté plus de 60,000 livres depuis Fontainebleau. On croit que madame de Mailly en fut cause, qui depuis trois ou quatre ans avait fait changer le sien tous les ans. Cela fut plus commode parce qu'avec les gens des bâtimens, on faisait ce qu'on voulait chez soi sans en demander la permission au roi : mais d'autre part tout fut aux dépens de chacun.

Madame de Nemours fut exilée en sa maison de Colomiers en Brie qui est magnifique. Torcy lui en porta l'ordre du roi, auquel elle obéit avec une fermeté qui approcha fort de la hauteur. Elle avait mis un gouverneur à Neufchâtel dont on n'était pas content, et qu'on disait un brouillon, c'est-à-dire qu'il la servait à sa mode, et point à celle de la cour. On voulut donc qu'elle le changeât, et par la même raison elle n'en voulut rien faire. On ouvrit ses lettres à ce gouverneur, et on y trouva choses qui déplurent, et qui la firent chasser. Être souveraine d'une belle terre, et sujette d'un grand roi, sont deux choses difficiles à accorder quand on se sent et qu'on veut faire ce qu'on est.

Le cardinal de Bouillon, devenu sous-doyen du sacré collège, eut le plaisir d'ouvrir la porte sainte du grand jubilé du renouvellement du siècle, par l'infirmité du cardinal Cybo, doyen. Il en fit frapper des médailles, et faire des estampes et des tableaux. On ne peut marquer

un plus grand transport de joie, ni se croire plus honoré et plus grand de cette fonction, qu'il ne devait pourtant à aucun choix : ce lui fut une consolation après l'affaire de M. de Cambrai qui lui avait causé tant d'amertume. C'est ainsi que les gens si glorieux se montrent souvent bien petits. Jamais homme ne se montra tant l'un et l'autre.

Nos secrétaires d'état, parvenus à pas de géant où ils en sont, ne se contentèrent pas des succès domestiques, ils en voulurent essayer d'étrangers qui ne leur réussirent pas si bien, parce que les étrangers ne dépendent point d'eux. Le secrétaire d'état qui a le département des affaires étrangères envoie son carrosse aux entrées des ambassadeurs; il ne dispute pas de sa personne la préséance à un ambassadeur qui a la main chez les princes du sang. Mais tout modeste que fût Torcy, son carrosse s'était doucement coulé entre le dernier des princes du sang, et ceux d'Erino et de Ferreiro, derniers ambassadeurs de Venise et de Savoie. Le successeur d'Erino y prit garde de plus près, et ne le voulut pas souffrir; le successeur de Ferreiro l'imita, et dit que son maître ne lui pardonnerait jamais s'il faisait la moindre chose du monde moins que l'ambassadeur de Venise. Torcy n'envoya point son carrosse. Cette tentative, ainsi manquée presque aussitôt qu'aperçue et tournée en prétention, fut rejetée dans la suite par tous les autres ambassadeurs, et finalement les choses revinrent dans l'ordre. Torcy renvoya son carrosse aux autres entrées, et il ferma la marche le pénultième de tous, suivi seulement de celui de l'introducteur des ambassadeurs.

Il y eut une autre difficulté de différente espèce, et qui mortifia le roi. On a vu ci-devant comme il fit singulièrement merveilles au nonce Delphini sur son chapeau. Il avait amené peu-à-peu tous les ambassadeurs à

visiter MM. du Maine et de Toulouse comme les princes du sang, et sans différence aucune. Le nonce Cavallerini, prédécesseur de celui-ci, et fait cardinal en France comme lui, se laissa aller à les visiter de même. Il en fut tancé, et si mal reçu à son retour à Rome, que Delphini n'osa l'imiter. Les cardinaux, accoutumés à l'usurpation générale dont ils jouissent partout, croyaient être fort descendus depuis les cardinaux de Richelieu et Mazarin, de traiter d'égal avec les princes du sang, et de leur donner la main chez eux, ce qui n'était pas du temps de ces deux premiers ministres. La donner aux bâtards du roi, et en acte de cérémonie, leur parut monstrueux. On négocia un mois durant, sans le pouvoir fléchir, ainsi: quoiqu'on fût d'ailleurs fort content de lui pendant sa nonciature, il ne put avoir ni audience, de congé, ni même audience secrète, ni lettres de recréance, et il fut privé du présent de 18,000 liv. en vaisselle d'argent, qu'on a coutume de faire aux nonces-cardinaux à leur départ, et il s'en alla sans dire adieu à personne.

Autre tracasserie : le cardinal de Bouillon, absent et grand-aumônier, était en disgrâce de l'affaire de M. de Cambrai; l'archevêque de Paris, au contraire, était en faveur. La Chapelle, qui se prétend exempte de la juridiction de l'ordinaire, ne voulait pas souffrir la croix de l'archevêque, ni l'archevêque officier à la Chapelle sans cette marque de sa juridiction. M. de Paris venait d'avoir l'ordre, et le roi le fit officier à la chandeleur avec sa croix, à la messe de l'ordre.

En voici une de plus de conséquence : on a vu ailleurs l'origine d'hier de la princerie de M. de Monaco, et de sa prétention de l'*altesse*, et combien cette chimère l'isola à Rome, et y nuisit aux affaires du roi par les entraves qu'elle mit au commerce le plus nécessaire de l'ambassadeur. Lassé de la résistance, il imagina de refuser l'*ex-*

cellence à qui il la devait qui ne lui donnerait pas l'*altesse*, et par là, fit qu'aucun d'eux ne le vit plus, jusqu'au duc Lanti et au prince Vaïni, dont la France avait fait la moderne et légère élévation. Ce qui est difficile à comprendre est comment le roi le souffrit à son ambassadeur, et comment il préféra la fantaisie toute nouvelle éclose d'un homme qui n'était ni favori ni ministre intérieur, au succès de ses affaires qui en reçurent des entraves continuelles. Cette situation des deux hommes chargés des affaires à Rome, l'un comme cardinal, l'autre comme ambassadeur, hâta le départ de nos cardinaux. La santé du pape avait fort menacé, et leur avait fait ordonner de se tenir prêts. Elle était devenue moins mauvaise, et ils n'étaient plus pressés de partir, lorsque cet incident fit prendre la résolution de les envoyer à Rome. Mais il n'en partit que deux, Estrées et Coislin. Le premier était parent proche de M. de Savoie, dont la mère était fille du duc de Nemours, beau-frère aîné de notre exilée à Colomiers et de la fille du duc de Vendôme, bâtard d'Henri IV et de la belle Gabrielle, sœur du maréchal d'Estrées, père du cardinal. Il s'était toujours tenu en grande liaison avec Madame royale. Il s'arrêta à Turin en passant; mais il y av déjà quelque temps que M. de Savoie, ennuyé de la hauteur des cardinaux, n'en voulait plus voir aucun, tellement qu'il ne vit le cardinal d'Estrées que chez madame sa mère et chez madame sa femme. Le cardinal le Camus n'était point rentré en grâce depuis sa promotion à l'insu du roi, et que sans sa permission il eût pris la calotte à Grenoble et se fût contenté de le mander au roi. Il n'eut jamais depuis la permission de sortir de son diocèse, que pour aller à Rome à la mort des papes. Encore ne l'eut-il pas d'aller au premier conclave, qui arriva depuis qu'il fut cardinal, et fut obligé de demeurer à Grenoble. Le cardinal Bonsi, tout-à-fait

tombé de tête et de santé, ne fut pas en état d'y penser, et le cardinal de Furstemberg, sucé jusqu'aux moelles par sa nièce, et qui était revenu très précipitamment du dernier conclave, dans la peur d'être enlevé une seconde fois par les Impériaux, eut permission de demeurer. On avait affaire de lui à la cour, et de ne le pas séparer de cette nièce qui le gouvernait et qui n'aurait pu le suivre à Rome avec bienséance. Madame de Soubise avait ses raisons pour les laisser ensemble, et ne les laisser pas écarter.

Le nonce Delphini fut relevé ici par Gualterio, vice-légat d'Avignon, que le roi préféra dans une liste de cinq sujets que le pape lui proposa. C'est un usage, tourné en espèce de droit, que l'empereur et le roi ont ainsi le choix des nonces que Rome leur envoie. Je pense que le roi d'Espagne l'a aussi. Gualterio, homme de beaucoup d'esprit, s'était gouverné dans sa vice-légation de manière à se rendre agréable au roi, dans la vue de cette nonciature, dont on ne sort point qu'avec le chapeau. Mailly, archevêque d'Arles, qui tout éloigné qu'il était de la pourpre y pensait dès avant d'être évêque, comme je crois l'avoir dit, avait profité de la position d'Arles pour lier des commerces sourds à Rome et amitié avec ce vice-légat. Les mêmes raisons lui firent desirer de la liaison entre lui et moi depuis qu'il fut déclaré nonce. Elle se fit et se tourna depuis en véritable estime et amitié de part et d'autre, qui se retrouvera en plus d'un endroit dans la suite. C'est ce qui m'a fait étendre sur sa nomination.

La vieille Tambonneau, tante maternelle de M. de Noailles mourut. J'en ai suffisamment parlé à l'occasion de la mort de la mère de M. de Noailles. J'ajouterai qu'en ses dernières années, elle s'était retirée aux Enfans-Trouvés, et que là même, elle fut suivie par ses amis, et visitée de la meilleure compagnie de la cour et de la

ville qui avait accoutumé de la voir chez elle. Elle avait plus de quatre-vingts ans; elle n'avait jamais fait grand cas de son mari ni de son fils l'ambassadeur en Suisse; elle ne l'appelait jamais que méchant; il ne la voyait guère que les matins, ni sa femme non plus, qui était une autre intrigante qui ne valait pas sa belle-mère, et qui aurait voulu l'imiter : la bonne femme ne voulait point mêler ce bagage-là avec la bonne compagnie dont sa maison était toujours remplie.

Madame de Navailles mourut le même jour 14 février: son nom était Baudéan, et son père s'appelait le comte de Neuillan, était gouverneur de Niort et frère cadet de M. de Parabère, chevalier de l'ordre en 1633, et gouverneur de Poitou. Il laissa sa femme veuve assez longtemps, qui s'appelait Tiraqueau et qui était l'avarice même. Je ne puis dire par quelle raison, ou hasard, madame de Maintenon, revenant jeune et pauvre fille d'Amérique où elle avait perdu père et mère, tomba en débarquant à La Rochelle chez madame de Neuillan qui demeurait en Poitou. Elle ne put se résoudre à lui donner du pain sans en tirer quelque service; elle la chargea donc de la clef de son grenier pour donner le foin et l'avoine par compte, et l'aller voir manger à ses chevaux. Ce fut elle qui la mena à Paris, et qui pour s'en défaire la maria à Scarron. Elle retourna chez elle en Poitou. Son fils unique fut tué sans alliance à la bataille de Lens. Madame de Navailles était sa fille aînée, et la cadette épousa le comte de Froulay, grand-maréchal-des-logis de la maison du roi en 1650, quatorze ans après ce mariage, chevalier de l'ordre en 1661, et mort à soixante-dix ans en 1671, et elle en 1678. M. de Froulay, ambassadeur à Venise, l'évêque du Mans, le bailly de Froulay, sont petits-fils de ce mariage, et cousins issus-germains cadets du comte de Tessé, fils du maréchal de Tessé,

petits-fils des deux frères. Ces deux sœurs étaient filles d'honneur de la reine régente, et l'aînée devait être et a été en effet fort riche. M. de Navailles s'était entièrement attaché au cardinal Mazarin et commandait sa compagnie de chevau-légers, car il avait en petit une maison militaire comme le roi. Navailles était homme de qualité de Gascogne, de ces gens de l'ancienne roche, pleins d'honneur, de valeur et de fidélité à toute épreuve, comme il le montra bien au cardinal Mazarin dans les temps les plus critiques de sa vie. C'était lui qui avait le secret de ses retraites, de ses adresses, de ses chiffres dans tous ses deux éloignemens, et qui avec grand péril demeura dans son attachement à visage découvert que rien ne put ébranler, et le canal le plus sûr du cardinal. Cette conduite, qui quelque décrié que fût le cardinal lui fit beaucoup d'honneur, lui valut aussi la confiance entière et toute la faveur du cardinal et de la reine, auprès de qui il l'avait toujours laissé dans ses retraites. Il aima mieux que son père, qui n'avait jamais vu la cour, fût duc à brevet que lui. Il le fut après sa mort, et par degrés il devint capitaine des gendarmes de la garde, gouverneur de Bapeaume, puis du Havre-de-Grâce, de La Rochelle et pays d'Aunis, capitaine-général, général de l'armée d'Italie et en Catalogne avec succès, ambassadeur plénipotentiaire vers les princes d'Italie, chevalier de l'ordre en 1661, enfin maréchal en 1675. Il servit beaucoup sous M. le Prince qui l'estimait fort, et il mourut gouverneur de M. le duc de Chartres, 15 février 1685, n'y ayant pas été deux ans, et n'en ayant que soixante-cinq. C'était un grand homme, maigre, jaune, poli, qui ne laissait pas d'avoir des dits et des naïvetés étranges, et qui était ignorant. Il fut un jour étrangement rabroué par M. le Prince qui était fort en peine en Flandre du cours exact d'un ruisseau que ses cartes ne

marquaient point et à qui, pour y suppléer, il alla chercher une mappemonde. Une autre fois, étant allé voir M. Colbert à Sceaux qui le promena partout, il ne loua jamais que la chicorée de son potager, et lorsqu'à l'occasion des huguenots on parlait de la difficulté de changer de religion, il assura que si Dieu lui avait fait la grâce de le faire naître Turc, il le serait demeuré. C'était un homme fort propre à inspirer la vertu et la piété par son exemple, mais qui ne l'était à être gouverneur de M. de Chartres que par sa décoration qui flattait extrêmement Monsieur.

Madame de Navailles, depuis son mariage en 1651, était souvent en Guyenne. La maréchale de Guebriant, nommée dame d'honneur de la reine à son mariage, étant morte en allant joindre la cour à Bordeaux, madame de Navailles qui était dans ses terres fut mise en sa place, où personne ne convenait plus qu'elle au cardinal Mazarin et à la reine-mère. C'était une femme d'esprit et qui avait conservé beaucoup de monde, malgré ses longs séjours en province, et d'autant de vertu que son mari. La reine eut des filles d'honneur, et les filles d'honneur avec leurs gouvernante et sous-gouvernante sont dans l'entière dépendance de la dame d'honneur. Le roi était jeune et galant. Tant qu'il n'en voulut point à la chambre des filles, madame de Navailles ne s'en mit pas en peine; mais elle avait l'œil ouvert sur ce qui la regardait. Elle s'aperçut que le roi commençait à s'amuser, et bientôt après elle apprit qu'on avait secrètement percé une porte dans leur chambre, qui donnait sur un petit degré par lequel le roi y montait la nuit, et que le jour cette porte était cachée par le dossier d'un lit. Elle tint sur cela conseil avec son mari. Ils mirent la vertu et l'honneur d'un côté; la colère du roi, la disgrâce, le dépouillement, l'exil de l'autre; ils ne balancèrent pas. Madame de Navailles prit si bien son temps, pendant le jeu et le souper de la

reine, que la porte fut exactement murée, et qu'il n'y parut pas. La nuit le roi, pensant entrer par ce petit degré, fut bien étonné de ne trouver plus de porte. Il tâte, il cherche, il ne comprend pas comment il s'est mépris, et découvre enfin qu'elle est devenue muraille. La colère le saisit, il ne doute point que ce ne soit un trait de madame de Navailles, et qu'elle ne l'a pas fait sans la participation de son mari. Du dernier, il ne put l'éclaircir que par la connaissance qu'il avait d'eux; mais pour la porte, il s'en informa si bien qu'il sut positivement que c'était madame de Navailles qui l'avait fait murer. Aussitôt il leur envoie demander la démission de toutes leurs charges, et ordre de s'en aller chez eux en Guyenne (c'était en juin 1664) et en va faire ses plaintes à la reine-mère dont il les savait fort protégés. La reine-mère, qui avait un grand crédit sur le roi, l'employa tout entier pour parer ce coup. Tout ce qu'elle put obtenir ce fut de leur sauver le gouvernement de La Rochelle et du pays d'Aunis, et de les y faire envoyer; mais tout le reste sauta. M. de Saint-Aignan acheta le Havre, M. de Chaulnes, les chevau-légers de la garde, et madame de Montausier fut dame d'honneur, sans quitter sa place de gouvernante de monseigneur le Dauphin. Les suites ont fait voir que le roi se connaissait bien en gens, et qu'il n'en pouvait choisir une plus commode, malgré toute la morale et la vertu de l'hôtel de Rambouillet et l'austérité de M. de Montausier. L'exil ne fut pas long. La reine mourut tout au commencement de 1666, et en mourant elle demanda au roi son fils le pardon de M. et de madame de Navailles, qui ne put la refuser. Le mari est devenu neuf ans depuis maréchal de France, et quoique simple duc à brevet n'a jamais porté le titre de maréchal, ni sa femme de maréchale. Elle parut le reste de sa vie fort rarement et des momens à la cour. Madame de Mainte-

non ne pouvait lui refuser des distinctions et des privances, mais rares et momentanées. Le roi se souvenait toujours de sa porte, et elle du foin et de l'avoine de madame de Neuillan; les années ni la dévotion n'en avaient pu amortir l'amertume.

Madame de Navailles est la dernière femme à qui j'ai vue conserver le bandeau qu'autrefois les veuves portaient toute leur vie. Il n'avait rien de commun avec le deuil qui ne se portait que deux ans; aussi ne le porta-t-elle pas davantage, mais toujours ce petit bandeau qui finissait en pointe vers le milieu du front. Quand elle venait à Versailles c'était toujours avec une considération marquée de toute la cour, tant la vertu se fait respecter, et le roi lui faisait toujours quelque honnêteté, mais froide. Il n'y aurait qu'à la louer, s'il n'y avait pas mille contes plus étranges et plus plaisans les uns que les autres de son avarice et trop nombreux à rapporter. M. de Navailles ne laissa que trois filles. Il avait marié la seconde à Rothelin qui fut tué à....., et qui a laissé des enfans. Pompadour épousa par amour la troisième dont il n'a eu que madame de Courcillon; et l'aînée, depuis la mort du père, fut la troisième femme de M. d'Elbœuf dont elle eut madame de Mantoue. Tout cela avant ce dernier mariage logeait à l'hôtel de Navailles, où faute de pavé on s'embourbait dans la cour, quoique madame de Navailles fût fort comptée et visitée. Ses gens mouraient de faim et ses filles aussi, dont l'aînée, qui se mêlait tant qu'elle pouvait de la dépense, grapillait dessus pour se donner un morceau en cachette avec ses sœurs quand leur mère était couchée. M. et madame de Navailles étaient extrêmement des amis de mon père.

Un bonhomme, mais fort ridicule, mourut en même temps. Ce fut un M. l'Avocat, maître des requêtes, frère de madame de Pomponne et de madame de Vins, qui

avait des bénéfices et beaucoup de bien, qui allait partout, qui avait eu toute sa vie la folie du beau monde, et de ne rien faire qu'être amoureux des plus belles et des plus hautes hupées, qui riaient de ses soupirs et lui faisaient des tours horribles. C'était avec cela un grand homme, maigre, jaune comme un coing, et qui l'avait été toute sa vie, et qui tout vieux qu'il était voulait encore être galant.

Une femme de vertu et d'un vrai mérite mourut en même temps, veuve de Maulevrier, chevalier de l'ordre, frère de MM. Colbert et de Croissy. Elle était sœur de madame de Vaubrun, Beautru en son nom, et fille de Serrant autrefois chancelier de Monsieur. Elle laissa un fils, gendre du comte de Tessé, dont j'aurai occasion de parler, une autre fils, et une fille mariée à Médarid, mort chevalier de l'ordre, et enfin maréchal de France, sans enfans.

Biron, qui si long-temps depuis a fait une fortune complète en biens et en honneurs, et qui l'a toute sa vie attendue dans la plus dure indigence, perdit un père obscur, qui, après la mort de sa femme, qui était Cossé tante paternelle de la maréchale de Villeroy, épousa une servante avec laquelle il acheva de se confiner et n'en eut point d'enfans.

Le chevalier de Villeroy se noya dans la capitane de Malte, qui coula à fond en attaquant un bâtiment turc de quatorze pièces de canon. Spinola était le général, qui se sauva seul avec le chevalier de Saint-Germain et deux matelots; tout le reste fut noyé. Ce chevalier de Villeroy était beau et bien fait, et n'avait nulle envie de faire ses caravanes; mais le maréchal de Villeroy qui ne voulait qu'un aîné, qui destinait le second à l'église pour en faire un archevêque de Lyon, et qui avait fort gaillardement marié une fille en Portugal et cloîtré les autres, força ce

troisième fils à partir et eut tout lieu de s'en repentir. J'avais été élevé avec lui et avec l'abbé son frère, qui ne le valait pas à beaucoup près. Cela fit le raccommodement de la famille, brouillée depuis l'affaire que j'ai racontée en son temps, qui obligea la princesse d'Harcourt, par ordre du roi, à demander publiquement pardon à la duchesse de Rohan-Chabot, à Versailles, chez madame la chancelière, dans laquelle M. le Grand avait voulu donner le change au roi sur madame de Saint-Simon, à qui j'expliquai le fait, dont M. le Grand essuya pour lui et pour madame d'Armagnac une petite réprimande, qui l'outra d'autant plus qu'il était fort accoutumé à tout le contraire. Madame d'Armagnac, faute de mieux, s'en prit à elle-même pour piquer son frère, et dégoisa sur sa propre naissance d'une manière fort fâcheuse. Ils ne s'étaient pas vus depuis. La réconciliation était d'autant plus difficile que le maréchal de Villeroy était personnellement ami intime de M. le Grand et du chevalier de Lorraine et fort aussi de M. de Marsan, et qu'il y mettait une dose de subordination fort à leur goût et fort peu de celui de la maréchale. Cette triste occasion fit entremettre des amis communs pour que, sans parler plus de ce qui s'était passé, le maréchal et la maréchale voulussent bien recevoir la visite de M. le Grand et de madame d'Armagnac. Ils se raccommodèrent en effet, et furent aussi bien depuis que jamais; mais pour les belles-sœurs, qui n'eurent en aucun temps que des bienséances réciproques, cela ne les réchauffa pas plus qu'à l'ordinaire.

Ils perdirent en ce même temps un fort honnête homme, brave et autrefois beau et bien fait, mais qui n'était pas fait pour être leur beau-frère. Il s'appelait M. d'Hauterive. Son nom était Vignier, comme la mère de M. de Noyon-Tonnerre, et ces Vignier n'avaient aucune naissance. Celui-ci avait servi avec réputation et avait été

cornette des chevau-légers de la reine-mère. La sœur du maréchal de Villeroy, aînée de madame d'Armagnac, veuve en premières noces du dernier de la maison de Tournon, en secondes, du duc de Chaulnes, frère aîné de celui qui a été ambassadeur à Rome, etc., et gouverneur de Bretagne, puis de Guyenne, s'amouracha de ce M. d'Hauterive, et l'épousa publiquement malgré toute sa famille qui ne l'a jamais voulu voir depuis. Hauterive se conduisit avec tant d'égards et de respects avec le maréchal de Villeroy et M. et madame d'Armagnac, qu'au bout de quelque temps ils voulurent bien le voir, et l'ont toujours bien traité toute sa vie. Toute sa vie aussi il fut galant, jusque dans sa vieillesse. Il y a lieu de juger qu'il en mourut. Il se trouva fort mal après avoir mis une paire de gants, et mourut brusquement avec des symptômes qui persuadèrent qu'il en avait été empoisonné. Il était mal avec sa femme depuis assez long-temps, qui vivait fort obscure.

Cossé enfin termina ses affaires et fut reçu duc et pair au parlement, bien servi par la liaison qui était entre le maréchal de Villeroy et le premier président Harlay. Je ne répète rien de cette affaire que j'ai expliquée à l'occasion de la mort du duc de Brissac, mon beau-frère, frère de la maréchale de Villeroy et cousin-germain de celui-ci.

Rome perdit en Casanata un de ses plus illustres cardinaux, par sa piété, par sa doctrine, par le nombre et le choix des livres qu'il ramassa, et par le bien qu'il fit aux lettres. Il légua sa bibliothèque à la Minerve, à Rome, la rendit publique et y joignit tout ce qui était nécessaire pour l'entretenir et la rendre utile. Il mourut bibliothécaire de l'église, dans la vingt-troisième année de son cardinalat.

M. d'Elbœuf attrapa assez adroitement 80,000 livres du roi; il lui proposa de séparer l'Artois de son

gouvernement de Picardie, et de lui permettre de vendre, et qu'il en trouverait 100,000 écus. Le roi qui ne voulut ni de cette nouveauté ni du premier venu pour gouverneur d'Artois, qui ne pouvait être autre puisqu'il en voulait bien donner 100,000 écus, mais qui toute sa vie avait eu un faible pour M. d'Elbœuf, crut y gagner que de lui donner cette gratification en le refusant de la vente, et sûrement M. d'Elbœuf n'y perdit pas.

CHAPITRE XXVII.

Le roi envoie 100,000 livres à madame de Montespan pour acheter le château d'Oiron. — Collier de perles de 150,000 livres renvoyé par madame de Montespan au roi, qui le donne à madame la duchesse de Bourgogne. — Force bals à la cour. — Musique et comédies chez madame de Maintenon. — Fête chez M. le Prince. — Masque à quatre visages. — Son étrange menuet avec une dame de mes amies. — Il divertit fort la compagnie. — Commentaires à ce sujet. — Autre scène ridicule à un bal de Marly. — Cruelle malice de M. le Prince à M. de Luxembourg. — Ordre des bals chez le roi. — Coiffure surmontée d'un bois de cerf. — Bal de la chancellerie. — M. de Noirmoustier et ses mariages. — La Bourlie hors du royaume. — Le roi paie les dettes du jeu de madame la duchesse de Bourgogne. — Langlée. — Sa fortune. — Sur quel pied il était à la cour. — Sa familiarité avec les princes du sang. — Il dit des ordures horribles aux filles du roi chez elles, à Saint-Cloud et dans le salon de Marly. — Il entre dans tous les secrets de galanterie. — Il est ménagé par les personnes les plus sérieuses et redouté de toute la cour.

Presque en même temps, le roi envoya 100,000 livres à madame de Montespan pour lui aider à faire

l'acquisition d'Oiron. Ce présent ne fut pas gratuit. Madame de Montespan était déjà dans la pénitence, elle avait renvoyé au roi depuis quelques temps un parfaitement beau fil de perles qu'elle en avait eu, et qu'il donna encore augmenté à madame la duchesse de Bourgogne; il était alors de vingt et une perles admirables, et valait 150,000 livres. Madame de Montespan, entre autres réparations, s'appliquait à former du bien à d'Autin. Elle aurait pu mieux choisir qu'Oiron, beau château et beau parc à la vérité en Poitou, et qui avait fait la demeure et les délices des ducs de Roannois; mais cette terre relevait de celle de Thouars avec une telle dépendance, que toutes les fois qu'il plaisait au seigneur de Thouars il mandait à celui d'Oiron qu'il chasserait un tel jour dans son voisinage, et qu'il eût à abattre une certaine quantité de toises des murs de son parc pour ne point trouver d'obstacles au cas que la chasse s'adonnât à y entrer. On comprend que c'est un droit si dur qu'on ne s'avise pas de l'exercer; mais on comprend aussi qu'il se trouve des occasions où on s'en sert dans toute son étendue, et alors que peut devenir le seigneur d'Oiron?

Dès avant la chandeleur jusqu'au carême, ce ne furent que bals et plaisirs à la cour. Le roi en donna à Versailles et à Marly, mascarades ingénieuses, entrées, espèces de fêtes qui amusèrent fort le roi, sous le prétexte de madame la duchesse de Bourgogne. Il y eut des musiques et des comédies particulières chez madame de Maintenon. Monseigneur donna aussi des bals, et les principales personnes se piquèrent d'en donner à madame la duchesse de Bourgogne. M. le Prince, dans son appartement composé de peu de pièces et petites, trouva moyen de surprendre la cour par la fête du monde la plus galante, la mieux entendue et la mieux ordonnée. Un bal paré, des masques, des entrées, des boutiques de tous pays, une

collation dont la décoration fut charmante; le tout sans refuser personne de la cour, et sans foule ni embarras.

Une femme, depuis fort de mes amies, et qui, quoique bien jeune, commençait à pointer par elle-même à la cour, qui y figura tôt après, et qui y serait parvenue apparemment aux situations les plus flatteuses, si la petite-vérole ne l'eût emportée quelques années après, y essuya une triste aventure. Le comte d'Evreux lui avait plu; à peine commençait-on à s'en apercevoir. Un masque entra vers le milieu du bal avec quatre visages de quatre personnes de la cour; celui du comte d'Evreux en était un, et tous quatre en cire parfaitement ressemblans. Ce masque était couvert d'une robe ample et longue qui dérobait sa taille, et avait dans cette enveloppe le moyen de tourner ces visages tout comme il voulait avec facilité et à tous momens. La singularité de la mascarade attira tous les yeux sur lui. Il se fit force commentaires sur les quatre visages, et il ne fut pas long-temps sans être pris à danser. En ce premier menuet il tourna et retourna ses visages et en divertit fort la compagnie. Quand il l'eut achevé, voilà mon démon qui s'en va faire la révérence à cette pauvre femme, en lui présentant le visage du comte d'Evreux. Ce n'est pas tout, il dansait bien et était fort maître de sa danse, tellement qu'il eut la malice de si bien faire, que quelques tours et retours qu'il fit en ce moment, ce même visage tourna toujours si à point, et avec tant de justesse, qu'il fut toujours vis-à-vis de la dame avec qui il dansait. Elle était cependant de toutes les couleurs; mais, sans perdre contenance, elle ne songea qu'à couper court. Dès le deuxième tour, elle présente la main; le masque fait semblant de la prendre, et d'un autre temps léger s'éloigne et fait un autre tour. Elle croit au moins à celui-là être plus heureuse; point du tout, même fuite et toujours ce visage sur elle. On peut

juger quel spectacle cela donna, les personnes les plus éloignées en pied, d'autres encore plus reculées debout sur les bancs, pourtant point de huée. La dame était grande dame et grandement apparentée, et de gens en place et en crédit. Enfin elle en eut pour le triple au moins d'un menuet ordinaire. Ce masque demeura encore assez long-temps, puis trouva le moyen de disparaître sans qu'on s'en aperçût. Le mari masqué vint au bal dans ce temps-là; un de ses amis en sortait, je crois pour l'attendre; il lui dit qu'il y avait un flot de masques, qu'il ferait bien de laisser sortir s'il ne voulait étouffer, et le promena en attendant dans la galerie des Princes. A la fin il s'ennuya et voulut entrer; il vit le masque à quatre visages, mais quoiqu'il en fût choqué, il n'en fit pas semblant, et son ami lui avait sauvé le menuet. Cela fit grand bruit, mais n'empêcha pas le cours des choses qui dura quelque temps. Ce qui est fort rare, c'est que ni devant ni depuis, il n'a été question de personne avec elle, quoique ce fût un des plus beaux visages de la cour, et qui sérieuse à un cercle ou à une fête, défaisait toutes les autres femmes et même plus belles qu'elle.

Un des bals de Marly donna encore une ridicule scène. J'en nommerai les auteurs, parce que la conduite publique ne laisse rien à apprendre. M. et madame de Luxembourg étaient à Marly. On manquait assez de danseurs et de danseuses, et cela fit aller madame de Luxembourg à Marly, mais avec grand'peine, parce qu'elle vivait de façon qu'aucune femme ne voulait la voir. On en était là encore quand le désordre était à un certain point; maintenant on est malheureusement revenu de ces délicatesses. M. de Luxembourg était peut-être le seul en France qui ignorât la conduite de sa femme, qui vivait aussi avec lui avec tant d'égards, de soins et d'apparente amitié, qu'il n'avait pas la moindre

défiance d'elle. Par même raison de faute de gens pour danser, le roi fit danser ceux qui en avaient passé l'âge, entre autres M. de Luxembourg. Il fallait être masqué; il était comme on a vu fort des amis de M. le Duc et de M. le prince de Conti, et fort bien aussi avec M. le Prince, qui était l'homme du monde qui avait le plus de goût pour les fêtes, les mascarades et les galanteries. Il s'adressa donc à lui pour le masquer. M. le Prince, malin plus qu'aucun singe, et qui n'eut jamais d'amitié pour personne, y consentit pour s'en divertir et en donner une farce à toute la cour; il lui donna à souper, puis le masqua à sa fantaisie.

Ces bals de Marly, rangés ou en masque, étaient toujours comme à Versailles un carré long. Le fauteuil du roi, ou trois, quand le roi et la reine d'Angleterre y étaient, ce qui arrivait souvent, et des deux côtés sur même ligne la famille royale, c'est-à-dire jusqu'au rang de petit-fils de France inclusivement. Quelquefois par dérangement, au milieu du bal, madame la Duchesse, madame la Princesse s'approchaient sous prétexte de causer avec quelqu'un à côté ou derrière, et s'y mettaient aux dernières places. Les dames, les titrées les premières et sans mélange puis les autres, occupaient les deux côtés à droite et à gauche; et vis-à-vis du roi les danseurs, princes du sang et autres; et les princes du sang qui ne dansaient pas, avec les courtisans derrière les dames; et quoiqu'en masque, tout le monde d'abord à visage découvert le masque à la main. Quelque temps après le bal commencé, s'il y avait des entrées ou des changemens d'habits, ceux et celles qui en étaient en différentes troupes avec un prince ou une princesse sortaient, et alors on revenait masqué, et on ne savait en particulier qui étaient les masques. J'étais, moi surtout et plusieurs de nous, demeuré tout-à-fait brouillé avec M. de Luxembourg. Je

venais d'arriver, et j'étais déjà assis lorsque je vis par-derrière force mousseline plissée, légère, longue et voltigeante, surmontée d'un bois de cerf au naturel sur une coiffure bizarre, si haut qu'il s'embarrassa dans un lustre. Nous voilà tous, bien étonnés d'une mascarade si étrange, à nous demander avec empressement, qui est-ce? et dire qu'il fallait que ce masque fût bien sûr de son front pour l'oser parer ainsi, lorsque le masque se tourne et nous montre M. de Luxembourg. L'éclat de rire subit fut scandaleux. Le hasard fit qu'un moment après, il vint s'asseoir entre M. le comte de Toulouse et moi, qui aussitôt lui demanda où il avait été prendre cette mascarade. Le bon seigneur n'y entendit jamais finesse, et la vérité est aussi qu'il était fort éloigné d'être fin en rien. Il prit bénignement les rires, qui ne se pouvaient contenir, comme excités par la bizarrerie de sa mascarade, et raconta fort simplement que c'était M. le Prince à qui il s'était adressé, chez qui il avait soupé, et qui l'avait ajusté ainsi; puis se tournant à droite et à gauche se faisait admirer et se pavanait d'être masqué par M. le Prince. Un moment après les dames arrivèrent et le roi aussitôt après elles. Les rires recommencèrent de plus belle, et M. de Luxembourg à se présenter de plus belle aussi à la compagnie avec une confiance qui ravissait. Sa femme, toute connue qu'elle fût, et qui ne savait rien de cette mascarade, en perdit contenance, et tout le monde à les regarder tous deux et toujours à mourir de rire. M. le Prince en arrière du service, qui est des charges qui se placent derrière le roi, regardait par la chatière et s'applaudissait de sa malice noire. Cet amusement dura tout le bal, et le roi, tout content qu'il était toujours, riait aussi, et on ne se lassait point d'admirer une invention si cruellement ridicule, ni d'en parler les jours suivans.

Il n'y avait soir qu'il n'y eût bal. Madame la chancelière en donna un à la chancellerie, qui fut la fête la plus galante et la plus magnifique qu'il fût possible. Le chancelier y reçut à la portière Monseigneur, les trois princes ses fils et madame la duchesse de Bourgogne sur les dix heures du soir, puis s'alla coucher au château. Il y eut des pièces différentes pour le bal paré, pour les masques, pour une collation superbe, pour des boutiques de tout pays Chinois, Japonais, etc., qui vendaient des choses infinies et très recherchées par la beauté et la singularité, mais qui n'en recevaient point d'argent: c'étaient des présens à madame la duchesse de Bourgogne et aux dames. Une musique à sa louange, une comédie, des entrées. Rien de si bien ordonné et de si superbe, de si parfaitement entendu; et la chancelière s'en démêla avec une politesse, une galanterie et une liberté, comme si elle n'eût ou rien à faire. On s'y divertit extrêmement, et on sortit à près de huit heures du matin. Madame de Saint-Simon qui suivit toujours madame la duchesse de Bourgogne, et c'était grande faveur, et moi, fûmes les dernières trois semaines sans jamais voir le jour. On tenait rigueur à certains danseurs de ne sortir du bal qu'en même temps que madame la duchesse de Bourgogne, et m'étant voulu sauver un matin à Marly, elle me consigna aux portes du salon; nous étions plusieurs de la sorte. Je fus ravi de voir arriver les Cendres, et j'en demeurai un jour ou deux étourdi, et madame de Saint-Simon à bout ne put fournir le mardi gras. Le roi joua aussi chez madame de Maintenon avec quelques dames choisies au brelan, et à petite prime, quelquefois au reversi, les jours qu'il n'y avait point de ministres, ou que leur travail était court. Cet amusement se prolongea un peu dans le carême.

M. de Noirmoustier épousa ce carnaval-ci la fille d'un

président en la chambre des comptes, qui s'appelait Duret-de-Chevry. Il était veuf dès 1689 de la veuve de Bermont, conseiller au parlement de Paris, fille de la Grange-Trianon, président aux requêtes du palais, qu'il avait épousée au commencement de 1688, et n'eut point d'enfans de l'une ni de l'autre. Il était de la maison de la Trémoille et son trisaïeul était frère du premier duc de la Trémoille et du baron de Royan et d'Olonne, de manière que le duc de la Trémoille, gendre du duc de Créquy, et lui, étaient petits-fils des cousins-germains. Il était frère de la célèbre princesse des Ursins, de madame de Royan, mère de la duchesse de Châtillon, de la duchesse Lanti et de l'abbé de la Trémoille, auditeur de Rotte, mort cardinal. Il était beau, bien fait, agréable, avec beaucoup d'esprit et d'envie de se distinguer et de s'élever. Il n'avait pas vingt ans, lorsque allant trouver la cour à Chambord, la petite-vérole l'arrêta à Orléans, sortit bien, et comme il touchait à la guérison, sortit une deuxième fois et l'aveugla. Il en fut si affligé qu'il demeura vingt ans et plus sans vouloir que personne le vît, enfermé à se faire lire. Avec beaucoup d'esprit et de mémoire; il n'était point distrait et n'avait que cet unique amusement qui le rendit fort savant en toutes sortes d'histoires. Le comte de Fiesque, son ami de jeunesse, alla enfin loger avec lui, et le tourmenta tant, qu'il le força à souffrir quelque compagnie. De l'un à l'autre il eut bientôt du monde, et sa maison devint un réduit du meilleur et du plus choisi par l'agrément de sa conversation, et peu-à-peu par la sûreté que l'on reconnut dans son commerce, et dans la suite par la bonté solide de ses conseils. C'était un esprit droit, qui avait une grande justesse et une grande facilité à concevoir et à s'énoncer. Il eut, sans sortir de chez lui, les amis les plus considérables par leurs places et par leur état; il se

mêla d'une infinité de choses et d'affaires; et sans jamais faire l'important, il le devint en effet, et sa maison un tribunal dont l'approbation était comptée, et où on était flatté d'être admis. Le prodige fut que, quoique pauvre, il se bâtit une maison charmante à Paris, vers le bout de la rue de Grenelle, qu'il en régla la distribution et les proportions, et en gros et en détail les dégagemens, les commodités, et jusqu'aux ornemens, aux glaces, aux corniches, aux cheminées, et au tact choisit des étoffes pour les meubles en lui en disant les couleurs. Il était fils du marquis de Noirmoustier, qui intrigua tant dans les troubles de la minorité et de la jeunesse du roi, et qui en tira un brevet de duc avec le gouvernement du Mont-Olympe.

La Bourlie, frère de Guiscard, avait quitté après avoir servi long-temps et s'était retiré dans une terre vers les Cévennes, où il se mit à vivre avec beaucoup de licence. Vers ce temps-ci il fut volé chez lui, il en soupçonna un domestique, et sans autre façon lui fit de son autorité donner en sa présence une cruelle question. Cela ne put demeurer si secret que les plaintes n'en vinssent. Il y allait de la tête; la Bourlie sortit du royaume où il fit d'étranges personnages jusqu'à sa mort, qui le fut encore plus, mais dont il n'est pas temps de parler.

Madame la Duchesse dont le roi avait payé les dettes il n'y avait pas long-temps, qui se montaient fort haut, à des marchands et en toutes sortes de choses, n'avait pas osé parler de celles du jeu qui allaient à de grosses sommes. Ses dettes augmentaient encore; elle se trouvait tout-à-fait dans l'impuissance de les payer, et par là même dans le plus grand embarras du monde. Ce qu'elle craignait le plus était que M. le Prince, et surtout M. le Duc, ne le sussent. Dans cette extrémité, elle prit le parti de s'adresser à son ancienne gouvernante, et de lui exposer

son état au naturel dans une lettre avec une confiance qui attira sa toute-puissante protection. Elle n'y fut pas trompée, madame de Maintenon eut pitié de sa situation, et obtint que le roi payât ses dettes, ne lui fit point de réprimandes et lui garda le secret. Langlée, espèce d'homme fort singulier dans une cour, fut chargé de dresser tous les états de ses dettes avec elle, de toucher les paiemens du roi, et de les faire ensuite à ceux à qui madame la Duchesse devait, qui en peu de semaines se trouva quitte, sans que personne de ceux qu'elle craignait sût les dettes ni l'acquittement.

Sans aller plus loin, disons un mot de ce Langlée. C'était un homme de rien, de devers Mortagne au Perche, dont le père s'était enrichi et la mère encore plus. L'un avait acheté une charge de maréchal-des-logis de l'armée pour se décorer, qu'il n'avait jamais faite; l'autre avait été femme de chambre de la reine-mère, fort bien avec elle, intrigante qui s'était fait de la considération et des amis, et qui avait produit son fils de bonne heure parmi le grand monde où il s'était mis dans le jeu. Il y fut doublement heureux, car il y gagna un bien immense, et ne fut jamais soupçonné de la moindre infidélité. Avec très peu ou point d'esprit, mais une grande connaissance du monde, il sut prêter de bonne grâce, attendre de meilleure grâce encore, se faire beaucoup d'amis et de la réputation à force de bons procédés. Il fut des plus grosses parties du roi du temps de ses maîtresses. La conformité de goût l'attacha particulièrement à Monsieur, mais sans dépendance et sans perdre le roi de vue, et il se trouva insensiblement de tout à la cour de ce qui n'était qu'agrémens et futile, et qui n'en est pas une des moindres parties à qui sait bien en profiter. Il fut donc de tous les voyages, de toutes les parties, de toutes les fêtes de la cour, ensuite de tous les Marlys et lié avec toutes les

maîtresses, puis avec toutes les filles du roi, et tellement familier avec elles, qu'il leur disait fort souvent leurs vérités. Il était fort bien avec tous les princes du sang, qui mangeaient très souvent à Paris chez lui, où abondait la plus grande et la meilleure compagnie. Il régentait au Palais-Royal, chez M. le Grand et chez ses frères, chez le maréchal de Villeroy, enfin chez tous les gens en première place. Il s'était rendu maître des modes, des fêtes, des goûts, à tel point, que personne n'en donnait que sous sa direction, à commencer par les princes et les princesses du sang, et qu'il ne se bâtissait ou ne s'achetait point de maisons qu'il ne présidât à la manière de la monter, de l'orner et de la meubler.

Il avait été sur ce pied-là avec M. de Louvois, avec M. de Seignelay, avec le maréchal d'Humières; il y était avec madame de Bouillon, avec la duchesse du Lude, en un mot avec tout ce qui était le plus distingué et qui recevait le plus de monde. Point de mariages dont les habits et les présens n'eussent son choix, ou au moins son approbation. Le roi le souffrait, cela n'allait pas à plus; tout le reste lui était soumis, et il abusait souvent de l'empire qu'il usurpait. A Monsieur, aux filles du roi, à quantité de femmes, il leur disait des ordures horribles; et cela chez elles, à Saint-Cloud, dans le salon de Marly. Il entrait encore, et était entré toute sa vie dans quantité de secrets de galanterie. Son commerce était sûr, et il n'avait rien de méchant, était obligeant même, toujours porté à servir de sa bourse ou de ses amis, et n'était mal avec personne. Il était assez vêtu et coiffé comme Monsieur, il en avait aussi fort la taille et le maintien; mais il n'était pas, comme de raison, à beaucoup près si paré, et moins gros. Il était fort bien et fort familier avec Monseigneur. Il avait tout un côté du visage en paralysie, et à force de persévérance à Vichy, où il s'était bâti une

maison, il put n'y plus retourner, et n'eut plus du tout d'apoplexie. Sa sœur avait épousé Guiscard; elle logeait avec lui, et Guiscard où bon lui semblait. Ils s'aimaient et s'estimaient peu l'un l'autre; mais Langlée était fort riche, et tout aussi éloigné de se marier, par conséquent ménagé par sa sœur qu'il aimait et par son beau-frère. Une espèce comme celle-là dans une cour y est assez bien, pour deux c'en serait beaucoup trop. Finalement les personnes les plus sérieuses et les plus importantes, et les moins en commerce avec lui, et celles-là étaient en petit nombre, le ménageaient, et il n'y avait qui que ce fût qui se voulût attirer Langlée.

CHAPITRE XXVIII.

La belle madame de Soubise achète l'immense hôtel de Guise. — Le roi l'aide fort à le payer. — Elle en tire une autre faveur pour faire adroitement passer son fils chanoine de Strasbourg. — La grand'mère de M. de Soubise était fille d'un marmiton. — Difficulté de compter la bisaïeule de l'abbé de Soubise dans les seize quartiers à prouver pour être chanoine de Strasbourg. — Ordres du roi en cette occasion. — L'abbé de Soubise est reçu dans le chapitre. — Le roi desirait l'égaler à MM. du Maine et de Toulouse. — Il ne s'agit de rien moins que de lui faire avoir l'évêché de Strasbourg. — Abbé d'Auvergne depuis long-temps chanoine de Strasbourg. — Sa réputation. — Il est publiquement connu pour avoir les mœurs des Grecs. — Il n'a pas leur esprit. — Tout rit à l'abbé de Soubise. — Ses brillans succès à la Sorbonne. — Il a des amis partout. — Cardinal de Furstemberg. — Sa famille. — Il fait épouser à son neveu la comtesse de la Marck dont il était fort amoureux. — Ressemblance frappante du comte de la Marck, né de ce mariage et du cardinal. — Madame de Soubise songe tout de bon à la coadjutorerie de Strasbourg pour son fils. — Ordre du roi envoyé à Rome, qui est un coup de foudre pour le cardinal de Bouillon. — Sa conduite en cette circonstance. — Lettres du cardinal qui font un fracas épouvantable

à la cour. — Sa disgrâce. — Ruse qu'il emploie auprès du roi pour prolonger son séjour à Rome. — Abbé de Soubise élu coadjuteur de Strasbourg. — Mariage d'une fille du duc de Rohan avec le comte de la Marck. — Naissance de ce dernier. — Sa fortune. — Mariage du prince d'Isenghein avec mademoiselle de Furstemberg. — Le duc de Berwick devient amoureux de mademoiselle Bockley.

Tandis que tout était cet hiver en bals et en divertissemens, la belle madame de Soubise, car elle l'était encore, et l'était fort utilement toujours, travaillait à des choses plus sérieuses. Elle venait d'acheter l'immense hôtel de Guise à fort grand marché, que le roi lui aida fort à payer. Elle en avait tiré une autre faveur qui ne fut qu'une semence; c'était sa protection pour faire passer les preuves de son fils pour être chanoine de Strasbourg. La mère de M. de Soubise était Avangour des bâtards de Bretagne; cela n'était déjà pas trop bon pour un chapitre allemand, où la bâtardise est abhorrée, de sorte qu'aucun prince du sang sorti par femme de madame de Montespan, ni aucune princesse du sang venue d'elle n'entrerait dans pas un chapitre d'Allemagne. Mais ce n'était pas là le pis. C'est que la mère de cette Avangour, par conséquent grand'mère de madame de Soubise, était Fouquet, non des Fouquet du surintendant, et le reconfort en eût été médiocre, mais propre fille de ce cuisinier, auparavant marmiton, après porte-manteau d'Henri IV, qui, à force d'esprit, d'adresse, de le bien servir dans ses plaisirs, le servit dans ses affaires, devint M. de la Varenne, et fut compté le reste de ce règne où il s'enrichit infiniment, le même qui après la mort d'Henri IV se retira à la Flèche, qu'il partageait avec les jésuites, qu'il avait plus que personne fait rappeler et rétablir, et dont j'ai raconté la mort singulière à propos du mariage d'un de ses descendans avec une fille de Tessé.

Cette la Varenne était donc la bisaïeule de l'abbé de Soubise. Comment la compter parmi les seize quartiers à prouver? comment la sauter? Cette difficulté n'était pas médiocre. On ne fit ni l'un ni l'autre.

Camilly, fin Normand, de beaucoup d'esprit et d'adresse, était grand-vicaire de Strasbourg et de ces sous-chanoines sans preuves, et Labatie, qui n'avait ni moins d'esprit, de souplesse et d'industrie, se trouvait lieutenant de roi de Strasbourg, et tous deux gens vendus à leurs vues, à la cour et à tout faire. Par le conseil de la comtesse de Furstemberg, de laquelle je parlerai après, madame de Soubise se livra à eux, mais avec le roi en croupe, qui leur fit parler à l'oreille en maître et en amant; car, bien que le commerce fini, il le demeura toute sa vie, ou en usa comme s'il l'eût encore été. Ces deux hommes firent si bien que les preuves tombèrent à des commissaires, bons Allemands, grossiers, ignorans, et fort aisés à tromper; on les étourdit du grand nom de MM. de Rohan; on les éblouit de leurs dignités et de leurs établissemens; on les accabla de leur rang de princes étrangers, et on les mit aisément hors de tout doute sur les preuves qu'on ne leur présenta que comme une cérémonie dont personne n'était dispensé, et dont l'abbé de Soubise avait moins besoin d'être dispensé que personne.

Ces Avangour, prennent très franchement le nom de Bretagne. MM. de Rohan ont épousé plusieurs filles ou sœurs des ducs de Bretagne; on ne le laissa pas ignorer aux commissaires qui ne se doutèrent pas de la totale différence de cette dernière Bretagne-ci: et, quant à sa mère, on la leur donna effrontément pour être d'une ancienne maison de la Varenne en Poitou, depuis longtemps éteinte, avec qui ni les Avangour ni les Rohan n'eurent jamais aucune alliance. Par ces adresses, ou plu-

tôt hardiesses, l'abbé de Soubise passa haut à la main, fut admis et reçu dans le chapitre, et sa brillante Sorbonne achevée, y alla faire ses stages, y déployer ses agrémens et ses charmes, et capter le chapitre et tout ce qui est à Strasbourg. Ce grand pas toutefois n'était que le premier échelon et le fondement indispensable de la grandeur où la belle dame destinait un fils, en la fortune duquel le roi ne se croyait pas moins intéressé qu'elle, et qu'il desirait par d'autres détours égaler à MM. du Maine et de Toulouse : il ne s'agissait donc de rien moins que de lui assurer l'évêché de Strasbourg.

Quelle que fût la bonne volonté du roi pour madame de Soubise, il se trouvait des obstacles à cette affaire, qui furent peut-être autant surmontés par la conjoncture, que par la seule faveur. L'abbé d'Auvergne était depuis long-temps chanoine de Strasbourg ; il y avait fait de longs séjours ; il avait mis un de ses frères dans ce chapitre : depuis que le cardinal de Bouillon était à Rome il lui en avait obtenu la première dignité, qui est celle de grand-prévôt, et le cardinal lui-même s'y était fait chanoine. L'abbé d'Auvergne était prêtre-coadjuteur de Cluni, et son oncle, pour l'avancer, n'avait pas trouvé au-dessous de sa vanité de le faire grand-vicaire de l'archevêque de Vienne Montmorin, et de lui en faire faire les fonctions dans ce diocèse ; enfin il était beaucoup plus avancé en années, en établissemens, en ancienneté à Strasbourg que l'abbé de Soubise ; mais il s'en fallait bien que sa réputation fût entière ; ses mœurs étaient publiquement connues pour être celles des Grecs, et son esprit pour ne leur ressembler en aucune sorte. La bêtise décelait sa mauvaise conduite, son ignorance parfaite, sa dissipation, son ambition, et ne présentait pour la soutenir qu'une vanité basse, puante, continuelle, qui lui attirait le mépris autant que ses mœurs, qui éloignait

de lui tout le monde, et qui le jetait dans des panneaux et des ridicules continuels. Son frère aussi bête, plus obscur avec beaucoup moins de monde et fort jeune, ne pouvait suppléer à rien, et le cardinal, par sa conduite, approfondissait de plus en plus sa disgrâce.

Au contraire, tout riait à l'abbé de Soubise, dont l'extérieur montrait qu'il était le fils des plus tendres amours. Il se distingua sur les bancs de Sorbonne, et bien instruit et bien aidé par son habile mère, il se dévoua toute cette célèbre école par ses manières. On lui crut assez de fond pour hasarder de le faire prieur de Sorbonne, place passagère qui oblige à quantité d'actes publics dont il est difficile de se tirer par le seul secours d'autrui. Il y brilla, et par le soin qu'il avait eu de se gagner la Sorbonne, les éloges allèrent encore fort au-delà du mérite. Il y en eut beaucoup du roi dans ses discours publics, qui ne lui déplurent pas, et il sortit de cet emploi avec une réputation extraordinaire, que son talent de se faire aimer lui acquit pour la plus grande partie. A ces applaudissemens de capacité, madame de Soubise en voulut joindre d'autres encore plus importans, et pour cela elle le mit à Saint-Magloire, séminaire alors autant à la mode qu'il y a été peu depuis. Il était conduit par ce que les pères de l'Oratoire avaient de meilleur dans leur congrégation, alors solidement brillante en savoir et en piété. La Tour, leur général, était dans la première considération que ses sermons, sa direction, sa capacité, la sagesse de sa conduite et l'art de gouverner qu'il possédait éminemment, lui avaient acquise, et qui, jointe à sa probité, rendaient son témoignage d'un grand poids. Dès l'arrivée de M. de Paris dans ce grand siège, madame de Soubise lui avait fait sa cour; elle avait toujours fort ménagé les Noailles, ennemis nés des Bouillon, avec qui ils avaient des procès

immortels et piquans pour la mouvance de leurs principales terres de la vicomté de Turenne, où ces derniers avaient prodigué leurs hauteurs. M. de Paris avait une attention particulière sur Saint-Magloire : c'était son séminaire favori ; il aimait et estimait l'Oratoire, et avait toute confiance au père de la Tour. Il était dans l'apogée de son crédit, et sur les avancemens ecclésiastiques, l'estime du roi et la liaison intime de madame de Maintenon, en partageaient, du moins alors, la confiance entre lui et le père de la Chaise. Ce dernier ni sa société n'avaient pas été négligés ; madame de Soubise en savait trop pour ne mettre pas de son côté un corps aussi puissant, et quand il lui plaît aussi utile ; et le père de la Chaise et les principaux bonnets, semant toujours pour recueillir, ne demandèrent pas mieux que de servir son fils qu'ils voyaient en état d'aller rapidement à tout, et de devenir en état de le leur rendre avec usure.

Tout était donc pour l'abbé de Soubise, et toutes les avenues de la fortune saisies de toutes parts. Il sortit du séminaire comme il avait fait de dessus les bancs. De là, une merveille de savoir ; d'ici, un miracle de piété et de pureté de mœurs. Oratoire, jésuites, Sorbonne, père de la Tour, père de la Chaise, M. de Paris s'écriaient à l'envi. Ils ravissaient la mère et ne plaisaient guère moins au roi, à qui on avait grand soin que rien n'échappât des acclamations sur l'abbé de Soubise, dont la douceur, la politesse, l'esprit, les grâces, le soin et le talent de se faire aimer, confirmaient de plus en plus une réputation si établie. Les choses, amenées à ce point, parurent en maturité à madame de Soubise, et la situation du cardinal de Bouillon la hâtait. Il s'agissait de pouvoir disposer du cardinal de Furstemberg, qui avait deux neveux dans le chapitre de Strasbourg, et de lui faire vouloir avec chaleur un coadjuteur que les prélats n'admettent

que bien difficilement, et de plus un coadjuteur étranger.

Furstemberg était un homme de médiocre taille, grosset, mais bien pris, avec le plus beau visage du monde, et qui à son âge l'était encore; qui parlait fort mal français; qui, à le voir et à l'entendre à l'ordinaire, paraissait un butor, et qui, approfondi et mis sur la politique et les affaires, à ce que j'ai ouï dire aux ministres et à bien d'autres de tous pays, passait la mesure ordinaire de la capacité, de la finesse et de l'industrie. Il a tant fait de bruit en Europe qu'il est inutile de chercher à le faire connaître; il faut se rabattre à l'état où il s'était réduit; en pensions du roi ou en bénéfices, il jouissait de plus de 700,000 livres de rente, et il mourait exactement de faim, sans presque faire aucune dépense ni avoir personne à entretenir. Il faut entrer dans quelques détails de sa famille. Son père servit toute sa vie avec réputation et commanda les armées impériales avec succès après avoir commandé l'aile gauche à la bataille de Leipsick. Il mourut en 1635 et laissa nombre d'enfans d'Anne, fille de Jean-Georges, comte de Hohenzollern, que l'empereur Ferdinand II fit prince de l'empire en 1623. Son fils aîné, mort en 1662, ne laissa qu'une fille, unique héritière de Berg-op-Zoom par sa mère, et cette fille de Hohenzollern porta Berg-op-Zoom en mariage au comte d'Auvergne et était la mère de l'abbé d'Auvergne dont je viens de parler; en sorte que cette comtesse d'Auvergne était fille du frère aîné de la mère du cardinal de Furstemberg, qui se trouvait ainsi cousin-germain de cette comtesse d'Auvergne qui venait de mourir, et oncle à la mode de Bretagne de l'abbé d'Auvergne, compétiteur de l'abbé de Soubise pour Strasbourg, lequel abbé de Soubise n'avait ni parenté, ni alliance, ni liaison aucune, par lui ni par aucun de sa famille, avec le cardinal de Furstemberg.

Ce cardinal, qui étant évêque de Metz avait succédé à son frère aîné évêque de Strasbourg, eut un autre frère, que l'empereur fit prince de l'empire, auquel je reviendrai après, et, entre autres sœurs: Elisabeth, mère du comte Reicham, chanoine de Strasbourg, dans les ordres, à qui le roi donna des abbayes, et qui était coadjuteur de l'abbaye de Stavelo du cardinal de Furstemberg son oncle; Marie-Françoise, mariée à un palatin de Neubourg, puis à un marquis de Bade, grand'mère de la feue reine de Sardaigne et de madame la Duchesse; et Anne Marie mariée en 1651 à Ferdinand-Charles, comte de Lowenstein, père et mère de madame de Dangeau. Herman Egon, comte, puis fait prince de Furstemberg et de l'empire, pour lui et ses descendans, en 1654, et ses frères seulement à vie, fut grand-maître de la maison de Maximilien, électeur de Bavière, et son premier ministre, ainsi que de l'électeur de Cologne, frère de Maximilien. Il mourut en 1674, et laissa entre autres enfans : le prince de Furstemberg, marié à Paris à la fille de Ligny, maître des requêtes, dont il n'eut que trois filles, la laissa et s'en alla en Allemagne, où le roi de Pologne le fit gouverneur général de son électorat de Saxe, où il est mort en 1711; le comte Ferdinand, mort à Paris, brigadier, en 1696, à trente-cinq ans, sans alliance; Emmanuel-François Egon, tué devant Belgrade, en 1686, à vingt-cinq ans, sans enfans de Catherine-Charlotte, comtesse de Wallenwoth, veuve de François-Antoine comte de la Marck, mère du comte de la Marck dont je parlerai bientôt, et qui longues années depuis s'est distingué par ses ambassades dans le nord et en Espagne, et est devenu chevalier de l'ordre en 1724, et grand d'Espagne en 1739. Madame de Dangeau avait un frère abbé de Murbach, que le cardinal de Furstemberg, frère de sa mère, lui avait cédée, qu'on appelait le père de Murbach, qui était

aussi chanoine de Strasbourg, et qui, après que nous eûmes perdu Tournai, en a été évêque, tellement que le cardinal de Furstemberg avait les fils de ses deux sœurs et le petit-fils du frère de sa mère, qui était l'abbé d'Auvergne, chanoines de Strasbourg et fort en état d'être coadjuteurs ou successeurs de l'évêché.

On prétendait que le cardinal de Furstemberg, fort amoureux de cette comtesse de la Marck, la fit épouser à son neveu, qui avait alors vingt-deux ou vingt-trois ans au plus, pour la voir plus commodément à ce titre. On prétend encore qu'il avait été bien traité; et il est vrai que rien n'était si frappant que la ressemblance, trait pour trait, du comte de la Marck au cardinal de Furstemberg, qui, s'il n'était pas son fils, ne lui était rien du tout. Il était destiné à l'église, déjà chanoine de Strasbourg, lorsque la fortune de madame de Soubise et de son fils lui fit prendre l'épée, par la mort de son frère aîné en 1697, et se défaire de son canonicat et de ses autres bénéfices.

L'attachement du cardinal pour la comtesse de Furstemberg avait toujours duré. Il ne pouvait vivre sans elle; elle logeait et régnait chez lui; son fils, le comte de la Marck, y logeait aussi, et cette domination était si publique que c'était à elle que s'adressaient tous ceux qui avaient affaire au cardinal. Elle avait été fort belle, et en avait encore à cinquante-deux ans de grands restes; mais grande et grosse, hommasse comme un Cent-Suisse habillé en femme, hardie, audacieuse, parlant haut et toujours avec autorité, polie pourtant et sachant vivre. Je l'ai souvent vue au souper du roi, et souvent le roi chercher à lui dire quelque chose. C'était au-dedans la femme du monde la plus impérieuse, qui gourmandait le cardinal qui n'osait souffler devant elle, qui en était gouverné et mené à baguette, qui n'avait pas chez lui la

disposition de la moindre chose, et qui, avec cette dépendance, ne pouvait s'en passer. Elle était prodigue en toutes sortes de dépenses; des habits sans fin, plus beaux les uns que les autres; des dentelles parfaites en confusion, et tant de garnitures et de linge qu'il ne se blanchissait qu'en Hollande; un jeu effréné où elle passait les nuits chez elle et ailleurs, et y faisait souvent le tour du cadran; des parures, des pierreries, des joyaux de toutes sortes. C'était une femme qui n'aimait qu'elle, qui voulait tout, qui ne se refusait rien, non pas même, disait-on, des galanteries, que le pauvre cardinal payait comme tout le reste. Avec cette conduite elle vint à bout de l'incommoder si bien qu'il fallut congédier la plupart de sa maison, et aller épargner six à sept mois de l'année à la Bourdaisière, près de Tours, qu'elle emprunta d'abord de Dangeau et qu'elle acheta après à vie. Elle vivait dans cette détresse pour avoir de quoi se divertir à Paris le reste de l'année, lorsque madame de Soubise songea tout de bon à la coadjutorerie pour son fils.

Elle avait rapproché de loin la comtesse, et je n'ai pas vu que personne se soit inscrit en faux, ni même récrié contre ce qui se débita d'abord à l'oreille, et qui fit après grand fracas, qu'elle avait donné beaucoup d'argent à la comtesse pour s'assurer d'elle, et par elle du cardinal. Ce qui est certain, c'est que, outre les prodigieuses pensions que le cardinal tirait du roi, toujours fort bien payées, il toucha en ce temps-ci une gratification de 40,000 écus, qu'on fit passer pour promise depuis longtemps. Madame de Soubise, s'étant assurée de la sorte de la comtesse et du cardinal, scella son affaire, les fait remercier par le roi à l'oreille, et tout de suite, fait envoyer ordre au cardinal de Bouillon de demander au pape, au nom du roi, une bulle pour faire assembler le chapitre de Strasbourg afin d'élire un coadjuteur avec fu-

ture succession, et un bref d'éligibilité pour l'abbé de Soubise.

Cet ordre fut un coup de foudre pour le cardinal de Bouillon, qui ne s'attendait à rien moins. Il ne put soutenir de se voir échapper cette magnifique proie, qu'il croyait déjà tenir par tant d'endroits. Il lui fut encore plus insupportable d'en être le ministre. Le dépit le transporte et l'aveugle assez pour s'imaginer, qu'en la situation si différente où madame de Soubise et lui sont auprès du roi, il lui fera changer une résolution arrêtée, et rompre l'engagement qu'il a pris. Il dépêche au roi un courrier, lui mande qu'il n'y a pas bien pensé, lui met en avant des scrupules, comme s'il eût été un grand homme de bien, et par ce même courrier écrit aux chanoines de Strasbourg une lettre circulaire pleine de fiel, d'esprit et de complimens. Il leur mandait que le cardinal de Furstemberg était aussi en état de résider que jamais, (c'était à dire qu'il n'y avait jamais résidé et qu'on s'en passerait bien encore) que l'abbé de Soubise était si jeune qu'il y avait de la témérité à s'y fier, et qu'un homme qu'on mettait en état sitôt de n'avoir plus à craindre ni à espérer, se gâtait bien vite, et il leur faisait entendre, comme il l'avait fait au roi, que le cardinal de Furstemberg, gouverné comme il l'était par sa nièce, n'était gagné au préjudice de ses neveux que par le gros argent qu'elle avait touché de madame de Soubise. Il est vrai qu'il envoya ces lettres à son frère le comte d'Auvergne, pour ne les faire rendre qu'avec la permission du roi. Ce n'était pas qu'il pût l'espérer, mais pour le leurrer de cet hommage, et cependant en faire glisser assez pour que l'effet n'en fût pas perdu, et protester après qu'il ne savait pas comment elles étaient échappées. Ces lettres firent un fracas épouvantable.

J'étais chez le roi le mardi 30 mars, lorsqu'à la fin du

souper je vis arriver madame de Soubise menant la comtesse de Furstemberg, et se poster toutes deux à la porte du cabinet du roi. Ce n'était pas qu'elle n'eût bien le crédit d'entrer dedans si elle eût voulu, et d'y faire entrer la comtesse, mais comme l'éclat était public et qu'on ne parlait d'autre chose que du marché pécuniaire et des lettres du cardinal de Bouillon, elles voulurent aussi un éclat de leur part. Je m'en doutai dès que je les vis, ainsi que bien d'autres, et je m'approchai aussitôt pour entendre la scène. Madame de Soubise avait l'air tout bouffi, et la comtesse, de son naturel emportée, paraissait furieuse. Comme le roi passa elles l'arrêtèrent, madame de Soubise dit deux mots d'un ton assez bas, puis la comtesse, haussant le sien, demanda justice de l'audace du cardinal de Bouillon, dont l'orgueilleuse ambition, non contente de résister à ses ordres, la déshonorait elle et le cardinal son confrère, qui avait si utilement servi le roi, par les calomnies les plus atroces, et qui n'épargnait pas madame de Soubise elle-même. Le roi l'écouta et lui répondit avec autant de grâces et de politesse pour elle, que d'aigreur qu'il ne ménagea pas sur le cardinal de Bouillon, l'assura qu'elle serait contente, et passa.

Ces dames s'en allèrent, mais ce ne fut pas sans montrer une colère ardente, et qui est en espérance de se venger. Madame de Soubise était d'autant plus piquée, que le cardinal de Bouillon apprenait au roi un manège et des simonies que sûrement il ignorait, et qui l'auraient empêché de consentir à cette affaire, s'il s'en fût douté, bien loin de la protéger. Elle craignait donc des retours de scrupules, et qu'ils ne se portassent à éclairer de trop près les marchés qu'elle avait mis en mouvement à Strasbourg pour l'élection. Les mêmes Camilly et Labatie, qui l'avaient si lestement servie pour faire passer son fils chanoine avec cet or de Quartier de la Varenne, furent encore

ceux qu'elle employa pour emporter la coadjutorerie. Ni l'un ni l'autre n'étaient scrupuleux. Camilly avait déjà eu une bonne abbaye du premier service, il espérait bien un évêché du second. Il n'y fut pas trompé, et Labatie de placer un nombre d'enfans utilement et honorablement, comme il arriva.

Pendant qu'ils préparaient les matières à Strasbourg, le cardinal de Bouillon, se conduisant à Rome par sauts et par bonds, mit tous les obstacles qu'il put aux bulles que le roi demandait, et lui écrivit une deuxième lettre là-dessus plus folle encore que la première. Elle mit le comble à la mesure. Pour réponse, il reçut ordre par un courrier de partir de Rome sur-le-champ, et de se rendre droit à Cluni ou à Tournus, à son choix, jusqu'à nouvel ordre. Le commandement de revenir parut si cruel au cardinal de Bouillon, qu'il ne put se résoudre à obéir. Il était sous-doyen du sacré collège; Cybo, doyen, décrépit, ne sortait plus de son lit. Pour être doyen, il faut être à Rome lorsque le décanat vaque, et opter soi-même les évêchés unis d'Ostie et de Velletri au consistoire affectés au doyen, ou comme quelques-uns ont fait opter le décanat en retenant l'évêché qu'ils avaient déjà. Le cardinal de Bouillon manda donc au roi, parmi force soumissions à ses ordres, l'état exagéré du cardinal Cybo; qu'il ne pouvait croire qu'il le voulût priver du décanat ni ses sujets de l'honneur et de l'avantage d'un doyen français; que dans cette persuasion il allait demander au pape un bref pour lui assurer le décanat en son absence; qu'il partirait dans l'instant qu'il l'aurait obtenu, et qu'en attendant il allait faire prendre les devans à tous ses gens, et se renfermer comme le plus petit particulier dans le noviciat des jésuites, sans aucun commerce avec personne que pour son bref. Il se conduisit en effet de la sorte, et demanda ce bref qu'il se doutait bien qu'il n'obtiendrait

pas, mais dont il espérait faire filer assez long-temps l'espérance et les prétendues longueurs pour atteindre à la mort du cardinal Cybo, ou à celle du pape même, qui menaçait ruine depuis long-temps. Laissons-le pour un temps dans ses ruses, qui lui devinrent funestes, pour ne pas trop interrompre la suite des évènemens.

Madame de Soubise fut si bien servie à Strasbourg, et l'autorité du roi appuya si bien à l'oreille l'argent qui fut répandu, que l'abbé de Soubise fut élu tout d'une voix coadjuteur de Strasbourg. Le rare fut que ce fut en présence de l'abbé d'Auvergne, qui comme grand-prévôt du chapitre, dit la messe du Saint-Esprit avant l'élection. La colère du roi fit peur aux Bouillon; leur rang et leur échange, encore informe et non enregistré au parlement, ne tenaient qu'à un bouton; ils virent de près l'affaire sans ressource, et ils tâchèrent de se sauver de la ruine de leur frère par cette bassesse.

En même temps, et je ne sais si ce fut une des conditions du marché, madame de Soubise, toujours mal avec le duc de Rohan son frère, s'était raccommodée avec lui, et en avait fait tous les pas pour faire le mariage de sa fille aînée avec le comte de la Marck, fils de la comtesse de Furstemberg, qui n'avait quoi que ce fût en France où il s'était mis dans le service, colonel d'un des régimens que le roi entretenait fort chèrement au cardinal de Furstemberg, desquels il lui laissait la disposition, et dont tout le médiocre bien était en Westphalie sous la main de l'empereur. Ces allemands ne se mésallient pas impunément; celui-ci sentit ce qu'il en coûte par une triste expérience; il ne la voulait pas aggraver. Sa mère le voulait marier, et un étranger qui n'a rien en France, et peu sous une coupe étrangère et souvent ennemie, n'était pas un parti aisé à établir. Le duc de Rohan comptait ses filles pour rien, ses cadets pour peu de chose;

en donnant aussi peu qu'il voulut, il fut aisé à persuader, et le mariage fut baclé de la sorte.

Voici l'état du comte de la Marck. Il était de la maison des comtes de la Marck, dont une branche a long-temps possédé Clèves et Juliers par le mariage de l'héritière, et le cadet de cette branche a figuré ici avec le duché de Nevers, le comté d'Eu, etc., qui par deux filles héritières passèrent Nevers à un Gonzague, frère du duc de Mantoue, et au duc de Guise. Une autre branche eut Bouillon, Sedan, etc., dont deux maréchaux de France, d'autres capitaines des Cent-Suisses, un premier écuyer de la reine, chevalier de l'ordre, parmi les gentilshommes; et l'héritière de Sedan, par laquelle Henri IV fit la fortune du vicomte de Turenne, si connu depuis sous le nom de maréchal de Bouillon, qui n'en eut point d'enfans, et en garda les biens par la même protection d'Henri IV qui s'en repentit bien après. La dernière branche, et la seule qui subsiste, fut celle de Lumain. Le grand-père du comte de la Marck, dont il s'agit ici, étant veuf d'une Hohenzollern avec un fils qui lui survécut mais qui n'eut point d'enfans, s'était remarié fort bassement, et de ce deuxième mariage vint le père du comte de la Marck, à qui il en coûta bon pour se faire réhabiliter à la succession de son frère du premier lit, et à la dignité de comte. Cette branche de Lumain, dont le chef se rendit célèbre sous le nom de Sanglier d'Ardennes que sa férocité lui valut, et qui tua Louis de Bourbon, évêque de Liège, et jeta son corps du haut du pont dans la Meuse, était déjà séparée lorsque Clèves et Juliers entrèrent dans une branche leur aînée, et plus encore de celle qui a eu Bouillon et Sedan. Ils n'étaient que barons de Lumain, lorsque le grand-père de notre comte de la Marck prit, avant sa mésalliance, le nom et le rang dans l'empire de comte de la Marck, à la mort d'Henri-Robert de la Marck, comte

de Maulevrier, chevalier de l'ordre, et premier écuyer de la reine, qui mourut le dernier de sa branche, toutes les autres étant éteintes depuis long-temps. Tellement que lors de ce mariage du comte de la Marck avec la fille du duc de Rohan, il n'y avait plus que lui et son frère cadet de la maison de la Marck.

Le cardinal de Furstemberg fit un autre mariage presque en même temps d'une des trois filles que son neveu, le gouverneur général de l'électorat de Saxe, avait, avec le prince d'Isenghien, et qu'il avait laissées à Paris avec sa femme.

Le duc de Berwick, qui depuis la mort de sa femme, était allé se promener ou se confesser à Rome, devint amoureux de la fille de madame Bockley, une des principales dames de la reine d'Angleterre à Saint-Germain. Il n'avait qu'un fils de la première.

CHAPITRE XXIX.

Le traité de partage de la monarchie espagnole commence à faire grand bruit en Europe. — Plan du roi Guillaume. — Louis XIV accepte les propositions qui lui sont faites. — Résistance de l'empereur. — Le roi d'Espagne jette les hauts cris. — Ambassadeur d'Espagne renvoyé d'Angleterre. — L'empereur se fait médiateur entre le roi d'Espagne et le roi Guillaume. — Harcourt quitte Madrid. — Il laisse à la cour d'Espagne Blécourt son parent avec le caractère d'envoyé. — L'empereur travaille sans cesse à fortifier son parti en Espagne. — Recherche sourde des gens d'affaires en France pour se procurer de l'argent. — Desmarets. — Son histoire. — Ma liaison avec lui. — Loteries inventées pour tenter la cupidité publique. — Madame la duchesse de Bourgogne en fait une à la cour. — Mort de Châteauneuf. — Ses charges de secrétaire d'état et de greffier de l'ordre données à son fils, en épousant mademoiselle de Mailly.

Le traité de partage de la monarchie d'Espagne commençait à faire grand bruit en Europe. Le roi d'Espagne n'avait point d'enfans ni aucune espérance d'en avoir. Sa santé qui avait toujours été très faible était devenue très mauvaise depuis deux ou trois ans, et il avait été à l'extrémité depuis un an à plusieurs reprises. Le roi Guillaume qui, depuis les succès de son usurpation, avait fort augmenté son crédit par la confiance de tous les alliés de la grande alliance qu'il avait ourdie contre la France, et dont il avait été l'âme et le chef jusqu'à la paix de Ryswick, et qui se l'était depuis conservée sur le même pied, entreprit de pourvoir à cette vaste succession de façon que, lorsqu'elle s'ouvrirait, elle ne causât point de guerre. Il n'aimait ni la France ni le roi, et dans la vérité il était payé pour les bien haïr; il en craignait l'agrandissement; il venait d'éprouver par l'union de toute l'Europe contre elle, dans une guerre de dix ans, quelle puissance c'était, après toutes celles dont ce règne n'avait été qu'un tissu plein de conquêtes. Malgré les renonciations de la reine, il n'osa espérer que le roi vît passer toute cette immense succession sans en tirer rien; il avait vu par les conquêtes de la Franche-Comté et d'une partie de la Flandre, le peu de frein de ces renonciations. Il songea donc à un partage que l'appât de le recueillir en paix, et sous la garantie des puissances principales, pût faire accepter au roi, et qui fût tel en même temps qu'il n'augmentât pas sa puissance, ne fût qu'un arrondissement léger vers des frontières bien assurées, et que ce qu'il aurait de plus fût si éloigné que la difficulté de le conserver le tînt toujours en brassière et ses successeurs après lui. En même temps il voulut bien assurer les bords de la mer, du côté de l'Angleterre, et mettre ses chers Hollandais à l'abri de la France, et partager l'empereur si grandement, qu'il eût lieu de s'en contenter, et de ne pas regretter

une totalité qu'il n'avait pas la puissance d'espérer contre la France. Il ne destinait donc à celle-ci, pour ainsi parler, que des rognures. Ce fut pour cela qu'il s'en voulut assurer d'abord, comme la prévoyant la plus difficile à se contenter de ce qu'il lui voulait offrir, afin que, sûr s'il le pouvait de son acceptation, il n'eût à présenter à l'empereur que la plus riche et la plus grande partie avec un nom qui pouvait passer pour le tout, et que la tentation d'une si ample monarchie, sans coup férir, le consolât du reste, et la lui fît promptement accepter.

Son plan arrêté fut donc de donner à l'archiduc, deuxième fils de l'empereur, l'Espagne et les Indes avec les Pays-Bas et le titre de roi d'Espagne; le Guipuscoa à la France, parce que l'aridité et la difficulté de cette frontière est telle qu'elle était demeurée en paix de tout ce règne, au milieu de toutes les guerres contre l'Espagne; Naples et Sicile, dont l'éloignement et le peu de revenu étaient plutôt un embarras et un sauve-l'honneur qu'un accroissement, et dont la conservation tiendrait à l'avenir la France en bride avec les puissances maritimes; la Lorraine, qui était un arrondissement très sensible, mais qui ne portait pas la France au-delà d'où elle était, et qui en temps de guerre ne la soulageait que d'une occupation qui ne lui coûtait rien à faire; et pour dédommagement le Milanais à M. de Lorraine, qui y gagnait les trois quarts de revenu et d'étendue, et, d'esclave de la France pour l'enclavement de la Lorraine, de devenir en Italie un prince puissant et libre, et qui ferait compter avec lui.

Le roi d'Angleterre fit donc d'abord cette proposition au roi qui, las de la guerre, et dans un âge et une situation qui lui faisaient goûter le repos, disputa peu et accepta. M. de Lorraine n'était ni en intérêt ni en état de ne pas consentir au changement de pays que l'Angle-

que l'ambassadeur d'Espagne retourna à Londres.

Harcourt eut à essuyer à Madrid toutes les plaintes et les clameurs; elles furent au point que, sur le compte qu'il rendit de tous les désagrémens qu'il essuyait et de l'inutilité où il se voyait par cette découverte, il eut permission de revenir. Il laissa Blécourt, son parent, qu'il avait mené avec lui, et qui était homme ferme et capable d'affaires, quoiqu'il n'eût fait toute sa vie d'autre métier que celui de la guerre, et qui, en l'absence d'ambassadeur, servit très bien et très dignement avec le caractère d'envoyé du roi.

L'empereur cependant ne pensait qu'à fortifier son parti en Espagne. La reine sa belle-sœur y était toute-puissante; elle avait fait chasser les plus grands seigneurs et les principaux ministres qui ne ployaient pas sous elle. Par sa faveur la Berlips était l'objet de l'envie universelle; elle prenait à toutes mains et vendait les plus grands emplois. Un de ses enfans avait été fait par le roi d'Espagne archimandrite de Messine, qui est un bénéfice de 90,000 livres de rente, à la mort d'un frère du duc de Lorraine; et le prince de Hesse Darmstadt, vice-roi de Catalogne, et colonel des Allemands dont elle avait rempli Madrid. Quoiqu'elle eût réduit Harcourt à la plus honteuse solitude après avoir éprouvé tout le contraire, elle ne laissa pas de lui détacher l'amirante, avec des propositions fortes pour elle, et des espérances pour un fils de Monseigneur. Harcourt qui voulait voir plus clair, et qui, avec raison, se défiait de la sœur de l'impératrice, battait froid, et disant toujours qu'il ne pouvait écrire en France tant qu'il ne verrait que du vague, ne laissait pas de le faire, et de se flatter de la plus grande fortune s'il pouvait réussir. Mais en France on était content du traité de partage; il était signé; la sœur de l'impératrice y était trop suspecte, et l'amirante à Harcourt

pour le moins autant; par la mauvaise réputation de sa foi, et par son attachement héréditaire à la maison d'Autriche, et très particulier à la reine; Harcourt eut donc ordre de ne plus rien écouter, qui en fut au désespoir, et qui de dépit s'éloigna de Madrid, et ne songea plus qu'à s'amuser avec son domestique et à tirer des lapins, en attendant son retour dont bientôt après il reçut la permission.

Cette position si jalouse fit mettre toutes choses en œuvre pour recouvrer de l'argent, et se tenir en bonne posture et prêt à tout évènement. On commença par une recherche sourde des gens d'affaires dont les profits avaient été immenses pendant la dernière guerre. Chamillart obtint à grand' peine permission du roi de se servir de Desmarets pour cette opération. Il figure assez dans la suite pour qu'il ne soit pas inutile de le faire connaître dès-à-présent. C'était un grand homme, très bien fait, d'un visage et d'une physionomie agréables qui annonçaient la sagesse et la douceur, qui étaient les deux choses du monde qu'ils tenaient le moins. Son père était trésorier de France à Soissons, qui était riche dans son état, fils d'un manant, gros laboureur auprès de Noyon, qui s'était enrichi dans la ferme de l'abbaye d'Orcamp qu'il avait tenue bien des années, après avoir labouré dans son jeune temps. Son fils le trésorier de France avait épousé une sœur de M. Colbert, long-temps avant la fortune de ce ministre, qui depuis prit Desmarets son neveu dans ses bureaux, et le fit après intendant des finances. C'était un homme d'un esprit net, lent et paresseux, mais que l'ambition et l'amour du gain aiguillonnaient, en sorte que M. de Seignelay, son cousin-germain, l'avait pris en aversion, parce que M. Colbert le lui donnait toujours pour exemple. Il lui fit épouser la fille de Bechameil, secrétaire du conseil, qui devint après surintendant des

finances et affaires de Monsieur quand il chassa Boisfranc, beau-père du marquis de Gesvres, Desmarets, élevé et conduit par son oncle, en avait appris toutes les maximes et tout l'art du gouvernement des finances. Il en avait pénétré parfaitement toutes les différentes parties, et comme tout lui passait par les mains, personne n'était instruit plus à fond que lui des manèges des financiers, du gain qu'ils avaient fait de son temps, et par ces connaissances de celui qu'ils pouvaient avoir fait depuis.

Tout à la fin de la vie de M. Colbert, on s'avisa de faire à la monnaie une quantité de petites pièces d'argent de la valeur de trois sous et demi pour la facilité du commerce journalier entre petites gens. Desmarets avait acquis plusieurs terres, entre autres Maillebois et l'engagement du domaine de Châteauneuf dont cette terre relevait et quantité d'autres sortes de biens. Il avait fort embelli le château bâti par d'O, surintendant des finances de Henri III et de Henri IV. Il en avait transporté le village d'un endroit à un autre pour orner et accroître son parc qu'il avait rendu magnifique. Ces dépenses si fort au-dessus de son patrimoine, de la dot de sa femme et du revenu de sa place, donnèrent fort à parler. Il fut accusé ensuite d'avoir énormément pris sur la fabrique de ces pièces de trois sous et demi. Le bruit en parvint à la fin à M. Colbert qui voulut examiner, et qui tomba malade de la maladie prompte dont il mourut. Preuves, doutes ou humeur, je n'assurerai lequel des trois, mais ce qui est vrai, c'est que de son lit il écrivit au roi contre son neveu, le pria de l'ôter des finances, et lui donna les plus violens soupçons contre lui. Colbert mort, et Pelletier contrôleur général de la façon de M. de Louvois, à qui et à M. le Tellier il était intimement attaché de toute sa vie, le roi lui donna ordre de chasser Desmarets, et de lui faire

une honte publique. C'était bouillir du lait à une créature de Louvois. Il manda Desmarets, et prit son moment à une audience publique. Là, au milieu de tous les financiers qui rampaient et tremblaient huit jours auparavant devant lui, et de tout ce qui se présenta pour parler au contrôleur général, il appela Desmarets, et tout haut pour que tout ce qui était là n'en perdît pas une parole : « Monsieur Desmarets, lui dit-il, je suis fâché de la commission dont je suis chargé pour vous. Le roi m'a commandé de vous dire que vous êtes un fripon ; que M. Colbert l'en a averti ; qu'en cette considération, il veut bien vous faire grâce, mais qu'entre-ci et vingt-quatre heures vous vous retiriez dans votre maison de Maillebois sans en sortir ni en découcher, et que vous vous défassiez de votre intendance des finances dont le roi a disposé. » Desmarets, éperdu, voulut pourtant ouvrir la bouche, mais Pelletier tout de suite la lui ferma par un : « allez-vous en, monsieur Desmarets, je n'ai pas autre chose à vous dire », et lui tourna le dos. La lettre de M. Colbert mourant au roi ferma la bouche à toute sa famille, tellement que Desmarets, dénué de toute sorte de protections n'eut qu'à signer la démission de sa place, et s'en aller à Maillebois.

Il y fut les quatre ou cinq premières années sans avoir la liberté d'en découcher, et il y essuya les mépris du voisinage, et les mauvais procédés d'une menue noblesse qui se venge avec plaisir sur l'impuissance, de l'autorité dure que cette dernière a exercée dans le temps de sa fortune. Mon père était ami de M. Colbert, de M. de Seignelay et de toute leur famille ; il connaissait peu Desmarets, jeune homme à son égard. La Ferté, où mon père passait souvent la fin des automnes, se trouvait à quatre lieues de Maillebois. La situation de Desmarets lui fit pitié. Coupable ou non, car rien n'avait été mis au net, il trouva que sa chute était bien assez profonde, sans se trouver

encore mangé des mouches dans le lieu de son exil ; il l'alla voir, lui fit amitié, et déclara qu'il ne verrait pas volontiers chez lui ceux qui chercheraient à lui faire de la peine: un reste de seigneurie palpitait encore en ce temps-là. Mon père, toute sa vie honnête et bienfaisant, était fort respecté dans le pays. Cette déclaration changea en un moment la situation de Desmarets dans la province: il lui dut tout son repos et la considération qui succéda au mépris et à la mauvaise volonté qu'il avait éprouvée. Mon père même alla trop loin dans les suites, car il s'engagea dans des procès de mouvance à la prière de Desmarets, qui lui coûtèrent à soutenir et qu'il perdit. Dès que Desmarets eut permission de sortir de sa maison sans découcher, il vint dîner à la Ferté, sitôt que mon père y fut. Il n'oublia rien, ni madame Desmarets, pour témoigner à mon père et à ma mère leur attachement et leur reconnaissance. Il eut enfin permission de faire à Paris des voyages courts, puis allongés et réitérés, enfin liberté d'y demeurer en n'approchant pas de la cour. Il continua la même amitié avec moi, et moi avec lui, après la mort de mon père, et elle fut telle qu'on en verra bientôt une marque singulière. Desmarets était en cet état lorsque Chamillart obtint à grand'peine la permission de se servir de ses lumières, et de le faire travailler à la recherche des gens d'affaires, etc., qui, par compte fait et arrêté avec eux, se trouvèrent avoir gagné depuis 1689 quatre-vingt-deux millions. On s'abstient de réflexions sur un si immense profit en moins de dix ans, et sur la misère qu'il entraîne nécessairement, sur qui a tant gagné et qui a tant perdu, sans parler d'une autre immensité d'une autre sorte de gain et de perte, qui sont les frais non compris dans ces quatre-vingt-deux millions.

Il fut proposé d'attirer la cupidité publique par des loteries ; il s'en fit de plusieurs façons en quantité. Pour

leur donner plus de crédit et de vogue, madame la duchesse de Bourgogne en fit une de 20,000 pistoles; elle et ses dames et plusieurs autres de la cour firent les billets. Hommes et femmes, depuis Monseigneur jusqu'à M. le comte de Toulouse, les cachetèrent, et les diverses façons qu'on leur donna firent l'amusement du roi et de toutes ces personnes. On y garda toutes les mesures les plus soupçonneuses pour y conserver une parfaite fidélité. Cette loterie fut tirée avec les mêmes précautions devant toutes les personnes royales et autres distinguées qui y furent admises. Le gros lot tomba à un garde-du-corps de la compagnie de Lorge; il était de 4,000 louis.

Châteauneuf, secrétaire d'état, fort affligé du refus de sa survivance, et fort tombé de santé, s'en alla prendre les eaux de Bourbon, et pria le roi de trouver bon que Barbésieux signât pour lui en son absence. Il était naturel que ce fût Pontchartrain, mais ces deux branches ne s'étaient jamais aimées, comme on l'a pu voir plus haut, et j'ai ouï plus d'une fois le chancelier reprocher à la Vrillière le vol de la charge de son père par son bisaïeul, et fort médiocrement en plaisanterie. Châteauneuf était un homme d'une prodigieuse grosseur ainsi que sa femme, fort peu de chose, bonhomme et servant bien ses amis. Il avait le talent de rapporter les affaires au conseil des dépêches mieux qu'aucun magistrat, du reste la cinquième roue d'un chariot, parce qu'il n'avait aucun autre département que ses provinces, depuis qu'il n'y avait plus de huguenots. Sa considération était donc fort légère, et sa femme, la meilleure femme du monde, n'était pas pour lui en donner. Peu de gens avaient affaire à lui, et l'herbe croissait chez eux. En passant chez lui à Châteauneuf, en revenant de Bourbon, dont il avait fait un des plus beaux lieux de France, il y mourut presque subitement.

Il en vint un courrier à son fils pour le lui apprendre, qui arriva à cinq heures du matin. Il ne perdit point le jugement; il envoya éveiller la princesse d'Harcourt et la prier instamment de venir chez lui sur l'heure. La surprise où elle en fut à heure si indue l'y fit courir. La Vrillière lui conta son malheur, lui ouvrit sa bourse à une condition; c'est qu'elle irait sur-le-champ au lever de madame de Maintenon lui proposer son mariage pour rien avec mademoiselle de Mailly, moyennant la charge de son père, et d'écrire au roi avant d'aller à Saint-Cyr, pour lui faire rendre sa lettre au moment de son réveil. La princesse d'Harcourt, dont le métier était de faire des affaires depuis un écu jusqu'aux plus grosses sommes, se chargea volontiers de celle-là. Elle la fit sur-le-champ et le vint dire à la Vrillière; il la renvoya à la comtesse de Mailly, qui, sans biens et chargée d'une troupe d'enfans, garçons et filles, y avait déjà consenti quand Châteauneuf tenta vainement la survivance. En même temps la Vrillière s'en va chez le chancelier, l'avertit de ce qu'il venait de faire avec la princesse d'Harcourt, et l'envoie chez le roi pour lui demander la charge en cadence de madame de Maintenon. Le chancelier fit demander à parler au roi avant que personne fût entré. Le roi venait de lire la lettre de madame de Maintenon, et accorda sur-le-champ la charge, à condition du mariage, et l'un et l'autre furent déclarés au lever du roi.

La Vrillière était extrêmement petit, assez bien pris dans sa petite taille. Son père, pour le former, l'avait toujours fait travailler sous lui, et il en était venu à y tout faire. Tous ces la Vrillière, depuis le bonhomme la Vrillière, grand-père de celui-ci, avaient toujours été extrêmement des amis de mon père. Blaye par la Guyenne était de leur département. Cette amitié s'était continuée avec moi. Je tirai d'eux plusieurs services importans

pour mon gouvernement ; je fus ravi que la charge fût demeurée à la Vrillière. Il eût été bien à plaindre sans cela : d'épée ni de robe, il n'avait pris aucun de ces deux chemins : à la cour, sans charge quelle figure y eût-il pu faire? c'était un homme sans état et sans consistance. Sa future ne fut pas si aise que lui : elle n'avait pas douze ans. Elle se mit à pleurer et à crier qu'elle était bien malheureuse; qu'on lui donnât un homme pauvre, si l'on voulait, pourvu qu'il fût gentilhomme, et non pas un petit bourgeois pour faire sa fortune; elle était en furie contre sa mère et contre madame de Maintenon. On ne pouvait l'apaiser, ni la faire taire, ni faire qu'elle ne fît pas la grimace à la Vrillière et à toute sa famille, qui accoururent la voir, et sa mère. Ils le sentirent tous bien, mais le marché était fait, et trop bon pour eux pour le rompre. Ils espérèrent que c'était enfance qui passerait, mais ils l'espérèrent vainement; jamais elle ne s'est accoutumée à être madame de la Vrillière, et souvent elle le leur a montré.

CHAPITRE XXX.

Calvisson lieutenant-général du Languedoc. — Il tient sa charge de M. du Maine. — L'archevêque de Paris, Noailles, nommé cardinal. — Il doit sa nomination à son frère et à madame de Maintenon. — Cuisante douleur du cardinal de Bouillon. — Abbé de Vaubrun exilé. — Le cardinal de Bouillon s'obstine à rester à Rome malgré les ordres du roi. — Son départ simulé. — Sa feinte maladie.—Mort du cardinal Cybo, doyen des cardinaux. — Le cardinal de Bonillon revient précipitamment à Rome, pour opter le décanat. — Colère du roi. — Il dépouille le cardinal de Bouillon de sa charge de grand-aumônier. — Celui-ci commence avec éclat une lutte avec le roi. — Le roi donne de l'argent à monseigneur le duc de Bourgogne. — Il

donne aussi 100,000 liv. à Mansart. — Assemblée du clergé présidée par M. de Reims. — Débats entre le premier et le second ordre. — Examen de plusieurs livres. — On vante fort le vin de Champagne de M. de Reims qui tenait à Saint-Germain pendant l'assemblée une grande table. — Disputes sur la Chine. — Jésuites condamnés par la Sorbonne. — Le père le Comte, confesseur de madame la duchesse de Bourgogne, renvoyé par le roi. — Le père de la Rue mis à sa place. — Rage du père Tellier. — Les jésuites par la protection du roi affranchis des impositions du clergé. — Pelletier va visiter les places et les ports de l'Océan. — M. de Vendôme retourne publiquement à Anet pour essayer de guérir l'affreuse maladie qui le dévore. — Mort de la duchesse d'Uzès. — Mariage du duc d'Albemarle avec mademoiselle de Lussan. — Madame Chamillart est la première femme de contrôleur général admise dans les carrosses et à manger avec madame la duchesse de Bourgogne. — L'évêque de Chartres et son chapitre. — Il gagne son procès de la seule voix du roi. — M. de Reims cède la présidence de l'assemblée du clergé au cardinal de Noailles. — Comte d'Albert cassé. — Etrange embarras de M. le prince de Conti avec M. de Luxembourg. — Dons du roi au prince de Conti, à M. de Duras et à Sainte-Maure. — Fiançailles de la Vrillière et de mademoiselle de Mailly. — Leur mariage. — Nouveau confesseur de monseigneur le duc de Bourgogne. — Mort de le Nôtre. — Mort de Labriffe, procureur général. — Daguesseau a sa charge.

Le roi fit en ce même temps un autre beau présent; Calvisson mourut en Languedoc, dont il était un des trois lieutenans-généraux; il n'avait qu'une fille unique qu'il avait mariée à son frère. Son fils avait été tué peu après son mariage avec la sœur de Biron, dont il n'avait point eu d'enfans, et madame de Nogaret, sa veuve, était dame du palais de madame la duchesse de Bourgogne, et intimement amie de madame de Saint-Simon et de moi. Calvisson, frère et gendre, demandait la charge. C'était une fort vilaine figure d'homme, mais avec beaucoup d'esprit, de lecture et de monde,

aimé et mêlé avec tout le meilleur et le plus brillant de la cour dès qu'il y revenait, car il était souvent en Languedoc, où son frère passait sa vie. Il avait été capitaine aux gardes et avait quitté. C'était le grief. M. du Maine, gouverneur de la province, demanda la charge pour lui. Cela dura quelques jours. Le roi, qui voulut suivre sa maxime de refuser tout à ceux qui avaient quitté le service, et qui ne manquait aucune occasion d'élever M. du Maine, et de relever son crédit, remplit ces deux vues. Il donna la charge à M. du Maine, pour en disposer en faveur de qui il voudrait. Il la donna à Calvisson, qui de la sorte la tint de lui et point du roi.

Une autre grâce plus importante fut la nomination au cardinalat que le roi donna à l'archevêque de Paris, qui n'en avait fait aucune démarche. Mais son frère et madame de Maintenon firent tout pour lui. On ne le sut que par les lettres de Rome. Il n'attendit pas deux mois la pourpre depuis sa nomination. Le pape avait résolu de faire la promotion des couronnes dès qu'il y aurait trois chapeaux vacans. Le cardinal Maldachini mourut le troisième, et aussitôt, c'est-à-dire le 28 juin, il arriva un courrier de M. de Monaco, qui apporta la nouvelle que le pape avait fait le cardinal de Noailles pour la France, le cardinal de Lamberg, évêque de Passau, pour l'empereur, et le cardinal Borgia pour l'Espagne. Le courrier du pape ne fit pas diligence, tellement que ce ne fut que le 1er juillet, qu'au retour de sa promenade de Marly, le roi trouva le nouveau cardinal qui l'attendait à Versailles dans son appartement pour lui présenter sa calotte. Le roi la lui mit sur la tête avec force gracieusetés.

Cette promotion fut une cuisante douleur pour le cardinal de Bouillon, de voir un Noailles paré comme lui de la pourpre, et un de ceux qui étaient en lice contre

M. de Cambrai, et qui l'avaient vaincu. Il venait d'éprouver un coup de fouet plus personnel, mais qui lui fut peut-être moins sensible.

L'abbé de Vaubrun avait été exilé à Serrant, en Anjou, chez son grand-père maternel. Il était frère de la duchesse d'Estrées, et fils unique de Vaubrun, tué lieutenant-général à cette belle et mémorable retraite que fit M. de Lorge devant les impériaux, après la mort de M. de Turenne. Il avait pris le petit collet pour se cacher. Il était tout-à-fait nain, en avait la laideur et la grosse tête, et il s'en fallait pour le moins un pied que ses courtes jambes tortues ne fussent égales. Avec cela beaucoup d'esprit et de la lecture, mais un esprit dangereux tout tourné à la tracasserie et à l'intrigue. Il était accusé avec cela de l'avoir fort mauvais, d'être peu sûr dans le commerce, et de se livrer à tout pour être de quelque chose. Sa figure ne l'empêchait pas d'attaquer les dames et d'en espérer les faveurs, et de se fourrer comme que ce fût partout où il pouvait trouver entrée. Ennuyé de l'obscurité où il languissait, il obtint par MM. d'Estrées l'agrément de la charge de lecteur du roi, que le baron de Breteuil lui vendit quand il acheta celle d'introducteur des ambassadeurs, après la mort de Bonnœil, et ce vilain et dangereux escargot se produisit à la cour et chercha à s'y accrocher; il fit une cour basse aux Bouillon, il fut admis chez eux; le cardinal de Bouillon le reconnut bientôt pour ce qu'il était. Il lui fallait de tels pions pour jeter en avant; il se trouva son espion, son agent, son correspondant dans toute sa conduite à Rome, et d'un coup de pied il fut chassé.

Malgré tant de revers, le cardinal de Bouillon persévéra dans sa résolution de ne pas perdre le décanat. Il amusa le roi tant qu'il put d'une obéissance d'un ordinaire à l'autre, dès qu'il aurait son bref. N'en pouvant

cacher le refus, il fit semblant de partir et alla jusqu'à Caprarole où il s'arrêta, fit le malade, et dépêcha un courrier au père de la Chaise, pour le prier de rendre au roi une lettre par laquelle il lui demandait la permission de demeurer à Rome, sans voir personne, jusqu'à la mort du cardinal Cybo, lui démontrait la prétendue importance que le décanat n'échappât pas aux Français, et ajoutait qu'il attendait ses ordres à Caprarole, qui est une magnifique maison du duc de Parme, à huit lieues de Rome, à faire des remèdes dont sa santé avait, disait-il, grand besoin. Il avait pris le parti de s'adresser au père de la Chaise, parce que M. de Torcy lui avait enfin mandé que le roi lui avait défendu d'ouvrir aucunes de ses lettres, ni de lui en rendre aucunes de lui. Les jésuites lui étaient de tout temps entièrement dévoués; et il espéra de la voix touchante et accréditée du confesseur. Mais il trouva cette porte aussi fermée que celle de M. de Torcy, et le père de la Chaise lui manda qu'il avait reçu les mêmes défenses. Il avait offert en même temps la démission de son canonicat de Strasbourg. Comme on n'en avait aucun besoin, elle fut refusée, et un nouvel ordre d'obéir et de partir sur-le-champ lui fut renvoyé par un nouveau courrier.

Sous ces divers prétextes, les courriers du cardinal de Bouillon, chargés de faire peu de diligence, ceux du roi retenus par le cardinal le plus qu'il pouvait, tirèrent tant de long qu'il parvint à atteindre ce qu'il desirait. Le cardinal Cybo mourut à Rome le 21 juillet. Le cardinal de Bouillon, qui n'en était qu'à huit lieues, à Caprarole, averti de son extrémité, alla à Rome la veille de sa mort, et dépêcha un courrier par lequel il manda au roi qu'il avait reçu son dernier ordre de partir, mais que l'extrémité du cardinal Cybo l'avait fait retourner à Rome pour opter le décanat et partir vingt-quatre heures après, persuadé que le roi ne trouverait pas mauvais un si court

délai à lui obéir par l'importance de conserver le décanat à un Français. Cela s'appelait se moquer du roi et de ses ordres, et être doyen malgré lui. Aussi le roi en témoigna-t-il sa colère le jour même qu'il reçut cette nouvelle, en parlant à Monsieur et à M. de Bouillon, quoique avec bonté pour lui; cependant la mauvaise santé du pape empêcha qu'il ne pût tenir le consistoire, et par conséquent le cardinal de Bouillon d'opter l'évêché d'Ostie, tant qu'enfin le roi, ne pouvant plus souffrir une si longue dérision de ses ordres, envoya ordre à M. de Monaco, son ambassadeur, de lui commander de sa part de donner sa démission de sa charge de grand-aumônier, d'en quitter le cordon bleu, et de faire ôter les armes de France de dessus son palais, et de défendre à tous les Français de le voir, et d'avoir aucun commerce avec lui.

M. de Monaco, qui haïssait le cardinal de Bouillon, surtout pour avoir traversé sa prétention d'altesse, exécuta cet ordre fort volontiers, après l'avoir arrêté avec les cardinaux d'Estrées, Janson et Coislin; le cardinal répondit qu'il recevait avec respect les ordres du roi et ne s'expliqua pas davantage. Quoiqu'il dût bien s'attendre qu'à la fin la bombe crèverait, il en parut accablé; mais comme il n'avait pu se résoudre à obéir sur le départ et perdre le décanat, il ne le put encore sur la démission de sa charge; il se crut si grand d'être doyen du sacré collège qu'il ne pensa pas au-dessus de lui de commencer avec éclat une lutte avec le roi, qu'il n'avait jusqu'alors soutenue qu'à la sourdine, et sous le masque des adresses et des mensonges. Mais il faut encore interrompre ici cette matière qui arriérerait trop sur les autres.

Au mariage de monseigneur le duc de Bourgogne, le roi lui avait offert de lui augmenter considérablement ses mois. Ce prince qui s'en trouva assez le remercia, et lui dit que si l'argent lui manquait il prendrait la liberté de lui en demander. En effet, s'étant trouvé court en ce

temps-ci, il lui en demanda. Le roi le loua fort, et d'en demander quand il en avait besoin, et d'en demander à lui-même sans mettre de tiers entre eux; il lui dit d'en user toujours avec la même confiance et qu'il jouât hardiment, sans craindre que l'argent lui manquât, et qu'il n'était de nulle importance d'en perdre à des personnes comme eux; le roi se plaisait à la confiance, mais il n'aimait pas moins à se voir craint, et lorsque les gens timides qui avaient à lui parler se déconcertaient devant lui et s'embarrassaient dans leurs discours, rien ne faisait mieux leur cour et n'aidait plus à leur affaire.

Il donna aussi 100,000 livres à Mausart, qui fit son fils conseiller au parlement.

L'archevêque de Reims présida à l'assemblée du clergé qui se tient de cinq en cinq ans. L'archevêque d'Auch lui fut adjoint, et tous deux firent si bien qu'il n'y eut point d'évêques présidens avec eux, quoique la dernière assemblée eût ordonné qu'il y aurait deux évêques avec deux archevêques; ils eurent onze provinces pour eux qui l'emportèrent sur les cinq autres. M. de Reims, dans sa harangue au roi à l'ouverture, aurait pu se passer de nommer l'archevêque de Cambrai, dont les amis et même les indifférens furent scandalisés; il proposa aussi à l'assemblée d'insérer dans son procès-verbal copie de ceux des assemblées provinciales tenues à l'occasion de sa condamnation, ce qui fut fait en conséquence de pareils exemples. Elle fit aussi une commission de six évêques, et de six du second ordre, à la tête desquels fut M. de Meaux, pour examiner plusieurs livres, la plupart d'auteurs jésuites, sur la morale, qui fut accusée d'être fort relâchée. M. d'Auch ouvrit cet avis, qui passa à la pluralité de dix provinces contre six. Il s'éleva une dispute dans ce bureau entre le premier et le second ordre qui y prétendait la voix délibérative. Le premier ne lui vou-

lut reconnaître que la consultative, parce qu'il s'agissait, non d'affaires temporelles, mais de doctrines, et, après quelques débats assez forts, cela passa ainsi en faveur du premier ordre, et la fin de cette affaire fut la condamnation de cent vingt propositions extraites de ces livres par l'assemblée, en suite du beau rapport que lui en fit M. de Meaux.

Cette assemblée se tint à Saint-Germain quoique le roi d'Angleterre occupât le château. M. de Reims y tenait une grande table et avait du vin de Champagne qu'on vanta fort. Le roi d'Angleterre qui n'en buvait guère d'autre en entendit parler et en envoya demander à l'archevêque, qui lui en envoya six bouteilles. Quelque temps après le roi d'Angleterre, qui l'en avait remercié, et qui avait trouvé ce vin fort bon, l'envoya prier de lui en envoyer encore. L'archevêque, plus avare encore de son vin que de son argent, lui manda tout net que son vin n'était point fort et ne courait point les rues, et ne lui en envoya point. Quelque accoutumé qu'on fût aux brusqueries de l'archevêque, celle-ci parut si étrange qu'il en fut beaucoup parlé, mais il n'en fut autre chose.

Les disputes de la Chine commençaient à faire du bruit sur les cérémonies de Confucius et des ancêtres, etc., que les jésuites permettaient à leurs néophytes et que les missions étrangères défendaient aux leurs; les premiers les soutenaient purement civiles, les autres qu'elles étaient superstitieuses et idolâtriques. Ce procès entre eux a eu de si terribles suites qu'on en a écrit des mémoires fort étendus et des questions et des faits, et on en a des histoires entières. Je me contenterai donc de dire ici que les livres que les pères Tellier et le Comte avaient publiés sur cette matière furent déférés à la Sorbonne par les missions étrangères, et qu'après un long et mur examen, ils furent fortement condamnés, tellement que le

roi alarmé que la conscience de madame la duchesse de Bourgogne fût entre les mains du père le Comte, qu'elle goûtait fort et sa cour aussi, le lui ôta, et pour un sauve-l'honneur les jésuites l'envoyèrent à Rome et publièrent que de là, après s'être justifié, il retournerait à la Chine. La vérité fut qu'il alla à Rome, mais qu'il ne s'y justifia ni ne retourna aux missions. On fit essayer plusieurs jésuites à madame la duchesse de Bourgogne, qui aurait bien voulu ne se confesser à pas un. Elle avait eu à Turin, la seule cour catholique qu'ils ne gouvernent pas et qui se tient en garde contre eux et les tient bas, un confesseur qui était barnabite, et un fort saint homme et fort éclairé. Elle eût bien voulu choisir dans le même ordre, mais le roi voulut un jésuite; et, après en avoir essayé plusieurs, elle s'en tint au père de la Rue, si connu par ses sermons et par d'autres endroits.

Cette affaire mortifia cruellement les jésuites, d'autant plus que cette même affaire leur battait mal à Rome, et remplit le père Tellier d'une rage qui devint bien funeste dans la suite. Les jésuites, ainsi pincés sur leur morale d'Europe et d'Asie, s'en revanchèrent en attendant d'autres conjonctures sur le temporel, et firent si bien par le roi, auprès de l'assemblée, qu'ils furent pour toujours affranchis des taxes et des impositions du clergé. Ils alléguèrent la pauvreté de leur maison professe et les besoins de leurs collèges. Ils ne parlaient pas de leurs ressources; le roi témoigna desirer qu'il ne fût rien imposé sur eux pour ce que le clergé lui paie, et l'assemblée qui les avait mal menés d'ailleurs ne voulut pas, en résistant là-dessus, témoigner de passion contre eux. Les jésuites firent une protestation contre la censure de la Sorbonne, laquelle publia une réponse fort vive à la protestation, de manière que les esprits de part et d'autre demeurèreut fort aigres.

Pelletier, conseiller d'état, qui avait été long-temps intendant de Flandre, et qui y avait été fort connu du roi, parce qu'il y avait eu nécessairement la confiance et la commission de beaucoup de dispositions, pour les conquêtes de ce pays-là, avait eu à la mort de Louvois l'intendance des fortifications de toutes les places, ce qui lui donnait toutes les semaines un travail tête à tête avec le roi. Cela ne laissait pas d'être plaisant d'un homme de robe de décider de l'importance des places, du choix de leurs ouvrages, du mérite même militaire et de la fortune du corps des ingénieurs, tandis que Vauban avait acquis en ce genre la première réputation de l'Europe, et que le roi n'ignorait pas que ce ne fût à lui qu'il ne dût tous les succès de tous les sièges qu'il avait faits en personne et de la plupart de ceux qu'il avait fait faire, et qu'il eût pour lui l'estime et l'amitié qu'il méritait. C'était aussi l'homme entre tous à choisir pour l'envoyer visiter toutes les places et les ports de l'Océan, qu'on voulait mettre en état de ne rien craindre; mais c'était le règne de la robe pour tout, et ce fut Pelletier qui fut chargé de cette commission.

M. de Vendôme prit une autre fois congé publiquement du roi et des princes et princesses pour s'aller remettre entre les mains des chirurgiens. Il reconnut enfin qu'il avait été manqué, que son traitement serait long, et il s'en alla à Anet travailler au recouvrement de sa santé, qui ne lui réussit pas mieux que la première fois. Mais il rapporta celle-ci un visage, sur lequel son état demeura encore plus empreint que la première fois.

Madame d'Uzès, fille unique du prince de Monaco, mourut de ce mal; c'était une femme de mérite, fort vertueuse, peu heureuse et qui méritait un meilleur sort. Son mari était un homme obscur, qui ne voyait personne que des gueuses et qui s'en tira mieux qu'elle, qui

fut fort plainte et regrettée. Ses enfans périrent du même mal et elle n'en laissa point.

Madame du Maine fit un mariage de la faim et de la soif, ce fut celui de mademoiselle de Lussan, fille de Lussan, chevalier de l'ordre, qui était à M. le Prince, et de la dame d'honneur de madame la Princesse, avec le duc d'Albemarle, bâtard du roi d'Angleterre et d'une comédienne. Il était chef d'escadre et n'avait rien vaillant : mademoiselle de Lussan, quoique unique, n'avait guère davantage. Madame du Maine qui s'en était coiffée fit accroire au bâtard qu'il en était amoureux, et que, par le crédit de M. du Maine, il aurait tout à souhait en l'épousant. C'était bien l'homme le plus stupide qui se pût trouver. Il se maria donc sur ces belles espérances, logé et nourri chez M. du Maine où il fila le parfait amour. Elle fut assise comme duchesse du roi d'Angleterre, que le roi traitait bien en tout, car d'ailleurs les ducs et les duchesses d'Angleterre n'ont point de rang en France.

Le roi dont le goût croissait chaque jour pour Chamillart lui fit une grâce que Pontchartrain ni aucun autre contrôleur général n'avait osé espérer : ce fut de faire entrer madame Chamillart dans les carrosses de madame la duchesse de Bourgogne et manger avec elle. Sa fille eut le même honneur, sous prétexte de la charge de grand-maître des cérémonies qu'avait eue son mari, et par là la porte de Marly leur fut ouverte et de tous les agrémens de la cour. La vérité est que, dès que les femmes des secrétaires d'état y étaient parvenues, celles des contrôleurs généraux pouvaient bien valoir autant.

Le roi fit presque en même temps ce qu'il n'a pas fait cinq ou six fois dans sa vie. Le chapitre de Chartres, tout-à-fait indépendant de son évêque, avait toute l'autorité dans la cathédrale, où l'évêque ne pouvait officier

sans sa permission que très peu de jours marqués dans l'année, ni jamais y dire la messe basse; il avait un grand territoire où étaient un grand nombre de paroisses qui lui faisait un petit diocèse à part, où l'évêque ne pouvait rien, et quantité d'autres droits fort étranges directement contraires à toute hiérarchie. Godet des Marais, évêque de Chartres, et qui en faisait très assidûment et très religieusement tous les devoirs, se trouvait barré en mille choses. Dans la position intime où il se trouvait avec le roi et madame de Maintenon, il essaya de faire entendre raison à son chapitre sur des droits si abusifs, sans l'avoir pu induire à entendre à aucune sorte de modération; il espéra de sa patience, et de temps en temps revint à la charge et toujours sans aucun succès. Lassé enfin, il crut devoir user pour le rétablissement d'un meilleur ordre de la conjoncture où il était; il attaqua son chapitre en justice où il sentait bien qu'il ne réussirait pas, mais le procès engagé, il le fit évoquer pour être jugé par le roi lui-même.

Un bureau de conseillers d'état avec un maître des requêtes, rapporteur, travailla contradictoirement sur cette affaire, et lorsqu'elle fut instruite, ce bureau entra au conseil des dépêches où le rapporteur la rapporta. L'usurpation était si ancienne, si confirmée par les papes, par les rois, par un usage non interrompu, que tous ceux qui étaient à ce conseil, convenant de la difformité de l'usurpation, et du désordre furent pourtant d'avis de maintenir le chapitre en tout. Le roi leur laissa tout dire tant qu'ils voulurent sans montrer ni impatience ni penchant. Tout le monde ayant achevé d'opiner, « Messieurs, leur dit-il, j'ai très bien entendu l'affaire et vos opinions à tous, mais votre avis n'est pas le mien, et je trouve la religion, la raison, le bon ordre et la hiérarchie si blessés par les usurpations du chapitre, que je me servirai

en cette occasion, contre ma constante coutume, de mon droit de décision, et je prononce en tout et par tout en faveur de l'évêque de Chartres. L'étonnement fut général, tous se regardèrent; M. le chancelier qui n'aimait pas M. de Chartres, fort sulpicien, fit quelques représentations. Le roi l'écouta, puis lui dit qu'il persistait, le chargea de dresser l'arrêt conformément aux conclusions de M. de Chartres, et lui ordonna de plus de lui apporter l'arrêt le lendemain, qui fut une défiance qui dut peiner le chancelier.

Malgré une volonté si rare et si marquée, le chancelier, ou piqué, ou plein du droit du chapitre, ou craignant qu'en certaines affaires le roi s'accoutumât à l'exercice de ce droit, osa adoucir l'arrêt en faveur du chapitre. Le roi écouta encore ses raisons, puis raya lui-même l'arrêt, et se le fit apporter le lendemain tel en tout qu'il l'avait ordonné. Ce fut un grand dépit au chancelier qui ne le put cacher à l'évêque de Chartres lorsqu'il l'alla voir. Ce prélat, qui avec les défauts d'un homme nourri et pétri de Saint-Sulpice, était un grand et saint évêque, se contenta d'avoir vaincu et remis les choses dans l'ordre naturel et dans la règle sans user de son arrêt après l'avoir fait signifier, et ne songea qu'à regagner l'amitié de son chapitre, dont cette modération et l'estime qu'il ne pouvait lui refuser facilita fort le retour. Ce prélat était fort loin d'être janséniste ni quiétiste, comme on a vu, mais d'autre part, il n'aimait point les jésuites, les tenait de court et bas, et partageait fort avec le père de la Chaise la distribution des bénéfices sans en prendre pour soi ni pour les siens. Malheureusement, comme je l'ai dit ailleurs, les choix ne furent pas bons; il infesta l'épiscopat d'ignorans, entêtés, ultramontains, barbes sales de Saint-Sulpice et de tous gens de bas lieu et du plus petit génie, ce qui n'a été que trop suivi depuis.

L'archevêque de Reims, ravi de présider l'assemblée du clergé lors fort bien composée, y brilla par sa doctrine, par sa capacité, par sa dépense. Il était fort bien avec le roi et fort soutenu de Barbésieux, son neveu, qui tirait de sa place une grande autorité. Dans les commencemens, le prélat contraignait son naturel brutal comme sont tous ceux de sa famille, et plus que qui ce soit les bourgeois *porphyrognètes*, c'est-à-dire nés dans toute la considération et le crédit d'un long et puissant ministère; mais peu-à-peu l'homme revient à son naturel. Celui-ci bien ancré, ce lui semblait, dans l'assemblée, s'y contraignit moins et de l'un à l'autre se permit tant de brutalités et d'incartades qu'il la banda entièrement contre lui; il y reçut tant de dégoûts et y essuya tant de refus de choses que le moindre de l'assemblée eût fait approuver s'il les eût proposées, qu'il se détermina au remède du monde le plus honteux et dont il fit le premier exemple. M. de Paris était devenu cardinal depuis l'ouverture de l'assemblée, et depuis peu de jours le roi lui avait donné le bonnet apporté par l'abbé de Barrière, camérier d'honneur du pape. S'il l'eût été avant l'ouverture, la présidence lui pouvait être offerte et acceptée. C'eût été un dégoût pour M. de Reims, l'ancien des archevêques députés, mais moindre par la qualité de diocésain, jointe à celle de cardinal, dans le cardinal de Noailles; mais de se le mettre, à la moitié et plus de l'assemblée, sur la tête, cela ne s'était jamais pratiqué. C'est pourtant ce que fit l'archevêque de Reims, qui lui-même y fit entrer le roi, en lui avouant qu'il ne trouvait plus qu'obstacles personnels à tout ce qu'il était à propos de faire, tellement que le cardinal de Noailles présida tout le reste de l'assemblée, et M. de Reims n'y fut plus de rien que de sa présence en second. Avec son siège, sa pourpre, sa faveur, sa douceur, ses mœurs, sa piété et son savoir, il

gouverna toute l'assemblée sans peine, et s'y acquit beaucoup de réputation.

C'était un homme fort modeste, et continuellement résidant à Châlons, où il n'y avait pas occasion de faire montre de sa capacité en affaires ni en doctrines. Un air de béatitude que sa physionomie présentait, avec un parler gras, lent et nasillard, la faisait volontiers prendre pour niaise, et sa simplicité en tout pour bêtise. La surprise fut grande, quand par des discours sur-le-champ, et sur des matières de doctrine ou d'affaires qui, naissant dans les séances, ne pouvaient laisser aucun soupçon de la préparation la plus légère, on reconnut un grand fonds d'érudition d'une part, de capacité de l'autre, d'ordre et de netteté en tous les deux, avec le même style de ses mandemens et de ses écrits contre M. de Cambrai, et sur d'autres matières de doctrine, et sans sortir de sa simplicité ni de sa modestie. On vit cet homme, qui à Paris comme à Châlons se contentait de son bouilli avec deux petites et grossières entrées, servi splendidement et délicatement, et l'occasion passée, retourner tout court à son petit ordinaire, en gardant toujours ses officiers pour s'en servir quand il était nécessaire. Jamais grand seigneur ni cardinal qui, sans sortir d'aucune bienséance, fût moins l'un et l'autre, et jamais ecclésiastique plus prêtre ni plus évêque qu'il le fut toujours.

Le roi ordonna que les comtes d'Uzès et d'Albert, accusés de duel contre les comtes de Rantzau, Danois, et de Schwartzenberg, Autrichien, se remettraient à la Conciergerie; ils prirent le large. Barbésieux envoya courre après son beau-frère, qui sur sa parole se remit; le comte d'Albert ne revint que long-temps après dans la même prison. Il fut cassé pour sa désobéissance, et le roi voulut que Monseigneur disposât de son régiment de dragons qu'il avait. A la fin ils sortirent l'un et

l'autre, mais le comte d'Albert, avec tout le crédit de M. de Chevreuse, et la belle action qu'il avait faite de s'être jeté dans Namur à travers les assiégans et y être entré à la nage son épée entre ses dents, ne put jamais être rétabli. Il était plus que bien avec madame de Luxembourg, Rantzau aussi, cela fit la querelle dont la raison fut sue de tout le monde et fit un étrange bruit. M. le prince de Conti me conta en revenant de Meudon qu'il n'avait jamais été si embarrassé, ni n'avait tant souffert en sa vie. Il était, comme on l'a vu, ami intime de feu M. de Luxembourg et l'était demeuré de même de celui-ci. A Meudon on ne parlait que de ce combat et de sa cause.

M. de Luxembourg était le seul qui l'ignorât. Il la demandait à tout le monde, et comme on peut croire personne ne la lui voulut apprendre; lui aussi ne comprit jamais ce secret, et alla à maintes reprises à M. le prince de Conti pour le savoir, avec des presses et des instances à le mettre au désespoir. Il en sortit pourtant sans le lui dire, et il m'assura qu'il n'avait jamais été si aise de sortir de Meudon et de la fin du voyage, pour éviter M. de Luxembourg jusqu'à ce qu'il n'en fût plus question.

Le roi, pressé par madame la duchesse de Bourgogne, bonne et facile, permit l'entrée de ses carrosses et de manger avec elle, à madame de Villacerf, qui était Saint-Nectaire et femme de son premier maître-d'hôtel, sur l'exemple de madame de Chamarande, quoique madame de Villacerf, la mère, en pareille place et femme d'un homme bien plus accrédité et considéré, n'eût jamais osé y prétendre; mais aussi d'elle, elle n'était rien.

Il donna aussi à M. le prince de Conti 18,000 livres d'augmentation de pension, et à M. de Duras 20,000 livres d'augmentation d'appointemens de son gouvernement de Franche-Comté. Monseigneur donna aussi 2,000 louis à

Sainte-Maure, qui lui fit représenter par madame la princesse de Conti l'embarras où il était d'avoir beaucoup perdu au jeu.

Les fiançailles de la Vrillière avec mademoiselle de Mailly avaient été faites quinze jours après la déclaration de son mariage avec mademoiselle de Mailly, en présence du roi et de toute la cour, dans le grand cabinet de madame la duchesse de Bourgogne, où le contrat avait été signé par le droit de fille de la dame d'atour ; dès qu'elle eut douze ans accomplis ils se marièrent ; la chancelière donna à dîner à la noce. Ils couchèrent dans l'appartement de la comtesse de Mailly, où madame la duchesse de Bourgogne s'en amusa tout le jour. Le roi avait donné la charge de greffier de l'ordre à la Vrillière qu'avait son père, et le rapé au chancelier. Le premier en avait grand besoin pour le parer un peu.

Le père Valois, jésuite célèbre, mais meilleur homme que ceux-là ne le sont d'ordinaire, mourut d'une longue maladie de poitrine qui ne l'empêcha point d'aller presque jusqu'à la fin. Il était confesseur des enfans de France. Le père de la Chaise en fit la fonction quelque temps, et le père Martineau remplit après cette place. Le père Valois était un de ceux qui avaient tenu pour M. de Cambrai. C'était un homme doux, d'esprit et de mérite, qui fut et mérita d'être regretté.

Le Nôtre mourut presqu'en même temps, après avoir vécu quatre-vingt-huit ans dans une santé parfaite, avec sa tête et toute la justesse et le bon goût de sa capacité, illustre pour avoir le premier donné les divers dessins de ces beaux jardins qui décorent la France, et qui ont tellement effacé la réputation de ceux d'Italie qui, en effet, ne sont plus rien en comparaison, que les plus fameux maîtres en ce genre viennent d'Italie apprendre et admirer ici. Le Nôtre avait une probité, une exactitude,

et une droiture qui le faisaient estimer et aimer de tout le monde. Jamais il ne sortit de son état ni ne se méconnut, et fut toujours parfaitement désintéressé. Il travaillait pour les particuliers comme pour le roi, et avec la même application; il ne cherchait qu'à aider la nature, et à réduire le vrai beau aux moins de frais qu'il pouvait; il avait une naïveté et une vérité charmante. Le pape pria le roi de le lui prêter pour quelques mois. En entrant dans la chambre du pape, au lieu de se mettre à genoux, il courut à lui. « Eh! bonjour, lui dit-il, mon révérend père, en lui sautant au cou, et l'embrassant et le baisant des deux côtés. Eh! que vous avez bon visage, et que je suis aise de vous voir en si bonne santé »! Le pape, qui était Clément X, Altieri, se mit à rire de tout son cœur. Il fut ravi de cette bizarre entrée, et lui fit mille amitiés.

A son retour le roi le mena dans ses jardins de Versailles, où il lui montra ce qu'il y avait fait depuis son absence. A la colonnade il ne disait mot. Le roi le pressa d'en dire son avis : « Eh bien! sire, que voulez-vous que je vous dise? d'un maçon vous avez fait un jardinier (c'était Mansart) il vous a donné un plat de « son métier ». Le roi se tut et chacun sourit; et il était vrai que ce morceau d'architecture, qui n'était rien moins qu'une fontaine et qui la voulait être, était fort déplacé dans un jardin. Un mois avant sa mort, le roi, qui aimait à le voir et à le faire causer, le mena dans ses jardins, et, à cause de son grand âge, le fit mettre dans une chaise que des porteurs roulaient à côté de la sienne, et le Nôtre disait là : « Ah! mon pauvre père, si tu vivais et que tu pusses voir un pauvre jardinier comme moi, ton fils, se promener en chaise à côté du plus grand roi du monde, rien ne manquerait à ma joie ». Il était intendant des bâtimens et logeait aux Tuileries, dont il avait soin du jardin, qui est de lui, et du palais. Tout

ce qu'il a fait est encore fort au-dessus de tout ce qui a été fait depuis, quelque soin qu'on ait pris de l'imiter et de travailler d'après lui le plus qu'il a été possible. Il disait des parterres qu'ils n'étaient bons que pour les nourrices qui, ne pouvant quitter leurs enfans, s'y promenaient des yeux et les admiraient du deuxième étage. Il y excellait néanmoins comme dans toutes les parties des jardins, mais il n'en faisait aucune estime, et il avait raison, car c'est où on ne se promène jamais.

Labriffe, procureur général, mourut bientôt après, d'une longue maladie, du chagrin dans lequel il vécut dans cette charge, et des dégoûts et des brocards dont le premier président Harlay l'accabla. J'ai assez parlé de ce magistrat, à propos du procès de préséance de M. de Luxembourg, pour n'avoir rien à y ajouter. Daguesseau, avocat général, eut sa charge. C'est lui aussi dont j'ai parlé à la même occasion, et qui longtemps depuis a fait une si grande et si triste fortune.

CHAPITRE XXXI.

Arrêt du conseil qui dépouille le cardinal de Bouillon de tous ses biens laïques et ecclésiastiques. — Le cardinal de Coislin fait grand-aumônier. — Evêque de Metz nommé à la charge d'aumônier en titre. — Désespoir du cardinal de Bouillon. — Son dépit de quitter l'ordre. — Il porte sa croix d'or au bout d'un petit ruban bleu. — Inconvéniens d'avoir des cardinaux en France. — Mort du duc de Glocester. — Le fameux Vassor était son sous-précepteur. — Son histoire de Louis XIII. — C'est un excellent ouvrage. — Haine de l'auteur contre les catholiques. — Mesures sur l'Espagne. — Le nord en partie pacifié. — Voyage à Fontainebleau. — Zinzendorf admis à manger avec Monseigneur. — Madame de Verue maîtresse reconnue de M. de Sa-

voie. — Sa vie est un roman. — On l'empoisonne. — M. de Savoie lui donne un contrepoison qui la sauve. — Sa fuite en France. — Enfans qu'elle avait eus de M. de Savoie. — Sa fille épouse le prince de Carignan.

M. le cardinal de Bouillon, toujours dans Rome, attendant un consistoire pour y opter le décanat et l'évêché d'Ostie, continuait à porter l'ordre, et en bon français à se moquer du roi. Il prétendait très faussement que sa charge de grand-aumônier était office de la couronne, comme force autres choses, et que conséquemment en ne donnant point de démission, elle ne pouvait lui être ôtée sans lui faire son procès, dont sa pourpre le mettait à l'abri. Le roi, enfin, excédé d'une désobéissance si poussée et si éclatante, ordonna au parlement de lui faire son procès; mais, quand on voulut y travailler, tant d'obstacles se présentèrent qu'il en fallut quitter le dessein. On y suppléa par un arrêt du conseil rendu en présence du roi le dimanche 12 septembre, qui ordonna la saisie de tous les biens laïques et ecclésiastiques du cardinal de Bouillon, en partageant les derniers en trois portions, pour les réparations, les aumônes et la confiscation, et tous les biens laïques confisqués, et cet arrêt fut envoyé à tous les intendans des provinces pour le faire exécuter sur-le-champ et à la rigueur. Le même jour les provisions de la charge de grand-aumônier furent envoyées au cardinal de Coislin, à Rome, et celles de premier aumônier expédiées à l'évêque de Metz, son neveu, qui n'en avait que la survivance. Le roi chargea Pontchartrain de porter cette triste nouvelle au duc de Bouillon, et de lui dire que c'était avec déplaisir qu'il était obligé d'en venir là. Le désespoir du cardinal fut extrême en apprenant cet arrêt, et sa charge donnée au cardinal de Coislin qui n'osa la refuser. L'orgueil l'avait toujours empêché de croire qu'on en vînt à cette extré-

mité avec lui. Il ne donna point sa démission qu'on ne lui demandait plus et dont on n'avait plus que faire. Son embarras fut l'ordre; M. de Monaco le fit avertir que s'il ne le quittait, il avait ordre de le lui aller arracher du cou. S'il avait pu espérer quelque suite embarrassante d'une démarche si forte contre un cardinal, il n'eût pas mieux demandé, mais sa fureur un peu rassise lui laissa voir toute sa faiblesse, et toute la folie de prétendre garder malgré le roi l'ordre qu'il n'en avait reçu que comme la marque d'une charge qu'il lui avait ôtée, et dont il avait revêtu un autre cardinal actuellement aussi dans Rome. Il quitta donc les marques de l'ordre, mais ce qu'il fit de pitoyable est qu'il porta un cordon bleu étroit avec la croix d'or au bout, sous sa soutane, et qu'il tâchait de fois à autres de laisser entrevoir un peu de ce bleu, entre le haut de sa soutane et son porte-collet.

Je ne puis m'empêcher d'admirer ici la manie d'avoir des cardinaux en France, et de mettre des sujets en état de faire compter avec eux, d'attenter tout ce que bon leur semble, et de narguer impunément les rois et les lois. Le roi avait senti au commencement de son règne le poids insultant de cette pourpre, jusque dans sa capitale, par le cardinal de Retz, qui, après tout ce qu'il avait commis, força enfin à lui faire un pont d'or, et à se faire recevoir avec toutes sortes de distinctions et d'avantages. Les dernières années du même règne furent marquées au même coin par le cardinal de Bouillon. Si nos rois ne souffraient point de cardinaux en France, et s'ils donnaient leur nomination à des Italiens, ils s'attacheraient les premières maisons et les principaux sujets de Rome par cette espérance, et ceux qu'ils nommeraient, étant du pays, dans leurs familles et parmi leurs amis, au fait de jour à jour de tout ce qui se passe à Rome, y serviraient bien plus utilement qu'un cardinal français, qui

est long-temps à se mettre au fait de cette carte, qui y est toujours considéré comme en passant et qui ne peut jamais acquérir l'amitié, la confiance, ni la facilité de manège et d'industrie d'un naturel du pays. Ce cardinal italien n'a point d'amis ni de famille en France qui le soutienne s'il vient à mécontenter. Il est donc bien plus attentif à bien faire qu'un Français, qui ne parvient pas là sans de bons appuis, ou qui tout au plus s'en console en retournant chez lui parmi les siens, où, quoi qu'il ait fait, il nage dans les biens, dans les plus grands honneurs, et jouit de toutes les distinctions, de toute la considération et de tous les ménagemens, pour soi et pour les siens, qui en sont une suite nécessaire. On ne craint plus un Italien qui, avec la confiance de la cour qui l'a élevé, perd tout son relief à Rome et tombe dans le mépris, et dont l'exemple apprend à son successeur à éviter une disgrâce qui remplit de dégoûts tout le reste d'une vie.

Pour les conclaves, les Italiens se trouvent tout portés et tout instruits des intérêts des brigues et des menées, et à portée de serrer la mesure avant l'arrivée des étrangers, s'ils voient jour à faire leur coup, au lieu qu'il faut bien du temps à ceux qui arrivent pour se mettre au fait dont ils ne peuvent être instruits que par les autres qui les abusent bien souvent, et le conclave fini, ils n'ont plus grande hâte que de s'en retourner. Un Italien au contraire qui a contribué à une exaltation, et qui n'a d'autre demeure que Rome, profite pour la couronne qu'il sert de la bienveillance qu'il s'est acquise du pape et de toute sa famille; susceptible qu'il est pour la sienne de toutes les petites grâces de la prélature de Rome, et lié et instruit comme il l'est à fond dans cette cour, ses vues sont bien plus justes et plus animées, et mieux secondées de son adresse et de ses amis pour procurer un pape qui convienne, et dont l'amitié, influant

sur les siens, devienne aussi utile à la couronne. Il se contente de quelques bonnes abbayes; il ne lui faut pas 40 ou 50,000 liv. de rente, comme à nos cardinaux qui se croient pauvres et maltraités à moins de 300,000 liv. de rente; et comme tout est de proportion, et que les cardinaux italiens ne sont pas riches, jusqu'à s'accommoder de 200 écus de pension, il est en biens fort au-dessus de tous les autres pour peu qu'il ait quelques abbayes considérables, et a plus de crédit et de moyens que les nôtres, à les prendre régulières à la décharge de notre clergé, et comme il n'a point de voyages à faire, il n'y en a point à lui payer, comme à nos cardinaux. Il n'a rien en France à demander pour les siens, et sa fortune de ce côté-là se borne à lui-même. Il est plus souple avec notre ambassadeur, parce qu'il est sans appui à la cour pour son service, et leur concert n'est point sujet aux jalousies, parce que, bien loin d'espérer l'emporter sur lui comme nos cardinaux, c'est de son union avec lui que dépendent ses succès dans les affaires, et de son témoignage la satisfaction et la considération qu'il se propose de mériter. Par là notre clergé devient indépendant de la cour de Rome; il n'a plus de tentations de nourrir ses espérances par sa mollesse et le sacrifice des droits de l'épiscopat, de ceux du roi et de la couronne et des libertés de notre église. Pour un chapeau qu'un de nos prélats attrape par ses souplesses et sa dépendance de Rome, un grand nombre d'autres suivent la même route pour une espérance qui se diffère, qui les anime au lieu de les rebuter, et qui pourtant ne s'accomplit jamais.

Cette ambition, coupée par la racine, rendrait la cour de Rome bien moins entreprenante, bien plus mesurée, préviendrait ses pratiques par le confesseur, par les jésuites et par les autres réguliers dont elle dispose, et

délivrerait des embarras d'avoir à lui résister. Elle n'aurait plus d'espérance en celle des ministres et des favoris pour leurs proches. Le cardinalat, qui est une grande illustration pour les gens nouveaux, est toujours un grand avantage pour les autres, qui trouvent des avancemens et des préférences par la considération d'un cardinal leur parent qui les pousse, et dont la riche bourse supplée à leurs besoins. C'est ce qui rend les gens en place si mesurés avec Rome qu'ils savent irréconciliable pour les moindres oppositions qu'elle rencontre. Ceux mêmes qui n'ont encore personne en maturité pour songer au cardinalat n'en veulent pas devenir obstacles, et par tous ces ménagemens Rome entreprend et réussit toujours; au lieu que si aucun Français ne pouvait jamais parvenir à la pourpre, tous n'auraient plus les yeux tournés que vers le roi, parce qu'ils n'espéreraient rien que de lui, et que tous autres avancement, grandeur, richesse, leur seraient absolument interdits. Mais voilà assez inutilement raisonné, puisque nos rois sont complices contre eux-mêmes, et que rien ne les corrige de fournir des armes contre leur personne et contre leur couronne, et que leurs plus grands dons sont pour ceux qui s'affranchissent de leur dépendance et de l'autorité de toutes les lois.

Le roi d'Angleterre perdit le duc de Glocester, héritier présomptif de ses couronnes, depuis que son usurpation avait passé en lui. Il avait onze ans, et était fils unique de la princesse de Danemark, sœur puînée de père et de mère de la défunte reine, femme du roi Guillaume, et n'avait ni frères ni sœurs. Son précepteur était le docteur Burnet, évêque de Salisbury, qui eut le secret de l'affaire de l'invasion, et qui passa en Angleterre avec le prince d'Orange à la révolution, dont il a laissé une très frauduleuse histoire, et beaucoup d'autres ou-

vrages où il n'y a pas plus de vérité ni de bonne foi.

Le sous-précepteur était le fameux Vassor, auteur de l'histoire de Louis XIII, qui se ferait lire avec encore plus de plaisir, s'il y avait mis moins de rage contre la religion catholique, et de passion contre le roi et contre beaucoup de gens. A cela près, elle est excellente et vraie; il faut qu'il ait été singulièrement bien informé des anecdotes qu'il raconte et qui échappent à presque tous les historiens. J'y ai trouvé par exemple la journée des Dupes précisément comme mon père me l'a racontée, qui y a fait un personnage si principal et si intime, et plusieurs autres endroits curieux qui n'ont pas moins d'exactitude. Cet auteur a tant fait de bruit qu'il vaut bien la peine que j'en dise quelque chose. Il était prêtre de l'Oratoire, fort appliqué à l'étude, et fort bien dans sa congrégation : d'ailleurs homme de bas lieu. Personne ne s'y défiait de lui, et il était même considéré comme un homme dont les mœurs étaient sans reproches, dont l'esprit et le savoir faisaient honneur à l'Oratoire, et qui était pour y occuper les premières places avec le temps.

La surprise fut donc extrême lorsque, durant la tenue d'une assemblée générale, le père de la Chaise témoigna beaucoup d'aigreur aux supérieurs principaux d'une résolution qu'ils avaient crue entièrement secrète. Le soupçon n'en put tomber que sur le père le Vassor, qui la savait par la confiance qu'on avait en lui. On prit un temps qu'il n'était point à sa chambre pour y entrer. Les mêmes supérieurs y visitèrent ses papiers. Sa table même le trahit; il y avait laissé des lettres de lui et à lui, des mémoires, et d'autres choses qui firent la plus complète preuve de sa trahison, et que, depuis qu'il avait pris le collet de l'Oratoire, il n'avait cessé d'y être l'espion des jésuites. Cet honnête homme, revenu dans sa chambre, jette les yeux sur sa table, et la voit fort déchargée

de papiers : il la visite, et voit ce qui lui manque. Le voilà éperdu. Il cherche partout dans un reste de desir, plutôt que d'incertitude, de les avoir déplacés lui-même, mais la recherche n'est pas achevée que ces mêmes supérieurs viennent lui en ôter la peine. La fureur d'être découvert succéda à l'inquiétude : il fit son paquet, se retira et allongea dès le lendemain son collet. Désespéré, il va au père de la Chaise lui demander une abbaye, et lui exposer l'accablement de son état. Un espion, devenu inutile, ne porte pas grand mérite avec soi. La découverte qui le déshonorait retombait à plomb sur les jésuites qui ne furent pas pressés de récompenser son imprudence. Outré de désespoir, de honte, de faim, et d'une attente de bénéfice qui devenait un surcroît de douleur, il fut se jeter à la Trappe. Les vues qui l'y portèrent n'étaient pas droites, aussi n'eurent-elles aucunes bénédictions : en peu de jours sa vocation se trouva desséchée. Il s'en alla à l'abbaye de Perseigne; il en loua le logis abbatial, et y demeura quelques mois. Il y eut cent prises avec les moines. Leur jardin n'était séparé du sien, que par une forte haie. Les poules des moines la franchissaient; il s'en prit aux moines, tant qu'un jour il attrapa le plus de leurs poules qu'il put, leur coupa le bec et les ergots avec un couperet, et les jeta aux moines par-dessus la haie. Cette cruauté est si marquée, que je l'ai voulu rapporter. Une retraite si hargneuse, et dont Dieu n'était pas l'objet, ne put durer.

Il retourna à Paris faire un dernier effort pour avoir de quoi vivre en récompense de son crime. Il n'en put venir à bout. De rage et de faim il passa en Hollande, se fit protestant, et se mit à vivre de sa plume. Elle le fit bientôt connaître. Sa qualité de prosélyte, quoique pour l'ordinaire méprisée dans ces pays-là, et avec grande raison, se trouva appuyée d'esprit, de savoir,

de talent, d'un beau génie. Un homme chassé de l'Oratoire, pour y avoir été espion des jésuites, fit espérer d'apprendre bien des choses de lui. Tout cela ensemble lui procura des connaissances, des amis, des protecteurs. Il fut connu de réputation en Angleterre, il y espéra plus de fortune qu'en Hollande, il y passa recommandé par ses amis. Burnet le reçut à bras ouverts. Son histoire de Louis XIII délecta la haine contre la religion catholique et contre le roi, et Burnet le fit connaître au roi d'Angleterre, et l'obtint pour sous-précepteur sous lui du duc de Glocester. Il était difficile de le faire instruire par deux autres aussi grands ennemis des catholiques et de la France, et rien ne convenait mieux aux sentimens du roi Guillaume pour l'éducation de son successeur. Portland entièrement dégoûté s'était tout-à-fait retiré auprès de la Haye, et le roi d'Angleterre essuyait tant de dégoûts du parlement qu'on l'appelait publiquement roi de Hollande, et stathouder d'Angleterre.

Quelque crédit qu'il eût à Vienne il n'y put jamais faire goûter le traité de partage, et après bien des délais, l'empereur crut répondre bien modérément de déclarer à la France, à l'Angleterre, et à la Hollande, et par là à toute l'Europe, qu'étant le plus proche parent du roi d'Espagne, il ne pouvait durant sa vie entrer en aucun traité touchant sa succession, et donna ordre à une levée de trente mille hommes dans ses pays héréditaires. Bientôt après Blécourt déclara au roi d'Espagne que s'il prenait dans aucun de ses états des troupes de l'empereur, sous prétexte de recrues, d'achat, ou de quelque autre que ce fût, le roi le regarderait et le prendrait comme une infraction à la paix. Le conseil d'Espagne répondit au nom du roi d'Espagne qu'il avait assez de troupes, et en assez bon état, pour n'en pas prendre d'étrangères dont il n'avait aucun besoin; et

qu'on pouvait s'assurer qu'en aucun cas il n'en prendrait de l'empereur. La même déclaration avait été faite sur la réception de l'archiduc, dans aucun des états du roi d'Espagne où on avait soupçonné que l'empereur le voulait envoyer. Sur l'assurance du conseil d'Espagne, Blécourt déclara à ce même conseil que, pourvu que cela fût bien observé, le roi n'entreprendrait rien sur les états du roi d'Espagne pendant sa vie; la même déclaration avait été faite à Vienne, et l'empereur s'engagea à n'envoyer point de troupes dans les états d'Espagne moyennant la même assurance du roi. Castel-dos-Rios avait souvent des audiences du roi, et une fort longue depuis peu où il voulut être tête-à-tête avec le roi, sans Torcy, à qui même il ne voulut pas dire ni devant ni après le sujet de cette audience dont il parut sortir fort content. Ce secret fut une chose tout-à-fait hors d'usage, ainsi que ce tête-à-tête sans le ministre des affaires étrangères. En même-temps de cette levée de l'empereur et de cette déclaration en Espagne, le roi signa un acte avec force menus princes de l'empire, par lequel il s'engageait à ne pas reconnaître un neuvième électeur, en conséquence des traités de Westphalie.

Le roi de Danemark le signa aussi, mais je ne sais pourquoi, puisqu'il s'était engagé à l'empereur de n'employer pas la voie de fait. Il venait enfin de faire la paix avec la maison d'Holstein, et le jeune roi de Suède, qui avait passé en personne dans l'isle de Seeland, forcé ses retranchemens, pris bien des lieux, et menacé tellement Copenhague et les restes de la flotte danoise battue par celle de Suède, que l'empereur et le roi d'Angleterre s'entremirent fort à propos pour arrêter tant de progrès. Celle du roi de Pologne durait toujours contre l'électeur de Brandebourg, en laquelle les Polonais ne voulurent prendre aucune part, et avec lesquels le roi

eut de fâcheuses affaires à démêler et avec les Suédois.

Le roi alla le 23 septembre à Fontainebleau; le roi et la reine d'Angleterre y arrivèrent le 28, et y demeurèrent jusqu'au 12 octobre avec toutes sortes d'attentions du roi et de respects de toute la cour pour eux, comme toutes les autres années. M. de Beauvilliers, qu'une très mauvaise santé avait fait aller à Bourbon, en revint à Fontainebleau le 4 octobre, avec assez de succès.

On remarqua que le comte de Zinzendorf ayant suivi Monseigneur à la chasse du loup le 1er octobre, Monseigneur qui, au retour de ces chasses, nommait assez souvent plusieurs des plus distingués qui y avaient été pour manger avec lui dans son appartement, y retint cet envoyé de l'empereur; quatre jours après, le roi donna ses ordres pour une grande augmentation de troupes.

Parmi tant de choses importantes qui préparaient les plus grands évènemens, il en arriva un fort particulier, mais dont la singularité mérite le court récit. Il y avait bien des années que la comtesse de Verue vivait à Turin, maîtresse publique de M. de Savoie. Elle était fille du duc de Luynes et de sa seconde femme qui était aussi sa tante, sœur de père de sa mère la fameuse duchesse de Chevreuse. Le nombre d'enfans de ce second lit du duc de Luynes, qui n'était pas riche, l'avait engagé à se défaire de ses filles comme il avait pu. La plupart étaient belles, celle-ci l'était fort, et fut mariée toute jeune en Piémont en 1683, et n'avait pas quatorze ans lorsqu'elle y alla. Sa belle-mère était dame d'honneur de madame de Savoie; elle était veuve et fort considérée. Le comte de Verue était tout jeune, beau, bien fait, riche, de l'esprit, et fort honnête homme. Elle aussi avait beaucoup d'esprit, et dans la suite, un esprit suivi, appliqué, tout tourné à gouverner. Ils s'aimèrent fort et passèrent quelques années dans ce bonheur.

M. de Savoie, jeune aussi et qui voyait souvent la jeune Verue par la charge de la douairière, la trouva à son gré; elle s'en aperçut et le dit à son mari et à sa belle-mère, qui se contentèrent de la louer et qui n'en firent aucun compte. M. de Savoie redoubla de soins, ordonna des fêtes, contre sa coutume et son goût. La jeune Verue sentit que c'était pour elle, et fit tout ce qu'elle put pour ne s'y pas trouver; mais la vieille s'en fâcha, la querella, lui dit qu'elle voulait faire l'importante, et que c'était une imagination que lui donnait son amour-propre. Le mari, plus doux, voulut aussi qu'elle fût de ces fêtes, disant que sûr d'elle, quand bien même M. de Savoie en serait amoureux, il ne convenait ni à son honneur ni à sa fortune qu'elle marquât rien. M. de Savoie lui fit parler. Elle le dit à son mari et à sa belle-mère, et fit toutes les instances possibles pour aller à la campagne passer du temps. Jamais ils ne le voulurent, et ils commencèrent à la rudoyer si bien, que, ne sachant plus que devenir, elle fit la malade, se fit ordonner les eaux de Bourbon, et manda au duc de Luynes, à qui elle n'avait osé écrire sa dure situation, qu'elle le conjurait de se trouver à Bourbon, où elle avait à l'entretenir de choses qui lui importaient le plus sensiblement, parce qu'on ne lui permettait pas d'aller jusqu'à Paris. M. de Luynes s'y rendit en même temps qu'elle, conduite par l'abbé de Verue, frère du père de son mari, qu'on appelait aussi l'abbé Scaglia du nom de sa maison. Il avait de l'âge, il avait passé par des emplois considérables et par des ambassades, et devint enfin ministre d'état. M. de Luynes, grand homme de bien et d'honneur, frémit au récit de sa fille du double danger qu'elle courait par l'amour de M. de Savoie, et par la folle conduite de la belle-mère et du mari; il pensa à faire aller sa fille à Paris pour y passer quelque temps, jusqu'à ce que M. de Savoie l'eût oubliée,

ou se fût pris ailleurs. Rien n'était plus sage ni plus convenable, et que le comte de Verue vînt chez lui voir la France et la cour à son âge, dans un temps de paix en Savoie. Il crut qu'un vieillard important et rompu dans les affaires, comme était l'abbé de Verue, entrerait dans cette vue et la ferait réussir. Il lui en parla avec cette force, cette éloquence et cette douceur qui lui était naturelle, que la sagesse et la piété dont il était rempli devaient rendre encore plus persuasive, mais il n'avait garde de se douter qu'il se confessait au renard et au loup, qui ne voulait rien moins que dérober sa brebis. Le vieil abbé était devenu fou d'amour pour sa nièce. Il n'avait donc garde de s'en laisser séparer. La crainte du duc de Luynes l'avait retenu en allant à Bourbon. Il avait eu peur qu'il ne sût son désordre. Il s'était contenté de se préparer les voies par tous les soins et les complaisances possibles, mais le duc de Luynes, éconduit et retourné à Paris, le vilain vieillard découvrit sa passion, qui, n'ayant pu devenir heureuse, se tourna en rage. Il maltraita sa nièce tant qu'il put, et au retour à Turin il n'oublia rien auprès de la belle-mère et du mari pour la rendre malheureuse. Elle souffrit encore quelque temps, mais la vertu cédant enfin à la démence et aux mauvais traitemens domestiques, elle écouta enfin M. de Savoie et se livra à lui pour se délivrer de persécutions. Voilà un vrai roman. Mais il s'est passé de notre temps au vu et au su enfin de tout le monde.

L'éclat fait, voilà tous les Verue au désespoir, et qui n'avaient qu'à s'en prendre à eux-mêmes. Bientôt la nouvelle maîtresse domina impérieusement toute la cour de Savoie, dont le souverain était à ses pieds avec des respects comme devant une déesse. Elle avait part aux grâces, disposait des faveurs de son amant, et se faisait craindre et compter par les ministres. Sa hauteur la fit haïr. Elle

fut empoisonnée; M. de Savoie lui donna d'un contre-poison exquis, qui heureusement se trouva propre au poison qu'on lui avait donné. Elle guérit, sa beauté n'en souffrit point, mais il lui en resta des incommodités fâcheuses, qui pourtant n'altérèrent pas le fond de sa santé. Son règne durait toujours. Elle eut enfin la petite-vérole; M. de Savoie la vit et la servit durant cette maladie comme aurait fait une garde, et quoique son visage en eût souffert, il ne l'en aima pas moins après. Mais il l'aimait à sa manière. Il la tenait fort enfermée, parce qu'il aimait lui-même à l'être, et bien qu'il travaillât souvent chez elle avec ses ministres, il la tenait fort de court sur ses affaires. Il lui avait beaucoup donné, en sorte que, outre les pensions, les pierreries belles et en grand nombre, les joyaux et les meubles, elle était devenue riche. En cet état elle s'ennuya de la gêne où elle se trouvait, et médita une retraite. Pour la faciliter, elle pressa le chevalier de Luynes, son frère, qui servait dans la marine avec distinction, de l'aller voir. Pendant son séjour à Turin, ils concertèrent leur fuite, et l'exécutèrent après avoir mis à couvert et en sûreté tout ce qu'elle put.

Ils prirent leur temps que M. de Savoie était allé, vers le 15 octobre, faire un tour à Chambéry, et sortirent furtivement de ses états avant qu'il en eût le moindre soupçon, et sans qu'elle lui eût même laissé une lettre. Il le manda ainsi à Vernon, son ambassadeur ici, en homme extrêmement piqué. Elle arriva sur notre frontière avec son frère, puis à Paris, où elle se mit d'abord dans un couvent. La famille de son mari ni la sienne n'en surent rien que par l'évènement. Après avoir été reine en Piémont pendant douze ou quinze ans, elle se trouva ici une fort petite particulière. M. et madame de Chevreuse ne la voulurent point voir d'abord. Gagnés ensuite par tout ce qu'elle fit de démarches auprès d'eux, et par les gens

de bien qui leur firent un scrupule de ne pas tendre la main à une personne qui se retire du désordre et du scandale, ils consentirent à la voir. Peu-à-peu d'autres la virent, et quand elle se fut un peu ancrée, elle prit une maison, y fit bonne chère, et comme elle avait beaucoup d'esprit de famille et d'usage du monde, elle s'en attira bientôt, et peu-à-peu elle reprit ses airs de supériorité auxquels elle était si accoutumée, et à force d'esprit, de ménagemens et de politesse, elle y accoutuma le monde. Son opulence dans la suite lui fit une cour de ses plus proches et de leurs amis, et de là elle saisit si bien les conjonctures qu'elle s'en fit une presque générale, et influa beaucoup dans le gouvernement, mais ce temps passe celui de mes Mémoires. Elle laissa à Turin un fils fort bien fait, et une fille, tous deux reconnus par M. de Savoie sur l'exemple du roi. Le fils mourut sans alliance; M. de Savoie l'aimait fort et ne pensait qu'à l'agrandir. La fille épousa le prince de Carignan, qui devint amoureux d'elle. C'était le fils unique de ce fameux muet, frère aîné du comte de Soissons, père du dernier comte de Soissons et du fameux prince Eugène; ainsi M. de Carignan était l'héritier des états de M. de Savoie s'il n'avait point eu d'enfans. M. de Savoie aimait passionnément cette bâtarde, pour qui il en usa comme le roi avait fait pour madame la duchesse d'Orléans. Ils vinrent grossir ici la cour de madame de Verue après la mort du roi, et piller la France sans aucun ménagement.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

612024

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google